



HAL
open science

Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français

Delphine Tribout

► **To cite this version:**

Delphine Tribout. Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français. Linguistique. Université Paris Diderot (Paris 7), 2010. Français. NNT: . tel-01577528

HAL Id: tel-01577528

<https://shs.hal.science/tel-01577528>

Submitted on 26 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT (Paris 7)

École doctorale de Sciences du Langage

Doctorat

Discipline : Sciences du Langage

TRIBOUT Delphine

**Les conversions de nom à verbe
et de verbe à nom en français**

Thèse dirigée par Bernard FRADIN

Soutenue le 26 novembre 2010

Jury

Anne Abeillé

Olivier Bonami

Georgette Dal

Bernard Fradin

Fiammetta Namer

Anna Thornton

Plusieurs personnes ont contribué, de près ou de loin, à cette thèse. J'aimerais les remercier chaleureusement ici.

En premier lieu Bernard Fradin qui a dirigé mes recherches depuis le DEA, et m'a permis de réaliser cette thèse dans les meilleures conditions possibles.

Olivier Bonami et Gilles Boyé qui m'ont initiée aux espaces thématiques. Nos nombreux échanges ces dernières années ont nettement influencé mes recherches. Leurs relectures, leurs remarques et leurs conseils m'ont été d'une grande aide. De même que leur soutien dans les moments difficiles.

Françoise Kerleroux, Florence Villoing, Fiammetta Namer, Michel Roché, Pauline Haas, Bruno Cartoni, Jana Strnadová, Georgette Dal et Michelle Lecolle, pour leurs relectures, leurs remarques et leur aide à divers titres.

Jeanine Mary, Olivier Derre, Brigitte Roehner et Denise Arnoult qui m'ont grandement facilité la vie administrative. Leur disponibilité et leur gentillesse furent précieuses.

De façon générale tous les membres de *LLF* et des équipes *TLP* et *ILES* du *LIMSI* pour leurs conseils et leur soutien.

Anne Abeillé, Olivier Bonami, Georgette Dal, Fiammetta Namer et Anna Thornton pour avoir accepté de participer au jury.

Enfin, ma famille et mes amis pour leur fidélité et leur soutien sans faille durant toutes ces années. Mention spéciale à Marianne, Karine, Éliane et Sophie. Et, plus qu'à quiconque, à Kevin, dont la présence fut indispensable.

Table des matières

Introduction	1
1 La conversion parmi les changements de catégorie lexicale non marqués	9
1.1 Les types de changements de catégorie lexicale non marqués	11
1.1.1 Lexicalisation	11
1.1.2 Distorsion catégorielle	15
1.1.3 Conversion	19
1.2 Analyses existantes de la conversion	26
1.2.1 Problème de terminologie	27
1.2.2 Analyse syntaxique	28
1.2.3 Analyse sémantique	29
1.2.4 Analyse morphologique	33
1.2.5 Bilan sur les analyses existantes	40
1.3 La conversion dans un cadre lexématique	40
1.3.1 Le lexème	40
1.3.2 Flexion	42
1.3.3 Dérivation	43
1.4 Modélisation des changements de catégorie lexicale non marqués en HPSG	47
1.4.1 Présentation de HPSG	47
1.4.2 La distorsion catégorielle	56
1.4.3 La conversion	57
1.5 Bilan	61
2 Identité phonologique et conversion	63
2.1 Les espaces thématiques	66
2.1.1 Présentation	66
2.1.2 Modélisation en HPSG	71
2.2 De l'identité à la supplétion : les différents cas de figure observés . . .	72
2.2.1 Identité immédiate entre nom et verbe	73
2.2.2 ARRIVÉE, ENTRÉE et MONTÉE	73
2.2.3 DÉFILÉ, EXPOSÉ et DÉMENTI	84
2.2.4 BLESSÉ, ÉLU et ILLUSTRÉ	85
2.2.5 FONTE, POURSUITE et VENTE	86
2.2.6 FLEUR~FLEURIR et SERTE~SERTIR	88
2.2.7 BRANCARD~BRANCARDER et RAJOUT~RAJOUTER	100
2.2.8 JARDIN~JARDINER et EXAMEN~EXAMINER	108

2.2.9	SEL~SALER et PIERRE~LAPIDER	110
2.2.10	ABRI~ABRITER et NUMÉRO~NUMÉROTÉ	120
2.2.11	BRIQUETER, DENTELER et PELLETER	125
2.2.12	CORRÉLAT, FORMAT et PRÉDICAT	130
2.2.13	CHEVAL~CHEVAUCHER et CONVIVE~CONVIER	133
2.3	Bilan	134
3	L'orientation de la conversion	139
3.1	Datation et étymologie	141
3.1.1	Datation	143
3.1.2	Étymologie	148
3.1.3	Conclusion sur la datation et l'étymologie	152
3.2	L' "Overt Analogue Criterion" ou le critère de l'exposant explicite	152
3.2.1	Présentation	152
3.2.2	Limites du critère	154
3.3	Critères sémantiques	156
3.3.1	Relations sémantiques entre les lexèmes	156
3.3.2	Dépendance sémantique d'un lexème vis-à-vis de l'autre	161
3.3.3	Domaine référentiel et fréquence	163
3.3.4	Propriétés prototypiques des catégories lexicales	165
3.3.5	Bilan sur les critères sémantiques	167
3.4	Critère morphologique et constitution d'un sous-corpus orienté	168
3.5	Quels autres critères pour déterminer l'orientation de la conversion ?	172
3.5.1	Genre des noms	175
3.5.2	Flexion des verbes	176
3.5.3	Alternances morphophonologiques entre nom et verbe	185
3.5.4	Conclusions sur la recherche d'autres critères	194
3.6	Conclusions sur l'orientation de la conversion	195
4	Propriétés morphophonologiques des conversions	197
4.1	Retour sur l'espace thématique des verbes	198
4.1.1	Rappel sur le thème zéro	198
4.1.2	Le thème zéro dans l'espace thématique des verbes	200
4.1.3	Caractérisation plus précise du thème zéro	205
4.1.4	Conclusions sur le thème zéro	208
4.2	L'espace thématique des noms	208
4.2.1	Caractérisation de l'espace thématique des noms	209
4.2.2	Relations entre les thèmes du nom	217
4.2.3	Des classes thématiques de noms	218
4.3	Thèmes du nom et thèmes du verbe impliqués dans les conversions	221
4.3.1	Thèmes du nom	221
4.3.2	Thèmes du verbe	225
4.3.3	Bilan	231
4.4	Contraintes sur les conversions	233
4.4.1	Conversions verbe>nom	234
4.4.2	Conversion nom>verbe	238
4.5	Conclusion	244

5 Propriétés sémantiques des conversions	247
5.1 La conversion nom>verbe	247
5.1.1 Spécificités sémantiques des verbes convertis	247
5.1.2 Types sémantiques des verbes convertis en français	253
5.1.3 Bilan sur le sens des verbes convertis	279
5.1.4 Quelle instruction sémantique pour la conversion de nom à verbe?	281
5.2 La conversion verbe>nom	290
5.2.1 Prédicibilité du sens des noms convertis	290
5.2.2 Types sémantiques des noms convertis dérivés du thème 0 . . .	293
5.2.3 Types sémantiques des noms convertis dérivés du thème 12 . .	299
5.2.4 Types sémantiques des noms convertis dérivés du thème 13 . .	304
5.2.5 Bilan sur le sens des noms convertis	308
5.2.6 Quelle instruction sémantique pour la conversion de verbe à nom?	310
5.3 Conclusion	314
Conclusion générale	317
Annexes	325
A Présentation du corpus	325
B Récapitulatif des contraintes SBCG	327
Bibliographie	335

Symboles et abréviations

Abréviations et symboles généraux

*	agrammatical	N	nom, consonne nasale
◦	possible non attesté	Nb	nombre, nom base
+	frontière de morphème	neut	neutre
#	frontière de mot	n.f.	nom féminin
ϕ	suite quelconque de phonèmes	n.m.	nom masculin
⊕	concaténation	NOMIN	suffixe de nominalisation
A	adjectif	NP	noun phrase
ACC	accusatif	pl	pluriel
art	article	prs	présent
C	consonne	PTPST	participe passé
cl	classe	PTPRS	participe présent
def	défini	SBCG	Sign-Based Construction Grammar
det	déterminant	sg	singulier
DP	déterminer phrase	SN	syntagme nominal
FMLS	forme de liaison du masculin singulier	subj	subjonctif
HPSG	Head-driven Phrase Structure Grammar	T	thème
ILL	illatif	V	verbe, voyelle
inf	infinitif	Vb	verbe base
L	(thème) latin	˜V	voyelle nasale
		vP	v phrase

Abréviations spécifiques à HPSG

AGR	agreement	INST	instanciation
ARG-STR	argument structure	LOC	location
AUX	auxiliary	MTR	mother
CAT	category	NUM	number
cxt	construction	PERS	person
DEF	definite	PHON	phonological features
EXP	experiencer	POL	polarity
DTRS	daughters	SEM	semantic features
FIG	figure	SIT	situation
GEND	gender	SYN	syntactic features
GRND	ground	UNDER	undergoer

Introduction

L'objectif de cette thèse est d'étudier les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français, à la fois dans leurs aspects formels et sémantiques, et d'en proposer une représentation formelle explicite.

Présentation de la conversion

La conversion est un procédé morphologique de formation d'unités lexicales, illustrée par les exemples en (1), au même titre que les procédés affixaux comme, par exemple, la suffixation en *-iser* formant des verbes dénominaux (cf. (2a)) et la suffixation en *-age* formant des noms déverbaux (cf. (2b)).

- (1) a. *agrafe* > *agrafer*
b. *marcher* > *marche*

- (2) a. *caramel* > *caraméliser*
b. *laver* > *lavage*

La conversion diffère cependant des procédés affixaux sur deux points essentiels :

- (3) a. elle est transcatégorielle, contrairement à l'affixation qui peut construire des unités de même catégorie que la base (cf. *lire* > *relire*, *maison* > *maisonnette*);
b. elle construit des unités lexicales phonologiquement indistinguables de leur base. À l'opposé, l'affixation marque formellement le dérivé comme différent de sa base.

C'est essentiellement le deuxième point qui a constitué un problème pour l'analyse et qui a conduit à ne pas voir dans la conversion un procédé morphologique, mais selon les cas, un fait de syntaxe, de sémantique, ou la simple manifestation d'une liberté du locuteur. Dans les exemples (4) et (5) en effet, *agrafe* et *marche* sont des noms en (4a) et (5a), mais sont des verbes en (4b) et (5b). Pourtant dans les deux cas le nom et le verbe sont identiques.

- (4) a. Jean a fait tomber une agrafe.
 b. Jean agrafe les feuilles ensemble.
- (5) a. Marie aime la marche.
 b. Marie marche beaucoup.

L'existence de paires dont le nom et le verbe sont identiques, comme dans les exemples (4) et (5), a conduit à considérer que le même phénomène est en jeu dans des cas comme l'exemple présenté en (6). En effet, comme dans les exemples (4) et (5), *sourire* est un nom en (6a) et un verbe en (6b).

- (6) a. Paul affichait hier un sourire radieux.
 b. Il est rare de voir Paul sourire.

Généralisé à l'ensemble des catégories lexicales, ce type de raisonnement a conduit à considérer comme relevant d'un seul et même phénomène, les données présentées en (4) et (5), celles du type présenté en (6), et les données comme *contre* en (7).

- (7) a. Jean a fourni des arguments contre cette nouvelle théorie.
 b. Il convient de peser le pour et le contre de cette nouvelle théorie.

Pourtant, Kerleroux (1996) soutient que les exemples (4) et (5) d'une part, et les exemples (6) et (7) d'autre part relèvent de phénomènes tout à fait différents : (7b) relève de la distorsion catégorielle, l'exemple (6a) est un infinitif substantivé, et seuls les exemples en (4) et (5) relèvent de la conversion, l'exemple (4b) illustrant la conversion de nom à verbe, et l'exemple (5a) la conversion de verbe à nom. J'adopte ici pour l'essentiel le point de vue de Kerleroux. Cependant le périmètre exact de la conversion et les critères de classification qui le délimitent ne font pas consensus et demandent à être réexplicités.

Les conversions entre nom et verbe

Cette thèse est consacrée à l'étude parallèle des deux conversions nom>verbe et verbe>nom en français. Ces deux types de conversions constituent un phénomène linguistique important. En effet, 3 241 paires nom~verbe entretenant une relation de conversion ont été extraites des nomenclatures de *Trésor de la Langue Française informatisé* et du *Petit Robert Électronique*. Les verbes convertis dénominaux et les noms convertis déverbaux ne constituent donc pas des faits isolés. Ils relèvent au

contraire de procédés réguliers de la grammaire de la langue. En outre, ces procédés sont anciens et les convertis ne sauraient être traités comme des choses récentes et dues à des effets de mode. Une recherche dans le *Dictionnaire Historique de la langue française* des Éditions Le Robert révèle en effet que certaines conversions tant nom>verbe que verbe>nom remontent au 12^e siècle, comme le montrent les exemples présentés dans le tableau 1.

conversion N>V	barre (1120) > barrer (1144)
	glace (1130) > glacer (1160)
	loge (1135) > loger (1138)
	marteau (1140) > marteler (1170)
	voile (1130) > voiler (1170)
conversion V>N	corroyer (1050) > corroi (1130)
	danser (1170) > danse (1172)
	louanger (1155) > louange (1160)
	pleurer (938) > pleur (1120)

TABLE 1 – Quelques couples de convertis datant du 12^e siècle

L’ancienneté du procédé a également été noté pour l’anglais par Biese (1941). Selon ce dernier en effet, la conversion en anglais a commencé à se développer à grande échelle au début du 13^e siècle.

Cette étude des conversions nom>verbe et verbe>nom prend en compte des données nouvelles, comme les noms en (8), récemment identifiés par (Kerleroux 2005) comme des noms convertis à partir d’un radical du verbe caché à la flexion. Elle prend également en compte des données oubliées de la thèse de (Adouani 1989), et des différents travaux de Kerleroux sur la conversion (en particulier (Kerleroux 1991a,b, 1997, 1999)) comme les noms en (9). Les noms en (9a) sont en effet généralement analysés comme des suffixés en *-ée*, tandis que les noms en (9b) et en (9c) sont rarement traités dans les études consacrées à la morphologie dérivationnelle.

(8) *assassiner*>*assassinat*, *concevoir*>*concept*, *infiltrer*>*infiltrat*

(9) a. *arriver*>*arrivée*, *entrer*>*entrée*, *monter*>*montée*

b. *découvrir*>*découverte*, *sortir*>*sortie*, *venir*>*venue*

c. *défiler*>*défilé*, *suivre*>*suivi*, *relever*>*relevé*, *revenir*>*revenu*

Par ailleurs, l’étude commune des deux conversions, de nom à verbe et de verbe à nom, menée de façon parallèle, permet de soulever des questions qui ne se posent

peut-être pas, ou pas avec la même ampleur, si les deux conversions sont étudiées séparément. Notamment la question de l'orientation de la conversion. En effet, si les exemples en (1) illustrent deux conversions inverses impliquant la catégorie du nom et la catégorie du verbe, il est nécessaire d'identifier les critères qui permettent de considérer l'une comme une conversion de nom à verbe et l'autre comme une conversion de verbe à nom. Le second intérêt d'une étude parallèle des deux conversions est que cela permet de se demander si le fonctionnement est le même pour les deux conversions. En effet, cela permet de se demander si ce qui sert de base à la conversion nom>verbe est la même chose que ce qui est construit par la conversion verbe>nom. Et inversement, si ce qui est construit par la conversion nom>verbe est la même chose que ce qui sert de base à la conversion verbe>nom. Les noms convertis présentés en (8), par exemple, illustrent ce type de questionnement : le radical spécial qui permet de former ces noms est-il réservé à la conversion verbe>nom, ou bien peut-il également être construit par la conversion nom>verbe ?

Cette thèse a ainsi pour objectif de proposer une analyse conjointe des conversions nom>verbe et verbe>nom, qui rende compte de manière explicite des relations formelles et sémantiques entre noms et verbes impliqués dans une conversion. L'accent est mis notamment sur la question de la délimitation des données relevant, ou non, des conversions, ainsi que sur les questions émergentes de l'étude parallèle des deux conversions. Cette étude est menée dans le cadre de la morphologie lexicématique, cadre dans lequel la conversion est considérée comme un procédé de formation de lexèmes. Je propose une modélisation formelle dans le cadre de HPSG (Head-driven Phrase Structure Grammar) défini par (Pollard et Sag 1994), dans la version présentée dans (Sag et al. 2003).

Pour mener à bien cette étude, un corpus de paires nom~verbe entretenant une relation de conversion a été constitué. Celui-ci a été constitué dans un premier temps à partir de la nomenclature du *Trésor de la Langue Française informatisé*. Puis la liste a été complétée par le *Petit Robert Électronique* afin de contrebalancer quelque peu le registre littéraire et soutenu du *Trésor de la Langue Française informatisé* ainsi que les variations diachroniques souvent prises en compte dans ce dictionnaire. Comme cela a été souligné dans (Fradin et al. 2008) la constitution d'un corpus de convertis à partir des données du Web est impossible dans la mesure où, contrairement aux affixés, les convertis ne présentent aucune particularité formelle offrant prise à l'extraction automatique. Seuls les dictionnaires, en fournissant une liste de noms et de verbes, rendent possible la constitution de paires de convertis. Au total, 3 241 paires nom~verbe en relation de conversion ont ainsi été recueillies, qui constituent le matériau de base pour cette étude des conversions nom>verbe et verbe>nom. Ce corpus n'est pas exhaustif et ne prétend pas couvrir l'ensemble des

noms et verbes convertis du français. Cependant il semble suffisamment large pour être représentatif des types de conversions existantes.

Plan de la thèse

Chapitre 1 Les deux caractéristiques de la conversion énoncées dans le point (3), c'est-à-dire la transcatégorialité du procédé, et l'identité phonologique du dérivé avec sa base, font toujours l'objet de débats, et nécessitent des éclaircissements. Le premier point soulève différentes questions en ce qui concerne l'appartenance catégorielle des unités lexicales. En particulier, la question des propriétés que doit présenter une unité lexicale pour être considérée comme relevant d'une certaine catégorie lexicale. Celle également de définir dans quel cas il est possible de parler de changement de catégorie pour une unité lexicale. Enfin, la question de déterminer dans quelle mesure la conversion diffère d'autres phénomènes, comme ceux présentés en (6) et (7) au regard du changement de catégorie lexicale.

Le premier chapitre est ainsi consacré à la question du changement de catégorie lexicale. Il a pour objectif de caractériser la conversion et de la circonscrire dans l'ensemble des données présentées dans les exemples (4) à (7), qui ont tous pour point commun de présenter une même forme dans des emplois syntaxiques différents. Une fois le partage fait entre ce qui relève réellement de la conversion et ce qui n'en relève pas, les différents termes utilisés pour référer à la conversion sont passés en revue, de même que les différentes analyses existantes du phénomène. Je montre qu'une analyse morphologique menée dans le cadre de la morphologie lexématique permet à la fois de rendre compte de la conversion de façon adéquate, et de la distinguer de la distorsion catégorielle. Une représentation formelle est proposée dans le cadre de HPSG. Celle-ci permet de rendre explicite la différence de nature entre la conversion et la distorsion catégorielle.

Chapitre 2 Le chapitre 2 soulève quant à lui la question de l'identité entre deux unités lexicales. Quand deux unités lexicales peuvent-elles être considérées, ou non, comme phonologiquement identiques? Si le nom *agrafe* en (4a) et le verbe *agrafe* en (4b) peuvent sans difficulté être considérés comme phonologiquement identiques, il semble en revanche plus difficile de considérer *sel* et *saler* en (10a) comme phonologiquement identiques. Et cela semble plus difficile encore pour *pierre* et *lapider* en (10b). Or, si l'identité phonologique entre les deux unités lexicales est une caractéristique définitoire de la conversion, alors les exemples en (10) ne peuvent pas être considérés comme des cas de conversion. Cependant, il est difficile d'imaginer une analyse alternative de ces exemples dans la mesure où ils ne sont pas affixés et où il

n'existe pas de procédé de formation d'unités lexicales non-concaténatif en français.

(10) a. *sel* > *saler*

b. *pierre* > *lapider*

La solution proposée dans le chapitre 2 est de considérer les données problématiques comme *sel* > *saler* et *pierre* > *lapider* comme des conversions avec allomorphie du radical. Pour traiter les cas d'allomorphie je propose d'utiliser la notion d'espace thématique tel que l'ont définie, pour les verbes, Bonami et Boyé dans leurs différents travaux (notamment (Bonami et Boyé 2002) et (Bonami et Boyé 2003b)). L'ensemble des données du corpus sont ainsi analysées au moyen des espaces thématiques afin de déterminer celles qui peuvent être traitées comme des conversions et celles qui ne le peuvent pas. Ce faisant, je propose d'augmenter l'espace thématique des verbes et je postule un espace thématique des noms. Au terme de cet examen des données une nouvelle définition, plus précise, de la conversion est proposée.

Chapitre 3 Corrélée à la question de l'identité phonologique, émerge la question de l'orientation de la relation entre les deux lexèmes. En effet, dans la mesure où la base et le dérivé sont phonologiquement identiques, les unités lexicales en relation de conversion ne présentent pas de moyen formel permettant de déterminer laquelle des deux est dérivée de l'autre. Les exemples en (1) ont ainsi été présentés comme une conversion nom>verbe pour *agrafe*>*agrafer* et verbe>nom pour *marcher*>*marche*. Cependant, en l'absence de tout indice formel, sur la base de quels critères ces orientations peuvent-elles être établies? Comme l'ont remarqué Marchand (1963) et Sanders (1988) la question de l'orientation de la conversion n'a pas reçu beaucoup d'attention de la part des linguistes. Seules quelques études s'interrogent sur ce problème (cf. (Godel 1953), (Hockett 1994), (Kerleroux 1996) ou (Tournier 1980)) et certaines proposent des critères permettant de décider de l'orientation de la conversion ((Marchand 1963, 1964) pour l'anglais, (Don 2004, 2005b) pour le néerlandais, (Rodrigues Soares 2009) pour le portugais). Le silence autour de cette question pourrait être dû au fait que la réponse est évidente. L'examen de la littérature montre cependant qu'il n'en est rien. Par exemple, Bogacki (1988) qui étudie les verbes convertis dénominaux (les « verbes incorporant un nom » dans ses termes) inclut dans son études les verbes *visiter*, *voyager*, *charger*, *aider*, *garder* et *assassiner* construits selon lui à partir des noms *visite*, *voyage*, *charge*, *aide*, *garde* et *assassin*. Or, ces noms sont ceux que Kerleroux considère dans ses travaux comme des noms convertis déverbaux. Sur le français également, Labelle (1992) étudie les verbes dénominaux, parmi lesquels se trouvent les verbes *danser*, *chasser*, *ajouter*, *amasser* et *guider* qui sont pourtant, si l'on en croit (Adouani 1989), des verbes

simples dont sont dérivés par conversion les noms *danse*, *chasse*, *ajout*, *amas* et *guide*. Les études portant sur l'anglais rencontrent les mêmes problèmes. Ainsi, Hale et Keyser (1993) donnent pour exemple de verbes convertis dénominaux (« verbes incorporant un nom » dans leurs termes) *laugh*, *dance*, *sneeze* et *sing*. Harley (1999, 2005) considère quant à elle comme des convertis les verbes *dance*, *jump*, *run*. Or, Paillard (1997a) considère ces verbes, ainsi que *laugh*, *sneeze* et *sing* comme des verbes simples dont dérivent les noms correspondant plutôt que comme des verbes convertis dénominaux. La question de l'orientation de la conversion n'est donc pas aussi simple qu'il ne paraît.

Le chapitre 3 examine les différents critères traditionnellement proposés pour décider de l'orientation des conversions : les datations, l'étymologie, la comparaison avec les procédés affixaux et différents critères sémantiques tels que l'étude des relations sémantiques entre unités lexicales, la dépendance sémantique d'une unité vis-à-vis de l'autre, et les propriétés sémantiques et pragmatiques prototypiquement attachées aux catégories lexicales. Ces différents critères ayant été confrontés aux données, il s'avère qu'aucun d'entre eux ne constitue de critère pleinement satisfaisant pour décider de l'orientation de la conversion. Un autre critère est alors proposé : un critère morphologique prenant en compte la structure morphologique des unités lexicales. Comme ce critère donne des résultats fiables, il est utilisé pour constituer un sous-corpus orienté comprenant toutes les paires nom~verbe dont l'orientation peut être établie de manière certaine. Sur ce sous-corpus orienté sont ensuite testés d'autres candidats-critères pour l'orientation de la conversion, tels que le genre des noms, la flexion des verbes et les allomorphies observées. Cependant aucun d'eux ne s'avère être totalement satisfaisant.

Chapitre 4 Le chapitre 4 s'intéresse aux propriétés morphophonologiques des conversions de nom à verbe et de verbe à nom sous deux aspects différents : d'une part au niveau du rapport strictement formel entre un nom et un verbe en relation de conversion, et d'autre part au niveau des contraintes pesant sur les deux conversions. Au niveau formel la conversion soulève la question des allomorphies évoquées au chapitre 2. Le chapitre montre de manière explicite de quelle façon un nom et un verbe en relation de conversion peuvent être identiques, en particulier dans les cas problématiques des paires impliquant un verbe du deuxième groupe, une allomorphie ou une supplétion. Pour cela, la proposition d'étendre l'espace thématique des verbes formulée au chapitre 2 est développée. Je propose donc d'ajouter un thème supplémentaire invisible à la flexion et exploité uniquement par la dérivation, que j'appelle thème 0. Un espace thématique des noms est également proposé sur la base du travail réalisé par (Plénat 2008). L'espace thématique des verbes et l'espace thématique des noms tels qu'ils ont été proposés permettent de rendre compte de

manière explicite des relations formelles entre un nom et un verbe convert aussi bien qu'entre un verbe et un nom convert. En outre ces relations explicites sont facilement modélisables dans le formalisme HPSG.

Les exemples en (8) et en (9) posent également la question des bases disponibles pour la conversion et des bases susceptibles d'être construites par la conversion. Ainsi, les noms comme *crachat* et *arrivée* peuvent-ils seulement être analysés comme dérivés du verbe, ou bien la conversion nom>verbe peut-elle aussi construire des verbes sur la base de tels noms? Je montre que si certaines relations entre thème du verbe et thème du nom sont disponibles pour les deux conversions, d'autres sont réservées à la conversion verbe>nom, comme pour le cas des données en (8) et en (9).

Enfin, la dernière question étudiée est celle de l'existence de contraintes pesant sur les bases des conversions. L'examen des données révèle que pour la conversion de verbe à nom il existe une contrainte morphophonologique sur la base, tandis que pour la conversion de nom à verbe il existe une contrainte de nature sémantique sur la base.

Chapitre 5 Pour clore cette thèse, le chapitre 5 est consacré aux propriétés sémantiques des conversions de nom à verbe et de verbe à nom. Quelle que soit la langue, le sens des verbes convert est réputé imprédictible. De nombreuses études portant sur la conversion nom>verbe ont mentionné cette imprédictibilité supposée des verbes convert, notamment (Clark et Clark 1979), (Aronoff 1980), et (Labelle 1992) pour l'anglais, (Labelle 2000), (Paillard 1997b) pour le français et (Neef 1999) pour l'allemand. Or, il est notable qu'une telle imprédictibilité du sens des convert n'est jamais supposée pour les conversions verbes>noms. Je propose donc un inventaire des types sémantiques de verbes convert, ainsi qu'un inventaire des types sémantiques de noms convert. Dix types sémantiques de verbes convert et six types sémantiques de noms convert ont été établis. Ce faisant je reviens sur l'imprédictibilité réputée des verbes convert et sur la prédictibilité supposée des noms convert. Une représentation formelle des différents types sémantiques est proposée dans le cadre de HPSG. Enfin, je propose que ces types sémantiques de verbes convert et de noms convert ne soient pas considérés comme propres à la conversion, mais soient étendus à l'ensemble des verbes dénominaux et des noms déverbaux, dans la mesure où les procédés affixaux semblent produire les mêmes types sémantiques.

Chapitre 1

La conversion parmi les changements de catégorie lexicale non marqués

Introduction

Les exemples en (1) et (2) illustrent deux cas de conversion. En (1a) *colle* est un nom, tandis qu'en (1b) *colle* est un verbe. Pourtant les deux formes *colle* en (1a) et en (1b) sont phonologiquement identiques. De la même façon, en (2a) *danse* est un verbe alors que la forme homophone *danse* en (2b) est un nom.

- (1) a. Adam a mis de la colle partout.
b. Adam colle les photos dans l'album.
- (2) a. Paul danse au cabaret tous les dimanches soirs.
b. Paul aime la danse.

En première analyse les exemples (1) et (2) se caractérisent par les propriétés remarquables suivantes :

1. les formes en a. et b. sont phonologiquement identiques.
2. les formes en a. et b. relèvent de catégories lexicales différentes.

Ces exemples peuvent être considérés comme des changements de catégorie lexicale non marqués dans la mesure où les formes en a. et b. montrent un changement de catégorie lexicale, et où celui-ci est non marqué par un ajout ou une suppression de matériel phonologique.

Cette double caractéristique a conduit différents auteurs, comme (Nyrop 1936), (Sokolova 1965), (Arrivé et al. 1986), (Huot 2001), à considérer les cas de conversion,

comme ceux présentés en (1) et (2), de la même façon que d'autres types de phénomènes, comme les exemples (3) et (4). Ces derniers présentent en effet les mêmes propriétés remarquables que les premiers. Les formes en a. sont phonologiquement identiques aux formes en b., mais les catégories lexicales des formes en a. et des formes en b. diffèrent : *Poubelle* est un nom propre en (3a) tandis que *poubelle* en (3b) est un nom commun féminin, et *vrai* en (4a) est un adjectif, tandis que *vrai* apparaît comme un nom en (4b).

(3) a. Eugène Poubelle était préfet de la Seine de 1883 à 1896.

b. Des souris se sont cachées derrière la poubelle.

(4) a. Je doute que ce récit soit vrai.

b. Dans ce récit il faut distinguer le vrai du faux.

Les exemples (1) à (4) semblent ainsi relever tous du même phénomène dans la mesure où ils présentent les mêmes propriétés remarquables. Pourtant, comme l'a montré le travail de (Kerleroux 1996), les exemples (1) et (2) d'une part, et les exemples (3) et (4) d'autre part relèvent de phénomènes tout à fait différents. En effet, seuls les exemples (1) et (2) relèvent en propre de la conversion, tandis que l'exemple (3) est un changement sémantique qui s'est lexicalisé et l'exemple (4) relève d'un phénomène syntaxique que Kerleroux appelle *distorsion catégorielle*. Selon (Kerleroux 1996) toute paire de mots identiques apparaissant dans deux contextes syntaxiques différents ne sont pas nécessairement des cas de conversion. À partir du travail de Kerleroux, l'objectif de ce chapitre est donc de présenter les différents cas de figure existant, de caractériser les données présentées en (1) et (2) et de les distinguer des exemples (3) et (4).

Outre leur délimitation parmi l'ensemble des changements de catégorie lexicale non marqués, les exemples (1) et (2) soulèvent deux autres questions : celle de l'identité phonologique, et celle de la direction de la relation entre les unités lexicales en relation de conversion. En effet, alors que les exemples (1) et (2) impliquent tous deux une relation entre un nom et un verbe, (1b) peut être considéré comme une conversion de nom à verbe, tandis que (2b) peut être considéré comme une conversion de verbe à nom. Cette question sera discutée en détail dans le chapitre 3. Pour le moment je me limite à dire que l'orientation de la conversion peut être postulée sur la base de la relation sémantique entre le nom et le verbe, et notamment sur la base du caractère concret ou abstrait du nom. En effet, lorsque le nom dénote un objet concret comme *colle* en (1a) la conversion est préférentiellement orientée de nom à verbe. Lorsque, à l'inverse, le nom est abstrait, comme *danse* en (2b), la conversion peut être considérée comme orientée de verbe à nom. La question de l'identité

phonologique et la circonscription de ce que peut être l'identité phonologique entre deux unités lexicales sera quant à elle l'objet du chapitre 2. Le présent chapitre a pour objectif de déterminer ce que signifie "changement de catégorie lexicale" pour les unités présentées en (1) et (2), et en quoi celles-ci se distinguent des unités telles que celles présentées en (3) et (4).

1.1 Les types de changements de catégorie lexicale non marqués

1.1.1 Lexicalisation

(Arrivé et al. 1986) et (Huot 2001) considèrent *poubelle* en (3b) ainsi que *laissez-passer* en (5b) de la même façon que le nom *danse* en (2b). Pourtant *poubelle* et *laissez-passer* ne sont pas des conversions, mais sont des unités lexicalisées résultant de procédés divers. Corbin (1992, p.35) définit la lexicalisation comme le fait, pour une séquence, d'accéder au statut d'unité codée. Par unité codée il faut comprendre unité disponible pour les locuteurs en tant que présentant des propriétés phonologiques, morphosyntaxiques et sémantiques fixées dans la langue, et non modifiables au gré des envies des locuteurs.

- (5) a. Laissez passer le ministre !
 b. Le ministre a un laissez-passer pour la Suisse.

Comme l'a souligné Hohenhaus (2005) le terme de *lexicalisation* est ambigu car il désigne à la fois le processus de listage d'une expression linguistique dans le lexique, et la propriété pour une expression d'être listée dans le lexique. Le processus de listage, que Hohenhaus, à la suite de Bauer (1983), nomme *institutionnalisation*, dépend de différents facteurs, notamment de la taille de la communauté et de l'indépendance de l'interprétation vis-à-vis du contexte. L'institutionnalisation est favorisée par des médias comme la radio, la télévision, les journaux, les livres. . .

Pour ce qui est de la lexicalisation en tant que propriété pour une expression d'être listée dans le lexique de la langue, Hohenhaus (2005) a insisté sur le fait que sa définition dépend étroitement de la conception du lexique. Si le lexique est conçu comme la liste des signes qui ne sont déductibles de rien d'autre comme l'a proposé (Bloomfield 1933), conception reprise par exemple chez (Bauer 1983) ou (Aronoff et Anshen 1998), alors la lexicalisation ne concerne que les unités ayant au moins une propriété idiosyncrasique. C'est le point de vue défendu par (Bauer 1983) qui considère la lexicalisation comme l'étape à laquelle une unité acquiert une

forme qu'elle ne pourrait avoir si elle résultait de l'application de règles productives, c'est-à-dire disponibles dans la langue et applicables à d'autres unités. Dans une telle perspective la lexicalisation d'une unité implique son figement. Bauer distingue plusieurs types de lexicalisation en fonction de la propriété idiosyncrasique : phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique. Une lexicalisation phonologique est le cas où la phonologie d'une unité est devenue idiosyncrasique. Bauer donne l'exemple de *husband* /hʌzbənd/ en anglais dont la partie *hus* renvoie à l'origine à *house* /haus/ mais dont la phonologie est devenue idiosyncrasique. La lexicalisation morphologique est illustrée par *warmth* 'chaleur' dérivé de *warm* 'chaud', et concerne les cas où un affixe, ici *-th*, ne permet plus de former de nouvelles unités. La lexicalisation syntaxique concerne selon Bauer des composés verbe-nom en anglais tels que *pickpocket* ou *scarecrow* 'épouvantail'. Dans la mesure où, contrairement au français, il n'existe pas en anglais de composition verbe-nom, les noms *pickpocket* et *scarecrow* ne peuvent être le résultat d'une règle morphologique, et doivent être considérés comme des séquences qui se sont lexicalisées en devenant syntaxiquement idiosyncrasiques. En français *laissez-passer* illustré en (5b) ou *rendez-vous* semblent relever du même phénomène, et peuvent donc être considérés comme des lexicalisations de séquences dans la mesure où les séquences verbales d'origine sont lexicalisées comme des noms. Une fois l'unité lexicalisée les traits flexionnels observés dans la séquence d'origine ne peuvent plus varier, et perdent parfois leur valeur. Par exemple, *rendez-vous* garde la forme d'un verbe fléchi à la seconde personne du pluriel, mais n'en conserve pas la valeur : on dit *rendez-vous* même à une personne que l'on tutoie (*je te donne rendez-vous à 10h* et non **je te donne rends-toi à 10h*) où même à propos de personnes extérieures à la communication (*ils ont rendez-vous à 10h* et non **ils ont rendent-ils à 10h*). Enfin, la lexicalisation est sémantique lorsque le sens d'une expression linguistique est devenue idiosyncrasique. Bauer donne pour exemples *wheelchair* 'fauteuil roulant' et *pushchair* 'poussette' dont les deux types de référents ont pour propriété d'avoir des roues et de pouvoir être poussés, mais qui se sont spécialisés sémantiquement, le premier pour désigner une chaise destinée aux personnes à mobilité réduite, et le second pour dénoter une chaise destinée au transport des jeunes enfants. En français, *trou noir* pourrait être considéré comme une lexicalisation sémantique dans la mesure où *trou noir* ne désigne pas seulement un trou qui est noir, mais une entité spécifique en astronomie. Par ailleurs, Bauer a souligné que le figement d'une unité lexicale qui accompagne sa lexicalisation n'implique pas nécessairement que l'unité lexicalisée soit opaque. Le nom *warmth* par exemple reste tout à fait transparent malgré son idiosyncrasie morphologique.

Dans la conception du lexique réduit à une liste de tout ce qui n'est pas prédictible, l'idiosyncrasie est donc nécessaire à la lexicalisation. De ce point de vue tant *poubelle* que *rendez-vous* et *laissez-passer* sont des unités lexicalisées car elles pos-

sèdent toutes une propriété idiosyncrasique, sémantique pour *poubelle* et syntaxique pour *rendez-vous* et *laissez-passer*. Cependant, le lexique peut également être conçu comme riche et fortement redondant. C'est la position défendue par Zwicky (1992). Celui-ci rejette la conception d'un lexique restreint aux idiosyncrasies au motif que les partisans d'une telle conception du lexique en appellent généralement au lexique mental pour affirmer que le lexique ne peut contenir que ce qui n'est déductible de rien d'autre. Or, Zwicky estime que le lexique en tant qu'objet théorique des linguistes ne correspond pas nécessairement au lexique que les locuteurs ont dans leur cerveau. Par ailleurs, justifier un lexique réduit aux idiosyncrasies en faisant appel au lexique mental, considéré comme stockant uniquement ce qui n'est pas prédictible pour des questions de mémoire, est contraire aux résultats d'expériences menées en psycholinguistique, comme le souligne Jackendoff :

« although “conceptual necessity” requires that the lexicon encode what is not predictable, it does not require that the lexicon encode *only* what is not predictable. In fact [there is] psycholinguistic evidence that even some regular plurals are lexically listed (in some form or another), casting doubt on the assumption of nonredundancy » (Jackendoff 1997, p.124)

(Baayen 2007) insiste également sur le fait que différentes expériences de psycholinguistes ont permis de montrer que le lexique mental comprend des relations beaucoup plus riches qu'une liste des idiosyncrasies. En outre, (Hohenhaus 2005) remarque que sans une conception étendue du lexique certaines distinctions ne peuvent être captées, telle que la distinction entre mots possibles et mots existants. Pour ces raisons j'adopte dans la suite une conception du lexique non réduit aux idiosyncrasies.

Par ailleurs, il est important de noter que le lexique ne contient pas uniquement les unités produites par la morphologie. En effet des unités comme *m'as-tu-vu*, *rendez-vous*, *pomme de terre*, *sot-l'y-laisse*... sont lexicalisées dans la mesure où ce sont des unités codées et disponibles en tant que telles pour les locuteurs, mais elles ne sont pas issues de règles morphologiques de formation d'unités lexicales. À l'inverse, toutes les unités produites par la morphologie ne sont pas lexicalisées. Les hapax morphologiques en sont une illustration dans la mesure où ils sont produits de manière régulière par des règles morphologiques, mais ne sont pas encore considérés comme lexicalisés.

Ainsi, dans une conception étendue du lexique, la différence entre les données (1b) et (2b) et les exemples (3b) et (5b) ne se pose pas en termes de lexicalisation, puisque *coller*, *danse*, *poubelle* et *laissez-passer* sont toutes des unités lexicalisées. En revanche, la distinction fondamentale entre *coller* et *danse* d'une part et *poubelle* et *laissez-passer* d'autre part est que les premières sont produites de façon régulière

et prédictible par la morphologie, tandis que les secondes ne le sont pas. En effet, *laissez-passer* et *rendez-vous* sont des délocutifs selon le terme de (Benveniste 1966, p.277-285). Cependant, Anscombre (1985) a montré que ces séquences ne signifient pas ‘dire « X! »’, et ne sont donc pas délocutives au sens de Benveniste, mais signifient ‘faire ce que l’on fait quand on dit « X! »’, ce qu’il appelle une délocutivité lexicale. Dans le cas de *Laissez-passer* s’ajoute en outre une métonymie qui permet de dénommer de la sorte un objet contenant le message. Les unités lexicales de ce type, de même que des unités comme *sot-l’y-laisse* ne résultent pas d’une règle morphologique dans la mesure où la morphologie dérivationnelle forme des unités lexicales à partir d’unités lexicales et non à partir de séquences discursives. Les mécanismes mis en jeu dans *laissez-passer* et *rendez-vous* ou dans *sot-l’y-laisse* sont donc très différents de ceux impliqués dans la formation de *coller* et *danse*. Quant au nom commun *poubelle*, il résulte d’un procédé sémantique permettant de désigner par métonymie les conteneurs imposés par le préfet de la Seine Eugène Poubelle, de la même façon que *macadam* désigne par métonymie le revêtement inventé par John Loudon McAdam. Ce procédé n’est donc pas morphologique mais sémantique. En outre, la relation entre nom propre et nom commun n’est pas toujours prédictible. Par exemple le nom *silhouette* vient du nom du contrôleur général des finances de Louis XV, Etienne de Silhouette, non parce que celui-ci est l’inventeur des silhouettes, mais parce que des dessins de profil incomplets représentant uniquement la forme ont été appelés dessins à la Silhouette par comparaison aux réformes inachevées de l’homme.

Ainsi, bien qu’elles soient toutes des unités lexicalisées, ce qui distingue *poubelle* et *rendez-vous* de *coller* et *danse* est que contrairement aux premières, les secondes sont le résultat de règles morphologiques : *coller* et *danse* dérivent de *colle* et *danser*, et leur relation à *colle* et *danser* est tout à fait prédictible : *coller* signifie ‘fixer avec de la colle’ de la même façon que *agrafer*, *clouer*, *visser* signifient ‘fixer avec une agrafe/un clou/une vis’ ; *danse* dénote l’action de danser, de la même façon que *marche* l’action de marcher, *embauche* l’action d’embaucher... Les unités lexicalisées telles que *poubelle*, *rendez-vous*, *laissez-passer*, *sot-l’y-laisse*... qui résultent de procédés différents et ont pour seul point commun d’être lexicalisés, ne sont donc pas en tant que tels des changements de catégorie lexicale. Ce qui a pu le laisser croire à certains linguistes est le fait que ces noms sont homophones à un nom propre, dans le cas de *poubelle*, ou à une séquence syntaxique dans les autres cas, ce qui a été interprété comme un changement de catégorie, de nom propre à nom commun, ou de séquence syntaxique à nom commun. Dans la mesure où ces données ne constituent donc pas des changements de catégorie lexicale non marqués, elles seront écartées dans la suite de chapitre.

1.1.2 Distorsion catégorielle

Vrai en (4b) et *pourquoi* en (6b) sont considérés par (Nyrop 1936), (Sokolova 1965), (Huot 2001) comme relevant du même phénomène que *danse* en (2b). Pourtant *vrai* en (4b) et *pourquoi* en (6b) ne sont pas des conversions. En effet, dans ces deux exemples, *vrai* et *pourquoi* en (4b) et (6b) apparaissent comme des noms mais, contrairement à *danse*, qui sera étudié plus loin, ils ne possèdent pas les propriétés syntaxiques typiques des noms.

- (6) a. Pourquoi Jean n'est-il pas là ?
 b. Nous aimerions connaître le pourquoi de son absence.

En effet, un nom a pour propriétés syntaxiques typiques de pouvoir être déterminé par un indéfini aussi bien que par un défini, comme le montrent les exemples (7a) et (7b) à propos du nom *motif*. Un nom peut être employé au pluriel, comme en (7c). Il peut également être modifié, soit par un adjectif comme en (7d), soit par une relative comme en (7e).

- (7) a. Nous ne connaissons pas le motif de son absence.
 b. Pour un motif qui nous échappe Jean n'est pas venu ce matin.
 c. Nous ne connaissons pas les motifs de ses diverses absences.
 d. Une panne de réveil est le motif supposé de son absence.
 e. Le motif de son absence, qui reste invérifiable, est une coupure d'électricité.

Or, *pourquoi* ne se comporte pas vis-à-vis de ces propriétés comme un nom ordinaire puisqu'il montre uniquement la capacité à être déterminé par un défini, comme en (8a). *Pourquoi* ne peut être déterminé par un indéfini, comme le montre l'exemple (8b) et il ne peut être employé au pluriel (cf. (8c)). En outre, il ne peut être modifié ni par un adjectif (cf. (8d)) ni par une relative (cf. (8e)).

- (8) a. Nous ne connaissons pas le pourquoi de son absence.
 b. *Pour un pourquoi que nous ignorons Jean n'est pas venu ce matin.
 c. *Nous ne connaissons pas les pourquoi de ses diverses absences.
 d. *Une panne de réveil est le pourquoi supposé de son absence.
 e. *Le pourquoi de son absence, qui reste invérifiable, est une coupure d'électricité.

Ces caractéristiques distinguent ainsi nettement *pourquoi* employé comme nom d'un nom comme *motif*. Les adjectifs *vrai* et *pourquoi* employés comme noms correspondent à ce que Adams (1973, p.16) et d'autres, par exemple (Cannon 1985) et

(Tournier 1980), appellent *conversion partielle* par opposition à la *conversion totale*. Adams étudie le nom *poor* dans *The poor are always with us*, et remarque que dans ce cas le nom *poor* ne présente pas la flexion attendue pour un nom. Selon elle un nom ne peut être considéré comme dérivé d'un adjectif que s'il présente les propriétés typiques d'un nom. Elle en conclut donc que dans ce cas le nom *poor* est une conversion partielle. Le point important dans l'analyse de Adams, est qu'elle insiste sur la différence de nature entre conversion totale et conversion partielle. En effet, pour elle la conversion totale est un procédé morphologique de formation d'unités lexicales, tandis que la conversion partielle est un type de comportement syntaxique (« kinds of syntactic behaviour »). Et cette différence de nature entre les deux phénomènes est visible en ce que les unités présentent, ou non, les propriétés associées à la catégorie lexicale considérée. Malheureusement, la différence de nature des deux procédés n'est pas toujours retenue par les auteurs qui reprennent les termes de *conversion partielle* et *conversion totale*.

Kerleroux (1996) considère quant à elle l'emploi nominal de *pourquoi* en (8a) comme un cas de distorsion catégorielle, terme qu'elle emprunte à (Milner 1989). L'analyse de Kerleroux s'appuie sur la distinction, faite par (Milner 1989), entre la catégorie attachée à une position syntaxique et la catégorie lexicale d'un terme. Dans un tel cadre, la distorsion catégorielle désigne la situation dans laquelle une unité relevant d'une catégorie lexicale occupe une position syntaxique de catégorie différente. Dans un syntagme nominal sans distorsion catégorielle comme *la vérité*, dont l'analyse en constituants immédiats est présentée en (9a), le nom *vérité* occupe bien la position de nom à l'intérieur du syntagme. À l'inverse, dans le syntagme *le vrai*, qui possède la même structure que *la vérité*, la position de nom n'est pas occupée par un nom mais par l'adjectif *vrai*, comme cela est illustré en (9b).

(9) a. [[la]_{det} [vérité_N]_N]_{SN}

b. [[le]_{det} [vrai_A]_N]_{SN}

La caractéristique principale de la distorsion catégorielle telle qu'elle a été définie réside dans le fait que l'unité en situation de distorsion catégorielle, comme *pourquoi* dans *le pourquoi* ou *vrai* dans *le vrai*, ne possède pas toutes les propriétés caractéristiques de la catégorie dans laquelle elle est employée. Ainsi, même si *pourquoi* est employé comme nom en (8a), les exemples (8b) à (8e) montrent que *pourquoi* ne possède pas les propriétés syntaxiques typiques d'un nom. Il en est de même pour *vrai* dans *le vrai* qui est employé comme nom dans ce syntagme, mais qui ne possède pas pour autant les propriétés typiques du nom (cf. **un vrai*, **des vrais*, **un vrai suprenant*, **un vrai qui surprend*). On peut donc affirmer qu'une unité lexicale employée comme nom mais en distorsion catégorielle n'est fondamentalement pas un

nom. La conséquence est que dans le cas de la distorsion catégorielle le changement de catégorie lexicale non marqué n'est qu'apparent puisque l'unité en question ne change pas réellement de catégorie lexicale, mais est seulement employée comme une unité d'une autre catégorie. Cette caractéristique définitoire de la distorsion catégorielle permet de distinguer le cas des exemples (1b) et (2b) des exemples (4b) et (6b). En effet, contrairement à *vrai* en (4b) et à *pourquoi* en (6b), *danse* en (2b) est un véritable nom : il peut être déterminé par un défini ou un indéfini comme le montrent les exemples (10a) et (10b), il peut être employé au pluriel comme en (10c), et peut être modifié par un adjectif (cf. (10d)) ou par une relative (cf. (10e)).

- (10) a. Paul aime la danse.
 b. Paul pratique une danse originale.
 c. Paul aime les danses folkloriques.
 d. Paul enseigne la danse contemporaine.
 e. La danse que Paul préfère est la valse.

Quant à *coller* dans l'exemple (1b), il s'agit bien d'un véritable verbe et non d'un nom employé comme verbe, puisque comme le montrent les exemples (11a) à (11d), il peut se fléchir en temps et en personnes, dimensions flexionnelles propres aux verbes en français.

- (11) a. Adam a collé les photos dans l'album.
 b. Adam collera les photos dans l'album.
 c. Adam et Anna collent les photos dans l'album.
 d. nous collons les photos dans l'album.

Aujourd'hui la pertinence d'une analyse des données (4b) et (6b) en termes de distorsion catégorielle, telle que l'a proposé (Kerleroux 1996), peut être discutée parce que la théorie des positions syntaxiques de Milner est elle-même sujette à débat. Cependant, la nature véritablement syntaxique et non lexicale du phénomène à l'œuvre dans *le vrai* et *le pourquoi*, qui avait été d'abord soulignée par (Adams 1973) à propos de la conversion partielle, puis reprise par Kerleroux dans le cadre de la distorsion catégorielle, reste vraie. Aujourd'hui les grammaires de constructions (cf. (Kay et Fillmore 1999), (Kay 2002)) analyseraient le phénomène comme un fait de construction. Une construction particulière permettrait qu'un adjectif soit déterminé par un déterminant sous des conditions particulières, notamment que l'adjectif soit au masculin singulier, et que le déterminant soit un défini. Ainsi, l'analyse peut changer, mais le fait que *vrai* et *pourquoi* dans *le vrai* et *le pourquoi* ne présentent

pas les propriétés syntaxiques des noms ordinaires reste vrai. Pour des raisons pratiques, dans la suite de ce chapitre je conserve néanmoins le terme de *distorsion catégorielle* pour désigner ce type de données.

Un autre type de données a été rapproché de la distorsion catégorielle et des données en (1) et en (2), celui de *rouge* et *bleus* dans les exemples (12).

- (12) a. Il y a des chapeaux dans la vitrine. Marie a acheté le rouge.
 b. Il y a des chapeaux dans la vitrine. Les bleus sont abîmés.

Ces exemples sont proches des cas de distorsion catégorielle dans la mesure où les adjectifs *rouge* et *bleus* en (12) semblent employés comme des noms. D'un point de vue syntaxique, Marandin (1997) a montré que ces adjectifs admettent un grand nombre de modificateurs, que ce soit un groupe prépositionnel, comme en (13a) ou (13b), un adjectif comme en (13c), ou une relative comme en (13d). En outre, ces adjectifs peuvent être employés au pluriel comme le montre l'exemple (12b).

- (13) a. Pierre porte un chapeau bleu. Marie porte le rouge de Paul.
 b. Pierre porte un chapeau bleu. Marie porte le rouge à plumes.
 c. Pierre porte un chapeau bleu. Marie porte le petit rouge.
 d. Pierre porte un chapeau bleu. Marie porte le rouge que Paul a acheté.

C'est la raison pour laquelle Marandin propose d'analyser ces adjectifs comme des noms convertis. Toutefois, une analyse par conversion n'est pas possible dans ce cas car, même s'ils possèdent plusieurs des propriétés syntaxiques typiques des noms, ces adjectifs ne les possèdent pas toutes. En particulier, ils ne sont que difficilement déterminés par un indéfini. En effet (14a) est étrange, et (14b) est très nettement préférable. De la même façon, ils sont difficilement modifiables par un adjectif. Marandin avait donné l'exemple de *Marie porte le petit bleu en plumes*, similaire à l'exemple (13c), pour illustrer leur aptitude à être modifié par un adjectif. Cependant, l'auteur reconnaît que les adjectifs de couleur et les adjectifs *petit* et *grand* forment une classe homogène d'adjectifs qui se comportent très différemment des autres à plusieurs égards. Si *rouge* est modifié par un adjectif tel que *rond*, comme en (14c), la phrase est difficilement acceptable, alors que, à titre de comparaison, (14d) ne pose pas de difficulté.

- (14) a. ?Il y a des chapeaux dans la vitrine. Marie a acheté un rouge.
 b. Il y a des chapeaux dans la vitrine. Marie en a acheté un rouge.
 c. ?Il y a des chapeaux dans la vitrine. Marie préfère le rouge rond.

d. Il y a des chapeaux dans la vitrine. Marie préfère le chapeau rond.

Les adjectifs tels que *rouge* et *bleus* dans les exemples en (12) sont donc différents des cas de distorsion catégorielle car ils présentent davantage de propriétés syntaxiques des noms ordinaires que les adjectifs en distorsion catégorielle. Cependant, comme ce sera montré dans la section suivante, ils ne peuvent pas non plus être des noms convertis car ils ne montrent pas toutes les propriétés des noms qu’ont par exemple des noms comme *motif* ou *danse*. En outre, contrairement aux convertis, ces noms ne se lexicalisent pas.

Enfin, comme l’a remarqué Marandin (1997) à la suite de Corblin (1990a,b), les adjectifs présentés en (12) ont la particularité d’être dépendants du contexte en ce qui concerne leur interprétation. En effet, *Marie préfère le rouge* n’est pas interprétable comme s’appliquant à un chapeau en dehors de tout contexte. Or, cette caractéristique les distingue nettement des distorsions catégorielles comme *le vrai*, et des résultats d’une conversion comme *coller* et *danse*, qui sont interprétables en dehors de tout contexte. Dans la mesure où les adjectifs en (12) ne sont interprétables que contextuellement, et que cette propriété les distingue radicalement des autres types de changements de catégorie lexicale non marqués étudiés, ils ne seront pas pris en compte dans la suite de cette étude.

1.1.3 Conversion

1.1.3.1 Caractérisation

Le dernier cas étudié est celui de la conversion, illustré par les exemples introductifs (1) et (2) et dont un autre exemple est présenté en (15).

(15) a. Pierre a une marque bleue sur le bras.

b. Pierre a un bleu sur le bras.

Ainsi que cela a été vu en 1.1.2, le nom *danse* possède les propriétés typiques d’un nom, comme l’ont montré les exemples (10), et le verbe *coller* les propriétés typiques d’un verbe comme l’ont montré les exemples (11). Il ne peut donc s’agir dans leur cas d’une distorsion catégorielle. De la même façon, *bleu* au sens ‘ecchymose’ en (15b) ne peut être une distorsion catégorielle comme *vrai* en (4b) puisqu’il possède bien les propriétés syntaxiques typiques d’un nom, comme le montrent les exemples en (16). Par ailleurs, il est notable que *bleu* dans ces exemples est très différent de *bleu* dans l’exemple (12), tant du point de vue des propriétés syntaxiques que du point de vue de son interprétation qui n’est pas dépendante du contexte. Cela justifie

l'idée avancée plus haut que, contrairement à ce que propose (Marandin 1997), les adjectifs du type de ceux présentés en (12) ne doivent pas être considérés comme des cas de conversion.

- (16) a. Le bleu sur mon bras commence à s'estomper.
 b. J'ai un bleu sur le bras.
 c. J'ai des bleus sur les jambes.
 d. Le gros bleu sur mon bras commence à s'estomper.
 e. Le bleu que je m'étais fait sur le bras commence à s'estomper.

Qu'il soit un verbe converti d'un nom comme *coller*, un nom converti d'un verbe comme *danse*, ou un nom converti d'un adjectif comme *bleu*, un convert possède donc les propriétés syntaxiques typiques associées à la catégorie lexicale dans laquelle il est converti, ce qui le distingue de la distorsion catégorielle.

La conversion peut ainsi être définie comme un procédé régulier formant des unités lexicales munies des propriétés syntaxiques typiques liées à la catégorie lexicale dans laquelle elles sont converties, et dont la forme et le sens sont prédictibles, bien que le sens puisse changer par la suite en se lexicalisant. Cette définition ainsi que les observations faites dans l'introduction de ce chapitre à propos des changements de catégorie lexicale non marqués permettent de caractériser provisoirement la conversion de la façon suivante :

Définition 1 : Conversion (version provisoire)

La conversion est un procédé régulier permettant de former des unités lexicales, et caractérisé par les propriétés suivantes :

- a. les unités lexicales formées par conversion sont munies des propriétés syntaxiques typiques associées à la catégorie lexicale dans laquelle elles sont converties
- b. la forme et le sens de l'unité lexicale convertie sont prédictibles
- c. la forme de l'unité lexicale convertie est phonologiquement identique à celle de l'unité lexicale servant de base
- d. la catégorie lexicale de l'unité lexicale convertie est différente de la catégorie de l'unité lexicale servant de base

1.1.3.2 Les types de conversions en français

La conversion ainsi définie ne s'applique qu'aux noms, verbes et adjectifs en français. Six rapports catégoriels sont donc possibles : nom>adjectif, nom>verbe,

adjectif>nom, adjectif>verbe, verbe>nom et verbe>adjectif. Cependant Kerleroux (1999) et Namer (2009) ont affirmé que le rapport verbe>adjectif n'est pas réalisé en français, ramenant à cinq les types de conversions existants en français. Ceux-ci sont présentées en (17) :

- (17) nom > adjectif : *orange_N*>*orange_A*, *rose_N*>*rose_A*
 nom > verbe : *colle*>*coller*, *fouine*>*fouiner*
 adjectif > nom : *bleu_A*>*bleu_N*, *calme_A*>*calme_N*
 adjectif > verbe : *fixe*>*fixer*, *rouge*>*rougir*
 verbe > nom : *marcher*>*marche*, *oublier*>*oubli*

Les adjectifs issus de participes passés comme ceux présentés en (18) ne sont généralement pas considérés comme des cas de conversion.

- (18) *blessé_{PTPST}*>*blessé_A*, *ralentir_{PTPST}*>*ralenti_A*, *disparu_{PTPST}*>*disparu_A*

Cependant il semble qu'ils pourraient être considérés comme des convertis. (Namer 2009) ne traite pas ce type de données. Kerleroux (1999), quant à elle, ne dit pas explicitement de quelle façon elle traite ces adjectifs mais dans la mesure où ils sont exclus des cas de conversion qu'elle discute cela laisse supposer qu'elle les considère comme des suffixés. Or, pour de tels adjectifs, l'analyse par suffixation rencontre une difficulté, notamment dans la détermination du ou des suffixe(s). En effet, dans le cas des adjectifs issus de participes passés il est impossible de trouver un suffixe commun à *blessé*, *ralenti*, *disparu*, *découvert*... D'autre part, la forme phonologique de ces adjectifs est toujours identique au participe passé du verbe. Les adjectifs en (18) pourraient donc être analysés comme des adjectifs convertis à partir du participe passé du verbe. Cependant, si ces adjectifs sont analysés comme des conversions, ils sont alors convertis à partir d'une forme fléchie du verbe, la forme du participe passé. En cela ils sont très différents des conversions présentées en (17) qui ne sont pas réalisées sur une forme fléchie des unités lexicales, mais sur leur radical. Le radical (*stem* en anglais) d'une unité lexicale est souvent défini comme ce qui reste lorsque les marques flexionnelles sont supprimées (cf. (Matthews 1972, p.165 n.4)). Cependant, parce que sa définition est plus précise, je préfère suivre Aronoff (1994, p.39) qui définit le radical comme le domaine phonologique auquel s'applique une règle morphologique, que celle-ci soit affixale ou non. Ainsi, dans le cas de la conversion verbe>nom comme *marcher*>*marche* ou *danser*>*danse*, le nom dérivé est identique au radical du verbe base.

Le fait que, en français, la morphologie dérivationnelle puisse former des unités lexicales à partir de formes fléchies et non à partir de radicaux fait débat. Pour le néerlandais, Booij (1996) soutient qu'un certain type de formes fléchies peuvent

alimenter la dérivation, en particulier la composition nom-nom et les suffixations en *-dom* et en *-achtig*. Booij distingue pour cela deux types de flexion : la flexion contextuelle, qui est déclenchée par le contexte syntaxique (comme l'accord du verbe avec son sujet), et la flexion inhérente, ou non contextuelle, qui ne dépend pas du contexte syntaxique mais constitue une propriété lexicale, comme le genre des noms, ou est choisie par le locuteur pour des raisons sémantiques, comme le nombre pour les noms ou le temps pour les verbes. Or, selon Booij, les cas de flexion inhérente offrent prise à la morphologie constructionnelle dans certaines langues comme le néerlandais ou le hongrois, comme cela sera vu plus en détail dans le chapitre 2, section 2.2.2. L'infinitif et les formes participiales du verbe étant des formes de flexion inhérente, il est donc possible que de telles formes fléchies constituent la base d'une conversion.

D'après l'examen des données en (17) et en (18), il semble donc qu'il faille distinguer deux types de conversion en français : les conversions à partir d'une forme fléchie, comme en (18), et les conversions à partir d'un radical, comme en (17). Ceci ramènerait à six les rapports catégoriels possibles pour la conversion en français.

Les adjectifs issus de participes présents comme ceux présentés en (19), de la même façon que les adjectifs issus de participes passés, ne sont généralement pas considérés comme des conversions.

(19) $collant_{PTPRS} > collant_A$, $hydratant_{PTPRS} > hydratant_A$

Comme pour les adjectifs en (18) il est possible de les analyser comme des conversions à partir d'une forme fléchie du verbe, la forme du participe présent. Cependant, contrairement aux adjectifs en (18), les adjectifs en (19) peuvent également être analysés comme des suffixés, dérivés du verbe au moyen du suffixe *-ant*. En outre, l'adjectif *savant* dans *un homme savant* semble constituer un argument en faveur d'une analyse par suffixation et non par conversion. En effet, dans ce cas l'adjectif n'est pas identique au participe présent du verbe puisque celui-ci est *sachant* et non *savant*. Pour maintenir une analyse des adjectifs en (19) par conversion à partir d'une forme fléchie du verbe, il faut donc considérer *savant* comme une exception. En revanche, pour ne pas traiter *savant* comme une exception, il faut alors considérer que les adjectifs en (19) sont des suffixés formés par suffixation de *-ant* au radical du verbe. Cette solution permet de rendre compte de *savant* qui serait suffixé en *-ant* à partir du radical *sav-* du verbe. La question du statut des adjectifs en (19) doit encore être discutée. Cependant, dans l'immédiat il semble préférable de les analyser comme des suffixés plutôt que comme des convertis.

En ce qui concerne le rapport catégoriel verbe > nom, il convient de s'arrêter sur les données présentées en (20).

(20) $arrivée_{PTPST} > arrivée_N$, $défilé_{PTPST} > défilé_N$, $sortie_{PTPST} > sortie_N$, $venue_{PTPST} > venue_N$

Ces noms sont généralement traités par les grammaires comme des participes passés substantivés, comme chez Nyrop (1936, 325). Ils sont effectivement identiques au participe passé du verbe. Il est donc possible de les considérer comme des conversions sur une forme fléchie du verbe, de la même façon que cela a été proposé pour les adjectifs en (18). Ce point sera traité plus en détail dans le chapitre 2 section 2.2.2.

Enfin, les données en (21) soulèvent d'autres difficultés.

(21) a. $dîner_V > dîner_N$, $rire_V > rire_N$, $sourire_V > sourire_N$
 b. $commander_V > commandant_N$, $suppléer_V > suppléant_N$

Les noms en (21a) correspondent à ce que les grammaires traditionnelles appellent des infinitifs substantivés, dont on peut se demander s'ils constituent des cas de conversion ou non. Tournier (1980) considère que les infinitifs substantivés sont les seuls cas de conversion entre verbe et nom en français, parce que ce sont les seuls cas où le nom est identique au verbe. Toutefois Tournier ne distingue pas entre la conversion à partir d'une forme fléchie et la conversion à partir d'un radical, ce qui l'empêche de prendre en compte les données en (17). Si au contraire ces deux types de conversions sont distingués les noms en (21a) peuvent alors être considérés comme des conversions à partir d'une forme fléchie du verbe, celle de l'infinitif. Ces noms possèdent en effet les propriétés syntaxiques typiques des noms déjà évoquées en 1.1.2, à savoir la possibilité d'être déterminés par un défini ou un indéfini, d'être employés au pluriel, et d'être modifiés par un adjectif ou une relative. Ce ne sont donc pas des cas de distorsion catégorielle. Cependant, Kerleroux (1996) considère que les infinitifs substantivés qui sont de vrais noms, comme ceux présentés en (21a), ne relèvent pas de la conversion mais sont des distorsions catégorielles qui se sont lexicalisées. Selon elle, en effet, seuls quelques dizaines de noms issus de l'infinitif sont de véritables noms, de sorte que les exemples en (21a) ne peuvent résulter d'un procédé morphologique régulier. En outre, il n'existe pas de règle morphologique permettant de construire un nom à partir de l'infinitif d'un verbe qui soit synchroniquement disponible, selon le terme de (Corbin 1987), c'est-à-dire apte à former de nouvelles unités. Les autres cas d'infinitif substantivé comme *habiter* dans *l'espace requiert l'habiter* (exemple repris de (Kerleroux 1996)) sont selon Kerleroux des cas de distorsion catégorielle dans la mesure où ils ne présentent pas les propriétés caractéristiques des noms. Ainsi les infinitifs substantivés ne sont pas des cas de conversion verbe > nom, et les quelques véritables noms dérivés de l'infinitif du verbe, comme ceux présentés en (21a) doivent être considérés comme des lexicalisations, non reliées au verbe par une règle de conversion.

Les noms en (21b), quant à eux, soulèvent la même difficulté que les adjectifs présentés en (19), c'est-à-dire celle de déterminer s'il s'agit de noms convertis ou suffixés. En outre, ils présentent une difficulté supplémentaire en ceci qu'il s'agit de déterminer s'ils dérivent directement du verbe (par conversion ou par suffixation) ou s'ils dérivent par conversion d'un adjectif lui-même dérivé du verbe. Cet adjectif pouvant par ailleurs être dérivé du verbe par conversion ou par suffixation. Dans la mesure où il a semblé préférable d'analyser les adjectifs en (19) comme des suffixés en *-ant*, les noms en (21b) peuvent être considérés soit comme des dérivés du verbe par suffixation en *-ant*, soit comme des convertis de l'adjectif dérivé du verbe par suffixation en *-ant*. Cette question dépasse le cadre de cette analyse, mais il semble néanmoins qu'on puisse considérer que les noms en (21b) ne sont pas des conversions de verbe à nom.

Enfin, il convient de mentionner également certains adjectifs, comme ceux présentés en (22), qui semblent parfois employés comme adverbes.

- (22) *bas* (*parler bas*), *bref* (*parler bref*), *chaud* (*tenir chaud*), *cher* (*payer cher*), *court* (*couper court*), *double* (*voir double*), *droit* (*marcher droit*), *dru* (*pousser dru*), *dur* (*frapper dur*), *faux* (*chanter faux*), *ferme* (*discuter ferme*), *fort* (*frapper fort*), *haut* (*parler haut*), *juste* (*penser juste*), *net* (*couper net*), *pareil* (*penser pareil*), *petit* (*écrire petit*), *vrai* (*parler vrai*)

Ces cas pourraient être considérés comme des conversions d'adjectif à adverbe. Toutefois, Abeillé et Godard (2004) ont montré que ces adjectifs modifieurs de verbes, comme *bas* en (23a), ne possèdent pas les propriétés syntaxiques typiques des adverbes : ils ne peuvent apparaître entre l'auxiliaire et le participe passé (cf. (23b)), ils ne peuvent être ajoutés à gauche du verbe à l'infinitif (cf. (23c)), et ils ne peuvent être ajoutés d'une phrase (cf. (23d)).

- (23) a. *Paul a parlé bas afin de ne pas réveiller Marie.*
 b. **Paul a bas parlé afin de ne pas réveiller Marie.*
 c. **Il faudrait lui demander de bas parler afin de ne pas réveiller Marie.*
 d. **Bas, il faudrait que Paul parle afin de ne pas réveiller Marie.*

Ainsi les adjectifs modifieurs de verbes en (22) ne sauraient être des cas de conversion dans la mesure où les adverbes qui seraient ainsi formés ne possèdent pas les propriétés syntaxiques typiques des adverbes. Les emplois adverbiaux de ces adjectifs ne sont disponibles que dans certaines constructions.

En conclusion, différents types de conversions ont été établies pour le français : les conversions à partir d'une forme fléchie, comme *blessé* ou *arrivée*, et les conversions à partir d'un radical, comme *marche* ou *oubli*. Les différentes conversions observées en français en fonction des rapports catégoriels impliqués sont résumées dans le tableau 1.1.

Output \ Input	Nom	Adjectif	Verbe
Nom		<i>orange_N</i> > <i>orange_A</i> <i>rose_N</i> > <i>rose_A</i>	<i>colle</i> > <i>coller</i> <i>fouine</i> > <i>fouiner</i>
Adjectif	<i>bleu_A</i> > <i>bleu_N</i> <i>calme_A</i> > <i>calme_N</i>		<i>fixe</i> > <i>fixer</i> <i>rouge</i> > <i>rougir</i>
Verbe	<i>marcher</i> > <i>marche</i> <i>oublier</i> > <i>oubli</i> <i>arriver</i> > <i>arrivée</i>	<i>blessar</i> > <i>blessé</i> <i>ralentir</i> > <i>ralenti</i>	

TABLE 1.1 – Les différentes conversions en français selon les rapports catégoriels mis en jeu

La conversion telle qu'elle a été présentée dans la définition 1 est nécessairement transcatégorielle, conformément au point (d.) de la définition. Cependant cette caractérisation de la conversion n'est pas toujours partagée. Bauer (1983), par exemple, qui définit la conversion comme un changement de « form class » (le terme de *classe* étant volontairement ambigu) dit de la conversion que :

« The most obvious cases are those where the change of form class is not a major one (such as from noun to verb or adjective to noun) but a change from one type of noun to another or one type of verb to another. » (Bauer 1983, p.227)

Il considère ainsi comme une conversion le changement d'emploi d'un nom non comptable comme *thé* en nom comptable comme dans *j'ai bu deux thé*s. Cependant une telle définition de la conversion n'est pas tenable car ce type d'alternance comptable/non comptable relève de la polysémie régulière des noms, et non d'un procédé morphologique.

Mel'čuk (1996), également, définit la conversion de façon plus large que nécessairement transcatégorielle :

« La conversion est une opération touchant le syntactique du signe de départ »
(Mel'čuk 1996, p.309)

Chez Mel'čuk le syntactique subsume ce qu'il appelle le syntactique externe, qui relève de la combinatoire syntaxique des unités lexicales, et ce qu'il appelle le

syntactique interne, qui relève de leur combinatoire morphologique. Ainsi, Mel'čuk considère comme une conversion valencielle les alternances causatif/incohatif d'un verbe comme *cuire* dans *Pierre cuit le poulet/le poulet cuit*. Mais considérer ce type d'alterance comme une conversion est contestable car les alternances de valence prennent en compte la construction du verbe dans son entier, c'est-à-dire le verbe et ses arguments. Or, la conversion telle qu'elle a été définie précédemment ne s'applique qu'à une unité lexicale et non à une construction. Les conversions concernant le syntactique interne sont quant à elles les conversions de classes flexionnelles qui touchent le genre des noms. En espagnol il est en effet possible de construire un nom masculin désignant un agent à partir d'un nom féminin désignant une activité : *la policía* 'police' > *el policía* 'policier'. Pour intégrer ce type de phénomène dans le domaine de la conversion il faudrait redéfinir la conversion comme un procédé modifiant les propriétés inhérentes des unités lexicales. La catégorie lexicale et le genre étant des propriétés inhérentes des unités lexicales cela permettrait de rendre compte des conversions touchant la catégorie lexicale et des conversions concernant le genre des noms. En outre, dans la mesure où toutes les langues ne présentent pas de distinction de genre pour les noms alors qu'elles présentent toutes des catégories lexicales, cela pourrait expliquer que la conversion flexionnelle est plus rare que la conversion catégorielle. Cependant, une redéfinition de la conversion comme un procédé touchant les propriétés inhérentes des unités lexicales rencontre des difficultés car cela permettrait d'intégrer les alternances de valence d'un verbe dans le cadre de la conversion. En effet, dans la mesure où la valence d'un verbe est une propriété lexicale propre à chaque verbe, donc une propriété inhérente de l'unité lexicale, elle pourrait être concernée par la conversion. Or, comme cela a été dit plus haut, il n'est pas souhaitable de considérer les alternances de valence comme des conversions. Cette question des changements de classes flexionnelles en espagnol est donc loin d'être triviale, et traiter correctement cette question nécessiterait un examen beaucoup plus approfondi que ce qui a été fait ici. Dans la mesure où cette thèse est consacrée aux rapports catégoriels nom/verbe en français, je m'en tiendrai pour l'heure à une définition de la conversion comme un procédé transcatégoriel.

1.2 Analyses existantes de la conversion

La plupart des études portant sur la conversion ne distinguent pas entre la conversion proprement dite, certaines unités lexicalisées et les cas de distorsion catégorielle. Ainsi, (Nyrop 1936) confond les conversions et les distorsions catégorielles. (Sokolova 1965), (Arrivé et al. 1986), (Huot 2001), mais aussi (Crocco-Galès 1990) et plus récemment (Kiefer 2005) et (Bauer 2005) mélangent les trois types de données

présentés dans les sections précédentes. À la confusion des données prises en compte s'ajoute en outre une terminologie variée.

1.2.1 Problème de terminologie

La conversion telle qu'elle a été définie en 1.1.3 a reçu de nombreux noms. En français, la conversion est parfois appelée *dérivation régressive* pour référer aux noms déverbaux sans affixes tels que *marche* ou *oubli*. C'est le terme employé par Nyrop (1936) et, plus récemment, par certains manuels contemporains comme celui de Gardes-Tamine (1990). Mais le terme qui a eu et a toujours le plus de succès en français pour désigner la conversion est celui de *dérivation impropre*. La conversion est appelée ainsi par opposition à la dérivation *propre*, qui est suffixale. Forgé au 19^e siècle par Diez (1877), repris par Darmesteter (1877) puis Nyrop (1936), ce terme est encore employé dans la plupart des ouvrages actuels y compris les grammaires de consultation comme *Le bon usage* (Grevisse 1969), et les manuels de morphologie ou de linguistique destinés aux étudiants, comme *La grammaire d'aujourd'hui* (Arrivé et al. 1986), le manuel de Gardes-Tamine (1990) ou celui de Huot (2001). En outre, il est notable que le terme est employé de façon peu précise, les différentes définitions de la dérivation impropre, comme celles de Darmesteter ou de Nyrop, mais aussi celles de (Arrivé et al. 1986), (Gardes-Tamine 1990) ou (Huot 2001) ne se recouvrant pas toujours.

Les notions de *suffixe zéro* (ou *morphème zéro*) et *suffixation zéro* (*zero suffix*, *zero morpheme* et *zero suffixation* en anglais), ont été en premier lieu développées par la linguistique structurale afin d'aligner l'analyse des phénomènes non marqués sur celle des phénomènes marqués par l'ajout d'un morphème. Ces notions sont de ce fait largement employées dans le cadre de la morphologie morphématique et concaténative comme chez (Nida 1949), (Gruaz 1987, 1988), ou encore (Rey-Debove 1984, 2001). Mais également en grammaire générative, par exemple chez (Dubois 1962), (Guilbert 1974, 1975).

En anglais le terme de *functional shift*, ou changement fonctionnel, est aussi employé, par exemple chez (Cannon 1985) ou (Farrell 2001).

Enfin, le terme de *conversion*, dû à (Sweet 1900), n'est pas utilisé de manière plus précise que les termes précédents, et il est en outre employé dans le cadre de traitements très différents, comme chez (Sokolova 1965) ou (Tournier 1980) en français, (Kruisinga 1927), (Lieber 1981), (Bauer 1983), (Crocco-Galèas 1990) ou (Dirven 1999) en anglais. Cependant, chez les morphologues français c'est le terme utilisé par (Corbin 1987) dans le cadre d'un traitement véritablement morphologique du procédé. C'est également celui utilisé dans le cadre d'une morphologie lexématique comme chez (Fradin 2003b) ou Kerleroux dans ses différents travaux consacrés au

procédé (notamment (Kerleroux 1991a, 1996, 1999)). C'est pourquoi c'est le terme de *conversion* qui a été retenu dans cette étude pour référer à ce procédé particulier de formation d'unités lexicales.

Outre les dénominations variées, la conversion a également été l'objet d'analyses très différentes. Elle est parfois considérée comme un phénomène d'ordre syntaxique ou sémantique, et non comme un procédé morphologique de formation d'unités lexicales. En outre, même dans les traitements morphologiques de la conversion les analyses sont diverses.

1.2.2 Analyse syntaxique

Parmi les études sur la conversion, un certain nombre d'entre elles considèrent la conversion comme un procédé syntaxique plutôt que morphologique. C'est le cas par exemple de l'étude de Barbaud (1994) pour qui la morphologie est la syntaxe des mots. De la même façon, Huot (2001) considère que le phénomène est d'ordre syntaxique :

« Il n'est pas davantage besoin de "règles" morphologiques particulières, et incertaines, là où l'on peut rendre compte des données observables par un fonctionnement syntaxique fondamental » Huot (2001, p.146)

Dans un cadre différent, Farrell (2001) fait également de la conversion un phénomène de syntaxe et non de morphologie. Il considère en effet, dans le cadre de la grammaire cognitive défini par (Langacker 1987, 1991), que les entrées lexicales possèdent une structure conceptuelle sous-spécifiée pour la catégorie syntaxique, et que les mots acquièrent leur catégorie selon la position syntaxique dans laquelle ils sont insérés.

Ainsi, tant Huot que Farrell nient l'existence d'une dérivation entre deux unités lexicales dans le cas des conversions. Dans les deux approches, s'il existe des mots homonymes c'est uniquement un fait de la syntaxe, qui permet à une même unité de s'insérer dans deux contextes syntaxiques différents. Pourtant une telle analyse de la conversion rencontre des difficultés. En effet elle présuppose qu'une unité lexicale n'obtient sa catégorie que par le contexte syntaxique dans lequel elle est insérée. Or, comme cela a été vu au sujet de la distorsion catégorielle en 1.1.2, si la catégorie lexicale d'une unité peut sembler être conditionnée par le contexte, l'unité lexicale ne présente alors pas toutes les propriétés syntaxiques typiques de cette catégorie. À l'inverse, comme cela a été montré pour la conversion en 1.1.3, une unité lexicale convertie possède les propriétés syntaxiques typiques de la catégorie dans laquelle elle est convertie. Une illustration incontestable de ce fait est fournie par les verbes

impliqués dans une conversion, qu'ils servent de base ou qu'ils soient convertis. En effet, lorsqu'un verbe est la base d'une conversion nominale, comme pour *marcher* > *marche*, le nom converti ne se fléchit pas comme un verbe, mais comme un nom. À l'inverse, lorsqu'un verbe est converti, à partir d'un nom comme *clou* > *clouer* ou d'un adjectif comme *fixe* > *fixer*, il se fléchit entièrement comme un verbe, et non comme un nom ou un adjectif. Enfin, l'analyse syntaxique de la conversion est difficile car elle ne permet pas la lexicalisation. Or, les unités lexicales converties peuvent être lexicalisées, même si elles ne le sont pas toujours.

Ainsi la conversion ne saurait donc être réduite à un procédé syntaxique puisqu'elle confère des propriétés que la syntaxe seule ne peut conférer.

1.2.3 Analyse sémantique

D'autres linguistes et grammairiens considèrent au contraire que les convertis ressortissent à la sémantique. Ainsi Nyrop qui parle de *dérivation impropre* :

« Comme la dérivation impropre ne change pas la forme des mots et qu'elle repose exclusivement sur la nouvelle fonction attribuée à un mot déjà existant, elle ressort [*sic*] peut-être plutôt de la sémantique » Nyrop (1936, p.314)

Et Grevisse également :

« La dérivation peut sans rien changer à l'apparence externe des mots leur attribuer des fonctions nouvelles. [...] La dérivation impropre, selon la définition qu'on vient d'en donner, ressortit en réalité à l'évolution de la signification des mots ou sémantique » Grevisse (1969, §119-120)

Sokolova (1965), bien qu'utilisant le terme *conversion*, considère également que la conversion relève de la sémantique :

« Nous proposons ici de présenter quelques observations sur la conversion en tant que modalité de la "formation sémantique des mots" » Sokolova (1965, p.51)

D'un tout autre point de vue, Crocco-Galès (1990) considère la conversion comme une métaphore morphologique au prétexte que la forme du dérivé est la même que la forme de la base et que son sens est inattendu, bien qu'intreprétable, comme lors d'une métaphore rhétorique. Dirven (1999), quant à lui, voit la conversion comme un procédé consistant à utiliser un participant saillant d'un événement pour désigner, par métonymie, l'événement lui-même. Il donne ainsi l'exemple du verbe anglais *clean* 'nettoyer' converti depuis l'adjectif *clean* 'propre' : *clean*_A dénote l'état résultant du procès dénoté par le verbe, et comme cet état résultant est l'élément saillant

de l'événement entier, le mot est utilisé pour désigner l'événement tout entier. Il y a donc selon lui une métonymie dans ce cas puisque l'état résultant finit par dénoter l'événement lui-même. À la suite de Dirven, (Schönefeld 2005) considère également la conversion comme un procédé sémantique, mais d'un type particulier puisqu'il entraîne un changement de catégorie lexicale :

« new senses of a lexical item are produced by semantic transfer, by metonymy, with the new sense being associated with a different type of word-class. »
(Schönefeld 2005, p.140)

Ces différents auteurs traitent donc les convertis comme étant le fait d'opérations sémantiques. Or, il existe au moins deux types d'arguments contre une analyse sémantique de la conversion.

Le premier argument contre une analyse sémantique des convertis tient à la définition-même de la conversion telle qu'elle a été présentée en 1.1.3, notamment en ce qui concerne les catégories lexicales mises en jeu. En effet, la conversion a été définie comme nécessairement transcatégorielle. Or, lors d'un changement de sens par métaphore, comme dans l'exemple en (24a) ci-dessous, il est remarquable qu'il n'y a aucun changement de catégorie lexicale : *bec* au sens propre est un nom et *bec* au sens figuré est toujours un nom ; au contraire, lors d'une conversion comme en (24b) les catégories lexicales des deux unités sont nécessairement différentes : *rose* est un nom dans *une belle rose* et *rose* est un adjectif dans *un chapeau rose*.

- (24) a. le bec_N d'un oiseau > le bec_N d'une théière
b. une belle rose_N > un chapeau rose_A

Le second argument contre une analyse sémantique, en dehors de l'aspect transcatégoriel ou non de la conversion, est que la conversion n'implique pas toujours une métaphore ou une métonymie. Les exemples en (25) illustrent la différence entre métaphore et conversion : en (25a) est illustré le sens propre de *plume*, celui d'appendice tégumentaire des oiseaux ; en (25b) un sens métaphorique qui se fonde sur une propriété saillante de la plume : sa légèreté ; et en (25c) une conversion. Or, il apparaît très clairement qu'il n'y a aucun sens métaphorique dans (25c) : plumer un poulet c'est bien lui retirer physiquement toutes les plumes, sans aucune métaphore.

- (25) a. Les plumes des perroquets sont très colorées.
b. Cette fille est une vraie plume, si on souffle dessus elle s'envole.
c. Il faut plumer le poulet avant de le faire cuire.

Les exemples en (26) illustrent quant à eux la différence entre métonymie et conversion : (26a) présente *poêle* dans son sens propre, c'est-à-dire dénotant un

ustensile de cuisine ; (26b) présente un sens métonymique de *poêle* fondé sur une relation de contenant à contenu ; enfin, (26c) illustre une conversion de nom à verbe. Là non plus il n’y a ni métonymie ni autre trope : poêler des tomates c’est les faire cuire à la poêle.

- (26) a. Jean nettoie la poêle.
 b. Marie a mangé toute la poêle de champignons.
 c. Paul a poêlé les tomates avec de l’ail.

Ce qui oppose donc la conversion aux procédés sémantiques de changement de sens c’est que, de manière prototypique, la conversion n’est pas fondée sur un emploi figuré de l’unité lexicale de base, et que le sens du dérivé est compositionnel par rapport au sens propre de la base. Il arrive qu’un verbe convert présente un sens figuré par rapport à son nom base, comme dans les exemples en (27). Ces exemples sont néanmoins assez différents les uns des autres. En effet, dans l’exemple (27a) la métaphore a lieu avant la conversion : une fourche est un objet dont la forme évoque l’instrument, et *fourcher* c’est former des fourches au sens de la forme et non au sens de l’instrument. En (27b), au contraire, la métaphore a lieu après la conversion car cloîtrer quelqu’un c’est d’abord l’enfermer dans un cloître. Enfin, dans l’exemple (27c) la métaphore a lieu lors de la conversion. En effet *télescoper* signifie ‘s’emboîter les uns dans les autres comme les parties d’un télescope’, or il n’y a pas de métaphore sur le nom *télescope* qui désignerait ce mouvement, pas plus qu’il n’y a de métaphore sur le verbe dérivé qui permettrait d’obtenir ce sens-là à partir du sens ‘utiliser un télescope’ dans une phrase comme **Jean a télescopé Saturne*.

- (27) a. Marie a les cheveux qui fourchent.
 b. Jean a cloîtré Marie dans sa chambre.
 c. Trois voitures se sont télescopées au croisement.

Il arrive donc qu’une unité lexicale convertie montre des effets de sens figurés par rapport au sens de sa base, mais cela n’est pas nécessaire à la conversion. En outre la conversion ne se distingue pas de la dérivation affixale sur ce point. En effet, Corbin et al. (1993) ont montré que des opérations sémantiques telles que la métaphore ou la métonymie pouvaient intervenir avant, pendant ou après la dérivation. Ainsi *lunettes* est un exemple de dérivation après métaphore sur *lune* dans la mesure où les lunettes reproduisent en plus petit la forme de la lune. À l’inverse, *emprisonner* dans *Jean a emprisonné le chat dans la cave* montre une métaphore postérieure à la dérivation et très semblable à *cloîtrer* en (27b). Enfin, comme l’ont montré Corbin et al. (1993), le sens métaphorique de *éléphantique* dans *une œuvre éléphantique* est produit par la

suffixation en *-esque*. Ainsi, trope et dérivation sont deux phénomènes indépendants. Et la conversion se comporte à cet égard de la même façon que la dérivation affixale.

Par ailleurs, la différence entre les tropes et la conversion est également indépendante du problème de la lexicalisation des unités. En effet, il y a des tropes qui se lexicalisent comme *tennis* en (28a) qui désigne par métonymie des chaussures utilisées pour jouer au tennis. Et des tropes qui ne se lexicalisent pas, comme *sandwich au jambon* en (28b) qui réfère par métonymie à la personne ayant commandé un sandwich au jambon. Dans ce dernier cas la métonymie ne fonctionne que dans un contexte particulier, celui de la restauration, et l'interprétation est très dépendante du contexte.

(28) a. J'ai acheté de nouvelles tennis.

b. Le sandwich au jambon est parti sans payer.

Parallèlement il y a des conversions lexicalisées comme *agrafer* en (29a), et des conversions non lexicalisées comme *alcootester* dans l'exemple (29b) trouvé sur la toile.

(29) a. J'ai agrafé l'affiche sur la porte.

b. Avant de prendre le volant, alcootestez-vous en ligne

<http://www.preventionalcool.com/index.php?/alcool-a-route/comment-evaluer-son-alcoolemie/>

Les exemples (25) à (29) montrent donc que la conversion ne saurait être réduite à un trope dans la mesure où elle est généralement non corrélée à un trope et, lorsqu'elle l'est, celui-ci peut avoir lieu avant, pendant, ou après la conversion. En outre elle ne peut correspondre à un trope qui se serait lexicalisé puisque les exemples (28) et (29) ont montré que lexicalisation, conversion et trope sont trois phénomènes indépendants.

Ainsi la conversion ne saurait être réduite à un seul procédé sémantique de changement de sens. D'une part parce que deux unités lexicales en relation de conversion appartiennent nécessairement à des catégories lexicales différentes selon la définition 1, tandis que les tropes ne touchent jamais aux catégories lexicales. D'autre part parce que la conversion n'implique par toujours de trope, et, quand il y en a, les mécanismes sont les mêmes qu'avec les procédés affixaux.

1.2.4 Analyse morphologique

La plupart des analyses morphologiques de la conversion réfèrent soit à la notion de morphème zéro, que ce soit dans un cadre structuraliste ou générativiste, soit à la sous-spécification catégorielle des unités lexicales, généralement dans le cadre de la Morphologie Distribuée. Le but de cette section est de montrer qu’aucun de ces deux types d’analyse n’est adéquat pour le traitement morphologique de la conversion.

1.2.4.1 Analyse par un morphème zéro

Le morphème est généralement défini comme la plus petite unité significative, ou porteuse de sens, dans une langue (cf. Bloomfield (1933, p.61), Hockett (1958, p.123), Martinet (1965, p.15), qui appelle les morphèmes des *monèmes*). Le fait qu’un morphème soit une unité significative ne fait pas consensus et certains, comme Harris (1951, p.156 sq.), Gleason (1955, p.52) ou Lyons (1968, p.181), préfèrent définir le morphème comme l’unité minimale de l’analyse grammaticale, ce qui n’implique pas qu’elle soit significative.

En linguistique structurale, la postulation d’un morphème zéro est basée sur la comparaison avec les cas marqués par un exposant au sein d’un paradigme flexionnel. Dans la conjugaison du français, par exemple, l’observation des marques flexionnelles /*ɔ̃*/ et /*e*/ pour les première et deuxième personnes du pluriel au présent conduit à postuler un élément zéro pour les autres personnes, comme cela est présenté en (30). La postulation de morphèmes zéros permet ainsi de conserver la même structure pour tout le paradigme.

(30)		<i>laver</i>		<i>marcher</i>
	1 sg	lav - \emptyset		maʁʃ - \emptyset
	2 sg	lav - \emptyset		maʁʃ - \emptyset
	3 sg	lav - \emptyset		maʁʃ - \emptyset
	1 pl	lav - <i>ɔ̃</i>		maʁʃ - <i>ɔ̃</i>
	2 pl	lav - <i>e</i>		maʁʃ - <i>e</i>
	3 pl	lav - \emptyset		maʁʃ - \emptyset

C’est d’ailleurs sur la base de la comparaison entre *maʁʃ* (*marche*) et *maʁʃɔ̃* (*marchons*) que Saussure (1916, p.254) introduit le terme de *désinence zéro* pour le cas de *maʁʃ*. L’autre exemple qu’il analyse est celui du nom tchèque *žena* ‘femme’, qui a pour accusatif singulier la forme *ženu*, pour nominatif pluriel la forme *ženy*, et pour génitif pluriel la forme *žen*. Selon lui, dans le cas du nom *žena* le génitif pluriel a pour exposant zéro. Saussure a donc postulé une désinence zéro pour des raisons structurales, afin de conserver la même structure “radical+désinence” pour tout le

paradigme, qu'il s'agisse des verbes en français ou des noms en tchèque. Bloomfield (1914, p154) propose, pour les mêmes raisons, d'analyser *sing* comme possédant un affixe zéro, par comparaison avec *sings* qui contient le suffixe *-s*. Chomsky (1957), qui se base sur l'analyse structuraliste, reprend également la notion de morphème zéro pour analyser les noms singuliers et les verbes pluriels en anglais. Il propose ainsi les deux règles en (31) pour rendre compte du singulier et du pluriel des noms (Chomsky 1957, p29).

(31) a. $SN_{sg} \rightarrow Det + N + \emptyset$

b. $SN_{pl} \rightarrow Det + N + s$

La postulation de morphèmes zéros était donc au départ essentiellement due à la volonté de conserver la même structure pour décrire les phénomènes flexionnels. Étendue à la dérivation, la postulation de morphèmes zéros permet de maintenir la structure prototypique d'un mot construit "base+suffixe" ou "préfixe+base", même lorsque le dérivé n'est pas explicitement marqué. Ainsi, Jespersen (1942, p.85) propose d'analyser les convertis en anglais par le biais d'un suffixe zéro (*zero suffix*). Bally (1944, p.160), également, analyse les noms convertis français *marche* et *calcul* comme formés au moyen d'un suffixe zéro. Et Marchand (1960) propose de parler de *dérivation zéro* (*zero derivation*) dans le cas de la conversion. (Dubois 1962), (Guilbert 1974, 1975), reprennent également la notion de suffixe zéro pour traiter la conversion. (Lieber 1981), quant à elle, reprend la notion d'affixe zéro pour traiter certaines conversions, comme la conversion de participe passé du verbe à adjectif, mais pas pour la conversion nom>verbe, qu'elle n'analyse pas au moyen d'un suffixe zéro, mais au moyen de règles de redondance.

Les problèmes posés par la notion de morphème zéro sont de plusieurs ordres. D'un point de vue théorique, comme l'a remarqué (Kastovsky 2005), une fois qu'est admis le postulat d'un morphème zéro ou d'un signe zéro, rien ne permet de limiter le nombre de zéros postulés. C'est notamment le problème des analyses de (Bally 1944) recourant à des signes zéros. En effet, Bally a étendu la notion de zéro à toutes sortes de choses : aux consonnes latentes des adjectifs au masculin (*petit, froid...*) qu'il considère comme possédant une finale zéro ; à la copule russe au présent, qu'il appelle *copule zéro*, par comparaison avec la copule marquée aux autres temps ; aux verbes transitifs directs (par ex. *prendre une ville*) qu'il analyse comme se construisant avec une préposition zéro, par comparaison avec les verbes transitifs indirects (par ex. *s'emparer d'une ville*) ; au *h* aspiré en français et au hiatus, pour lesquels il postule un phonème zéro empêchant la liaison et maintenant le hiatus, par comparaison aux cas où une consonne permet la liaison, et empêche le hiatus. (Frei 1950) postule

également de nombreux signes zéro dès qu'une absence peut être comparée à la présence d'un signe. Cela le conduit par exemple à postuler un préfixe zéro pour *père* (analysé \emptyset -*père*) par comparaison avec *grand-père* et *beau-père*, ou à postuler un signe zéro dans *je marche* (analysé *je* \emptyset *marche*) par comparaison avec *je ne marche pas*. Godel (1953) regrette la prolifération de zéros :

« Quand Saussure enseignait que "la langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien", il était loin, apparemment, de se douter qu'il allait susciter des légions de fantômes. » (Godel 1953, p41)

Cependant, Godel admet tout de même la notion de morphème zéro. Mais la postulation de morphèmes zéros doit, selon lui, être limitée à la structure du mot. Par ailleurs, la conception d'un morphème zéro comme un morphème dépourvu de signifiant pose un problème pour le signe saussurien, défini comme l'association arbitraire d'un signifiant et d'un signifié.

Enfin, (Harris 1951) a remarqué que si la postulation d'un morphème zéro est pratique pour traiter un ensemble de données de la même façon, cela n'est jamais inévitable. Harris donne l'exemple du passé des verbes en anglais qui peut être traité au moyen du morphème {*en*}, ayant pour allomorphes /*ən*/, /*d*/, /*id*/ et /*t*/. Mais cette analyse pose problème pour les verbes comme *hit* et *cut* qui font leur passé en /*hit*/ et /*kʌt*/. Ajouter un allomorphe zéro au morphème {*en*} permet de traiter *hit* et *cut* comme les autres verbes, et de considérer que le passé est formé par Verbe+{*en*}. Cependant, selon Harris il n'est pas nécessaire de postuler un allomorphe zéro pour rendre compte de *hit* et *cut*, et il suffit de spécifier que, pour former le passé, on concatène le morphème {*en*} à tous les verbes sauf *hit* et *cut*. Le caractère non nécessaire des morphèmes zéros a également été souligné par exemple par Štekauer (1992) et Lemaréchal (1997), qui considèrent tous deux que l'absence de forme observée peut être traitée comme telle, sans avoir besoin de recourir à un morphème zéro.

En ce qui concerne le traitement de la conversion, la postulation d'un morphème zéro pose deux problèmes majeurs. Tout d'abord, puisque le morphème zéro est postulé par analogie avec les procédés affixaux, il faut décider si le morphème zéro est un préfixe ou un suffixe. En effet, la conversion *calme*_A > *calmer* pourrait être analysée comme une préfixation zéro, comme en (32a) par analogie avec *épurer*, ou bien comme une suffixation zéro, comme en (32c) par analogie avec *idéaler*. De la même façon, *cloîtrer* pourrait être considéré comme un préfixé, comme en (33a), par analogie avec *embarquer*, ou bien être analysé comme un suffixé comme en (33c), sur le modèle de *hospitaliser*. Or, tant pour *calmer* que pour *cloîtrer*, rien ne permet de dire qu'une des analyses est meilleure que l'autre.

- (32) a. *calme* > \emptyset -*calme*(*r*) c. *calme* > *calme*- \emptyset (*r*)
 b. *pur* > *é-pur*(*er*) d. *idéal* > *idéal-ise*(*r*)
- (33) a. *cloître* > \emptyset -*cloître*(*r*) c. *cloître* > *cloître*- \emptyset (*r*)
 b. *barque* > *em-barque*(*r*) d. *hôpital* > *hospital-ise*(*r*)

En second lieu, il n'est pas sûr que les morphèmes zéro permettent de distinguer entre la distorsion catégorielle et la conversion. Cela est possible si le morphème zéro postulé pour la distorsion catégorielle est de type lexical, et qu'il est de type grammatical pour pour la conversion. Cependant il n'est pas sûr que la distorsion catégorielle soit traitée de la sorte par une approche à base de morphèmes. En outre, parmi les conversions, la notion de morphème zéro ne permet pas de distinguer les deux types de conversions établies en 1.1.3, c'est-à-dire les conversions à partir d'une forme fléchie et les conversions à partir d'un radical.

La postulation d'un morphème zéro ne constitue donc pas un traitement morphologique adéquat de la conversion.

1.2.4.2 Analyse par sous-spécification catégorielle : le cadre de la Morphologie Distribuée

La Morphologie Distribuée est une théorie de la morphologie qui a vu le jour dans le courant chomskyen de la grammaire générative au début des années 90. Elle est définie par Halle et Marantz (1993) comme une théorie reposant sur trois principes :

- i. *Syntactic Hierarchical Structure All the Way Down* : les éléments de la syntaxe et de la morphologie sont les mêmes et entrent dans les mêmes structures de constituants, représentées sous la forme d'arbres à deux branches.
- ii. *Late Insertion* : la syntaxe manipule des traits sans exposant phonologique et les chaînes phonologiques sont insérées tardivement, après que toutes les opérations syntaxiques ont été appliquées.
- iii. *Underspecification of Vocabulary Items* : les items du vocabulaire, qui sont les exposants phonologiques insérés tardivement, ne sont pas nécessairement spécifiés pour tous les traits du nœud syntaxique où ils sont insérés.

La syntaxe et la morphologie manipulent des morphèmes, qui sont des nœuds de la représentation morpho-syntaxique contenant des traits morpho-syntaxiques mais sans exposant phonologique. L'exemple (34) représente un morphème en Morphologie Distribuée.

(34) [+pluriel]

Il existe deux types de morphèmes : les *f-morphèmes* dont la réalisation phonologique est entièrement déterminée par la syntaxe (comme le nombre, le genre, la personne...) et les *l-morphèmes* dont la réalisation phonologique est laissée sous-spécifiée par la syntaxe, et qui est rempli par un item du vocabulaire dénotant un concept (comme *chat*, *chien*, *souris*...). Les *f-morphèmes* correspondent donc approximativement aux morphèmes grammaticaux, tandis que les *l-morphèmes* correspondent aux morphèmes lexicaux.

Il n'y a pas de lexique en Morphologie Distribuée, mais un vocabulaire contenant la liste des items disponibles dans la langue. Ces items sont de simples chaînes phonologiques auxquelles sont associés des contextes d'insertion. Les exemples en (35) présentent deux types d'items du vocabulaire, (35a) correspondant à l'affixe de pluriel pour les noms en anglais, et (35b) correspondant à une racine (*cat*) insérée dans un environnement nominal.

(35) a. /s/ \longleftrightarrow [__, +pluriel]

b. /kæɪt/ \longleftrightarrow [_{DP} D [__]]¹

Il n'y a pas de catégorie lexicale en Morphologie Distribuée. Les racines sont sous-spécifiées pour la catégorie, et ne sont un nom ou un verbe qu'en fonction du contexte syntaxique dans lequel elle sont insérées, comme l'expliquent Harley et Noyer :

« Thus the same Vocabulary Item may appear in different morphological categories depending on the syntactic context that the item's l-morpheme (or Root) appears in » (Harley et Noyer 1999, p.4)

Pour la conversion, cela implique que le vocabulaire ne contient pas deux items (ou *racines*) phonologiquement identiques, mais un seul, avec différents contextes d'insertion. C'est ce qu'affirment Barner et Bale, pour qui les règles de conversion ne sont donc pas nécessaires :

« lexical roots are unspecified with respect to grammatical category distinctions like N/V [...] D[istributed] M[orphology] posits no categorial distinctions in the lexicon, and requires no special rules (e.g. for conversion) [...] Roots are inserted into syntax where functional heads determine their status as nouns or verbs » Barner et Bale (2002, p.775)

1. Exemple tiré de (Harley et Noyer 1999, p.4)

Ainsi, dans le cadre de la Morphologie Distribuée rien n'est lexicalement un nom ou un verbe. Un nom (ou un verbe) n'est un nom (ou un verbe) que contextuellement, en fonction de la structure syntaxique dans laquelle la chaîne phonologique est insérée. Dans une approche un peu différente (Hale et Keyser 1993) et (Harley 1999, 2005) postulent au contraire que les racines sont toujours lexicalement des noms et que les verbes sont toujours obtenus à partir des noms par insertion des racines lexicales sous des nœuds syntaxiques spécifiques.

La sous-spécification catégorielle des racines, ou leur catégorie nécessairement nominale, rencontre des difficultés. Don (2004) a notamment montré qu'aucune de ces positions n'est tenable en néerlandais. En effet, dans cette langue les verbes et les noms ont des propriétés phonologiques différentes qui les distinguent très nettement : les noms ont une structure syllabique beaucoup plus complexe que les verbes ce qui permet à tout locuteur néerlandais de décider si un mot inconnu est un nom ou un verbe, même en dehors de tout contexte syntaxique. Afin de montrer que cette différence de structure syllabique entre les noms et les verbes n'est pas un fait de diachronie et est bien perçue par les locuteurs, Don a lu à des locuteurs natifs un certain nombre de logatomes (mots inventés et dépourvus de sens mais conformes à la phonotactique de la langue) et leur a demandé de dire s'il s'agissait de noms ou de verbes. Selon Don, tous les mots à structure syllabique complexe étaient catégorisés comme des noms. En néerlandais les noms et les verbes possèdent donc des propriétés intrinsèques qui les distinguent radicalement, même en dehors de tout contexte d'énonciation. Don a ainsi montré qu'il n'est pas possible de considérer les noms et les verbes en néerlandais comme étant sous-spécifiés pour la catégorie, et qu'il n'est pas davantage possible de considérer tous les items lexicaux comme étant basiquement des noms.

La sous-spécification catégorielle rencontre également des difficultés au regard des travaux de Croft (1991). Celui-ci a en effet proposé que les catégories du nom, de l'adjectif et du verbe correspondent chacune, de manière prototypique, à une fonction pragmatique et à une classe sémantique particulière. Ainsi, un nom a prototypiquement pour fonction pragmatique de référer, et dénote prototypiquement un objet. Un adjectif a prototypiquement pour fonction pragmatique de modifier et dénote prototypiquement une propriété. Enfin, un verbe a pour fonction pragmatique prototypique de prédiquer, et dénote de façon prototypique un événement. Ainsi, selon Croft, les catégories lexicales sont caractérisables en dehors de tout contexte d'énonciation en termes de fonction pragmatique et de classe sémantique. Elles ne sauraient donc dépendre du contexte d'insertion des unités lexicales. Cependant, comme cela sera vu plus en détail dans le chapitre 3 section 3.3.4, le rôle de la morphologie d'après Croft est justement de permettre de changer la fonction

pragmatique d'une unité lexicale sans changer sa classe sémantique. La Morphologie Distribuée pourrait donc considérer que c'est la sous-spécification catégorielle qui permet à la morphologie de jouer son rôle.

Pour ce qui est du traitement de la conversion, la Morphologie Distribuée pose un problème en ce qu'elle n'est pas explicite sur la façon dont elle traite la dérivation, notamment en regard de la sous-spécification catégorielle des racines. En effet, Harley et Noyer (1999) donnent l'exemple de l'item *destroy* qui est, selon eux, réalisé comme le nom *destruct-(ion)* s'il est inséré dans le contexte d'un déterminant, mais est réalisé comme le verbe *destroy-(s)* s'il est inséré sous les nœuds de temps et d'aspect. Cependant les auteurs ne montrent pas quelle forme a l'item *destroy* dans le vocabulaire, ni comment est spécifié son contexte d'insertion, qui empêcherait par exemple que l'item soit inséré en tant que déterminant ou adverbe. Le seul exemple d'item du vocabulaire qu'ils donnent est celui de *cat* présenté ci-dessus en (35b), qui ne spécifie qu'un seul contexte d'insertion possible. En outre, même dans leur article consacré aux nominalisations, Harley et Noyer (2000) ne donnent pas d'exemples de représentation d'une racine et de son ou ses contextes d'insertion. Ainsi, si la sous-spécification catégorielle est postulée d'un point de vue théorique, il n'est pas précisé si, dans les faits, elle nécessite que plusieurs racines soient spécifiées dans le vocabulaire, qui seraient alors identiques pour les traits phonologiques, mais auxquelles seraient associés des contextes d'insertion différents. Ou bien si la sous-spécification catégorielle est traitée par une seule racine sans contexte d'insertion associé, ou avec un contexte d'insertion non spécifié. Pour prendre un exemple tel que la forme *calme*, qui peut être un adjectif, un nom ou un verbe, la première solution est représentée, sur le modèle de *cat* ci-dessus, en (36). Quant à la seconde solution, il est probable que deux façons de représenter la sous-spécification soient possibles : soit un contexte non spécifié comme en (37a), soit une absence de contexte comme en (37b).

- (36) a. /kalm/ \longleftrightarrow [_{AP} N [—]]
 b. /kalm/ \longleftrightarrow [_{DP} D [—]]
 c. /kalm/ \longleftrightarrow [_{vP} v [—]]

- (37) a. /kalm/ \longleftrightarrow [—]
 b. /kalm/

Or, cette absence de représentation explicite des objets manipulés par la Morphologie Distribuée pose problème si l'on essaie d'appliquer la théorie à un ensemble de données.

En outre, en dehors des aspects pratiques liés à la représentation des données, la Morphologie Distribuée est problématique pour la conversion dans la mesure où

elle ne permet pas de distinguer la distorsion catégorielle de la conversion. En effet, si *vrai* est une racine sous-spécifiée pour son contexte d'insertion, le vocabulaire doit contenir une représentation telle que celle présentée en (38), pour permettre l'insertion aussi bien dans un syntagme comme *le vrai* que dans un syntagme comme *une histoire vraie*. Or, une telle racine ne se distingue pas d'une racine sous-spécifiée comme *calme* en (37a) qui, contrairement à *le vrai*, constitue un cas de conversion.

(38) /vʁɛ/ \longleftrightarrow [_]

À cause de l'absence de représentations explicites des racines il est difficile de déterminer comment la Morphologie Distribuée pourrait distinguer la conversion de la distorsion catégorielle. De ce fait, la Morphologie Distribuée ne constitue pas un cadre satisfaisant pour le traitement de la conversion.

1.2.5 Bilan sur les analyses existantes

De l'examen des différents types d'analyses existantes de la conversion il ressort que les analyses syntaxiques et sémantiques du phénomène ne sont pas adéquates et qu'une analyse morphologique est préférable. Cependant, parmi les analyses morphologiques existantes, ni l'analyse par morphème zéro, ni l'analyse par sous-spécification catégorielle, n'est satisfaisante. Dans la suite de ce chapitre une autre analyse morphologique est donc explorée, qui a pour cadre la morphologie lexématique.

1.3 La conversion dans un cadre lexématique

La morphologie lexématique repose sur la postulation du lexème, défini en tant qu'unité abstraite et multidimensionnelle, comme l'unité centrale de la morphologie.

1.3.1 Le lexème

La notion de lexème a tout d'abord vu le jour dans le cadre de problématiques liées à la flexion. Le terme a été proposé par Lyons (1968, p.197) qui souligne l'ambiguïté du terme *mot*. En effet, il y a, selon Lyons, trois façons différentes de comprendre le mot *mot*. La première consiste à considérer un mot comme une suite de phonèmes (ou de lettres à l'écrit), par exemple le mot anglais /sæŋ/ (ou *sang* à l'écrit), que Lyons propose d'appeler *mot phonologique*. La seconde consiste à considérer comme un mot, non le mot phonologique lui-même, mais les propriétés grammaticales que représente le mot phonologique, par exemple pour /sæŋ/ : passé

simple de *sing.* Lyons appelle un mot envisagé de ce point de vue un *mot grammatical*. Enfin, il y a une conception plus abstraite du terme *mot* qui consiste à considérer les mots phonologiques /*siŋ*/, /*sæŋ*/, /*sʌŋ*/ comme étant des formes différentes d'un même mot. Lyons appelle cette conception plus abstraite du mot un *lexème*. Afin d'éviter la confusion Lyons propose de noter les lexèmes en petites capitales, par exemple SING, et les mots phonologiques en italiques, par exemple *sing*, *sang*, *sung*. Par convention le lexème dans son entier est désigné par la forme citationnelle propre à sa catégorie lexicale (en français, forme de l'infinitif pour les verbes, forme du singulier pour les noms, forme du masculin singulier pour les adjectifs). Matthews (1972, p.161) reprend cette distinction entre les trois conceptions du terme *mot*, mais propose d'appeler les mots phonologiques des *mots-formes* (*word-forms*) et les mots grammaticaux des *mots* (*words*). La terminologie de Matthews est celle retenue dans la suite de cette thèse. Il est important de noter que le lexème, étant une abstraction, n'apparaît jamais en discours, et ne peut être utilisé en discours que par le biais d'une de ses réalisations flexionnelles. Cette distinction fondamentale entre lexème et mots-formes permet de clarifier la distinction entre flexion et dérivation : la morphologie flexionnelle s'occupe des relations entre un lexème et les différents mots-formes qui le réalisent, tandis que la morphologie dérivationnelle (ou constructionnelle) s'occupe des relations entre lexèmes.

Le lexème est une unité multidimensionnelle définie par au moins trois types de propriétés qui le caractérisent :

- i) une représentation phonologique,
- ii) une description morphosyntaxique,
- iii) une représentation sémantique.

Ces trois types de propriétés constituent les trois dimensions fondamentales du lexème. Minimale, la description morphosyntaxique consiste en la mention d'une catégorie lexicale. La représentation phonologique, la catégorie lexicale et la représentation sémantique constituent ce que Milner (1989, p.324 sq.) appelle les *facteurs d'individuation lexicale*, et sont communément reconnues comme propriétés essentielles des lexèmes (cf. (Lyons 1968), (Aronoff 1994)), et, de façon plus générale, des unités lexicales dans le cas des études menées sans la notion de lexème (cf. (Chomsky 1965), (Corbin 1987)). Cependant, la description morphosyntaxique peut être envisagée de façon plus large que la seule appartenance catégorielle, et comprendre la classe flexionnelle du lexème, comme le suggère (Matthews 1972), ou la valence. Mel'čuk (1993) propose d'appeler l'ensemble de ces propriétés le *syntactique* d'un lexème. Le syntactique externe comprend la combinatoire externe du lexème, comme la catégorie lexicale et la valence. Le syntactique interne comprend les informations nécessaires pour rendre compte des variations de forme du lexème,

par exemple sa classe flexionnelle.

1.3.2 Flexion

Dans le cadre d'une approche de type Mot et Paradigme (Word and Paradigm) de la morphologie, dont le terme a été donné par (Hockett 1954), et le modèle décrit par (Robins 1959), l'ensemble des mots-formes d'un lexème constitue son paradigme². Chaque mot-forme est corrélé au lexème dont il remplit une case du paradigme par une règle flexionnelle. Par exemple le mot-forme *chats* est relié au lexème CHAT par la règle réalisant le pluriel des noms. Dans une approche réalisationnelle de la flexion, telle que décrite chez (Zwicky 1990), une règle flexionnelle comporte trois parties :

- i) un ensemble de conditions sur l'input, notamment la catégorie lexicale du lexème et le radical affecté
- ii) les traits morphosyntaxiques réalisés, ce qui peut être considéré comme un ensemble de conditions sur l'output
- iii) la réalisation elle-même, consistant en l'opération phonologique, la position (slot) dans laquelle l'opération s'applique, et éventuellement des conditions d'application de l'opération phonologique

Par exemple selon Zwicky la règle de pluriel des noms en anglais reliant *kids* à KID, *cats* à CAT est caractérisée de la façon suivante :

- i) conditions sur l'input : nom ; stem 1
- ii) traits morphosyntaxiques réalisés : pluriel
- iii) réalisation : affixe /z/ ; slot A ; Ø

Cette règle spécifie qu'elle s'applique à un nom, et en particulier à son stem 1 ; qu'elle réalise sur le mot-forme le trait de pluriel ; que ce trait est réalisé en affixant /z/ dans la position A (ici la position A est la première après le stem), sans condition particulière.

2. Plus exactement son paradigme₂. Le paradigme₁ est constitué de l'ensemble des combinaisons de traits morphosyntaxiques pour une catégorie lexicale. Le paradigme₂ est l'ensemble des formes qui remplissent le paradigme₁. (Mel'čuk 1993, p.355 sq.)

1.3.3 Dérivation

Comme les règles flexionnelles, les règles dérivationnelles peuvent être conçues comme reliant un lexème à un autre lexème par le biais de contraintes sur l’input, d’une réalisation et d’un certain nombre de propriétés réalisées. Cependant, les principes de la flexion sont difficilement transposables à la dérivation. Tout d’abord parce que la morphologie dérivationnelle ne manipule pas de traits morphosyntaxiques qui pourraient être réalisés dans la phonologie d’un lexème dérivé. L’équivalent des traits morphosyntaxiques pourraient être des traits morphosémantiques tels que “agent”, “action”... Cependant il serait difficile de dresser la liste des tels traits morphosémantiques. Enfin, la notion de paradigme, qui permet de cerner l’ensemble des mots-formes associés à un lexème est difficilement transposable à la dérivation. En effet, il est possible d’imaginer un paradigme dérivationnel pour certains lexèmes, par exemple l’esquisse de paradigme proposée pour les verbes dans le tableau 1.2.

Verbe base	événement	agent/instrument	résultat
BROYER	BROYAGE	BROYEUR	BROYAT
HACHER	HACHAGE	HACHOIR	HACHURE
PERCER	PERÇAGE	PERCEUSE	PERCÉE
DANSER	DANSE	DANSEUR	∅
PROMENER	PROMENADE	PROMENEUR	∅
RACLER	RACLAGE, RACLEMENT	RACLOIR	RACLURE
NETTOYER	NETTOYAGE, NETTOIEMENT	NETTOYEUR	∅

TABLE 1.2 – Esquisse de paradigme dérivationnel pour les verbes

Cependant, un tel paradigme poserait des difficultés car trop de verbes seraient défectifs, c’est-à-dire qu’ils ne rempliraient pas toutes les cases du paradigme, comme DANSER et PROMENER qui n’ont pas de noms de résultat. À l’inverse, certains verbes rempliraient plusieurs fois la même case, comme le verbe RACLER qui a deux noms d’événement dérivés : RACLAGE et RACLEMENT. Et d’autres verbes seraient à la fois défectifs pour une case, et rempliraient deux fois une autre case, comme NETTOYER qui n’a pas de nom de résultat, mais a deux noms d’événement : NETTOYAGE et NETTOIEMENT. Par ailleurs il semble plus difficile encore d’établir un paradigme dérivationnel pour les noms ou les adjectifs. La notion de paradigme ne semble donc pas bien adaptée à la morphologie dérivationnelle, en grande partie parce que les relations dérivationnelles sont moins régulières que les relations flexionnelles.

Par ailleurs, Fradin (2003b) a souligné que la morphologie dérivationnelle doit prendre en compte un problème inconnu de la flexion, celui de l’apport sémantique d’une règle. Or, la sémantique d’une règle dérivationnelle constitue un problème

complexe. En effet, en dérivation il existe non seulement des cas où plusieurs opérations morphologiques sont disponibles pour le même apport sémantique, mais aussi des cas où la même opération morphologique est corrélée à différentes instructions sémantiques. Le premier cas, celui de la multiplicité des exposants disponibles pour une même instruction sémantique, est illustré les suffixes *-age*, *-ment*, *-ion*, *-ure* en français qui sont tous corrélés à la formation de noms d'événement déverbaux. Il serait possible de traiter ce cas de figure de la même façon que le propose Zwicky (1988) pour le pluriel des noms en allemands, c'est-à-dire par la distinction entre opération morphologie et règle morphologique. L'opération morphologique est le marquage opéré par une règle, qui est quant à elle définie par les traits morphosyntaxiques qu'elle traduit en marque phonologique, l'instruction sémantique qu'elle porte, et les opérations morphologiques susceptibles de s'appliquer. Cependant, une telle analyse est rendue impossible par le fait que certains verbes peuvent avoir plusieurs dérivés nominaux, comme le verbe *LAVÉ* qui a pour dérivés *LAVAGE* et *LAVEMENT*, chacun ayant une spécificité sémantique qui le distingue de l'autre. Le cas de figure inverse, celui d'une même opération morphologique pour des instructions sémantiques différentes, peut être illustré par le suffixe *-ier*. Comme cela a été souligné par (Dell 1979), les noms en *-ier* entretiennent différents types de relations sémantiques avec leur base : *COUTELIER*, par exemple, réfère à une personne qui fabrique et vend des couteaux, tandis que *LANCIER* ne désigne pas une personne qui vend des lances, mais un soldat à cheval armé d'une lance. Ces différentes relations sémantiques peuvent parfois s'opposer radicalement comme pour *ÉCOLIER* et *HÔTELIER*. En effet, le premier désigne une personne qui va à l'école, tandis que le second désigne, non une personne qui va à l'hôtel, mais le directeur d'un hôtel. De la même façon, *PRISONNIER* désigne la personne enfermée dans la prison, tandis que *GEÔLIER* désigne, non la personne enfermée, mais la personne qui surveille la gèle.

Reprenant les résultats des travaux de (Plénat 2000) et (Plénat et Roché 2004), Fradin a également rappelé que la rubrique phonologique d'un lexème dérivé ne peut être le simple résultat de l'application d'une opération morphologique à la rubrique phonologique d'un lexème base. Plénat et Roché ont en effet montré que certaines contraintes générales d'euphonie, de taille optimale des mots... interviennent lors de la formation de nouveaux lexèmes pour bloquer certaines formes ou en favoriser d'autres. C'est ainsi, par exemple, que *MOLIÈRESQUE* est préféré à la forme attendue **MOLIÉRIEN*, *CAMIONNEUR* à **CAMIONNIER*, ou *BRIQUETIER* à **BRIQUIER*.

Enfin, contrairement aux règles flexionnelles, les règles dérivationnelles sont confrontées au lexique. Par exemple, l'existence dans le lexique du nom *SOMMEIL* bloque la formation de °*DORMAGE* comme dérivé possible du verbe *DORMIR*. Rainer (1989) a souligné que le blocage d'un lexème résulte de trois conditions : il doit exister un lexème bloquant synonyme, le lexème bloqué doit être bien formé, et le lexème blo-

quant doit être fréquent. Cette dernière condition est importante. En effet, lorsque le lexème bloquant est peu fréquent, le blocage n'est pas systématique et peut dépendre des locuteurs. Le blocage de DORMAGE remplit ces trois conditions : le lexème est bien formé dans la mesure où il est formé sur le thème 1 du verbe, comme BAT-TAGE, NETTOYAGE. . . , il existe un lexème bloquant synonyme SOMMEIL, et celui-ci est suffisamment fréquent pour bloquer une nouvelle création.

Les principes de la flexion en morphologie lexématique sont donc difficilement transposables à la dérivation. En outre, (Fradin et Kerleroux 2003a,b), (Kerleroux 2004) et (Villoing 2003) estiment que la dérivation a besoin de distinctions plus fines que la flexion, notamment en ce qui concerne la sémantique. En effet, dans ces différentes études Fradin, Kerleroux et Villoing ont remarqué que les règles de dérivations sont sensibles aux différents sens que présente un lexème, alors que les règles de flexion n'y sont pas sensibles. Par exemple, si la flexion n'est pas sensible à la différence de sens entre RASSEMBLER en (39a) et RASSEMBLER en (39b), la suffixation en *-eur* en revanche l'est puisqu'elle peut s'appliquer à (39a) mais non à (39b) pour former le lexème RASSEMBLEUR, comme le montrent les exemples en (40) (Fradin et Kerleroux 2003a,b).

- (39) a. François Mitterrand a rassemblé la gauche en 1981.
 b. Le musée d'Orsay rassemble les plus beaux tableaux impressionnistes.

- (40) a. François Mitterrand fut le rassembleur de la gauche en 1981.
 b. *Le musée d'Orsay est le rassembleur des plus beaux tableaux impressionnistes.

Le cadre de la morphologie lexématique permet ainsi de soulever des questions à la fois théoriques et empiriques sur la façon de traiter la morphologie dérivationnelle. Il permet en outre un traitement satisfaisant de la conversion, et permet de la distinguer de la distorsion catégorielle. Tous les lexèmes reçoivent une description spécifiant leurs propriétés phonologiques, syntactiques et sémantiques. Les lexèmes convertis tels que COLLER et DANSE sont en outre reliés à leur lexème base, COLLE et DANSER, par des règles morphologiques qui seront présentées dans la section suivante. Les unités lexicales en situation de distorsion catégorielle, en revanche, ne font pas l'objet d'une description telle que celle propre aux lexèmes, et ne sont pas reliés à un lexème par une règle dérivationnelle. Le cadre de la morphologie lexématique permet donc de faire la distinction entre distorsion catégorielle et conversion. En outre, elle permet également de distinguer entre les deux types de conversions évoqués en 1.1.3, c'est-à-dire la conversion à partir d'une forme fléchie et la conversion à partir d'un radical. Les deux types de conversion ont en commun d'avoir pour

output un lexème. Mais la conversion à partir d'une forme fléchie, comme BLESSÉ_A, a pour input un mot-forme, tandis que la conversion à partir d'un radical, comme COLLER, a pour input un lexème. La définition de la conversion fournie en 1.1.3 page 20 peut ainsi être reformulée de la façon suivante :

Définition 2 : Conversion (version provisoire)

La conversion est un procédé morphologique de formation de lexèmes caractérisé par les propriétés suivantes :

- a. elle a pour input un mot-forme ou un lexème
- b. la dimension phonologique du lexème converti est identique à celle du lexème ou du mot-forme servant de base
- c. la catégorie lexicale du lexème converti est différente de la catégorie du lexème ou du mot-forme servant de base

Le fait, énoncé dans la définition 1 point a., que le convert possède toutes les propriétés associées à la catégorie lexicale dans laquelle il est converti, est capté par le fait que la règle forme des lexèmes. D'autre part, le fait que la forme et le sens du convert soient prédictibles (définition 1, point b.) se déduit du fait qu'il s'agit d'une règle morphologique. En effet, une règle morphologique établit une relation régulière et prédictible entre chaque dimension de l'input et de l'output.

L'étude des conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français sera donc menée dans le cadre de cette thèse en prenant pour base la définition 2 de la conversion. Par ailleurs, seules les conversions à base de lexème seront prises en compte, les conversions à base de mot-forme étant laissées à une étude ultérieure.

Cette dernière section a montré que la morphologie lexématique constitue le cadre le plus satisfaisant pour rendre compte à la fois de la conversion en elle-même, et de la distinction entre conversion et distorsion catégorielle. Cependant, une des principales critiques adressées à l'encontre de la Morphologie Distribuée en 1.2.4.2 était l'absence de représentation explicite des items du vocabulaire et de la sous-spécification catégorielle. En l'absence de représentation explicite, il avait en effet été jugé difficile de déterminer si le cadre théorique permet, ou non, de faire la distinction entre les différents types de changements de catégorie lexicale non marqués. Afin de ne pas présenter les mêmes travers que la Morphologie Distribuée, je propose dans la suite de ce chapitre une représentation formelle des types de changements de catégorie lexicale non marqués décrits en 1.1. La modélisation des données et des phénomènes offre deux avantages : d'une part elle force à rendre explicites les entités et les procédés postulés par la théorie ; d'autre part elle permet de vérifier les hypothèses émises au sujet de ces entités et procédés.

Le formalisme Head-driven Phrase Structure Grammar (désormais HPSG) a été choisi pour cette tâche car c'est un formalisme qui, dans ses versions récentes, adopte une approche lexématique de la morphologie. En outre, le formalisme considère le lexème comme une unité lexicale multidimensionnelle, et il implémente directement la distinction entre lexème et mot-forme (*word* en HPSG). HPSG est un modèle conçu au départ pour rendre compte des faits de syntaxe, et qui a connu de nombreux développements afin de prendre en compte la sémantique, la prosodie et la morphologie. Dans la mesure où c'est un modèle général de la grammaire il semble à même de représenter de manière explicite des phénomènes aussi distincts que la distorsion catégorielle et la conversion. La section suivante présente rapidement le formalisme, avant de proposer une représentation des différents types de changements de catégorie lexicale non marqués.

1.4 Modélisation des changements de catégorie lexicale non marqués en HPSG

1.4.1 Présentation de HPSG

1.4.1.1 Introduction

HPSG fait partie du courant des grammaires d'unification nées, au début des années 80, d'une critique de la grammaire générative et transformationnelle. La critique portait notamment sur la séparation des niveaux de représentation entre la sémantique et la syntaxe, sur la non plausibilité psychologique de l'appareil transformationnel, et sur les difficultés de la grammaire générative et transformationnelle à décrire certains phénomènes syntaxiques dans différentes langues. Les grammaires d'unification sont des approches déclaratives de la grammaire, basées sur des contraintes. HPSG est présenté dans les deux ouvrages fondateurs de Pollard et Sag (Pollard et Sag 1987) et (Pollard et Sag 1994), et plus récemment dans le manuel de Sag, Wasow et Bender (2003). Dans la suite j'adopte la version récente de HPSG intitulée Sign-Based Construction Grammar (désormais SBCG), qui est définie par Sag (2011) comme la prise en compte en HPSG de la notion de construction telle qu'envisagée dans le cadre des grammaires de construction (cf. (Kay 2002) et (Kay et Fillmore 1999)).

1.4.1.2 Les objets

Dans le cadre de SBCG la grammaire d'une langue est conçue comme un ensemble de contraintes de bonne formation des objets linguistiques. Les objets linguistiques sont des objets typés. Ces objets typés sont en outre organisés en hiérarchie avec héritage monotone de sorte que les propriétés propres aux super-types sont héritées par les sous-types. L'héritage est en outre multiple, un sous-type pouvant hériter des propriétés de plusieurs super-types. La hiérarchie des signes en SBCG est présentée dans la figure 1.1. À chaque type de signe correspond un certain nombre de contraintes exprimées sous la forme de structures de traits typées. Un objet linguistique est bien formé s'il correspond aux contraintes établies pour son type.

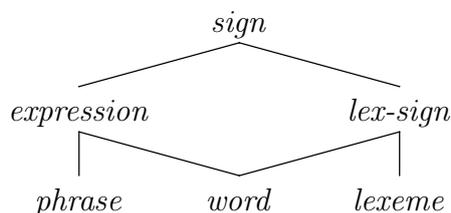


FIGURE 1.1 – Hiérarchie des signes en SBCG

La figure 1.1 représente le fait que tous les objets manipulés par la théorie sont des sous-types particuliers de *sign*. Il existe trois sous-types de signes : les syntagmes (*phrase*), les mots-formes (*word*) et les lexèmes (*lexeme*). Les nœuds intermédiaires *expression* et *lex-sign* dans la hiérarchie permettent de capter respectivement ce qui est commun aux syntagmes et aux mots-formes, et ce qui est commun aux mots-formes et aux lexèmes. En effet, les syntagmes et les mots-formes partagent la propriété de former des syntagmes, tandis que les lexèmes ne peuvent apparaître dans un syntagme. Les mots-formes et les lexèmes partagent, quant à eux, la propriété d'avoir une structure argumentale, tandis que les syntagmes n'en ont pas. L'héritage multiple permet de capter le fait qu'un mot-forme partage des propriétés à la fois avec les syntagmes et avec les lexèmes. Dans le cadre cette thèse je m'intéresse uniquement aux signes lexicaux, c'est-à-dire aux objets de type *lex-sign*.

A chacun des différents types de signes sont associées des propriétés considérées comme des contraintes de bonne formation. Ces contraintes sont exprimées sous la forme de structures de traits composées de paires attribut-valeur. La valeur d'un attribut peut être une valeur atomique, la mention d'un type d'objet, ou un autre ensemble de paires attribut-valeur. Par convention les attributs sont notés en majuscules et les types d'objets en italiques. Ainsi un signe possède minimalement les propriétés suivantes : une forme phonologique, des propriétés syntaxiques et sémant-

tiques. Ces propriétés sont représentées par la contrainte (41). Cette contrainte dit que tout signe possède un attribut PHON ayant pour valeur un objet de type *phonological segments*, un attribut SYN ayant pour valeur un objet de type *syn-obj* et un attribut SEM ayant pour valeur un objet de type *sem-obj*.

$$(41) \quad \text{sign} : \left[\begin{array}{ll} \text{PHON} & \textit{phonological segments} \\ \text{SYN} & \textit{syn-obj} \\ \text{SEM} & \textit{sem-obj} \end{array} \right]$$

Comme aucune contrainte plus spécifique n'est attachée au type *expression*, ni au type *phrase*, un signe de type syntagme hérite simplement de la contrainte (41). Ainsi, une phrase comme *Paul marche* est décrite, de façon simplifiée, par une structure du type de celle présentée en (42). La contrainte (42) dit seulement que la phrase *Paul marche* a pour représentation phonologique /pɔlmɑʃ/ et que d'un point de vue syntaxique la phrase a pour tête un verbe. En ce qui concerne la représentation sémantique, la contrainte (42) spécifie que la phrase dénote une situation *s* dans laquelle un individu nommé *Paul* est l'agent de *marcher*.

$$(42) \quad \text{Paul marche} : \left[\begin{array}{ll} \textit{phrase} & \\ \text{PHON} & /pɔlmɑʃ/ \\ \text{SYN} & \left[\text{CAT } \textit{verb} \right] \\ \text{SEM} & \left[\begin{array}{ll} \text{INDEX} & s \\ \text{FRAMES} & \left\langle \left[\begin{array}{ll} \textit{name-fr} & \\ \text{NAME} & \textit{Paul} \\ \text{NAMED} & i \end{array} \right], \left[\begin{array}{ll} \textit{marcher-fr} & \\ \text{ACTOR} & i \\ \text{SIT} & s \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right]$$

Un signe lexical, en tant que sous-type de signe, hérite également de la contrainte (41). Il possède en outre la propriété d'avoir une structure argumentale, ce qui est spécifié par la contrainte (43). Cette contrainte dit qu'un signe lexical possède un attribut ARG-STR ayant pour valeur une liste de signes.

$$(43) \quad \textit{lex-sign} : \left[\text{ARG-STR } \textit{list(sign)} \right]$$

Un objet de type *lexeme* comme CHAT est représenté par (44). Cette structure spécifie que le lexème CHAT a pour valeur phonologique /ʃa/ et qu'il s'agit d'un nom qui s'accorde à la troisième personne. Pour ce qui est de la description sémantique du lexème, la structure (44) précise uniquement que dans le cadre d'une situation de dénomination où le terme servant à dénommer est *chat*, le lexème renvoie à un

réfèrent i . Quant à sa structure argumentale, la structure (44) précise que le lexème requiert un déterminant.

$$(44) \quad \left[\begin{array}{l} \textit{lexeme} \\ \text{PHON} \quad /ʃa/ \\ \text{SYN} \quad \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \left[\begin{array}{l} \textit{noun} \\ \text{AGR} \quad \left[\begin{array}{l} \text{PERS} \quad 3 \\ \text{GEND} \quad \textit{mas} \end{array} \right] \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \textit{chat-fr} \\ \text{INST} \quad i \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \\ \text{ARG-STR} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{det} \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

Un objet de type *word* comme *chat* sera représenté comme en (45). Cette structure de traits est très proche de celle du lexème CHAT représenté en (44), mais possède un attribut supplémentaire pour l'accord, l'attribut NUM, qui permet de spécifier l'accord en nombre. Dans le cas de *chat* le trait de nombre est singulier. En outre, l'indice $\mathbb{1}$ devant la valeur de l'attribut AGR permet de référer à l'ensemble de son contenu. Le même indice utilisé comme valeur de l'attribut AGR du déterminant permet ainsi de dire que les traits d'accord du déterminant sont identiques à ceux du nom, sans avoir à les spécifier de nouveau.

$$(45) \quad \left[\begin{array}{l} \textit{word} \\ \text{PHON} \quad /ʃa/ \\ \text{SYN} \quad \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \left[\begin{array}{l} \textit{noun} \\ \text{AGR} \quad \mathbb{1} \left[\begin{array}{l} \text{PERS} \quad 3 \\ \text{GEND} \quad \textit{mas} \\ \text{NUM} \quad \textit{sg} \end{array} \right] \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \textit{chat-fr} \\ \text{INST} \quad i \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \\ \text{ARG-STR} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \left[\begin{array}{l} \textit{det} \\ \text{AGR} \quad \mathbb{1} \end{array} \right] \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

1.4.1.3 Les constructions

En SBCG les mots fléchis, les lexèmes construits, les syntagmes et les phrases obéissent à des contraintes de construction, qui excluent les construits mal formés. Il existe deux types de construits en SBCG : les construits de nature syntagmatique (*phr-ctx*), comme les syntagmes et les phrases, et les construits lexicaux (*lex-ctx*), comme le représente la hiérarchie des constructions présentée dans la figure 1.2. Les constructions lexicales se subdivisent en constructions dérivationnelles (*deriv-ctx*), constructions flexionnelles (*infl-ctx*) et constructions post-flexionnelles (*pinfl-ctx*).

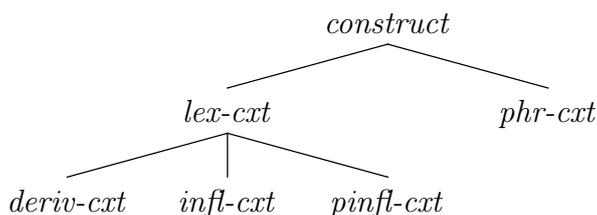


FIGURE 1.2 – Hiérarchie des constructions en SBCG

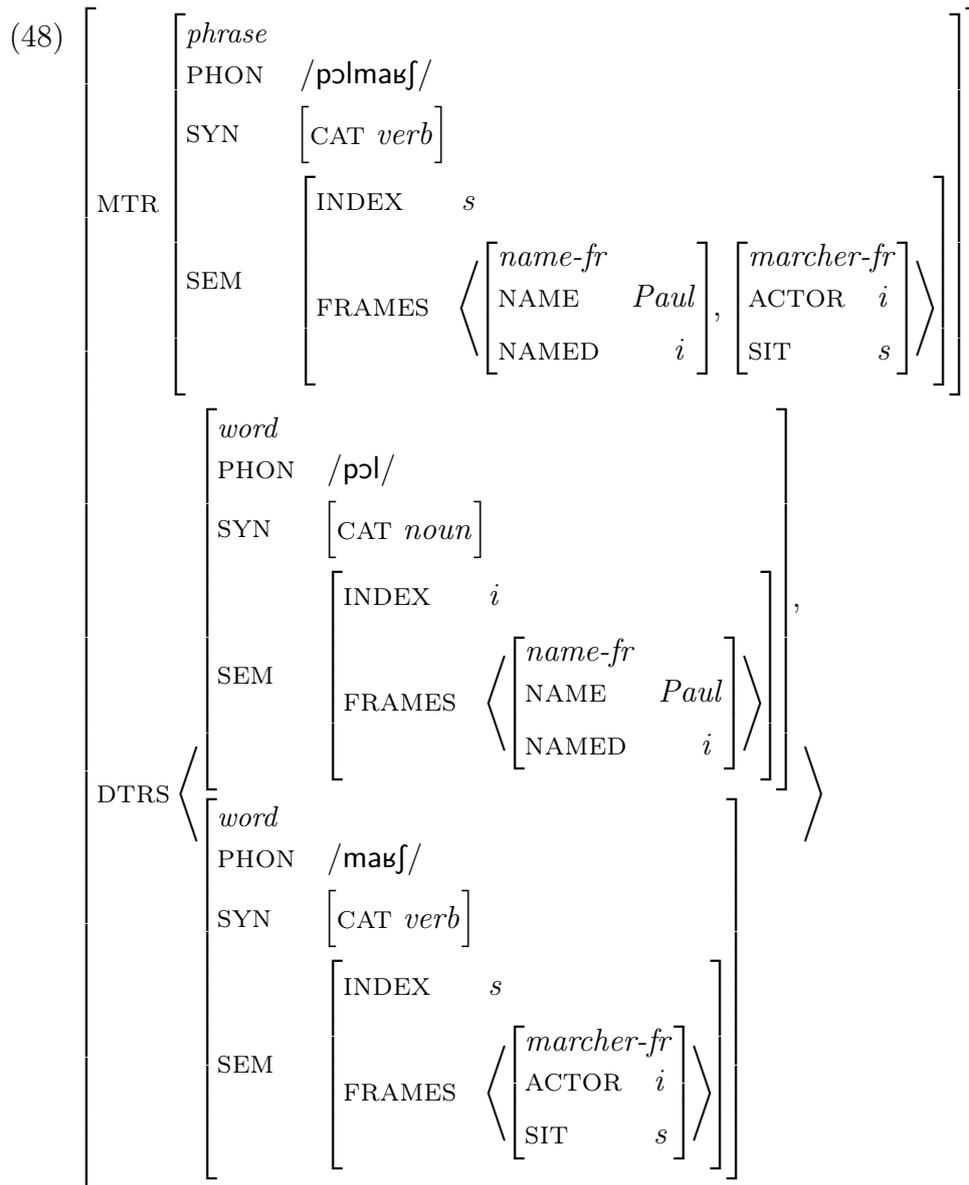
Au type *construct* est associée la contrainte (46), qui spécifie qu’une construction possède toujours deux attributs : MTR (pour *mother*) et DTRS (pour *daughters*). La valeur de ces attributs est de type *sign*. L’attribut MTR comprend les informations sur le signe construit, tandis que l’attribut DTRS comprend les informations sur le signe ou les signes à la base du construit.

$$(46) \quad \textit{construct} : \left[\begin{array}{ll} \textit{MTR} & \textit{sign} \\ \textit{DTRS} & \textit{list}(\textit{sign}) \end{array} \right]$$

À chacun des sous-types de constructions sont naturellement associées des contraintes plus spécifiques. Ainsi, pour les constructions de type syntagmatique la contrainte (47) dit que le construit est un syntagme (attribut MTR), et qu’il est construit à partir d’une liste de signes de type *expression* (attribut DTRS), c’est-à-dire de mots-formes ou de syntagmes.

$$(47) \quad \textit{phr-ctx} : \left[\begin{array}{ll} \textit{MTR} & \textit{phrase} \\ \textit{DTRS} & \textit{list}(\textit{expression}) \end{array} \right]$$

Une construction phrastique comme *Paul marche* a donc une représentation telle que celle simplifiée présentée en (48). Le construit *Paul marche* est de type *phrase* et a pour filles deux signes de type *word* : *Paul* et *marche*.



Aux constructions dérivationnelles est associée la contrainte présentée en (49), qui spécifie que le construit est de type *lexeme* et est construit à partir d'une liste de signes lexicaux.

$$(49) \quad \textit{deriv-ctx} : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \quad \textit{lexeme} \\ \text{DTRS} \quad \textit{list}(\textit{lex-sign}) \end{array} \right]$$

Une règle dérivationnelle peut donc être considérée comme une contrainte de bonne formation des lexèmes dérivés. Pour illustration, (50) représente la contrainte (simplifiée) pesant sur les noms déverbaux en *-eur* en français, comme DANSEUR dérivé de DANSER :

$$(50) \quad \left[\begin{array}{c} \text{MTR} \\ \text{DTRS} \end{array} \left[\begin{array}{l} \textit{lexeme} \\ \text{PHON} \quad \boxed{1} \oplus / \text{œʁ} / \\ \text{SYN} \quad \left[\text{CAT} \quad \textit{noun} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \\ \text{ARG-ST} \quad \langle \text{Det}, \dots \rangle \end{array} \right] \right]$$

$$\textit{eur-cxt} : \left[\begin{array}{l} \text{PHON} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \quad \left[\text{CAT} \quad \textit{verb} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \boxed{2} \left[\begin{array}{l} \textit{agent-fr} \\ \text{ACTOR} \quad i \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \\ \text{ARG-ST} \quad \langle \text{SN}_i, \dots \rangle \end{array} \right]$$

La contrainte (50) spécifie qu'un nom suffixé en *-eur* est bien formé si :

- il est formé à partir d'un verbe
- la formation se traduit au niveau de la rubrique phonologique par la concaténation de la séquence /œʁ/ à droite du contenu de la rubrique phonologique du verbe base
- il y a au moins un argument dans la structure argumentale du verbe base, et celui-ci désigne un agent dans la situation dénotée par le verbe
- la sémantique du nom dérivé comprend la sémantique du verbe base et le nom dérivé désigne l'agent de la situation dénotée par le verbe.

Afin de rendre la présentation des constructions morphologiques plus lisible, lorsque les contraintes mettent en jeu un seul lexème dans l'attribut DTRS, ce qui est le cas pour la conversion, elles seront notées sous la forme $X \Rightarrow Y$, où X correspond à DTRS, c'est-à-dire à l'input de la règle, et Y correspond à MTR, c'est-à-dire à l'output de la règle. La contrainte (50) peut donc être réécrite de manière plus lisible comme en (51). Il est cependant important de noter que cette représentation ne doit pas se lire comme une règle de réécriture, mais doit bien être considérée comme une contrainte.

(51) *eur-ctx* :

$$\left[\begin{array}{l} \textit{lexeme} \\ \text{PHON} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \quad \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \textit{verb} \end{array} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \boxed{2} \left[\begin{array}{l} \textit{agent-fr} \\ \text{ACTOR} \quad i \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \\ \text{ARG-ST} \quad \langle \text{SN}, \dots \rangle \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \textit{lexeme} \\ \text{PHON} \quad \boxed{1} \oplus / \text{œs} / \\ \text{SYN} \quad \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \textit{noun} \end{array} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \\ \text{ARG-ST} \quad \langle \text{Det}, \dots \rangle \end{array} \right]$$

Les constructions flexionnelles ont quant à elles la contrainte associée présentée en (52). Celle-ci spécifie que le construit est bien un mot-forme (type *word*), et qu'il est construit à partir d'une liste de lexèmes.

$$(52) \quad \textit{infl-ctx} : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \quad \textit{word} \\ \text{DTRS} \quad \textit{list}(\textit{lexeme}) \end{array} \right]$$

Comme les règles dérivationnelles, les règles flexionnelles peuvent être considérées comme des contraintes de bonne formation des mots-formes. La contrainte (53) illustre la règle de formation du pluriel des noms en français.

(53) *pl-nouns-ctx* :

$$\left[\begin{array}{l} \textit{lexeme} \\ \text{PHON} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \quad \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \left[\begin{array}{l} \textit{noun} \\ \text{AGR} \quad \left[\text{PERS } 3 \right] \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\text{FRAMES} \quad L_1 \right] \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \textit{word} \\ \text{PHON} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \quad \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \left[\begin{array}{l} \textit{noun} \\ \text{AGR} \quad \left[\begin{array}{l} \text{PERS } 3 \\ \text{NUM } \textit{pl} \end{array} \right] \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\text{FRAMES} \quad L_1 \oplus \langle \dots \rangle \right] \end{array} \right]$$

La contrainte (53) spécifie qu'un nom au pluriel est bien formé si :

- a. c'est un mot-forme réalisant un lexème
- b. si la valeur de son attribut NUM est *pluriel*
- c. si la réalisation du trait morpho-syntaxique de nombre est marqué dans sa rubrique phonologique par l'identité avec la rubrique phonologique de son lexème³

3. Dans la mesure où les noms ne se lient pas au mot qui suit, à l'oral les noms réguliers sont phonologiquement identiques au singulier et au pluriel.

- d. si la sémantique du mot-forme contient la sémantique du lexème, et la sémantique apportée par la règle de pluriel, qui n'est pas précisée ici.

Enfin, des règles post-flexionnelles ont été introduites par (Sag et al. 2003) qui établissent des relations de mot-forme à mot-forme. Ces règles permettent de rendre compte de la sélection d'un adverbe comme *not* en anglais par des verbes auxiliaires comme *do, is, will...* La contrainte associée aux constructions post-flexionnelles est présentée en (54). Celle-ci spécifie que le construit est un mot-forme et qu'il est construit à partir d'un mot-forme.

$$(54) \text{ } pinfl\text{-}cxt : \left[\begin{array}{ll} \text{MTR} & \textit{word} \\ \text{DTRS} & \textit{list}(\textit{word}) \end{array} \right]$$

En (55) est présentée de façon simplifiée la règle qui rend compte de la sélection de *not* par un verbe auxiliaire.

$$(55) \left[\begin{array}{l} \textit{word} \\ \text{PHON} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \quad \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \left[\begin{array}{l} \textit{verb} \\ \text{POL} \quad - \\ \text{AUX} \quad + \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\text{FRAMES} \mid \text{INDEX } s_1 \right] \\ \text{ARG-STR} \quad \langle \boxed{2} \rangle \oplus \boxed{A} \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \textit{word} \\ \text{PHON} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \quad \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \left[\begin{array}{l} \textit{verb} \\ \text{POL} \quad + \\ \text{AUX} \quad + \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\text{FRAMES} \mid \text{INDEX } s_2 \right] \\ \text{ARG-STR} \quad \langle \boxed{2} \rangle \oplus \langle \left[\text{ADV}_{pol} \right] \rangle \oplus \boxed{A} \end{array} \right]$$

Cette contrainte spécifie qu'un verbe peut sélectionner l'adverbe de polarité *not*

- a. si c'est un auxiliaire (AUX +)
- b. si le mot n'a pas déjà sélectionné un adverbe de polarité (POL -)
- c. si la sémantique du mot construit est différente de la sémantique du mot servant de base
- d. si l'adverbe de polarité est inséré en deuxième place dans la structure argumentale du verbe

Les principes de base de SBCG ayant été présentés, je vais montrer comment modéliser dans un tel cadre la distorsion catégorielle et la conversion.

1.4.2 La distorsion catégorielle

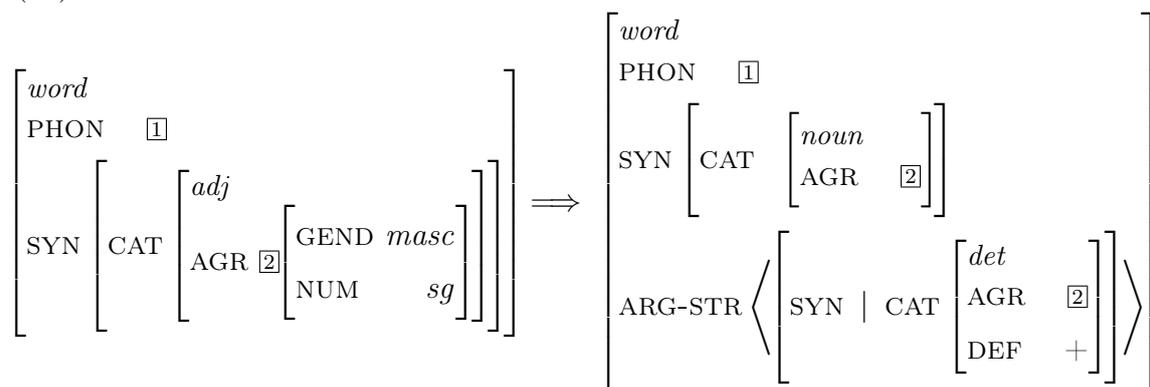
La distorsion catégorielle, comme le cas de *vrai* dans *le vrai*, peut être traitée par une contrainte sur un syntagme, qui spécifierait qu'un syntagme nominal masculin singulier peut avoir pour tête un adjectif s'il est déterminé par un défini. Cependant, comme me l'a suggéré O. Bonami dans une communication personnelle, il semble préférable de traiter la distorsion catégorielle par le biais d'une règle post-flexionnelle. Cela est préférable car si la distorsion catégorielle était traitée au niveau du syntagme il n'y aurait pas de moyen de contraindre la construction de l'unité en situation de distorsion catégorielle. Par exemple, *vrai* dans *le vrai* ne peut avoir d'argument, ni de modifieur. Tandis que *pourquoi* dans *le pourquoi* doit avoir un argument. En effet les exemples en (56) montrent que sans complément *le pourquoi* est agrammatical, tandis que *le pourquoi de son absence* est correct.

(56) a. *Je voudrais bien connaître le pourquoi.

b. Je voudrais bien connaître le pourquoi de son absence.

Ainsi, si la distorsion catégorielle était traitée au moyen d'une contrainte de bonne formation d'un syntagme nominal, qui spécifierait que la tête d'un tel syntagme peut être un adjectif sous certaines conditions, alors il n'y aurait pas de moyen, dans la description, d'empêcher que *le pourquoi* soit modifié par un adjectif, ni de forcer à ce qu'il soit complété par un syntagme prépositionnel en *de*. De la même façon, il n'y aurait pas de moyen d'empêcher que *le vrai* soit modifié par un adjectif, ou qu'il prenne un complément. Pour cette raison il est donc préférable de traiter la distorsion catégorielle au moyen d'une règle post-flexionnelle. Cette question mériterait néanmoins un travail plus approfondi. La solution proposée ici ne prétend pas clore le débat, et se veut juste une première analyse permettant de distinguer la distorsion catégorielle de la conversion. La règle post-flexionnelle permettant de traiter la distorsion catégorielle dans le cas de *le vrai* est présentée en (57).

(57) *dist-cat-ext* :



Cette contrainte spécifie qu'un adjectif peut être employé comme nom si :

- a. il est fléchi au masculin singulier
- b. il est déterminé par un déterminant masculin singulier et défini (DEF +)

1.4.3 La conversion

Enfin, la conversion étant un type particulier de formation de lexèmes elle est un sous-type de construction dérivationnelle dans la hiérarchie des constructions de SBCG. On peut distinguer deux types de construction dérivationnelle en français : la conversion (*conv-cxt*) et l'affixation (*affix-cxt*)⁴, chacun de ces sous-types de dérivation ayant des propriétés qui lui sont propres. Pour la conversion il faut distinguer plusieurs sous-types selon les rapports catégoriels mis en jeu. Dans le cadre de cette étude seules les conversions de nom à verbe et de verbe à nom sont prises en compte. Le type (*conv-cxt*) se divise donc en deux sous-types : *n2v-conv-cxt* pour la conversion de nom à verbe, et *v2n-conv-cxt* pour la conversion de verbe à nom. La hiérarchie des différents types de constructions dérivationnelles ainsi obtenue est présentée dans la figure 1.3.

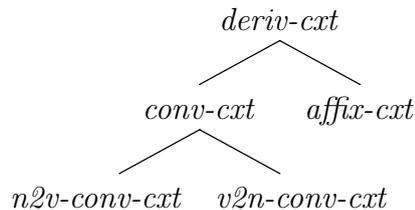


FIGURE 1.3 – Hiérarchie des constructions dérivationnelles

La contrainte associée au sous-type *conv-cxt* est représentées en (58).

$$(58) \quad \text{conv-cxt} : \left[\begin{array}{l} \text{PHON} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \boxed{2} \end{array} \right] \\ \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{FRAMES} \quad L_1 \end{array} \right] \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \text{PHON} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \left[\begin{array}{l} \text{CAT} \quad \boxed{3} \end{array} \right] \\ \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{FRAMES} \quad L_1 \oplus \langle \dots \rangle \end{array} \right] \end{array} \right]$$

Cette contrainte spécifie qu'un convert est bien formé si :

4. Il est probable que la composition n'est pas un sous-type de dérivation dans la mesure où elle met en jeu plusieurs lexèmes. Elle peut être un autre type de construction lexicale de même niveau que la dérivation. La question ne sera pas abordée ici.

- a. les rubriques phonologiques de l'input et de l'output sont identiques
- b. les catégories lexicales de l'input et de l'output sont différentes
- c. la sémantique de l'output contient au moins la sémantique de l'input, avec éventuellement d'autres spécifications qui ne sont pas précisées par la contrainte.

Les conversions nom>verbe et verbe>nom étant des sous-types de conversion elles héritent des contraintes propres à la conversion. Il suffit donc, pour ces deux sous-types de conversions de spécifier les rapports catégoriels mis en jeu, tout le reste étant identique. C'est ce que font les contraintes (59) et (60).

$$(59) \text{ } n2v\text{-conv}\text{-cxt} : \left[\text{SYN} \mid \text{CAT } \textit{nom} \right] \implies \left[\text{SYN} \mid \text{CAT } \textit{verbe} \right]$$

$$(60) \text{ } v2n\text{-conv}\text{-cxt} : \left[\text{SYN} \mid \text{CAT } \textit{verbe} \right] \implies \left[\text{SYN} \mid \text{CAT } \textit{nom} \right]$$

(59) précise que l'input est un nom et l'output un verbe. (60), à l'inverse, précise que l'input est un verbe et l'output un nom. Pour le moment ce n'est pas nécessaire de spécifier davantage ces contraintes puisque les rapports catégoriels mis en jeu sont les seules informations qui les distinguent de la contrainte (58). Au fil de cette étude des conversions entre nom et verbe les deux contraintes (59) et (60) seront affinées, notamment en ce qui concerne la dimension sémantique des lexèmes.

Cependant, la caractérisation actuelle des conversions nom>verbe et verbe>nom par le biais des contraintes (58), (59) et (60) n'est pas satisfaisante car elle manque le point a. de la définition 2 de la conversion donnée page 46. En effet, le point a. de la définition spécifiait que la base d'une conversion peut être un mot-forme ou un lexème. Étant donné la hiérarchie des constructions dérivationnelles présentée dans la figure 1.3 il serait possible de diviser chacun des sous-types de conversion *n2v-conv-cxt* et *v2n-conv-cxt* en deux sous-types selon que la base est un mot-forme ou un lexème, comme le représente la figure 1.4. Ou bien de modifier la hiérarchie de la figure 1.3 et de diviser la conversion en deux sous-types selon que la base est un mot-forme ou un lexème, puis de sous-diviser ensuite ces sous-types de conversion en fonction des rapports catégoriels, comme le représente la figure 1.5. C'est le genre de hiérarchie que propose Riehemann (1998) pour les adjectifs en *-bar* en allemand, qui distingue des sous-types d'adjectifs en *-bar* en fonction de la valence du verbe base et de propriétés sémantiques de l'adjectif dérivé. Cependant, dans le cas de la conversion, aucune de ces deux alternatives n'est souhaitable car, dans les deux cas, des généralisations sont manquées. En effet, quelle que soit la solution il faudrait créer un sous-type de conversion pour les six rapports catégoriels existants

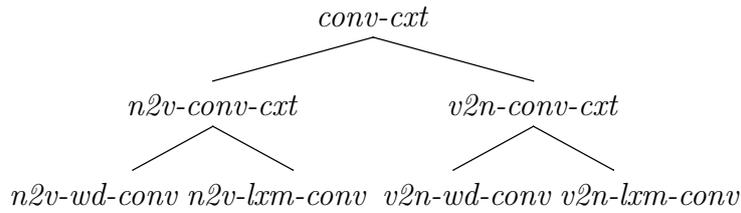


FIGURE 1.4 – Proposition alternative de hiérarchie des conversions

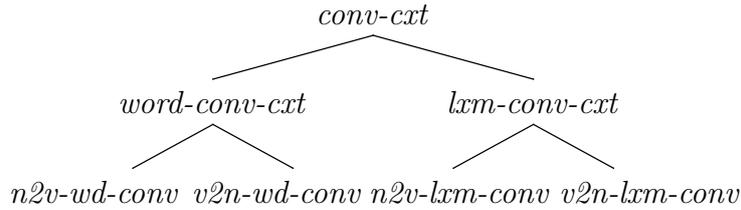


FIGURE 1.5 – Proposition alternative de hiérarchie des conversions

et deux sous-types selon le type de base. Cela aboutirait à distinguer douze conversions différentes, même si chaque rapport catégoriel ne présente pas les deux types de conversions, à base mot-forme ou à base lexème. En outre, il est possible que la distinction entre procédé à base mot-forme et procédé à base lexème soit exploitée par d'autres règles dérivationnelles. Ainsi, spécifier le type d'input au niveau de la conversion mènerait à établir la même distinction ailleurs, et serait la preuve que certaines généralisations sont manquées. C'est pourquoi la solution proposée est de considérer le rapport catégoriel et le type de base comme deux dimensions de classification de la conversion. Le type de base sélectionnée, *word* ou *lexeme*, doit ainsi être considéré comme une dimension indépendante et accessible à d'autres procédés de formation de lexèmes. De la même façon, comme les rapports catégoriels ne sont pas exclusivement liés à la conversion et peuvent être spécifiés par d'autres procédés de formation de lexèmes, le rapport catégoriel peut également être considéré comme une dimension de classification indépendante et accessible à d'autres procédés. Enfin, l'exposant de la règle, dans le cas de la conversion l'absence de marque, peut être conçu comme une troisième dimension de classification. Grâce à l'héritage multiple, les règles de conversions sont définissables à la fois en termes de marquage, de rapports catégoriels, et en termes de type de base, comme le représente la figure 1.6. On obtient ainsi quatre sous-types de conversions pour les rapports catégoriels nom/verbe, même si, dans les faits, seuls trois sous-types sont réalisés en français.

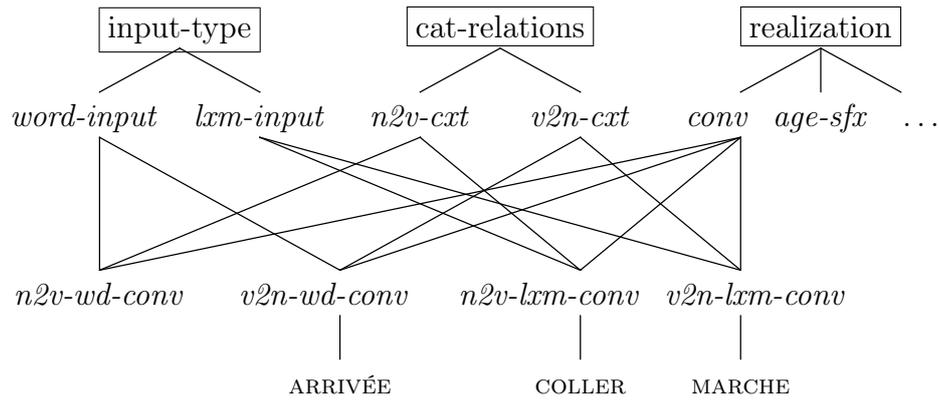


FIGURE 1.6 – Hiérarchie des conversions à héritage multiple

De cette façon, la contrainte (58) portant sur le sous-type de construction dérivationnelle *conv-cxt* reste valide pour tous les types de conversion dans la mesure où elle ne spécifie ni les rapports catégoriels mis en jeu, ni les types de base sélectionnées. Les contraintes (59) et (60) sur les sous-types de conversions *n2v-conv-cxt* et *v2n-conv-cxt* ne sont en revanche plus valides puisque les sous-types *n2v-conv-cxt* et *v2n-conv-cxt* n'existent plus en tant que tels. Il existe à la place les contraintes plus générales (61) et (62) associées aux types *n2v-cxt* et *v2n-cxt*, qui sont indépendantes du type de procédé.

$$(61) \quad n2v-cxt : \left[\text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{nom} \right] \implies \left[\text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{verbe} \right]$$

$$(62) \quad v2n-cxt : \left[\text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{verbe} \right] \implies \left[\text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{nom} \right]$$

Enfin, les contraintes associées aux types *word-input* et *lxm-input* présentées en (63) et (64), spécifient le type de base possible, indépendamment du procédé de formation de lexèmes. Il est notable que la dimension *input-type* étant une dimension propre aux constructions dérivationnelles, l'output soit toujours de type *lexeme*. En revanche, la contrainte (63) spécifie que l'input est de type *word*, tandis que la contrainte (64) dit que l'input est de type *lexeme*.

$$(63) \quad \textit{word-input} : \left[\begin{array}{ll} \text{MTR} & \textit{lexeme} \\ \text{DTRS} & \textit{list(word)} \end{array} \right]$$

$$(64) \quad \textit{lxm-input} : \left[\begin{array}{ll} \text{MTR} & \textit{lexeme} \\ \text{DTRS} & \textit{list(lexeme)} \end{array} \right]$$

1.5 Bilan

L'objectif de ce chapitre était de caractériser la conversion et de délimiter le phénomène parmi les différents types de changements de catégorie lexicale non marqués. Dans cette tâche, le cadre de la morphologie lexématique s'est révélé plus adéquat que les autres approches présentées dans ce chapitre dans la mesure où d'une part il permet de distinguer la conversion de la distorsion catégorielle, et d'autre part il permet la distinction entre la conversion sur la base d'un mot-forme et la conversion sur la base d'un lexème. Une formalisation en HPSG, qui adapte l'approche lexématique de la morphologie, a en outre permis de rendre explicites les différents phénomènes présentés en section 1.1.

Ces distinctions concernant le caractère transcatégoriel de la conversion ayant été établies, la suite de cette thèse sera consacrée à l'étude des conversions sur base lexème uniquement. Le chapitre suivant sera consacré à la question de l'identité phonologique mise en jeu dans la conversion.

Chapitre 2

Identité phonologique et conversion

Introduction

La conversion a été définie dans le chapitre précédent, définition 2 (page 46), comme un procédé de formation de lexèmes caractérisé d'une part par la transcategorialité du procédé, et d'autre part par l'identité phonologique du lexème dérivé avec le lexème ou le mot-forme servant de base. La question du changement de catégorie lexicale a été traitée dans le chapitre 1. Le présent chapitre sera consacré à la question de l'identité entre la base et le dérivé.

La question qui se pose au sujet de l'identité phonologique, est celle de la détermination des cas où la base et le dérivé peuvent être considérés comme phonologiquement identiques, et donc comme relevant de la conversion. En effet, dans certains cas la base et le dérivé ne sont pas strictement identiques, mais sont pourtant considérés comme des cas de conversion. Par exemple, en anglais, Kiparsky (1997) considère la paire SHELF>TO SHELVE comme une conversion, bien que le verbe ne soit pas phonologiquement identique au nom. Paillard (1997a) considère également comme des conversions les paires verbe>nom présentant une alternance de voisement en fin de mot comme dans les exemples en (1) :

- (1) *advise* /ədvaiz/ 'conseiller' > *advice* /ədvais/ 'conseil'
believe /bili:v/ 'croire' > *belief* /bilif/ 'conviction'
use /ju:z/ 'utiliser' > *use* /ju:s/ 'utilisation'

En allemand, certaines paires verbe>nom présentant une alternance vocalique entre le nom et le verbe, comme les exemples en (2), sont analysées par Lieber (1992) comme des conversions. Ces paires présentent un ablaut, défini par Mel'čuk (1996, p.63) comme une alternance vocalique autre que l'umlaut, l'umlaut étant défini

comme le remplacement de voyelles postérieures (/a/,/o/,/u/) par les voyelles antérieures correspondantes (/ɛ/,/ø/,/y/).

- (2) *bind(en)* ‘lier’ > *Band* ‘lien’
find(en) ‘trouver’ > *Fund* ‘trouaille’
kling(en) ‘sonner’ > *Klang* ‘son’

Dans chacun de ces cas la paire est ainsi considérée par Lieber comme une conversion, bien que le nom et le verbe ne soient pas phonologiquement identiques.

En français aussi il existe des cas où le nom et le verbe ne sont pas strictement identiques phonologiquement, et qui peuvent néanmoins être considérées comme des conversions. Adouani (1989), par exemple, considère les exemples en (3) comme des conversions verbe>nom bien que le nom ne soit pas phonologiquement identique au verbe. En effet, AJOUTER, DÉBOURSER et RETOURNER présentent une consonne finale qui n’est pas prononcée dans le nom convert. RÉEXAMINER et SOUTENIR présentent une voyelle orale suivie d’une consonne nasale, tandis que leur nom convert se termine par une voyelle nasale.

- (3) AJOUTER > AJOUT
DÉBOURSER > DÉBOURS
RÉEXAMINER > RÉEXAMEN
RETOURNER > RETOUR
SOUTENIR > SOUTIEN

De la même façon, Paillard (1997b) considère les paires en (4) comme des conversions nom>verbe alors même que le verbe dérivé n’est pas phonologiquement identique au nom base. En effet, SEL>SALER et NŒUD>NOUER présentent une alternance vocalique. CLOISON se termine par une voyelle nasale tandis que CLOISONNER se termine par une voyelle orale suivie d’une consonne nasale. RIVETER présente un /t/ qui n’est pas prononcé dans le nom RIVET.

- (4) CLOISON > CLOISONNER
NŒUD > NOUER
RIVET > RIVETER
SEL > SALER

Pour prendre en compte les données en (3) et en (4) et les traiter comme des conversions, il faut alors modifier la définition de la conversion, car une définition fondée sur l’identité phonologique de la base et du dérivé n’est pas suffisante dans leur cas. Une solution possible est de définir la conversion comme caractérisée, au

niveau de la dimension phonologique, non par l'identité, mais par l'absence d'affixe. Le point b. de la définition 2 pourrait ainsi être réécrit de la façon suivante :

- b. la dimension phonologique du lexème converti n'est pas marquée par l'ajout d'un affixe.

Cependant, une telle définition n'est pas non plus correcte, car pourraient alors rentrer dans le domaine de la conversion des cas comme les composés verbe-nom en (5) qui ne présentent pas de matériel affixal. Ce problème pourrait alors être évité en spécifiant que la conversion se limite aux opérations ayant un seul lexème comme input.

(5) PORTE-DRAPEAU, OUVRE-BOÎTE, TOURNEVIS

Une telle définition de la conversion poserait également problème pour les langues sémitiques, comme l'hébreu. En effet, en hébreu, on considère traditionnellement que les lexèmes morphologiquement apparentés sont issus d'une racine commune, comme dans les exemples en (6) tirés de (Aronoff 2007).

- (6) a. racine : ZLP
 nom : ziluf 'arrosage'
 verbe : zalaf 'arroser'
- b. racine : SKR
 nom : sxira 'location'
 verbe : saxar 'louer'

Dans les exemples présentés en (6) les lexèmes relèvent bien de catégories lexicales différentes (il s'agit d'un nom et d'un verbe dans les deux cas) et aucun des lexèmes ne présente d'affixe. Si l'on considère le nom et le verbe comme tous deux dérivés de la racine, alors ces données ne rentrent pas dans le cadre de la conversion. En revanche, si l'on veut considérer que l'un des lexèmes dérive de l'autre, quelle que soit la direction de la dérivation, alors les paires en (6) peuvent être considérées comme des conversions dans la mesure où la dérivation n'est marquée par aucun affixe. Or, il n'est peut-être pas souhaitable de considérer les données en (6) comme des conversions de la même façon que AGRAFE > AGRAFER, MARCHER > MARCHE ou des exemples en (3) et en (4), dans la mesure où d'un point de vue formel les opérations sont très différentes.

Ainsi, afin d'éviter une définition trop large qui inclurait les composés verbe-nom et les données de l'hébreu, la meilleure solution semble donc de s'en tenir à une caractérisation de la conversion par l'identité phonologique entre la base et le dérivé.

Les cas de non identité entre la base et le dérivé, comme pour les données en (3) et en (4) peuvent quant à eux être considérés comme des cas d'allomorphie du radical. Pour maintenir la définition de la conversion comme un procédé caractérisé par l'identité phonologique entre la base et le dérivé, il faut donc un dispositif capable de rendre compte des allomorphies radicales. Pour traiter l'allomorphie radicale des verbes Boyé (2000), puis Bonami et Boyé (2002) et Bonami et Boyé (2003b) ont proposé de décrire les verbes au moyen d'un espace thématique. Après avoir présenté les espaces thématiques je montrerai, dans la suite de ce chapitre, qu'il est possible de rendre compte d'un certain nombre de conversions ne présentant pas une identité immédiate entre le nom et le verbe, d'une part en utilisant l'espace thématique des verbes tel que l'ont formalisé Bonami et Boyé, et d'autre part en étendant le principe d'espace thématique aux noms.

L'objectif de ce chapitre est double. Il s'agit d'une part d'étudier comment rendre compte des cas d'allomorphie du radical dans les conversions nom>verbe et verbe>nom. Et, ce faisant, il s'agit également de déterminer quelles données relèvent en propre de la conversion nom>verbe ou verbe>nom et lesquelles n'en relèvent pas. En effet, si l'identité phonologique est une condition nécessaire de la conversion, qu'il y ait allomorphie ou non, ce n'est en revanche pas une condition suffisante. Et, de même que la non identité peut masquer le fait qu'il s'agisse de conversion, l'identité peut masquer le fait qu'il ne s'agit pas de conversion.

2.1 Les espaces thématiques

2.1.1 Présentation

Le principe des espaces thématiques a été mis au point pour le français par Boyé (2000), et développé ensuite dans les différents travaux de Bonami et Boyé (notamment (Bonami et Boyé 2002, 2003b, 2006)). Bonami et Boyé reprennent l'idée d'Aronoff (1994) selon laquelle les différents radicaux que peut posséder un lexème n'ont ni valeur sémantique, ni propriété morphosyntaxique, et constituent des objets morphologiques qu'Aronoff appelle *morphomes*. Selon Aronoff, le morphome, n'ayant ni valeur sémantique ni propriété morphosyntaxique, est une pure forme. Dans la mesure où les différents radicaux d'un lexème n'ont aucune valeur sémantique et n'expriment aucune propriété morphosyntaxique, ils sont simplement numérotés afin de pouvoir y référer plus facilement. La description d'un lexème comprend donc une série de cases numérotées contenant chacune une pure forme appelée *thème* ou, de manière équivalente, *radical*. L'ensemble des cases associées à un lexème est appelé *espace thématique*.

La postulation d'un espace thématique pour les verbes français repose sur l'observation que lorsque les verbes recourent à plusieurs radicaux pour construire l'ensemble des formes fléchies du paradigme c'est toujours aux mêmes endroits du paradigme qu'apparaissent les variations. Pour le présent de l'indicatif Bonami et Boyé (2002) ont repris l'observation faite par (Morin 1987) que les verbes français utilisent toujours le même thème pour les formes du singulier du présent de l'indicatif. Les formes des première et deuxième personnes du pluriel de l'indicatif présent peuvent reposer sur un thème différent, de même que la forme de la troisième personne du pluriel, mais il n'existe pas de verbe en français qui utilise deux thèmes différents pour construire les formes de la première et de la deuxième personne du pluriel à l'indicatif présent, comme le montrent les exemples du tableau 2.1.

Verbe	Présent de l'indicatif					
	1sg	2sg	3sg	1pl	2pl	3pl
LAVÉ	lav	lav	lav	lav- $\tilde{5}$	lav-e	lav
MOURIR	mœʁ	mœʁ	mœʁ	mœʁ- $\tilde{5}$	mœʁ-e	mœʁ
BOIRE	bwa	bwa	bwa	byv- $\tilde{5}$	byv-e	bwav

TABLE 2.1 – Utilisation de thèmes différents pour le présent de l'indicatif

Les cases de l'espace thématique regroupent les thèmes utilisés dans les mêmes zones du paradigme. Chaque paire de cases est justifiée par le fait qu'au moins un verbe utilise un thème différent pour ces deux cases. Pour prendre l'exemple des verbes du tableau 2.1 les verbes LAVÉ et MOURIR considérés seuls justifient deux cases différentes dans l'espace thématique des verbes pour le singulier et les première et deuxième personnes du pluriel puisque MOURIR recourt à un thème différent pour construire les formes des première et deuxième personnes du pluriel. En revanche, ces deux verbes ne nécessitent pas une case différente pour la troisième personne du pluriel car pour chacun de ces deux verbes cette forme est construite sur le même thème que les formes du singulier. En revanche, si l'on considère BOIRE il est alors obligatoire de postuler une case différente pour la troisième personne du pluriel car ce verbe construit la forme de la troisième personne du pluriel sur un thème qui n'est identique à aucun des deux autres thèmes.

Ayant procédé de cette manière pour l'ensemble des verbes du français, Bonami et Boyé proposent un espace thématique à douze cases, qui est présenté dans le tableau 2.2¹. Cependant, il n'est pas nécessaire de spécifier les douze thèmes de

1. Dans (Bonami, Boyé et Kerleroux 2009) l'indexation des thèmes 1 et 3 est inversée. Dans cet article le thème 1 correspond au thème du présent singulier, tandis que le thème 3 correspond au thème de l'imparfait et du présent 1^{re} et 2^e personne du pluriel. Comme l'indexation présentée

chaque verbe, notamment dans le cas des verbes réguliers comme LAYER. En effet, Morin (1987) avait proposé que pour les verbes réguliers des relations d'implication permettent de déduire l'ensemble des thèmes nécessaires à partir d'un seul. Bonami et Boyé (2002) ont repris cette proposition de (Morin 1987) et ont établi un système d'héritage des thèmes. De la sorte, pour un verbe régulier comme LAYER un seul thème spécifié lexicalement est nécessaire pour déduire l'ensemble de son espace thématique. Les verbes irréguliers sont ceux pour lesquels il est nécessaire de spécifier plus d'un thème. Une fois établi l'espace thématique des verbes, des règles de réalisation déterminent la façon dont sont construites les formes fléchies en précisant le thème choisi et le marquage opéré. Par exemple la forme du présent de l'indicatif première personne du pluriel est obtenue en concaténant /5/ au thème 1. Ainsi pour LAYER cela donnera /lav-5/, pour FINIR /finis-5/ et pour BOIRE /byv-5/.

Indice	Utilisation	LAYER	FINIR	BOIRE
1	imparfait, présent 1/2pl.	lav	finis	byv
2	présent 3pl.	lav	finis	bwav
3	présent sg.	lav	fini	bwa
4	participe présent	lav	finis	byv
5	impératif 2sg.	lav	fini	bwa
6	impératif 1/2pl.	lav	finis	byv
7	subjonctif sg. 3pl.	lav	finis	bwav
8	subjonctif 1/2pl.	lav	finis	byv
9	infinitif	lave	fini	bwa
10	futur, conditionnel	lav	fini	bwa
11	passé simple, subj imparfait	lava	fini	by
12	participe passé	lave	fini	by

TABLE 2.2 – Espace thématique des verbes français

L'espace thématique des verbes, défini au départ pour rendre compte de la flexion des verbes, permet également de traiter de façon explicite certains phénomènes de morphologie dérivationnelle. Notamment du fait déjà observé, par exemple dans (Fradin 1996), que des règles de dérivation différentes peuvent sélectionner des radicaux verbaux différents. Ainsi, avec l'exemple de APPROUVER, Fradin montre que la règle de préfixation en *dé-* sélectionne un radical du verbe pour former DÉSAAPPROUVER, tandis que la règle de suffixation en *-ion* en sélectionne un autre pour former le nom APPROBATION. En termes d'espaces thématiques, les règles dérivationnelles peuvent utiliser différentes cases de l'espace thématique. Ainsi l'étude de (Bonami, Boyé et Kerleroux 2009) montre que la règle de formation de noms d'agent déver-

dans le tableau 2.2 est celle que Bonami et Boyé utilisent dans tous leurs autres travaux c'est celle qui a été retenue pour cette étude.

baux en *-eur* utilise le thème 1 du verbe pour construire le nom dérivé, tandis que la règle de formation de noms composés V-N utilise le thème 3 du verbe, comme le montrent les exemples du tableau 2.3.

Verbe	Thème 3	Composition V-N	Thème 1	Suffixation en <i>-eur</i>
NETTOYER	netwa	NETTOIE-VITRES	netwaj	NETTOYEUR
PESER	pəz	PÈSE-BÉBÉ	pəz	PESEUR
SOUTENIR	sutjẽ	SOUTIEN-GORGE	sutən	SOUTENEUR
TORDRE	tɔʁ	TORD-BOYAU	tɔʁd	TORDEUR

TABLE 2.3 – Exemples de règles prenant différents thèmes du verbe en input tirés de (Bonami et al. 2009)

Bonami, Boyé et Kerleroux (2009) ont en outre montré qu’un treizième thème était nécessaire dans l’espace thématique des verbes. Ce thème est caché à la flexion et n’est exploité que par la dérivation. La postulation de ce treizième thème repose sur l’observation que, excepté dans neuf cas², les différents dérivés en *-ion*, *-if* et *-eur/-rice* d’un verbe utilisent toujours le même thème comme base, comme le montrent les exemples du tableau 2.4. Or, ce thème n’apparaît jamais dans les formes fléchies des verbes. C’est pourquoi il est caché à la flexion et exploité uniquement par la dérivation.

Verbe	Thème 13	Dérivés en <i>-ion</i> , <i>-if</i> , <i>-eur/-rice</i>
ALTERNER	altɛʁnat	ALTERNATIF, ALTERNATEUR
CORRÉLER	koʁelat	CORRÉLATION, CORRÉLATIF
DÉFINIR	definit	DÉFINITION, DÉFINITIF
FORMER	fɔʁmat	FORMATION, FORMATEUR, FORMATIF
PRÉDIQUER	pʁɛdikat	PRÉDICATION, PRÉDICATIF, PRÉDICATEUR
SUBSTITUER	sypstityt	SUBSTITUTION, SUBSTITUTIF

TABLE 2.4 – Exemples de dérivés en *-ion*, *-if* et *-eur/-rice*

Bonami, Boyé et Kerleroux (2009) ont proposé que par défaut le thème 13 est formé à partir du thème 1 auquel est concaténé le segment /at/. Mais Cauchois (2008) a remarqué que ce mode de formation ne prédit pas correctement le thème 13 des verbes des deuxième et troisième groupes, comme le montrent les exemples du tableau 2.5.

2. ÉMISSION, COORDINATION, ORDINATION, ACCRÉDITATION, FRICTION, JONCTION, OPTION, SENSATION et UNION

Verbe	Thème 1	T13 prédit	T13 utilisé	Dérivés
ABOLIR	abolis	abolisat	abolit	ABOLITION, ABOLITIF
DÉFINIR	definis	definisat	definit	DÉFINITION, DÉFINITIF
DORMIR	dɔʁm	dɔʁmat	dɔʁmit	DORMITOIRE
RÉSOUUDRE	ʁezɔlv	ʁezɔlvat	ʁezolyt	RÉSOLUTION, RÉOLUTIF
VOMIR	vomis	vomisat	vomit	VOMITIF, VOMITOIRE

TABLE 2.5 – Exemples de dérivés en *-ion*, *-if*, *-eur/-rice* et *-oire* posant problème pour l'analyse du thème 13 dépendant du thème 1

Ces verbes conservent en effet dans le thème 13 leur voyelle thématique /i/ ou /y/. C'est pourquoi, à la suite d'une communication personnelle de G. Boyé, Cauchois (2008) a proposé que le thème 13 soit formé par concaténation du segment /t/ au thème du passé simple (thème 11), qui contient déjà la voyelle thématique du verbe. De la sorte les données qui posaient problème dans le tableau 2.5 n'en posent plus, comme on peut le voir dans le tableau 2.6.

Verbe	T 1	T 11	T 13	Dérivés
ABOLIR	abolis	aboli	abolit	ABOLITION, ABOLITIF
DÉFINIR	definis	defini	definit	DÉFINITION, DÉFINITIF, DEFINITOIRE
DORMIR	dɔʁm	dɔʁmi	dɔʁmit	DORMITOIRE
RÉSOUUDRE	ʁezɔlv	ʁezɔly	ʁezolyt	RÉSOLUTION, RÉOLUTIF, RÉOLUTOIRE
VOMIR	vomis	vomi	vomit	VOMITIF, VOMITOIRE

TABLE 2.6 – Exemples de dérivés en *-ion*, *-if*, *-eur/-rice* et *-oire* et analyse du thème 13 dépendant du thème 11

Le postulat du thème treize permet également de rendre compte du fait que lorsque celui-ci est irrégulier, c'est-à-dire non formé par concaténation de /t/ au thème 11, tous les dérivés du verbe présentent la même irrégularité, comme le montrent les exemples du tableau 2.7.

Verbe base	T 11	T 13	Dérivés en <i>-ion</i> , <i>-if</i> , <i>-eur/-rice</i>
ATTRIBUER	atʁibyɑ	atʁibyt	ATTRIBUTION, ATTRIBUTIF
CONDUIRE	kɔ̃dyzi	kɔ̃dykt	CONDUCTION, CONDUCTEUR
INSTITUER	ɛ̃stitɥɑ	ɛ̃stityt	INSTITUTION, INSTITUTEUR
RECEVOIR	ʁɛsy	ʁɛsept	RÉCEPTION, RÉSEPTEUR
TIRER	tɪʁɑ	tʁakt	TRACTION, TRACTEUR

TABLE 2.7 – Exemples de dérivés de thèmes 13 irréguliers

L'espace thématique des verbes en français contient donc treize thèmes, dont

l'un est caché à la flexion et n'est utilisé qu'en dérivation. L'espace thématique des verbes, augmenté du thème 13, est présenté dans le tableau 2.8.

Indice	Utilisation	FORMER	DÉFINIR	CONDUIRE	RECEVOIR
1	imparfait, présent 1/2pl.	fɔɪm	definis	kɔ̃dɥiz	ɤəsəv
2	présent 3pl.	fɔɪm	definis	kɔ̃dɥiz	ɤəsɔv
3	présent sg.	fɔɪm	defini	kɔ̃dɥi	ɤəsɔ
4	participe présent	fɔɪm	definis	kɔ̃dɥiz	ɤəsəv
5	impératif 2sg.	fɔɪm	defini	kɔ̃dɥi	ɤəsɔ
6	impératif 1/2pl.	fɔɪm	definis	kɔ̃dɥiz	ɤəsəv
7	subjonctif sg. 3pl.	fɔɪm	definis	kɔ̃dɥiz	ɤəsɔv
8	subjonctif 1/2pl.	fɔɪm	definis	kɔ̃dɥiz	ɤəsəv
9	infinitif	fɔɪme	defini	kɔ̃dɥi	ɤəsəvɔ
10	futur, conditionnel	fɔɪm	defini	kɔ̃dɥi	ɤəsɔv
11	passé simple, subj imparfait	fɔɪmɔ	defini	kɔ̃dɥizi	ɤəsɔ
12	participe passé	fɔɪme	defini	kɔ̃dɥi	ɤəsɔ
13	thème caché à la flexion	fɔɪmat	definit	kɔ̃dɥikt	ɤəsɔpt

TABLE 2.8 – Espace thématique augmenté des verbes français

2.1.2 Modélisation en HPSG

Pour modéliser les espaces thématiques en HPSG Bonami et Boyé (2006) ont proposé que les signes de type *lexeme* possèdent l'attribut supplémentaire STEMS dont la valeur est un espace thématique, comme le spécifie la contrainte (7).

$$(7) \textit{lexeme} : \left[\text{STEMS} \quad \textit{stem-space} \right]$$

L'espace thématique des verbes peut ainsi être considéré comme un sous-type d'espace thématique, que Bonami et Boyé appellent *v-stem-space*. L'espace thématique des verbes contenant 13 thèmes, ou slots, l'espace thématique d'un verbe est défini par la contrainte (8). Celle-ci spécifie que les 13 attributs SLOT de l'espace thématique ont pour valeur un objet de type *phon*. Or, les objets *phon* ne consistent qu'en une séquence de phonèmes. Cela est donc en accord avec la proposition d'Aronoff (1994) selon laquelle chaque thème, ou radical, ne constitue qu'une pure forme.

$$(8) \quad \textit{v-stem-space} : \left[\begin{array}{l} \text{SLOT1} \quad \textit{phon} \\ \text{SLOT2} \quad \textit{phon} \\ \dots \\ \text{SLOT13} \quad \textit{phon} \end{array} \right]$$

2.2 De l'identité à la supplétion : les différents cas de figure observés

Les différents cas de figure rencontrés lors de la constitution du corpus sont présentés en (9). L'orientation de la conversion n'étant pas pertinente pour le moment les couples nom/verbe supposés en relation de conversion sont par convention présentés sous la forme NOM~VERBE indépendamment de l'orientation de la conversion. Chacun des cas de figure présenté ci-dessous sera l'objet d'une discussion dans ce chapitre.

- (9) a. AGRAFE~AGRAFER (аграф~аграфе), MARCHE~MARCHER (марш~марше)
 b. ARRIVÉE~ARRIVER (аrive~ариве), ENTRÉE~ENTRER (ãтве~ãтве),
 MONTÉE~MONTER (мõте~мõте)
 c. DÉFILÉ~DÉFILER (defile~defile), EXPOSÉ~EXPOSER (експоze~експоze),
 DÉMENTI~DÉMENTIR (demãti~demãtiк)
 d. BLESSÉ~BLESSER (blese~blese), ÉLU~ÉLIRE (ely~елик),
 ILLUSTRÉ~ILLUSTRER (ilystкe~ilystкe)
 e. FONTE~FONDRE (fõt~fõдк), POURSUITE~POURSUIVRE (пуksuit~пуksuivк),
 VENTE~VENDRE (vãт~vãдк)
 f. FARCE~FARCIR (fакс~факсик), FLEUR~FLEURIR (floëк~floëвик),
 SERTE~SERTIR (серт~сертик)
 g. BRANCARD~BRANCARDER (бвãкак~бвãкакде), PLOMB~PLOMBER (плõ~плõбе),
 RAJOUT~RAJOUTER (вазу~вазute)
 h. JARDIN~JARDINER (завдẽ~завдине), EXAMEN~EXAMINER (egzamẽ~egzamine),
 RÉVOLUTION~RÉVOLUTIONNER (вevolysjõ~вevolysjone)
 i. CARREAU~CARRELER (како~какәле), SEL~SALER (sel~sale), PIERRE~LAPIDER
 (рjев~lapide)
 j. ABRI~ABRITER (abri~абрите), CHOUCHOU~CHOUCHOUTE (fuфу~fuфute),
 NUMÉRO~NUMÉROTÉ (numeкo~numeкote)
 k. BRIQUE~BRIQUETER (брик~брикәте), DENT~DENTELETER (dã~dãtәle),
 PELLE~PELLETER (pel~pelәte)
 l. CORRÉLAT~CORRÉLER (ковeла~ковeле), FORMAT~FORMER (fõвма~fõвме),
 PRÉDIQUAT~PRÉDIQUER (pvedika~pvedike)
 m. CHEVAL~CHEVAUCHER (fәвал~fәвоје), CONVIVE~CONVIER (кõviv~кõvjе),
 PEINTRE~PEINDRE (pẽтв~pẽдк)

2.2.1 Identité immédiate entre nom et verbe

Les exemples en (9a) illustrent le cas d'identité entre la forme du nom et la forme du verbe modulo la marque flexionnelle de l'infinitif. Ce cas est de loin le plus fréquent puisqu'il représente environ deux tiers des données relevées, soit 1962 paires. Par ailleurs, il concerne tant la conversion supposée de nom à verbe comme en (10a) que la conversion supposée de verbe à nom comme en (10b).

- (10) a. COLLE > COLLER 'fixer avec de la colle'
 FOUINE > FOUINER 'faire ce que fait la fouine'
 BEURRER > BEURRER 'couvrir de beurre'
- b. EMBAUCHER > EMBAUCHE 'action d'embaucher'
 RALLONGER > RALLONGE 'objet pour rallonger'
 DÉCHARGER > DÉCHARGE 'lieu où décharger'

Ces paires ne posent aucun problème pour la définition de la conversion donnée au chapitre 1 dans la définition 2 (page 46). En particulier, le point b. de la définition portant sur l'identité phonologique de la base et du dérivé ne constitue pas une difficulté dans leur cas.

2.2.2 ARRIVÉE, ENTRÉE et MONTÉE

Les exemples en (9b), repris et augmentés en (11), ont été présentés au chapitre précédent section 1.1.3.2 comme des conversions sur la base d'un mot-forme. Je vais développer ici l'argumentation en faveur d'une analyse de ces noms par conversion et non par suffixation. Je montrerai ensuite que considérer les noms en (11) comme des convertis à partir d'un mot-forme n'est pas la meilleure analyse, et qu'il est possible de les analyser comme convertis d'un thème du verbe.

- (11) ARRIVER > ARRIVÉE 'action d'arriver, lieu où l'on arrive'
 AVANCER > AVANCÉE 'action, résultat d'avancer'
 ENTRER > ENTRÉE 'action d'entrer, lieu par où l'on entre'
 MONTER > MONTÉE 'action de monter, ce qui monte'

Ces noms sont généralement considérés comme des noms suffixés en *-ée*, et non comme des convertis. Cette analyse est notamment celle de (Debaty-Luca 1986) et (Corbin 1987). (Namer 2009) dit explicitement qu'elle considère que les noms en (11) ne sont pas des convertis déverbaux. Kerleroux, dans ses différents travaux portant sur la conversion verbe>nom, de même que (Fradin 2003b) dans son chapitre sur

la conversion, ne mentionnent jamais ces noms, ce qui pousse à croire, s'ils ne sont pas explicitement considérés comme des noms suffixés, du moins qu'ils ne sont pas analysés comme des noms convertis. Aliquot-Suengas (1997) considère quant à elle les noms en (11) comme des convertis, mais à partir d'un adjectif lui-même issu du participe passé du verbe, et non à partir du verbe. Pourtant, plusieurs arguments qui seront présentés dans la suite laissent penser qu'il s'agit de noms dérivés de verbes par conversion.

Au total 74 noms de ce type ont été relevés dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* et le *Petit Robert Électronique*. Ils sont listés en (12).

- (12) ALLÉE, AMENÉE, ARRIVÉE, AVANCÉE₁, AVANCÉE₂, BUÉE, BUTÉE, CHEVAUCHÉE, COULÉE, CRIÉE, CROISÉE, DÉCULOTTÉE, DÉROUILLÉE, DICTÉE, DURÉE, ÉCHAPPÉE, EMBARDÉE, ENTRÉE, ENVOLÉE, ÉTUVÉE, FESSÉE, FLAMBÉE, FOULÉE, FRICASSÉE, FUMÉE, FUSÉE, GELÉE, GICLÉE, GRIMPÉE, HUÉE, JETÉE, JUCHÉE, LAMPÉE, LANCÉE, LEVÉE, MÊLÉE, MONTÉE, PASSÉE, PENSÉE, PERCÉE, PESÉE, PIPÉE, PLONGÉE, PLUMÉE, PORTÉE, POUSSÉE, PRISÉE, RANDONNÉE, REMONTÉE, RENOMMÉE, RENTRÉE, REPOSÉE, RETOMBÉE, RINCÉE, ROSSÉE, RUÉE, SAIGNÉE, SAUCÉE, SUÉE, TABASSÉE, TÉTÉE, TOMBÉE, TORCHÉE, TOUÉE, TOURNÉE, TRAÎNÉE₁, TRAÎNÉE₂, TRANCHÉE, TRAVERSÉE, TROUÉE, VEILLÉE, VIRÉE, VISÉE, VOLÉE

2.2.2.1 L'analyse par suffixation

L'analyse de ces noms comme des suffixés repose sur deux arguments. D'une part les noms ARRIVÉE, AVANCÉE, ENTRÉE et MONTÉE sont des noms d'événement, éventuellement de résultat ou de lieu, comme cela est illustré en (13). Et ce au même titre que des déverbaux suffixés comme INSTALLATION, CHARGEMENT ou BARRAGE présentés en (14).

- (13) a. Barak Obama est arrivé au pouvoir dans un climat international tendu.
L'arrivée au pouvoir de Barak Obama suscite des espoirs dans le monde entier.
- b. Le chômage monte à cause de la crise financière.
La montée du chômage est une des conséquences de la crise financière.
- c. Les troupes américaines avancent en Irak.
Les médias démentent l'avancée des troupes américaines en Irak.
- d. La Turquie entrera peut-être un jour dans l'Europe.
L'entrée de la Turquie dans l'Europe fait débat.

- (14) INSTALLER > INSTALLATION ‘action, résultat d’installer’
 CHARGER > CHARGEMENT ‘action de charger, ce qui est chargé’
 BARRER > BARRAGE ‘action de barrer, lieu où le passage de l’eau est barré’

D’autre part le *-ée* des noms en (12) est analysé comme un suffixe. Cette analyse est justifiée par l’analogie de *-ée* avec le suffixe *-age* par exemple dans ARRIVÉE vs. ARRIVAGE et MONTÉE vs. MONTAGE, ou avec le suffixe *-ment* dans AVANCÉE vs. AVANCEMENT. En outre, ces noms en *-ée* sont toujours féminins, et c’est une des propriétés des suffixes de fixer le genre des dérivés, comme *-age* ou *-ment* qui sont toujours corrélés au masculin. Ainsi une règle de suffixation en *-ée* peut être postulée dans la mesure où elle semble construire des noms déverbaux féminins de mêmes types sémantiques, et sur le même radical du verbe, que les suffixations en *-age* ou *-ment*.

2.2.2.2 Les limites de l’analyse par suffixation

L’analyse des noms en (12) comme des noms suffixés en *-ée* n’est cependant plus tenable dès lors que sont pris en compte des noms comme ceux présentés en (15).

- (15) CONDUIRE > CONDUITE ‘action de conduire’
 DÉCOUVRIR > DÉCOUVERTE ‘action de découvrir’
 PRENDRE > PRISE ‘action de prendre, ce qui est pris’
 SORTIR > SORTIE ‘action de sortir, lieu par où l’on sort’
 VENIR > VENUE ‘action de venir’

En effet, ces noms sont des noms d’événement au même titre que les noms en (11) et en (14), comme le montrent les exemples (16).

- (16) a. Le gouvernement a conduit les réformes de façon précipitée.
 La conduite des réformes par le gouvernement était précipitée.
 b. Des chercheurs français ont découvert le VIH.
 La découverte du VIH par des chercheurs français a été récompensée par un Nobel.
 c. La ministre a pris la parole au milieu des sifflets.
 La prise de parole de la ministre a été accueillie par des sifflets.
 d. Le nouveau film des frères Coen sort en salle l’été prochain.
 La sortie en salle du nouveau film des frère Coen est prévue pour l’été.

- e. Il est peu probable que Kadhafi vienne à Paris.
La venue de Kadhafi à Paris est peu probable.

Les noms en (15) présentent donc les mêmes propriétés sémantiques que les noms en (11) et en (14). Pour tenir compte de ces noms et maintenir l'analyse par suffixation en *-ée* il faudrait alors postuler une suffixation en *-ie* pour rendre compte de SORTIE, une suffixation en *-ue* pour rendre compte de VENUE, une suffixation en *-te* pour rendre compte de CONDUITE et une suffixation en *-se* pour rendre compte de PRISE. Pour DÉCOUVERTE deux analyses sont possibles comme cela est résumé en (17) :

- (17) a. allomorphie du radical *découvr-/découv-* et suffixation en *-erte*
b. allomorphie du radical *découvr-/découver-* et suffixation en *-te*

Les noms du type DÉCOUVERTE relevés dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* et le *Petit Robert Électronique* ne sont que deux, COUVERTE et DÉCOUVERTE, et sont en outre deux noms de la même famille morphologique, le verbe base de l'un dérivant du verbe base de l'autre. Une suffixation en *-erte* ne concernerait donc que deux noms, tandis que la suffixation en *-te* regroupe une vingtaine de noms du corpus. Ainsi, dans la mesure où les noms concernés ne sont que deux et où la postulation d'une allomorphie radicale est de toute façon obligatoire pour rendre compte de ces noms, l'analyse (17b) est la plus économique des deux puisqu'elle permet de traiter DÉCOUVERTE de la même façon que CONDUITE.

Quatre suffixes seraient donc nécessaires pour analyser VENUE, SORTIE, CONDUITE, PRISE et DÉCOUVERTE de façon similaire aux noms en (12) : *-ue*, *-ie*, *-te* et *-se*. Ces quatre suffixes postulés suffiraient à rendre compte de l'ensemble des 55 noms déverbaux du type de ceux présentés en (15) qui ont été relevés dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* et le *Petit Robert Électronique*. Ceux-ci sont présentés dans le tableau 2.9. Un seul nom proche de ceux-ci ne rentre cependant pas dans le tableau, le nom MORT qui est difficilement analysable via une suffixation.

Ainsi, pour rendre compte des noms comme ARRIVÉE, AVANCÉE, ENTRÉE et MONTÉE présentés en (11) et des noms comme CONDUITE, DÉCOUVERTE, PRISE, SORTIE et VENUE présentés en (15) il serait nécessaire de postuler cinq suffixes différents : *-ée*, *-ie*, *-ue*, *-te* et *-se*. Or cette analyse pose trois types de problèmes.

Le premier problème de cette analyse est qu'elle multiplie les règles de suffixation produisant les mêmes types sémantiques de noms. Or, quatre de ces règles supposées, les suffixations en *-ie*, *-ue*, *-te* et *-se*, ne concernent que 55 noms, ce qui fait une moyenne de 14 noms par règle. Cette analyse n'est donc pas très économique, et est très faible du point de vue de la généralisation.

Suffixe	Noms
-ue	ACCRUE ₁ , ACCRUE ₂ , BATTUE, CRUE, DÉCRUE, ÉTENDUE, FONDUE, RETENUE, REVUE, SURVENUE, TENUE, VENUE, VUE
-ie	ACCALMIE, CHARPIE, ÉCLAIRCIE, EMBELLIE, GARANTIE, OUÏE, PARTIE, RÉGIE, RÉPARTIE, SAILLIE, SAISIE, SORTIE
-te	ABSOUTE, ASTREINTE, ATTEINTE, COMPLAINTÉ, CONDUITE ₁ , CONDUITE ₂ , CONTRAINTE, COUVERTE, CRAINTE, DÉCOUVERTE, DÉFAITE, EMPREINTE, ENCEINTE, ÉTREINTE, FEINTE, PLAINTE, RECONDUITE, REDITE, TEINTE, TRAITE
-se	ASSISE, DÉPRISE, ENTREMISE, ENTREPRISE, MÉPRISE, MISE, PRISE, REMISE, REPRISE, SURPRISE

TABLE 2.9 – 55 noms relevés du type de CONDUITE, DÉCOUVERTE, PRISE, SORTIE et VENUE

Le second problème, plus important, est qu'elle ne tient pas compte du fait que le suffixe *-ée* est observé uniquement sur des noms dérivés de verbes du premier groupe, excepté ALLÉE dérivé du verbe ALLER. Cependant ALLER ressemble fortement à un verbe du premier groupe pour les emplois du radical *all-*. Le verbe a en effet un passé simple en *a* (cf. *il alla*) et un participe passé en *é* (cf. *il est allé*) contrairement aux verbes du troisième groupe comme VENIR ou SORTIR (cf. *il vint/sortit*, *il est venu/sorti*). Il est notable donc qu'il n'existe aucun nom en *-ée*, excepté ALLÉE, qui soit dérivé d'un verbe du deuxième ou du troisième groupe (cf. *ÉCLAIRCÉE, *SORTÉE, *VENÉE). Inversement, il n'existe aucun nom en *-ie*, *-ue*, *-te* ou *-se* dérivé d'un verbe du premier groupe. Or, les suffixes déverbaux formant des noms ne sélectionnent généralement pas les verbes auxquels ils s'attachent en fonction du groupe de conjugaison auxquels ils appartiennent. Le suffixe *-age*, par exemple, s'attache aussi bien à un verbe du premier groupe comme LAVER (cf. LAVAGE) qu'à un verbe du deuxième groupe comme REMPLIR (cf. REMPLISSAGE) ou à un verbe du troisième groupe comme BATTRE (cf. BATTAGE). Le suffixe *-ment* également s'attache aux verbes des trois groupes de conjugaison : LAVER > LAVEMENT, REBONDIR > REBONDISSEMENT, BATTRE > BATTEMENT.

Enfin, le troisième problème de cette analyse est qu'elle manque un point qui est commun à l'ensemble de ces noms. En effet cette analyse ne rend pas compte du fait que tant les noms comme ARRIVÉE, AVANCÉE, ENTRÉE et MONTÉE que les noms comme CONDUITE, DÉCOUVERTE, PRISE, SORTIE et VENUE ont pour caractéristique d'être toujours, et systématiquement, identiques à la forme féminine du participe passé du verbe dont ils dérivent. Cette caractéristique a d'ailleurs été relevée par la plupart des grammaires traditionnelles qui parlent de participes passés substantivés. Nyrop (1936) également, bien qu'il parle à leur sujet de dérivation impropre, remarque que les noms comme ARRIVÉE, SORTIE, VENUE... dérivent du participe passé.

2.2.2.3 Pour une analyse par conversion

Sur la base de cette caractéristique commune l'ensemble des noms du type de ceux présentés en (11) et en (15) ainsi que le nom MORT peuvent être rassemblés en un seul groupe de données, présenté en (18).

- (18) ABSOUTE, ACCALMIE, ACCRUE₁, ACCRUE₂, ALLÉE, AMENÉE, ARRIVÉE, ASSISE, ASTREINTE, ATTEINTE, AVANCÉE₁, AVANCÉE₂, BATTUE, BUÉE, BUTÉE, CHARPIE, CHEVAUCHÉE, COMPLAINTÉ, CONDUITE₁, CONDUITE₂, CONTRAINTE, COULÉE, COUVERTE, CRAINTE, CRIÉE, CROISÉE, CRUE, DÉCOUVERTE, DÉCRUE, DÉCULOTTÉE, DÉFAITE, DÉPRISE, DÉROUILLÉE, DICTÉE, DURÉE, ÉCHAPPÉE, ÉCLAIRCIE, EMBARDÉE, EMBELLIE, EMPREINTE, ENCEINTE, ENTRÉE, ENTREMISE, ENTREPRISE, ENVOLÉE, ÉTENDUE, ÉTREINTE, ÉTUVÉE, FEINTE, FESSÉE, FLAMBÉE, FONDUE, FOULÉE, FRICASSÉE, FUMÉE, FUSÉE, GARANTIE, GELÉE, GICLÉE, GRIMPÉE, HUÉE, JETÉE, JUCHÉE, LAMPÉE, LANCÉE, LEVÉE, MÊLÉE, MÉPRISE, MISE, MONTÉE, MORT, OÛIE, PARTIE, PASSÉE, PENSÉE, PERCÉE, PESÉE, PIPÉE, PLAINTÉ, PLONGÉE, PLUMÉE, PORTÉE, POUSSÉE, PRISE, PRISÉE, RANDONNÉE, RECONDUITE, REDITE, RÉGIE, REMISE, REMONTÉE, RENOMMÉE, RENTRÉE, RÉPARTIE, REPOSÉE, REPRISE, RETENUE, RETOMBÉE, REVUE, RINCÉE, ROSSÉE, RUÉE, SAIGNÉE, SAILLIE, SAISIE, SAUCÉE, SORTIE, SUÉE, SURPRISE, SURVENUE, TABASSÉE, TEINTE, TENUE, TÉTÉE, TOMBÉE, TORCHÉE, TOUÉE, TOURNÉE, TRAÎNÉE₁, TRAÎNÉE₂, TRAITE, TRANCHÉE, TRAVERSÉE, TROUÉE, VEILLÉE, VENUE, VIRÉE, VISÉE, VOLÉE, VUE

Cette identité formelle du nom avec la forme féminine du participe passé du verbe de base constitue la propriété définitoire de ce groupe de données dans une double mesure. D'une part elle est le point commun à tous ces noms qui permet de les rassembler en un groupe de données homogènes. D'autre part elle constitue ce qui les distingue nettement des noms convertis comme ATTAQUE, BAISSÉ, RELANCE...

Par ailleurs, contrairement à ce qu'affirme (Aliquot-Suengas 1997) les noms en (18) ne peuvent pas être analysés comme convertis à partir d'un adjectif dans la mesure où leur sens n'est pas déductible du sens d'un adjectif. En effet l'arrivée n'est pas une chose arrivée, mais le fait d'arriver, ou le lieu où l'on arrive, la venue n'est pas une chose venue mais le fait de venir... Ces noms ne peuvent donc pas être analysés comme résultant de deux conversions successives, d'abord de verbe à adjectif puis d'adjectif à nom, et doivent être analysés comme directement dérivés du verbe.

La solution proposée ici est donc de considérer les noms en (18) comme des noms dérivés par conversion à partir du participe passé du verbe. Cette solution a l'avantage d'unifier la description de ces noms : de la sorte en effet une seule règle suffit,

contre les cinq règles de suffixation nécessaires pour maintenir l'analyse des noms en (12) comme des suffixés en *-ée*. Dès lors, deux analyses sont possibles. La première consiste à considérer que la conversion est effectuée à partir de la forme fléchie au féminin du participe passé, comme cela a été proposé au chapitre 1, section 1.1.3.2. La seconde à considérer que la conversion a pour base, non pas une forme fléchie mais l'un des thèmes du verbe tels qu'ils ont été présentés en 2.1. Ces deux hypothèses seront présentées et étudiées, puis il sera montré que la seconde hypothèse est meilleure que la première.

Conversion à partir d'une forme fléchie du verbe Formellement, les noms en (18) sont tous identiques à la forme féminine du participe passé du verbe dont ils dérivent. Dans la plupart des cas la différence entre la forme masculine et la forme féminine du participe passé n'est pas marquée à l'oral. Mais les noms en (19), dérivés de verbes du troisième groupe marquant oralement la différence entre le féminin et le masculin du participe passé, ne laissent aucun doute sur le fait qu'ils sont identiques à la forme féminine, et non masculine, du participe passé.

- (19) ABSOUTE, ASSISE, ASTREINTE, ATTEINTE, COMPLAINTE, CONDUITE, CONDUITE, CONTRAINTE, COUVERTE, CRAINTE, DÉCOUVERTE, DÉFAITE, DÉPRISE, EMPREINTE, ENCEINTE, ENTRE-MISE, ENTREPRISE, ÉTREINTE, FEINTE, MÉPRISE, MISE, PLAINTE, PRISE, RECONDUITE, REDITE, REMISE, REPRISE, SURPRISE, TEINTE, TRAITE

Les noms en (19) constituent ainsi un cas plausible de conversion sur la base d'une forme fléchie du verbe. Comme cela a été présenté au chapitre 1, section 1.1.3.2, le fait que la morphologie dérivationnelle du français manipule ou non des mots-formes est une question qui peut être débattue. Booij (1996) a fourni des arguments pour le néerlandais, notamment en ce qui concerne la composition nom-nom et les suffixations en *-dom* et en *-achtig*. Il a ainsi proposé que les cas de flexion servant d'input à la dérivation relèvent de la flexion inhérente. Le français ne semble pas posséder les mêmes moyens que le néerlandais en matière de dérivation sur la base de mots-formes. Toutefois certains procédés de formation de lexèmes pourraient être analysés comme s'appliquant à des mots-formes. Ainsi les cas des adjectifs issus de participes passés comme BLESSÉ, DÉLÉGUÉ, ÉLU... mentionnés au chapitre 1 section 1.1.3.2. Villoing (2009) analyse également certains composés verbe-nom dont le nom apparaît au pluriel, comme PIQUE-BOEUFS, par le biais de la flexion inhérente.

Cependant, l'analyse des noms en (18) comme dérivés de mots-formes rencontre une difficulté importante. Celle-ci réside dans le fait que le sens des noms en (18) n'est pas compositionnel par rapport au sens de la forme fléchie du participe passé féminin.

De ce point de vue les noms en (18) contrastent donc avec les cas, mentionnées par Booij (1996), de dérivés formés sur des noms fléchis en néerlandais puisque, dans tous les exemples qu'il donne de composés ou de suffixés construits sur la base d'un nom pluriel, le sens du dérivé est compositionnel par rapport au sens du nom base fléchi au pluriel :

« [dak-en]zee 'sea of roofs'
 [huiz-en]rij 'row of houses'
 [boek-en]-achtig 'like books'
 [sted-en]-achtig 'like cities' » Booij (1996, p.6)

En outre, Booij insiste sur le fait que ces dérivés ont un sens collectif lié à la présence du suffixe du pluriel *-en* en montrant qu'il existe des paires minimales ne s'opposant que par la présence du suffixe *-en* corrélée au sens pluriel :

« stadsraad 'city council' stadenraad 'cities' council'
 volksbond 'national league' volkenbond 'league of nations' » Booij (1996, p.6)

Bien qu'il ne distingue pas entre la flexion inhérente et la flexion contextuelle, Kiefer (1992) a également remarqué que les noms entrant dans des composés en hongrois ne présentent pas toujours les marques casuelles attendues. En particulier, lorsque le nom remplit la fonction d'objet il ne présente pas la marque de l'accusatif. Par exemple *levélírás* présenté en (20a) contraste avec la phrase *levelet ír* présentée en (20b) où le nom *levél* possède le suffixe accusatif.

- (20) a. levél -ír -ás
 lettre écrire -NOMIN
 'écriture de lettre'
- b. level -et ír
 lettre -ACC écrire.3sg
 'il écrit une lettre'

En revanche, lorsque dans le composé le nom a une fonction locative, il conserve la marque casuelle locative, comme le montre le nom *iskolábajárás* en (21a) par comparaison avec la phrase *iskolába jár* en (21b).

- (21) a. iskolá -ba -jár -ás
 école -ILL -aller -NOMIN
 'action d'aller à l'école'

- b. iskolá -ba -jár
 école -ILL -aller.3sg
 ‘il va à l’école’

Booij reprend les exemples de Kiefer et explique cette différence par le fait que les cas locatifs relèvent de la flexion inhérente, contrairement à l’accusatif. Il souligne que dans ces cas-là, le sens des noms composés comprend toujours le sens associé au marquage casuel présent sur le nom base.

Les noms en (18) diffèrent donc des exemples de dérivation basée sur des mots-formes en néerlandais et en hongrois dans la mesure où, contrairement au néerlandais et au hongrois, leur sens n’est jamais lié au sens de la forme fléchie supposée à la base de la dérivation.

Un second argument empirique contre l’analyse des noms en (18) comme dérivés d’une forme fléchie pourrait être que pour certains verbes intransitifs la forme féminine du participe passé n’est jamais observée. C’est le cas notamment de CROÎTRE, DÉCROÎTRE, DURER et RANDONNER dont dérivent pourtant CRUE, DÉCRUE, DURÉE et RANDONNÉE. Cependant l’argument n’est pas tenable car ces verbes montrent uniquement qu’il n’existe pas de contexte syntaxique dans lequel la forme féminine du participe passé pourrait être observée. Cela ne dit pas qu’une telle forme n’existe pas. Il est donc tout à fait possible d’envisager que ces verbes possèdent une forme féminine du participe passé qui n’est jamais exploitée en flexion, mais qui l’est en dérivation, de la même façon que cela avait été postulé pour le thème 13 (cf. section 2.1).

Ainsi le principal argument contre une analyse par conversion à partir de la forme féminine du participe passé réside dans le fait que les noms en (18) ne présentent pas les caractéristiques sémantiques qu’ont les lexèmes dérivés de formes fléchies relevant de la flexion inhérente.

Conversion à partir d’un thème du verbe La seconde hypothèse est donc que la conversion prenne pour input un thème du verbe, en l’occurrence le thème 12. Dans les cas où le verbe de base ne marque pas oralement la différence entre la forme masculine et la forme féminine du participe passé, la détermination de la forme du thème 12 ne pose pas de difficulté et le nom convert est bien systématiquement identique au thème du participe passé, comme le montrent les exemples du tableau 2.10.

Quant aux verbes marquant oralement la différence de genre sur le participe passé, comme METTRE, PLAINDRE, PRENDRE... la détermination de la forme du

Verbe	Thème 12	Nom convert	
ARRIVER	aʁive	aʁive	ARRIVÉE
MONTER	mɔ̃te	mɔ̃te	MONTÉE
SORTIR	sɔʁti	sɔʁti	SORTIE
VENIR	vəny	vəny	VENUE

TABLE 2.10 – Noms convertis de verbes ne marquant pas oralement la différence de genre sur le participe passé

thème 12 est moins immédiate, mais le recours à la forme féminine du participe passé n'est pas davantage nécessaire que dans les cas précédents pour expliquer la forme du nom convert. En effet, lorsque la différence de genre est marquée au participe passé, cette différence consiste toujours en une consonne qui est latente à la forme masculine et réalisée à la forme féminine, comme le montrent les exemples en (22) :

- (22) Paul s'est plaint /pɔl.sɛ.plɛ̃/
 Marie s'est plainte /ma.ʁi.sɛ.plɛ̃t/

Or, même à la forme masculine du participe passé cette consonne latente est susceptible d'être réalisée, par exemple en contexte de liaison comme le montrent les exemples (23).

- (23) a. Le processus de paix est mis à mal par la victoire des nationalistes.
 /lə.pʁɔ.se.sys.də.pɛ.ɛ.mi.za.mal.paʁ.la.vik.twaʁ.de.na.sjo.na.list/
 b. Le prisonnier s'était plaint à plusieurs reprises de son codétenu.
 /lə.pʁi.zo.nje.se.tɛ.plɛ̃.ta.ply.zjœʁ.və.pʁiz.də.sɔ̃.ko.det.ny/
 c. Le président a été pris à parti par un militant constestataire.
 /lə.pʁɛ.zi.dã.a.e.te.pʁi.za.paʁ.ti.pa.vœ̃.mi.li.tã.kɔ̃.tɛs.ta.tɛʁ/

En outre, bien que les contextes de liaison du participe passé soit assez rares, tous les verbes marquant oralement une différence de genre sur le participe passé au moyen d'une consonne réalisent la même consonne lorsque la liaison est effectuée. Ainsi tout indique que cette consonne est déjà présente sur le thème du participe passé. De la sorte, la forme fléchie au féminin et la forme de liaison du masculin singulier (FLMS) sont obtenues par identité avec le thème du participe passé. Quant à la forme fléchie au masculin, comme il n'existe aucun verbe en français ayant un participe passé masculin se terminant par une consonne et identique au participe passé féminin, il est vraisemblable qu'elle est obtenue par suppression de la dernière consonne du thème. Le tableau 2.11 montre à partir de quelques exemples la façon dont est fléchi le participe passé au singulier.

Verbe	Thème 12	Forme du masc.	Forme du fém.	FLMS
DÉCOUVRIR	dekuvεɪt	dekuvεɪ	dekuvεɪt	dekuvεɪt
METTRE	miz	mi	miz	miz
PLAINDRE	plɛ̃t	plɛ̃	plɛ̃t	plɛ̃t
PRENDRE	pɹiz	pɹi	pɹiz	pɹiz

TABLE 2.11 – Flexion du participe passé au singulier

Le thème du participe passé ayant été ainsi défini, les noms convertis en (18) sont bien toujours identiques au thème 12, y compris les noms en (19) qui sont identiques à la forme du féminin, comme le montre le tableau 2.12.

Verbe	Thème 12	Nom convert	
DÉCOUVRIR	dekuvεɪt	dekuvεɪt	DÉCOUVERTE
METTRE	miz	miz	MISE
PLAINDRE	plɛ̃t	plɛ̃t	PLAINTE
PRENDRE	pɹiz	pɹiz	PRISE

TABLE 2.12 – Noms convertis de verbes marquant oralement la différence de genre sur le participe passé

Il n'est donc pas nécessaire de postuler que les noms en (19) sont dérivés de la forme féminine du participe passé pour en rendre compte, et une analyse par conversion à partir du thème 12 est tout aussi efficace.

L'analyse par conversion à partir du thème 12 du verbe présente ainsi l'avantage d'unifier la description des noms en (18) tout en étant indépendante des différences observées au niveau des verbes de base telles que le marquage ou non du genre sur les formes fléchies du participe passé.

Ainsi, les noms comme ARRIVÉE, AVANCÉE, MONTÉE mais également les noms comme DÉCOUVERTE, CONDUITE, SORTIE ou VENUE peuvent être considérés comme des noms convertis déverbaux, et qui plus est relevant d'une conversion à partir de lexème et non à partir de mot-forme. Ils sont bien phonologiquement identiques au verbe dont ils dérivent, mais l'identité est observée au niveau du thème du participe passé. Ils font donc en tant que tels partie du corpus de noms et verbes en relation de conversion, et seront étudiés comme relevant de la conversion de verbe à nom, au même titre que des noms comme CASSE, GLISSE ou NAGE.

2.2.3 DÉFILÉ, EXPOSÉ et DÉMENTI

Les exemples présentés en (9c), dont un plus grand nombre est fourni en (24), sont du même type que les noms ARRIVÉE, AVANCÉE, MONTÉE... étudiés précédemment, à la différence près qu'ils sont tous masculins.

- (24) DÉFILER > DÉFILÉ 'action de défiler'
 DÉMENTIR > DÉMENTI 'action de démentir'
 EXPOSER > EXPOSÉ 'action, résultat d'exposer'
 RELEVER > RELEVÉ 'action, résultat de relever'
 SUIVRE > SUIVI 'action de suivre'

En effet, comme les noms en (18) les noms en (24) sont des noms d'événement comme le montrent les exemples en (25), et parfois de résultat comme EXPOSÉ et RELEVÉ.

- (25) a. Les troupes ont défilé devant le président pendant 2 heures.
 Le défilé des troupes devant le président a duré 2 heures.
 b. Le ministre a démenti les propos de sa secrétaire d'état.
 Le démenti des propos de la secrétaire d'état par le ministre a fait scandale.
 c. Zafiropoulo a exposé le système d'Anaxagore.
 « si l'exposé de son "système" par Zafiropoulo est correct » (Queneau, Journaux 1914-1965, 1996, p. 1044)
 d. EDF relèvera les compteurs le mois prochain.
 Le relevé des compteurs par EDF aura lieu le mois prochain.
 e. Les particuliers peuvent désormais suivre leurs colis sur internet.
 Le suivi des colis est facilité par internet.

Comme les noms en (18), les noms en (24) ne peuvent pas être analysés comme convertis d'un adjectif lui-même dérivé du verbe dans la mesure où leur sens n'est pas déductible du sens d'un adjectif. En effet un défilé n'est pas une chose défilée, mais le fait de défiler, un démenti n'est pas uniquement ce qui est démenti, mais également l'action de démentir quelque chose, un exposé est l'action d'exposer quelque chose... Ils doivent donc eux-aussi être considérés comme directement dérivés du verbe. Ces noms sont donc très similaires aux noms en (18). Une vingtaine de noms de ce type ont été relevés dans les deux dictionnaires, et sont présentés en (26).

- (26) DÉBOTTÉ, DÉBOUCHÉ, DÉFILÉ, DÉLIBÉRÉ, DÉMÊLÉ, DÉMENTI, ÉTABLI, EXPOSÉ, LEVÉ, PERMIS, PIQUÉ, RACCOURCI, RELEVÉ, REVENU, SCÉLLÉ, SOULEVÉ, SUIVI, TOISÉ, TOMBÉ, TRAITÉ₁, TRAITÉ₂

Ces noms sont tous masculins, ce qui les distingue des noms en (18) qui sont tous féminins. Mais de la même façon que ces derniers ils sont analysés comme des conversions de verbe à nom à partir du thème du participe passé du verbe, et non à partir de la forme du participe passé fléchi au masculin singulier. En effet, comme les noms en (18) ils ne peuvent être considérés comme dérivés d'une forme fléchie dans la mesure où la valeur sémantique de la flexion inhérente leur fait défaut.

Par ailleurs, dans la mesure où ces noms et les noms en (18) dérivent tous du thème 12, et dans la mesure où, excepté pour le sous-ensemble de noms en (19), le genre n'est pas marqué oralement sur ces noms ni sur les noms en (18) (cf. *une arrivée* vs *un défilé*, *une sortie* vs. *un démenti*...), il est probable que l'orthographe marquant d'un *e* final les noms féminins ne soit qu'un réflexe du marquage du genre, sous l'influence des adjectifs comme *joli* vs. *jolie*.

2.2.4 BLESSÉ, ÉLU et ILLUSTRÉ

Les noms en (9d) reproduits ci-dessous en (27) ressemblent aux noms en (24) dans la mesure où ils sont masculins et sont identiques au participe passé du verbe. Ils pourraient donc être analysés de la même façon que ces derniers, comme des noms convertis à partir du thème 12 du verbe.

(27) BLESSÉ~BLESSER ÉLU~ÉLIRE ILLUSTRÉ~ILLUSTRER

Cependant, bien que phonologiquement identiques au participe passé du verbe, ils ne relèvent pas d'une conversion de verbe à nom. En effet, il a été proposé au chapitre 1 section 1.1.3.2 que les adjectifs comme BLESSÉ, ÉLU, RALENTI... soient dérivés par conversion du participe passé du verbe correspondant. Dans le chapitre précédent ils ont été considérés comme convertis à partir de la forme fléchie du participe passé. Cependant, maintenant que l'appareil des espaces thématiques a été présenté, ces adjectifs sont analysables comme convertis à partir du thème 12 du verbe, de la même façon que les noms en (18) et en (24). Comme ces adjectifs dérivent du verbe par conversion, et comme il existe par ailleurs une conversion adjectif>nom (cf. MALADE_A>MALADE_N illustré en (28)) les noms en (27) peuvent donc d'un point de vue morphologique être analysés comme issus de deux conversions successives : tout d'abord une conversion de verbe à adjectif, puis une conversion d'adjectif à nom.

(28) a. Pierre est malade.

b. Le malade est dans la chambre. \approx La personne qui est malade est dans la chambre.

D'un point de vue sémantique également les noms en (27) s'analysent comme dérivés d'adjectifs : un blessé est une personne blessée, un élu est une personne élue, un illustré est un livre illustré, de la même façon qu'un malade est une personne malade, et qu'un jeune est une personne jeune. . . Ainsi la relation sémantique entre adjectifs et noms est la même en (29b) qu'en (29a).

- (29) a. MALADE_A > MALADE_N 'personne malade'
 JEUNE_A > JEUNE_N 'personne jeune'
- b. BLESSÉ_A > BLESSÉ_N 'personne blessée'
 ÉLU_A > ÉLU_N 'personne élue'

Or cette situation est très différente de celle des noms en (10) qui s'analysent comme directement dérivés du verbe : EMBAUCHE 'action d'embaucher', RALLONGE 'objet qui permet de rallonger' DÉCHARGE 'lieu où l'on décharge ses déchets'.

Ainsi, tant pour des raisons morphologiques que sémantiques les exemples en (27) ne peuvent être considérés comme des cas de conversion de verbe à nom, et doivent être analysés comme des noms dérivés par conversion d'adjectifs, eux-mêmes conver-tis de verbes. Cette analyse de BLESSÉ, ÉLU et ILLUSTRÉ est présentée en (30) :

- (30) BLESSER > BLESSÉ_A 'qui est/a été blessé' > BLESSÉ_N 'personne blessée'
 ÉLIRE > ÉLU_A 'qui est/a été élu' > ÉLU_N 'personne élue'
 ILLUSTRER > ILLUSTRÉ_A 'qui est/a été illustré' > ILLUSTRÉ_N 'livre illustré'

2.2.5 FONTE, POURSUITE et VENTE

Les noms FONTE, POURSUITE et VENTE, présentés en (9e), diffèrent de l'ensemble des cas étudiés précédemment dans la mesure où, bien qu'ils soient très proches formellement et sémantiquement d'un verbe, ils ne correspondent à aucune forme fléchie ni à aucun thème de ce verbe. En effet FONTE, POURSUITE et VENTE ne correspondent à aucun thème ni à aucune forme fléchie de FONDRE, POURSUIVRE et VENDRE. Sémantiquement, pourtant, ces noms sont proches de ARRIVÉE, SORTIE, VENUE. . . dans la mesure où ils dénotent des événements, comme le montrent les exemples en (31).

- (31) a. La neige a fondu, provoquant des avalanches.
 La fonte des neiges a provoqué des avalanches.
- b. La police a poursuivi les cambrioleurs jusque tard dans la nuit.
 La poursuite des cambrioleurs a duré jusque tard dans la nuit.

c. Paul a vendu ses actions, mais c'était une mauvaise idée.

La vente des actions était une mauvaise idée.

Quelques noms de ce type trouvés dans les nomenclatures des deux dictionnaires sont présentés en (32).

(32) ATTENTE, CONQUÊTE, DESCENTE, DESSERTÉ₁, DESSERTÉ₂, DÉTENTE, ENTENTE, FAILLITE, FENTE, FONTE, FUITE, MÉSENTENTE, MÉVENTE, PERTE, PONTE, POURSUITE, QUÊTE, RECONQUÊTE, REFONTE, RENTE, REQUÊTE, RÉUSSITE, REVENTE, SUITE, TENTE, TONTE, VENTE

La proximité formelle et sémantique de ces noms avec leur verbe correspondant peut conduire à les considérer comme des cas de conversion de verbe à nom. Ainsi, bien qu'il ne parle pas à leur sujet de conversion mais de nominalisation, Plénat (1987) analyse de la même façon les déverbaux tels ARRIVÉE, MONTÉE, SORTIE... et les noms tels FONTE, POURSUITE, VENTE... comme dérivés du participe passé de leur verbe de base. L'étude de Plénat se situe dans le cadre de la phonologie générative de (Chomsky et Halle 1968) lequel repose d'une part sur la distinction entre deux niveaux de structure de la langue, une structure profonde et une structure de surface, et d'autre part sur un ensemble de règles de transformation permettant d'obtenir les structures de surface à partir des structures profondes. Plénat explique la différence entre les noms en (18) et ceux en (32) au moyen de la structure profonde du participe passé représentée en (33a) et d'une règle d'effacement du morphème de participe passé représentée en (33b).

(33) a. $[[X]_{rad.} V t]_{th.}$
 b. $t \rightarrow \emptyset / X] V _]$

(33a) représente le fait que la structure profonde du participe passé d'un verbe est constituée du radical du verbe (X), d'une voyelle thématique (V) et du morphème de participe passé [t]. (33b) stipule que le morphème du participe passé s'efface après une voyelle thématique.

Ce qui différencie, selon Plénat, les noms en (18) des noms en (32) est que les derniers sont des « déverbaux athématiques » c'est-à-dire formés directement à partir du radical du verbe auquel est adjoint le morphème de participe passé, tandis que les premiers sont issus de formes thématiques du participe passé, c'est-à-dire des formes composées du radical du verbe et d'une voyelle thématique, le morphème de participe passé étant alors effacé par application de la règle (33b).

Toutefois, l'analyse des noms en (32) telle qu'elle est suggérée par Plénat est très éloignée de ce que supposent les approches contemporaines de l'interface morphologie-phonologie, en particulier parce qu'elle repose sur des représentations phonologiques

abstraites reliées par des règles sensibles aux catégories morphosyntaxiques. Il est donc difficile d’imaginer comment une analyse de ce type pourrait être formulée dans le cadre théorique retenu dans cette thèse.

C’est pourquoi, dans la mesure où ils ne correspondent à aucun thème ni à aucune forme fléchie des verbes dont ils dérivent, les noms en (32) ne sont pas considérés dans la suite comme des conversions.

2.2.6 FLEUR~FLEURIR et SERTE~SERTIR

Les couples nom~verbe présentés en (9f) et reproduits ci-dessous en (34a) constituent un problème en ce qui concerne l’identité phonologique caractéristique de la conversion. En effet, dans ces paires, et contrairement à celles de (9a) reproduites en (34b) ci-dessous, il n’est pas évident de déterminer de quelle façon le nom pourrait être phonologiquement identique au verbe.

- (34) a. FARCE~FARCIR b. COLLE~COLLER
 FLEUR~FLEURIR FOUINE~FOUINER
 GAUCHE~GAUCHIR PARADE~PARADER
 TERRE~TERRIR SALIVE~SALIVER

En effet, comme le montrent les tableaux 2.13 et 2.14, alors que les noms COLLE, FOUINE, PARADE et SALIVE sont toujours identiques aux thèmes 1 et 3 de leur verbe convert correspondant, les noms FARCE, FLEUR, GAUCHE et TERRE ne correspondent ni au thème long, illustré par le thème 1, ni au thème court, illustré par le thème 3, ni à aucune des formes fléchies, de leur verbe convert correspondant.

Nom	Verbe	
	Thème 1	Thème 3
fɑʁs	fɑʁsis	fɑʁsi
flœʁ	flœʁis	flœʁi
ɡɔʃ	ɡɔʃis	ɡɔʃi
tɛʁ	tɛʁis	tɛʁi

TABLE 2.13 – noms
et thèmes verbaux des exemples (34a)

Nom	Verbe	
	Thème 1	Thème 3
kɔl	kol	kɔl
fwin	fwin	fwin
paʁad	paʁad	paʁad
saliv	saliv	saliv

TABLE 2.14 – noms
et thèmes verbaux des exemples (34b)

Deux analyses de ces verbes sont possibles : soit /i/ et /is/ dans la conjugaison de FARCIR, FLEURIR, GAUCHIR et TERRIR font partie des marques flexionnelles des verbes, auquel cas les noms et les verbes de (34a) sont bien identiques, aux marques flexionnelles près, et l’analyse suppose des classes flexionnelles distinguant les verbes

en (34a) des verbes en (34b). Soit les classes flexionnelles de verbes sont récusées pour le français, auquel cas les noms et les verbes de (34a) ne sont pas identiques et /i/~is/ doit être considéré comme un suffixe dérivationnel formateur de verbes. Ces deux hypothèses vont être présentées et comparées.

2.2.6.1 L'analyse par classes flexionnelles

Dans la tradition grammaticale les verbes français sont répartis en trois groupes de conjugaison, chaque groupe étant défini en fonction de l'infinitif des verbes, de certaines propriétés flexionnelles comme la formation du passé simple ou du participe passé, mais également en grande partie en raison de l'héritage de la grammaire latine. Le deuxième groupe, dont relèvent les verbes en (34a), est notamment caractérisé par les marques flexionnelles *-is, -is, -it, -issons, -issez, -issent* par exemple pour le présent de l'indicatif, alors que le premier groupe est caractérisé par les marques *-e, -es, -e, -ons, -ez, -ent* pour le même temps. Cette conception de la conjugaison du français en classes flexionnelles sous-tend de nombreuses analyses linguistiques des verbes français notamment celle de (Plénat 1987) ou plus récemment celle de (Kilani-Schoch et Dressler 2005).

Dans une telle conception de la conjugaison la forme des verbes en (34a) ne pose pas de difficulté particulière. Si le /i/ de /faks*i*/ et le /is/ de /faks*is*/ font partie des marques flexionnelles, le radical du verbe /faks/ est bien identique au nom /faks/. Ainsi les verbes de (34a) sont bien obtenus par conversion à partir de bases nominales, la différence avec les verbes de (34b) étant que pour ces derniers la règle crée des verbes du premier groupe tandis que pour les premiers la règle crée des verbes du deuxième groupe.

Toutefois l'article de Bonami et Boyé (2003b) a démontré en s'appuyant sur trois types de critères (la question de la régularité des verbes, la forme des terminaisons et le nombre de classes nécessaires pour avoir un système de classes flexionnelles prenant en compte tous les verbes du français) que le recours aux classes flexionnelles n'est pas nécessaire pour le verbe français. Les auteurs ont notamment argumenté que ce n'est en tout cas pas plus économique en termes de description de la langue que de postuler que les verbes du deuxième groupe sont tous irréguliers. D'autres analyses des verbes en (34a) vont donc être explorées.

2.2.6.2 L'analyse par suffixation

Si, comme l'ont proposé Bonami et Boyé (2003b), le /i/ et le /is/ présents dans la flexion de FARCIR, FLEURIR, GAUCHIR et TERRIR ne sont pas des marques flexion-

construits en (42).

- (36) a. DOUX_A > ADOUCIR_V b. BEAU_A > EMBELLIR_V c. CROUPE_N > ACCROUPIR_V
 NOBLE_A > ANOBLIR_V DUR_A > ENDURCIR_V NÉANT_N > ANÉANTIR_V
 PAUVRE_A > APPAUVRIR_V LAID_A > ENLAIDIR_V SUJET_N > ASSUJETTIR_V
 SAGE_A > ASSAGIR_V RICHE_A > ENRICHIR_V TERRE_N > ATTERRIR_V

Les verbes en (36) en effet, outre la présence de /i/~/is/, présentent tous un préfixe par rapport à l'adjectif ou au nom dont ils dérivent. Si ce /i/~/is/ est considéré comme un suffixe dérivationnel il faut alors considérer ces verbes comme des parasyntétiques, c'est-à-dire des verbes qui sont préfixés et suffixés en même temps. C'est par exemple l'analyse faite par Nyrop (1936) qui discute les mêmes données que celles fournies en (36). Dans une telle conception les verbes en (36) sont analysés selon le schéma (37) :

- (37) *laid* > *en+laid+ir*

Cependant, Corbin (1987) a montré que la plupart des constructions traditionnellement considérées comme parasyntétiques ne le sont pas, et que dans ces cas-là l'erreur d'analyse vient de la confusion entre le radical du verbe et sa forme citationnelle. Elle a ainsi argumenté que si le suffixe d'infinitif est considéré comme un suffixe flexionnel et non dérivationnel, tous les parasyntétiques sont analysables comme des préfixés, selon le schéma (38) :

- (38) *laid* > *en+laid(ir)*

Toutefois, Fradin (2003b) a montré que la parasyntèse existe en français, mais pour un petit groupe de noms en *-ure* uniquement, et qu'elle n'est pas pertinente pour les verbes. Dans ces conditions, l'analyse des verbes en (36) comme des parasyntétiques est donc suspecte.

Quant à y voir des verbes construits en deux étapes, les exemples en (39) montrent que l'analyse n'est pas tenable. En (39a) l'étape intermédiaire est agrammaticale car il n'existe pas en français de préfixation désadjectivale en /a/ ou /ã/ formant des adjectifs, ni de préfixation dénominale en /a/ formant des noms. En (39b) l'étape intermédiaire est grammaticale, de même que les préfixations déverbales en /a/ et /ã/ formant des verbes (cf. BAISSER > ABAISSER, DORMIR > ENDORMIR), mais la postulation de deux étapes est en revanche impossible pour des raisons sémantiques car dans ce cas le verbe dérivé aurait le même sens que le verbe intermédiaire.

- (39) a. DOUX_A > *ADOUX_A > ADOUCIR_V b. DOUX_A > DOUCIR_V > ADOUCIR_V
 BEAU_A > *EMBEAU_A > EMBELLIR_V BEAU_A > BELLIR_V > EMBELLIR_V
 CROUPE_N > *ACCROUPE_N > ACCROUPIR_V CROUPE_N > CROUPIR_V > ACCROUPIR_V

En outre, une analyse en deux étapes de formation poserait problème dans la mesure où les verbes en (36) sont très similaires aux verbes en (40), pour lesquels une construction en deux étapes ne serait pas proposée dans la mesure où les verbes ne présentent pas le suffixe /i/~is/.

(40) a.	FIN _A > AFFINER _V	b.	BÊTE _A > EMBÊTER _V	c.	BORD _N > ABORDER _V
	JUSTE _A > AJUSTER _V		GRAS _A > ENGRAISSER _V		DOS _N > ADOSSER _V
	LONG _A > ALLONGER _V		NIAIS _A > ENNIAISER _V		PEUR _N > APEURER _V

(41)	ENCHÉRIR _V > ENCHÈRE _N	‘action d’enchérir’
	MEURTIR _V > MEURTRE _N	‘action de meurtir’
	SERTIR _V > SERTE _N	‘action de sertir’
	SURENCHÉRIR _V > SURENCHÈRE _N	‘action de surenchérir’

Les exemples en (41) posent un autre type de problème. En effet en (41) la même différence qu’en (34a) entre le nom et le verbe est observée, c’est-à-dire la présence de /i/~is/ sur le verbe et son absence sur le nom, mais dans ce cas-ci les verbes sont les bases et les noms en sont dérivés. ENCHÉRIR est de ce point de vue sans équivoque puisqu’il est clairement construit par préfixation sur l’adjectif CHER, avec le sens ‘rendre, devenir plus cher’, de la même façon que ENRICHIR sur RICHE ou ENDURCIR sur DUR. La même analyse ne peut en revanche être faite pour ENCHÈRE puisqu’il n’existe pas en français de procédé de formation de lexème produisant des noms sur base nominale dont l’exposant serait *en-*. Le nom est donc nécessairement dérivé du verbe, et non l’inverse. Pour les autres exemples c’est un critère uniquement sémantique qui fournit un indice de l’orientation de la dérivation dans le sens verbe>nom et non dans le sens nom>verbe.

Ces noms déverbaux dérivés de verbes du deuxième groupe constituent donc un problème pour l’analyse par suffixation dans la mesure où dans ce cas-ci il s’agit d’expliquer la disparition du /i/~is/ verbal lors de la dérivation. Pour maintenir l’analyse des données en (34a) comme des suffixations en /i/~is/ il faudrait alors postuler une règle de soustraction de /i/~is/ pour la formation des noms déverbaux de (41). Il est possible de postuler une telle règle, toutefois cette solution est peu naturelle au sens de la Morphologie Naturelle telle qu’elle est définie par exemple dans (Kilani-Schoch 1988). A la base de la Morphologie Naturelle se trouve l’idée que, de façon universelle, certains faits sont plus répandus, plus fréquents, plus faciles à acquérir, acquis plus tôt, et sont donc plus naturels que d’autres. La Morphologie Naturelle repose ainsi sur une théorie des universaux de naturalité constituée de cinq paramètres. Or, le procédé de soustraction contrevient au premier des paramètres de naturalité, celui d’iconicité constructionnelle, selon lequel la construction de la forme et du sens doivent être parallèles. Dressler (1985) place ainsi la soustraction au plus

bas niveau de l'échelle de diagrammaticité, c'est-à-dire d'iconicité constructionnelle, et considère le procédé comme antidiagrammatique. Dans ces conditions, on s'attend à ce que la soustraction ne soit que très marginalement utilisée par les langues, et toute analyse qui postule un tel procédé est donc sujette à caution.

Enfin, l'analyse des verbes en (34a) comme des suffixés en /i/~ /is/ rencontre un dernier obstacle lié à l'existence de verbes non construits du deuxième groupe tels que ceux présentés en (42).

(42) AGIR, BARRIR, GRAVIR, JAILLIR, OBÉIR, PÉRIR, PUNIR, VOMIR. . .

En effet, la plausibilité d'une suffixation en /i/~ /is/ est remise en cause par des verbes comme ceux-ci dans la mesure où ils connaissent la même alternance /i/~ /is/ dans leur flexion, tout en étant clairement non suffixés. Ainsi, si les verbes en (34a) résultaient réellement d'une suffixation en /i/~ /is/, il faudrait alors expliquer pourquoi des verbes non construits présentent les mêmes propriétés. En outre, les verbes du second groupe non construits étant quasiment aussi nombreux que les verbes construits, il est impossible de supposer qu'il s'agit d'une exception ou d'une coïncidence.

Ainsi ni l'analyse par classes flexionnelles, ni l'analyse par suffixation n'est satisfaisante pour rendre compte des verbes en (34a). La première, bien qu'elle permette de rendre facilement compte à la fois des données en (34a), de celles en (36) et de celles en (41), est contestable en ce qu'elle postule de classes flexionnelles du verbe en français. La seconde, si elle s'applique aisément aux données en (34a) rencontre en revanche des difficultés théoriques et empiriques importantes. Une troisième solution est donc explorée : la postulation d'un thème supplémentaire dans l'espace thématique des verbes.

2.2.6.3 Le thème zéro

Une façon de maintenir l'identité entre le nom et le verbe, à la fois pour les données en (34a) et pour celles en (41), est de postuler un thème supplémentaire dans l'espace thématique des verbes, thème correspondant à un radical court du verbe et dépourvu du /i/~ /is/ présent sur les autres thèmes. Ce thème supplémentaire est appelé thème zéro (thème 0) car il est plus court que les thèmes identifiés jusqu'ici, toutefois sa dénomination est sans conséquence sur la suite de l'analyse. Le tableau 2.15 présente ce que seraient ainsi les quatre premiers thèmes de l'espace thématique des verbes de (34a) et (41)³.

3. Les alternances œ/ø et ε/e observées pour FLEURIR, ENCHÉRIR et SURENCHÉRIR sont phonologiques dans la mesure où elles sont conditionnées par le caractère ouvert ou fermé de la syllabe.

Lexème	Thème 0	Thème 1	Thème 2	Thème 3
	radical court	prs. 1/2pl	prs. 3pl	prs. sg
FARCIR	faks	faksis	faksis	faksi
FLEURIR	flœk	fløvis	fløvis	fløvi
GAUCHIR	goʃ	goʃis	goʃis	goʃi
TERRIR	tεk	tevis	tevis	tevi
ENCHÉRIR	ãʃεk	ãʃεvis	ãʃεvis	ãʃεvi
MEURTRIR	mœktk	mœktvis	mœktvis	mœktvi
SERTIR	sεkt	sεktis	sεktis	sεkti
SURENCHÉRIR	syvãʃεk	syvãʃεvis	syvãʃεvis	syvãʃεvi

TABLE 2.15 – Les quatre premiers thèmes des verbes du 2^e groupe

De cette façon le nom est toujours identique à l'un des thèmes du verbe, et la conversion entre un nom et un verbe du deuxième groupe peut alors consister en l'identité du thème 0 du verbe avec l'un des thèmes du nom (admettons pour le moment qu'il s'agisse du thème 1), et ce quelle que soit l'orientation de la conversion comme le montrent les schémas de la figure 2.1.

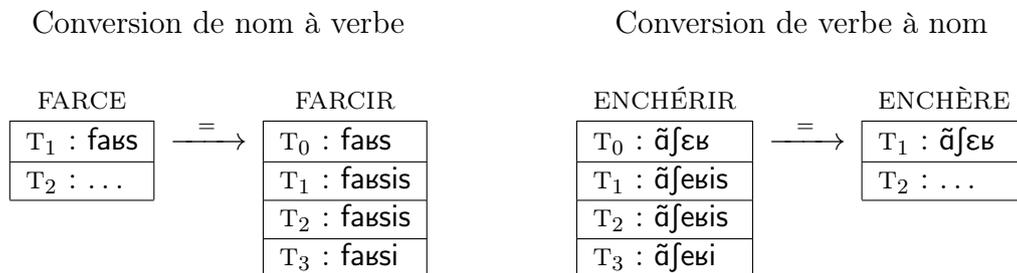


FIGURE 2.1 – Conversions nom>verbe et verbe>nom au moyen du thème 0

L'avantage de la postulation du thème zéro est d'unifier la description des conversions de nom à verbe et de verbe à nom lorsque le verbe appartient au deuxième groupe. En outre cela permet aussi de rendre compte des verbes désadjectivaux et dénominaux présentés en (36) sans avoir à recourir ni à la parasyntèse, ni à deux étapes de formation. Il reste toutefois à étudier les relations de ce thème zéro avec les autres thèmes de l'espace thématique des verbes.

Relations du thème zéro avec les autres thèmes du verbe Si le remplissage de l'espace thématique d'un verbe est basé sur des relations de dépendance entre les

différents thèmes, et si comme le proposent Bonami et Boyé

« la relation de dépendance est liée à une fonction phonologique de *construction de thème* » Bonami et Boyé (2003b)

alors il doit y avoir une fonction de construction de thème permettant de relier le thème 0 aux autres thèmes de l'espace thématique. La solution proposée pour le moment, qui sera analysée plus en détail au chapitre 4, est que le thème 0 est en relation de dépendance avec le thème 3, thème du présent singulier. Deux situations doivent néanmoins être distinguées. Pour les verbes du second groupe tels que ENCHÉRIR et FLEURIR le thème 0 doit être identique au thème 3 moins le /i/ final, comme le montrent les exemples du tableau 2.15. En revanche, pour les verbes du premier groupe comme OUBLIER le thème 0 doit être identique au thème 3, et non au thème 3 moins le /i/ final, de façon à donner OUBLI, et non *OUBL. Les relations précises entre le thème 0 et l'ensemble de l'espace thématique des verbes seront présentées dans le chapitre 4.

Avantages du thème zéro La postulation du thème 0 présente plusieurs avantages. Tout d'abord elle permet d'unifier l'analyse des données présentées en (43) qui peuvent alors être toutes considérées comme des conversions : de nom à verbe en (43a) et (43c) et de verbe à nom en (43b) et (43d) ; impliquant un verbe du premier groupe en (43a) et (43b) et un verbe du second groupe en (43c) et (43d).

- | | | | |
|---------|--------------------|----|--------------------------|
| (43) a. | COLLE > COLLER | c. | FARCE > FARCIR |
| | FOUINE > FOUINER | | FLEUR > FLEURIR |
| | PARADE > PARADER | | GAUCHE > GAUCHIR |
| | SALIVE > SALIVER | | TERRE > TERRIR |
| b. | ATTAQUER > ATTAQUE | d. | ENCHÉRIR > ENCHÈRE |
| | CASSER > CASSE | | MEURTRIR > MEURTRE |
| | GLISSER > GLISSE | | SERTIR > SERTE |
| | VOLER > VOL | | SURENCHÉRIR > SURENCHÈRE |

Les règles de conversions entre un nom et un verbe peuvent ainsi être schématisées selon la figure 2.2

Cette analyse peut également s'appliquer aux conversions d'adjectif à verbe présentées en (35). Ainsi les deux types de verbes désadjectivaux, ceux du premier groupe et ceux du deuxième, peuvent être analysés comme des conversions sur la base de l'identité de l'adjectif (admettons de son thème 1) avec le thème 0 du verbe,



FIGURE 2.2 – Schémas de règles pour les conversions nom>verbe et verbe>nom au moyen du thème 0

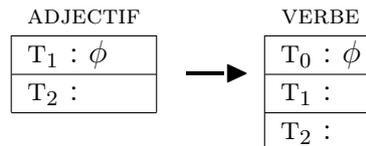


FIGURE 2.3 – Schéma de règles pour la conversion adjectif>verbe au moyen du thème 0

comme l'illustre la figure 2.3, le symbole ϕ représentant n'importe quelle séquence de phonèmes.

Enfin, le thème 0 est également utile pour rendre compte de certains préfixés comme ceux présentés en (36) et en (40) et repris ci-dessous en (44).

- (44) a. PAUVRE_A > APPAUVRIR_V b. LONG_A > ALLONGER_V
 RICHE_A > ENRICHIR_V GRAS_A > ENGRAISSER_V
 TERRE_N > ATTERRIR_V BORD_N > ABORDER_V

En effet, si les trois règles à l'œuvre dans la formation de ces verbes (formation de verbes désadjectivaux en *a-*, de verbes désadjectivaux en *en-* et de verbes dénominaux en *a-*) construisent le thème 0 du verbe, alors les analyses de APPAUVRIR et ALLONGER peuvent être unifiées, de même que celles de ENRICHIR et ENGRAISSER, et celles de ATTERRIR et ABORDER. Ainsi le thème 0 évite de recourir à la parasynthèse tout en permettant une description unifiée des données, comme cela est illustré dans la figure 2.4

Par ailleurs, si l'hypothèse d'un thème 0 est correcte elle permet également de rendre compte d'un phénomène qui sera étudié plus en détail dans le chapitre 4 et qui concerne les verbes suffixés en *-ifier*. Il est notable que les verbes construits en *-ifier* sont les seuls verbes morphologiquement construits qui ne peuvent donner lieu à une conversion nominale. Pour ces verbes en effet les seuls noms dérivés dénotant des événements sont des suffixés en *-ion*. Il est donc tout à fait envisageable que la règle de formation de verbes dénominaux en *-ifier*, outre la construction du thème 1

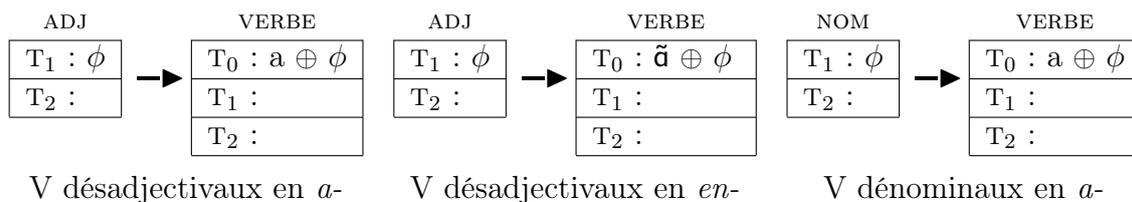


FIGURE 2.4 – Schémas de règles pour la formation de V désadjectivaux en *a-* et *en-* et de V dénominaux en *a-*

et du thème 13, dise également quelque chose du thème 0 et que cela bloque la relation de dépendance entre le thème 0 et le thème 3. Ainsi, si la conversion de verbe à nom se fonde bien sur le thème 0 pour construire la forme du nom, la règle de formation de verbes en *-ifier* pourrait spécifier qu'elle ne construit pas le thème 0 du verbe, comme cela est illustré dans la figure 2.5. La règle de formation de verbes en *-ifier* prédirait alors correctement qu'aucune conversion ultérieure n'est possible puisque ces verbes seraient en quelque sorte défectifs pour le thème 0.

Le thème 0 semble ainsi utile à bien des égards pour rendre compte des différentes conversions et préfixations impliquant un verbe du deuxième groupe.

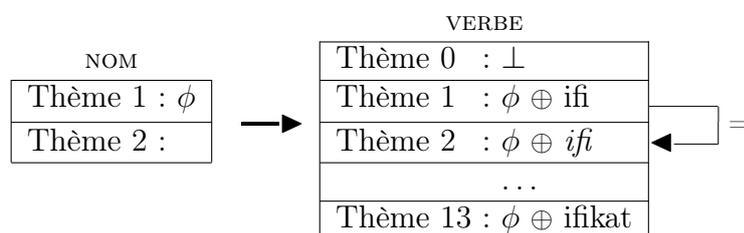


FIGURE 2.5 – Règle de formation de verbes en *-ifier*

Limites du thème zéro Néanmoins, la postulation du thème 0 présente quelques inconvénients, le premier étant l'augmentation de l'espace thématique des verbes. Celui-ci en effet, déjà accru par le postulat du thème 13, serait donc constitué de quatorze thèmes, dont deux invisibles à la flexion et destinés uniquement à la dérivation. Mais il semble que ceci est une conséquence directe de l'affirmation par Bonami, Boyé et Kerleroux (2009) que certaines dérivations nécessitent un thème verbal caché à la flexion et exploité uniquement par la dérivation. À partir du moment où est admise l'existence d'un tel thème il n'y a pas de limitation théorique quant au nombre de thèmes de ce type.

Cependant, la force du thème 13 est qu'il permet de rendre compte de plusieurs dérivations différentes (en *-ion*, en *-eur/-rice* et en *-if*) et de couvrir ainsi un nombre

important de données. Sa postulation est donc rentable dans la mesure où le coût d'un thème supplémentaire est compensé par le gain qu'il apporte dans la description des faits.

À l'inverse, la faiblesse du thème 0 est qu'il concerne un nombre réduit de données. En effet il est surtout nécessaire lorsque la dérivation implique un verbe du deuxième groupe, le recours au thème 0 n'étant pas indispensable dans les autres cas de figure. Or il est notable que le deuxième groupe n'augmente pas et que les verbes du deuxième groupe sont peu nombreux : seuls 312 sont enregistrés dans le *Petit Robert Électronique*. Sur ces 312 verbes enregistrés, environ 200 sont construits ou constituent la base d'une conversion nominale, c'est-à-dire sont susceptibles d'être concernés par le thème 0. Une solution alternative serait donc de considérer ces 200 verbes comme inanalysables en synchronie, ce qui rendrait non nécessaire la postulation du thème 0. Dans le cadre de cette thèse j'ai néanmoins pris le parti de considérer les verbes du deuxième groupes comme analysables.

La nécessité d'un thème supplémentaire dans l'espace thématique des verbes est donc questionnable au vu du petit nombre de données concernées. Toutefois selon Bonami et Boyé (2003b) d'une part le nombre de thèmes doit être le même pour chaque verbe, et d'autre part chaque paire de thèmes distincts doit être motivée par au moins un contraste. Ainsi il serait impossible de postuler un thème 0 pour les verbes du deuxième groupe uniquement. Et le contraste entre le thème 0 [faʁs] et le thème 3 [faʁsi] du verbe FARCIR par exemple, et de l'ensemble des verbes du deuxième groupe de manière générale, suffit donc à motiver la postulation du thème 0.

Classes flexionnelles/classes d'exposants/classes thématiques Ainsi, si le thème 0 a une certaine justification, il n'en reste pas moins que sa relation avec les autres thèmes du verbe est fortement corrélée aux groupes de conjugaison traditionnels. En effet il est notable que pour les verbes du deuxième groupe le thème 0 sera toujours identique au thème 3 moins le /i/ final, tandis que pour les deux autres groupes de conjugaison il sera toujours identique au thème 3. La question des classes flexionnelles se repose alors puisqu'il apparaît qu'un groupe de verbes partagent des propriétés morphologiques.

Les classes flexionnelles sont généralement définies comme des classes utilisant les mêmes exposants pour fléchir les lexèmes. De telles classes pourraient être appelées *classes d'exposants*. Si le /i/ et le /is/ des verbes du deuxième groupe font partie des marques flexionnelles, alors le deuxième groupe de conjugaison constitue bien une classe d'exposants différente de celle des verbes du premier groupe (les exposants utilisés par les deux groupes sont différents). En revanche, si le /i/ et le /is/ des

verbes du deuxième groupe sont analysés comme faisant partie des thèmes du verbe, alors le second groupe ne constitue pas une classe d'exposants distincte du premier groupe (les exposants utilisés par les deux groupes sont les mêmes).

Une autre possibilité est de postuler des classes de verbes qui sont définies non par leurs marques flexionnelles, mais par des propriétés communes de relations entre thèmes et de remplissage de l'espace thématique. Ces classes pourraient s'appeler *classes thématiques*. Cette idée est défendue par Bonami et Boyé (2006) qui proposent de constituer des classes d'adjectifs en fonction des relations qu'entretiennent les deux thèmes de chaque adjectif. Si ce type de classes est adapté aux verbes, alors les verbes du premier groupe et ceux du second groupe constituent deux classes thématiques distinctes dans la mesure où ils ne remplissent pas de la même façon leur espace thématique.

La répartition engendrée par ces deux conceptions de la notion de classes est donc la même en ce qui concerne les verbes du premier et du second groupes. En revanche la notion de classe thématique conduit à postuler des classes thématiques différentes au sein du premier groupe entre les verbes à alternance $/\text{ə}/\sim/\text{ɛ}/$ (comme APPELER) et les autres, tandis que tous ces verbes ne constitueront qu'une seule classe d'exposants.

Ainsi, les classes d'exposants et les classes thématiques ne sont que deux cas particuliers de classes flexionnelles, elles-mêmes définies comme des classes de lexèmes se fléchissant de façon parallèle. L'utilisation de la notion de *classe flexionnelle* dépend donc du point de vue, selon que celui-ci est centré sur les exposants ou sur le remplissage de l'espace thématique.

Dans cette thèse, le point de vue sera centré sur le remplissage de l'espace thématique. Sous cet angle il est donc nécessaire de postuler deux classes de verbes pour rendre compte des données présentées ci-dessus. Ces classes peuvent être caractérisées en fonction de la relation qu'entretiennent le thème 0 et le thème 3 du verbe. La *classe 1* est ainsi définie par l'identité entre le thème 0 et le thème 3 tandis que la *classe 2* l'est par la non identité de ces deux thèmes, comme le représente la figure 2.6.

De telles classes permettent que les propriétés communes à l'ensemble des verbes d'une classe ne soient pas spécifiées individuellement pour chaque verbe, mais soient héritées du fait de l'appartenance à la classe. De cette façon le thème 0 par exemple n'a pas à être spécifié pour chaque verbe, puisque sa relation aux autres thèmes est une des propriétés de la classe. En revanche, cela nécessite que les verbes soient tous marqués lexicalement pour leur appartenance à ces classes.

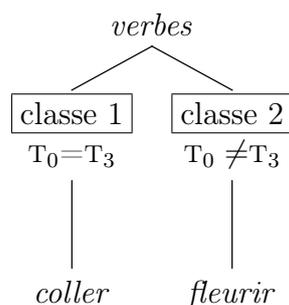


FIGURE 2.6 – Classes thématiques de verbes

Conclusion Un thème 0 et deux classes de verbes définies en fonction de leur relations entre le thème 0 et le thème 3 ont donc été proposés pour rendre compte de certaines conversions et affixations qui étaient problématiques lorsqu’elles impliquaient un verbe du deuxième groupe. Il était cependant possible de considérer que les relations morphologiques entre deux lexèmes impliquant un verbe du deuxième groupe ne peuvent être prédites par des procédés productifs, au sens de disponibles selon la distinction introduite par (Corbin 1987) entre la productivité qualitative, qu’elle appelle *disponibilité* et la productivité quantitative, qu’elle appelle *rentabilité*. La disponibilité d’une règle est sa capacité à former de nouveaux lexèmes, tandis que la rentabilité d’une règle réfère à la quantité de nouveaux lexèmes créés par cette règle. Les règles morphologiques impliquant un verbe du deuxième groupe peuvent donc, d’un point de vue qualitatif, être considérées comme non productives, et les lexèmes mis en relation par de telles règles être reliés dans le lexique comme sémantique et historiquement, mais non morphologiquement, reliés. Toutefois une telle position risque de ne pas rendre compte de certaines régularités ou sous-régularités morphologiques. C’est pourquoi le parti pris dans cette thèse est de considérer les verbes du deuxième groupe entretenant une relation de conversion avec un nom comme relevant du sujet de l’étude, même si ce type de relation n’est plus disponible.

2.2.7 BRANCARD~BRANCARDER et RAJOUT~RAJOUTER

Les paires nom~verbe en (9g) et celles présentées en (45) posent également un problème quant à l’identité phonologique postulée pour la conversion car, dans ces paires, les noms ne sont jamais identiques aux verbes, même dépourvus des marques flexionnelles.

- (45) AJOUT~AJOUTER, DOCUMENT~DOCUMENTER, DRAP~DRAPER, PLOMB~PLOMBER, RÈGLEMENT~RÉGLEMENTER, SERPENT~SERPENTER

En effet, dans chacune de ces paires le verbe présente une consonne qui n'est pas prononcée dans le nom. Le nom ne correspond donc à aucun des thèmes du verbe. BRANCARDER par exemple a pour thèmes distincts /bʁɑ̃kɑʁd/, /bʁɑ̃kɑʁda/ et /bʁɑ̃kɑʁde/ dont aucun ne correspond au nom /bʁɑ̃kɑʁ/. De la même façon, RAJOUTER a pour thèmes distincts /ʁɑʒut/, /ʁɑʒuta/ et /ʁɑʒute/ qui ne correspondent pas non plus au nom /ʁɑʒu/. Ainsi, dans le cas de BRANCARD > BRANCARDER on observe l'ajout d'une consonne sur le verbe, tandis que pour RAJOUTER > RAJOUT on observe la suppression d'une consonne du verbe. Il est donc permis de se demander s'il s'agit de conversion dans ces cas puisqu'il n'y a pas identité phonologique entre les deux lexèmes impliqués et qu'il y a ajout ou suppression de matériel phonologique selon les cas.

Ces consonnes finales, non prononcées sur les noms mais réalisées dans les verbes, sont appelées *consonnes latentes*. D'abord sous le nom de *consonnes instables*, les consonnes latentes en français sont définies depuis Damourette et Pichon (1927) comme des consonnes finales de mots qui ne sont pas prononcées systématiquement, mais dans certains contextes uniquement. Ces contextes sont celui de la liaison devant un mot à initiale vocalique, et celui de la dérivation lorsque le suffixe commence par une voyelle. L'exemple prototypique est celui de l'adjectif PETIT. Celui-ci possède en effet une consonne finale latente /t/ qui n'est pas prononcée dans la plupart des contextes comme le montrent les exemples en (46a). Mais elle est prononcée en contexte de liaison devant un nom à initiale vocalique comme en (46b), et lors de la dérivation lorsque le suffixe commence par une voyelle, comme en (46c).

- (46) a. *un petit chat* /œ̃pətifa/
 Jean est petit /ʒɑ̃ɛpəti/
 b. *un petit animal* /œ̃pətɪanimal/
 c. *petitess* /pətɪtes/

La notion de consonne latente repose en grande partie sur l'orthographe comme le montre l'extrait suivant de Damourette et Pichon :

« Les lettres consonantiques de la fin des mots représentent beaucoup plus souvent dans les mots de la souche authentique des phonèmes instables que des phonèmes stables » Damourette et Pichon (1927, p.206)

Pour des raisons de praticité dans le recueil et le classement des données, une consonne finale a dans un premier temps été considérée comme latente, à la suite de Damourette et Pichon, si elle est marquée graphiquement mais ne se prononce que dans certains contextes uniquement, selon la définition 3.

Définition 3 : Consonne latente

La consonne finale d'un lexème est latente si :

- a. elle est présente graphiquement,
- b. elle n'est pas réalisée dans la forme citationnelle du lexème,
- c. elle est réalisée en contexte de liaison, et lors de certaines opérations flexionnelles et dérivationnelles, notamment lors de suffixations commençant par une voyelle.

Dans le *Petit Robert Électronique* et le *Trésor de la Langue Française informatisé* 379 paires nom~verbe ont été relevées dont le nom présente une consonne latente tel que cela a été défini en 3. Quelques exemples sont donnés en (47).

- (47) AGRÉMENT~AGRÉMENTER, ALIMENT~ALIMENTER, ARGUMENT~ARGUMENTER, BIAIS~BIAISER, BISCUIT~BISCUITER, BOIS~BOISER, BORD~BORDER, BRANCARD~BRANCARDER, BRUIT~BRUITER, CADENAS~CADENASSER, CAFARD~CAFARDER, CONCERT~CONCERTEUR, DOCUMENT~DOCUMENTER, DRAP~DRAPER, ENFANT~ENFANTER, FRAGMENT~FRAGMENTER, GANT~GANTER, GOÛT~GOÛTER, HASARD~HASARDER, HUSSARD~HUSSARDER, INSTRUMENT~INSTRUMENTER, LARD~LARDER, MÉDICAMENT~MÉDICAMENTER, ORNEMENT~ORNEMENTER, PARLEMENT~PARLEMENTER, PLOMB~PLOMBER, RÈGLEMENT~RÉGLEMENTER, SÉDIMENT~SÉDIMENTER, SERPENT~SERPENTER, TAPIS~TAPISSER, VENT~VENTER

Les consonnes latentes en français ont fait l'objet de nombreux débats en phonologie, en particulier dans le cadre d'études portant sur la liaison et la formation du féminin des adjectifs. Dans le cadre de la grammaire générative, (Chomsky et Halle 1968) les adjectifs à consonne finale latente sont conçus comme possédant une forme sous-jacente unique de laquelle sont dérivées la forme courte se terminant par une voyelle et la forme longue se terminant par une consonne. Les analyses diffèrent en revanche quant à savoir quelle est la forme basique et quelle est la forme dérivée. Chez (Schane 1968) et (Dell 1973) par exemple, la forme basique est la forme longue et la forme courte est dérivée de la forme basique par suppression de la consonne finale. Schane traite le problème des consonnes finales latentes de la même façon que l'élosion d'une voyelle devant voyelle (*le ami* → *l'ami*). Ainsi il propose la même règle, formulée en (48) pour rendre compte des deux phénomènes, dans laquelle α peut prendre la valeur + ou -. Les consonnes étant définies comme +cons et -voc, et les voyelles comme -cons et +voc, la règle (48) dit bien qu'en fin de mot une voyelle est supprimée devant une autre voyelle, et une consonne est supprimée devant une autre consonne.

(48) Les segments $\begin{bmatrix} \alpha & \text{cons} \\ -\alpha & \text{voc} \end{bmatrix}$ sont supprimés devant des segments $\begin{bmatrix} \alpha & \text{cons} \end{bmatrix}$
en fin de mots

Contrairement à Schane, Dell distingue l'élision des voyelles et la suppression des consonnes finales. En ce qui concerne ces dernières, il propose la règle (49) qui supprime une consonne finale devant deux frontières de mot, ou devant consonne ou frontière de mot suivie d'une consonne.

(49) $c \rightarrow \emptyset / _ \left\{ \begin{array}{l} \left\{ \begin{array}{l} c \\ \# \end{array} \right\} c \\ \# \quad \# \end{array} \right\}$

Ainsi, si la forme sous-jacente de PETIT est /pətit/, l'application de la règle (49) donnera bien /pəti#ʃa/ pour *petit chat*, mais /pətit#animal/ pour *petit animal*. Au féminin, la chute de la consonne est bloquée car le féminin est formé par le suffixe /ə/, ce qui produit /pətitə#bət/) pour *petite bête*. Enfin, les adjectifs à consonne finale fixe comme NET ou MAT sont analysés comme possédant une forme sous-jacente se terminant par un /ə/, par exemple /netə/ pour NET et /matə/ pour MAT, ce qui empêche l'application de la règle (49) et la chute de la consonne.

Le problème de l'analyse par suppression de consonne est qu'elle ne rend pas compte des cas où la liaison ne se réalise pas de la même façon que le féminin. Par exemple pour l'adjectif COURT, si la forme sous-jacente est /kuʁt/, la règle (49) s'applique sans difficulté pour former le masculin dans *court moment* /kuʁ#momɑ̃/, mais elle ne prédit pas la chute de la consonne dans *court instant* /kuʁ#ɛ̃stɑ̃/. Elle ne permet pas non plus de rendre compte des cas où la consonne réalisée lors de liaison est différente de la consonne réalisée au féminin. Par exemple pour GRAND dont le féminin est /gʁɑ̃d/, mais la forme de liaison est /gʁɑ̃t/ dans /gʁɑ̃t#ami/.

C'est pourquoi Tranel (1981) propose au contraire que la forme basique soit la forme courte et que la forme longue soit dérivée de la forme courte par insertion d'une consonne spécifiée lexicalement devant frontière de mot ou de morphème suivie d'une voyelle, selon la règle (50).

(50) $\emptyset \rightarrow c / _ \left\{ \begin{array}{l} + \\ \# \end{array} \right\} v$

Chez Tranel la forme sous-jacente de PETIT est donc /pəti/ et l'entrée lexicale de l'adjectif spécifie que la consonne insérée pour le féminin et la liaison est /t/ ce qui produit bien /pətit/ pour le féminin, par application de la règle (50). Tranel postule deux règles d'insertion différentes pour la flexion en genre et pour la liaison du masculin singulier, ce qui permet de rendre compte des différences observées entre réalisation du féminin et forme de liaison du masculin singulier, comme pour COURT ou GRAND. Cependant, Tranel ne représente pas les entrées lexicales des adjectifs,

et n'explique pas comment, ni sous quelle forme, la consonne qui est insérée est spécifiée lexicalement. Il est donc difficile de savoir comment fonctionne réellement la règle (50).

À la suite de (Morin 1992), Bonami et Boyé (2005) ont proposé, contrairement à ce que postule l'analyse générative, que, dans le cadre des espaces thématiques, les adjectifs ne possèdent pas un seul radical, mais deux, l'un se terminant par une consonne, et l'autre par une voyelle. L'espace thématique des adjectifs proposé par Bonami et Boyé est présenté dans le tableau 2.16. Le thème 1 de l'adjectif sert à construire la forme du masculin singulier, tandis que le thème 2 sert à construire la forme du féminin singulier. La forme de liaison du masculin singulier est quant à elle identique au thème 1 si le thème 1 se termine par une consonne, comme pour COURT (cf. *un court instant* /*œkuʁɛstã*/), sinon elle est identique au thème 2 comme pour PETIT (cf. *un petit avion* /*œpətitavjɔ̃*/). Dans certains cas toutefois cette forme est supplétive, comme pour GRAND (cf. *un grand avion* /*œgʁɑ̃tavjɔ̃*/ et non /*œgʁɑ̃davjɔ̃*/). En outre, le thème 2 sert également de base à la dérivation, comme le montrent les exemples en (51) tous dérivés du thème 2 de l'adjectif correspondant.

- (51) a. JOLIMENT /*ʒolim-ã*/
 b. RAPIDEMENT /*ʁapid-mã*/, RAPIDITÉ /*ʁapid-ite*/
 c. COURTEMENT /*kuʁt-mã*/
 d. PETITEMENT /*pətit-mã*/, PETITESSE /*pətit-ɛs*/
 e. GRANDEMENT /*gʁɑ̃d-mã*/, GRANDEUR /*gʁɑ̃d-œʁ*/
 f. GROSSEUR /*gʁos-œʁ*/, GROSSESSE /*gʁos-ɛs*/

Lexème	Thème 1	Thème 2
JOLI	ʒoli	ʒoli
RAPIDE	ʁapid	ʁapid
COURT	kuʁ	kuʁt
PETIT	pəti	pətit
GRAND	gʁɑ̃	gʁɑ̃d
GROS	gʁo	gʁos

TABLE 2.16 – Espace thématique des adjectifs
d'après (Bonami et Boyé 2005)

À la suite des travaux de Bonami et Boyé sur les adjectifs, Plénat (2008) a proposé que les noms possèdent également un espace thématique, dont le détail sera

Lexème	Thème 1	Thème 2
ALIMENT	alimã	alimãt
BRANCARD	bvãkav	bvãkavd
ORNEMENT	ɔvnəmã	ɔvnəmãt
PLOMB	plɔ̃	plɔ̃b
TAPIS	tapi	tapis
VENT	vã	vãt

TABLE 2.17 – L’espace thématique des noms d’après (Plénat 2008)

présenté au chapitre 4. Cet espace thématique des noms contient (au moins) deux thèmes et est présenté dans le tableau 2.17 avec quelques exemples.

Le thème 1 sert à la construction de la forme du singulier (et éventuellement du pluriel), tandis que le thème 2 sert de base à la dérivation. Les noms ne se liant pas au mot qui suit, contrairement aux adjectifs, le thème 2 n’est donc exploité que par la dérivation. Les relations précises entre le thème 1 et le thème 2 du nom seront présentées dans le chapitre 4. Pour le moment il suffit de noter que dans le cas des noms à consonne finale latente le thème 1 est identique au thème 2 moins la dernière consonne. Un tel espace thématique pour les noms permet ainsi de rendre compte des verbes convertis comme ceux présentés en (47). Mais il permet également de rendre compte des suffixés, les deux types de dérivés étant formés à partir du thème 2 du nom. En effet, comme le montrent les exemples du tableau 2.18, les dérivés suffixés des noms en (47) utilisent également le thème 2 du nom comme base.

Lorsqu’un nom à consonne finale latente est la base d’une conversion, la postulation du thème 2 dans l’espace thématique du nom permet ainsi de rendre compte de la forme du verbe dérivé. En outre cela permet de maintenir la définition de la conversion comme un procédé de formation de lexèmes caractérisé par l’identité phonologique des deux lexèmes impliqués. Dans ce cas, l’identité phonologique a lieu entre le thème 2 du nom et le thème 0 du verbe.

Lorsqu’au contraire la base de la conversion est un verbe et que le nom à consonne finale latente est dérivé, comme pour les paires en (52), on peut alors considérer que c’est le thème 2 qui est construit par la règle de conversion. Le tableau 2.19 présente l’espace thématique de certains des noms de (52).

- (52) ABORD~ABORDER, ACCORD~ACCORDER, APPORT~APPORTER, APPRÊT~APPRÊTER,
 CHANT~CHANTER, CONSTAT~CONSTATER, DÉBORD~DÉBORDER, DÉPORT~DÉPORTER,
 ÉVENT~ÉVENTER, GUET~GUETTER, IMPLANT~IMPLANTER, PORT~PORTER,
 RABAIS~RABAISSE, RAJOUT~RAJOUTER, RAPPORT~RAPPORTER, REPORT~REPORTER,
 TRANSPORT~TRANSPORTER

Nom base	Suffixé	Convert
ALIMENT	ALIMENTAIRE	ALIMENTER
ARGUMENT	ARGUMENTAIRE	ARGUMENTER
BISCUIT	BISCUITERIE	BISCUITER
BOIS	BOISERIE	BOISER
BRANCARD	BRANCARDIER	BRANCARDER
CAFARD	CAFARDESQUE	CAFARDER
CONCERT	CONCERTISTE	CONCERTER
DOCUMENT	DOCUMENTAIRE	DOCUMENTER
DRAP	DRAPERIE	DRAPER
ENFANT	ENFANTIN	ENFANTER
FRAGMENT	FRAGMENTAIRE	FRAGMENTER
GANT	GANTIER	GANTER
GOÛT	GOÛTEUX	GOÛTER
HASARD	HASARDEUX	HASARDER
INSTRUMENT	INSTRUMENTISTE	INSTRUMENTER
LARD	LARDON	LARDER
MÉDICAMENT	MÉDICAMENTEUX	MÉDICAMENTER
ORNEMENT	ORNEMENTAL	ORNEMENTER
PARLEMENT	PARLEMENTAIRE	PARLEMENTER
PLOMB	PLOMBIER	PLOMBER
RÈGLEMENT	RÈGLEMENTAIRE	RÉGLEMENTER
SÉDIMENT	SÉDIMENTAIRE	SÉDIMENTER
SERPENT	SERPENTIN	SERPENTER
TAPIS	TAPISSIER	TAPISSER
VENT	VENTEUX	VENTER

TABLE 2.18 – Noms à consonne finale latente à la base d’une conversion et d’une suffixation

Lexème	Thème 1	Thème 2
ACCORD	акѡѡ	акѡѡд
CHANT	ѡѡ	ѡѡт
RABAIS	ѡѡѡѡ	ѡѡѡѡѡ
RAJOUT	ѡѡѡѡ	ѡѡѡѡт
RAPPORT	ѡѡѡѡѡ	ѡѡѡѡѡт

TABLE 2.19 – Exemples d’espace thématique de noms convertis à consonne finale latente

Dans le cas des noms en (52) se pose néanmoins la question de la pertinence du thème 2 se terminant par une consonne. En effet, dans ces cas-ci aucun dérivé suffixé du nom n’a été trouvé, de sorte que la consonne finale latente de ces noms n’a pas d’autre manifestation que l’orthographe. Il serait alors envisageable de considérer que la consonne finale du verbe est supprimée lors de la dérivation et que ces

noms ont deux thèmes identiques. Cependant, il semble important de conserver un thème 2 à finale consonantique pour permettre des dérivations ultérieures. En effet, il semble que si l'on essaie de former un diminutif de ces noms la consonne latente sort systématiquement, comme le montrent les exemples en (53). Et ce y compris quand le thème 1 se termine par une consonne, comme ACCORD et RAPPORT, c'est-à-dire quand il n'y a pas d'hiatus possible entre la finale du nom et le suffixe commençant par une voyelle.

- (53) a. ce n'est pas un accord, c'est un accordinet (/akɔʁdine/ et non /akɔʁine/)
 b. ce n'est pas un rabais, c'est un rabaissounet (/ʁabɛsunɛ/)
 c. ce n'est pas un rapport, c'est un rapportinet (/ʁapɔʁtine/ et non /ʁapɔʁine/)

Il semble donc nécessaire de traiter les noms en (52) de la même façon que les noms en (47). En outre, la présence d'une consonne latente sur le nom lorsque celui-ci est dérivé d'un verbe est prédictible de manière certaine car elle est corrélée au genre du dérivé. En effet, si le nom déverbal est masculin la consonne finale d'un thème verbal devient latente, sauf si cette consonne est /l/, comme le montrent les exemples en (54a). En revanche si le nom déverbal est féminin, la consonne finale du thème verbal ne devient jamais latente, comme on peut le voir en (54b).

- (54) a. AJOUTER /aʒut/ > AJOUT /aʒu/, RÉCITER /ʁesit/ > RÉCIT /ʁesi/,
 RAPPELER /ʁapɛl/ > RAPPEL /ʁapɛl/, VOLER /vɔl/ > VOL /vɔl/
 b. DÉROUTER /deʁut/ > DÉROUTE /deʁut/, VISITER /vizit/ > VISITE /vizit/

Ce constat est corrélé au fait que les noms féminins se terminent très rarement par une consonne latente. En effet, seuls 61 noms féminins à consonne finale latente ont été relevés dans le *Petit Robert Électronique* parmi lesquels seuls les 22 noms en (55) sont des noms simples. Les autres sont des dérivés de ces 22 noms comme CHAUVE-SOURIS, CONTRECLEF, SURDENT... , des composés comme FEMME-OBJET, MONTRE-BRACELET, VOITURE-RESTAURANT... ou des séquences lexicalisées comme GUEULE-DE-LOUP, LANGUE-DE-CHAT, QUEUE-DE-RAT...

- (55) BREBIS, CHAUX, CHIENLIT, CLEF, CROIX, DENT, FAUX, FOIS, FORÊT, GENT, HART, JUMENT, MORT, NOIX, NUIT, PAIX, PART, PERDRIX, POIX, SOURIS, TOUX, VOIX

Ces généralisations expliquent qu'un verbe comme SAUTER produise /so/ lorsque le nom dérivé est masculin et /sot/ lorsque le nom est féminin. En effet, dans les deux cas le thème 2 du nom sera identique au thème 0 du verbe /sot/, mais pour le nom masculin le thème 1 sera obtenu par suppression de la consonne finale, tandis que pour le nom féminin le thème 1 sera identique.

- (56) AFFECTION~AFFECTIONNER, ARLEQUIN~ARLEQUINER, BÉTON~BÉTONNER, BOUCAN~BOUCANER, BOUDIN~BOUDINER, BÛCHERON~BÛCHERONNER, CARTON~CARTONNER, CHEMIN~CHEMINER, COPAIN~COPINER, DESSIN~DESSINER, DOUBLON~DOUBLONNER, DRAIN~DRAINER, FANFARON~FANFARONNER, FIN~FINIR, FONCTION~FONCTIONNER, FREIN~FREINER, GRATIN~GRATINER, HARPON~HARPONNER, JARDIN~JARDINER, MISSION~MISSIONNER, MOULIN~MOULINER, MOUTON~MOUTONNER, PAIN~PANER, PATIN~PATINER, PILON~PILONNER, QUESTION~QUESTIONNER, RÉVOLUTION~RÉVOLUTIONNER, SAFRAN~SAFRANER, SAVON~SAVONNER, TRÉPAN~TRÉPANER, VALLON~VALLONNER, VISION~VISIONNER

Comme les noms à consonne latente, les noms à voyelle nasale utilisent la même forme comme base d'une conversion et d'une suffixation, ainsi que le montrent les exemples du tableau 2.20.

Nom base	Suffixé	Convert
BOUTON	BOUTONNIÈRE	BOUTONNER
BUISSON	BUISSONNIÈRE	BUISSONNER
CARABIN	CARABINIER	CARABINER
CHANSON	CHANSONNIER	CHANSONNER
CHARBON	CHARBONIER	CHARBONER
CONDITION	CONDITIONNEL	CONDITIONNER
COPAIN	COPINE	COPINER
DÉMISSION	DÉMISSIONNAIRE	DÉMISSIONNER
ÉMOTION	ÉMOTIONNEL	ÉMOTIONNER
FONCTION	FONCTIONNEL	FONCTIONNER
FUSION	FUSIONNEL	FUSIONNER
INTENTION	INTENTIONNEL	INTENTIONNER
JARDIN	JARDINIER	JARDINER
MAÇON	MAÇONNERIE	MAÇONNER
MISSION	MISSIONNAIRE	MISSIONNER
OCCASION	OCCASIONNEL	OCCASIONNER
PARFUM	PARFUMERIE	PARFUMER
PASSION	PASSIONNEL	PASSIONNER
PIGEON	PIGEONNEAU	PIGEONNER
POULAIN	POULINIÈRE	POULINER
PROPORTION	PROPORTIONNEL	PROPORTIONNER
RÉVOLUTION	RÉVOLUTIONNAIRE	RÉVOLUTIONNER

TABLE 2.20 – Noms se terminant par une voyelle nasale à la base d'une conversion et d'une suffixation

C'est pourquoi la même analyse que pour les noms à consonne finale latente peut être proposée. On peut ainsi considérer que les noms à voyelle finale nasale ont un thème 2 se terminant par une voyelle orale suivie d'une consonne nasale,

ce thème étant utilisé pour la conversion comme pour la suffixation. En outre cela est même vrai des alternances $\tilde{V}\sim VN$ non productives actuellement comme l'alternance $/\tilde{\text{œ}}/\sim/\text{ym}/$ observable dans PARFUM/PARFUMERIE/PARFUMER. L'espace thématique des noms se terminant par une voyelle nasale peut donc être représenté comme dans la figure 2.8, et les conversions entre nom et verbe être schématisées comme pour les noms à consonne finale latente selon la figure 2.9.

NOM
$T_1 : \phi\tilde{V}$
$T_2 : \phi VN$

FIGURE 2.8 – Espace thématique d'un nom à voyelle nasale

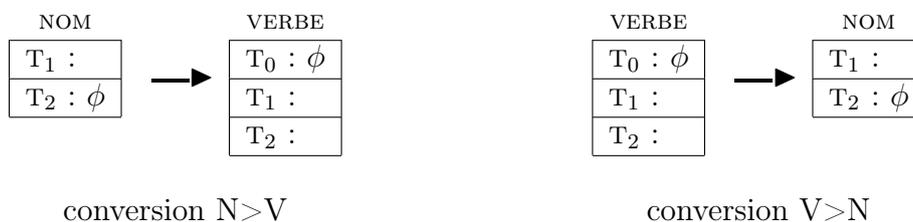


FIGURE 2.9 – Schémas de règles pour les conversions N>V et V>N lorsque le nom se termine par une voyelle nasale

De cette façon, comme lorsque le nom se termine par une consonne latente, il y a bien identité entre le thème 2 du nom et le thème 0 du verbe lorsque le nom se termine par une voyelle nasale.

2.2.9 SEL~SALER et PIERRE~LAPIDER

Les paires SEL~SALER et PIERRE~LAPIDER ne peuvent au premier abord être considérées comme des cas de conversion dans la mesure où, dans ces deux paires, le nom et le verbe ne sont pas phonologiquement identiques, et dans le cas de PIERRE~LAPIDER ils sont mêmes radicalement distincts. Cette section va néanmoins montrer qu'il est possible de les considérer comme des conversions.

Ces paires présentent des variations au niveau formel qui sont généralement considérées comme relevant de deux types de phénomènes différents : allomorphie dans le cas de SEL~SALER, et supplétion dans le cas de PIERRE~LAPIDER.

La supplétion est une variation non régulière de la forme phonique d'un lexème lors d'une opération morphologique. Cette variation n'est pas régulière car la forme

supplétive ne peut être déduite de règles phonologiques productives en synchronie. À l'inverse l'allomorphie est une variation régulière de la forme d'un lexème dans la mesure où elle peut être déduite de règles phonologiques productives. Toutefois, comme le fait remarquer Boyé (2006), les différents types de variations formelles que peut connaître un lexème forment une échelle dont la supplétion constitue une extrémité et l'allomorphie réduite à des alternances purement phonologiques l'autre extrémité. Entre ces deux extrémités existent de nombreuses situations où les deux allomorphes sont proches formellement, mais ne sont pas reliables en synchronie par des règles phonologiques. Plusieurs types de critères ont été avancés pour distinguer entre ce qui relève de la supplétion et ce qui relève de l'allomorphie.

Un premier critère de nature étymologique consiste à étudier la relation historique entre des unités considérées en synchronie. Selon ce critère il y a supplétion lorsque des unités reliées sémantiquement proviennent d'étymons différents comme par exemple les différents thèmes du verbe ALLER en français : /al/ (cf. *allons, allez...*) issu du latin AMBULARE, /iʁ/ (cf. *irai, irions...*) du latin IRE et /v/ (cf. *vais, va...*) du latin VADERE sont donc des thèmes supplétifs. Si en revanche les deux unités proviennent du même étymon il s'agit d'une allomorphie comme pour CLAIR et CLARTÉ tous deux issus du latin CLARUS, le premier directement, le second via CLARITAS dérivé en latin de CLARUS. Outre le fait que le recours à des informations de nature historique est contestable pour définir certains phénomènes étudiés synchroniquement, la non pertinence de ce critère a été démontrée par Mel'čuk (1976) pour deux raisons. D'une part il existe des unités issues du même étymon qui ont évolué de manière tellement différentes qu'elles sont considérées actuellement comme des cas de supplétion. C'est le cas par exemple du latin *sum* 'je suis' et *eram* 'j'étais' les deux formes du radical (respectivement *s-* et *er-*) étant dérivées d'une racine commune *es-*. D'autre part il existe des unités issues d'étymons différents mais qui, intégrées dans des séries sémantiques, ont subi un rapprochement phonétique par analogie. Mel'čuk donne l'exemple de *much, more* et *most* en anglais. Ainsi le critère étymologique n'est pas pertinent pour déterminer si deux unités entretiennent une relation de supplétion ou d'allomorphie.

Un second critère est l'appartenance des unités à une même langue ou au contraire à des langues différentes. La supplétion est en effet généralement considérée comme hétérolexicale contrairement à l'allomorphie. Ainsi, puisque /lyd/ dans LUDIQUE est emprunté au vocabulaire du latin et que /ʒø/ auquel est sémantiquement relié LUDIQUE appartient au français, /lyd/ peut être considéré comme une base supplétive, et non allomorphique, de /ʒø/. Ce critère fonctionne relativement bien pour la morphologie dérivationnelle en français mais ne résout pas toujours la question car il existe de nombreux cas difficiles à départager : /maʁʒin/ dans MARGINAL ou /miʁwat/ dans MIROITER appartiennent-ils davantage au latin que /miʁakyl/ dans

MIRACULEUX ou /sal/ dans SALIÈRE ? Ainsi, s'il peut fournir un bon indice ce critère n'est néanmoins pas suffisant pour permettre de départager entre supplétion et allomorphie.

Un troisième critère est la distance formelle entre les unités considérées. Ainsi selon Mel'čuk (1976) la supplétion peut être comprise comme l'absence de partie commune entre deux unités reliées sémantiquement. Dressler (1985, p.42) parle également d' "alternance de tout le radical". Tandis que pour Corbin (1985, p.58) "il est en effet nécessaire qu'il y ait des segments communs" pour parler d'allomorphie. Selon ce critère /pjɛɮ/ et /lapid/ (cf. LAPIDAIRE) entretiennent donc un rapport de supplétion puisque les deux formes ne partagent aucun segment commun. A l'inverse /floɛɮ/ et /floɮ/ (cf. FLORAL) constituent un cas d'allomorphie puisque les deux formes ont /fl/ et /ɮ/ en commun et ne divergent que sur la voyelle. Une fois encore ce critère fonctionne bien pour les cas extrêmes : les formes n'ayant aucune partie commune sont des cas de supplétion tandis que celles ne variant que sur un point sont des cas d'allomorphie. Mais comment considérer /am/ et /anim/ (cf. ANIMISME) qui ont /a/ et /m/ en commun, /sufɮ/ et /sylfɮ/ (cf. SULFURIQUE) qui ont /s/, /f/ et /ɮ/ en commun ou encore /paʒ/ et /paʒin/ (cf. PAGINER) ? Il semble qu'il faille quantifier la partie commune entre deux formes reliées sémantiquement pour départager s'il s'agit de supplétion ou de dérivation. Corbin (1985) propose ainsi de prendre en compte le nombre de phonèmes alternants entre deux formes reliées sémantiquement. Toutefois elle souligne que ce critère n'est pas suffisant et qu'il est nécessaire de prendre en compte des informations qualitatives sur l'alternance observée. L'auteur donne l'exemple des paires /naʒ/-/nat/ (cf. NATATION) et /adeɮ/-/adez/ (cf. ADHÉSION) dans lesquelles les deux formes reliées n'alternent que par un seul phonème, respectivement /ʒ/~/t/ et /ɮ/~/z/, mais le type d'alternance n'est pas le même puisque NAGER/NATATION est la seule paire à présenter une alternance /ʒ/~/t/ tandis que l'alternance /ɮ/~/z/ est selon Corbin présente dans d'autres paires comme COHÉRER-COHÉSION et tous les dérivés en -eur/-euse. C'est pourquoi Corbin propose un autre critère : la reproductibilité.

Pour qu'une alternance formelle entre deux unités relève de l'allomorphie et non de la supplétion l'alternance considérée doit être reproductible, c'est-à-dire observable dans d'autres paires de lexèmes reliés sémantiquement mais présentant une variation formelle. Ainsi l'alternance /ʒ/~/t/ observée entre NAGER et NATATION n'étant pas reproductible, /nat/ est, selon Corbin, une base supplétive, et non allomorphique, de /naʒ/. A l'inverse dans la paire SEL~SALER l'alternance /ɛ/~/a/ est considérée comme allomorphique car elle est présente dans d'autres paires, par exemple dans MER~MARIN. Comme dans les cas précédents ce critère fonctionne relativement bien mais ne résout pas tous les cas d'alternances rencontrées. Ainsi l'alternance /ɛɮ/~/atɛɮn/ dans FRÈRE/FRATERNEL, MÈRE/MATERNEL

et PÈRE/PATERNEL peut-elle être analysée comme relevant de l'allomorphie puisque l'alternance est reproductible, mais également comme de la supplétion dans la mesure où seuls les trois lexèmes FRÈRE, MÈRE et PÈRE présentent cette variation formelle. Là aussi la question de la quantification de la variation observée se pose. Corbin (1987) fixe à deux le nombre d'occurrences nécessaires pour considérer qu'une alternance est allomorphique et non supplétive. Mais ce chiffre est contestable car même trois occurrences comme dans le cas de FRÈRE/FRATERNEL, MÈRE/MATERNEL et PÈRE/PATERNEL semblent être peu pour justifier la régularité d'un procédé. Par ailleurs il semble difficile de fixer arbitrairement un seuil au-delà duquel il s'agirait d'allomorphie et en-deça duquel ce serait de la supplétion.

Ainsi, l'établissement de critères permettant de faire le partage entre la supplétion et l'allomorphie n'est pas évident. Hormis le critère étymologique qui ne paraît pas pertinent, les trois autres critères (appartenance ou non à une autre langue, distance formelle entre les bases considérées et reproductibilité de l'alternance) doivent être étudiés conjointement pour déterminer si une variation formelle est une allomorphie ou une supplétion. La supplétion comme l'allomorphie semblent donc être des prototypes, dont les alternances observées peuvent être plus ou moins proches ou éloignées. Selon ces différents critères, l'allomorphie prototypique est donc définie en 4, tandis que la supplétion prototypique est présentée dans la définition 5.

Définition 4 : Allomorphie prototypique

Un radical est allomorphique par rapport à un autre radical si :

- a. les deux radicaux appartiennent à la même langue
- b. les deux radicaux sont minimalement différents
- c. la variation formelle entre les deux radicaux est reproductible

Définition 5 : Supplétion prototypique

Un radical est supplétif par rapport à un autre radical si :

- a. il appartient à une autre langue que le radical concerné, comme le latin ou le grec pour le français
- b. les deux radicaux sont maximalelement différents
- c. la variation formelle entre les deux radicaux n'est pas reproductible

Dans le corpus de paires nom~verbe issues des deux dictionnaires les trois critères énoncés ci-dessus ont donc été étudiés conjointement afin de faire le partage entre celles relevant de la supplétion et celles relevant d'une allomorphie. Les paires qui ont été considérées comme présentant un cas de supplétion sont celles qui sont le plus proche de la définition 5, tandis que celles considérées comme de l'allomorphie

sont celles qui sont le plus proche de la définition 4. Ce partage des paires nom~verbe entre supplétion et allomorphie est donc discutable. Toutefois il ne semble pas que le fait de considérer une paire comme présentant une supplétion ou une allomorphie ait une conséquence sur le fait de considérer qu'il s'agit d'une conversion ou non.

2.2.9.1 Allomorphie

Les paires nom~verbe considérées comme des conversions avec allomorphie ont donc été celles pour lesquelles la variation formelle entre le nom et le verbe était la plus proche du prototype de l'allomorphie défini en 4. Le tableau 2.21 présente l'ensemble des 118 paires considérées comme telles en fonction du type d'allomorphie qu'elles présentent entre la forme du nom et la forme du verbe.

Allomorphie	Conversions
Cl ~ Cyl	FABLE~FABULER, MIRACLE~MIRACULER, TRIANGLE~TRIANGULER
ɛ ~ a	FANTAISIE~FANTASIER, SEL~SALER
ɛʁ ~ aʁi	SALAIRE~SALARIER, VICAIRE~VICARIER
f ~ v	ADJECTIF~ADJECTIVER, MOTIF~MOTIVER, SICCATIF~SICCATIVER, SUBSTANTIF~SUBSTANTIVER
il ~ ij	BABIL~BABILLER, BRÉSIL~BRÉSILLER, CIL~CILLER, GRÉSIL~GRÉSILLER, GRIL~GRILLER
o ~ əl	AGNEAU~AGNELER, ANNEAU~ANNELER, BOURREAU~BOURRELER, CARREAU~CARRELER, CISEAU~CISELER, COUTEAU~COUTELER, CRÉNEAU~CRÉNELER, FUSEAU~FUSELER, GRUMEAU~GRUMELER, MARTEAU~MARTELER, MORCEAU~MORCELER, MUSEAU~MUSELER, NIVEAU ₁ ~NIVELER ₁ , NIVEAU ₂ ~NIVELER ₂ , OISEAU~OISELER, PEAU~PELER, RÂTEAU~RÂTELER, RENOUEAU~RENOUVELER, RUISSEAU~RUISSELER
o ~ ɛl	SCEAU~SCCELLER, VEAU~VÊLER
ø ~ u	AVEU~AVOUER, DÉSAVEU~DÉSAVOUER, JEU~JOUER, NOEUD~NOUER, VOEU~VOUER
œ ~ u	ÉPREUVE~ÉPROUVER, PREUVE~PROUVER, SAVEUR~SAVOURER
œ ~ o	COULEUR~COLORER, DÉSHONNEUR~DÉSHONORER, HONNEUR~HONORER, MOTEUR~MOTORER, ODEUR~ODORER
ʁ ~ t	MIROIR~MIROITER, VELOURS~VELOUTER
s ~ z	IRIS~IRISER
waʁ ~ oʁi	ARMOIRIES~ARMORIER, HISTOIRE~HISTORIER, RÉPERTOIRE~RÉPERTORIER

Allomorphie	Conversions
V ~ Ø	FROTTI~FROTTA~FROTTI~FROTTER, GOLGOTHA~GOLGOTHER, GOMINA~GOMINER, MAZURKA~MAZURKER, MULETA~MULETER, POLKA~POLKER, RAZZIA~RAZZIER, VISA~VISER, ARC-BOUTANT~ARC-BOUTER, SOBRIQUET~SOBRIQUER, GRAFFITI~GRAFFITER, LAURIER~LAURER, PICOLO~PICOLER, TRÉMOLO~TRÉMOLER, FAC-SIMILÉ~FAC-SIMILER, MÉLOPÉE~MÉLOPER, PÉCHÉ~PÉCHER
Ø ~ i	BÉNÉFICE~BÉNÉFICIER, CHAR~CHARRIER, CIRCONSTANCE~CIRCONSTANCIER, DIFFÉRENCE~DIFFÉRENCIER, DISGRÂCE~DISGRACIER, DISTANCE~DISTANCIER, DOMICILE~DOMICILIER, ÉTUDE~ÉTUDIER, EXTASE~EXTASIER, GRÂCE~GRACIER, HYPOSTASE~HYPOSTASIER, INDULGENCE~INDULGENCIER, INJURE~INJURIER, JUSTICE~JUSTICIER, LICENCE~LICENCIER, MALÉFICE~MALÉFICIER, NÉGOCE~NÉGOCIER, OCTAVE~OCTAVIER, OFFICE~OFFICIER, ORTHOGRAPHE~ORTHOGRAPHIER, PHONOGRAPHE~PHONOGRAPHIER, PLANCHER~PLANCHÉIER, PRÉJUDICE~PRÉJUDICIER, PRIVILÈGE~PRIVILÉGIER, QUINTESSENCE~QUINTESSENCIER, REFUGE~RÉFUGIER, REMÈDE~REMÉDIER, SENTENCE ₁ ~SENTENCIER ₁ , SENTENCE ₂ ~SENTENCIER ₂ , SUPPLICE~SUPPLICIER, TARTUFE~TARTUFIER, VICE~VICIER
Ø ~ j	FOURMI~FOURMILLER, FUSIL~FUSILLER, HABIT~HABILLER, OUTIL~OUTILLER, PERSIL~PERSILLER, POU~POUILLER, SOURCIL~SOURCILLER, TOUPIE~TOUPILLER, VERROU~VERROUILLER
Ø ~ y	ACCENT ₁ ~ACCENTUER ₁ , ACCENT ₂ ~ACCENTUER ₂ , ACTE~ACTUER, TUMULTE~TUMULTUER

TABLE 2.21 – Allomorphies observées entre noms et verbes en relation de conversion

Ces alternances observées entre la forme du nom et la forme du verbe sont toutes reproductibles. Exceptées les alternances /il/~ij/ et /ʁ/~t/ elles sont en outre toutes présentes dans la langue ailleurs que lors de conversions comme le montre le tableau 2.22.

L'alternance V~Ø semble être davantage un ajustement phonologique dû au fait que la base se termine par une voyelle qu'une allomorphie à proprement parler, mais cet ajustement lié aux propriétés phonologiques des noms n'empêche pas de voir dans ces paires des cas de conversion. Il est notable que parmi ces verbes FROTTI-FROTTER, GOLGOTHER, MAZURKER, MULETER, SOBRIQUER, GRAFFITER, TRÉMOLER, FAC-SIMILER et MÉLOPER sont absents de Frantext. POLKER, RAZZIER, VISER et LAURER y sont attestés mais rares : respectivement 8, 17, 5 et 32 occurrences. Seuls ARC-BOUTER, PÉCHER et PICOLER sont fréquents, mais pour ce

Allomorphie	Exemples
Cl ~ Cyl	ANGLE>ANGULEUX, ONGLE>ONGULÉ, SPECTACLE>SPECTACULAIRE
ε ~ a	SEL>SALIN, MER>MARIN, RÉEL>RÉALITÉ
εβ ~ aβi	COMMISSAIRE>COMMISSARIAT, NOTAIRE>NOTARIAT
f ~ v	ACTIF>ACTIVITÉ, AGRESSIF>AGRESSIVITÉ, CHÉTIF/CHÉTIVE
o ~ əl	AGNEAU>AGNELET, CHAPEAU>CHAPELIER, TONNEAU>TONNELIER
o ~ εl	BEAU/BELLE, NOUVEAU>NOUVELLEMENT
ø ~ u	QUEUE>COUETTE, PREUX>PROUESSE, VEUX/VOULONS
œ ~ u	DOULEUR>DOULOUREUX, RIGUEUR>RIGOUREUX, VIGUEUR>VIGOUREUX
œ ~ o	DOCTEUR>DOCTORAT, FLEUR>FLORAL, HEURE>HORAIRE
s ~ z	ANIS>ANISSETTE, SIX>SIXIÈME
wak ~ oβi	GLOIRE>GLORIEUX, MÉMOIRE>MÉMORIEL
V ~ Ø	MAFIA>MAFIEUX, TARANTINO>TARANTINESQUE
Ø ~ i	GRÂCE>GRÂCIEUX
Ø ~ j	BOUE>BOUILLASSE, PERSIL>PERSILLADE, POU>POUILLEUX
Ø ~ y	TUMULTE>TUMULTUEUX

TABLE 2.22 – Allomorphies observées en flexion et en dérivation

dernier le lien avec le nom *PICOLO* désignant un vin rouge de mauvaise qualité est ténu.

Quant aux allomorphies $\emptyset \sim /i/$, $\emptyset \sim /j/$ et $\emptyset \sim /y/$, elles pourraient être considérées comme des suffixations ou des épenthèses dans la mesure où il y a un ajout de matériel phonique sur le verbe. Toutefois, le $/i/$ le $/j/$ et le $/y/$ ne peuvent être considérés comme des suffixes puisque dans certains cas les dérivés suffixaux de ces noms présentent également ce $/i/$ ce $/j/$ ou ce $/y/$ devant le suffixe, comme le montrent les exemples du tableau 2.23.

Ces segments n'ont pas non plus été considérés comme des épenthèses car le terme d'épenthèse a été réservé dans cette étude aux segments consonantiques. Il est notable que ces $/i/$, $/j/$ et $/y/$ ne peuvent être dû à des contraintes purement phonologiques. En effet, en ce qui concerne $/i/$ et $/y/$, tous les noms présentant cette allomorphie excepté *PLANCHER* (et *ACCENT* mais ce dernier possède tout de même une latente) se terminent par une consonne et pourraient donc être convertis ou suffixés directement. L'allomorphie $\emptyset \sim /j/$ quant à elle pourrait être conditionnée par des contraintes purement phonologiques dans la mesure où les noms présentant une telle allomorphie se terminent tous par une voyelle. Toutefois le fait que ces noms se terminent par $/i/$ ou $/\emptyset/$ ne semble pas constituer une contrainte suffisante puisque certains noms ayant les mêmes finales ont des dérivés sans $/j/$: *PHOTOGRAPHIE*>*PHOTOGRAPHIER*, *CLOU*>*CLOUER*, *BOUE*>*BOUEUX*. Ainsi ces noms semblent bien posséder une base allomorphique à finale $/j/$ qui sert également à former les dérivés suffixaux comme le montrent les exemples du tableau 2.23.

Nom base	Suffixé	Convert
ACCENT ₁	ACCENTUEL	ACCENTUER ₁
ACTE	ACTUAIRE	ACTUER
ADJECTIF	ADJECTIVAL	ADJECTIVER
AGNEAU	AGNELET	AGNELER
ARMOIRIES	ARMORIAL	ARMORIER
BÉNÉFICE	BÉNÉFICIAIRE	BÉNÉFICIER
CIRCONSTANCE	CIRCONSTANCIEL	CIRCONSTANCIER
CARREAU	CARRELAGE	CARRELER
DIFFÉRENCE	DIFFÉRENTIEL	DIFFÉRENCIER
DISGRÂCE	DISGRÂCIEUX	DISGRACIER
FABLE	FABULISTE	FABULER
GRÂCE	GRÂCIEUX	GRACIER
HISTOIRE	HISTORIEN	HISTORIER
INJURE	INJURIEUX	INJURIER
LICENCE	LICENCIÉUX	LICENCIER
MIRACLE	MIRACULEUX	MIRACULER
MUSEAU	MUSELIÈRE	MUSELER
OUTIL	OUTILLAGE	OUTILLER
PERSIL	PERSILLADE	PERSILLER
POU	POUILLEUX	POUILLER
RÂTEAU	RÂTELIER	RÂTELER
RUISSEAU	RUISSELET	RUISSELER
SALAIRE	SALARIAL	SALARIER
SAVEUR	SAVOUREUX	SAVOURER
SEL	SALIN	SALER
SENTENCE ₂	SENTENCIEUX	SENTENCIER ₂
SOURCIL	SOURCILLEUX	SOURCILLER
SUBSTANTIF	SUBSTANTIVAL	SUBSTANTIVER
TRIANGLE	TRIANGULAIRE	TRIANGULER
TUMULTE	TUMULTUEUX	TUMULTUER
VICE	VICIEUX	VICIER
VICAIRE	VICARIAT	VICARIER

TABLE 2.23 – Dérivés suffixés et convertis de base allomorphique

L'ensemble des allomorphies rencontrées lors de conversion entre nom et verbe sont donc plus ou moins fréquentes selon les cas. Mais il est notable que dans la plupart des cas si le nom présente une allomorphie lors d'une conversion, la même allomorphie est observée dans les dérivés suffixaux, comme le montrent les exemples du tableau 2.23. Cela semble bien indiquer que ces noms ont un thème 2 allomorphique sur lequel sont formés leurs différents dérivés, que ce soit par conversion ou par suffixation. Ainsi, on peut considérer que SEL par exemple possède deux thèmes différents /sɛl/ et /sal/ comme le montre la figure 2.10. Sur le thème 2 (/sal/) peuvent alors être construits les dérivés suffixés SALIN, SALIÈRE, SALIFÈRE... et le

convert SALER.

SEL
T ₁ : sɛl
T ₂ : sal

FIGURE 2.10 – L'espace thématique de SEL

2.2.9.2 Supplétion

La définition de la supplétion donnée en 5 a permis de considérer 18 paires comme des cas de verbes construits par conversion sur des bases supplétives. Ces paires sont présentées en (57).

- (57) AIR~AÉRER, ÂME~ANIMER, ARBRE~ARBORER, EAU~HYDRATER, HIVER~HIBERNER, INVENTAIRE~INVENTORIER, MARGE~MARGINER, MÈRE~MATERNER, NOM~NOMINER, ORDRE₁~ORDONNER₁, ORDRE₂~ORDONNER₂, PAGE~PAGINER, PÈRE~PATERNER, PIERRE~LAPIDER, POIDS~PONDÉRER, POINT~PONCTUER, SEL~SAUNER, SOUFRE~SULFURER

Dans chacune de ces paires le nom et le verbe pourraient être considérés comme liés sémantiquement dans le lexique sans que rien de morphologique ne les relie entre eux. Toutefois, plusieurs de ces noms ont des dérivés suffixés formés sur la même base supplétive que le verbe convert correspondant, comme le montre le tableau 2.24.

Nom base	Dérivé suffixé	Dérivé converti
AIR	AÉRIEN	AÉRER
ÂME	ANIMISME	ANIMER
ARBRE	ARBORICOLE	ARBORER
EAU	HYDROLIQUE	HYDRATER
HIVER	HIBERNAL	HIBERNER
MARGE	MARGINAL	MARGINER
MÈRE	MATERNEL	MATERNER
NOM	NOMINAL	NOMINER
ORDRE ₁	ORDONNÉ	ORDONNER ₁
PÈRE	PATERNEL	PATERNER
PIERRE	LAPIDAIRE	LAPIDER
POIDS	PONDÉRAL	PONDÉRER
POINT	PONCTUEL	PONCTUER
SEL	SAUNERIE	SAUNER
SOUFRE	SULFURIQUE	SULFURER

TABLE 2.24 – Dérivés suffixés et convertis de bases supplétives

Ainsi il est permis de penser que les noms et verbes des paires en (57), de même que les noms et adjectifs du tableau 2.24, ne sont pas uniquement reliés sémantiquement, mais aussi morphologiquement par le biais d'une base supplétive du nom. Dans le cadre des espaces thématiques cela pourrait se traduire pour les noms en (57) par un thème 2 supplétif au lieu d'être régulier, et qui devrait donc être spécifié lexicalement au même titre que le thème 1. La figure 2.11, illustrée par PIERRE, schématise ce que serait l'espace thématique d'un nom à thème 2 supplétif. La figure représente le fait qu'aucun des deux thèmes n'est déductible de l'autre, et que les deux thèmes doivent être spécifiés en même temps dans l'entrée lexicale du nom.

NOM	PIERRE
T ₁ : ϕ	T ₁ : $\text{pj}\epsilon\text{v}$
T ₂ : ψ	T ₂ : lapid

FIGURE 2.11 – L'espace thématique d'un nom à thème 2 supplétif et l'exemple de PIERRE

Cependant, l'hypothèse d'un thème 2 supplétif dans le cas des noms en (57) rencontre des difficultés. En effet, dans le cas de la paire SEL~SAUNER par exemple on ne peut considérer que le thème 2 de SEL est /son/ puisque dans la section 2.2.9.1 il été montré que SEL a pour thème 2 /sal/ qui permet de former le verbe convert SALER et les suffixés SALIÈRE, SALIN... De la même façon, il n'est pas possible de postuler pour POINT le thème 2 /pōkt/ puisqu'un thème 2 /pwēt/ a déjà été postulé à la section 2.2.7 afin de rendre compte du verbe convert POINTER. Pour PIERRE également il est impossible de postuler le thème 2 /lapid/ car, même si cela permet de rendre compte de LAPIDER et LAPIDAIRE, cela ne permet pas de rendre compte des dérivés comme PIERRIER, PIERREUX ou EMPIERRER. Plusieurs des noms listés en (57) posent ce type de problème dans la mesure où ils donnent lieu à la fois à un ou des dérivés sur une base supplétive et à un ou des dérivés sur une base régulière ou allomorphique comme SEL. Ces noms sont présentés dans le tableau 2.25

Nom base	Dérivés sur base	
	régulière/allomorphique	supplétive
ARBRE	ARBRET	ARBORER
HIVER	HIVERNAL	HIBERNER
NOM	NOMMER	NOMINER
PIERRE	PIERREUX, PIERRIER, EMPIERRER	LAPIDER, LAPIDAIRE
POINT	POINTER	PONCTUER, PONCTUEL
SEL	SALER, SALIN, SALIÈRE	SAUNER, SAUNERIE
SOUFRE	SOUFRIÈRE	SULFURER, SULFURIQUE

TABLE 2.25 – Noms présentant des dérivés sur plusieurs bases

Pour rendre de compte de ce genre de dérivés, Plénat (2008) a proposé que les espaces thématiques des adjectifs et des noms possèdent également un thème qu'il appelle le thème L (pour latin) qui sert de base à la formation des lexèmes savants, comme par exemple les noms en *-ité*. Ainsi pour l'adjectif ROND, Plénat montre que, outre le thème 2 /ʁɔ̃d/ nécessaire pour former le féminin *ronde* et le dérivé RONDEUR, il faut postuler le thème L /ʁɔ̃tɔ̃d/ pour permettre de former le nom ROTONDITÉ. Ainsi, les verbes en (57) peuvent être analysés comme construits à partir du thème L de leur nom base, et non du thème 2.

2.2.9.3 Conclusion sur l'allomorphie et la supplétion

L'examen des paires nom~verbe relevant de l'allomorphie et de la supplétion a montré deux situations différentes. Dans le cas des verbes construits sur une base allomorphique du nom, la postulation d'un thème 2 allomorphique pour le nom permet de rendre compte de la conversion par identité du thème 0 du verbe avec le thème 2 du nom. En revanche, lorsque que le verbe est construit sur une base supplétive du nom, la postulation d'un thème 2 supplétif n'est pas possible car ce thème supplétif entrerait en conflit avec un thème 2 régulier ou allomorphique observé comme base d'autres dérivés. Il est donc nécessaire de postuler, à la suite de Plénat (2008), un thème L pour le nom. Ce thème L permet alors que les verbes reliés sémantiquement à un nom mais construits sur une base savante soient néanmoins considérés comme des cas de conversion, l'identité formelle entre le nom et le verbe étant dans ce cas établie entre le thème L du nom et le thème 0 du verbe.

2.2.10 ABRI~ABRITER et NUMÉRO~NUMÉROTÉ

Les paires en (9j) sont semblables à BRANCARD~BRANCARDER et AJOUT~AJOUTER dans la mesure où, dans chacune de ces paires, le verbe présente une consonne finale réalisée qui est absente du nom. Mais alors que sur BRANCARD et AJOUT cette consonne est latente conformément à la définition 3 (page 102), elle ne l'est pas dans CHOUCOU et NUMÉRO car elle ne vérifie pas le critère a. de la définition 3, à savoir la présence graphique de la consonne. Le *t* de CHOUCOUTER et NUMÉROTÉ est donc considéré comme une consonne épenthétique selon la définition 6.

Définition 6 : Consonne épenthétique

La consonne finale d'un lexème est épenthétique si :

- a. elle n'est pas présente graphiquement,

- b. elle n'est pas réalisée dans la forme citationnelle du lexème,
- c. elle est réalisée lors de certaines dérivations.

En prenant pour critère la présence d'une consonne épenthétique telle que cela a été défini en 6, 80 paires nom~verbe ont été relevées dans les dictionnaires. Celles-ci sont présentées dans le tableau 2.26 en fonction de la consonne épenthétique.

Cons.	Exemples
d	ABCÈS~ABCÉDER, BAZAR~BAZARDER, BOYAU~BOYAUDER, BRELAN~BRELANDER, CAUCHEMAR~CAUCHEMARDER, CAVIAR~CAVIARDER, CONGÉ~CONGÉDIER, ESCOBAR~ESCOBARDER, FAISAN~FAISANDER, MARIVAUX~MARIVAUDER
f	RÉCHAUD~RÉCHAUFFER
k	PALAN~PALANQUER
kt	CONTRAT~CONTRACTER
l	CHAUX~CHAULER
n	CONTOUR~CONTOURNER, DÉTOUR~DÉTOURNER, HIVER~HIVERNER, POURTOUR~POURTOURNER, RETOUR ₁ ~RETOURNER ₁ , RETOUR ₂ ~RETOURNER ₂ , SÉJOUR~SÉJOURNER, TOUR ₁ ~TOURNER ₁ , TOUR ₂ ~TOURNER ₂
ʁ	TIRELI~TIRELIRER
s	COIN~COINCER, DÉINTÉRÊT~DÉSINTÉRESSER, EFFORT~EFFORCER, ÉLAN~ÉLANCER, INTÉRÊT~INTÉRESSER, MORDANT~MORDANCER, PLI~PLISSER, REHAUT~REHAUSSER, RENFORT~RENFORCER, ROMAN~ROMANCER, TABAC~TABASSER
t	ABRI~ABRITER, AGIO~AGIOTER, ALINÉA~ALINÉATER, BIJOU~BIJOUTER, BISEAU~BISEAUTER, BLABLA~BLABLATER, BLAIREAU~BLAIREAUTER, BOYAU~BOYAUTER, CAILLOU~CAILLOUTER, CAOUTCHOUC~CAOUTCHOUTER, CHAPEAU~CHAPEAUTER, CHARABIA~CHARABIATER, CHEVREAU~CHEVREAUTER, CHOUCOU~CHOUCHOUTER, CLOU~CLOUTER, CRAN~CRANTER, CRAPAUD~CRAPOTER, FILOU~FILOUTER, FOLIO~FOLIOTER, FROUFROU~FROUFROUTER, GLOUGLOU~GLOUGLOUTER, JUS~JUTER, MAQUEREAU~MAQUEREAUTER, NOYAU~NOYAUTER, NUMÉRO~NUMÉROTÉTER, PANNEAU~PANNEAUTER, PIANO~PIANOTER, PIED~PIÉTER, PIEU~PIEUTER, PINCEAU~PINCEAUTER, POIREAU~POIREAUTER, QUEUE~QUEUTER, RECRUE~RECRUTER, RONÉO~RONÉOTER, SIROP~SIROTER, TABLEAU~TABLEAUTER, TALUS~TALUTER, TANGO~TANGOTER, TERREAU~TERREAUTER, TUYAU~TUYAUTER, VERJUS~VERJUTER, YEUX~ZIEUTER, YO-YO~YOYOTER
z	ENTREPÔT~ENTREPOSER, IMPÔT~IMPOSER

TABLE 2.26 – Conversions avec épenthèse en fonction de la consonne épenthétique

Lorsque la conversion est clairement orientée, pour des raisons morphologiques, étymologiques ou sémantiques, de nom à verbe, l'ajout d'une consonne sémantiquement vide intervenant lors de la dérivation peut être considérée comme de l'épenthèse. Les raisons d'apparition d'une épenthèse peuvent être multiples comme l'a indiqué Pagliano (2003) (l'épenthèse peut notamment jouer un rôle d'emphase),

mais la plus fréquemment invoquée, dans le contexte de la liaison, est l'évitement d'un hiatus. Morin (2005) soutient pourtant que l'évitement de l'hiatus ne peut être la raison de la liaison, notamment parce que des liaisons occurred parfois quand il n'y a aucun hiatus à éviter, comme par exemple dans le cas de *court-il* (/kʊʁtil/) ou *durs anneaux* (/dyʁzɑno/).

Dans le cas de la dérivation affixale Pagliano (2003) a argumenté qu'une consonne épenthétique pouvait être insérée devant un suffixe commençant par une voyelle afin d'éviter l'hiatus. Cependant, l'idée d'une épenthèse lors des conversions rencontre plusieurs difficultés. Tout d'abord, l'hypothèse d'une épenthèse pour éviter l'hiatus est problématique dans le cas de la conversion de nom à verbe puisqu'aucun suffixe n'est ajouté. La consonne épenthétique pourrait être insérée devant la marque de l'infinitif si on considère que celle-ci est /e/. Ainsi /ʃʊʃʊ/ deviendrait /ʃʊʃʊt/ devant /e/. Mais cela n'est pas systématique. /klu/ par exemple reste /klu/ devant /e/ dans le cas de CLOUER, même s'il existe également CLOUTER qui se comporte comme CHOUCROUTER.

Ensuite, comme pour les liaisons sans risque d'hiatus relevées par Morin, certains noms comme BAZAR ou CAUCHEMAR montrent une consonne épenthétique /d/ lors de la conversion alors même qu'il n'y avait pas d'hiatus possible puisque les deux noms se terminent en /ʁ/.

Enfin, il est notable que plusieurs noms qui présentent une consonne épenthétique lors de la conversion montrent la même consonne épenthétique lors de dérivations affixales, comme on peut le voir avec les exemples du tableau 2.27. Ainsi il serait envisageable de considérer que dans ces cas la consonne est latente au niveau du nom, même si elle n'est pas marquée graphiquement.

Nom	Convert	Suffixé
BAZAR	BAZARDER	BAZARDESQUE
BIJOU	BIJOUTER	BIJOUTIER
CAILLOU	CAILLOUTER	CAILLOUTEUX
CAUCHEMAR	CAUCHEMARDER	CAUCHEMARDESQUE
CONTRAT	CONTRACTER	CONTRACTUEL
FILOU	FILOUTER	FILOUTERIE
FROUFROU	FROUFROUTER	FROUFROUTEUX
JUS	JUTER	JUTEUX
ROMAN	ROMANCER	ROMANCIER

TABLE 2.27 – Noms présentant une consonne épenthétique lors de différentes dérivations

Par ailleurs, l'examen, mené à partir du *Petit Robert Électronique*, de l'ensemble des noms se terminant par /ʁ/ et réalisant une consonne /d/ supplémentaire lors

d'une dérivation a montré différentes choses. Tout d'abord dans la grande majorité des cas (95 noms sur 121) ce /d/ est justifié par le fait que le nom est suffixé en *-ard*, comme CLOCHARD. La consonne est dans ce cas-là marquée dans l'orthographe. Dans 8 cas la consonne /d/ s'explique étymologiquement par exemple pour LARD issu du latin *lardum*. Mais, de façon plus cruciale, 18 noms n'ont aucune justification, ni étymologique, ni morphologique à la présence de ce /d/. Ces noms sont présentés dans le tableau 2.28 avec leur étymologie telle qu'elle est fournie par le *Dictionnaire Historique de la langue française*. Ces noms montrent donc que le marquage dans l'orthographe d'une consonne latente n'est pas toujours justifié historiquement ou morphologiquement. De ce point de vue, la consonne latente de CAFARD qui est réalisée dans le verbe convert CAFARDER n'est pas plus justifiée que la consonne *a priori* épenthétique de BAZAR qui est réalisée dans le verbe convert BAZARDER. La seule différence entre ces deux noms est que le premier marque graphiquement la consonne latente /d/, tandis que le second ne la marque pas. Or, ce résultat est intéressant pour ce travail sur les conversions, car il montre que la distinction entre consonne latente et consonne épenthétique n'est pas nécessairement pertinente.

BARD	<i>beart</i> 1239; <i>baiart</i> fin XIIe; o. controversée, p.-ê. de l'a. fr. <i>baer</i> , <i>beer</i> , <i>bayer</i> ou a. fr. <i>bail</i> "poutre"
BAZAR	<i>bathzar</i> ; persan <i>bâzâr</i> "souk"
BOCARD	altér. de <i>bocambre</i> , de l'all. <i>Pochhammer</i> "marteau à écraser"
BOULEVARD	<i>bolevers</i> "ouvrage de madriers" puis "rempart", av. 1365; du moy. néerl. <i>bolwerc</i>
CAFARD	<i>caphar</i> ar. <i>kâfir</i> "infidèle"
CANARD	<i>quanard</i> ; p.-ê. d'un <i>ca-</i> onomat. (<i>caner</i> "caqueter" XIIIe); <i>-ard</i> , d'apr. <i>malard</i>
CAUCHEMAR	<i>quauquemaire</i> mot picard, de <i>cauche</i> , impér. de <i>cauchier</i> "fouler, presser" et néerl. <i>mare</i> "fantôme"
CAVIAR	<i>cavyaire</i> 1432; it. <i>caviale</i> , turc <i>havyar</i>
ESCOBAR	nom d'un père jésuite casuiste
GAILLARD	du gallo-roman <i>galia</i> , de la rac. celt. <i>gal-</i> "force"
HASARD	<i>hasart</i> ; ar. <i>az-zahr</i> "le dé", par l'esp. <i>azar</i>
HOMARD	<i>houmar</i> ; a. nord. <i>humarr</i>
HUSSARD	all. <i>Husar</i> , du hongr. <i>huszár</i> "le vingtième"
LOUBARD	probabl't verlan (modifié) de <i>balourd</i> avec infl. de <i>loulou</i>
POIGNARD	<i>pougnart</i> ; a. fr. <i>poignal</i> , lat. <i>pugnalis</i> , de <i>pugnus</i> "poing"
RANCARD	o. i.; p.-ê. de <i>rancart</i>
RINGARD ₁	wallon <i>ringuèle</i> "levier", de l'all. dial. <i>Rengel</i> "rondin"
RINGARD ₂	o. i.; p.-ê. n. pr.

TABLE 2.28 – Noms en /aʁ/ possédant une consonne /d/ non justifiée morphologiquement ou étymologiquement

Lorsque, au contraire, la dérivation semble orientée de verbe à nom, comme pour les paires en (58), considérer la consonne supplémentaire sur le verbe comme une consonne épenthétique pose problème. En effet dans ce cas, si le nom est plus court que le verbe c'est donc qu'il y a eu suppression d'une consonne et non insertion.

(58)	CONTOURNER	>	CONTOUR	'action de contourner'
	DÉSINTÉRESSER	>	DÉSINTÉRÊT	'fait de se désintéresser'
	DÉTOURNER	>	DÉTOUR	'ce qui détourne'
	EFFORCER	>	EFFORT	'action de s'efforcer'
	ENTREPOSER	>	ENTREPÔT	'lieu où l'on entrepose'
	RÉCHAUFFER	>	RÉCHAUD	'ustensile pour réchauffer'
	REHAUSSER	>	REHAUT	'ce qui rehausse'
	RENFORCER	>	RENFORT	'ce qui renforce'
	RETOURNER ₁	>	RETOUR ₁	'action de retourner'
	RETOURNER ₂	>	RETOUR ₂	'action de retourner'
	SÉJOURNER	>	SÉJOUR	'action de séjourner'
	TABASSER	>	TABAC	'action de tabasser'
	TOURNER ₂	>	TOUR ₂	'action de tourner'

Toutefois, il est notable que dans ces paires les noms sont tous masculins. Or, si cette consonne était considérée comme latente au niveau du nom, alors ces noms seraient conformes à la prédiction faite à la section 2.2.7 selon laquelle lorsque le thème du verbe se termine par une consonne celle-ci devient latente sur les noms masculins et reste réalisée sur les noms féminins. Les noms en (58) pourraient donc être considérés comme des noms déverbaux à consonne finale latente, de la même façon que les noms en (52).

Ainsi, analyser la consonne présente sur le verbe et absente du nom dans les paires du tableau 2.26 comme une consonne épenthétique rencontre plusieurs difficultés. Dans le cas d'une conversion de verbe à nom une consonne épenthétique est difficilement postulable. Dans le cas d'une conversion de nom à verbe elle est postulable, mais d'une part elle ne semble pas toujours nécessaire, d'autre part elle semble appartenir au nom dans la mesure où la même consonne est réalisée lors d'autres dérivations. C'est pourquoi, dans cette thèse, les noms considérés au premier abord comme montrant une consonne épenthétique seront traités comme des noms à consonne latente, de la même façon que les noms présentés dans la section 2.2.7. C'est-à-dire qu'ils seront analysés comme possédant un thème 2 se terminant par une consonne, et un thème 1 identique au thème 2 moins la dernière consonne.

2.2.11 BRIQUETER, DENTELETER et PELLETER

Comme dans les cas étudiés précédemment, les noms et verbes des exemples en (9k) et ceux ci-dessous en (59) ne sont pas phonologiquement identiques. Mais, à la différence des cas précédents, les verbes sont toujours plus longs que les noms dont ils dérivent. Ils présentent en effet toujours un segment supplémentaire d'aspect affixal : *-et-* ou *-el-*.

(59) BEC	> BECQUETER	‘utiliser son bec’
BOSSE	> BOSSELER	‘former des bosses’
BOTTE	> BOTTELER	‘réunir en bottes’
BRETTE	> BRETTELER	‘layer comme avec une brette’
BRIQUE	> BRIQUETER	‘utiliser des briques’
CORDE	> CORDELER	‘former des cordes’
COQ	> COQUETER	‘se comporter comme un coq’
CUVE	> CUVELER	‘garnir d’une cuve’
DENT	> DENTELETER	‘former des dents’
FEUILLE	> FEUILLETER	‘parcourir les feuilles d’un livre’
GRAIN	> GRENELER	‘donner l’aspect du grain’
GRIVE	> GRIVELER	‘se comporter comme une grive’
MOUCHE	> MOUCHETER	‘couvrir de mouches’
PELLE	> PELLETER	‘utiliser une pelle’
POMME	> POMMELER	‘prendre la forme d’une pomme’
SOUCHE	> SOUCHETER	‘utiliser la souche des arbres pour les qualifier’

Contrairement aux exemples de la section 2.2.10 ces verbes ne peuvent être analysés comme des conversions avec épenthèse car comme le rappelle Roché

« les consonnes épenthétiques [...] permettent d’éviter un hiatus sans augmenter le nombre de syllabes (fr. *banlieu-s-ard* [...]). » Roché (2005, p.72)

Or, ce n’est pas le cas de ces verbes puisque les segments *-et-* et *-el-* sont syllabiques. Ces verbes peuvent alors être analysés de trois façons différentes. Une première solution consiste à les considérer comme issus de deux dérivations successives. Une seconde est d’y voir des suffixations en *-eter* ou *-eler*. Enfin la troisième analyse possible est de considérer que *-et-* et *-el-* sont des interfixes.

2.2.11.1 L’analyse en deux dérivations successives

Si les verbes en (59) sont analysés comme le résultat de deux dérivations successives deux alternatives sont possibles : soit le nom base donne lieu à un autre nom

suffixé en *-elle* ou en *-et(te)* qui est ensuite converti en verbe, comme cela est illustré en (60a). Soit le nom base est d'abord converti en verbe puis est suffixé en *-eler* ou en *-eter*, comme en (60b).

- (60) a. BEC > °BECQUET > BECQUETER
 BOSSE > °BOSELLE > BOSSELER
 BOTTE > °BOTTELE > BOTTELER
 BRIQUE > °BRIQUETTE > BRIQUETER
 DENT > °DENTELLE > DENTELER
 PELLE > °PELLETTE > PELLETER
- b. BEC > °BECQUER > BECQUETER
 BOSSE > °BOSSER > BOSSELER
 BOTTE > °BOTTER > BOTTELER
 BRIQUE > °BRIQUER > BRIQUETER
 DENT > °DENTER > DENTELER
 PELLE > °PELLER > PELLETER

La solution en (60a) est difficile à admettre car dans ce cas le nom intermédiaire en *-et(te)* ou *-elle*, bien que dérivé au moyen d'un suffixe évaluatif, serait sémantiquement identique au nom base. En effet le nom intermédiaire ne pourrait avoir son sens prédictible de diminutif car dans tous les cas le sens du verbe est lié au sens du nom base, et non au sens d'un nom diminutif. Ainsi BECQUETER est faire ce qu'on fait avec un bec, non avec un petit bec ; BOTTELER est réunir en bottes et non en petite bottes, BRIQUETER c'est construire en briques et non en petites briques. La question se pose en revanche pour BOSSELER et DENTELER qui pourraient signifier respectivement 'faire de petites bosses' et 'former de petites dents'.

Quant à la solution (60b), elle présente le même problème que la précédente : elle suppose que le verbe dérivé ait la même signification que le verbe intermédiaire supposé. Le verbe dérivé ne présenterait ainsi pas la dimension évaluative et/ou fréquentative ordinairement liée à la suffixation en *-eter* comme pour VOLETER dérivé de VOLER ou TACHETER dérivé de TACHER. En effet, BRIQUETER n'a pas de dimension évaluative/fréquentative par rapport à un possible °BRIQUER, ni BOSSELER par rapport à °BOSSER. Mais la question se pose pour BECQUETER, FEUILLETER ou PELLETER qui pourraient avoir un sens fréquentatif par rapport à un verbe °BECQUER signifiant 'utiliser son bec', un verbe °FEUILLER signifiant 'tourner les feuilles' et un verbe °PELLER signifiant 'utiliser une pelle'.

Ainsi, quelle que soit la solution adoptée, celle de (60a) ou celle de (60b), l'étape intermédiaire est difficile à justifier principalement pour des raisons sémantiques.

2.2.11.2 L'analyse par suffixation en *-eter* ou *-eler*

Si les verbes en (59) ne peuvent être analysés comme construits par deux dérivations successives principalement parce que l'étape intermédiaire est difficilement défendable sémantiquement, ils peuvent donc être analysés comme construits directement sur le nom base par suffixation en *-eter* ou *-eler*. Cette solution est la plus immédiate, et pourrait rendre compte de certains verbes ayant un sens diminutif. Ainsi *BOSELER*, *DENTELER*, *GRENELER* et *MOUCHETER* peuvent présenter un élément de sens diminutif dans la mesure où le patient présente à la fin du procès l'aspect de petites dents, de petites bosses, de petits grains ou de petites mouches.

L'analyse des verbes en (59) par suffixation peut donc être satisfaisante dans certains cas. Toutefois il reste des verbes qui ne se laissent pas expliquer de cette façon dans la mesure où ils ne présentent aucune dimension évaluative ou fréquentative comme *CUVELER*, *GRIVELER*, *PELLETER*, *POMMELER* ou *SOUCHETER*.

2.2.11.3 L'analyse par décalage

La troisième analyse possible est donc de voir dans les segments *-el-* et *-et-* des interfixes, tel que cela a été défini dans les différents travaux de Plénat et Roché à propos de la suffixation décalée, notamment (Plénat et Roché 2004), (Plénat 2005b), (Roché 2003b) et (Roché 2005). Selon la définition qu'en donnent les auteurs un interfixe correspond formellement à un suffixe fonctionnant ailleurs comme tel, mais est sémantiquement vide dans la mesure où il n'est corrélé à aucune construction du sens. Ainsi les noms en (61a) sont sémantiquement construits de façon identique aux noms en (61b), même si formellement ils présentent le segment supplémentaire *-el-*. Ce segment ne participe donc pas à la construction du sens des dérivés, contrairement à *-ette*, et est sémantiquement vide. **GOUTTETTE*, **TARTETTE* et **VAGUETTE* auraient ainsi exactement le même sens que *GOUTTELETTE*, *TARTELETTE* et *VAGUELETTE*.

- (61) a. *GOUTTE* > *GOUTTELETTE* 'petite goutte'
 TARTE > *TARTELETTE* 'petite tarte'
 VAGUE > *VAGUELETTE* 'petite vague'
- b. *CLOCHE* > *CLOCHETTE* 'petite cloche'
 CUISINE > *CUISINETTE* 'petite cuisine'
 PIÈCE > *PIÉCETTE* 'petite pièce'

Les interfixes apparaissent lors de certaines suffixations, comme pour les exemples en (61a), et ont pour effet de "décaler" le suffixe, ici le suffixe *-ette*. Plénat (2005b)

soutient que le décalage résulte de deux types de contraintes : une contrainte de dissimilation maximale entre le suffixe et la finale de la base, et une contrainte de taille du lexème base.

L'analyse des verbes en (59) comme des suffixations décalées et des segments *-el-* et *-et-* comme des interfixes pose quelques difficultés qu'il convient de clarifier. Les premières d'entre elles sont terminologiques. En effet, le terme d'*interfixe* s'applique difficilement dans le cas des verbes en (59) puisque le segment n'est pas inséré entre la base et un suffixe dérivationnel, mais constitue bien le dernier segment du lexème dérivé. Toutefois Roché (2003b) a montré qu'il n'existait pas d'opération dérivationnelle d'interfixation en français, et que l'insertion d'un interfixe étant indissociable d'une opération dérivationnelle, il valait mieux parler de *décalage* plutôt que d'*interfixation*. C'est donc le terme d'*interfixe* qui pose problème ici, davantage que le phénomène lui-même puisque dans le cas des verbes en (59) comme dans celui des noms en (61a) la présence des segments *-el-* et *-et-* a la même conséquence : décaler l'opération dérivationnelle. Il suffirait d'appeler ces segments des *décalants* ou des *décalants* –sur le modèle de *formants*– pour qu'ils puissent s'appliquer aussi bien à la suffixation qu'à la conversion. Question de terminologie toujours, le phénomène du décalage ayant été mis au jour par Plénat et Roché lors de recherches sur certaines opérations de suffixation cela les a conduits à parler de *suffixation décalée*, terme évidemment inapplicable dans le cas des verbes en (59) puisqu'il n'y a justement pas de suffixation. Il suffit alors de parler dans ce cas de *conversion décalée*.

Outre ces problèmes terminologiques, l'analyse des verbes en (59) comme des conversions décalées rencontre également quelques difficultés empiriques. Ainsi, la motivation de dissimilation entre la base et le suffixe, identifiée par (Plénat 2005b), pose également problème pour les verbes en (59) dans la mesure où dans ces cas-ci, contrairement aux noms en (61a), il n'y a pas de suffixe duquel la base devrait être distinguée. Toutefois il est notable que *-el-* se trouve après le /t/ de BOTTE et BRETTE alors que *-et-* se trouve après le /l/ de PELLE. L'examen de ces seize verbes montre en outre que les segments *-el-* et *-et-* ne se trouvent jamais dans les mêmes contextes. En effet /t/ se trouve après /k/, /j/, /ʃ/ et /l/ tandis que /l/ se trouve après /s/, /d/, /v/, /n/, /m/ et /t/. Ainsi, bien que le corpus soit petit, il semble bien qu'il y ait une contrainte de dissimilation entre la base et l'interfixe –ou le *décalant*– utilisé.

Quant à la contrainte de taille identifiée lors de suffixations décalées, le fait que les noms bases des verbes en (59) soient toujours monosyllabiques plaide en faveur d'une analyse par décalage. En effet, Plénat et Roché (2004) ont montré que le décalage n'intervient que lorsque la base est monosyllabique afin de conférer au lexème base la taille optimale, différents travaux de Plénat (dont (Plénat 2005b)

et (Plénat 2009)) ayant établi que le mot optimal en français est dissyllabique. De ce point de vue les verbes en (59) correspondent donc parfaitement aux caractéristiques du décalage. Toutefois, il existe parallèlement à ces verbes convertis décalés des verbes convertis formés sur les mêmes bases et qui ne présentent pas de décalage. Ainsi BOSSER, BOTTER, BRIQUER, CUPER sont construits sur les mêmes bases monosyllabiques BOSSE, BOTTE, BRIQUE et CUVE mais sans décalage, et BRETTER concurrence BRETTELER comme dérivé de BRETTE. La contrainte de taille ne semble donc pas être un critère absolu nécessitant le décalage.

D'un point de vue sémantique l'analyse des verbes en (59) comme des verbes convertis décalés se justifie dans la plupart des cas dans une double mesure : d'une part le sens du verbe est déductible du sens du nom base et non d'un nom ou d'un verbe intermédiaire ; d'autre part les segments *-el* et *-et* ne semblent corrélés à aucun élément de sens évaluatif dans le verbe dérivé. C'est notamment le cas pour BOTTELER, BRETTELER, BRIQUETER, COQUETER, CORDELER, CUVELER, GRIVELER, PELLETER, POMMELER et SOUCHETER. Toutefois, pour certains des verbes en (59) les segments *-el-* et *-et-* ne semblent pas être sémantiquement vides, mais au contraire corrélés à la construction du sens. Ainsi pour BECQUETER, BOSSELER, DENTELER, GRENELER, FEUILLETER ou MOUCHETER ils semblent correspondre à un élément de sens évaluatif ou fréquentatif. A ce propos Plénat et Roché ont indiqué que dans la mesure où les interfixes utilisés dans les décalages sont par ailleurs des suffixes dérivationnels propres, ils sont susceptibles d'apporter leur contenu sémantique directement au dérivé :

« Le segment *-as-* ne fonctionne donc pas comme un suffixe à part entière. Dans la mesure où il conserve un contenu sémantique hérité du suffixe, il l'apporte directement au dérivé en *-ièr* au niveau de la connotation. » Plénat et Roché (2004)

L'effet de sens diminutif ou fréquentatif pourrait ainsi provenir de la relation entre un interfixe et le suffixe dont il est issu. Néanmoins cela reste problématique pour les verbes BECQUETER, BOSSELER, DENTELER, GRENELER, FEUILLETER et MOUCHETER dans lesquels les segments *-et-* et *-el-* auraient ainsi à la fois la forme, la place et le sens de suffixes existants, sans que cela en soit.

Enfin, il faut probablement aussi voir dans les verbes en (59) l'attraction exercée par les verbes en *-eler* et *-eter* existants. En effet, à propos du décalage en *-in-* lors de la suffixation en *-ette*, Plénat (2005b) avait suggéré que la présence massive dans le lexique de noms à finale suffixoïde en *-in*, comme COUSINE, donnant lieu à une dérivation régulière en *-ette* fournirait alors un nouveau patron de dérivation en *-inette*. L'examen rapide des verbes à finale en *-eler* et en *-eter* trouvés dans le *Petit Robert Électronique* semble indiquer que le phénomène est le même que celui

décrit par Plénat pour le décalage en *-in*. En effet, sur les 86 verbes en *-eler* trouvés dans le dictionnaire, outre les 9 cas de décalage présentés en (59), 21 seulement sont non construits en français (cf. APPELER, CHANCELER, HARCELER), les autres étant construits sur des noms ou des adjectifs à finale en *-eau* ou en *-elle* (cf. CARRELER, MARTELER, FICELER), ou sur des verbes à finale en *-eler* (cf. DÉCARRELER, DÉGELER, REMODELER). Quant aux verbes en *-eter*, sur les 98 trouvés dans le *Petit Robert Électronique*, outre les 6 exemples de décalage présentés ci-dessus, 20 seulement sont non construits en français (cf. ACHETER, HALETER, PROJETER), les autres étant construits sur des noms ou des adjectifs à finale en *-et* ou *-ette* (cf. BANQUETER, EMPAQUETER, ÉTIQUETER), suffixés en *-eter* (cf. CLIQUETER, TACHETER, VOLETER) ou construits sur des verbes à finale en *-eter* (cf. DÉCACHETER, RACHETER, SURJETER). La proportion de verbes construits se terminant en *-eler* ou *-eter* a donc pu jouer un rôle d'attracteur lorsque les verbes en (59) ont été créés, le décalage étant également un moyen de réparer la petite taille des lexèmes bases.

Les seize paires présentées en (59) semblent donc être analysables comme des cas de conversions avec décalage, le décalage apparaissant alors dans ces verbes comme un simple « accident morphophonologique » selon les mots de Roché (2009), au même titre que l'épenthèse ou la troncation de la dernière rime. Ces seize paires peuvent donc être intégrées au corpus des conversions entre nom et verbe. Cependant, contrairement aux cas de figures étudiés précédemment le principe des espaces thématiques ne permet pas d'en rendre compte. En effet, il n'est pas souhaitable, contrairement aux cas discutés dans les sections 2.2.7 et 2.2.10, de considérer que les noms en (59) possèdent un thème 2 à finale en *-et* ou *-el* dont serait dépourvu le thème 1. Cela n'est pas souhaitable car les noms en (59) ont des dérivés suffixés qui ne présentent pas ce segment. Par exemple POMME a pour dérivé POMMIER, DENT a pour dérivés DENTAIRE, DENTIER et DENTISTE. En outre, dans le cas de DENT le thème 2 est déjà nécessaire pour rendre compte de la consonne finale latente, qui est réalisée non seulement dans DENTAIRE, DENTIER et DENTISTE mais également dans le verbe convert DENTELER. Les verbes en (59) sont donc considérés dans la suite comme des convert, et sont pris en compte dans l'étude de la conversion nom>verbe, mais il est notable qu'ils ne peuvent pas être traités de manière explicite dans le cadre théorique et avec l'outillage retenus.

2.2.12 CORRÉLAT, FORMAT et PRÉDICAT

Les noms présentés en (91) sont traditionnellement analysés comme des noms déverbaux suffixés en *-at*. Toutefois Kerleroux (2005) et Bonami, Boyé et Kerleroux

(2009) ont montré qu'il s'agissait en réalité de noms convertis dérivés du thème 13 de leur verbe base. Cette nouvelle analyse des noms déverbaux en *-at* comme des convertis repose sur l'observation que lorsque le thème 13 du verbe est identifiable par le biais d'un dérivé en *-ion*, *-if* ou *-eur/-rice*, ces supposés suffixés en *-at* sont toujours identiques à ce thème 13, comme le montrent les exemples du tableau 2.29⁴.

Verbe base	T 13	Dérivés en <i>-ion</i> , <i>-if</i> , <i>-eur/-rice</i>	Converts
AGRÉGER	agrɛgat	AGRÉGATION, AGRÉGATIF	AGRÉGAT
ALTERNER	altɛnat	ALTERNATIF, ALTERNATEUR	ALTERNAT
CASTRER	kastɾat	CASTRATION, CASTRATEUR	CASTRAT
CORRÉLER	korɛlat	CORRÉLATION, CORRÉLATIF	CORRÉLAT
FORMER	fɔʁmat	FORMATION, FORMATEUR, FORMATIF	FORMAT
PRÉDIQUER	prɛdikat	PRÉDICATION, PRÉDICATIF	PRÉDICAT

TABLE 2.29 – Exemples de dérivés de thèmes 13 réguliers

Ainsi, si le postulat d'un thème 13 est admis pour rendre compte des dérivés verbaux en *-ion*, *-if* ou *-eur/-rice*, les noms de (91) doivent alors être considérés comme des noms convertis puisqu'ils sont bien phonologiquement identiques à l'un des thèmes du verbe dont ils dérivent, à la consonne finale latente près. Sur ce point les noms de (91) ne diffèrent pas de ceux présentés dans la section 2.2.7 dans la mesure où ils sont tous masculins.

29 noms dérivés de thèmes 13 réguliers ont ainsi été trouvés dans les deux dictionnaires (présentés en (62a)), et 17 de thèmes 13 irréguliers (en (62b)) identifiés grâce à l'existence d'un dérivé du verbe en *-ion*, *-if* ou *-eur/-rice*.

- (62) a. ACCOMMODAT, AGGLOMÉRAT, AGRÉGAT, ALTERNAT, ASSASSINAT, ASSIGNAT, ATTENTAT, BROYAT, CASTRAT, COMBINAT, CONCORDAT, CONGLOMÉRAT, CORRÉLAT, CRACHAT, DISTILLAT, EXSUDAT, FILTRAT, FORMAT, GRANULAT, HABITAT, INFILTRAT, ISOLAT, PISSAT, PLAGIAT, POSTULAT, PRÉDICAT, RÉSULTAT, SYNDICAT, TRANSSUDAT
- b. ACCÈS, AFFECT, ATTRIBUT, AUDIT, CERTIFICAT, CONCEPT, DÉFENSE, ÉDIT, EXCÈS, INSERT, INSTITUT, PERCEPT, PROSPECT, RÉQUISIT, SUBSTITUT, SUSPENSE, TRACT

Dans (Kerleroux 2005) et (Bonami, Boyé et Kerleroux 2009) les convertis attendus sont uniquement des noms à consonne finale /t/, latente ou prononcée. Mais la recherche systématique de noms convertis à partir de thèmes 13 pousse à reconnaître également ACCÈS, DÉFENSE, EXCÈS et SUSPENSE⁵ comme de tels noms convertis

4. Les données sont celles de (Kerleroux 2005) et (Bonami, Boyé et Kerleroux 2009).

5. SUSPENSE, n.f. « Mesure par laquelle l'autorité ecclésiastique suspend un prêtre de ses fonctions pendant un temps plus ou moins long » in *Trésor de la Langue Française informatisé*.

puisque les verbes dont ils dérivent ont des suffixés comme *ACCESSION*, *DÉFENSIF*, *EXCESSIF* et *SUSPENSIF*.

Les noms en (63) en revanche posent quelques difficultés puisque leur verbe de base respectif ne présente pas de dérivé en *-ion*, *-if* ou *-eur/-rice*.

(63) *ADJUVAT*, *COURSE*, *DÉCÈS*, *PROMESSE*, *RENÉGAT*, *RÉPONSE*, *SECOUSSE*

Il est cependant possible de voir dans *COURSIVE* un convert dérivé de l'adjectif non attesté °*COURSIF* qui constituerait un dérivé en *-if* de *COURIR*. /*kuʁs*/ serait alors le thème 13 de *COURIR* et le lexème *COURSE* pourrait ainsi être analysé comme converti à partir du thème 13 du verbe *COURIR*. *PROMESSE*, *RÉPONSE* et *SECOUSSE* quant à eux sont très proches sémantiquement et formellement de *COURSE*, *DÉFENSE* et *SUSPENSE*. Sémantiquement parce que ces six noms sont tous des noms d'action. Formellement parce que *COURIR*, *DÉFENDRE* et *SUSPENDRE* semblent avoir un thème 13 correspondant à *T3 \oplus /s/* et que cette analyse semble applicable également à *PROMETTRE*, *RÉPONDRE* et *SECOUER* comme le montre le tableau 2.30. En outre il est notable que les six noms sont féminins contrairement à l'ensemble des noms en (62a) et à la plupart des noms en (62b).

Verbe base	Thème 3	T13 = T3 \oplus /s/	Dérivés
COURIR	kuʁ	kuʁs	COURSE, COURSIF
DÉFENDRE	defã	defãs	DÉFENSE, DÉFENSIF
SUSPENDRE	sypã	sypãs	SUSPENSE, SUSPENSIF
PROMETTRE	pʁomε	pʁomεs	PROMESSE
RÉPONDRE	ʁepõ	ʁepõs	RÉPONSE
SECOUER	səku	səkus	SECOUSSE

TABLE 2.30 – Dérivés de thèmes 13 irréguliers en /s/

Enfin, *ADJUVAT*, *RENÉGAT* et *DÉCÈS* peuvent également être considérés comme des convertis à partir d'un thème 13 dans la mesure où ils sont reliables sémantiquement aux verbes *AIDER*, *RENIER* et *DÉCÉDER* et qu'ils ressemblent formellement aux noms en (62a) pour les deux premiers, et à *ACCÈS* et *EXCÈS* pour le dernier. En outre le *Trésor de la Langue Française informatisé* mentionne un nom *RENEGATION* comme équivalent de *RENIEMENT*.

Au total 53 noms convertis dérivés du thème 13 d'un verbe ont ainsi été identifiés. Dans la mesure où pour chacun de ces noms le thème 2 du nom est identique à l'un de thèmes du verbe base, en l'occurrence le thème 13, ces noms peuvent tous être considérés comme des conversion et être ainsi intégrés à cette étude de la conversion

entre nom et verbe.

2.2.13 CHEVAL~CHEVAUCHER et CONVIVE~CONVIER

Enfin, les paires nom~verbe présentées en (9m), ainsi que celles ci-dessous en (64) posent des problèmes à l'analyse par conversion.

- | | | | |
|---------|-----------------|----|--------------------|
| (64) a. | ACHAT~ACHETER | b. | CHEVAL~CHEVAUCHER |
| | CONVIVE~CONVIER | | CRAPAUD~CRAPAHUTER |
| | HAINE~HAÏR | | HARNAIS~HARNACHER |
| | PEINTRE~PEINDRE | | |
| | PRIÈRE~PRIER | | |

Dans chacun de ces cas il existe bien une relation sémantique entre le nom et le verbe. En effet, en (64a) ACHAT, HAINE et PRIÈRE sont des noms d'événement ou de résultat, liés sémantiquement aux verbes ACHETER, HAÏR et PRIER. PEINTRE et CONVIVE quant à eux, ne sont pas des noms d'événement, mais désignent respectivement l'agent de PEINDRE et le patient de CONVIER. En (64b) CHEVAUCHER entretient bien une relation sémantique avec CHEVAL puisque le verbe signifie 'monter à cheval' ou 'être assis comme sur un cheval'. CRAPAHUTER et CRAPAUD aussi sont liés sémantiquement puisque le verbe signifie 'se déplacer comme un crapaud'. De même que HARNACHER et HARNAIS, le verbe signifiant 'mettre un harnais'. Ces noms et verbes entretiennent donc des relations sémantiques régulières et semblables aux autres cas étudiés. Ils sont également très proches formellement. Toutefois il est difficile de les considérer comme étant en relation de conversion dans la mesure où, pour chacune des paires, aucun thème ni aucune forme du nom ne correspond à aucun thème ni aucune forme du verbe. En outre, contrairement aux exemples de la section 2.2.10 les variations observées entre la forme du nom et la forme du verbe ne peuvent être le résultat d'un ajustement phonologique dans la mesure où la forme attendue du nom dans le cas des paires en (64a), et la forme attendue du verbe dans le cas des paires en (64b), sont phonologiquement possibles : /aʃɛ/, /kɔ̃vi/, /ɛ/, /pɛ̃/, /pʁi/ pour les noms en (64a), /ʃəvale/, /kʁapode/, /aʁnɛsɛ/ pour les verbes en (64b). Ces paires ne peuvent pas non plus être considérées comme des conversions avec allomorphie puisqu'aucune allomorphie régulière ne permet de relier le nom et le verbe de chacune de ces paires. Enfin, elles ne peuvent pas davantage être considérées comme de cas conversion sur une base supplétive, puisque, contrairement aux cas présentés dans la section 2.2.9.2, il n'y a pas de raison de postuler une base supplétive aux verbes en (64a) et aux noms en (64b) dans la mesure où ils ne présentent pas d'autres dérivés qui seraient construits sur la même base.

Ainsi dans chacune des paires présentées en (64) le nom et le verbe ne sont pas reliés en synchronie par un mécanisme grammatical. Leur relation n'est pas inscrite dans la grammaire de la langue mais dans l'histoire de la langue et de la formation du lexique. CRAPAHUTER par exemple, issu de l'argot de Saint-Cyr et signifiant 'progresser par reptation et sauts en terrain difficile', vient de la prononciation du nom CRAPAUD, par comparaison avec les mouvements de l'animal, avec diérèse de la dernière syllabe, le *au* de *crapaud* étant alors prononcé [ay]. D'après le *Trésor de la Langue Française informatisé* le /t/ final serait dû à une analogie avec CHAHUT-CHAHUTER. Dans le cas des autres paires la relation sémantique entre le nom et le verbe, ainsi que leur proximité formelle, s'expliquent par le fait que nom et verbe sont reliés étymologiquement comme le montre le tableau 2.31.

Nom	Étymologie	Verbe	Étymologie
ACHAT	déverbal de <i>achater</i>	ACHETER	<i>achater</i> au XII ^e issu du lat. pop. <i>accaptare</i>
CHEVAL	lat. <i>caballus</i>	CHEVAUCHER	bas lat. <i>caballicare</i>
CONVIVE	lat. <i>conviva</i>	CONVIER	bas lat. <i>convitare</i>
HAINÉ	lat. pop. <i>hatina</i> , dér. du rad. germ. <i>hat-</i>	HAÏR	anc. bas. frq. <i>hatjan</i>
HARNAIS	adaptation de l'anc. scandinave ° <i>hernest</i> 'provisions pour l'armée'	HARNACHER	réfection de <i>haneker</i> 'charger les voiles'
PEINTRE	lat. vulg. <i>pinctor, -oris</i> réfection du class. <i>pictor</i> d'apr. le verbe <i>pingere</i>	PEINDRE	lat. <i>pingere</i>
PRIÈRE	bas lat. <i>precaria</i>	PRIER	bas lat. <i>precare</i>

TABLE 2.31 – étymologie des noms et des verbes en (64)

Ainsi, dans la mesure où la relation entre le nom et le verbe de chacune des paires de (64) ne relève pas de la grammaire de la langue mais plutôt de son histoire, le nom et le verbe dans chacun de ces cas n'ont pas été considérés comme morphologiquement reliés, même s'ils le sont sémantiquement. C'est pourquoi ces paires ont été exclues de cette étude de la conversion.

2.3 Bilan

Au terme de ce chapitre, la plupart des paires nom~verbe qui étaient problématiques pour une définition de la conversion fondée sur l'identité phonologique des lexèmes ont pu être traitées au moyen des espaces thématiques. De la sorte, les données qui ont été retenues comme relevant de la conversion de nom à verbe ou de

verbe à nom sont tous les cas de figure où l'un des thèmes du nom est phonologiquement identique à l'un des thèmes du verbe, modulo un ajustement phonologique à la finale du lexème base. L'examen systématique des données tel que cela a été effectué dans ce chapitre, ainsi que la confrontation de ces données à la définition de la conversion proposée au chapitre précédent (définition 2) a permis de montrer que cette première définition était insuffisante. En ce qui concerne la conversion prenant pour base un lexème une nouvelle définition, plus précise, peut donc être proposée :

Définition 7 : Conversion sur la base d'un lexème

La conversion sur la base d'un lexème est un procédé morphologique de formation de lexèmes caractérisé par les propriétés suivantes :

- a. elle a pour input un lexème.
- b. l'un des thèmes du lexème converti est identique à l'un des thèmes du lexème base, modulo un ajustement phonologique à la finale.
- c. la catégorie lexicale du lexème converti est différente de la catégorie lexicale du lexème base.

Dans le cadre de SBCG, la contrainte propre à la conversion donnée en (58) page 57 au chapitre précédent peut donc être réécrite comme en (65) de façon à correspondre à cette nouvelle définition de la conversion sur base lexème. Cette nouvelle contrainte est très similaire à la contrainte (58) du chapitre 1, mais elle stipule que l'identité entre les deux lexèmes impliqués intervient au niveau des thèmes, via l'attribut SLOT, et non au niveau de l'attribut PHON.⁶

$$(65) \quad \begin{array}{l} \text{lexm-conv-ctxt} : \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \quad \left[\text{SLOT}_n \quad \text{①} \right] \\ \text{SYN} \quad \left[\text{CAT} \quad \text{②} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\text{FRAMES} \quad L_1 \right] \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \quad \left[\text{SLOT}_m \quad \text{①} \right] \\ \text{SYN} \quad \left[\text{CAT} \quad \text{③} \right] \\ \text{SEM} \quad \left[\text{FRAMES} \quad L_1 \oplus \dots \right] \end{array} \right] \end{array}$$

Quant aux types *n2v-lexm-conv* et *v2n-lexm-conv*, ils peuvent désormais être décrits par les deux contraintes spécifiques aux conversions nom>verbe et verbe>nom sur base lexème données en (66a) et en (66b).

$$(66) \text{ a. } \textit{n2v-lexm-conv} : \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-}x \quad \text{①} \\ \text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{nom} \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-}y \quad \text{①} \\ \text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{verbe} \end{array} \right]$$

6. En réalité la contrainte (65), de même que les contraintes (66a) et (66b) ne sont pas formulées de manière correcte en SBCG car *n*, *m* et *x*, *y* représentent des variables concernant les numéros de slots. Or il n'y a pas de variables sur les attributs. Il s'agit pour le moment d'une représentation informelle qui sera affinée et corrigée dans le chapitre 4.

$$b. v2n-lxm-conv : \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-}x \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{verbe} \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-}y \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{nom} \end{array} \right]$$

Cette étude des conversions entre nom et verbe sera donc basée sur cette définition de la conversion. L'ensemble des cas de figure retenus comme relevant de la conversion sont présentés dans le tableau 2.32 avec leur nombre. Les données qui ont été exclues de cette étude sont 1) les cas de noms construits par conversion à partir d'un adjectif lui-même issu par conversion du participe passé du verbe comme BLESSER > BLESSÉ_A > BLESSÉ_N; 2) tous les cas où la relation entre le nom et le verbe ne correspond pas à la définition 7, et notamment à l'implication b., même si dans quelques paires le nom et le verbe présentent une certaine proximité formelle.

Caractéristique	Nb	Exemples
Identité immédiate modulo la marque de l'infinitif	1962	AIDE~AIDER, COIFFE~COIFFER, COLLE~COLLER, FOUINE~FOUINER, GARDE~GARDER, POMPE~POMPER, POSE~POSER, VIS~VISSER
Conversion sur le thème du participe passé	151	ARRIVÉE~ARRIVER, DÉCOUVERTE~DÉCOUVRIR, EMBELLIE~EMBEILLIR, EXPOSÉ~EXPOSER, MONTÉE~MONTER, RELEVÉ~RELEVER, SORTIE~SORTIR, VENUE~VENIR
Verbes appartenant à la classe 2	23	BOND~BONDIR, ENCHÈRE~ENCHÉRIR, FARCE~FARCIR, FLEUR~FLEURIR, GAUCHE~GAUCHIR, LOT~LOTIR, MEURTRE~MEURTIR, SERTE~SERTIR
Nom à consonne finale latente	459	AJOUT~AJOUTER, BAZAR~BAZARDER, CANARD~CANARDER, NUMÉRO~NUMÉROTÉ, RABAIS~RABAISSE, RÈGLEMENT~RÉGLÉMENTER, RETOUR~RETOURNER, ROMAN~ROMANCER
Nom à voyelle finale nasale	441	ABANDON~ABANDONNER, BOUCAN~BOUCANER, BOUCHON~BOUCHONNER, DÉCLIN~DÉCLINER, EXAMEN~EXAMINER, FREIN~FREINER, GRATIN~GRATINER, SAVON~SAVONNER
Supplétion	18	AIR~AÉRER, ÂME~ANIMER, EAU~HYDRATER, MARGE~MARGINER, MÈRE~MATERNER, PIERRE~LAPIDER, POIDS~PONDÉRER, SOUFRE~SULFURER
Allomorphie	118	CARREAU~CARRELER, FABLE~BABULER, HONNEUR~HONORER, JEU~JOUER, MOTIF~MOTIVER, POU~POUILLER, SALAIRE~SALARIER, SEL~SALER
Décalage	16	BOSSE~BOSSÉLER, BRIQUE~BRIQUETER, DENT~DENTÉLER, FEUILLE~FEUILLETÉLER, GRIVE~GRIVÉLER, PELLE~PELLETÉLER, POMME~POMMÉLER, SOUCHE~SOUCHÉTER
Conversion sur le thème 13 du verbe	53	ACCÈS~ACCÉDER, AGGLOMÉRAT~AGGLOMÉRER, CONCEPT~CONCEVOIR, DÉFENSE~DÉFENDRE, FORMAT~FORMER, INSTITUT~INSTITUER, PLAGIAT~PLAGIER, PROMESSE~PROMETTRE

TABLE 2.32 – Résumé des données du corpus en fonction de la relation formelle entre le nom et le verbe

Parmi les données retenues comme des conversions entre nom et verbe il est notable que le cas qui est de loin le plus fréquent est celui d'une identité immédiate, via leur forme citationnelle, entre le nom et le verbe, modulo la désinence de l'infinitif. Dans ce cas, l'identité entre le nom et le verbe est plus immédiatement perceptible car dans chacune de ces paires à la fois l'espace thématique du nom et l'espace thématique du verbe sont réguliers. Au contraire, les paires présentant une consonne latente ou une voyelle finale nasale sur le nom, une supplétion ou une allomorphie, sont moins facilement perceptibles comme des cas d'identité puisque l'identité entre nom et verbe passe par un thème du nom irrégulier. Les cas où un ajustement phonologique est nécessaire sont eux aussi moins facilement identifiables comme des cas d'identité entre les deux lexèmes puisqu'il y a ajout ou suppression de matériel phonique. Enfin, la conversion de verbe à nom via le thème 13 du verbe est, quant à elle, encore plus difficilement perceptible comme un cas d'identité entre nom et verbe puisqu'elle exploite un thème verbal invisible à la flexion.

Sur la base de la définition 7 de la conversion, et à partir des données présentées dans ce chapitre comme relevant de ce procédé, seront donc étudiées dans les chapitres suivants les propriétés des conversions de nom à verbe et de verbe à nom.

Chapitre 3

L'orientation de la conversion

Introduction

Avant d'étudier les propriétés des conversions nom>verbe et verbe>nom, il semble important de s'attarder sur la question de l'orientation de la conversion. En effet, comme cela a été présenté dans l'introduction, les mêmes paires nom~verbe sont parfois considérées comme des conversions de nom à verbe et parfois comme des conversions de verbe à nom. Ainsi (Labelle 1992) considère AJOUT~AJOUTER, DANSE~DANSER, GUIDE~GUIDER comme des conversions de nom à verbe, tandis que (Adouani 1989) traite les mêmes paires comme des conversions de verbe à nom. Cette indécision dans l'orientation de la dérivation vient du fait que, contrairement aux procédés affixaux, avec la conversion le lexème dérivé n'est pas marqué formellement en tant que dérivé. Une situation que Kerleroux résume ainsi :

« en l'absence d'une marque affixale, l'orientation du rapport catégoriel n'est pas lisible dans les formes du mot servant de base et du mot construit, homonymes par définition. » Kerleroux (1996, p.146)

La question de l'orientation de la dérivation distingue nettement la conversion des autres procédés de formation de lexèmes pour lesquels cette question ne se pose pas puisque dans ces cas-ci l'argument de la longueur permet d'établir lequel de deux lexèmes est dérivé de l'autre. Cette question est ainsi constitutive de la conversion. Pourtant elle est passée sous silence dans la plupart des études portant sur le sujet. C'est pourquoi il a semblé important de consacrer un chapitre à cette question de l'orientation de la conversion.

Lorsque les études sur la conversion mentionnent le problème de l'orientation de la dérivation, les critères généralement avancés pour déterminer la direction de

la conversion sont de deux types, soit relatifs à l'histoire de la langue, soit relatifs à sa grammaire. Les critères recourant à l'histoire de la langue sont les datations et l'étymologie, c'est-à-dire l'étude de l'origine des mots et des évolutions qui ont conduit à leur état actuel. Les critères référant à la grammaire de la langue sont la comparaison avec les procédés affixaux et l'étude des propriétés sémantiques des deux lexèmes.

Le recours aux datations comme moyen de déterminer l'orientation de la conversion repose sur l'idée que le lexème base, chronologiquement antérieur au lexème dérivé, est également attesté avant le lexème dérivé. Ainsi, pour la paire AJOUT~AJOUTER, les datations du *Dictionnaire Historique de la langue française* nous apprennent que AJOUTER est attesté dès le onzième siècle, tandis que AJOUT n'est attesté qu'au dix-neuvième siècle. Comme le nom est chronologiquement postérieur au verbe, il peut également être considéré comme morphologiquement postérieur au verbe, c'est-à-dire dérivé de celui-ci.

Le recours à l'étymologie pour décider de l'orientation de la conversion repose quant à lui sur l'idée d'une filiation à deux niveaux : d'une part filiation entre le lexème base et un lexème appartenant à un état antérieur de la langue, ou à une autre langue ; d'autre part filiation entre le lexème base et le lexème dérivé. Ainsi, toujours pour la paire AJOUT~AJOUTER et toujours selon le *Dictionnaire Historique de la langue française*, comme AJOUTER provient du verbe *ajouster* en ancien français, et que AJOUT provient de AJOUTER, la filiation *ajouster* > AJOUTER > AJOUT amène à considérer le nom comme issu du verbe, non seulement généalogiquement mais aussi morphologiquement.

La comparaison avec les procédés affixaux, selon le principe appelé Overt Analogue Criterion, ou critère de l'exposant explicite, consiste à calquer l'orientation de la conversion sur l'orientation des procédés affixaux. Ainsi pour la paire GUIDE~GUIDER l'existence d'une dérivation CHANTER > CHANTEUR oriente la conversion dans la même direction. Le nom d'agent GUIDE est donc analysé comme dérivé de GUIDER de la même façon que le nom d'agent CHANTEUR est dérivé de CHANTER.

Enfin, le recours aux propriétés sémantiques des deux lexèmes pour déterminer l'orientation de la conversion repose, par exemple, sur l'idée que le lexème dérivé est nécessairement défini par le biais de son lexème base, tandis que le lexème base est sémantiquement indépendant de son lexème dérivé. Ainsi pour la paire CLOU~CLOUER, CLOUER est nécessairement défini relativement à CLOU comme "faire quelque chose avec des clous" tandis que CLOU est défini comme un petit objet pointu, indépendamment de CLOUER. Cette asymétrie dans la relation sémantique entre les deux lexèmes permet de prédire une orientation de la conversion de nom à verbe.

Dans un premier temps chacun de ces critères généralement invoqués pour déterminer la direction de la conversion sera présenté en détail et évalué. Je montrerai ainsi que ces critères traditionnels ne sont pas toujours satisfaisants pour décider de l'orientation de la conversion.

Dans un second temps je montrerai que seul un critère morphologique permet de décider de manière fiable de l'orientation de la conversion. Ce critère consiste à étudier si chacun des lexèmes d'une paire peut être analysé comme déjà construit morphologiquement par un procédé autre que la conversion. Si l'un des lexèmes est déjà construit par un procédé affixal ou par composition, alors il peut être considéré comme la base de la conversion. Ainsi pour la paire CLÔTURE~CLÔTURER, CLÔTURE est analysé comme dérivé du verbe CLORE et ne peut donc être dérivé par conversion du verbe CLÔTURER. Ce qui permet d'établir que CLÔTURER est dérivé par conversion de CLÔTURE, et non l'inverse. Sur la base de ce critère sera constitué un sous-corpus orienté pour lequel l'orientation de la conversion peut être établie de manière fiable.

Enfin, dans un troisième temps d'autres critères pour décider de l'orientation de la conversion seront proposés puis testés sur le sous-corpus orienté.

3.1 Datation et étymologie

Pour déterminer la direction de la dérivation lors d'une conversion certains linguistes préconisent de recourir à des critères de type historique, telle que les dates d'attestation ou l'étymologie. Ainsi Nyrop (1936) recourt-il aux dates d'attestation des lexèmes, tandis qu'Aronoff et Fudeman préconisent le critère étymologique :

« How do we know that a verb is derived from a noun or vice versa ? If it is not obvious, we must research the answer in a good dictionary, one that contains etymologies » Aronoff et Fudeman (2005, p.109)

L'utilisation de ce type de critères a été fortement contestée par Corbin car cela revient selon elle à prendre une décision sur la base de critères non linguistiques :

« La science étymologique étant liée aux hasards du corpus, du moins pour la datation, la décision est relativement arbitraire et non linguistique » Corbin (1976, p.56)

Corbin rejette donc l'utilisation de ce type de critères d'un point de vue théorique. Les raisons en sont essentiellement la distinction philologie/linguistique et la séparation fondamentale en linguistique entre diachronie et synchronie. Cette section va étudier si, d'un point de vue empirique, les dates d'attestation et l'étymologie

peuvent néanmoins constituer de bons critères pour déterminer l'orientation de la conversion. Pour mener à bien cette étude un sous-corpus de 483 paires nom~verbe, soit 15% du corpus total, a été prélevé de manière aléatoire. Pour chacune de ces paires la date de première attestation et l'étymologie ont été recherchées pour le nom et pour le verbe. Ces recherches ont été effectuées à l'aide du *Dictionnaire Historique de la langue française* des éditions *Le Robert*, complété par *Trésor de la Langue Française informatisé* lorsque l'information était manquante dans le premier. Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* n'a pas été utilisé pour deux principales raisons. D'une part parce qu'il range sous un même étymon tous les mots d'une même famille dérivationnelle, de la racine jusqu'aux résultats de plusieurs dérivations successives. Cela a pour effet de mettre sur le même plan du point de vue étymologique la racine d'une famille dérivationnelle, directement issue de l'étymon, et les différents mots dérivés de cette racine. Or, cela pose un problème dans le cas des conversions puisque contrairement aux dérivés suffixés la forme des convertis ne permet pas de retracer le chemin dérivationnel. Le dictionnaire donne un indice des étapes dérivationnelles via l'ordre dans lequel sont présentés les différents membre de la famille dérivationnelle, mais cet ordre pose des problèmes lorsqu'il existe plusieurs dérivations à la même étape dérivationnelle et la relation entre les différents membre de la famille n'est pas toujours explicite. D'autre part, le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* ne prend en compte que les formes et non les acceptations, de sorte qu'il date essentiellement le signifiant, et non le lexème pourvu d'un sens particulier. Ainsi lorsque que plusieurs conversions successives ont eu lieu comme pour l'exemple en (1) aucune distinction ne sera faite entre les deux noms LESSIVE₁ et LESSIVE₂.

(1) LESSIVE₁ 'produit' > LESSIVER 'nettoyer' > LESSIVE₂ 'action de lessiver'

À l'inverse, le *Dictionnaire Historique de la langue française* tient compte des différentes acceptations et des étapes de dérivation d'une famille dérivationnelle. Le *Trésor de la Langue Française informatisé* prend également en compte les étapes dérivationnelles d'une même famille de mots, mais tient moins compte des différentes acceptations des entrées lexicales pour ce qui est de la datation. Du point de vue de la datation des acceptations le *Dictionnaire Historique de la langue française* est donc plus précis que le *Trésor de la Langue Française informatisé*. Quoi qu'il en soit, ces deux dictionnaires ont donc paru constituer de meilleurs outils que le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* pour mener à bien cette étude.

3.1.1 Datation

Appliquée aux 483 paires du sous-corpus prélevé de manière aléatoire, la datation des lexèmes permet d'orienter la conversion dans la plupart des cas. D'après ce critère, 331 paires sont des conversions de nom à verbe et 132 paires des conversions de verbe à nom. Mais il reste 20 paires, présentées dans le tableau 3.1, pour lesquelles l'orientation ne peut être décidée sur la base des dates de première attestation des deux lexèmes. Dans ces cas l'orientation est indécidable soit parce que les deux lexèmes sont attestés la même année, comme pour COMPTE~COMPTER, HÉBERGE~HÉBERGER ou TWIST~TWISTER, soit parce que les datations ne sont pas suffisamment précises, comme pour CONJECTURE attesté en 1246 et CONJECTURER attesté au 13^e siècle ou TOAST attesté au 18^e siècle et TOASTER attesté en 1745. Ce type de difficulté liée aux datations avait déjà été relevé par (Marchand 1963).

Nom	Date	Verbe	Date
BAGUE	1416	BAGUER	15 ^e
BASTINGUE	1634	BASTINGUER	1634
CHIQUE	1792	CHIQUER	1792
COMPTE	1100	COMPTER	1100
CONJECTURE	1246	CONJECTURER	13 ^e
ENTHOUSIASME	1546	ENTHOUSIASMER	16 ^e
FANE	début 13 ^e	FANER	1200
FLAIR	1175	FLAIRER	fin 12 ^e
FOURMI	1121	FOURMILLER	12 ^e
GODILLE	1792	GODILLER	1792
HÉBERGE	1050	HÉBERGER	1050
PAGNOT	fin 19 ^e	PAGNOTER	1859
PHOSPHORYLE	20 ^e	PHOSPHORYLER	1969
PROFIL	1621	PROFILER	1621
RÉCONFORT	1175	RÉCONFORTER	fin 12 ^e
RESSUI	1561	RESSUYER	16 ^e
TOAST	18 ^e	TOASTER	1745
TRACE	1120	TRACER	1120
TRINGLE	1328	TRINGLER	1328
TWIST	1961	TWISTER	1961

TABLE 3.1 – 20 paires pour lesquelles les dates d'attestation ne permettent pas d'orienter la conversion

La datation ne permet donc pas de déduire l'orientation de la conversion entre un nom et un verbe dans tous les cas. Néanmoins, la proportion de cas indécidables sur la base de ce critère est relativement faible puisque cela ne concerne que 4% des paires de cet échantillon. Les dates de première attestation des lexèmes peuvent donc constituer un bon indice de l'orientation de la conversion. Toutefois recourir

aux datations pour déterminer la direction de la conversion pose deux problèmes non négligeables : celui de la fiabilité du critère, et celui des relations avec l'analyse morphologique.

Au sujet de leur fiabilité Corbin a souligné à plusieurs reprises (notamment (Corbin 1976), (Corbin 1987)) que les dates de première attestation dépendent du hasard des corpus. C'est-à-dire qu'elles dépendent non seulement du hasard de l'écriture de textes, mais aussi du hasard de leur découverte. La fiabilité des datations comme critère d'orientation de la conversion est ainsi remise en cause par Tournier, qui souligne également que ce type d'information ne concerne que la langue écrite et non la langue orale.

« La direction du transfert [i.e. direction de la conversion] n'est pas nécessairement évidente. On pourrait supposer que la comparaison des dates d'apparition des mots dans chaque classe [i.e. catégorie lexicale] permettrait de trancher. Mais les datations que nous possédons ne concernent, évidemment, que la langue écrite et ne sont fondées que sur les documents qui nous sont parvenus. » Tournier (1980, p77)

Pour illustrer le décalage qu'il peut y avoir entre l'attestation d'un mot en corpus et son apparition réelle dans la langue, l'auteur donne l'exemple de l'anglais HAMMER > (TO) HAMMER. Le verbe (TO) HAMMER n'est attesté selon lui qu'au 15^e siècle, vers 1430, alors que le nom HAMMER est, lui, attesté dès la fin du 10^e siècle. Or, selon Tournier, il paraît peu vraisemblable que le verbe ait effectivement été formé cinq siècles après le nom.

En outre, comme l'a relevé Tournier, les datations sont d'autant plus sujettes à caution que les dates de première attestation sont proches :

« Plus délicat est le cas où un mot [...] apparaît dans deux ou plusieurs classes de mots [i.e. catégories lexicales] à des dates très voisines. Ainsi *calm* apparaît comme nom en 1393, comme verbe en 1399 et comme adjectif en 1400. Ces dates sont beaucoup trop proches pour que l'on puisse en tirer des conclusions sur la direction du transfert [i.e. direction de la conversion]. » Tournier (1980, p77-78)

Recourir aux datations soulève donc la question, déjà évoquée par (Balteiro 2007), du nombre minimal d'années entre les attestations de deux lexèmes à partir duquel l'ordre chronologique n'est pas discutable. Par exemple dans le cas de SOLUTION, attesté en 1119, et de SOLUTIONNER, attesté en 1795, la chronologie n'est pas discutable car l'écart entre les deux dates est suffisamment important pour couvrir d'éventuels flottements quant à l'entrée réelle des deux lexèmes dans le lexique et ainsi permettre d'établir avec certitude lequel des deux lexèmes est chronologiquement

postérieur à l'autre. Mais il en est autrement lorsqu'une ou deux années seulement séparent les deux dates de première attestation, comme pour RABIOT et RABIOTER attestés respectivement en 1831 et 1832 ou DANSER et DANSE attestés respectivement en 1170 et 1172. Le tableau 3.2 présente ainsi les paires ayant un intervalle entre les deux dates de première attestation inférieur ou égal à 20, ce chiffre ayant été fixé arbitrairement. Ce tableau montre que les mêmes intervalles concernent à la fois des mots très anciens comme LOGE et LOGER et des mots très récents comme REPROGRAPHIE et REPROGRAPHIER, l'attestation du nom et celle du verbe étant séparée de 3 ans dans les deux cas. Or cela n'a pas la même signification selon que les lexèmes sont anciens ou récents. En effet, dans le cas de deux lexèmes récents, notamment ceux datant de la fin du vingtième siècle, quelques années d'écart seulement entre les attestations peuvent être suffisamment fiables pour correspondre à l'ordre d'entrée dans le lexique des deux lexèmes considérés. Mais lorsque les lexèmes sont anciens comme LOGE~LOGER, HÂLE~HÂLER, LOUANGE~LOUANGER... il est permis de se demander si le petit nombre d'années qui sépare leur première attestation est réellement révélateur de leur ordre d'entrée dans le lexique. Définir un nombre d'années minimal entre les dates d'attestation de deux lexèmes comme seuil de fiabilité n'est donc pas facilement réalisable dans la mesure où cela dépend également de l'ancienneté ou de la nouveauté des lexèmes concernés.

Le second problème posé par les dates de première attestation est qu'elles contredisent dans certains cas l'analyse morphologique. Les tableaux 3.3 et 3.4 présentent des paires pour lesquelles les analyses morphologique et chronologique sont contradictoires. Dans chacun de ces cas en effet la construction morphologique du nom ou du verbe permet d'orienter la conversion dans un sens. Pour AJOUR~AJOURER par exemple, AJOURER est morphologiquement construit sur JOUR alors que AJOUR ne peut être analysé comme dérivé de JOUR, puisqu'il n'existe pas de procédé de formation de lexèmes qui permette de former un nom préfixé en *a-* à partir d'un autre nom. AJOURER est donc analysé comme la base de la conversion et AJOUR comme le déverbal. Pour ARGUMENT~ARGUMENTER en revanche c'est l'orientation inverse qui est déduite du fait que ARGUMENT est déjà dérivé morphologiquement de ARGUER, tandis que ARGUMENTER ne peut être dérivé de ARGUER car il n'existe pas de procédé de formation de verbes déverbaux en *-menter* en français. Or, pour ces deux paires comme pour toutes celles du tableau 3.3 la prise en compte des datations donne une orientation inverse de la conversion (cf. tableau 3.4).

Le décalage entre l'analyse morphologique et l'analyse chronologique peut être dû au hasard de la mise par écrit des mots et de la préservation des textes. Car le lexème base peut être effectivement lexicalisé avant le lexème dérivé, mais ce dernier

Nom	Date	Verbe	Date	Intervalle
MOLARD	1865	MOLARDER	1866	1
RABIOT	1831	RABIOTER	1832	1
DANSE	1172	DANSER	1170	2
ESSOR	1172	ESSORER	1174	2
FANFARE	1532	FANFARER	1534	2
PHOTOGRAPHIE	1832	PHOTOGRAPHIER	1834	2
LOB	1893	LOBER	1896	3
LOGE	1135	LOGER	1138	3
REPROGRAPHIE	1966	REPROGRAPHIER	1969	3
SURF	1961	SURFER	1964	3
HÂLE	1176	HÂLER	1180	4
TAUD	1829	TAUDER	1825	4
CONQUÊTE	1160	CONQUÊTER	1155	5
CUITE	1864	CUITER	1869	5
FLIP	1975	FLIPER	1970	5
GOMINA	1935	GOMINER	1930	5
LOUANGE	1160	LOUANGER	1155	5
VÉTILLE	1611	VÉTILLER	1606	5
DAMAS	1380	DAMASSER	1386	6
CARIE	1537	CARIER	1544	7
EMBARDÉE	1694	EMBARDER	1687	7
TAG	1980	TAGUER	1988	8
TOURMENTE	1112	TOURMENTER	1120	8
APPÂT	1549	APPÂTER	1540	9
BOCARD	1741	BOCARDER	1751	10
COMBLE	1160	COMBLER	1150	10
ÉTRENNE	1165	ÉTRENNER	1175	10
STRESS	1950	STRESSER	1960	10
BRIQUE	1867	BRIQUER	1850	17
PSYCHANALYSE	1909	PSYCHANALYSER	1926	17
SHAMPOING	1877	SHAMPOINER	1894	17
DEVIS	1150	DEVISER	1168	18
ÉLECTROLYSE	1856	ÉLECTROLYSER	1838	18
EMBARRAS	1552	EMBARRASSER	1570	18
LAIE	1289	LAYER	1307	18
PEINTURE	1121	PEINTURER	1140	19
ARGUMENT	1170	ARGUMENTER	1150	20
ESBROUFE	1815	ESBROUFER	1835	20
RELÂCHE	1175	RELÂCHER	1155	20

TABLE 3.2 – Intervalle entre les dates d'attestation des lexèmes

être employé dans un texte écrit et parvenu jusqu'à nous avant le lexème base. Mais plus crucialement, même si les dates de première attestation correspondent exactement à l'ordre d'entrée des lexèmes dans le lexique, ce décalage observé peut n'être

Nom	Verbe	Structure du nom	Structure du verbe	Orientation morphologique
AJOUR	AJOURER	–	a-N	verbe > nom
ARGUMENT	ARGUMENTER	V-ment	–	nom > verbe
CHARROI	CHARROYER	–	N-oyer	verbe > nom
ÉLECTROLYSE	ÉLECTROLYSER	électr- -lyse	–	nom > verbe
GLOUGLOU	GLOUGLOUTER	onomatopée	–	nom > verbe
GRANULE	GRANULER	N-ule	–	nom > verbe
LOUANGE	LOUANGER	V-ange	–	nom > verbe

TABLE 3.3 – Orientation d'après critères morphologiques

Nom	Verbe	Date du nom	Date du verbe	Orientation chronologique
AJOUR	AJOURER	1866	1891	nom > verbe
ARGUMENT	ARGUMENTER	1170	1150	verbe > nom
CHARROI	CHARROYER	1150	1225	nom > verbe
ÉLECTROLYSE	ÉLECTROLYSER	1856	1838	verbe > nom
GLOUGLOU	GLOUGLOUTER	1619	1569	verbe > nom
GRANULE	GRANULER	1832	1611	verbe > nom
LOUANGE	LOUANGER	1160	1155	verbe > nom

TABLE 3.4 – Orientation d'après critères chronologiques

que le reflet du hasard de la lexicalisation. En effet les lexèmes ne se lexicalisent pas toujours du plus simple au plus complexe, et un lexème dérivé peut très bien être lexicalisé avant sa base morphologique. Ainsi, PROPULSER par exemple est attesté en 1863 tandis que son dérivé en *-ion* PROPULSION est attesté dès 1640. De la même façon BIFFER n'est attesté qu'en 1676 alors que BIFFURE, dérivé en *-ure* du verbe au même titre que RATER > RATURE, est attesté dès 1580. Si ce type de décalage observé entre l'ordre morphologique de dérivation des lexèmes et l'ordre chronologique des attestations est visible dans les cas de dérivation affixale, tels que les suffixations en *-ion* ou en *-ure*, il est fort probable que cela arrive aussi dans le cas des conversions. Ainsi, il est tout à fait possible que LOUANGE soit attesté après le verbe LOUANGER alors même que d'un point de vue morphologique le verbe dérive du nom, qui lui-même dérive du verbe LOUER. Ainsi les deux tableaux 3.3 et 3.4 montrent que l'analyse morphologique et l'analyse chronologique n'ont pas le même objet et ne disent pas la même chose. L'analyse morphologique étudie les relations dérivationnelles entre lexème tandis que l'analyse chronologique donne des indications sur la lexicalisation des unités du lexique. En conséquent, les objets des deux types d'analyses étant différents, les dates d'attestation ne sont pas nécessairement pertinentes pour l'étude morphologique des lexèmes.

Ainsi, les datations posent deux types de problèmes distincts : d'une part le problème de la fiabilité du critère dans la mesure où les datations dépendent en grande partie du hasard de la mise par écrit et de la découverte des textes ; d'autre part le problème de la pertinence du critère, quand bien même les datations seraient entièrement fiables.

3.1.2 Étymologie

L'étymologie est selon Balteiro (2007) le critère le plus fiable permettant de décider de l'orientation d'une conversion entre un nom et un verbe en anglais. Cependant l'auteur retient dans son corpus de paires nom~verbe en relation de conversion uniquement les paires pour lesquelles l'étymologie permet d'établir que les deux lexèmes entretiennent une relation de conversion. Sur la base de l'étymologie, les emprunts, par exemple, ne sont pas considérés comme des conversions. Il n'est donc pas étonnant, étant donné la méthode de constitution de son corpus, que le recours à l'étymologique soit le critère le plus fiable pour déterminer l'orientation de la conversion.

En ce qui concerne les données du français, l'étymologie des noms et des verbes permet d'orienter la conversion pour 387 des 483 paires. D'après les étymologies 278 paires sont des conversions de nom à verbe et 109 sont des conversions de verbe à nom. Les tableaux 3.5 et 3.6 donnent quelques exemples de cas où les informations étymologiques permettent d'orienter la conversion de nom à verbe et de verbe à nom.

Nom	Étymologie	Verbe	Étymologie
ALLUVION	lat. <i>alluvio</i>	ALLUVIONNER	dérivé de <i>alluvion</i>
CENTRE	lat. <i>centrum</i>	CENTRER	dérivé de <i>centre</i>
COTON	arabe <i>qutun</i>	COTONNER	dérivé de <i>coton</i>
ENTHOUSIASME	gr. <i>enthousiasmos</i>	ENTHOUSIASMER	dérivé de <i>enthousiasme</i>
GAZON	francique ° <i>waso</i>	GAZONNER	dérivé de <i>gazon</i>
TAG	emprunt à l'anglais	TAGUER	dérivé de <i>tag</i>
TITRE	lat. <i>titulus</i>	TITRER	dérivé de <i>titre</i>
TRINGLE	moy. néerl. <i>tingle</i>	TRINGLER	dérivé de <i>tringle</i>

TABLE 3.5 – Conversions nom>verbe d'après l'étymologie

Il est notable que dans chacun des cas présentés dans les deux tableaux l'étymologie du lexème dérivé correspond toujours à son analyse morphologique. Il semble donc que les dictionnaires fournissent l'étymologie du lexème base uniquement, et que pour le lexème dérivé ils fournissent son lexème base. En outre, contrairement à ce qui était le cas pour les dates d'attestation l'orientation déductible de l'étymologie

Verbe	Étymologie	Nom	Étymologie
AMBLER	anc. provençal <i>amblar</i>	AMBLE	déverbal de <i>ambler</i>
ANNONCER	du lat. <i>adnunciare</i>	ANNONCE	déverbal de <i>annoncer</i>
EMBARRASSER	esp. <i>embarazar</i>	EMBARRAS	déverbal de <i>embarrasser</i>
FLIPER	de l'anglais <i>to flip</i>	FLIP	de <i>flipper</i>
LAYER	du francique <i>lakan</i>	LAIE	dérivé régressif de <i>layer</i>
SACRER	lat. <i>sacrare</i>	SACRE	substantif verbal tiré de <i>sacrer</i>
TOUER	francique ° <i>togôn</i>	TOUE	déverbal de <i>touer</i>
TRACER	lat. pop. ° <i>tractiare</i>	TRACE	dérivé de <i>tracer</i>

TABLE 3.6 – Conversions verbe>nom d'après l'étymologie

ne contredit jamais l'orientation déductible de l'analyse morphologique des lexèmes, excepté dans deux cas seulement, qui sont présentés dans les tableaux 3.7 et 3.8.

Nom	Verbe	Structure du nom	Structure du verbe	Orientation morphologique
ADENT	ADENTER	–	a-N	verbe > nom
ENTOUR	ENTOURER	–	en-N	verbe > nom

TABLE 3.7 – Orientation d'après critères morphologiques

Nom	Verbe	Étymologie du nom	Étymologie du verbe	Orientation étymologique
ADENT	ADENTER	de <i>dent</i> préf. <i>a-</i>	dérivé de <i>adent</i>	nom > verbe
ENTOUR	ENTOURER	de <i>en</i> et <i>tour</i>	dérivé de <i>entour</i>	nom > verbe

TABLE 3.8 – Orientation d'après critères étymologiques

Le fait que l'analyse morphologique ne contredise presque jamais l'analyse étymologique ne peut être une pure coïncidence, et cela soulève plusieurs types de questions aussi bien sur la discipline que constitue l'étymologie que sur la pratique lexicographique. En ce qui concerne l'étymologie, les premières questions qui se posent sont celles des méthodes utilisées afin de déterminer la filiation entre unités lexicales et, de façon corollaire, la question de la différence entre l'étymologie et la morphologie. En effet, sauf dans les cas d'héritage ou d'emprunt, il est permis de se demander si l'étymologie n'utilise pas en fin de compte les méthodes de l'analyse morphologique dans un état antérieur de la langue. Quant à la pratique lexicographique, l'adéquation entre l'analyse étymologique et l'analyse morphologique peut révéler soit une certaine conscience morphologique chez le lexicographe, soit une certaine confusion entre étymologie et morphologie, les deux étant alors perçues comme une seule et

même discipline. Ces questions ne seront pas tranchées ici, mais elles méritaient d'être posées. En outre, elles incitent à prendre des précautions lors de l'utilisation des dictionnaires.

Outre les 387 paires pour lesquelles les informations étymologiques du nom et du verbe permettent donc de déterminer la direction de la conversion, il existe néanmoins 96 paires pour lesquelles l'étymologie ne suffit pas à décider de l'orientation. Quelques exemples en sont donné dans le tableau 3.9.

Nom	Étymologie	Verbe	Étymologie
ARGUMENT	lat. <i>argumentum</i>	ARGUMENTER	lat. <i>argumentari</i>
BAN	francique ° <i>ban</i>	BANNIR	francique ° <i>bannjan</i>
COACH	mot angl.	COACHER	de l'angl. to <i>coach</i>
ESCOMPTE	it. <i>sconto</i>	ESCOMPTE	it. <i>scontare</i>
FLASH	emprunté à l'anglais	FLASHER	emprunté à l'anglais to <i>flash</i>
FORGE	lat. <i>fabrica</i>	FORGER	lat. <i>fabricare</i>
POINT	lat. <i>punctum</i>	PONCTUER	lat. <i>punctuare</i>
SOLDE	emprunté à l'it. <i>saldo</i>	SOLDER	emprunté à l'italien <i>saldare</i>

TABLE 3.9 – Conversions non orientables d'après l'étymologie

Ces situations sont des cas où les dictionnaires fournissent des étymologies à la fois pour le nom et pour le verbe, contrairement aux paires des tableaux 3.5 et 3.6 pour lesquelles seule l'étymologie du lexème base était donnée. Ce genre de situation où à la fois le nom et le verbe sont empruntés à une autre langue comme COACH et COACHER, ESCOMPTE et ESCOMPTE... , ou bien à la fois le nom et le verbe sont hérités du latin comme ARGUMENT et ARGUMENTER, FORGE et FORGER... , semble relativement courant à en juger par les chiffres obtenus sur cet échantillon selon lesquels 20% (96 paires sur 483) sont héritées ou empruntées par couple. Or, le fait que certains lexèmes soient hérités ou empruntés par couple n'empêche pas qu'ils entretiennent entre eux des relations morphologiques régulières. Ainsi ARGUMENTER et ARGUMENTATION sont-ils tous deux issus du latin, le verbe de *argumentari* et le nom de *argumentatio*, mais ils entretiennent en français la même relation morphologique que NATIONALISER et NATIONALISATION, tous deux construits en français. L'étymologie et la morphologie ont donc des objets différents. L'étymologie étudie l'histoire, la généalogie des unités du lexique, tandis que la morphologie étudie la forme actuelle des lexèmes et leurs relations dans le lexique en synchronie. En outre, l'étymologie est extérieure à la grammaire car elle n'a pas pour but de décrire le fonctionnement actuel de la langue. Ainsi l'étymologie, quoi que plus fiable que la datation, semble néanmoins être non pertinente pour l'étude morphologique de la conversion.

Nom	Verbe	Étymologie du nom	Étymologie du verbe	Orientation étymologique	Date du nom	Date du verbe	Orientation chronologique
ADENT	AENTER	de <i>dent</i> préf. <i>a-</i>	dérivé de <i>adent</i>	nom > verbe	1573	1160	verbe > nom
AIDE	AIDER	déverbal de <i>aider</i>	lat. <i>adjutare</i>	verbe > nom	842	10e	nom > verbe
BRIQUE	BRIQUER	moy. néerl. <i>bricke</i>	de <i>brique</i>	nom > verbe	1867	1850	verbe > nom
CANARD	CANARDER	dérivé de <i>caner</i> "caqueter" avec suffixe <i>-ard</i>	de <i>canard</i>	nom > verbe	1834	16e-17e	verbe > nom
CHARROI	CHARROYER	de <i>charroyer</i>	de <i>char</i>	verbe > nom	1150	1225	nom > verbe
CONQUÊTE	CONQUÊTER		de <i>conquête</i>	nom > verbe	1160	1155	verbe > nom
CONTOUR	CONTOURNER	déverbal régressif de <i>contourner</i>	lat. pop. <i>contornare</i>	verbe > nom	1200	1311	nom > verbe
DEVIS	DEVISER	de <i>deviser</i>	bas lat. ° <i>devisare</i>	verbe > nom	1150	1168	nom > verbe
EMBARRAS	EMBARRASSER	déverbal de <i>embarrasser</i>	esp. <i>embarazar</i>	verbe > nom	1552	1570	nom > verbe
ENCENS	ENCENSER	lat. <i>incensum</i>	dérivé de <i>encens</i>	nom > verbe	1135	1080	verbe > nom
ESSOR	ESSORER	déverbal de <i>essorer</i>	lat. pop. ° <i>exaurare</i>	verbe > nom	1172	1174	nom > verbe
ÉTABLE	ÉTABLER	lat. pop. ° <i>stabula</i>	dérivé de <i>étable</i>	nom > verbe	1155	1080	verbe > nom
FRIPON	FRIPONNER	dérivé d'un verbe <i>friper</i>	de <i>fripon</i>	nom > verbe	1547	1340	verbe > nom
GLOSE	GLOSER	bas lat. <i>glosa</i>	dérivé de <i>glose</i>	nom > verbe	1175	1130	verbe > nom
GLOUGLOU	GLOUGLOUTER	onomatopée, qui rappelle le lat. <i>glutglut</i>	de <i>glougou</i>	nom > verbe	1619	1569	verbe > nom
GOMINA	GOMINER	nom de marque déposée en 1926, de l'esp. <i>gomina</i>	de <i>gomina</i>	nom > verbe	1935	1930	verbe > nom
GREFFE	GREFFER	lat. <i>graphium</i>	dérivé de <i>greffer</i>	nom > verbe	1690	1536	verbe > nom
JASPIN	JASPINER	dérivé de <i>jaspiner</i>	formation argotique sur <i>jaser</i>	verbe > nom	1628	1718	nom > verbe
LAIE	LAYER	dérivé régressif de <i>layer</i>	du francique <i>lakan</i>	verbe > nom	1289	1307	nom > verbe
LARD	LARDER	lat. <i>lardum</i>	dérivé de <i>lard</i>	nom > verbe	1180	1155	verbe > nom
LOUANGE	LOUANGER	de <i>louer</i>	de <i>louange</i>	nom > verbe	1160	1155	verbe > nom
RÂPE	RÂPER	déverbal de <i>râper</i>	issu soit de <i>râpe</i> "marc de raisin", soit du francique ° <i>raspôn</i>	verbe > nom	1269	14e	nom > verbe
REGARD	REGARDER	déverbal de <i>regarder</i>	de <i>garder</i> avec préfixe <i>re-</i>	verbe > nom	980	1080	nom > verbe
RIME	RIMER	origine discutée, peut-être lat. <i>rhythmus</i>	dérivé de <i>rime</i>	nom > verbe	1160	1119	verbe > nom
RUGINE	RUGINER	lat. méd. <i>rugo</i> , <i>ruginis</i>	dérivé de <i>rugine</i>	nom > verbe	1520	1363	verbe > nom
TAUD	TAUDER	de l'anglo-normand <i>tialz</i>	dérivé de <i>taud</i>	nom > verbe	1829	1825	verbe > nom

TABLE 3.10 – Orientation de la conversion d'après critères étymologiques et chronologiques

3.1.3 Conclusion sur la datation et l'étymologie

Cette rapide étude menée sur un échantillon de 15% du corpus a donc montré que ni les dates de première attestation ni l'étymologie ne constituent de critères satisfaisants permettant de déterminer l'orientation de la conversion. En ce qui concerne les datations, si l'intervalle est important entre les attestations de deux lexèmes, comme SOLUTION attesté en 1119 et SOLUTIONNER attesté en 1795, et en l'absence d'autres critères, l'information pourrait être pertinente pour l'orientation de la conversion. Cependant, il a été montré que ce n'est pas toujours le cas. Quant à l'étymologie, si l'un des lexèmes est emprunté tandis que l'autre est construit en français, comme pour COTON emprunté à l'arabe et COTONNER construit en français à partir de COTON, l'information peut aider à décider de l'orientation de la conversion. Toutefois, comme pour les datations, il a été vu que ce n'est pas toujours le cas. Ainsi le rejet théorique de Corbin de recourir à des informations de nature étymologique ou chronologique trouve également un fondement empirique. Les datations et l'étymologie, n'ayant pas le même objet d'étude que la morphologie, donnent naturellement des résultats différents quant à l'analyse de la conversion. En outre, il est notable que dans certains cas, comme le montre le tableau 3.10, l'orientation déductible des dates d'attestation et celle déductible de l'étymologie sont contradictoires. Ces deux types d'analyses ne semblent donc pas toujours compatibles, de sorte que si l'histoire de la langue devait être utilisée pour la description de la grammaire de la langue, et pour l'analyse morphologique de la conversion, il faudrait faire un choix entre étymologie et datation. Or le choix de l'un des critères plutôt que l'autre semble difficile à justifier.

Les critères pour l'orientation de la conversion fondés sur l'histoire de la langue ayant été présentés, les critères relatifs à la grammaire de la langue vont à leur tour être présentés et évalués. La comparaison avec les procédés affixaux dans un premier temps et des critères sémantiques dans un second temps.

3.2 L' "Overt Analogue Criterion" ou le critère de l'exposant explicite

3.2.1 Présentation

Le critère de l'exposant explicite, ou Overt Analogue Criterion, est l'un des critères non historiques et fondés sur la grammaire de la langue auquel recourent parfois les études portant sur la conversion afin de déterminer l'orientation de la

dérivation. Il consiste à comparer la conversion aux procédés affixaux (procédés à exposant explicite) de la langue et à calquer l'orientation de la conversion sur l'orientation observée avec les procédés affixaux. Ce critère a été théorisé par Sanders (1988) pour rendre compte des données de l'anglais comme celles présentées en (2) :

(2) ANSWER_N ~ ANSWER_V, CHAIN_N ~ CHAIN_V, COVER_N ~ COVER_V

« OVERT ANALOGUE CRITERION (RESTRICTED) : one word can be derived from another word of the same form in a language (only) if there is a precise analogue in the language where the same derivational function is marked in the derived word by an overt (nonzero) form. » (Sanders 1988, p160)

Selon ce critère une conversion, ou dérivation zéro dans les termes de Sanders, peut ainsi être postulée s'il existe un procédé explicite, ou marqué formellement – c'est-à-dire segmental ou suprasegmental –, permettant de réaliser la même fonction dérivationnelle, c'est-à-dire de former le même type de lexème, à partir du même type de lexème et avec le même type de sens. Par exemple, selon le critère de l'exposant explicite, la conversion en (3b) peut être postulée parce qu'il existe un procédé affixal présenté en (3a) qui crée le même type de lexème (un verbe) à partir du même type de lexème (un nom) et avec le même type de sens ('mettre dans N').

(3) a. PRISON_N > EMPRISONNER_V 'mettre dans une prison'
 b. CLOÎTRE_N > CLOÎTRER_V 'mettre dans un cloître'

Ce raisonnement par comparaison de la conversion avec les procédés marqués guide la plupart des études sur la conversion, bien que, comme l'indique l'auteur, ce critère soit rarement utilisé de manière explicite. Quelques études cependant y font explicitement référence. Ainsi Corbin y recourt de manière claire dans ses différents travaux :

« Admettons l'hypothèse suivante : un nom paraphrasable par "le fait de V" et dépourvu de suffixe est dérivé du verbe correspondant. [...] l'hypothèse trouve appui dans le fait que les noms d'action suffixés sont dérivés du verbe correspondant (argument de longueur). Le même traitement dérivationnel sera donc accordé à tous les noms d'action. » (Corbin 1976, p59)

Mel'čuk également utilise explicitement la comparaison avec les procédés affixaux pour déterminer l'orientation des conversions qu'il appelle "vides" et qui correspondent selon lui à de simples changements de catégories sans ajout de sens spécifique :

« Remarquons que cette orientation des conversions vides est appuyée par l'orientation d'affixation » (Mel'čuk 1996, p.25)

3.2.2 Limites du critère

Le recours au critère de l'exposant explicite pour orienter la conversion pose néanmoins deux types de problèmes : des problèmes empiriques dans la mesure où ce critère ne permet pas de rendre compte d'un grand nombre de données. Mais également des problèmes théoriques dans la mesure où la pertinence linguistique de ce critère est contestable.

3.2.2.1 Limites empiriques

D'un point de vue empirique le premier problème que soulève ce critère réside dans les cas où plusieurs comparaisons avec des procédés affixaux, et donc plusieurs analyses, sont possibles. Sanders donne comme exemple les cas de COVER_N 'couverture' et COVER_V 'couvrir' pour lesquels le raisonnement par comparaison avec les procédés affixaux induit deux analyses :

- (4) a. $\text{CHAIN}_N > \text{ENCHAIN}_V$ 'put chains on'
 $\text{COVER}_N > \text{COVER}_V$ 'put cover(s) on'
- b. $\text{CLEAVE}_V > \text{CLEAVER}_N$ 'instrument for cleaving'
 $\text{COVER}_V > \text{COVER}_N$ 'instrument for covering'

Le verbe COVER_V peut en effet être considéré comme dérivé du nom COVER_N par comparaison avec ENCHAIN_V dérivé par préfixation de CHAIN_N comme en (4a). Et le nom COVER_N peut être analysé comme dérivé du verbe COVER_V par comparaison avec CLEAVER_N dérivé par suffixation de CLEAVE_V comme en (4b). De tels cas existent également en français, comme l'a indiqué Namer (2009) à propos de la paire $\text{SCIE} \sim \text{SCIER}$: SCIE peut en effet être analysé comme dérivé de SCIER de la même façon que HACHOIR est dérivé de HACHER en (5a) ; et SCIER peut être analysé comme converti de SCIE , par comparaison avec CAUTÉRISER dérivé de CAUTÈRE en (5b).

- (5) a. $\text{HACHER} > \text{HACHOIR}$ 'instrument pour hacher'
 $\text{SCIER} > \text{SCIE}$ 'instrument pour scier'
- b. $\text{CAUTÈRE} > \text{CAUTÉRISER}$ 'utiliser un cautère'
 $\text{SCIE} > \text{SCIER}$ 'utiliser une scie'

Ainsi, en anglais comme en français, analyser la conversion par comparaison avec les procédés affixaux engendre parfois des analyses contradictoires.

Le second problème empirique pointé par Sanders est l'existence de cas où aucune comparaison avec des procédés marqués formellement n'est possible. Il donne pour illustration les exemples anglais en (6) :

- (6) a. They oil-painted the house.
 b. They rotten-egged the speaker.

Dans le cas de ces exemples aucune comparaison avec un procédé affixal n'est possible car, selon l'auteur, il n'existe aucun procédé affixal permettant de dériver un verbe à partir d'un nom composé en anglais. Dans cette langue seule la conversion serait donc disponible pour former des verbes sur la base de noms composés. C'est également le cas en français où les suffixations en *-iser* ou *-ifier* sont impossibles sur une base composée, tandis que la conversion permet des choses comme CASSE-CROÛTE > CASSE-CROÛTER, PIQUE-NIQUE > PIQUE-NIQUER.

L'application stricte du critère de l'exposant explicite rend donc ces différents exemples anglais et français inanalysables. Ainsi, à la fois parce qu'il engendre dans certains cas des analyses contradictoires et parce qu'il ne permet pas d'analyser certaines données, le critère de l'exposant explicite se révèle inadéquat empiriquement pour déterminer l'orientation de la conversion.

3.2.2.2 Limites théoriques

Si les limites empiriques de la comparaison avec les procédés affixaux ne sont pas négligeables, les limites théoriques ne le sont pas moins. Elles sont formulées ainsi par Sanders :

« since the overt analogue principle makes zero derivation dependent upon nonzero derivation, it would imply that zero derivation is universally marked relative to nonzero derivation. Such a conclusion would appear to be seriously questionable, however, particularly in view of the fact that zero derivation patterns in a language – such as the zero derivation of verbs from nouns in English – are often at least as general and productive as any of the language's nonzero patterns, as well as the fact that there are some languages, such as Chinese, that have essentially no nonzero derivational morphology at all. »
 (Sanders 1988, p165)

Ainsi, comme que l'a analysé Sanders, conditionner la reconnaissance d'une conversion à l'existence d'un procédé affixal équivalent revient à rendre la conversion moins générale et plus marquée que l'affixation puisque dépendante de celle-ci. Or, comme l'a fait remarquer l'auteur, les conversions sont souvent aussi productives, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, que certains procédés affixaux. En français notamment la formation de noms d'action sans suffixe est productive, et la formation de verbes convertis dénominaux l'est sans doute beaucoup plus que la formation de verbes dénominaux par préfixation.

Enfin, la conversion ne saurait être considérée comme universellement marquée par rapport à l'affixation dans la mesure où les langues isolantes ne connaissent pas ou de façon très marginale l'affixation.

Ainsi, le critère de l'exposant explicite, très souvent employé de manière implicite pour décider de l'orientation de la conversion, ne constitue pas un critère satisfaisant. Bien qu'il soit un critère linguistique fondé sur la grammaire de la langue, et non un critère historique comme les datations et l'étymologie, le critère de l'exposant explicite n'est finalement pas plus pertinent que les deux critères précédents. Les raisons en sont néanmoins différentes. En effet, les datations posent le problème de la fiabilité des dates de première attestation, tandis que l'étymologie soulève des questions quant à sa relation avec l'analyse morphologique et à sa pertinence pour l'étude morphologique. Le critère de l'exposant explicite, lui, est surtout contestable d'un point de vue théorique, mais également empirique puisque son application stricte peut mener à des analyses contradictoires, voire à des impasses, comme cela a été montré sur l'anglais et le français.

D'autres types de critères relevant de la grammaire de la langue ont été proposés pour déterminer l'orientation de la conversion. Ces critères sont d'ordre sémantique et vont à leur tour être présentés et évalués.

3.3 Critères sémantiques

Différents types de critères sémantiques ont été proposés pour déterminer l'orientation d'une conversion. Le premier consiste à déduire l'orientation à partir des relations sémantiques observées entre les lexèmes. Le second consiste à considérer comme dérivé le lexème dont le sens dépend de l'autre, et comme lexème base celui dont le sens est indépendant du sens de l'autre. Le troisième type de critère détermine l'orientation de la conversion en fonction du domaine référentiel des deux lexèmes, celui ayant le sens le plus spécifique et le plus petit éventail de référents étant alors considéré comme dérivé de l'autre. Enfin, un dernier critère emprunté à (Croft 1991) consiste à se baser sur les propriétés prototypiques associées aux catégories lexicales pour déterminer l'orientation de la conversion. Ces quatre types de critères sémantiques vont être présentés plus en détail et être évalués.

3.3.1 Relations sémantiques entre les lexèmes

Lorsque dans une langue deux conversions inverses existent, comme la conversion nom>verbe et la conversion verbe>nom en français, certains auteurs proposent de

se fonder sur la relation sémantique entre les deux lexèmes afin de déterminer la direction de la dérivation. C'est notamment ce que propose Kerleroux pour décider de l'orientation de la conversion entre un nom et un adjectif, dans la mesure où les deux conversions existent en français :

« à cause des deux RCM construisant respectivement des N de propriété désadjectivaux et des Adjectifs dénominaux, il ne reste plus que le rapport sémantique à investiguer. » (Kerleroux 1996, p.147)

Selon Kerleroux, la relation sémantique qu'entretiennent les deux lexèmes peut donc permettre de décider de l'orientation de la conversion dans le cas des noms et des adjectifs. C'est le même principe qui guide l'analyse des conversions par (Corbin 1987). Par exemple pour la paire VOL~VOLER, puisque VOL est définissable comme 'action de voler', alors la relation sémantique entre les deux lexèmes permet d'orienter la conversion de verbe à nom.

L'étude de la relation sémantique entre les lexèmes comme moyen de déterminer l'orientation de la conversion est parfois efficace, comme dans le cas de VOL~VOLER. Cependant, le recours à ce type de critère a été contesté par plusieurs linguistes. Les critiques à l'égard de ce critère reposent sur le fait que souvent, dans une même langue, il existe des relations sémantiques inverses entre les lexèmes de deux catégories lexicales. C'est notamment ce que constate Godel (1953) qui se penche sur les signes zéro, et selon qui un signe zéro ne peut se dégager que d'une opposition proportionnelle, selon le principe de la quatrième proportionnelle en mathématiques. Or, il remarque que lorsque les catégories du nom et du verbe sont impliquées, deux oppositions proportionnelles existent :

« Soit par exemple le couple *scie* : *scier*. On peut voir dans *scie* un mot primaire comme *hache* ou *vrille*, et *scier* est alors un verbe dérivé ; mais le rapport inverse est concevable, et s'exprimerait par la proportion
scier : *scie* = *hacher* : *hachoir*
 = *passer* : *passoire*, etc. » (Godel 1953, p.37-38)

Ces oppositions proportionnelles inverses entre noms et verbes ont également été relevées par Marchand (1963) à propos de l'anglais :

« In mathematical terms, there would seem to be two possible equations :
 $\text{judge}_V : \text{judge-}\emptyset_N = \text{lead}_V : \text{lead-er}_N$, or
 $\text{judge}_N : \text{judge-}\emptyset_V = \text{deputy}_N : \text{deput-ize}_V$;
 $\text{answer}_V : \text{answer-}\emptyset_N = \text{arrive}_V : \text{arriv-al}_N$, or
 $\text{answer}_N : \text{answer-}\emptyset_V = \text{eulogy}_N : \text{eulog-ize}_V$. » (Marchand 1963, p.176)

L'existence de telles relations sémantiques inverses entre noms et verbes a notamment conduit Corbin à des analyses contradictoires de la même paire SCIE~SCIER.

En effet, dans (Corbin 1976) elle cite le passage suivant de (Dell 1970) :

« tout le monde s'accorde à dire que dans la paire *scie/scier*, c'est *scier* qui vient de *scie*, tandis que dans la paire *attaque/attaquer*, c'est *attaque* qui vient d'*attaquer*. » (Dell 1970, p.158)

Elle reprend à son compte ce raisonnement et l'utilise pour considérer que dans la paire *PIOCHE~PIOCHER*, *PIOCHER* dérive de *PIOCHE*. Or, dans (Corbin 1987) elle analyse *SCIE* comme dérivé de *SCIER* parce que la relation sémantique entre le nom et le verbe se rapproche selon elle de la relation entre *HACHER* et *HACHOIR*.

La relation sémantique entre deux lexèmes en relation de conversion ne constitue donc pas toujours un bon critère pour déterminer la direction de la dérivation dans la mesure où il existe des relations sémantiques inverses entre noms et verbes. En effet, l'examen des relations sémantiques entre nom et verbe pour les conversions nom>verbe et verbe>nom montre que la plupart des relations sémantiques ont une relation sémantique inverse correspondante. Afin de caractériser précisément la relation sémantique entre un nom et un verbe un outillage formel précis serait nécessaire. Néanmoins, dans l'état actuel des recherches et en l'absence d'un appareil formel adéquat, j'utiliserai des paraphrases comme approximation des relations sémantiques. En anticipant un peu sur le chapitre 5 qui sera consacré aux aspects sémantiques des deux conversions, un premier bilan peut être dressé des relations sémantiques observées entre les noms et les verbes pour les deux conversions. En ce qui concerne la conversion nom>verbe, 8 types de relation sémantique entre le nom et le verbe ont été observés dans le corpus. Ces 8 types sont reproduits dans le tableau 3.12 avec quelques exemples. Quant à la conversion verbe>nom, 5 types de relation sémantique entre le nom et le verbe ont été observés, qui sont reproduits dans le tableau 3.11 avec des exemples.

Types de relations sémantiques	Exemples
action de Vb	APPROCHE, DANSE, DÉPOSE, MARCHE, RAPPEL, SAUT, SURVOL
résultat de Vb	ACCROC, AJOUR, AMAS, ENTAILLE, REPLI
lieu où Vb	DÉCHARGE, RELÂCHE, RESSERRE
objet/instrument pour Vb	LISSE, RALLONGE, RÉCHAUD, RÉVEIL
personne/animal/chose qui Vb	AIDE, ÉCLAIR, EMBRASSE, GUIDE, JUGE, MARMOTTE, TORTILLE

TABLE 3.11 – Types de relations sémantiques pour la conversion verbe>nom

Types de relations sémantiques	Exemples
faire/exécuter Nb	AUBADER, ANALYSER, FEINTER, PARADER, RÉCEPTIONNER, VIDANGER
produire Nb	BAVER, MOLARDER, PHOTOGRAPHER, PRÉFACER, RATURER, SOUS-TITRER
mettre dans/sur Nb	COFFRER, CLOÎTRER, CADRER, REMISER
faire ce qu'on fait avec Nb/utiliser Nb	BOULONNER, CARTONNER, CHRONOMÉTRER, MASSICOTER, POIVRER, TÉLÉPHONER, VISSER
faire ce que fait Nb	FANFARONNER, FLEMMARDER, LÉZARDER, PAPPILLONNER, PHAGOCYTER
causer/ressentir Nb	CONFUSIONNER, DISGRÂCIER, ÉMOTIONNER, HYPERTROPHIER, SCLÉROSER
donner/prendre les caractéristiques de Nb	BOMBER, FEUTRER, FOURCHER, MARBRER, MOUTONNER, PARCHEMINER, SATINER, ZÉBRER
faire de la Nb (V météorologiques)	BRUINER, GRÊLER, NEIGER

TABLE 3.12 – Types de relations sémantiques pour la conversion nom>verbe

Paire N~V	Relation N>V	Relation V>N
ANALYSE~ANALYSER RAPPEL~RAPPELER	<i>'faire une analyse'</i> <i>'faire un rappel'</i>	<i>'action d'analyser'</i> <i>'action de rappeler'</i>
REJETON~REJETONNER AJOUR~AJOURER	<i>'produire des rejetons'</i> <i>'produire des ajours'</i>	<i>'résultat de rejeter'</i> <i>'résultat de ajourer'</i>
REMISE~REMISER RESSERRE~RESSERRER	<i>'mettre dans une remise'</i> <i>'mettre dans une resserre'</i>	<i>'lieu où l'on remet'</i> <i>'lieu où l'on resserre'</i>
MOULIN~MOULINER RÉCHAUD~RÉCHAUFFER	<i>'utiliser un moulin'</i> <i>'utiliser un réchaud'</i>	<i>'instrument pour mouliner'</i> <i>'instr. pour réchauffer'</i>
FANFARON~FANFARONNER GUIDE~GUIDER	<i>'faire ce que fait un fanfaron'</i> <i>'faire ce que fait un guide'</i>	<i>'personne qui fanfaronne'</i> <i>'personne qui guide'</i>

TABLE 3.13 – Relations sémantiques inverses

Or, il est notable que toutes les relations sémantiques observées pour la conversion verbe>nom ont une relation inverse pour la conversion nom>verbe, comme le montrent les exemples du tableau 3.13. Chacune des paires du tableau peut en effet, du point de vue de la relation sémantique entre le nom et le verbe, être analysée aussi bien comme une conversion nom>verbe que comme une conversion verbe>nom. Pour chaque paire la relation notée en italiques est celle dont l'orientation peut être connue de manière certaine grâce à l'analyse morphologique des lexèmes (ce type de critère sera présenté plus en détail dans la section 3.4). Le fait que pour chaque paire l'orientation puisse être connue de manière certaine par le biais de l'analyse morphologique permet de s'assurer à chaque fois que la relation inverse existe réellement. Seule l'orientation de la paire GUIDE~GUIDER ne peut être établie de manière

certaine. Un exemple non ambigu quant à l'orientation aurait été BARBOTER > BARBOT 'animal qui barbote' (un barbot est un canard). Ici, GUIDE a été préféré car l'exemple est plus courant, mais cela ne change rien à l'analyse.

Les relations sémantiques observées pour la conversion de verbe à nom ont donc toutes une relation sémantique inverse. En outre, si l'on considère ces relations sémantiques comme des fonctions appliquées au lexème base, elles ont bien une fonction inverse qui, appliquée à leur propre sortie, produit le lexème base. Ainsi, si f est la fonction sémantique appliquée lors de la conversion verbe>nom, et g est la fonction sémantique appliquée lors de la conversion nom>verbe, alors f appliquée à la sortie de g appliquée à x donnera x , selon la formule représentée en (7). Et inversement, g appliquée à la sortie de f appliquée à x donnera x , selon la formule (8).

$$(7) f(g(x)) = x$$

$$(8) g(f(x)) = x$$

Le tableau 3.14 illustre les deux formules (7) et (8) avec les différentes relations sémantiques inverses du tableau 3.13.

(7)	l'action de (faire N) = N <i>l'action de (faire un rappel) = un rappel</i>
(8)	faire l'(action de V) = V <i>faire l'(action de rappeler) = rappeler</i>
(7)	le résultat de (produire N) = N <i>le résultat de (produire des ajours) = ajours</i>
(8)	produire le (résultat de V) = V <i>produire le (résultat de ajourer) = ajourer</i>
(7)	le lieu où l'on (met dans N) = N <i>le lieu où l'on (mettre dans une resserre) = une resserre</i>
(8)	mettre dans (le lieu où l'on V) = V <i>mettre dans (le lieu où l'on resserre) = resserrer</i>
(7)	un instrument pour (faire ce qu'on fait avec N) = N <i>un instrument pour (faire ce qu'on fait avec un réchaud) = un réchaud</i>
(8)	faire ce qu'on fait avec l'(instrument pour V) = V <i>faire ce qu'on fait avec l'(instrument pour réchauffer) = réchauffer</i>
(7)	la personne qui (fait ce que fait N) = N <i>la personne qui (fait ce que fait un guide) = un guide</i>
(8)	faire ce que fait la (personne qui V) = V <i>faire ce que fait la (personne qui guide) = guider</i>

TABLE 3.14 – Fonctions sémantiques inverses

En revanche, il est notable que trois des relations sémantiques observées pour la conversion nom>verbe n'ont pas leur relation inverse pour la conversion verbe>nom.

Il s'agit des trois relations sémantiques représentées en (9) : relation sémantique entre un nom dénotant un phénomène naturel et le verbe météorologique correspondant comme NEIGE>NEIGER (9a) ; relation entre un nom dénotant un état ou un sentiment et le verbe causatif correspondant comme SCLÉROSE>SCLÉROSER (9b) ; et relation entre un nom dénotant un objet concret et un verbe dénotant un procès par lequel une des propriétés du référent du nom base est conférée ou attribuée au patient du procès (cf. FEUTRER dans *feutrer un tissu* \approx 'donner l'aspect du feutre à un tissu') (9c).

- (9) a. nom de phénomène naturel > verbe météorologique
 b. nom de sentiment ou d'état > verbe causatif
 c. nom d'objet concret > verbe dénotant l'attribution d'une des propriétés du référent du nom base au patient du procès.

Ces trois relations sémantiques peuvent donc constituer un critère fiable pour déterminer l'orientation de la conversion dans la mesure où il n'existe pas de relation sémantique inverse. Toutefois la relation (9a) reliant un nom dénotant un phénomène naturel et le verbe météorologique correspondant est d'application limitée car les verbes météorologiques sont peu nombreux en français. En revanche, les relations (9b) et (9c) sont plus utiles car les verbes relevant de ce type de relation sémantique sont assez nombreux, notamment les verbes présentant la relation (9c).

Ainsi l'utilisation des relations sémantiques entre nom et verbe pour déterminer l'orientation de la conversion est rarement opératoire dans la mesure où il existe des relations sémantiques inverses entre noms et verbes. Cependant trois relations sémantiques permettent de déterminer l'orientation de la conversion de nom à verbe de manière sûre, même si l'une d'entre elle est d'application limitée.

Outre les relations sémantiques entre lexèmes, d'autres critères sémantiques ont été proposés par (Marchand 1964) pour décider de l'orientation de la conversion : la dépendance sémantique d'un lexème vis-à-vis de l'autre, ainsi que le domaine référentiel des lexèmes. Ces deux types de critères vont à leur tour être présentés.

3.3.2 Dépendance sémantique d'un lexème vis-à-vis de l'autre

Marchand (1964) a proposé que la dépendance sémantique des lexèmes puisse servir d'indice pour déterminer l'orientation de la conversion. Ce type de critère repose sur l'idée que le lexème dont le sens dépend du contenu sémantique de l'autre est nécessairement le dérivé. Marchand donne comme exemple la paire $SAW_N \sim SAW_V$ qui correspond au français SCIE~SCIER, et qu'il définit comme en (10) :

- (10) a. SAW_N 'instrument à dents'
 b. SAW_V 'couper avec une scie'

Selon Marchand, une scie est définie comme un instrument à dents et il n'est pas nécessaire de préciser que cet instrument sert à scier pour définir ce qu'est une scie. À l'inverse, le verbe SCIER ne se définit selon lui qu'en relation avec SCIE comme 'couper avec une scie'. Il en conclut que le nom SAW est sémantiquement indépendant du verbe tandis que le verbe SAW est, lui, sémantiquement dépendant du nom. Et ceci constitue pour lui un critère pour décider que dans la paire $SAW_N \sim SAW_V$ le nom est la base et le verbe est le dérivé. À l'inverse, dans la paire $WHISTLE_N \sim WHISTLE_V$ où le nom correspond à SIFFLET et le verbe à SIFFLER, définis en (11), le sens du verbe est indépendant du sens du nom tandis que le sens du nom est dépendant du sens du verbe. Ceci conduit Marchand à considérer la paire comme une conversion *verbe > nom*.

- (11) a. $WHISTLE_V$ 'produire un son en chassant l'air entre ses lèvres'
 b. $WHISTLE_N$ 'instrument pour siffler'

En outre, pour Marchand, poser la question de savoir s'il l'on peut scier sans scie ou siffler sans sifflet fournit un indice de la dépendance sémantique entre lexèmes. Ainsi, comme, selon lui, il est impossible de scier sans scie, le verbe est bien sémantiquement dépendant du nom, et donc dérivé de celui-ci. À l'inverse, comme il est possible de siffler sans sifflet, c'est dans ce cas le nom qui est dépendant du sens du verbe, et donc dérivé de celui-ci.

Mel'čuk (1996) a repris ce critère de dépendance sémantique d'un lexème vis-à-vis de l'autre et l'a reformulé en termes d'inclusion sémantique. Ainsi, selon Mel'čuk un lexème Lx_{m_2} est converti d'un lexème Lx_{m_1} si le sens de Lx_{m_2} inclut le sens de Lx_{m_1} . De la même façon que Marchand, il illustre cette relation d'inclusion sémantique au moyen de $WHISTLE_N \sim WHISTLE_V$ pour la conversion de verbe à nom. Pour la conversion de nom à verbe il montre l'inclusion du sens du nom dans le sens du verbe au moyen de la paire $TELEPHONE_N \sim TELEPHONE_V$, mais le raisonnement est exactement le même que celui de Marchand à propos de la paire $SAW_N \sim SAW_V$.

Ce critère de dépendance (ou d'inclusion) sémantique, appliqué aux exemples (10) et (11) semble ainsi fournir un bon indice de la direction de la dérivation. Cependant, ce critère a été contesté notamment par Ljung (1977). En effet, selon ce dernier, le critère de dépendance sémantique repose sur l'idée qu'il existe des définitions des lexèmes valables dans l'absolu. Or, toujours selon Ljung, il est tout à fait possible de définir SCIER sans recourir au sens de SCIE, comme en (12), ou MARTELER sans recourir au sens de MARTEAU comme en (13).

(12) SCIER ‘couper par un mouvement de frottement continu’

(13) MARTELER ‘frapper de façon répétée’

Ljung ajoute en outre que contrairement à ce que suggère (Marchand 1964), il est tout à fait possible de scier sans scie et de marteler sans marteau. C’est pourquoi, la dépendance sémantique n’est pas un bon critère selon lui.

Par ailleurs, ce critère est contestable car il est davantage extralinguistique que linguistique. En effet, lorsqu’il s’agit de savoir s’il est possible de scier sans scie ou de siffler sans sifflet, la question qui est posée est de déterminer si le procès dénoté par le verbe est réalisable sans l’objet dénoté par le nom. C’est alors dans le monde extralinguistique que se pose la question de la dépendance, et non nécessairement dans la langue. Ce problème a déjà été relevé par Namer (2009).

Enfin, il est notable que certaines catégories lexicales offrent davantage de prise à la définition que d’autres. Ainsi les noms sont plus facilement définissables que les verbes. C’est pourquoi les dictionnaires recourent souvent au nom dérivé d’un verbe pour définir le verbe lui-même, comme c’est le cas par exemple pour SOUS-SOLER et SOUS-SOLAGE dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* dont les définitions sont reproduites en (14).

(14) a. SOUS-SOLER : ‘effectuer le sous-solage d’une terre’

b. SOUS-SOLAGE : ‘labour profond qui consiste à ameublir le sous-sol par éclatement, sans pelleversage, à l’aide de la sous-soleuse’

Ainsi la perception d’une dépendance sémantique entre les lexèmes peut être l’effet d’une plus grande facilité à définir un lexème par rapport à l’autre plutôt que l’inverse, et être donc tout à fait indépendante de la relation morphologique qui lie les lexèmes.

La notion de dépendance sémantique est donc un critère peu fiable pour décider de l’orientation de la conversion dans la mesure où il n’est pas toujours facile de faire la part entre ce qui est réellement linguistique et ce qui relève au contraire du monde extralinguistique.

3.3.3 Domaine référentiel et fréquence

Marchand (1964) propose deux autres types de critères sémantiques pour décider de l’orientation d’une conversion. Le premier concerne le domaine référentiel d’un lexème, et le second sa fréquence d’emploi. Selon Marchand lorsque deux lexèmes sont en relation de conversion, le lexème le plus spécifique et qui a le plus petit domaine référentiel, c’est-à-dire qui s’applique à moins de situations, est le lexème

dérivé. Ainsi, alors que dans l'exemple (15) le verbe (TO) HAMMER correspond à l'emploi du nom HAMMER, dans l'exemple (16) ce n'est pas le cas puisqu'on ne peut utiliser le verbe (TO) HAMMER dans le même contexte que le nom. Ceci est la preuve, selon Marchand, que le sens du verbe est plus spécifique que le sens du nom, et que le nombre de situations auxquelles s'applique le verbe est plus restreint que le nombre de situations auxquelles s'applique le nom. Par conséquent, Marchand en déduit que le verbe est dérivé du nom.

(15) a. *John drove the nails into the door with a hammer.*

b. = *John hammered the nails into the door.*

(16) a. *John scratched his back with a hammer.*

b. \neq **John hammered his back.*

Ce critère repose sur l'idée que la dérivation produit nécessairement des lexèmes plus spécifiques sémantiquement que leur base. Or, ce n'est pas nécessairement le cas puisqu'un lexème dérivé peut se lexicaliser et subir des opérations sémantiques postérieures à la dérivation, comme l'ont montré Corbin et al. (1993). Ainsi, RESSASSER, par exemple, est dérivé de SASSER par préfixation en *re-* mais connaît davantage d'emplois, et a donc une couverture référentielle plus large que sa base. Il devrait donc, selon le critère de Marchand être la base de SASSER alors qu'il en est morphologiquement dérivé. L'exemple de SASSER et RESSASSER montre que la spécificité sémantique ne dit rien de l'ordre de la dérivation dans le cas d'un procédé affixal. Or, il est difficile d'imaginer pourquoi ce type de critère fonctionnerait davantage dans le cas de la conversion.

En outre, Ljung (1977) a montré que ce critère conduit parfois à des analyses contradictoires. En effet, les verbes (TO) HAMMER et (TO) SAW peuvent être employés dans des situations où les noms ne le peuvent pas comme dans *to hammer with a shoe* 'marteler avec une chaussure' ou *to saw with a knife* 'scier avec un couteau'. Les deux verbes s'appliquant ainsi à des situations auxquelles les noms ne peuvent s'appliquer, ils devraient donc, selon ce critère, constituer la base de la conversion. Or, selon le critère précédent de dépendance sémantique, les verbes (TO) HAMMER et (TO) SAW sont analysés comme dérivés des noms.

Enfin, le dernier critère proposé par Marchand (1964) concerne les emplois des deux lexèmes en relation de conversion, et plus particulièrement leur fréquence. Selon l'auteur, dans une paire de lexèmes en relation de conversion le lexème le moins fréquent est le lexème dérivé. Il donne pour exemple les paires FATHER_N~FATHER_V 'père~paterner' et AUTHOR_N~AUTHOR_V 'auteur~écrire'. Selon lui, comme les noms

FATHER et AUTHOR sont fréquents tandis que les verbes (TO) FATHER et (TO) AUTHOR sont rares, alors les noms sont les bases de ces deux conversions et les verbes sont dérivés. Cependant un tel critère ne semble pas davantage satisfaisant que les précédents. En effet, toujours à propos de SASSER > RESSASSER, RESSASSER est plus courant et plus fréquent que SASSER. Il devrait, selon ce critère, être la base du verbe SASSER alors qu'il en est morphologiquement dérivé. Ce critère n'est donc pas opératoire dans le cas d'un procédé affixal comme la préfixation en *re-*. Et on voit mal pourquoi il le serait davantage dans le cas de la conversion.

3.3.4 Propriétés prototypiques des catégories lexicales

Un dernier type de critère sémantique peut être tiré des propriétés sémantiques et pragmatiques prototypiquement associées aux catégories lexicales selon (Croft 1991). En effet, Croft (1991) a proposé que les catégories du nom, de l'adjectif et du verbe soient définies par une corrélation prototypique entre une classe sémantique et une fonction pragmatique, selon le tableau 3.15. Ainsi, selon Croft, un nom a pour fonction pragmatique prototypique de référer, et dénote un objet, comme VÉHICULE. Un adjectif a pour fonction pragmatique prototypique de modifier, et dénote une propriété, comme BLANC. Enfin, un verbe a pour fonction pragmatique de prédiquer, et dénote un procès (une action dans les termes de Croft), comme DÉTRUIRE.

	Nom	Adjectif	Verbe
Classe sémantique	objet	propriété	action
Fonction pragmatique	référence	modification	prédication
Exemple	<i>véhicule</i>	<i>blanc</i>	<i>détruire</i>

TABLE 3.15 – Catégories lexicales définies comme une corrélation prototypique entre une classe sémantique et une fonction pragmatique selon Croft (1991)

Cependant, Croft a également établi que c'est le rôle de la morphologie dérivationnelle de fabriquer des unités ayant une fonction pragmatique qui n'est pas prototypiquement celle de leur catégorie lexicale, comme le montre le tableau 3.16 traduit de (Croft 1991, p.53). Ainsi, BLANCHEUR, par exemple, dénote une propriété bien qu'étant un nom. L'adjectif BLANC a donc été dérivé morphologiquement pour former le nom BLANCHEUR afin de pouvoir référer au lieu de modifier, tout en continuant de dénoter une propriété. De la même façon, le nom DESTRUCTION réfère à une action tout en étant un nom. C'est donc le signe que le nom est dérivé du verbe DÉTRUIRE. La morphologie constructionnelle permet qu'un mot comme BLANC ou

DÉTRUIRE conserve la classe sémantique qui lui est prototypique, mais change de fonction pragmatique, pour référer par exemple, au lieu de modifier ou de prédiquer.

Classes sem.	Fonction pragmatique		
	Référence	Modification	Prédication
Objet	véhicule	véhiculaire	être un véhicule
Propriété	blancheur	blanc	être blanc
Action	destruction	détruit	détruire

TABLE 3.16 – Corrélations prototypiques et non prototypiques entre classe sémantique et fonction pragmatique

Selon Croft, les corrélations prototypiques entre classes sémantiques et fonctions pragmatiques sont non marquées dans les langues, tandis que les combinaisons non prototypiques entre une fonction pragmatique et une classe sémantique sont marquées par le biais d'un ou plusieurs morphèmes :

« All the marked combinations of semantic class and pragmatic functions are characterized by the presence of an additional morpheme (or morphemes) indicating the –marked– pragmatic function. » Croft (1991, p.58)

Ainsi, pour le nom BLANCHEUR, l'association non prototypique entre le fait de référer et le fait de dénoter une propriété est effectivement marquée par le suffixe *-eur*. De la même façon, pour DESTRUCTION, l'association non prototypique entre le fait de référer et le fait de dénoter une action est marquée par le suffixe *-ion*. Le problème cependant avec la conversion est justement que les associations non prototypiques entre classe sémantique et fonction pragmatique ne sont pas marquées formellement.

Néanmoins, si l'on applique les principes de Croft à l'orientation de la conversion, les corrélations prototypiques entre fonction pragmatique et classe sémantique devraient permettre d'orienter la conversion lorsque le nom et le verbe sont homonymes. En effet, dans la mesure où les noms dénotent de manière prototypique un objet, les noms dénotant une action devraient donc être considérés comme les résultats d'une conversion verbe>nom. Ainsi, pour la paire CLOU~CLOUER, comme le nom CLOU réfère bien à un objet, la paire peut être considérée comme une conversion nom>verbe. À l'inverse, dans la paire DANSE~DANSER, comme le nom DANSE ne réfère pas à un objet mais à un procès (une action pour Croft) alors la paire doit être considérée comme une conversion verbe>nom.

L'utilisation des corrélations prototypiques entre fonction pragmatique et classe sémantique semble donc constituer un bon moyen pour décider de l'orientation de la conversion. Cependant, l'application de ce type de critère donne parfois une

orientation en contradiction avec l'analyse morphologique. En effet, pour la paire RÉVEIL~RÉVEILLER où le nom RÉVEIL signifie 'appareil servant à se réveiller', l'analyse morphologique permet de déterminer que le nom dérive du verbe, le verbe étant lui-même dérivé morphologiquement de ÉVEILLER. La paire est donc, du point de vue morphologique, analysée comme une conversion verbe>nom. Or, selon les principes de Croft, la paire RÉVEIL~RÉVEILLER devrait être une conversion nom>verbe dans la mesure où le nom dénote un objet, ce qui correspond à la classe sémantique prototypique des noms. À l'inverse, la paire AUBADE~AUBADER est analysée du point de vue morphologique comme une conversion nom>verbe dans la mesure où le nom est déjà dérivé morphologiquement de AUBE. Or, selon l'application des critères de Croft la paire est considérée comme une conversion verbe>nom dans la mesure où le nom dénote un procès, ce qui n'est pas la classe sémantique prototypique des noms.

Ainsi, les corrélations prototypiques établies par Croft (1991) entre la fonction pragmatique des mots et leur classe sémantique peuvent servir à déterminer l'orientation de la conversion dans la mesure où elles sont généralement en adéquation avec la direction de la dérivation. Toutefois ce n'est pas toujours le cas comme le montrent les paires RÉVEIL~RÉVEILLER et AUBADE~AUBADER, de sorte que ces corrélations prototypiques ne semblent pas constituer un critère suffisant pour décider de l'orientation de la conversion.

3.3.5 Bilan sur les critères sémantiques

Quatre types de critères sémantiques pour décider de l'orientation de la conversion ont donc été étudiés : les relations sémantiques entre lexèmes, la dépendance sémantique d'un lexème vis-à-vis de l'autre, la comparaison du domaine référentiel et de la fréquence d'emploi des lexèmes, enfin, les propriétés pragmatiques et sémantiques prototypiquement associées aux catégories lexicales. Les corrélations prototypiques établies par Croft (1991) entre classes sémantiques et fonctions pragmatiques se sont révélées non opératoires pour déterminer l'orientation de la conversion dans la mesure où elles contredisent parfois l'analyse morphologique.

La comparaison des domaines référentiels et des emplois des lexèmes comme indice de l'orientation est quant à elle contestable d'un point de vue théorique, et non opératoire d'un point de vue empirique. En effet, il a été montré que, contrairement à ce que prédisent ces critères, un lexème dérivé comme RESSASSER a un domaine référentiel plus large dans la mesure où il s'applique à davantage de situations, et est plus fréquent que sa base morphologique. En outre, d'un point de vue théorique il est difficile d'imaginer pourquoi l'ordre des dérivations serait corrélé à des différences de fréquences d'emploi ou à des différences de couverture référentielle des lexèmes.

Le critère de dépendance sémantique entre lexèmes pose quant à lui des difficultés d'un autre ordre. Le principal problème de ce critère est qu'il ne distingue pas la dépendance linguistique, comme il peut par exemple y avoir entre un lexème base et un lexème dérivé dépendant morphologiquement de sa base, et la dépendance extralinguistique entre un objet et une situation.

Enfin, les relations sémantiques entre lexèmes constituent le critère linguistique le plus pertinent. Il est malheureusement peu opératoire empiriquement dans la mesure où il existe des relations inverses faisant intervenir les mêmes catégories lexicales. Cependant quelques relations sémantiques n'ayant pas d'équivalent inverses constituent un critère fiable pour déterminer l'orientation de la conversion.

Les critères sémantiques présentés s'étant révélés peu opératoires, un troisième type de critère relevant de la grammaire de la langue est proposé : un critère morphologique, basé sur la structure morphologique des lexèmes.

3.4 Critère morphologique et constitution d'un sous-corpus orienté

Le troisième type de critère grammatical étudié pour déterminer l'orientation de la conversion entre nom et verbe est de nature morphologique. Il consiste à étudier la structure morphologique des noms et des verbes afin de voir s'ils sont déjà le résultat d'une opération de construction de lexèmes. Ainsi RÉGLEMENT et RAPPELER en (17) peuvent être considérés comme des lexèmes morphologiquement construits dans la mesure où ils dérivent d'un autre lexème par le biais d'une règle de formation de lexèmes. En effet, dans le cas de RÉGLEMENT, le nom dérive du verbe RÉGLER via la règle de suffixation en *-ment*. Cette règle forme des noms de procès ou de résultat à partir de verbes et est marquée formellement par le suffixe *-ment*. Quant à RAPPELER, il est également construit morphologiquement et dérive de APPELER via la règle de préfixation en *re-* qui construit des verbes sur base verbale.

- (17) a. RÉGLEMENT < RÉGLER
 b. RAPPELER < APPELER

Ce type de critère avait déjà été évoqué par (Marchand 1964) pour déterminer l'orientation de la conversion, même si ce n'était pas en ces termes. Marchand suggère en effet de se baser sur la forme phonétique des noms, et non sur leur structure morphologique. Selon lui, si un verbe, en français, se termine en /al/, /yʁ/, /jɔ̃/ ou /mã/ alors il est dérivé du nom car ces finales sont propres aux noms. Il est clair cependant que ce critère est morphologique et non phonétique, car si les finales /al/,

/yʁ/, /jõ/ et /mã/ sont propres aux noms c'est parce que ces séquences correspondent à des suffixes associés à des règles de formation de lexèmes formant des noms. Cela n'aurait aucun sens de dire que dans la paire CALE~CALER le verbe est dérivé du nom parce que celui-ci se termine par /al/. Rodrigues Soares (2009), en revanche, fait bien référence à un critère de type morphologique pour déterminer l'orientation de la conversion en portugais. Selon elle, si un nom présente le préfixe *a-*, *en-* ou *es-*, alors il est dérivé du verbe car ces préfixes forment exclusivement des verbes.

Chacun des noms et des verbes du corpus peut ainsi être analysé afin de déterminer s'il est morphologiquement construit par un procédé autre que la conversion de nom à verbe ou de verbe à nom. Il est en effet exclu pour le moment d'analyser un lexème comme construit par l'une de ces deux conversions puisque l'étude réalisée dans ce chapitre part du postulat qu'il est *a priori* impossible de décider si une paire nom~verbe est une conversion nom>verbe ou verbe>nom et a précisément pour objectif de déterminer s'il existe des critères permettant de décider de l'orientation d'une paire de lexèmes en relation de conversion. En présence d'une paire comme COLLE~COLLER dont l'un des lexèmes est certainement dérivé de l'autre, les deux lexèmes seront donc considérés comme ne portant aucune marque explicite de dérivation.

L'analyse morphologique des noms et verbes du corpus constitue un bon moyen de déterminer l'orientation de la conversion. En effet, si un lexème est analysé comme construit morphologiquement, par exemple par suffixation dans le cas de RÈGLEMENT, alors il n'est pas dérivé du lexème avec lequel il est en relation de conversion et constitue au contraire la base de la conversion. Ainsi, comme RÈGLEMENT est déjà construit morphologiquement par suffixation il ne dérive pas de RÉGLEMENTER mais est au contraire la base à partir de laquelle est dérivé le verbe par conversion. L'analyse morphologique de chacun des noms et des verbes du corpus donne lieu à cinq cas de figure, qui sont présentés en (18) :

- (18) a. AUBADE~AUBADER, CROCHET~CROCHETER, RÈGLEMENT~RÉGLEMENTER
 b. ALLÈGE~ALLÉGER, DÉGEL~DÉGELER, RAPPEL~RAPPELER
 c. COLLE~COLLER, DANSE~DANSER, MARCHE~MARCHER, VIS~VISSER
 d. PRÉSÉLECTION~PRÉSÉLECTIONNER, SURCHAUFFE~SURCHAUFFER
 e. GOLGOTHA~GOLGOTHER, MARIVAUX~MARIVAUDER, MÉDUSE~MÉDUSER,
 MITHRIDATE~MITHRIDATER, TARASCON~TARASCONNER

Dans le cas des données en (18a) comme pour AUBADE~AUBADER, le nom est déjà construit morphologiquement par un procédé autre que les conversions discutées. Par conséquent, l'orientation nom>verbe peut être assurée. En effet, AUBADE

est déjà construit morphologiquement sur AUBE, et ne peut donc dériver par conversion de AUBADER. Cette orientation est en outre confirmée par le fait que la même analyse ne peut être appliquée à AUBADER, qui ne peut dériver morphologiquement de rien d'autre que de AUBADE.

Dans le cas des exemples en (18b) comme pour la paire RAPPEL~RAPPELER c'est au contraire le verbe qui est déjà morphologiquement construit. Et l'orientation verbe>nom peut être donc établie dans la mesure où RAPPELER est construit morphologiquement sur APPELER. En outre RAPPEL ne peut être formé morphologiquement sur APPEL car la préfixation en *re-* ne construit que des verbes sur base verbale.

Les paires en (18c) sont des cas où ni le nom ni le verbe ne porte la marque explicite d'un procédé de construction. De ce fait, l'orientation de la conversion ne peut être déterminée par le biais de l'analyse morphologique des lexèmes.

À l'inverse, dans les paires en (18d) à la fois le nom et le verbe peuvent être analysés comme construits morphologiquement par un procédé autre que les conversions nom>verbe et verbe>nom. Dans ce cas l'orientation ne peut cependant pas plus qu'en (18c) être déterminée, puisque deux analyses sont ici possibles. Ainsi pour la paire PRÉSÉLECTION~PRÉSÉLECTIONNER à la fois le nom et le verbe peuvent être analysés comme la base de la conversion, le premier car il peut dériver de SÉLECTION, et le second car il peut dériver de SÉLECTIONNER.

Enfin, les cinq paires présentées en (18e) sont particulières car elles impliquent un nom propre. Dans ce cas l'orientation de la conversion a été considérée comme indécidable sur la base de l'analyse morphologique. En effet, pour chacune de ces paires l'étymologie nous permet de savoir qu'il s'agit d'une conversion de nom à verbe et non l'inverse. Ces paires forment donc un ensemble de cas pour lesquels l'étymologie constitue un critère fiable de l'orientation. Néanmoins, le critère de l'analyse morphologique ne permet pas dans ces cas-ci de décider si le nom ou le verbe sont morphologiquement construits par un procédé autre que les conversions nom>verbe et verbe>nom. C'est pourquoi les paires en (18e) n'ont pas été retenues parmi les paires dont l'orientation est connue sur la base de l'analyse morphologique.

L'analyse morphologique des noms et des verbes du corpus a ainsi permis de distinguer 460 noms et 198 verbes construits morphologiquement par un procédé autre que les deux conversions nom>verbe et verbe>nom. Selon l'application du critère morphologique pour décider de l'orientation de la conversion, les noms construits sont donc à la base de conversions verbales et les verbes construits sont les bases de conversions nominales. Il y a ainsi 658 paires nom~verbe pour lesquelles l'orientation peut être établie de manière sûre sur la base de ce critère morphologique : 460 sont des conversions de nom à verbe et 198 des conversions de verbe à nom.

Par ailleurs, il existe un critère morphologique d'un autre type qui consiste, non pas à se baser sur le fait qu'un lexème est déjà morphologiquement construit par un procédé autre que la conversion, mais à se fonder sur le thème du verbe impliqué dans la conversion pour déterminer la direction de la dérivation. En effet, comme il a été montré au chapitre 2, sections 2.2.2 et 2.2.12, dans certains cas le thème du verbe impliqué dans la conversion est le thème 12, comme pour ARRIVER > ARRIVÉE, SORTIR > SORTIE, VENIR > VENUE... ou le thème 13, comme pour ACCÉDER > ACCÈS, DÉFENDRE > DÉFENSE, POSTULER > POSTULAT... Or, comme il sera montré dans le chapitre 4, ces thèmes du verbe ne sont impliqués dans les conversions que lorsqu'il s'agit d'une conversion de verbe à nom et jamais de nom à verbe. Ainsi, si dans une paire nom~verbe le nom est identique au thème 12 ou au thème 13 du verbe, alors ceci constitue un indice pour déterminer qu'il s'agit d'une conversion de verbe à nom. Ce type de critère morphologique est intéressant, même s'il ne concerne qu'un petit groupe de paires : 151 paires contiennent un nom identique au thème 12 du verbe, et 53 paires comprennent un nom identique au thème 13 du verbe.

Ces critères morphologiques sont suffisamment solides pour déterminer de façon sûre l'orientation d'une conversion. Les paires pour lesquelles l'orientation est connue grâce à ces critères peuvent donc constituer une base fiable pour la recherche d'autres critères qui permettraient de déterminer l'orientation de la conversion dans les cas où le thème du verbe et la structure morphologique des lexèmes ne suffisent pas. Par exemple lorsque ni le nom ni le verbe ne porte la marque explicite d'une dérivation, ou au contraire lorsqu'à la fois le nom et le verbe sont analysables comme construits morphologiquement par un procédé autre que la conversion. La suite de ce chapitre sera donc consacré à la recherche de critères qui permettraient de déterminer l'orientation de la conversion.

Pour ce faire, différents types de critères seront testés sur les paires pour lesquelles l'orientation de la conversion est connue. Cependant, dans la mesure où seules les paires impliquant le thème 0 du verbe sont ambiguës quant à l'orientation de la conversion, elles seules seront retenues pour tester les critères candidats. En effet, il n'est pas certain que les critères qui peuvent être établis sur la base des conversions à partir des thèmes 12 et 13 du verbe soient applicables aux conversions basées sur le thème 0 du verbe. C'est pourquoi, pour éviter tout risque de confusion, seules les paires dont le nom est identique au thème 0 du verbe serviront de terrain de recherche aux critères susceptibles de déterminer l'orientation de la conversion. Et, par voie de conséquence, ces potentiels critères seront valables uniquement pour les conversions impliquant le thème 0 du verbe. Un sous-corpus orienté a ainsi été constitué à partir des paires

1. dont l'orientation est connue grâce à l'analyse morphologique des lexèmes,
2. et qui impliquent le thème 0 du verbe.

Ce sous-corpus orienté comprend 626 paires, dont 460 sont des conversions de nom à verbe et 166 sont des conversions de verbe à nom. Ce sous-corpus servira donc de jeu de test afin de déterminer s'il existe des critères permettant de décider de l'orientation de la conversion lorsque le thème verbal impliqué dans la conversion est le thème 0.

3.5 Quels autres critères pour déterminer l'orientation de la conversion ?

Maintenant qu'a été délimité un sous-corpus de paires pour lesquelles l'orientation de la conversion est connue, l'objectif est, sur la base de ce sous-corpus orienté, d'étudier s'il existe d'autres critères que la structure morphologique des lexèmes permettant de déterminer l'orientation de la conversion entre nom et verbe en français. Cette recherche a été menée en s'inspirant de ce qui a été mis en avant par Kiparsky (1997) pour l'anglais, par Don (2004) et Don (2005b) pour le néerlandais et par Rodrigues Soares (2009) pour le portugais.

Pour l'anglais, Kiparsky (1997) n'envisage pas les deux rapports de conversion, de nom à verbe et de verbe à nom, mais considère qu'il existe néanmoins deux types de relations entre un nom et un verbe homophones : soit le verbe est dérivé du nom, soit le nom et le verbe sont tous deux issus d'une racine commune, ce que Don (2004) a analysé comme étant en réalité une conversion de verbe à nom. Or, Kiparsky a montré que des propriétés phonologiques et morphologiques différentes sont associées à ces deux types de relations. La propriété phonologique concerne la place de l'accent sur le nom et sur le verbe. Selon Kiparsky (1997) lorsque le nom et le verbe portent tous deux l'accent sur la première syllabe comme en (19a) il s'agit d'une dérivation de nom à verbe. Lorsqu'au contraire le nom et le verbe ne portent pas l'accent sur la même syllabe, comme en (19b), les deux sont selon lui dérivés d'une racine commune, c'est-à-dire constituent une conversion de verbe à nom selon (Don 2004).

- (19) a. *a pàttern* > *to pàttern*
 b. *to protést* > *a prótest*

La propriété de nature morphologique concerne quant à elle la flexion des verbes. Selon Kiparsky, lorsque le verbe se fléchit régulièrement, comme INK en (20a), il est

Verbe	Rad. du présent	Rad. du passé	Rad. du participe passé
'regretter'	spijt	speet	speet
'tomber'	val	viel	val
'battre'	sla	sloeg	slag

TABLE 3.18 – Les radicaux de verbes irréguliers en néerlandais

- (23) *val* ~ *de val* 'tomber ~ chute'
loop ~ *de loop* 'marcher ~ marche'
kijk ~ *de kijk* 'regarder ~ regard'

Enfin, le troisième critère s'appuie sur l'article de Trommelen (1989) à propos de la structure phonologique des noms et des verbes. Celui-ci a démontré qu'en néerlandais les noms ont une structure syllabique beaucoup plus complexe que les verbes. Une structure syllabique est considérée comme complexe si la rime consiste en une voyelle courte suivie de trois consonnes (VCCC) ou une voyelle longue suivie de deux consonnes ($\bar{V}CC$). Don a constaté qu'il existe des verbes à structure syllabique simple sans nom homophone associé, mais qu'il n'existe pas de verbe à structure syllabique complexe sans un nom homophone. Il en conclut donc que si dans une paire nom~verbe le verbe a une structure syllabique complexe, il est nécessairement dérivé du nom. Ainsi, les paires présentées en (24) sont des conversions de nom à verbe puisque la structure syllabique du verbe est complexe :

- (24) *fiets_N* ~ *fiets_V* [fi:ts] 'vélo ~ faire du vélo'
feest_N ~ *feest_V* [fe:st] 'fête ~ fêter'
oogst_N ~ *oogst_V* [oxst] 'récolte ~ récolter'

En ce qui concerne le portugais, Rodrigues Soares (2009) a proposé, outre le critère morphologique, d'utiliser l'accentuation des noms et la voyelle thématique des verbes comme critères pour l'orientation de la conversion. D'après l'auteur, lorsque le nom est proparoxyton, comme en (25a), ou oxyton, comme en (25b), le nom peut être considéré comme la base de la conversion.

- (25) a. *âncora* ~ *ancorar* 'ancre ~ ancrer'
b. *pontapé* ~ *pontapear* 'coup de pied ~ donner des coups de pied'

Pour ce qui est des verbes, Rodrigues Soares a remarqué que si la voyelle thématique du verbe est /i/, comme en (26a), ou /e/, comme en (26b) alors le verbe est la base de la conversion, car les verbes convertis dénominaux ne peuvent avoir que la voyelle thématique /a/.

- (26) a. *curtir* ~ *curte* 'aimer ~ plaisir'
 b. *morder* ~ *mordo* 'mordre ~ morsure'

En revanche, comme le note l'auteur, si la voyelle thématique du verbe est /a/ il n'est pas possible de déterminer l'orientation de la conversion puisque aussi bien des verbes convertis dénominaux, comme en (27a), que des verbes simples, comme en (27b), possèdent la voyelle thématique /a/.

- (27) a. *açúcar* 'sucre' > *açucarar* 'sucrer', *óleo* 'huile' > *olear* 'huiler'
 b. *contar* 'raconter', *lançar* 'lancer'

Ces différents travaux de Kiparsky (1997), Don (2004, 2005b) et Rodrigues Soares (2009) ont donc montré que le genre des noms en néerlandais, ainsi que la flexion des verbes anglais, en néerlandais et en portugais, constituent de bons indices de l'orientation de la conversion dans ces trois langues. En outre, des propriétés phonologiques telles que la place de l'accent sur le nom ou sur le verbe en anglais et en portugais, ainsi que la structure syllabique des verbes en néerlandais permettent également de décider de l'orientation de la conversion dans ces langues.

En s'inspirant de ces différents travaux sur l'anglais, le néerlandais et le portugais, il s'agit donc, sur la base du sous-corpus orienté, de déterminer si les mêmes types de corrélations peuvent être observés en français entre l'orientation de la conversion et le genre des noms, la flexion des verbes ou les propriétés morphophonologiques des noms et des verbes.

3.5.1 Genre des noms

À l'instar de Don (2004) la première propriété étudiée est le genre des noms. Toutefois, contrairement à ce qui se passe en néerlandais, il n'y a pas de corrélation en français entre le genre du nom et l'orientation de la conversion, comme le montre le tableau 3.19 qui présente la répartition des genres des noms en fonction de l'orientation de la conversion.

Les deux genres, féminin et masculin, sont en effet présents à la fois comme bases et comme résultats de conversions. La conversion de verbe à nom semble former à proportion égale des noms féminins et des noms masculins, alors que pour la conversion de nom à verbe la proportion de noms masculins est en revanche plus élevée que celle des noms féminins. Toutefois il est difficile de savoir comment interpréter ces chiffres, et, même si cette différence quantitative observée était révélatrice d'une préférence de la conversion nom > verbe pour les noms masculins, le genre du nom ne

Genre	Nom > Verbe		Verbe > Nom	
	Nb	exemples	Nb	exemples
n.f.	195	ACCOLADE > ACCOLADER MÂCHURE > MÂCHURER AUBADE > AUBADER INSPECTION > INSPECTIONNER	74	DÉMERDER > DÉMERDE RELÂCHER > RELÂCHE DÉCHARGER > DÉCHARGE RALLONGER > RALLONGE
n.f. ou m.	1	CONTRECARRE > CONTRECARRER	1	VALDINGUER > VALDINGUE
n.m.	264	ARGUMENT > ARGUMENTER ÉCHELON > ÉCHELONNER GRILLAGE > GRILLAGER SOUS-TITRE > SOUS-TITRER	91	ABORDER > ABORD EMBOUTER > EMBOUT DÉGELER > DÉGEL REPLIER > REPLI

TABLE 3.19 – Genre des noms et conversions

suffirait néanmoins pas à décider de l'orientation de la conversion puisque féminin et masculin sont présents dans les deux conversions.

3.5.2 Flexion des verbes

La seconde propriété étudiée, la flexion des verbes, peut être abordée de deux façons : soit par le biais des groupes de conjugaison suivant la tradition grammaticale, soit par le biais des classes thématiques telles qu'elles ont été définies au chapitre 2 dans la section 2.2.6.3. Ces deux conceptions de la flexion verbale seront examinées dans ce qui suit, et il sera montré qu'aucune de ces deux façons d'envisager la flexion des verbes ne constitue un critère déterminant pour l'orientation de la conversion.

3.5.2.1 Groupes de conjugaison des verbes

La tradition grammaticale classe les verbes français en trois groupes (1^{er}, 2^e et 3^e groupe) en fonction de leur infinitif et de leurs propriétés flexionnelles, mais aussi en grande partie en raison de l'héritage de la grammaire latine. La répartition des verbes dans ces trois groupes, présentée dans le tableau 3.20, montre deux asymétries nettes et semble à première vue fournir un indice de l'orientation de la conversion.

La première asymétrie montre un rapport différent des deux conversions avec les groupes de conjugaison. La seconde asymétrie concerne la répartition des verbes dans les trois groupes. Cette seconde asymétrie, entre les verbes du premier groupe et ceux des deuxième et troisième groupes, ne fait que refléter la répartition globale des verbes entre les trois groupes. En effet le *Petit Robert Électronique* ne compte que 307 verbes pour le deuxième groupe et 374 pour le troisième contre 5 889 pour

Groupe	Nom > Verbe		Verbe > Nom	
	Nb	exemples	Nb	exemples
1 ^{er}	460	ACCOLADE > ACCOLADER PHOTOCOPIE > PHOTOCOPIER BALLON > BALLONNER BROUILLON > BROUILLONNER	159	ABORDER > ABORD RENOYER > RENVOI ALLÉGER > ALLÈGE DÉPOSER > DÉPOSE
2 ^e			3	ENCHÉRIR > ENCHÈRE REBONDIR > REBOND RÉASSORTIR > RÉASSORT
3 ^e			4	DESSERVIR > DESSERT DÉCROÎTRE > DÉCROÎT RABATTRE > RABAT REMORDRE > REMORDS

TABLE 3.20 – Groupes de conjugaison et conversions

le premier. Cette disproportion entre les trois groupes est par ailleurs conservée dans le corpus constitué de l'ensemble des paires nom~verbe en relation de conversion : sur les 3 241 paires 3 111 contiennent un verbe du premier groupe, 34 un verbe du deuxième groupe et 96 un verbe du troisième groupe.

La première asymétrie, concernant le rapport des deux conversions aux groupes de conjugaison, semble quant à elle fournir un indice pour l'orientation de la conversion. En effet la conversion de nom à verbe ne connaît que des verbes du premier groupe tandis que la conversion de verbe à nom concerne les trois groupes. L'appartenance du verbe au deuxième ou au troisième groupe semble donc être l'indice qu'il s'agit d'une conversion de verbe à nom. Cependant, l'absence de verbes convertis dénominaux des deuxième et troisième groupes ne signifie pas qu'il n'existe pas de tels verbes. En effet, le tableau 3.20 indique seulement qu'il n'y a pas de verbes convertis des deuxième et troisième groupes formés sur des noms eux-mêmes morphologiquement construits. Or, ce point mérite un examen plus approfondi des verbes des deuxième et troisième groupes.

Les verbes du deuxième groupe L'examen des 307 verbes du deuxième groupe relevés dans le *Petit Robert Électronique* montre que plus de la moitié sont construits : 180 verbes sont construits et 127 sont simples. Les verbes construits sont désadjectivaux, dénominaux ou déverbaux. Les verbes déverbaux peuvent être formés sur des verbes déjà construits, comme RESALIR (<SALIR<SALE) ou DÉSÉPAISSIR (<ÉPASSIR<ÉPAIS). En revanche, parmi les verbes dénominaux et désadjectivaux aucun n'est formé sur un nom ou un adjectif déjà construit exceptés APPESSANTIR (<PESANT<PESER) et EMPUANTIR (<PUANT<PUER) tous deux issus de participes présents. Les verbes du deuxième groupe peuvent donc être formés sur des adjectifs

ou des noms, soit par préfixation (ABÊTIR, EMBELLIR pour les désadjectivaux, AT-TERRIR, EMBOUTIR pour les dénominaux) soit par conversion (PÂLIR, JAUNIR pour les désadjectivaux, FLEURIR, TERRIR pour les dénominaux si la relation sémantique permet d'orienter la conversion). En revanche ils ne peuvent pas être formés sur des noms ou des adjectifs morphologiquement construits. Ceci corrèle avec le fait que cette classe de verbes n'augmente pas, le nombre de noms et d'adjectifs simples étant fini. Cela explique également pourquoi le tableau 3.20 ne présente aucune paire dont le verbe appartient au deuxième groupe pour la conversion de nom à verbe.

Les verbes du troisième groupe Pour les verbes du troisième groupe les choses sont différentes. En effet, sur les 374 verbes du troisième groupe relevés dans le *Petit Robert Électronique* un tiers seulement (127) sont construits et deux tiers (247) sont simples, contrairement au deuxième groupe qui comprend davantage de verbes construits que de verbes simples. En outre, les verbes construits du troisième groupe sont exclusivement des déverbaux (préfixés en *dé-* comme DÉCOUDRE, *re-* comme REDIRE, *sur-* comme SURPRODUIRE . . .), les bases étant elles-mêmes des verbes du troisième groupe. Contrairement au deuxième groupe, il n'existe pas de verbe du troisième groupe formé sur un nom par un moyen affixal. Les seuls cas éventuels de verbes dénominaux du troisième groupe seraient des verbes convertis comme SECOURIR 'porter secours' ou CONCOURIR 'participer à un concours'. La comparaison avec les procédés affixaux pourrait pousser à considérer ces verbes comme des bases de conversions nominales plutôt que comme des dérivés de conversions verbales. L'appartenance du verbe au troisième groupe pourrait alors être un indice fiable de l'orientation de la conversion. Toutefois la preuve que les paires nom~verbe impliquant un verbe du troisième groupe sont nécessairement des conversions de verbe à nom reste à la charge de la sémantique car, du point de vue morphologique, il n'y a pas de raison particulière de penser que la conversion ne pourrait pas faire plus que ce que peuvent les procédés affixaux, ou le faire différemment, comme cela a été indiqué à la section 3.2 à propos du critère de l'exposant explicite.

Ainsi, l'examen systématique des verbes des deuxième et troisième groupes a montré qu'il n'existe pas, dans ces deux groupes, de verbes dérivés de noms morphologiquement construits. L'absence de verbes des deuxième et troisième groupe pour la conversion de nom à verbe dans le tableau 3.20 vient donc du mode de constitution du sous-corpus orienté. Car, si le critère morphologique ayant servi à la constitution du sous-corpus est mis de côté, l'examen des paires nom~verbe dont le verbe appartient au deuxième ou au troisième groupe atténue la corrélation qui semble exister entre groupes de conjugaison et conversions. Ainsi, sur les 34 paires nom~verbe relevées dont le verbe appartient au deuxième groupe certaines relations

sémantiques entre le nom et le verbe incitent à y voir une conversion de nom à verbe plutôt que l'inverse, comme pour les exemples en (28) :

- (28) GAUCHE > GAUCHIR 'infléchir (une politique) vers la gauche'
 NORD > NORDIR 'tourner au nord (en parlant du vent)'
 TERRE > TERRIR 'arriver en vue de la terre, toucher terre (en bateau)'

Pour ces cas-ci en effet la relation sémantique inverse n'est pas envisageable car il serait difficile de définir la gauche comme "le côté vers où l'on infléchit une politique", la terre comme "le lieu où l'on aborde", ou bien le nord comme "la direction d'où vient le vent". Les données en (28) sont donc des exemples de situations où la relation sémantique entre le nom et le verbe permet d'orienter sans équivoque la conversion, sans pourtant qu'il y ait de critère formel pour étayer l'orientation.

Pour les verbes du troisième groupe aussi certaines paires semblent avoir une relation sémantique de nom à verbe, comme pour les exemples en (29), mais cela est moins net que dans le cas des exemples en (28).

- (29) SECOURS > SECOURIR 'porter secours'
 CONCOURS > CONCOURIR 'participer à un concours'
 DISCOURS > DISCOURIR 'faire, tenir un discours'

Ainsi, l'examen systématique des verbes des deuxième et troisième groupe a permis d'expliquer l'absence de verbes de ces deux groupes pour la conversion de nom à verbe dans le sous-corpus orienté. Par ailleurs, hors du sous-corpus orienté les données (28) et (29) atténuent l'asymétrie observée entre la conversion de nom à verbe et la conversion de verbe à nom lorsqu'il s'agit d'un verbe du deuxième ou du troisième groupe. De sorte que si l'ensemble du corpus est pris en compte il ne semble pas que l'appartenance du verbe à l'un des groupes de conjugaison soit corrélée sans équivoque à une orientation plutôt qu'à l'autre.

L'autre façon d'aborder la flexion des verbes est de considérer, non les groupes de conjugaison traditionnels, mais les classes thématiques de verbes définies en fonction du remplissage de l'espace thématique des verbes. C'est sous ce second angle que sera étudiée la flexion des verbes en tant que candidat-critère pour déterminer l'orientation de la conversion.

3.5.2.2 Classes thématiques

Classification des verbes de (Kilani-Schoch et Dressler 2005) Kilani-Schoch et Dressler (2005) ont proposé une classification des verbes français fondée sur des critères morphophonologiques tels que la forme de l'infinitif, du passé simple et du participe passé, le nombre de radicaux et les alternances observées entre radicaux lorsqu'il y en a plusieurs. Ils établissent ainsi une classification hiérarchisée de macroclasses divisées en classes, elle-mêmes subdivisées en sous-classes puis en microclasses. Au total ils distinguent 33 microclasses, dont 4 correspondent aux verbes du 1^{er} groupe de conjugaison, 1 aux verbes du 2^e groupe et 28 aux verbes du 3^e groupe. Cette classification est présentée de façon abrégée dans la figure 3.1.

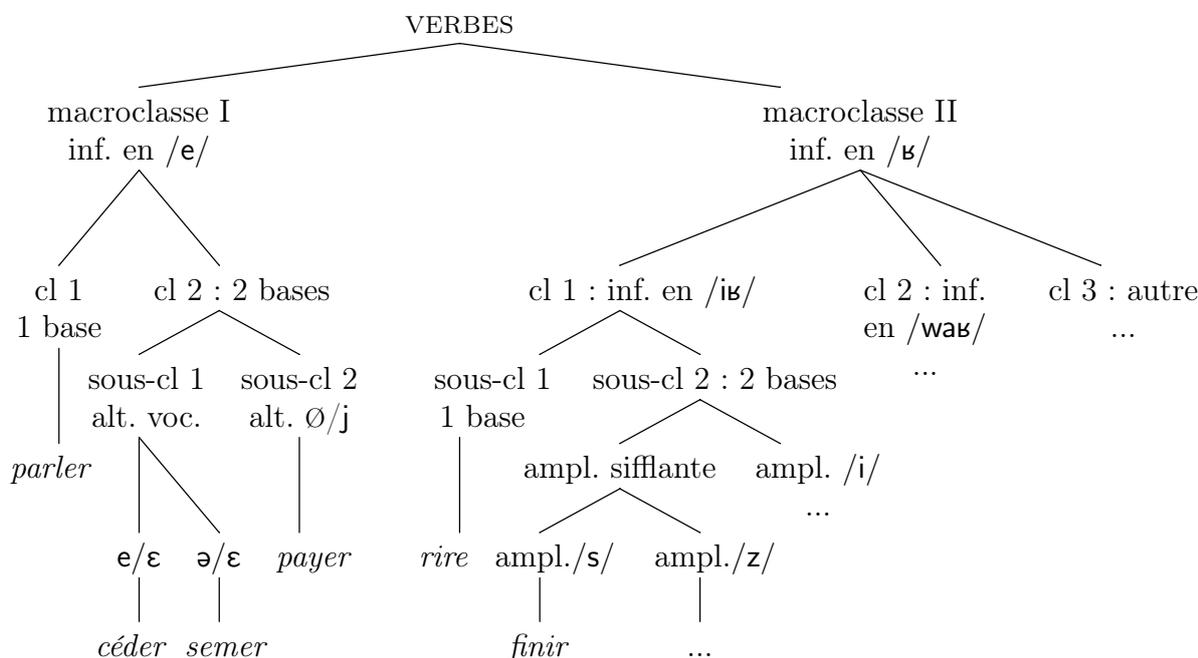


FIGURE 3.1 – Hiérarchie (abrégée) des classes thématiques de Kilani-Schoch & Dressler (2005)

Cette classification de (Kilani-Schoch et Dressler 2005) peut être réinterprétée en termes de relations entre thèmes de l'espace thématique, et peut donc servir de point de départ à la mise au point de classes thématiques. Cependant, utiliser leur classification pour établir les différentes classes thématiques qui correspondraient aux verbes du troisième groupe n'est pas pertinent ici. En effet, il s'agit pour le moment d'évaluer si la flexion des verbes peut constituer un critère fiable de la direction de la conversion, et les verbes du troisième groupe relèvent tous de la conversion de verbe à nom dans le sous-corpus orienté (cf. tableau 3.20). Des classes thématiques les concernant n'apporteraient donc rien à l'étude de l'orientation de la conversion.

En revanche, établir des classes thématiques au sein du premier groupe de conjugaison peut être intéressant quant à l'orientation de la conversion puisque les verbes du premier groupe relèvent aussi bien de la conversion nom>verbe que de la conversion verbe>nom. Ainsi, si le 1^{er} groupe de conjugaison ne dit rien sur l'orientation de la conversion, des classes thématiques plus précises pourraient peut-être constituer un indice de l'orientation. C'est pourquoi ce qui suit sera consacré à l'établissement de classes thématiques pour les verbes du 1^{er} groupe. Et ces classes thématiques seront ensuite évaluées en tant que candidat-critère pour l'orientation de la conversion.

Classes thématiques pour les verbes du 1^{er} groupe En ce qui concerne les verbes du 1^{er} groupe Kilani-Schoch et Dressler ont donc proposé 4 sous-classes. La première sous-classe est celle regroupant les verbes possédant un seul radical. En termes d'espace thématique, cette classe contient donc les verbes pour lesquels un seul thème a besoin d'être spécifié lexicalement et dont tous les autres thèmes sont obtenus par les relations de dépendance régulières entre thèmes. C'est le cas par exemple de LAYER pour lequel un seul thème suffit à déduire l'ensemble de l'espace thématique.

Les verbes à une alternance \emptyset/j comme PAYER (cf. *paie* / $\text{p}\epsilon$ / vs. *payons* / $\text{p}\epsilon\text{j}\tilde{\text{ɔ}}$ /) ne semble pas quant à eux nécessiter une classe spécifique. En effet, d'une part l'alternance \emptyset/j peut être conditionnée par le contexte phonologique (la semi-consonne /j/ est présente devant voyelle). D'autre part la présence ou non de cette alternance est fortement liée à des facteurs régionaux ou sociaux : la première personne singulier au présent de l'indicatif est aussi bien *paie* / $\text{p}\epsilon$ / que *paye* / $\text{p}\epsilon\text{j}$ /.

Les verbes à alternance e/ϵ comme CÉDER (cf. *cédons* / $\text{sed}\tilde{\text{ɔ}}$ / vs. *cède* / $\text{s}\epsilon\text{d}$ /) ne nécessitent pas non plus une classe spécifique car cette alternance est conditionnée phonologiquement. En effet, l'alternance e/ϵ dépend de l'ouverture ou non de la syllabe : / e / occure en syllabe ouverte comme dans / $\text{se.d}\tilde{\text{ɔ}}$ / et / ϵ / en syllabe fermée comme dans / $\text{s}\epsilon\text{d}$ /.

En outre, une telle classe de verbes ne serait justifiée par aucun contraste car il n'existe pas, parallèlement aux verbes à alternance e/ϵ , des verbes en / e / sans alternance, pas plus que des verbes en / ϵ / sans alternance.

En revanche, pour les verbes à alternance $\text{ə}/\epsilon$ comme APPELER (cf. *appelons* / $\text{ap}\epsilon\text{l}\tilde{\text{ɔ}}$ / vs. *appelle* / $\text{ap}\epsilon\text{l}$ /) la question d'une classe spécifique se pose. En effet, (Morin 1988) et (Tranel 1988) ont montré que cette alternance n'est pas conditionnée phonologiquement. Ainsi, si l'alternance n'est pas déductible de règles phonologiques, deux thèmes doivent donc être spécifiés lexicalement pour ces verbes : le thème 1 en / ə / et le thème 3 en / ϵ /.

Cependant cette classe ne se justifie que si les quatre conditions présentées en (30) sont remplies :

- (30) a. il existe des verbes tels que $T_1 = / \dots \varepsilon C /$ et $T_3 = / \dots \varepsilon C /$
 b. il existe des verbes tels que $T_1 = / \dots \text{ə} C /$ et $T_3 = / \dots \text{ə} C /$
 c. l'alternance $\varepsilon / \text{ə}$ ne dépend pas de la nature de la consonne finale
 d. l'alternance $\varepsilon / \text{ə}$ ne dépend pas de la structure morphologique du verbe

La condition (30a) est vérifiée par les données du tableau 3.21.

Verbe	$T_1 = / \dots \varepsilon C /$	$T_3 = / \dots \varepsilon C /$
ADRESSER	adʁesɔ̃ (<i>adressons</i>)	adʁes (<i>adresse</i>)
PEINER	penɔ̃ (<i>peignons</i>)	peɛ (<i>peine</i>)
GAINER	genɔ̃ (<i>gainons</i>)	geɛ (<i>gaine</i>)
PERLER	perlɔ̃ (<i>perlons</i>)	perl (<i>perle</i>)
BRAISER	bʁesɔ̃ (<i>braisons</i>)	bʁes (<i>braise</i>)
MERDER	mɛʁdɔ̃ (<i>merdons</i>)	mɛʁd (<i>merde</i>)
TRESSER	tʁesɔ̃ (<i>tressons</i>)	tʁes (<i>tresse</i>)
ÉTRENNER	etʁenɔ̃ (<i>étrennons</i>)	etʁeɛ (<i>étrenne</i>)
NEIGER	neʒe (<i>neigeait</i>)	neʒ (<i>neige</i>)
PARESSER	paʁesɔ̃ (<i>paressons</i>)	paʁes (<i> paresse</i>)

TABLE 3.21 – Verbes à thèmes 1 et 3 en $/ \dots \varepsilon C /$

La condition (30b) est vérifiée par le verbe DÉJEUNER dont les thèmes 1 et 3 sont en $/ \text{ə} C /$: *déjeunons* /deʒənɔ̃/ vs. *déjeune* /deʒən/. En effet, dans le cas de *déjeunons* la voyelle est bien un $/ \text{ə} /$ puisqu'elle peut tomber, le verbe étant alors prononcé /deʒnɔ̃/. Or, contrairement aux verbes comme APPELER, il est notable que pour DÉJEUNER le $/ \text{ə} /$ n'alterne pas avec $/ \varepsilon /$.

Le tableau 3.22 montre quant à lui que l'alternance $\text{ə} / \varepsilon$ ne dépend pas de la consonne qui suit (condition (30c)). En effet, les trois consonnes finales présentes dans le corpus pour les verbes à alternance $\text{ə} / \varepsilon$ se trouvent également en position finale de verbes sans alternance.

Enfin, le tableau 3.23 montre que la condition (30d) est vérifiée. En effet l'alternance n'est pas liée au fait que la finale est un suffixe comme auraient pu le laisser penser certains verbes suffixés en *-eter* comme TACHETER, dérivé de TACHER, ou des verbes dérivés de noms suffixés en *-ette* comme PAILLETER dérivé de PAILLETTE lui même dérivé de PAILLE. À l'inverse, l'absence d'alternance n'est pas non plus liée au fait que la finale n'est pas un suffixe comme le verbe non construit BRETTER aurait pu le faire penser.

Ainsi, comme l'alternance $\text{ə} / \varepsilon$ n'est déductible ni de la nature de la consonne qui suit ni de la nature suffixale ou non de la finale, et qu'il existe par ailleurs des verbes

C finale	Sans alternance ə/ɛ			Avec alternance ə/ɛ		
	Verbe	thème 1	thème 3	Verbe	thème 1	thème 3
/l/	GRÊLER	gʁɛlɛ	gʁɛl	GELER	ʒəlɛ	ʒɛl
	QUERELLER	kəʁelɔ̃	kəʁɛl	APPELER	apəlɔ̃	apɛl
	REBELLER	ʁəbelɔ̃	ʁəbɛl	ÉTINCELER	etɛsəlɔ̃	etɛsɛl
	TRUELLER	tʁyelɔ̃	tʁɛl	FICELER	fisəlɔ̃	fisɛl
/t/	BROUETTER	bʁuetɔ̃	bʁuɛt	BANQUETER	bɑ̃kətɔ̃	bɑ̃kɛt
	RACKETTER	ʁakɛtɔ̃	ʁakɛt	CROCHETER	kʁɔʃɛtɔ̃	kʁɔʃɛt
	TOILETTER	twaletɔ̃	twalet	ÉTIQUETER	etikətɔ̃	etikɛt
	TROMPETTER	tʁɔ̃pɛtɔ̃	tʁɔ̃pɛt	JETER	ʒɛtɔ̃	ʒɛt
/v/	RÊVER	ʁevɔ̃	ʁɛv	CREVER	kʁəvɔ̃	kʁɛv
				ÉLEVER	eləvɔ̃	elɛv
				LEVER	ləvɔ̃	ləv

TABLE 3.22 – Classes de verbes et consonne finale

Finale	Sans alternance ə/ɛ			Avec alternance ə/ɛ		
	Verbe	thème 1	thème 3	Verbe	thème 1	thème 3
Suffixale	COUPELLER	kupelɔ̃	kupɛl	AIGUILLETER	ɛgijɛtɔ̃	ɛgijɛt
	FACETTER	fasetɔ̃	faset	CROCHETER	kʁɔʃɛtɔ̃	kʁɔʃɛt
	RUELLER	ʁyelɔ̃	ʁɛl	PAILLETER	pajɛtɔ̃	pajɛt
	TROMPETTER	tʁɔ̃pɛtɔ̃	tʁɔ̃pɛt	TONNELER	tonəlɔ̃	tonɛl
Non suffixale	BRETTTER	bʁɛtɔ̃	bʁɛt	APPELER	apəlɔ̃	apɛl
	FRETTTER	fʁɛtɔ̃	fʁɛt	GELER	ʒəlɔ̃	ʒɛl
	QUERELLER	kəʁelɔ̃	kəʁɛl	JETER	ʒɛtɔ̃	ʒɛt
	SELLER	sɛlɔ̃	sɛl	SEMER	səmɔ̃	sɛm

TABLE 3.23 – Classes de verbes et structure morphologique

à thème 3 en /ɛC/ ayant aussi un thème 1 en /əC/, et des verbes à thème 1 en /əC/ ayant aussi un thème 3 en /əC/, cette alternance doit être considérée comme lexicale, c'est-à-dire faisant partie intégrante des propriétés des verbes. Or, si cette alternance est bien lexicale, alors deux classes thématiques différentes sont justifiées. La classe de verbes non alternants sera appelée *classe 1-1*, et la classe de verbes alternants *classe 1-2*.

Le chapitre précédent avait postulé deux classes thématiques en fonction de la relation entre le thème 0 et le thème 3 des verbes : la *classe 1* pour les verbes du premier groupe et la *classe 2* pour les verbes du deuxième groupe. La classe thématique *classe 1* postulée au chapitre précédent peut donc être divisée en deux sous-classes : la *classe 1-1*, pour les verbes comme LAYER, est définie par l'identité entre le thème 1 et le thème 3. La *classe 1-2*, pour les verbes comme APPELER, est quant à elle définie par un thème 1 en /əC/ et un thème 3 en /ɛC/. Les classes

classe 1-1 et *classe 1-2* sont des sous-types de *classe 1* et non des classes indépendantes de même niveau que *classe 2* parce qu'en étant des sous-types de *classe 1* elles héritent ainsi de la propriété $T_0=T_3$, qui n'a alors pas besoin d'être spécifiée au niveau de chaque sous-classe. Ces classes thématiques peuvent ainsi être organisées en une hiérarchie telle que la représente la figure 3.2.

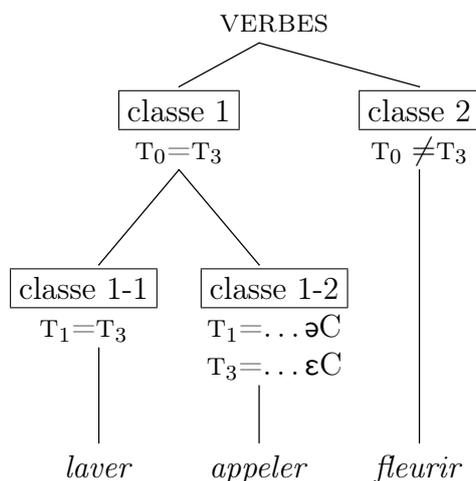


FIGURE 3.2 – Hiérarchie des classes thématiques

L'existence de deux classes thématiques *classe 1-1* et *classe 1-2* ayant été établie, il s'agit désormais d'étudier si l'appartenance du verbe à ces classes est corrélable à l'orientation de la conversion.

Classes thématiques et conversions L'alternance $\text{ə}/\text{ε}$ dans la conjugaison des verbes peut être considérée comme irrégulière dans la mesure où elle nécessite que deux thèmes soient spécifiés lexicalement et où elle ne permet pas que soient respectées les relations de dépendance entre les différents thèmes de l'espace thématique. Ainsi, à la manière de ce qu'a montré (Don 2004) pour les verbes néerlandais et l'orientation de la conversion, il serait logique de s'attendre à ce que les verbes ayant une flexion irrégulière soient toujours les bases de conversions nominales, la conversion $\text{nom} > \text{verbe}$ ne produisant pas de verbes irréguliers. Or, comme pour les groupes de conjugaison, les données montrent que l'appartenance du verbe à une classe irrégulière, en l'occurrence la *classe 1-2*, n'est pas corrélable à l'orientation de la conversion de verbe à nom. Le tableau 3.24 montre en effet que les verbes ayant un thème 3 en $/\text{εC}/$ se répartissent dans les deux classes thématiques et pour les deux conversions.

Classe	Nom > Verbe		Verbe > Nom	
	Nb	exemples	Nb	exemples
1-1	19	COUPELLE > COUPELLER FACETTE > FACETTER OXYGÈNE > OXYGÉNER PARAMÈTRE > PARAMÉTRER	13	ABAISSE > ABAISSER DÉMERDER > DÉMERDE ÉCLAIRER > ÉCLAIR RECHERCHER > RECHERCHE
1-2	22	AIGUILLETTE > AIGUILLETER BROCHETTE > BROCHETER COUPLET > COUPLETER FILET > FILETER	7	DÉGELER > DÉGEL ÉLEVER > ÉLÈVE RAPPELER ₁ > RAPPEL ₁ REGELER > REGEL

TABLE 3.24 – Classes thématiques et conversions pour les verbes à thème 3 en / ϵ C/

Il est notable que dans le tableau 3.24 les verbes convertis dénominaux appartenant à la *classe 1-2* sont tous des verbes formés sur des noms suffixés en *-et* ou *-ette*, et ceci est vrai des 22 verbes relevés. Toutefois, la présence des suffixes dérivationnels *-et* et *-ette* dans le cas de ces verbes est due au mode de constitution du corpus, puisque seuls les noms déjà construits morphologiquement ont été relevés. Et il y a également des noms suffixés en *-ette* dans la *classe 1-1*, comme FACETTER > FACETTE. En outre, le tableau 3.23 a montré précédemment que l'appartenance à une classe plutôt qu'à l'autre n'était pas liée à la nature suffixale ou non de la finale.

3.5.2.3 Bilan sur la flexion des verbes

L'orientation de la conversion a été confrontée à la flexion des verbes selon deux points de vue : d'abord selon la classification traditionnelle en groupes de conjugaison, puis selon une classification en classes thématiques. Or, les deux études ont montré que l'appartenance du verbe à une classe thématique, pas davantage qu'à un groupe de conjugaison, n'est corrélée à une orientation plutôt qu'à l'autre. La flexion du verbe ne constitue donc pas un critère permettant de prédire l'orientation d'une paire nom~verbe en relation de conversion.

3.5.3 Alternances morphophonologiques entre nom et verbe

Le dernier type de critères avancés par (Don 2004, 2005b) et (Rodrigues Soares 2009) est de nature phonologique. Les auteurs ont en effet proposé de prendre en compte la place de l'accent sur le nom pour le portugais, ou le sur le verbe pour l'anglais, afin de déterminer l'orientation de la conversion. Pour le néerlandais, Don

a en outre montré que la structure phonologique du verbe pouvait constituer un indice de la direction de la conversion. Comme le français n'a pas d'accent de mot, le critère accentuel utilisé pour le portugais et le néerlandais ne peut être transposé au français. De la même façon, la structure syllabique des verbes ne semble pas être utilisable en français pour décider de l'orientation de la conversion.

En revanche, un dernier critère, de nature morphophonologique, peut être testé sur la base du sous-corpus orienté : les alternances morphophonologiques observées entre la forme du nom et la forme du verbe, et notamment les alternances impliquant une consonne latente ou les alternances $\tilde{V} \sim VN$. L'idée de considérer les alternances morphophonologiques entre nom et verbe comme un candidat-critère pour l'orientation de la conversion vient tout particulièrement de l'alternance $\tilde{V} \sim VN$, et de l'affirmation, chez (Tranel 1981), que lorsque cette alternance occure en dérivation le mot en \tilde{V} doit toujours être considéré comme la base et le mot en VN comme le dérivé car l'orientation inverse ne permettrait pas de prédire la forme du dérivé.

« From a phonological point of view, the nouns cannot in fact be derived from the verbs by vowel nasalization, because from a verb stem ending in a [VN] sequence it is impossible to predict whether the sequence is going to remain the same in the noun (as in *téléphoner* [telefɔ̃ne]/téléphone [telefɔ̃n]) or switch to a nasal vowel (as in *bétonner* [betɔ̃ne]/béton [betɔ̃]) » Tranel (1981, p.91)

Cette affirmation de Tranel étant appliquée à la problématique de l'orientation de la conversion, une alternance $\tilde{V} \sim VN$ pourrait donc être un bon indice de la direction de la dérivation si, comme le dit Tranel, cette alternance ne peut se faire que dans un sens : de \tilde{V} à VN , c'est-à-dire de nom à verbe.

Les consonnes latentes semblent pouvoir donner lieu au même type d'argumentation. En effet, dans la mesure où il serait impossible de prédire la consonne réalisée dans le verbe uniquement à partir de la forme du nom (cf /gã/~ /gãte/ vs. /maɣfã/~ /maɣfãde/) les consonnes latentes pourraient être considérées comme résultant d'une conversion verbe > nom dans laquelle la consonne finale du verbe serait effacée. Si cette hypothèse était vérifiée, la présence d'une consonne latente sur le nom constituerait donc un indice fort de la direction de la conversion.

Il a donc été décidé de vérifier si l'alternance $\tilde{V} \sim VN$, ainsi que la présence d'une consonne latente sur le nom, étaient corrélées à une orientation de la conversion. Par souci d'exhaustivité cette étude a été étendue aux autres types d'alternances morphophonologiques observées entre la forme du nom et la forme du verbe, afin de déterminer si certaines sont corrélées à l'orientation de la conversion.

Sur l'ensemble du corpus trois situations différentes ont été observés en ce qui concerne les alternances morphophonologiques :

- des cas d'allomorphie selon la définition 4 page 113
- des cas de supplétion selon la définition 5 page 113
- l'absence d'alternance, ou l'identité immédiate entre la forme du nom et la forme du verbe.

Parmi les cas d'allomorphie il convient en outre de distinguer trois cas de figure :

- la présence d'une consonne latente en finale de nom qui est réalisée dans le verbe
- la présence d'une voyelle nasale en fin de nom qui correspond dans le verbe à une voyelle orale suivie d'une consonne nasale (alternance $\tilde{V}\sim VN$)
- les autres types d'alternance segmentale

Il convient de rappeler ici que les consonnes qui avaient été considérées, lors de la constitution du corpus, comme épenthétiques selon définition 6 (page 120) sont traitées comme des consonnes latentes, ainsi que cela a été proposé au chapitre 2, section 2.2.10.

Sur ces cinq types d'alternances morphophonologiques, quatre seulement sont présents dans le sous-corpus orienté, aucun cas de supplétion n'étant observé. Ainsi, les types d'alternances morphophonologiques discutés dans la suite de ce chapitre comme candidat-critère pour l'orientation de la conversion sont les cas suivants :

- les cas sans alternance
- les cas de consonne latente
- les alternances nasales
- les autres alternances segmentales

Ces différents cas de figure vont être étudiés plus en détail dans la suite du chapitre mais il est notable qu'aucun n'est corrélé à une orientation plutôt qu'à l'autre, comme le montre le tableau 3.25.

3.5.3.1 Absence d'alternance

L'absence d'alternance entre la forme du nom et la forme du verbe est le cas le plus fréquent, que ce soit pour la conversion de nom à verbe ou pour la conversion de verbe à nom, comme le montre le tableau 3.25. L'appartenance du verbe aux différents groupes de conjugaison ou aux différentes classes thématiques n'a pas été prise en compte ici dans la mesure où cela constitue une information sur la flexion du verbe. De façon prévisible, l'absence d'alternance entre la forme du nom et la forme du verbe ne dit rien de l'orientation de la conversion.

Alternance N~V	Nom > Verbe	Verbe > Nom
	Nb exemples	Nb exemples
Sans alternance	250 AUBADE > AUBADER CLÔTURE > CLÔTURER PAILLETTE > PAILLETER PARAMÈTRE > PARAMÉTRER RATURE > RATURER	112 AJOURER > AJOUR ALLÉGER > ALLÈGE ENCHÉRIR > ENCHÈRE RABATTRE > RABAT RELEVER > RELÈVE
Consonne latente	66 ARGUMENT > ARGUMENTER CHOUCHOU > CHOUCHOUTER ORNEMENT > ORNEMENTER PLACARD > PLACARDER TERREAU > TERREAUTER	47 ABORDER > ABORD REHAUSSER > REHAUT REBONDIR > REBOND REJETER > REJET RETOURNER ₁ > RETOUR ₁
Alternance nasale	129 CARTON > CARTONNER DÉMISSION > DÉMISSIONNER GARDIEN > GARDIENNER MOULIN > MOULINER PATIN > PATINER	5 AGRAINER > AGRAIN DÉCONGESTIONNER > DÉCONGESTION RÉEXAMINER > RÉEXAMEN REGAGNER > REGAIN RENOMMER > RENOM
Autre alternance	15 CARREAU > CARRELER DISGRÂCE > DISGRACIER MOTEUR > MOTORER SUBSTANTIF > SUBSTANTIVER TRIANGLE > TRIANGULER	2 DÉSAVOUER > DÉSAVEU RENOUVELER > RENOUVEAU

TABLE 3.25 – Conversions et alternances morphophonologiques entre le nom et le verbe

3.5.3.2 Consonne latente

L'alternance morphophonologique mettant en jeu une consonne latente est le second type d'alternance le plus fréquent pour les deux conversions. Comme pour le cas de l'identité, l'appartenance du verbe aux différents groupes de conjugaison et classes thématiques n'a pas été prise en compte.

Comme cela a été présenté dans le chapitre 2 section 2.2.7, les consonnes latentes en français ont fait l'objet de nombreuses études en phonologie, en particulier dans le cadre d'études sur la liaison des adjectifs. Les noms ne se liant pas à l'adjectif postposé ont été de ce fait moins étudiés que les adjectifs mais les différentes analyses des latentes sont néanmoins les mêmes. Dans le cadre de la grammaire générative, deux types d'analyses ont été proposées pour traiter les adjectifs à consonne finale latente. Celles-ci ont été présentées dans le chapitre 2 section 2.2.7 et ne sont rappelées que brièvement ici. Les deux types d'analyse conçoivent les adjectifs comme possédant une forme sous-jacente unique de laquelle sont dérivées la forme courte se terminant par une voyelle et la forme longue se terminant par une consonne, mais elles diffèrent sur l'identification de la forme basique et la forme dérivée. Pour (Schane 1968) et (Dell 1973) par exemple, la forme basique est la forme longue et la

forme courte est dérivée de la forme basique par suppression de la consonne finale devant deux frontières de mot, ou devant consonne ou frontière de mot suivie d'une consonne, selon la règle (31) formulée par Dell. Ainsi, si la forme sous-jacente de PETIT est /pətit/, l'application de la règle (31) donnera bien /pəti#ʃa/ pour *petit chat*, mais /pətit#animal/ pour *petit animal*. Au féminin, la chute de la consonne est bloquée car le féminin est formé par le suffixe /ə/, ce qui produit /pətitə#bɛt/) pour *petite bête*.

$$(31) \text{ C} \rightarrow \emptyset / _ \left\{ \begin{array}{l} \left\{ \begin{array}{l} \text{c} \\ \# \end{array} \right\} \text{c} \\ \# \end{array} \right\}$$

Tranel (1981), au contraire, propose que la forme basique soit la forme courte et que la forme longue soit dérivée de la forme courte par insertion d'une consonne spécifiée lexicalement devant frontière de mot ou de morphème suivie d'une voyelle, selon la règle (32).

$$(32) \emptyset \rightarrow \text{C} / _ \left\{ \begin{array}{l} + \\ \# \end{array} \right\} \text{V}$$

Chez Tranel la forme sous-jacente de PETIT est donc /pəti/ et l'entrée lexicale de l'adjectif spécifie que la consonne insérée pour le féminin et la liaison est /t/ ce qui produit bien /pətit/ pour le féminin, par application de la règle (32).

Les règles phonologiques (31) et (32) n'ont pas été postulées dans le cadre d'une problématique d'orientation des opérations de construction de lexèmes. Toutefois ces deux traitements contradictoires des consonnes latentes pourraient être appliqués à l'orientation de la conversion dans la mesure où les deux règles (31) et (32) représenteraient l'effet de la fonction responsable de la rubrique phonique dans la règle de conversion. Il est notable par ailleurs que dans cette hypothèse la conversion n'aurait donc pas pour caractéristique la fonction identité au niveau phonologique puisque ces deux règles suppriment ou ajoutent du matériel phonique. Il y aurait ainsi deux analyses possibles des paires nom~verbe dont le nom présente une consonne finale latente :

- Hyp. 1. soit le nom est le résultat d'une conversion verbe>nom ayant pour effet phonique l'application de la règle (31).
- Hyp. 2. soit le verbe est le résultat d'une conversion nom>verbe ayant pour effet phonique l'application de la règle (32).

Si une seule de ces deux hypothèses était vérifiée à l'exclusion de l'autre alors la présence d'une consonne latente sur le nom constituerait un indice fiable de la

direction de la conversion. Or, le tableau 3.25 montre qu'aucune de ces hypothèses n'est exclusive mais qu'elles sont au contraire toutes les deux vraies, puisqu'il existe des noms à consonne finale latente aussi bien comme résultat d'une conversion, conformément à l'hypothèse 1, et comme base d'une conversion, conformément à l'hypothèse 2. La présence d'une consonne latente sur le nom ne peut donc constituer un indice de l'orientation de la conversion.

3.5.3.3 Alternances nasales

Le même type d'argumentation peut être développé pour les alternances nasales. Comme pour les consonnes latentes, le débat sur l'alternance $\tilde{V} \sim VN$ a surtout concerné la liaison et la forme féminine des adjectifs. En grammaire générative, comme les adjectifs à consonne finale latente, les noms et adjectifs à voyelle finale nasale sont considérés comme ayant une forme sous-jacente unique, de laquelle sont dérivées la forme à voyelle nasale et la forme à voyelle orale suivie d'une consonne nasale. Pour (Schane 1968) comme pour Dell (1973), la forme sous-jacente basique est la forme VN et la forme \tilde{V} est la forme dérivée. Néanmoins les choses sont plus complexes pour l'alternance $\tilde{V} \sim VN$ que pour les consonnes latentes car deux opérations sont effectuées : une nasalisation de la voyelle, et une suppression de la consonne nasale. Chez Schane ces deux opérations prennent la forme de deux règles : une règle de nasalisation de la voyelle, formulée comme (33), et une règle de suppression de la consonne nasale formulée comme en (34).

- (33) Devant consonne nasale, une voyelle devient [+nasal] si la consonne nasale
- a. est en fin de mot.
 - b. est suivie d'une consonne.

- (34) Après une voyelle nasalisée les consonnes nasales sont supprimées.

Ces règles peuvent être représentées formellement comme en (35) pour la nasalisation de la voyelle, et comme en (36) pour la suppression de la consonne nasale. La règle (35) dit bien qu'une voyelle devient nasale devant une consonne nasale suivie d'une consonne ou d'une frontière de mot. La règle (36) quant à elle spécifie qu'une consonne nasale s'efface après une voyelle nasale.

$$(35) v \rightarrow [+nasal] / - \left[\begin{array}{c} c \\ +nasal \end{array} \right] \left\{ \begin{array}{c} \# \\ c \end{array} \right\}$$

$$(36) \left[\begin{array}{c} c \\ +nasal \end{array} \right] \rightarrow \emptyset / \left[\begin{array}{c} v \\ +nasal \end{array} \right] -$$

Ainsi, la forme sous-jacente de l'adjectif BON est /bɔ̃n/, et l'application de la règle (35) produira d'abord /bɔ̃n/, puis la règle (36) produira /bɔ̃/. Chez (Dell 1973) les deux opérations sont formulées en une seule règle représentée en (37). Cette règle spécifie d'une part qu'une voyelle (trait +syll) devient nasale lorsqu'elle est suivie d'une consonne nasale elle-même suivie d'une consonne ou d'une frontière de mot, et d'autre part que la consonne nasale est effacée. Comme chez Schane la forme sous-jacente de l'adjectif BON est /bɔ̃n/, mais l'application de (37) produira directement /bɔ̃/.

$$(37) \quad \begin{array}{ccc} [+syll] & [+nas] & \left\{ \begin{array}{c} c \\ \# \end{array} \right\} \\ 1 & 2 & 3 \end{array} \rightarrow \begin{array}{ccc} [+nas] & \emptyset & \left\{ \begin{array}{c} c \\ \# \end{array} \right\} \\ 1 & 2 & 3 \end{array}$$

Les formulations de Schane et Dell sont équivalentes, la différence étant que chez Dell il n'y a pas d'étape intermédiaire. Tranel (1981) a fourni deux types d'arguments contre les analyses de Schane et Dell. D'une part il n'est pas possible de postuler une forme sous-jacente en VN qui se réaliserait \tilde{v} car beaucoup de mots en VN ne donne pas lieu à une alternance. Il donne comme exemple HYMNE (/imn/ et non /ɛ̃n/ selon les règles de Dell), AMNISTIE (/amnisti/ et non /ãnisti/), ENNEMI (/ɛ̃nmi/ et non /ã̃mi/)... Cela le conduit à affirmer que les voyelles nasales en français ne sont pas le résultat d'un processus phonologique général, mais sont lexicales. D'autre part, l'examen des différents cas d'alternance $\tilde{v} \sim \text{VN}$ le conduit à distinguer la flexion en genre des adjectifs (*bon~bonne*), la liaison du masculin singulier (*bon ami*), la conjugaison des verbes (*vient~viennent*) et la dérivation (*patin~patiner*) comme des situations différentes. En ce qui concerne la dérivation, tous les cas d'alternance $\tilde{v} \sim \text{VN}$ relèvent selon lui de la dérivation suffixale, comme GARÇON > GARÇONNET ou de la conversion nom > verbe, dont il donne pour exemple BÉTON > BÉTONNER, PATIN > PATINER... mais également des paires qui pourraient être analysées comme des conversion verbe > nom, telles que DON > DONNER, EXAMEN > EXAMINER... Ainsi, selon lui il ne peut s'agir d'une nasalisation de voyelle dans le cas d'une dérivation, mais uniquement d'une dénasalisation de voyelle. Dans la mesure où cette dénasalisation de voyelle est liée à un procédé morphologique, Tranel propose la règle (38) pour la conversion nom > verbe. Cette règle dit qu'une voyelle nasale en fin de nom est dénasalisée et suivie d'un /n/ lors d'une conversion verbale.

$$(38) \quad \left[X \left[\begin{array}{c} v \\ +nasal \end{array} \right] \right]_{\text{nom}} \Rightarrow \left[X \left[\begin{array}{c} v \\ -nasal \end{array} \right] n \right]_{\text{verbe}}$$

Comme pour les consonnes latentes, ces deux traitements contradictoires des alternances $\tilde{v} \sim \text{VN}$ peuvent être considérés comme deux façons de représenter l'effet

de la fonction responsable de la rubrique phonique dans la règle de conversion. Il y a ainsi deux analyses possibles d'une paire nom~verbe avec alternance $\tilde{V}\sim VN$:

- Hyp. 1. soit le nom est le résultat d'une conversion verbe>nom ayant pour effet phonique l'application des deux règles (35) et (36) ou de la seule règle (37).
- Hyp. 2. soit le verbe est le résultat d'une conversion nom>verbe ayant pour effet phonique l'application de la règle (38).

Or, comme pour les noms à consonne finale latente le tableau 3.25 montre que ces deux hypothèses ne sont pas exclusives, et qu'elles sont toutes les deux vraies puisqu'il existe des paires à alternance $\tilde{V}\sim VN$ aussi bien pour la conversion nom>verbe que pour la conversion verbe>nom. Le tableau 3.25 montre en outre que l'affirmation de (Tranel 1981) selon laquelle, dans une dérivation, l'alternance $\tilde{V}\sim VN$ ne peut que refléter la direction $\tilde{V} > VN$ est fausse.

Ainsi, l'alternance $\tilde{V}\sim VN$ ne permet pas davantage que la présence d'une consonne latente d'orienter la conversion entre nom et verbe. Toutefois, contrairement au cas des consonnes latentes, il y a une asymétrie très nette entre les deux conversions lorsque le nom se termine par une voyelle nasale. En effet, sur la base du sous-corpus orienté les noms à voyelle nasale sont dans 96 % des cas les bases d'une conversion et dans 4 % seulement des cas les dérivés d'une conversion. La présence d'une voyelle nasale sur un nom pourrait ainsi constituer un indice de l'orientation de la conversion, même si cet indice n'est pas entièrement fiable.

3.5.3.4 Autres alternances segmentales

Les alternances segmentales autres que via une consonne latente ou une alternance $\tilde{V}\sim VN$ sont également présentes pour les deux conversions, comme le montre le tableau 3.25. On pourrait s'attendre à ce que les types d'alternances mises en jeu par les deux conversions diffèrent et que le type d'alternance fournisse ainsi un indice de l'orientation de la conversion.

Ainsi, l'alternance $/o/\sim/\epsilon l/$, par exemple, telle que représentée par la règle (39) semble bien être unidirectionnelle, un lexème en $/\dots o/$ pouvant donner lieu à un lexème en $/\dots \epsilon l/$ mais non l'inverse.

$$(39) \quad o \rightarrow \epsilon l / _ \left\{ \begin{array}{c} + \\ \# \end{array} \right\}$$

Cette alternance est celle que manifestent par exemple les adjectifs BEAU $/bo/$ et NOUVEAU $/nuvo/$ dans leurs dérivés BELLÂTRE $/b\epsilon lat\epsilon/$ et NOUVELLEMENT

/nuvɛlmã/. Ou le nom BATEAU /bato/ dans son dérivé BATELLERIE /batɛlki/. Dans ce cas la directionnalité de l'alternance /o/~ɛl/ est liée à des raisons historiques, les noms et adjectifs masculins en *-eau* étant issus d'une forme en *-el* en ancien français, ainsi BEAU < *bel*, NOUVEAU < *nouvel* et BATEAU < *batel*.

La paire RENOUELER > RENOUEAU contredit toutefois la règle (39) puisque le nom est ici clairement dérivé du verbe. Le cas de RENOUEAU est donc exceptionnel quant à l'alternance /o/~ɛl/ et s'explique probablement par la présence dans le lexique du lexème NOUVEAU qui est la base du verbe RENOUELER, le dérivé du verbe prenant alors la même forme que sa base. Ainsi l'alternance (39) étant, sauf exception, unidirectionnelle, elle pourrait constituer un bon indice de l'orientation de la conversion. Toutefois cette alternance ne concerne qu'un petit nombre de lexèmes du français.

D'autres alternances semblent au contraire pouvoir s'appliquer dans les deux sens, comme l'alternance /ø/~u/. En effet, dans le cas de DÉSAVOUER > DÉSAVEU par exemple, le verbe DÉSAVOUER étant dérivé de AVOUER, la paire est analysée comme une conversion verbe > nom et non l'inverse. C'est donc la règle (40a) qui doit s'appliquer afin de produire /avø/ à partir de /avu/. À l'inverse, dans le cas de PREUX > PROUESSE, PROUESSE étant dérivé de PREUX au moyen d'une suffixation en *-esse*, c'est la règle (40b) qui doit s'appliquer pour obtenir /pɛu-ɛs/ à partir de /pɛø/.

$$(40) \text{ a. } u \rightarrow \emptyset / _ \left\{ \begin{array}{c} + \\ \# \end{array} \right\}$$

$$\text{ b. } \emptyset \rightarrow u / _ \left\{ \begin{array}{c} + \\ \# \end{array} \right\}$$

Ainsi, si l'alternance /o/~ɛl/ fournit un bon indice de l'orientation de la conversion, l'alternance /ø/~u/ au contraire n'est d'aucune aide pour déterminer l'orientation de la conversion dans la mesure où elle peut être appliquée dans les deux sens, selon les deux règles (40a) et (40b). Afin de déterminer précisément l'intérêt des allomorphies pour l'orientation de la conversion il faudrait donc regarder au cas par cas chacune des alternances rencontrées, les confronter aux alternances observées avec les procédés affixaux, et déterminer si l'alternance est orientée ou non. Ce travail reste encore à faire.

3.5.3.5 Conclusion sur les alternances morphophonologiques

Finalement, les différents types d'allomorphies observées lors des conversions ne permettent pas davantage que les cas d'identité entre la forme du nom et la forme

du verbe, de prédire l'orientation de la conversion. En ce qui concerne l'alternance $\tilde{V} \sim \text{VN}$, l'étude de cette alternance sur le sous-corpus orienté a permis de montrer que Tranel (1981) a tort lorsqu'il affirme que cette alternance est nécessairement orientée $\tilde{V} > \text{VN}$ en dérivation, puisque des conversions verbe > nom montrant cette alternance sont présentes dans le sous-corpus orienté. Néanmoins la présence d'une voyelle nasale sur le nom fournit statistiquement un indice de l'orientation, sans pour autant que l'orientation déductible de cet indice soit correcte dans tous les cas. Quant à la présence d'une consonne finale latente sur le nom, le sous-corpus montre qu'elle ne peut être corrélée à une orientation de la conversion plutôt qu'à l'autre. Enfin, les autres types d'allomorphie peuvent dans certains cas constituer un critère fiable de l'orientation, comme par exemple l'alternance $/\text{o}/ \sim / \text{ɛ}l/$ qui est unidirectionnelle. Mais ce n'est pas le cas de toutes les allomorphies puisque l'alternance $/\emptyset/ \sim /u/$ peut au contraire s'appliquer dans les deux sens. Il reste en outre à réaliser un gros travail d'étude des différentes allomorphies observées dans le lexique afin de déterminer si chacune est unidirectionnelle comme l'alternance $/\text{o}/ \sim / \text{ɛ}l/$, ou au contraire bidirectionnelle comme l'alternance $/\emptyset/ \sim /u/$.

3.5.4 Conclusions sur la recherche d'autres critères

Ainsi, les travaux de Kiparsky (1997), Don (2004, 2005b) et Rodrigues Soares (2009) ont mis en avant le fait que le genre des noms, la flexion des verbes et certaines propriétés phonologiques des noms ou des verbes constituent des critères fiables permettant de déterminer l'orientation de la conversion en anglais, en néerlandais et en portugais. Ces critères ont donc été appliqués au français sur l'ensemble des paires du sous-corpus orienté afin d'évaluer leur pertinence quant à l'orientation de la conversion en français.

Or, contrairement à l'anglais, au néerlandais et au portugais, aucun de ces critères ne s'est révélé être un indice fiable de l'orientation de la conversion. En effet, le genre des noms est inopérant dans la mesure où le sous-corpus orienté comprend des noms masculins et féminins aussi bien comme bases que comme dérivés d'une conversion. La flexion des verbes considérée par le biais des groupes de conjugaison semble quant à elle fournir une indication puisque les verbes des deuxième et troisième groupes sont tous les bases d'une conversion verbe > nom dans le sous-corpus orienté et ne sont jamais les résultats d'une conversion nom > verbe. Cependant, hors du sous-corpus orienté les paires comme GAUCHE \sim GAUCHIR ou NORD \sim NORDIR présentées en (28) et celles comme CONCOURS \sim CONCOURIR ou SECOURS \sim SECOURIR... présentées en (29) semblent indiquer que l'appartenance du verbe au deuxième ou au troisième groupe n'est pas toujours l'indice d'une conversion verbe > nom. Quant aux allomor-

phies, elles ne sont pas toujours corrélées à une conversion à l'exclusion de l'autre. La présence d'une consonne latente sur le nom notamment n'est pas discriminante puisque les noms à consonne finale latente peuvent aussi bien être les bases que les dérivés d'une conversion. Les alternances $\tilde{V} \sim VN$ ne le sont pas plus dans la mesure où, comme les noms à consonne latente, les noms à voyelle nasale peuvent être les bases et les dérivés d'une conversion. En revanche, statistiquement, les noms à voyelle finale nasale sont davantage l'indice d'une conversion nom > verbe que verbe > nom. Enfin, une allomorphie comme l'alternance $/o/ \sim /el/$ peut constituer un critère fiable de l'orientation de la conversion dans la mesure où elle est unidirectionnelle. Cependant le nombre de cas concernés par cette allomorphie est très réduit, de sorte que ce critère, bien que fiable, a une portée assez faible. Les autres types d'allomorphies devraient quant à elles être étudiées en détail afin de déterminer si elles constituent des indices de l'orientation ou non.

3.6 Conclusions sur l'orientation de la conversion

Ce chapitre avait pour objectif d'une part de présenter et évaluer les critères traditionnellement avancés pour décider de l'orientation de la conversion, et d'autre part d'en proposer de nouveaux. Les critères traditionnellement utilisés pour déterminer l'orientation de la conversion sont le recours aux datations et à l'étymologie pour les critères d'ordre historique, et la comparaison avec les procédés affixaux et la sémantique pour les critères relevant de la grammaire.

Les critères d'ordre historique se sont révélés peu satisfaisants pour des raisons différentes. Les datations ne sont pas satisfaisantes car leur fiabilité est questionable, particulièrement lorsque les dates sont très anciennes et les écarts réduits entre les attestations de deux lexèmes en relation de conversion. L'étymologie, quant à elle, est pertinente quand l'un des deux lexèmes seulement est hérité du latin ou emprunté à une autre langue, mais elle est inopérante quand les deux lexèmes sont hérités ou empruntés.

Les critères relevant de la grammaire de la langue rencontrent quant à eux d'autres difficultés. Le critère de l'exposant explicite est contestable d'un point de vue théorique car il subordonne la conversion aux procédés affixaux. Il est en outre non pertinent empiriquement puisque son application conduit à des analyses contradictoires. Les critères sémantiques tels que l'étude de la dépendance sémantique et le domaine référentiel des lexèmes sont contestables théoriquement car ils ne font pas la part entre ce qui relève du monde extralinguistique ou de la lexicalisation et ce qui dépend en propre de la grammaire, et sont outre peu fiables empiriquement. Les propriétés prototypiques des catégories lexicales sont quant à elles intéressantes

mais entrent parfois en contradiction avec l'analyse morphologique de sorte que l'application de ce critère soulève des questions. Seules les relations sémantiques entre lexèmes se révèlent fiables en tant que critère, mais sont peu satisfaisantes en termes d'application à cause de l'existence de relations sémantiques inverses.

Ainsi, les critères traditionnellement avancés pour déterminer l'orientation de la conversion sont globalement peu satisfaisants. C'est pourquoi un autre type de critère linguistique a été proposé : un critère morphologique basé sur la structure morphologique des lexèmes. Ce critère s'est révélé opératoire et fiable, même si quelques ambiguïtés dans la structure morphologique de certains lexèmes laissait ce critère inopérant dans quelques cas peu nombreux. Néanmoins, le critère morphologique étant le plus fiable de tous les critères évalués, il a permis de constituer un sous-corpus orienté servant de terrain pour la recherche et l'évaluation d'autres types de critères. Le genre des noms, la flexion de verbes et les allomorphies observées ont ainsi été évalués comme candidats-critères sur ce sous-corpus orienté. Mais, exceptée une allomorphie unidirectionnelle, aucun de ces critères ne s'est révélé satisfaisant pour déterminer l'orientation de la conversion.

Le bilan qui peut être tiré de cette étude sur la question de l'orientation de la conversion, est que, excepté le critère morphologique, la plupart des critères sont inopérants pour déterminer l'orientation de la conversion. Certains sont néanmoins fiables comme les trois relations sémantiques de la conversion nom > verbe sans relations inverses (présentées en (9)), ou comme l'allomorphie /o/~ /ɛl/ (présentée en (39)) mais leur application est assez restreinte. Particulièrement l'allomorphie et la relation sémantique entre un nom de phénomène naturel et un verbe météorologique, car ces deux critères ne concernent qu'un tout petit nombre de lexèmes.

Si les autres critères peuvent être croisés afin d'augmenter les chances de déterminer l'orientation de la conversion, il semble néanmoins qu'il faille accepter l'idée que, dans certains cas, l'orientation de la conversion n'est pas décidable sur la base de critères linguistiques.

Chapitre 4

Propriétés morphophonologiques des conversions

Introduction

Il a été montré dans le chapitre 2 que la notion d'identité phonologique des lexèmes, propriété constitutive de la conversion, est problématique lorsqu'elle est appliquée aux données dans la mesure où il est difficile de dire exactement entre quels types d'objets elle intervient. Cette difficulté m'a amenée à parler à plusieurs reprises de *thèmes* (thème 2 du nom, thèmes 0, 12 et 13 du verbe) et à proposer que l'identité entre nom et verbe occurre via leurs thèmes. Ce chapitre est donc consacré à clarifier ce point et à déterminer les relations exactes, sur le plan formel, entre les noms et les verbes impliqués dans une conversion. Une fois ces relations clarifiées, l'objectif est également de déterminer s'il existe des contraintes morphologiques, phonologiques ou sémantiques, pesant sur les conversions.

Dans un premier temps il s'agira donc de revenir sur l'espace thématique des verbes proposé par (Bonami et Boyé 2002) avec notamment pour objectif de préciser l'idée du thème 0 postulé au chapitre 2. Puis, l'espace thématique des noms évoqué au chapitre 2 sera à son tour présenté en détail. Une fois clarifiés les espaces thématiques des verbes et des noms, il sera alors possible, dans un second temps, de déterminer les relations précises entre thèmes du nom et thèmes du verbe mis en jeu lors des conversions nom > verbe et verbe > nom. Enfin, une fois ces relations établies, les contraintes pesant sur les conversions pourront, dans un troisième temps, être étudiées pour chacune de ces relations entre thèmes impliquées dans les conversions.

4.1 Retour sur l'espace thématique des verbes

4.1.1 Rappel sur le thème zéro

Comme cela a été présenté au chapitre 1 section 2.1 (Bonami et Boyé 2002, 2003b, 2006, 2007) et (Bonami, Boyé et Kerleroux 2009) ont proposé un espace thématique à 13 cases pour les verbes français. 12 de ces thèmes sont exploités par la flexion, et l'un d'entre eux, le thème 13, n'est utilisé que par la dérivation.

Au chapitre 2 section 2.2.6.3 un thème supplémentaire a été postulé dans l'espace thématique des verbes, le thème 0, afin de rendre compte de certaines données problématiques qui sont rappelées ci-dessous en (1).

- (1) a. FARCE > FARCIR 'garnir de farce'
 FLEUR > FLEURIR 'produire des fleurs, orner de fleurs'
 GAUCHE > GAUCHIR 'infléchir (une politique) vers la gauche'
 TERRE > TERRIR 'arriver en vue de la terre (en bateau)'
- b. ENCHÉRIR > ENCHÈRE 'action d'enchérir'
 MEURTRIR > MEURTRE 'action de meurtrir'
 SERTIR > SERTE 'action de sertir'
 SURENCHÉRIR > SURENCHÈRE 'action de surenchérir'

Les données en (1) sont problématiques pour la définition de la conversion car, comme le montre le tableau 4.1, dans ce cas le nom n'est jamais identique ni au thème long du verbe, illustré par le thème 1, ni au thème court du verbe, illustré par le thème 3.

Nom	Verbe		
	Thème 1	Thème 3	Lexème
FARCE fars	farsis	farsi	FARCIR
FLEUR flœr	flœris	flœri	FLEURIR
GAUCHE gof	gofis	gofi	GAUCHIR
TERRE tœr	tœris	tœri	TERRIR
ENCHÈRE ãʃœr	ãʃœris	ãʃœri	ENCHÉRIR
MEURTRE mœvtr	mœvtris	mœvtri	MEURTRIR
SERTE sœrt	sœrtis	sœrti	SERTIR
SURENCHÈRE syvãʃœr	syvãʃœris	syvãʃœri	SURENCHÉRIR

TABLE 4.1 – Noms et thèmes verbaux des exemples (1)

Dans chacune des paires en (1) le verbe présente en effet toujours un /i/~is/ supplémentaire qui est absent du nom. Or, comme cela a été présenté dans le chapitre 2 section 2.2.6.1 l'analyse de ces verbes par le biais de classes flexionnelles

pose problème car la postulation de classes flexionnelles de verbes en français est contestable. La section 2.2.6.2 a quant à elle montré qu'une analyse des verbes en (1a) comme des suffixés en /i/~is/ n'est pas tenable car elle supposerait dans ce cas un procédé soustractif pour les noms en (1b). En outre, une analyse par suffixation en /i/~is/ amènerait à considérer les exemples en (2) comme des parasynthétiques. Or, il a été montré (notamment par (Corbin 1987) et (Fradin 2003b)) qu'une telle analyse n'est pas souhaitable.

- (2) a. DOUX_A > ADOUCIR_V b. BEAU_A > EMBELLIR_V c. CROUPE_N > ACCROUPIR_V
 NOBLE_A > ANOBLIR_V DUR_A > ENDURCIR_V NÉANT_N > ANÉANTIR_V
 PAUVRE_A > APPAUVRIR_V LAID_A > ENLAIDIR_V SUJET_N > ASSUJETTIR_V
 SAGE_A > ASSAGIR_V RICHE_A > ENRICHIR_V TERRE_N > ATTERRIR_V

C'est pourquoi, afin de rendre compte des données en (1) et en (2) j'ai proposé au chapitre 2 d'étendre l'espace thématique des verbes et d'ajouter un autre thème invisible à la flexion et exploité uniquement en dérivation. Ce thème supplémentaire, appelé thème 0, a été défini comme un thème plus court que les autres thèmes, dépourvu du /i~/is/ caractéristique des verbes du deuxième groupe, et obtenu à partir du thème 3 par suppression du /i/ final. Un tel thème 0 permet de maintenir l'identité entre le nom et le verbe, via le thème 0, dans le cas des exemples en (1), comme le montre le tableau 4.2.

Nom	Verbe				Lexème
	Thème 0	Thème 1	Thème 3		
FARCE	faks	faks	faksis	faksi	FARCIR
FLEUR	flœʁ	flœʁ	flœʁis	flœʁi	FLEURIR
GAUCHE	ɡɔʃ	ɡɔʃ	ɡɔʃis	ɡɔʃi	GAUCHIR
TERRE	tɛʁ	tɛʁ	tɛʁis	tɛʁi	TERRIR
ENCHÈRE	ɑ̃ʃɛʁ	ɑ̃ʃɛʁ	ɑ̃ʃɛʁis	ɑ̃ʃɛʁi	ENCHÉRIR
MEURTRE	mœʁtʁ	mœʁtʁ	mœʁtʁis	mœʁtʁi	MEURTRIR
SERTE	sɛʁt	sɛʁt	sɛʁtis	sɛʁti	SERTIR
SURENCHÈRE	syʁɑ̃ʃɛʁ	syʁɑ̃ʃɛʁ	syʁɑ̃ʃɛʁis	syʁɑ̃ʃɛʁi	SURENCHÉRIR

TABLE 4.2 – Noms et thèmes verbaux des exemples (1)

Le thème 0, tel qu'il a été défini permet donc de rendre compte d'opérations dérivationnelles impliquant un verbe du deuxième groupe comme les conversions de nom à verbe et de verbe à nom présentées en (1), les règles de formation de verbes désadjectivaux ou dénominaux par préfixation, comme les exemples présentés en (2), ainsi que la conversion d'adjectif à verbe comme dans le cas des exemples en (3).

- (3) JAUNE_A > JAUNIR_V ‘devenir/rendre A’
 MÛR_A > MÛRIR_V ‘devenir A’
 PÂLE_A > PÂLIR_V ‘devenir/rendre A’
 ROUGE_A > ROUGIR_V ‘devenir/rendre A’

Les caractéristiques du thème 0 ayant été rappelées il reste à étudier dans les détails les relations de ce thème avec les autres thèmes de l’espace thématique des verbes.

4.1.2 Le thème zéro dans l’espace thématique des verbes

En ce qui concerne les relations du thème 0 avec les autres thèmes de l’espace thématique, j’ai postulé au chapitre 2 que le thème 0 était en relation de dépendance avec le thème 3. Je vais à présent montrer que cette hypothèse est correcte.

Si la postulation du thème 0 est mise de côté, il s’agit de déterminer quel thème du verbe sert de base à la conversion verbe>nom et quel thème du verbe est construit par la conversion nom>verbe. Cependant, dans la mesure où le thème 0 est justifié pour les deux conversions, la question de l’orientation de la conversion n’est donc pas pertinente pour la recherche du thème dont dépend le thème 0. En effet, sans la postulation du thème 0 il serait concevable de considérer que la conversion de nom à verbe construit un thème x du verbe tandis que la conversion de verbe à nom prend un thème y du verbe comme input. Dans une telle situation il serait donc crucial de connaître l’orientation de la conversion pour déterminer le thème qui est construit et le thème qui sert de base. Mais, comme il a été montré que les deux conversions requièrent le thème 0, et dans la mesure où les relations entre les thèmes de l’espace thématique ne sont pas liées aux règles de dérivation, la question de l’orientation de la conversion n’est donc pas pertinente ici. Ainsi, les exemples utilisés pour déterminer la relation de dépendance entre thème 0 et les autres thèmes pourront être choisis tout autant parmi les conversions nom>verbe que parmi les conversions verbe>nom sans que cela ait une conséquence sur l’analyse.

Bonami, Boyé et Kerleroux (2009) ont montré que les règles de formation de lexèmes étaient sensibles à différents thèmes de l’espace thématique des verbes. Ainsi la suffixation en *-eur/-euse* prend pour base le thème 1 du verbe, tandis que la composition verbe-nom exploite le thème 3 du verbe, comme le montre le tableau 4.3 emprunté à (Bonami, Boyé et Kerleroux 2009).

Par ailleurs, Bonami, Boyé et Kerleroux (2009) ont également montré que les règles de formation de lexème peuvent construire plusieurs thèmes d’un lexème dérivé. Les auteurs ont notamment souligné que les règles de formation de lexèmes

Verbe	Thème 3	Composition VN	Thème 1	Suffixation en <i>-eur</i>
NETTOYER	netwa	NETTOIE-VITRES	netwaj	NETTOYEUR
PESER	pəz	PÈSE-BÉBÉ	pəz	PESEUR
SOUTENIR	sutjẽ	SOUTIEN-GORGE	sutən	SOUTENEUR
TORDRE	tɔʁ	TORD-BOYAU	tɔʁd	TORDEUR

TABLE 4.3 – Exemples de règles prenant différents thèmes du verbe en input – tiré de (Bonami et al. 2009)

ne relie pas un seul thème d'un lexème base à un seul thème d'un lexème dérivé, mais prennent en entrée un espace thématique et construisent en sortie un espace thématique. Cela signifie que n'importe quel thème de l'espace thématique des verbes est susceptible de servir de base à une conversion ou d'être construit par une conversion. Ainsi, si l'on excepte le thème 13, duquel le thème 0 ne peut dépendre puisque le thème 13 est défini comme étant identique au thème 11 \oplus /t/ (cf. pour FINIR /fini \oplus t/) tandis que le thème 0 est défini comme un thème plus court sans le /i/~is/ des verbes du deuxième groupe (cf. pour FINIR /fin/), les 12 autres thèmes sont donc susceptibles d'être construits par la conversion ou de servir de base à la conversion.

Pour les verbes réguliers comme DANSER ou COLLER tous les thèmes sont identiques, exceptés les thèmes 9 et 12 en /e/ (cf. *laver*, *lavé*) et le thème 11 en /a/ (cf. *lava*) qui sont obtenus par les relations régulières de dépendance entre les thèmes, un seul thème étant spécifié lexicalement. Il est donc impossible dans ces cas-ci de déterminer le thème qui sert d'input ou d'output à la conversion. Les verbes du premier groupe à alternance $\text{ə}/\text{ɛ}$ comme APPELER ou JETER ont deux thèmes différents, mais ceci n'est pas suffisant à déterminer le thème impliqué dans une conversion, comme le montre le tableau 4.4.

Comme cela a été vu au chapitre précédent, l'alternance $\text{ə}/\text{ɛ}$ n'est pas phonologique (cf. (Morin 1988) et (Tranel 1988)) puisque des verbes comme DÉJEUNER et BÉQUETER ont bien un thème 1 en /əC/ (il s'agit bien d'un /ə/ puisqu'il peut tomber cf. *déjeunons* /deʒnɔ̃/ ou *bequetons* /bektɔ̃/) mais ont également leur thème 3 en /əC/ et non en /ɛC/ (cf. /deʒœn/ et non /deʒɛn/, /bekt/ et non /bektɛ/). Il est donc nécessaire pour ces verbes de spécifier deux thèmes distincts. Néanmoins, cela n'est pas suffisant pour déterminer le thème qui sert d'input ou d'output à la conversion. En effet, pour chacun de ces verbes 5 thèmes sont identiques au nom avec lequel le verbe est en relation de conversion, à savoir APPEL (/apɛl/) FICELLE (/fisɛl/) et RELÈVE (/ʁɛlɛv/). Il s'agit des thèmes 2, 3, 5, 7 et 10, c'est-à-dire les thèmes du présent 3^e personne du pluriel, du présent singulier, de l'impératif singulier, du

Indice	Utilisation	APPELER	FICELER	RELEVER
1	imparfait, présent 1/2pl.	apəl	fiɣəl	ɣələv
2	présent 3pl.	apɛl	fiɣɛl	ɣəlɛv
3	présent sg.	apɛl	fiɣɛl	ɣəlɛv
4	participe présent	apəl	fiɣəl	ɣələv
5	impératif 2sg.	apɛl	fiɣɛl	ɣəlɛv
6	impératif 1/2pl.	apəl	fiɣəl	ɣələv
7	subjonctif sg. 3pl.	apɛl	fiɣɛl	ɣəlɛv
8	subjonctif 1/2pl.	apəl	fiɣəl	ɣələv
9	infinitif	apəle	fiɣəle	ɣələve
10	futur, conditionnel	apɛl	fiɣɛl	ɣəlɛv
11	passé simple, subj imparfait	apəla	fiɣəla	ɣələva
12	participe passé	apəle	fiɣəle	ɣələve

TABLE 4.4 – Espace thématique de 3 verbes à alternance ə/ɛ

subjonctif singulier et 3^e personne du pluriel, et du futur et conditionnel.

Les verbes du troisième groupe en revanche peuvent fournir davantage d'arguments pour déterminer le thème qui sert d'input ou d'output à une conversion dans la mesure où ils possèdent davantage de thèmes distincts. Les paires noms~verbes en (4), bien que présentant un verbe du troisième groupe, ne peuvent cependant pas aider à préciser les relations du thème 0 avec les autres thèmes dans la mesure où les noms peuvent aussi bien être analysés comme des convertis du thème 12 que comme des convertis du thème 0. En effet, chacun de ces noms est à la fois identique au thème du participe passé et au thème du présent singulier. Dans la mesure où il n'est pas sûr que ces noms soient dérivés du thème 0, ils peuvent difficilement être utilisés pour argumenter en faveur d'une relation de dépendance entre le thème 0 et le thème 3. Ils seront donc laissés de côté dans la suite de la discussion sur les relations du thème 0 aux autres thèmes de l'espace thématique.

- (4) CONDUIT~CONDUIRE, DÉDIT~DÉDIRE, ENDUIT~ENDUIRE, FORFAIT~FORFAIRE,
JOINT~JOINDRE, MÉFAIT~MÉFAIRE, POINT~POINDRE

En revanche, les verbes des paires présentées en (5) fournissent un indice du thème servant d'input ou d'output à la conversion.

- (5) ABAT~ABATTRE, COMBAT~COMBATTRE, CROÎT~CROÎTRE, DÉBAT~DÉBATTRE, DÉCROÎT~
DÉCROÎTRE, DESSERT~DESSERVIR, DOIT~DEVOIR, ÉBAT~ÉBATTRE, ENTRETIEN~ENTRE-
TENIR, MAINTIEN~MAINTENIR, RABAT~RABATTRE, REMORDS~REMORDRE, SOUTIEN~SOU-
TENIR

En effet, le tableau 4.5 présente les 12 thèmes des six patrons de conjugaison correspondant aux verbes de (5), ABATTRE, COMBATTRE, ÉBATTRE et RABATTRE

se conjuguant de la même façon que DÉBATTRE, DÉCROÎTRE de la même façon que CROÎTRE et ENTRETENIR et MAINTENIR de la même façon que SOUTENIR.

n°	Utilisation	DÉBATTRE	CROÎTRE	DESSERVIR	DEVOIR	SOUTENIR	REMORDRE
1	imp, prs 1/2pl.	debat	kɛwas	desɛɛv	dəv	sutən	ɛətɔɔd
2	présent 3pl.	debat	kɛwas	desɛɛv	dwav	sutjɛn	ɛətɔɔd
3	présent sg.	deba	kɛwa	desɛɛ	dwa	sutjɛ̃	ɛətɔɔɛ
4	participe prs	debat	kɛwas	desɛɛv	dəv	sutən	ɛətɔɔd
5	impératif 2sg.	deba	kɛwa	desɛɛ	dwa	sutjɛ̃	ɛətɔɔɛ
6	impératif pl.	debat	kɛwas	desɛɛv	dəv	sutən	ɛətɔɔd
7	subj. sg. 3pl.	debat	kɛwas	desɛɛv	dwav	sutjɛn	ɛətɔɔd
8	subj. 1/2pl.	debat	kɛwas	desɛɛv	dəv	sutən	ɛətɔɔd
9	infinitif	debat	kɛwat	desɛɛvi	dəvwa	sutəni	ɛətɔɔd
10	futur, cond.	debat	kɛwat	desɛɛvi	dəv	sutjɛ̃d	ɛətɔɔd
11	passé simple	debati	kɛy	desɛɛvi	dy	sutɛ̃	ɛətɔɔdi
12	participe passé	debaty	kɛy	desɛɛvi	dy	sutəny	ɛətɔɔdy

TABLE 4.5 – Espace thématique de quelques verbes du 3^e groupe

Le tableau 4.5 montre que pour chacune des paires en (5) le nom est identique au thème 3 et au thème 5 (en gras dans le tableau) du verbe, et à aucun autre thème. Seuls trois verbes ont un thème 5 différent du thème 3 : AVOIR, ÊTRE et SAVOIR, comme le montre le tableau 4.6. Or il est très difficile d’imaginer une conversion à partir de l’un de ces trois verbes afin de déterminer lequel du thème 3 ou 5 servirait de base. Cependant, pour tous les autres verbes, le thème 5 est identique au thème 3, de sorte que l’impératif singulier ne nécessiterait pas un thème spécifique s’il n’y avait ces trois verbes irréguliers. On peut donc considérer comme correcte la généralisation suivante : dans tous les cas le thème servant d’input ou d’output à une conversion est le thème 3.

Verbe	Thème 3	Thème 5
AVOIR	a	ɛ
ÊTRE	ɛ	swa
SAVOIR	sɛ	saf

TABLE 4.6 – Les 3 verbes du français ayant T5 différent de T3

Il est notable toutefois que les noms ABAT, COMBAT, DÉBAT, ÉBAT, RABAT, CROÎT et DÉCROÎT, présentent une consonne latente susceptible d’être réalisée dans des diminutifs du type DÉBATOUNET, COMBATOUNET (/debatunɛ/, /kɔ̃batunɛ/). La présence de cette latente pourrait laisser supposer que la base de la conversion serait

un autre thème du verbe, par exemple le thème 9 ou le thème 10 qui se terminent par une consonne, et que la consonne finale du thème verbal deviendrait latente sur le nom. Cependant DESSERT et DOIT montrent également, d'un point de vue orthographique, une consonne latente, même s'il est difficile d'imaginer un contexte dans laquelle elle pourrait être réalisée. Or, aucun des thèmes de DESSERVIR et DEVOIR ne se termine par un /t/ qui pourrait justifier la forme des noms. Ces noms posent donc de toute façon des difficultés, et considérer que la base d'une conversion est un autre thème que le thème 3 (comme le thème 9 ou 10) pourrait résoudre le problème pour certains, mais entraînerait des problèmes pour d'autres. En outre, les noms comme ENTRETIEN, MAINTIEN et SOUTIEN ne peuvent s'expliquer autrement que par les thèmes 3 et 5. Ainsi, considérer que le thème 3 est le thème servant d'input ou d'output à la conversion semble être la meilleure solution dans la mesure où c'est celle qui permet de rendre compte du plus grand nombre de données. Même si, dans les détails, certains cas particuliers nécessiteront des ajustements.

Ainsi, il semble bien que les conversions requièrent le thème 3 du verbe comme input ou comme output. Comme par ailleurs un thème 0 a été postulé pour rendre compte des conversions impliquant un verbe du deuxième groupe, et qu'il a été proposé que les conversions nom > verbe et verbe > nom passent par ce thème 0, alors le thème 0 doit être dépendant du thème 3.

Pour rendre compte des verbes du deuxième groupe tels que ENCHÉRIR et SERTIR il a été établi que le thème 0 devait être plus court que les autres thèmes, et notamment ne pas posséder le /i/-/is/ caractéristique des autres thèmes. Et, comme il vient d'être démontré que le thème 0 dépend du thème 3, alors le thème 0 peut être obtenu à partir du thème 3 par soustraction du /i/ final. Cependant, pour les verbes comme FARCIR et FLEURIR, qui sont *a priori* dérivés par conversion, le thème 3 doit aussi pouvoir être obtenu à partir du thème 0. Dans ce cas le thème 3 serait obtenu par concaténation de /i/ au thème 0. C'est donc une relation à double sens qui lie le thème 0 et le thème 3, comme le représente la figure 4.1.

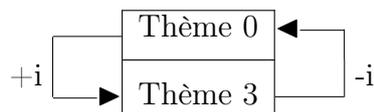


FIGURE 4.1 – Relations de dépendance entre le thème 0 et le thème 3 pour les verbes du 2^e groupe

Toutefois, si la postulation d'un thème 0 a pour objectif de rendre compte des conversions entre nom et verbe lorsque le verbe appartient au deuxième groupe, cela doit également permettre de rendre compte des conversions impliquant un verbe du

premier ou du troisième groupe, et ce afin d'unifier la description des conversions nom>verbe et verbe>nom. Or, il est clair que la relation de dépendance entre le thème 0 et le thème 3 proposée dans la figure 4.1 ne peut être une règle générale puisqu'elle ne concerne que les verbes du deuxième groupe. En effet, si cette relation était appliquée à un verbe du premier groupe comme OUBLIER cela produirait le nom convert *OUBL et non OUBLI. Pour les verbes des premier et troisième groupes le thème 0 doit donc être identique au thème 3, et non identique au thème 3 moins le /i/ final. Les verbes du premier groupe et du troisième groupe étant les plus nombreux, la relation de dépendance entre le thème 0 et le thème 3 doit donc être reformulée de manière à ce que par défaut le thème 0 et le thème 3 soient identiques, comme le représente la figure 4.2. Les verbes du deuxième groupe comme FARCIR, FLEURIR, ENCHÉRIR, SERTIR... ayant un thème 0 différent du défaut seraient donc irréguliers de ce point de vue.

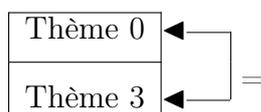


FIGURE 4.2 – Relation de dépendance par défaut entre le thème 0 et le thème 3

4.1.3 Caractérisation plus précise du thème zéro

Le thème 0 a donc été défini comme un thème en relation de dépendance avec le thème 3, identique à celui-ci pour la grande majorité des verbes, mais dépourvu de son /i/ final pour les verbes du deuxième groupe. Or, certains verbes comme ceux présentés en (6) semblent remettre en cause cette caractérisation du thème 0 dans la mesure où ils donnent lieu à un nom convert plus court et non strictement identique au thème 0 tel qu'il a été défini, comme le montre le tableau 4.7.

(6) BONDIR>BOND, CHANTER>CHANT, JETER>JET, SAUTER>SAUT

Verbe	Thème 3	Thème 0		Nom
BONDIR	bõdi	bõd	≠	bõ
CHANTER	ʃãt	ʃãt	≠	ʃã
JETER	ʒɛt	ʒɛt	≠	ʒɛ
SAUTER	sot	sot	≠	so

TABLE 4.7 – Quelques noms convertis qui ne correspondent pas au thème 0 de leur verbe base

La question que soulèvent ces verbes est celle de la présence ou non sur le thème 0 de la consonne finale du thème 3 du verbe qui n'est pas réalisée sur le nom convert, bien que marquée graphiquement. Il y a deux façons d'expliquer cette chute de la consonne finale du thème 3 :

1. soit elle intervient lors des relations entre le thème 3 et le thème 0 du verbe. Le thème 0 est ainsi dépourvu de la consonne finale du thème 3 et le nom est bien identique au thème 0 ;
2. soit elle a lieu lors de la conversion. Le thème 0 reste ainsi identique au thème 3 et c'est la conversion qui opère sur la consonne finale.

La première solution ne peut être la bonne car elle rencontre deux difficultés qui seront présentées en détail : d'une part elle ne permet pas de prédire correctement la forme d'éventuels dérivés ultérieurs du nom. D'autre part elle ne permet pas de rendre compte des cas où un verbe donne lieu à deux noms convertés différents.

4.1.3.1 Dérivations postérieures à la conversion verbe > nom

Il est difficile de trouver des contextes de dérivations postérieures à une nominalisation, mais dans certains cas il semble possible de former un diminutif. Or, pour former le diminutif d'un nom convert déverbal la dernière consonne du thème 3 du verbe se révèle indispensable. En effet, pour construire un diminutif de SAUT comme *sautinet*, dont quelques attestations sur le web sont reproduites en (7), il est nécessaire que la base nominale soit /sot/. En outre il est difficile d'imaginer la forme que pourrait avoir ce diminutif si la base était uniquement /so/.

- (7) a. **Saut(inet)** : Tout petit, riquiqui, minuscule, mais saut quand même !
(<http://shtouiiiik.hautetfort.com/album/flo-qui-se-marre/532310300.html>)
- b. Lolli, tu ne peux pas faire un saut sur Family sur l'ordi du boulot ? Allez, un tout petit, un microsaut ? Un **sautinet** ? (http://forums.france5.fr/lesmaternelles/ladecision/Pretsafaireunbebe/arret-pillule-fevrier-sujet_337_1328.htm)
- c. Je viens juste de décoller [...] tandis que vous êtes déjà dans la phase descendante de votre **sautinet**. Tout cela pour dire que non, vous ne sautez pas plus loin que votre bon bras droit (<http://leroipolet.exprimetoi.net/forum-ouvert-pour-la-cour-fl/moha-et-toi-la-suite-du-reportage-t387-45.htm>)

Ainsi, pour que SAUT possède un /t/ final disponible à la formation d'un diminutif il faut que le verbe, via le thème 0, fournisse cette consonne au nom convert. La solution proposée, déjà évoquée au chapitre 2 et qui sera vue plus en détail dans

la suite de ce chapitre, est que la conversion verbe>nom construise un thème 2 du nom qui ne corresponde pas à la forme du masculin singulier mais qui constitue une forme longue du nom, identique au thème 0 du verbe, et qui permette des dérivations ultérieures. La figure 4.3 ci-dessous schématise ce que seraient les relations entre le thème 0 du verbe et le thème 2 du nom, qui seraient alors identiques.

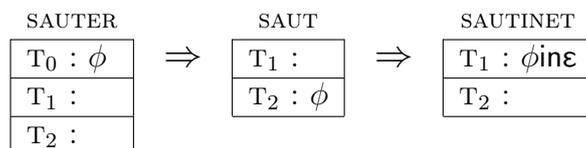


FIGURE 4.3 – Schéma de règle pour la conversion verbe>nom construisant un thème 2 du nom.

Plutôt que de postuler que la conversion construit un thème 2 du nom avec consonne et un thème 1 sans consonne, il serait envisageable de considérer que la conversion ne construit qu'un seul radical avec une consonne marquée comme latente. Cependant le problème de cette solution est de savoir comment la consonne est concrètement marquée comme latente. Les deux solutions sont de toute façon équivalentes, mais l'analyse à deux thèmes a l'avantage d'apporter une représentation formelle explicite.

L'exemple de SAUTINET, diminutif de SAUT lui-même dérivé de SAUTER, montre ainsi que le thème 0 doit bien être identique au thème 3 du verbe, et non plus court. Cela permet de transmettre au nom converti la consonne qui n'est pas réalisée phoniquement dans la forme citationnelle du nom mais est néanmoins disponible pour des dérivations ultérieures.

4.1.3.2 Deux noms convertis différents pour un même verbe base

Le second argument en faveur d'un thème 0 identique au thème 3, et contre un thème 0 plus court obtenu par suppression de la dernière consonne du thème 3, est fourni par les verbes donnant lieu à deux noms convertis différents. De ce point de vue SAUTER constitue une fois de plus un bon exemple puisque deux noms convertis différents en sont dérivés : SAUT et SAUTE.

Si le thème 0 de SAUTER était /so/ et non /sot/ alors il serait impossible d'expliquer la forme de SAUTE. A moins de postuler deux conversions différentes, l'une formant des noms masculins sur la base du thème 0, et l'autre des noms féminins sur la base du thème 1. Toutefois le nom féminin ENCHÈRE dérivé du verbe du deuxième groupe ENCHÉRIR rend cette postulation impossible. En effet, en tant

que dérivé d'un verbe du deuxième groupe ENCHÈRE est nécessairement construit à partir du thème 0, qui est le seul thème dépourvu du /i/-/is/ caractéristique du deuxième groupe. Ainsi il ne peut y avoir deux conversions verbe>nom différentes prenant le thème 0 ou le thème 1 du verbe comme base. Les deux noms convertis SAUT et SAUTE dérivés de SAUTER sont donc tous deux construits à partir d'un même thème, le thème 0.

Pour rendre compte à la fois de SAUT et de SAUTE il faut donc que le thème 0 du verbe ne soit pas plus court que le thème 3, mais bien identique. La conversion construit alors le thème 2 du nom, qui sera donc /sot/ dans les deux cas. En revanche il faut spécifier que dans un cas la règle crée un nom masculin avec un thème 1 différent du thème 2, et dans l'autre cas qu'elle crée un nom féminin avec un thème 1 identique au thème 2. Les relations précises entre les thèmes 1 et 2 d'un nom seront présentées en détails dans la suite de ce chapitre.

4.1.4 Conclusions sur le thème zéro

Le thème 0 a été postulé pour permettre de rendre compte de certaines règles de formation de lexèmes impliquant un verbe du deuxième groupe. A cette fin il a été défini pour les verbes du deuxième groupe comme un thème dépourvu du /i/-/is/ caractéristique de ce groupe de conjugaison. La section 4.1.2 a montré que le thème 0 est en relation de dépendance avec le thème 3. Il est ainsi par défaut identique à ce dernier, et obtenu par suppression du /i/ final du thème 3 pour les verbes du deuxième groupe. La section 4.1.3 a en outre souligné la nécessité pour le thème 0 d'être identique au thème 3 (ou au thème 3 moins le /i/ final pour les verbes du deuxième groupe) et non d'être obtenu par suppression de la consonne finale du thème 3, comme auraient pu le laisser croire certains noms convertis comme JET ou SAUT présentant une consonne latente. C'est en effet au niveau du nom que la consonne devient latente, et non au niveau du verbe, comme le prouvent les dérivés ultérieurs de noms convertis tels que SAUTINET diminutif de SAUT, et les verbes comme SAUTER donnant lieu à deux noms convertis différents, l'un avec consonne finale latente comme SAUT et l'autre sans consonne latente comme SAUTE.

4.2 L'espace thématique des noms

Afin de rendre compte de conversions impliquant une allomorphie du nom, notamment une consonne finale latente ou une voyelle finale nasale, j'ai proposé au chapitre 2, à la suite de Plénat (2008), que les noms possèdent un espace théma-

tique à deux thèmes, le second servant à la dérivation. Cette partie a pour objectif de présenter en détails ce que peut être l'espace thématique des noms en français.

4.2.1 Caractérisation de l'espace thématique des noms

L'espace thématique des noms proposé par Plénat (2008) est parallèle à celui des adjectifs tel que l'ont conçu Bonami et Boyé (2005). Une rapide présentation de celui-ci est donc nécessaire.

4.2.1.1 L'espace thématique des adjectifs

À la suite de Morin (1992), Bonami et Boyé (2003a), ont proposé que les adjectifs en français possèdent un paradigme à cinq cases, comme le représente le tableau 4.8.

Lexème	Masc sg	Masc pl	Fém sg	Fém pl	FLMS
JOLI	ʒoli	ʒoli	ʒoli	ʒoli	ʒoli
RAPIDE	ʁapid	ʁapid	ʁapid	ʁapid	ʁapid
BEAU	bɛ	bɛ	bɛl	bɛl	bɛl
VIF	vif	vif	viv	viv	vif
PETIT	pəti	pəti	pətit	pətit	pətit
GRAND	gʁɑ̃	gʁɑ̃	gʁɑ̃d	gʁɑ̃d	gʁɑ̃t
GROS	gʁo	gʁo	gʁos	gʁos	gʁoz
CHAUD	ʃo	ʃo	ʃod	ʃod	–
FRANC	fʁɑ̃	fʁɑ̃	fʁɑ̃ʃ	fʁɑ̃ʃ	–

TABLE 4.8 – Paradigme à cinq cases des adjectifs en français d'après (Bonami et Boyé 2003)

Outre les quatre cases indispensables à la flexion en genre et en nombre des adjectifs, les auteurs ont en effet démontré qu'une case supplémentaire est nécessaire pour rendre compte de la forme de liaison du masculin singulier (FLMS), forme que prend l'adjectif masculin singulier en contexte de liaison, c'est-à-dire lorsqu'il précède un nom commençant par une voyelle, comme en (8).

- (8) vif émoi /vifemwa/
 bel ami /bɛlami/
 petit avion /pətitavjɔ̃/

Cette cinquième case dans le paradigme des adjectifs est nécessaire pour deux raisons : d'une part parce que la forme de liaison du masculin singulier d'un adjectif n'est pas toujours celle attendue. D'autre part parce que certains adjectifs semblent ne pas posséder une telle forme de liaison.

Généralement la forme de liaison du masculin singulier est identique à la forme du masculin singulier lorsqu'il se termine par une consonne (cf. RAPIDE, VIF) ou à la forme du féminin singulier (cf. BEAU, PETIT) lorsque le masculin se termine par une voyelle. Toutefois, pour certains adjectifs tels que GRAND et GROS la forme de liaison du masculin singulier ne correspond ni à la forme du masculin, ni à la forme du féminin, comme le montrent les exemples (9).

- (9) grand copain /gʁãkɔpɛ̃/ grande amie /gʁãdami/ grand ami /gʁãtami/
 gros copain /gʁɔkɔpɛ̃/ grosse amie /gʁɔsami/ gros ami /gʁɔzami/

La postulation d'une cinquième case dans le paradigme des adjectifs permet de rendre compte simplement des données en (9) : les adjectifs qui remplissent cette case avec une forme différente de la forme attendue sont des cas de supplétion. Or la supplétion est un phénomène fréquent en morphologie flexionnelle. Le verbe ALLER par exemple possède deux radicaux supplétifs : /va/ et /i/.

Les adjectifs comme CHAUD ou FRANC, quant à eux, refusent l'antéposition au masculin singulier si le nom qui les suit commence par une voyelle, comme le montrent les exemples en (10).

- (10) un chaud débat une chaude ambiance *un chaud entretien
 un franc camarade une franche amitié *un franc ami

Là aussi la postulation d'une cinquième case dans le paradigme des adjectifs permet de rendre compte simplement de ces données : les adjectifs qui ne peuvent être antéposés devant un nom commençant par une voyelle sont défectifs pour cette case. La défection aussi est un phénomène courant en morphologie flexionnelle. Le verbe FRIRE par exemple est défectif pour les première et deuxième personnes du pluriel au présent de l'indicatif, comme le montre le contraste illustré par les exemples en (11).

- (11) a. Je fris les pommes de terre à l'huile d'olive
 b. *nous frions les pommes de terre à l'huile d'olive
 c. *vous friez les pommes de terre à l'huile d'olive

Bonami et Boyé (2005) ont ainsi proposé que les adjectifs possèdent un espace thématique à deux thèmes, tel que le représente le tableau 4.9. Ces deux thèmes suffisent à remplir les cinq cases du paradigme des adjectifs au moyen de règles de réalisation, présentées en (12). Au singulier les formes de l'adjectif sont obtenues à partir des règles de réalisation (12a) et (12b). Les formes du pluriel sont quant à

elles obtenues par les règles (12d) et (12e) pour tous adjectifs exceptés les adjectifs construits en *-al* (/al/) faisant leur pluriel en *-aux* (/o/). Ces adjectifs au pluriel irrégulier étant tous construits, Bonami et Boyé (2005) proposent que leurs formes de pluriel soient directement construites par la règle de construction de lexèmes formant des adjectifs dénominaux en *-al*.

Lexème	Thème 1	Thème 2
JOLI	ʒoli	ʒoli
RAPIDE	ʁapid	ʁapid
BEAU	bo	bɛl
VIF	vif	viv
PETIT	pəti	pətit
GRAND	ɡʁɑ̃	ɡʁɑ̃d
GROS	ɡʁo	ɡʁos
CHAUD	ʃo	ʃod
FRANC	fʁɑ̃	fʁɑ̃ʃ

TABLE 4.9 – Espace thématique des adjectifs en français d’après (Bonami et Boyé 2005)

- (12) a. La forme du masculin singulier est identique au thème 1.
 b. La forme du féminin singulier est identique au thème 2.
 c. La FLMS est identique au thème 1 s’il se termine par une consonne, sinon elle est identique au thème 2.
 d. La forme du masculin pluriel est obtenue en concaténant la consonne latente /z/ au thème 1.
 e. La forme du féminin pluriel est obtenue en concaténant la consonne latente /z/ au thème 2.

Outre la réalisation des formes fléchies d’un lexème, les différents thèmes des adjectifs peuvent, de la même façon que les différents thèmes des verbes, être exploités en dérivation. Ainsi, Bonami et Boyé (2005) ont montré que le thème 2 des adjectifs sert également de base à la construction de lexèmes désadjectivaux, comme l’illustrent *PETITESSE* et *GRANDEUR*.

Boyé et Plénat (2010) ont proposé d’élargir l’espace thématique des adjectifs afin de rendre compte des adverbes en *-ment* construits sur une base adjectivale. Les auteurs ont en effet montré que, bien que pour la plupart des adverbes en *-ment* la base soit identique au thème 2 de l’adjectif, un certain nombre d’adverbes sont construits sur une autre base, qui ne correspond ni au thème 1 ni au thème 2 de

l'adjectif, comme le montrent les exemples du tableau 4.10.

Adjectif	Thème 1	Thème 2	Adverbe	
BREF	бвѣ	бвєν	BRIÈVEMENT	бвїєν-mã
ÉLÉGANT	elegã	elegãt	ÉLÉGAMMENT	elega-mã
ÉNORME	єпѡм	єпѡм	ÉNORMÉMENT	єпѡмє-mã
INNOCENT	inosã	inosãt	INNOCEMENT	inosã-mã
OPPORTUN	орѡтѣ	орѡтyn	OPPORTUNÉMENT	орѡтynє-mã

TABLE 4.10 – Espace thématique de quelques adjectifs, et adverbess qui en sont dérivés

Afin de rendre compte de ces adverbess, Boyé et Plénat (2010) ont donc postulé un troisième thème dans l'espace thématique des adjectifs, présenté dans le tableau 4.11. Par défaut le thème 3 est identique au thème 2, comme pour RAPIDE, FRAIS et RAGEUR, et ce quelles que soient les relations entre le thème 1 et le thème 2. Mais il peut être allomorphique comme pour ÉLÉGANT et OPPORTUN ou supplétif comme pour BREF.

Adjectif	Thème 1	Thème 2	Thème 3	Adverbe
RAPIDE	вapid	вapid	вapid	RAPIDEMENT
FRAIS	фвє	фвєf	фвєf	FRAICHEMENT
RAGEUR	вazѡв	вazѡz	вazѡz	RAGEUSEMENT
BREF	бвѣ	бвєν	бвїєν	BRIÈVEMENT
ÉLÉGANT	elegã	elegãt	elega	ÉLÉGAMMENT
ÉNORME	єпѡм	єпѡм	єпѡмє	ÉNORMÉMENT
INNOCENT	inosã	inosãt	inosã	INNOCEMENT
OPPORTUN	орѡтѣ	орѡтyn	орѡтynє	OPPORTUNÉMENT

TABLE 4.11 – Espace thématique élargi de quelques adjectifs, et adverbess qui en sont dérivés

Ayant étudié tous les cas de figure, Boyé et Plénat (2010) proposent les contraintes suivantes de correspondance entre thèmes :

- (13) a. si le thème 2 se termine en /iz/, /yz/, /ɔd/, /ɔ̃d/, /ãs/, /yn/, /yв/ ou /ѡм/ alors le thème 3 est la concaténation de /e/ au thème 2,
- b. sinon, si le thème 2 est du type Xãt ou (peut-être) Xãd alors le thème 3 a la forme Xa,
- c. sinon le thème 3 est identique au thème 2.

Les contraintes de correspondance entre les thèmes 2 et 3 des adjectifs exposées en (13) permettent ainsi de rendre compte de tous les cas où le thème 3 n'est pas supplétif. Dans ce cas-ci en effet, comme pour BREF, le thème 3 est spécifié lexicalement et empêche la réalisation des contraintes (13). La contrainte (13a) permet de rendre compte du thème 3 des adjectifs comme ÉNORME et OPPORTUN. La contrainte (13b) d'adjectifs comme ÉLÉGANT et INNOCENT. Et la contrainte (13c) de tous les autres adjectifs.

4.2.1.2 Justification d'un espace thématique pour les noms

Ayant comparé les adverbes désadjectivaux en *-ment* et les adverbes dénominaux en *-ment* comme ENTRAINEUREMENT ou DANSEUSEMENT, Plénat (2008) postule un espace thématique à trois thèmes pour les noms, de la même façon que Boyé et Plénat (2010) l'ont fait pour les adjectifs. Bien que les adverbes dénominaux soient plus rares et plus contraints que les adverbes désadjectivaux, ils apparaissent de manière productive dans deux contextes : les formules de politesse du type "*Xment vôtre*" en fin de lettre, et les expressions du type "*Xment parlant*". La comparaison des deux types d'adverbes en *-ment* conduit Plénat à la conclusion suivante :

« Les espaces thématiques et les paradigmes constructionnels du nom et de l'adjectif ont très probablement la même structure, mais leurs cases ne sont pas remplies identiquement. » (Plénat 2008, p.1623)

Plénat (2008) propose donc la même structure pour l'espace thématique des noms et l'espace thématique des adjectifs, c'est-à-dire un espace thématique à trois thèmes. Selon lui la seule différence entre l'espace thématique des adjectifs et celui des noms est que les thèmes 1 et 2 des adjectifs relèvent de la flexion, tandis que ce n'est pas le cas pour les noms. Ainsi, selon Plénat, les formes en *-eur* et *-euse* comme *trompeur/trompeuse* et *entraîneur/entraîneuse*, ou en *-eur* et *-rice* comme *créateur/créatrice* et *conducteur/conductrice*, sont les mots-formes d'un même lexème pour les adjectifs, tandis qu'elles relèvent de deux lexèmes différents pour les noms. Pour les adjectifs en *-eur/-euse* comme TROMPEUR et en *-eur/-rice* comme CONDUCTEUR les thèmes 1 et 2 sont donc toujours différents, tandis que pour les noms en *-eur* comme CONDUCTEUR et ENTRAINEUR, en *-euse* comme ENTRAINEUSE, et en *-rice* comme CONDUCTRICE, les thèmes 1 et 2 sont toujours identiques, ainsi que le montrent les tableaux 4.12 et 4.13.

Pour cette étude des conversions entre nom et verbes j'adopte l'idée de (Plénat 2008) faisant suite aux différents travaux de Bonami et Boyé sur les adjectifs (no-

Lexème	Thème 1	Thème 2
CONDUCTEUR _A	kɔ̃dyktœɤ	kɔ̃dyktɥis
MOTEUR _A	motœɤ	motɥis
RAGEUR _A	ʁaʒœɤ	ʁaʒøʒ
TROMPEUR _A	tʁɔ̃pœɤ	tʁɔ̃pøʒ

TABLE 4.12 – Espace thématique des A en *-eur/-euse* et *-eur/-rice*

Lexème	Thème 1	Thème 2
CONDUCTEUR _{Nm}	kɔ̃dyktœɤ	kɔ̃dyktœɤ
CONDUCTRICE _{Nf}	kɔ̃dyktɥis	kɔ̃dyktɥis
ENTRAINEUR _{Nm}	ɑ̃tʁɛnœɤ	ɑ̃tʁɛnœɤ
ENTRAINEUSE _{Nf}	ɑ̃tʁɛnøʒ	ɑ̃tʁɛnøʒ

TABLE 4.13 – Espace thématique des N en *-eur*, *-euse* et *-rice*

tamment (Bonami et Boyé 2005, 2006)), selon laquelle les noms ne possèdent pas un radical unique, mais plusieurs radicaux organisés en espace thématique. Toutefois je laisse de côté la postulation d'un thème 3 pour les noms dans la mesure où il n'est pas nécessaire pour rendre compte de l'ensemble des données dont je dispose pour la conversion.

L'espace thématique des noms qu'il est nécessaire de postuler pour rendre compte des conversions entre nom et verbe est donc un espace thématique à deux thèmes. Cet espace thématique est semblable à celui que Bonami et Boyé (2005) ont postulé pour les adjectifs, présenté dans le tableau 4.9 et reproduit partiellement dans le tableau 4.14. La flexion en genre des adjectifs exploite les deux thèmes, mais la dérivation semble préférer le thème 2 de l'adjectif pour construire de nouveaux lexèmes. En effet, dans chacun des exemples du tableau 4.14 la base du nom désadjectival est toujours identique au thème 2 de l'adjectif et non au thème 1.

Lexème	T 1	T 2	Masculin sg	Féminin sg	Dérivé
BEAU	bo	bɛl	<i>beau</i> bo	<i>belle</i> bɛl	BELÂTRE bɛl-atʁ
GRAND	gʁɑ̃	gʁɑ̃d	<i>grand</i> gʁɑ̃	<i>grande</i> gʁɑ̃d	GRANDEUR gʁɑ̃d-œɤ
GROS	gʁo	gʁos	<i>gros</i> gʁo	<i>grosse</i> gʁos	GROSSEUR gʁos-œɤ
PETIT	pəti	pətit	<i>petit</i> pəti	<i>petite</i> pətit	PETITESSE pətit-ɛs
RAPIDE	ʁapid	ʁapid	<i>rapide</i> ʁapid	<i>rapide</i> ʁapid	RAPIDITÉ ʁapid-ite

TABLE 4.14 – Espace thématique des adjectifs et son utilisation par la flexion et la dérivation

La question de la flexion en genre des noms sera laissée de côté dans cette étude, et je considérerai, dans la lignée de la tradition grammaticale, que les noms ne se fléchissent qu'en nombre. Contrairement au cas des adjectifs il est donc impossible de s'appuyer sur la flexion pour déterminer l'espace thématique des noms puisque la forme du pluriel d'un nom est toujours, sauf en contexte de liaison et pour quelques exceptions comme *cheval/chevaux* (ʃəval/ʃəvo), phonologiquement identique à la forme du singulier (cf. *chat/chats* (ʃa/ʃa)). En revanche, l'étude de dérivés de noms peut permettre de dessiner un espace thématique des noms. En effet, si

l'espace thématique des noms est semblable à celui des adjectifs on s'attend à ce que la dérivation, comme pour les adjectifs, utilise un autre thème que celui servant à construire la forme citationnelle, en l'occurrence le singulier pour les noms, pour former de nouveaux lexèmes. Or, c'est précisément ce que montre l'étude des dérivés dénominaux dont quelques exemples sont présentés dans le tableau 4.15.

Lexème	Singulier		Dérivé	
BEURRE	<i>beurre</i>	bœʁ	BEURRIER	bœʁ-je
CARICATURE	<i>caricature</i>	kaʁikatyʁ	CARICATURAL	kaʁikatyʁ-al
ALIMENT	<i>aliment</i>	alimɑ̃	ALIMENTAIRE	alimɑ̃t-œʁ
HASARD	<i>hasard</i>	azaʁ	HASARDEUX	azaʁd-ø
BOUTON	<i>bouton</i>	butɔ̃	BOUTONNIÈRE	butɔ̃n-jeʁ
JARDIN	<i>jardin</i>	ʒaʁdɑ̃	JARDINIER	ʒaʁdin-je
SEL	<i>sel</i>	sɛl	SALIN	sal-ɑ̃

TABLE 4.15 – Forme du singulier et dérivés de quelques noms

Les dérivés de noms justifient donc la postulation d'un espace thématique à deux thèmes pour les noms, tel que celui présenté dans le tableau 4.16. À l'image de l'espace thématique établi par (Bonami et Boyé 2005) pour les adjectifs, on peut poser que le thème 1 sert, pour la flexion, à construire les formes du singulier et du pluriel du nom, tandis que le thème 2 sert, pour la dérivation, former de nouveaux lexèmes.

Lexème	Thème 1	Thème 2
BEURRE	bœʁ	bœʁ
CARICATURE	kaʁikatyʁ	kaʁikatyʁ
ALIMENT	alimɑ̃	alimɑ̃t
HASARD	azaʁ	azaʁd
BOUTON	butɔ̃	butɔ̃n
JARDIN	ʒaʁdɑ̃	ʒaʁdin
SEL	sɛl	sal

TABLE 4.16 – Espace thématique des noms

Par ailleurs, comme cela a été évoqué au chapitre 2 section 2.2.9.2 à propos des verbes convertis depuis une base supplétive du nom, comme PIERRE > LAPIDER, Plénat (2008) a également proposé que les adjectifs et les noms possèdent un thème supplémentaire qu'il appelle le thème L (pour *latin*). Le thème L est nécessaire selon Plénat pour les adjectifs et les noms afin de rendre compte des dérivés savants, comme les noms désadjectivaux en *-ité* par exemple. Le tableau 4.17 montre l'espace thématique de certains adjectifs ayant un thème L allomorphique. Et le tableau 4.18

montre l'utilisation de cet espace thématique par la flexion et la dérivation. En effet, la forme du masculin singulier est toujours identique au thème 1 de l'adjectif. La forme du féminin singulier est, elle, identique au thème 2. La suffixation en *-ité* s'applique en revanche au thème L de l'adjectif.

Lexème	Thème 1	Thème 2	Thème L
FAMILIER	familje	familjɛɤ	familjaɤ
FRILEUX	fɛilø	fɛiløz	fɛiloz
HUMAIN	ymɛ̃	ymɛn	yman
ROND	ɤ̃	ɤ̃d	ɤotɔ̃d

TABLE 4.17 – Espace thématique des adjectifs, augmenté du thème L

Lexème	Masculin sg		Féminin sg		Dérivé en <i>-ité</i>	
FAMILIER	<i>familier</i>	familje	<i>familière</i>	familjɛɤ	<i>familiarité</i>	familjaɤ-ite
FRILEUX	<i>frileux</i>	fɛilø	<i>frileuse</i>	fɛiløz	<i>frilosité</i>	fɛiloz-ite
HUMAIN	<i>humain</i>	ymɛ̃	<i>humaine</i>	ymɛn	<i>humanité</i>	yman-ite
ROND	<i>rond</i>	ɤ̃	<i>ronde</i>	ɤ̃d	<i>rotondité</i>	ɤotɔ̃d-ite

TABLE 4.18 – Utilisation de l'espace thématique des adjectifs augmenté du thème L

En ce qui concerne les noms, Plénat considère que le thème L est celui qui sert de base aux suffixés en *-at* comme PROFESSEUR > PROFESSORAT. Pour ce qui est de la conversion, le thème L permet de rendre compte des noms comme NOM, POINT et SEL qui ont deux verbes convertis dérivés, l'un populaire (cf. NOMMER, POINTER et SALER) et l'autre savant (cf. NOMINER, PONCTUER et SAUNER). Il permet également de rendre compte de noms comme ARBRE, PIERRE et SOUFRE, dont le verbe convert ARBORER, LAPIDER et SULFURER ne peut être dérivé du thème 2 du nom puisque celui-ci se manifeste sous une autre forme dans d'autres dérivés comme ARBRET, EMPIERRER et SOUFRIÈRE. Le tableau 4.19 montre l'espace thématique de ces noms.

Ainsi, l'espace thématique des noms peut être considéré comme un espace à trois cases, le thème 1 servant à construire la forme du singulier et le thème 2 servant à la dérivation. Le thème L est quant à lui exploité pour la dérivation de lexèmes savants. La forme de l'espace thématique des noms et son utilisation ayant été établies, il reste à préciser les relations qu'entretiennent les thèmes.

Lexème	Thème 1	Thème 2	Thème L
ARBRE	arbɛ	arbɛ	arbɔɛ
NOM	nɔ̃	nom	nomin
PIERRE	pjɛɛ	pjɛɛ	lapid
POINT	pwě	pwět	pɔ̃kty
SEL	sɛl	sal	son
SOUFRE	sufɛ	sufɛ	sylfyɛ

TABLE 4.19 – Espace thématique des noms augmenté du thème L

4.2.2 Relations entre les thèmes du nom

En ce qui concerne le thème L, Plénat propose qu'il soit en relation de dépendance avec le thème 2. Selon lui, sauf pour les cas de supplétion le thème L est identique au thème 2 ou déductible de celui-ci par des allomorphies réglées. Dans la mesure où tous les cas identifiés de conversion sur la base d'un thème L sont des cas où ce thème L est supplétif, et dans la mesure où ces noms sont peu nombreux (18 ont été identifiés au chapitre 2 section 2.2.9.2), je laisse de côté la relation entre le thème L et le reste de l'espace thématique. Dans la suite je vais donc m'attacher uniquement à décrire les relations entre le thème 1 et le thème 2 des noms.

Lors de l'étude des dérivés dénominaux quatre cas de figure ont été rencontrés en ce qui concerne les relations entre le thème 1 et le thème 2 des noms. Ces cas de figure sont présentés en (14).

- (14) a. le thème 2 et le thème 1 sont identiques
- b. le thème 2 présente une consonne finale qui est absente du thème 1
- c. le thème 2 se termine par une voyelle orale suivie d'une consonne nasale tandis que le thème 1 se termine par une voyelle nasale
- d. le thème 2 et le thème 1 sont différents autrement que selon 14b et 14c

L'identité entre les deux thèmes (relation (14a)) est illustrée par BEURRE et CARICATURE. Le cas de figure (14b) est le cas des deux thèmes de ALIMENT et HASARD. BOUTON et JARDIN quant à eux possèdent deux thèmes dont la relation relève du cas (14c). Enfin, SEL et SAVEUR ont deux thèmes distincts dont la relation constitue le cas de figure (14d) dans la mesure où cette relation ne peut être décrite ni par (14b) ni par (14c).

Ces quatre cas de figure observés lors de l'étude des dérivés suffixés sont les mêmes que ceux observés lors de conversions, comme le montrent les exemples du tableau 4.20. En outre, ce sont les mêmes relations que celles observées par Bonami

et Boyé (2006) pour les adjectifs.

	Lexème	Thème 1	Thème 2	Dérivés	
				Suffixé	Converti
a.	BEURRE CARICATURE	bœʁ kɑʁikatyʁ	bœʁ kɑʁikatyʁ	BEURRIER CARICATURAL	BEURRER CARICATURER
b.	ALIMENT HASARD	alimɑ̃ azaʁ	alimɑ̃t azaʁd	ALIMENTAIRE HASARDEUX	ALIMENTER HASARDER
c.	BOUTON JARDIN	butɔ̃ ʒɑʁdɛ̃	butɔ̃n ʒɑʁdin	BUTTONNIÈRE JARDINIER	BOUTONNER JARDINER
d.	SEL SAVEUR	sɛl savœʁ	sal savuʁ	SALIÈRE SAVOUREUX	SALER SAVOURER

TABLE 4.20 – Utilisation de l’espace thématique des noms par la dérivation

En ce qui concerne les noms relevant du cas de figure (14d), comme SEL et SAVEUR, deux solutions sont envisageables pour rendre compte de la relation entre leur thème 1 et leur thème 2 :

1. soit le thème 2 est spécifié lexicalement en même temps que le thème 1
2. soit un seul thème est spécifié lexicalement et il faut établir une liste de règles d’allomorphie permettant de déduire l’un des thèmes à partir de l’autre.

Dans le cadre limité de cette étude je ne rentrerai pas dans le détail des relations entre thèmes lorsque le nom relève du cas (14d), que je laisse à une étude ultérieure. Je m’en tiendrai donc pour le moment à la première solution, faisant des noms relevant du cas (14d) des noms pour lesquels à la fois le thème 1 et le thème 2 doivent être spécifiés lexicalement.

4.2.3 Des classes thématiques de noms

De la même façon que cela avait été proposé pour les verbes, les noms peuvent être organisés en classes thématiques (voir chapitre 2 section 2.2.6.3) en fonction du remplissage de leur espace thématique. Ainsi, à l’instar de ce qu’ont proposé Bonami et Boyé (2006) pour les adjectifs, on peut donc postuler une classe de nom pour chacun des cas de figure décrits en (14) excepté le cas (14d). Dans le cadre de HPSG, Bonami et Boyé (2006) proposent quatre classes d’adjectifs définies par les relations qu’entretiennent leurs thèmes. Ces classes sont définies par les contraintes (15a) à (15d).

$$\begin{aligned}
 (15) \text{ a. } & \textit{classe A} : \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-1} \\ \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \end{array} \begin{array}{l} \mathbb{1} \\ \mathbb{1} \end{array} \right] \\
 \text{ b. } & \textit{classe B} : \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-1} \\ \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \end{array} \begin{array}{l} \mathbb{1} \\ \mathbb{1} \oplus \langle \textit{cons} \rangle \end{array} \right] \\
 \text{ c. } & \textit{classe C} : \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-1} \\ \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \end{array} \begin{array}{l} \mathbb{1} \oplus \mathbf{f} \\ \mathbb{1} \oplus \mathbf{v} \end{array} \right] \\
 \text{ d. } & \textit{classe D} : \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-1} \\ \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \end{array} \begin{array}{l} \mathbb{1} \oplus \langle \mathbf{nasal}(\mathbb{2}) \rangle \\ \mathbb{1} \oplus \langle \mathbb{2} \textit{voy-orale} \rangle \oplus \mathbf{n} \end{array} \right]
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 \text{avec } \mathbf{nasal}(\mathbf{a}) &= \tilde{\text{a}} \\
 \mathbf{nasal}(\varepsilon) &= \mathbf{nasal}(\mathbf{i}) = \mathbf{nasal}(\mathbf{y}) = \tilde{\text{e}} \\
 \mathbf{nasal}(\mathbf{o}) &= \mathbf{nasal}(\mathbf{ɔ}) = \tilde{\text{o}}
 \end{aligned}$$

La *classe A*, définie en (15a), est caractérisée par l'identité entre le thème 1 et le thème 2. La *classe B*, définie en (15b), regroupe quant à elle tous les adjectifs dont le thème 2 se termine par une consonne qui n'est pas présente sur le thème 1. Le thème 1 de ces adjectifs est alors obtenu par suppression de la dernière consonne du thème 2. La *classe C* est quant à elle caractérisée en (15c) par le fait que le thème 1 de l'adjectif se termine par /f/ tandis que le thème 2 se termine par /v/. Enfin, la *classe D*, définie en (15d), comprend les adjectifs dont le thème 1 se termine par une voyelle nasale. Le thème 1 de ces adjectifs est obtenu par application de la fonction **nasal()**¹ à la dernière voyelle (qui doit être orale), du thème 2 et par suppression de la dernière consonne du thème 2.

La *classe A* est la classe par défaut, qui comprend la majorité des adjectifs. Comme il s'agit du cas par défaut l'appartenance à la classe n'a pas besoin d'être précisée dans l'entrée lexicale de l'adjectif et seul le thème 2 doit être spécifié. Les lexèmes adjectivaux sont en effet définis comme ayant deux thèmes identiques. Les adjectifs réguliers héritent donc de cette propriété par héritage monotone. En revanche, pour les adjectifs appartenant aux trois autres classes, en même temps que le thème 2 doit être spécifiée la classe, contrevenant ainsi à l'héritage monotone, afin de déduire correctement le thème 1 en fonction des relations entre thèmes qui sont spécifiques à chaque classe. Enfin, les adjectifs irréguliers doivent quant à eux spécifier leurs deux thèmes dans leur entrée lexicale.

1. Ce qui est décrit ici est une variété du français où *brun* et *brin* sont homophones. Rendre compte des variétés de français qui ont une opposition phonémique entre / $\tilde{\text{e}}$ / et / $\tilde{\text{œ}}$ / ne nécessiterait qu'un changement trivial de la fonction **nasal()**.

Dans la mesure où l'espace thématique des adjectifs et celui des noms sont très similaires, de même que les relations observées entre thèmes, ces classes d'adjectifs proposées par (Bonami et Boyé 2006) peuvent être adaptées afin de rendre compte des différents cas de figure décrits en (14) pour les noms. La *classe C* des adjectifs a été supprimée pour les noms et a été considérée comme relevant du cas de figure (14d) dans la mesure où cela ne concerne, sur l'ensemble du corpus, que quatre noms (ADJECTIF, MOTIF, SICCATIF et SUBSTANTIF) et que ce type d'allomorphie est considérée de la même façon que l'allomorphie /a/~/ ϵ / dans SEL. Ces classes de noms adaptées des classes d'adjectifs de (Bonami et Boyé 2006) sont présentées en (16).

- (16) a. *classe A* : $\left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-1} \\ \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \end{array} \begin{array}{l} \boxed{1} \\ \boxed{1} \end{array} \right]$
- b. *classe B* : $\left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-1} \\ \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \end{array} \begin{array}{l} \boxed{1} \\ \boxed{1} \oplus \langle \text{cons} \rangle \end{array} \right]$
- c. *classe C* : $\left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-1} \\ \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \end{array} \begin{array}{l} \boxed{1} \oplus \langle \text{nasal}(\boxed{2}) \rangle \\ \boxed{1} \oplus \langle \boxed{2} \text{voy-orale} \rangle \oplus \langle \text{cons-nas} \rangle \end{array} \right]$
- avec $\mathbf{nasal}(a) = \tilde{a}$
 $\mathbf{nasal}(\epsilon) = \mathbf{nasal}(i) = \mathbf{nasal}(y) = \tilde{\epsilon}$
 $\mathbf{nasal}(o) = \mathbf{nasal}(o) = \tilde{o}$
- d. *classe D* : $\left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-1} \\ \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \end{array} \begin{array}{l} \boxed{1} \\ \boxed{2} \end{array} \right]$
- où $\text{SLOT-1} \neq \text{SLOT-2}$

Comme pour les adjectifs, les noms irréguliers spécifient lexicalement leurs deux thèmes. Par souci de praticité pour la suite de cette étude, et afin de pouvoir y référer plus facilement ils ont été regroupés sous l'étiquettes *classe D*. Comme pour les classes thématiques de verbes ces classes thématiques de noms peuvent être organisées en une hiérarchie telle que la représente la figure 4.4.

L'espace thématique des noms ayant été caractérisé, la section suivante a pour objectif de déterminer les relations entre les thèmes du nom et les thèmes du verbe mises en jeu lors des conversions. En d'autres termes il s'agira d'identifier le thème servant de base à une conversion et le thème construit par une conversion, tant pour

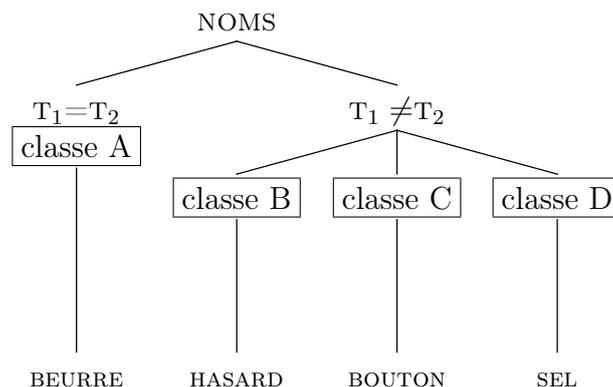


FIGURE 4.4 – Hiérarchie des classes thématiques de noms

la conversion nom>verbe que pour la conversion verbe>nom.

4.3 Thèmes du nom et thèmes du verbe impliqués dans les conversions

4.3.1 Thèmes du nom

Pour déterminer quel thème du nom est exploité par la conversion nom>verbe et quel thème du nom est construit par la conversion verbe>nom, il est nécessaire d'étudier les noms dont les deux thèmes sont différents. Les noms appartenant à la *classe A*, comme BEURRE ou CASSE, sont donc mis de côté puisque leurs deux thèmes sont identiques. La recherche s'appuiera donc sur les noms appartenant aux autres classes thématiques de noms. En outre, pour éviter que la question de l'orientation de la conversion interfère, seuls les noms du sous-corpus orienté présenté au chapitre précédent (section 3.4) seront pris en compte.

4.3.1.1 Thème du nom servant de base à une conversion nom>verbe

Thème 2 Afin d'étudier le thème nominal servant de base à la conversion de nom à verbe, seuls les noms du sous-corpus orienté analysés comme les bases d'une conversion ont été observés. Bien que dans des proportions inégales, on trouve des noms du sous-corpus orienté relevant de la conversion nom>verbe dans les trois classes thématiques *B*, *C* et *D*. Dans le chapitre 2, un thème 2 du nom avait été suggéré à plusieurs reprises lorsque le verbe n'était pas phonologiquement identique au nom, afin de maintenir l'identité entre nom et verbe via l'un des thèmes du nom. Ce thème 2 du nom avait été évoqué lors de l'étude de différentes allomorphes du nom,

notamment dans le cas des consonnes latentes et des alternances nasales, mais aussi pour les autres types d'allomorphies. Or, comme le montre le tableau 4.21, il est notable que ce thème 2 du nom, postulé pour des allomorphies différentes, permet toujours de rendre compte de la conversion, et ainsi d'unifier la description de la conversion nom>verbe.

Cl	Nom			Verbe	
	Lexème	Thème 1	Thème 2		
B	CROCHET	квоџε	квоџεт	CROCHETER	квоџεт
	ORNEMENT	џнəмă	џнəмăт	ORNEMENTER	џнəмăт
	PLACARD	пlаkаџ	пlаkаџд	PLACARDER	пlаkаџд
C	COLLECTION	kolεksjǔ	kolεksjɔn	COLLECTIONNER	kolεksjɔn
	GARDIEN	gаџdjě	gаџdjɛn	GARDIENNER	gаџdjɛn
	PATIN	patě	patin	PATINER	patin
D	DISGRÂCE	disgʁas	disgʁasi	DISGRACIER	disgʁasi
	SUBSTANTIF	sypstătif	sypstătiv	SUBSTANTIVER	sypstătiv
	TRIANGLE	тʁijăgl	тʁijăgul	TRIANGULER	тʁijăgul

TABLE 4.21 – Thèmes de quelques noms des classes B, C et D à la base d'une conversion nom>verbe

Ainsi, il est donc possible de considérer que la conversion nom>verbe utilise le thème 2 du nom pour former le verbe convert.

Thème L Par ailleurs, comme cela a été présenté en 4.2.1.2 la postulation d'un thème L du nom, à la suite de (Plénat 2008), permet de rendre compte de certains verbes convertis savants, tels que LAPIDER, SAUNER, SULFURER... Le principe des espaces thématiques étant que tous les lexèmes d'une même catégorie lexicale possèdent le même espace thématique et le même nombre de thèmes, si un thème L est nécessaire à certains noms comme PIERRE, SEL et SOUFRE pour rendre compte de leur verbe convert, alors tous les noms doivent avoir un thème L. Plénat (2008) a proposé que le thème L soit dépendant du thème 2. Lorsqu'il n'est pas supplétif, le thème L est, selon Plénat, identique au thème 2 ou déductible de celui-ci par certaines règles d'allomorphie. En ce qui concerne les données de la conversion, excepté les 18 noms identifiés au chapitre 2 section 2.2.9.2 et mentionnés en 4.2.2 pour lesquels un thème L supplétif est justifié, pour tous les autres noms le thème L serait donc identique au thème 2.

La question qui se pose alors est de savoir s'il faut changer le point de vue sur le thème du nom servant d'input à la conversion, et considérer que celui-ci est toujours le thème L et non le thème 2. Ou bien s'il faut considérer qu'il existe plusieurs cas de figure, l'un où le thème 2 est sélectionné par la conversion, et l'autre où c'est

le thème L qui est sélectionné. La première solution qui consiste à considérer que la conversion sélectionne toujours le thème L n'est pas tenable dans la mesure où il existe des noms ayant deux verbes convertis différents, l'un *a priori* construit à partir du thème 2, et l'autre *a priori* construit à partir du thème L. Ces noms sont présentés dans le tableau 4.22.

Lexème	Nom			Verbe converti			
	thème 1	thème 2	thème L	du thème 2		du thème L	
NOM	nõ	nɔm	nomin	NOMMER	nɔm	NOMINER	nomin
POINT	pwẽ	pwẽt	põkty	POINTER	pwẽt	PONCTUER	põkty
SEL	sɛl	sal	son	SALER	sal	SAUNER	son

TABLE 4.22 – Noms donnant lieu à deux V convertis différents

Il semble donc qu'il faille considérer comme deux cas de figure distincts le cas où la conversion sélectionne le thème 2 du nom et le cas où elle sélectionne le thème L.

Cependant, maintenir ces deux cas distincts ne résout pas pour autant les problèmes. En effet, si la conversion nom > verbe a accès à ces deux thèmes du nom pour construire un verbe converti, et si le thème L est bien identique au thème 2 sauf supplétion, le résultat sera que, excepté pour les 3 noms du tableau 4.22 qui donneront lieu à deux verbes différents, tous les autres noms produiront deux verbes convertis identiques, l'un via leur thème 2 et l'autre via leur thème L. Or une telle situation est difficile à accepter. Une solution serait alors que les noms dont le thème L n'est pas supplétif soient défectifs pour le thème L. Si la case du thème L est vide, cela empêche bien la formation d'un verbe converti à partir du thème L, tandis que pour les noms du tableau 4.22 cela permet de produire un dérivé savant. Toutefois, cela signifierait que la défection serait le cas le plus courant et que le thème L serait non vide pour un nombre très marginal de cas, puisqu'il ne concerne, pour la conversion, que 18 noms. Or, une telle solution n'est pas envisageable non plus.

Ainsi, la postulation du thème L dans l'espace thématique des nom est intéressante pour la conversion car elle permet de traiter certains cas de verbes convertis savants. Cependant, l'intégration de ce thème L dans l'espace thématique des noms, et la relation du thème L avec la conversion sont plus complexes qu'il n'avait semblé au premier abord. Ce point nécessiterait une étude plus approfondie, notamment en relation avec les autres procédés affixaux, qu'il n'est pas possible de faire ici. C'est pourquoi, dans le cadre de cette thèse restreint à la conversion, il est plus facile de considérer que les 18 verbes nécessitant un thème L du nom pour pouvoir être analysés comme des convertis, tels que LAPIDER, PONCTUER, SAUNER... , sont en fait seulement reliés sémantiquement aux noms PIERRE, POINT et SEL, et non

morphologiquement. Ainsi, dans la suite je considérerai uniquement le thème 2 du nom comme input possible d'une conversion nom>verbe.

4.3.1.2 Thème du nom construit par une conversion verbe>nom

De façon parallèle à ce qui a été fait pour étudier le thème servant de base à une conversion nom>verbe, seuls les noms du sous-corpus orienté analysés comme le résultat d'une conversion verbe>nom ont été pris en compte pour déterminer le thème nominal construit par la conversion verbe>nom.

Les noms du sous-corpus orienté résultant d'une conversion verbe>nom et possédant deux thèmes distincts se répartissent essentiellement dans les classes *B* et *C*. Seuls trois noms semblent appartenir à la classe *D*, DÉSAVEU, DÉSHONNEUR et RENOUVEAU, sans toutefois que l'existence de dérivés ultérieurs permettent de considérer avec certitude qu'ils appartiennent bien à la classe *D*. Cependant, même si ces trois noms sont incertains, les autres noms appartenant aux classes thématiques *B* et *C* se laissent tous analyser comme dérivés du verbe via le thème 2 du nom, comme le montrent les exemples du tableau 4.23. Ainsi, il est notable que le thème 2, qui avait été au départ suggéré pour rendre compte de la formation de lexèmes dénominaux, permet également de rendre compte de la formation de noms déverbaux.

Verbe	Nom				Cl
	Lexème	Thème 1	Thème 2		
ABORDER	abɔɤd	ABORD	abɔɤ	abɔɤd	B
DÉGOÛTER	degut	DÉGOÛT	degu	degut	
RABAISSE	ɤabɛs	RABAIS	ɤabɛ	ɤabɛs	
AGRAINER	agɤɛn	AGRAIN	agɤɛ̃	agɤɛn	C
DÉCONGESTIONNER	dekɔ̃zɛstjɔn	DÉCONGESTION	dekɔ̃zɛstjɔ̃	dekɔ̃zɛstjɔn	
RÉEXAMINER	ɤɛɛgzamin	RÉEXAMEN	ɤɛɛgzamɛ̃	ɤɛɛgzamin	
DÉSAVOUER	dezavu	DÉSAVEU	dezavø	dezavu	D
DÉSHONORER	dezonoɤ	DÉSHONNEUR	dezonoɤɤ	dezonoɤ	
RENOUVELER	ɤɛnuvɛl	RENOUVEAU	ɤɛnuvo	ɤɛnuvɛl	

TABLE 4.23 – Thèmes de quelques noms des classes B, C et D résultant d'une conversion verbe>nom

Ainsi, on peut considérer que la conversion verbe>nom construit le thème 2 du nom. Le thème 1 est ensuite déduit en fonction des relations entre thèmes propres à la classe thématique à laquelle appartient le nom. Cela permet d'expliquer pourquoi un verbe comme SAUTER peut donner lieu à deux noms convertis différents comme

SAUT et SAUTE : l'opération formelle de construction du thème nominal est la même et le thème 2 des deux noms est /sot/ de la même façon, mais dans un cas le nom construit appartient à la classe *B* alors que dans l'autre il relève de la classe *A*. Le nom de la classe *A* déduira donc son thème 1 de la contrainte (16a) ce qui donnera /sot/ (SAUTE), tandis que le nom de la classe *B* obtiendra son thème 1 de la contrainte (16b) ce qui donnera /so/ (SAUT). En revanche, le fait que la conversion construise le thème 2 et non le thème 1 ne fait que déplacer le problème pour les verbes comme SAUTER donnant lieu à deux noms convertis différents : si les deux noms sont construits de la même façon via leur thème 2, il faut néanmoins que la conversion spécifie la classe de noms à laquelle appartient le nom dérivé, sinon il serait impossible de prévoir la forme du thème 1.

4.3.1.3 Conclusion sur les thèmes du nom impliqués dans une conversion

D'après l'examen des noms appartenant aux classes thématiques *B*, *C* et *D* la postulation du thème 2 se révèle adéquate à la fois pour la description des conversions de nom à verbe et de verbe à nom. Ainsi, on peut établir que la conversion de nom à verbe utilise le thème 2 du nom pour construire le verbe et que la conversion de verbe à nom construit le thème 2 du nom. Mais cette dernière doit également spécifier la classe thématique du nom convert s'il n'appartient pas à la classe par défaut, la classe *A*.

4.3.2 Thèmes du verbe

Comme cela avait été fait pour le nom, afin d'éviter que la question de l'orientation de la conversion n'interfère, la recherche des thèmes du verbe impliqués dans les conversions a été menée sur le sous-corpus orienté uniquement.

4.3.2.1 Thèmes du verbe servant de base à une conversion verbe>nom

Les thèmes verbaux susceptibles de servir de base à une conversion verbe>nom sont plus nombreux que les thèmes nominaux pour la conversion nom>verbe. En effet, comme cela avait été rapidement évoqué au chapitre 2 trois thèmes verbaux différents sont disponibles pour servir de base à la formation d'un nom convert : le thème 0, le thème 12 et le thème 13. Chacun de ces cas de figure sera présenté en détail.

Conversion à partir du thème 0 Comme cela a été rappelé au début de ce chapitre, section 4.1.1, le chapitre 2 avait postulé un thème 0 dans l'espace thématique

des verbes afin de rendre compte de certaines opérations de construction de lexèmes impliquant un verbe du deuxième groupe. Ce thème 0 a été caractérisé plus en détails dans les sections 4.1.2 et 4.1.3 et a été défini comme dépendant du thème 3 : il est identique à celui-ci pour tous les verbes, sauf les verbes du deuxième groupe pour lesquels il est identique au thème 3 dépourvu du /i/ final. Pour les verbes du deuxième groupe c'est la postulation de ce thème 0 qui rend possible l'identité entre le verbe, via le thème 0, et le nom, via son thème 2, comme le montrent les exemples du tableau 4.24. Pour les autres verbes, le thème 0 n'est pas nécessaire pour rendre compte de la conversion et l'identité pourrait se faire entre le thème 3 du verbe et thème 2 du nom. Toutefois, si on ne veut pas postuler une conversion verbe>nom spécifique lorsque le verbe appartient au deuxième groupe, alors il faut considérer que la conversion de verbe à nom utilise toujours le thème 0 du verbe comme base.

Lexème	Verbe		Nom		
	Thème 3	Thème 0	Thème 2	Thème 1	Lexème
ENCHÉRIR	ãʃɛʁi	ãʃɛʁ	ãʃɛʁ	ãʃɛʁ	ENCHÈRE
RÉASSORTIR	ʁɛasɔʁti	ʁɛasɔʁ	ʁɛasɔʁ	ʁɛasɔʁ	RÉASSORT
REBONDIR	ʁɛbɔ̃di	ʁɛbɔ̃d	ʁɛbɔ̃d	ʁɛbɔ̃	REBOND

TABLE 4.24 – Conversions verbe>nom via le thème 0 pour les verbes du deuxième groupe

Conversion à partir du thème 12 Dans la majorité des cas la conversion de verbe à nom recourt donc au thème 0 du verbe pour construire le thème 2 du nom. Cependant, le chapitre 2 a montré, sections 2.2.2 et 2.2.3, que certains noms comme ENTREE, SORTIE, VENUE... devaient être analysés comme des noms convertis sur la base du thème du participe passé du verbe, le thème 12. Certaines paires orientables grâce au critère morphologique comme des conversions verbe>nom comprennent de tels noms, qui ne peuvent être dérivés du thème 0 du verbe et doivent être considérés comme convertis à partir du thème 12. C'est le cas notamment des exemples présentés dans le tableau 4.25. Dans chacun de ces cas en effet, le nom n'est identique qu'au thème 12 du verbe, et non au thème 0. Le thème 12 peut donc, lui aussi, servir de base à une conversion verbe>nom.

Conversion à partir du thème 13 Enfin, le chapitre 2 mentionnait également section 2.2.12 le cas, identifié par (Kerleroux 2005), de noms convertis à partir du thème 13 du verbe. Deux paires seulement, dont l'orientation peut être considérée de verbe à nom grâce au critère morphologique, comprennent un nom de ce type.

Lexème	Verbe		Nom		
	Thème 0	Thème 12	Thème 2	Thème 1	Lexème
DÉCOUVRIR	dekuvɤ	dekuvɤt	dekuvɤt	dekuvɤt	DÉCOUVERTE
DÉCROÎTRE	dekɤwa	dekɤy	dekɤy	dekɤy	DÉCRUE
RECONDUIRE	ɤəkɔ̃dɥi	ɤəkɔ̃dɥit	ɤəkɔ̃dɥit	ɤəkɔ̃dɥit	RECONDUITE
RENTREER	ɤãtɤ	ɤãtɤe	ɤãtɤe	ɤãtɤe	RENTRÉE
REPRENDRE	ɤɤpɤã	ɤɤpɤiz	ɤɤpɤiz	ɤɤpɤiz	REPRISE

TABLE 4.25 – Conversions verbe>nom via le thème 12

Ces paires sont présentées dans le tableau 4.26, mais elles sont plus nombreuses dans le corpus complet. Ainsi, si la postulation par (Kerleroux 2005) et (Bonami, Boyé et Kerleroux 2009) d'un treizième thème caché à la flexion est correcte, alors le thème 13 constitue un troisième thème disponible à la conversion pour former des noms convertis.

Lexème	Verbe			Nom		
	Thème 0	Thème 11	Thème 13	Thème 2	Thème 1	Lexème
CERTIFIER	sɤɤtifi	sɤɤtifa	sɤɤtifikat	sɤɤtifikat	sɤɤtifika	CERTIFICAT
INFILTRER	ẽfiltɤ	ẽfiltɤa	ẽfiltɤat	ẽfiltɤat	ẽfiltɤa	INFILTRAT

TABLE 4.26 – Conversions verbe>nom via le thème 13

L'examen des thèmes verbaux servant de base à la conversion confirme donc l'observation faite au chapitre 2 : la conversion de verbe à nom dispose bien de trois thèmes verbaux différents pour former le thème 2 de noms convertis : le thème 0, le thème 12 et le thème 13.

4.3.2.2 Thème du verbe construit par la conversion nom>verbe

Si la conversion nom>verbe était parallèle à la conversion verbe>nom on s'attendrait à ce qu'elle puisse construire les trois mêmes thèmes verbaux que ceux pouvant servir de base à une conversion de verbe à nom, c'est-à-dire les thèmes 0, 12 et 13. Toutefois, le sous-corpus orienté ne permet pas de déduire que c'est le cas. Chacun de ces trois thèmes susceptibles d'être construits sera néanmoins considéré.

Thème 0 Le thème 0 du verbe a été postulé pour rendre compte des conversions impliquant un verbe du deuxième groupe, afin de maintenir la définition de la conversion comme une relation d'identité au niveau phonologique. Pour tous les

autres verbes la postulation de ce thème 0 n'est pas nécessaire puisque par défaut le thème 0 est identique au thème 3. Ainsi, seuls les verbes du deuxième groupe, pour lesquels a été postulé le thème 0, ont un thème 0 différent du thème 3, et pourraient de ce fait illustrer l'intérêt de la postulation du thème 0 pour la conversion nom>verbe. Or, le sous-corpus orienté ne comprend pas de verbes convertis du deuxième groupe. Cependant, comme cela avait été indiqué au chapitre 3, certains verbes du deuxième groupe présentés en (28) (page 179) et reproduits ci-dessous en (17) peuvent être analysés comme les résultats d'une conversion sur la base de la relation sémantique entre le nom et le verbe.

- (17) GAUCHE > GAUCHIR 'infléchir (une politique) vers la gauche'
 NORD > NORDIR 'tourner au nord (en parlant du vent)'
 TERRE > TERRIR 'arriver en vue de la terre, toucher terre (en bateau)'

Si dans ces exemples l'orientation de la conversion peut être assurée comme étant de nom à verbe, alors ces verbes du deuxième groupe confirment l'intérêt de la postulation du thème 0 pour la conversion nom>verbe. En effet, comme le montre le tableau 4.27, dans chacune des paires en (17) le thème 2 du nom n'est pas identique au thème 3 du verbe. En revanche, le thème 0 tel qu'il a été défini permet bien de maintenir l'identité entre le nom et le verbe.

Nom			Verbe		
Lexème	Thème 1	Thème 2	Thème 0	Thème 3	Lexème
GAUCHE	gɔʃ	gɔʃ	gɔʃ	gɔʃi	GAUCHIR
NORD	nɔʁ	nɔʁd	nɔʁd	nɔʁdi	NORDIR
TERRE	tɛʁ	tɛʁ	tɛʁ	tɛʁi	TERRIR

TABLE 4.27 – Conversion nom>verbe pour quelques verbes du deuxième groupe

Les verbes du deuxième groupe analysables comme les résultats d'une conversion confirment donc l'intérêt de la postulation du thème 0 pour la conversion nom>verbe. On peut ainsi considérer que lorsque le verbe appartient au deuxième groupe la conversion nom>verbe construit le thème 0 du verbe. Or, si l'on ne veut pas postuler des conversions nom>verbe différentes selon le groupe de conjugaison du verbe il faut considérer que la conversion nom>verbe construit toujours le thème 0 du verbe.

Thème 12 Le fait que la conversion nom>verbe puisse également construire le thème 12 ou le thème 13 du verbe est en revanche impossible à démontrer. En effet il

n'existe dans le corpus aucune paire nom~verbe qui peut être considérée de manière certaine comme une conversion nom>verbe sur la base du critère morphologique, et dont le thème 2 du nom est identique au thème 12 ou au thème 13 du verbe. Il n'existe pas non plus de paires telles que celles présentées en (17) pour lesquelles l'orientation de la conversion puisse être déterminée de manière certaine sur la base de la relation sémantique entre le nom et le verbe. Quelques paires pourraient d'un point de vue sémantique être analysées comme des conversions nom>verbe, telles que celles présentées en (18).

- (18) DÉRIVÉE > DÉRIVER 'calculer la dérivée (d'une fonction)'
 PÉCHÉ > PÉCHER 'commettre des péchés'

Ainsi, PÉCHER et DÉRIVER dans le sens 'calculer la dérivée d'une fonction' peuvent sembler convertis des noms PÉCHÉ et DÉRIVÉE. Toutefois, même si la relation sémantique entre le nom et le verbe orientait de manière certaine la conversion de nom à verbe, rien n'indique que c'est le thème 12 du verbe qui est construit dans ces cas-ci plutôt que le thème 0. À titre de comparaison on peut regarder le cas des noms présentés en (19).

- (19) GOMINA > GOMINER 'enduire de gomina'
 GRAFFITI > GRAFFITER 'faire des graffitis'
 TRÉMOLO > TRÉMOLER 'faire des trémolos'

Eux aussi sont *a priori* à la base d'une conversion d'un point de vue sémantique, ils se terminent également par une voyelle, mais, contrairement à DÉRIVÉE et PÉCHÉ, ils ne sont pas ambigus par rapport au thème 12 du verbe. En effet, dans le cas des noms en (19) il est certain que ce n'est pas le thème 12 du verbe qui est construit par la conversion puisque le thème 2 du nom n'est jamais identique au thème 12 du verbe convert correspondant. Pour les noms en (19) la conversion semble donc construire le thème 0 du verbe avec pour ajustement phonologique la chute de la voyelle finale du nom.

Les noms en (18) n'offrent pas la même certitude dans l'analyse puisqu'ils sont précisément identiques au thème 12 du verbe convert correspondant. Mais, si l'orientation nom>verbe était prouvée pour ces exemples, il est tout à fait possible que le même mécanisme que pour les paires en (19) soit à l'œuvre : la chute de la voyelle finale du nom et la construction du thème 0 du verbe.

Ainsi, rien n'indique que la conversion nom>verbe construit le thème 12 d'un verbe à l'exclusion de tout autre thème. En l'absence de toute preuve allant dans ce sens je considérerai donc que la conversion nom>verbe ne construit pas le thème 12 du verbe.

Thème 13 Quant aux noms en relation de conversion avec le thème 13 du verbe, leur petit nombre (53 dans l'ensemble du corpus) et le fait que deux seulement sont analysables comme des noms convertis grâce au critère morphologique, rend difficile toute généralisation. Cependant, la seule orientation établie de manière certaine sur la base du critère morphologique, et le caractère souvent supplétif du thème 13 laissent plutôt penser que les paires impliquant un thème 13 du verbe sont davantage des conversion verbe>nom que nom>verbe. En effet, parmi les paires impliquant un thème 13 du verbe, l'orientation de la conversion ne peut être déterminée de manière sûre que pour deux d'entre elles seulement, présentées dans le tableau 4.26, et les deux sont des cas de conversion verbe>nom.

Pour les autres paires, le thème 13 est souvent supplétif comme le montrent les exemples du tableau 4.28. Or, les thèmes supplétifs sont peu susceptibles d'être construits morphologiquement puisqu'ils doivent être spécifiés lexicalement. Bonami et Boyé (2005) ont certes montré, via la formation d'adjectifs déverbaux en *-eur/-euse*, qu'une règle de construction de lexème productive pouvait former des lexèmes irréguliers quant au remplissage de leur espace thématique. Mais dans le cas de la formation d'adjectifs déverbaux en *-eur/-euse* la règle construit systématiquement la même relation entre les thème 1 et le thème 2 de l'adjectif. Or ce n'est pas le cas pour les verbes du tableau 4.28 puisque le tableau montre justement que les relations entre les thèmes 3, 11 et 13 varient selon les verbes, même si quelques similarités peuvent apparaître entre certains verbes.

Verbe	Thème 3	Thème 11	Thème 13	Nom
ACCÉDER	aksɛd	aksɛda	aksɛs	ACCÈS
AIDER	ɛd	ɛda	adzyvat	ADJUVAT
ATTRIBUER	atʁiby	atʁibyɑ	atʁibyt	ATTRIBUT
CONCEVOIR	kɔ̃swa	kɔ̃sy	kɔ̃sept	CONCEPT
DÉFENDRE	defã	defãdi	defãs	DÉFENSE
INSTITUER	ɛ̃stity	ɛ̃stitɥɑ	ɛ̃stityt	INSTITUT
PERCEVOIR	pɛkswa	pɛksy	pɛksɛpt	PERCEPT
PROMETTRE	pʁomɛ	pʁomi	pʁomɛs	PROMESSE
RENIER	ʁɛni	ʁɛnja	ʁɛnegat	RENÉGAT
RÉPONDRE	ʁɛpɔ̃	ʁɛpɔ̃di	ʁɛpɔ̃s	RÉPONSE
SUBSTITUER	sypstity	sypstitɥɑ	sypstityt	SUBSTITUT
SUSPENDRE	sypɔ̃	sypɔ̃di	sypɔ̃s	SUSPENSE
TIRER	tɪʁ	tɪʁɑ	tɪʁakt	TRACT

TABLE 4.28 – Quelques verbes au thème 13 supplétif

Ainsi, si le thème 13 de ces verbes était construit par une règle productive il faudrait postuler une conversion différente pour chaque type de relation entre le

thème 13 et le reste de l'espace thématique du verbe construit. Par exemple une conversion pour former des verbes comme ATTRIBUER, INSTITUER, SUBSTITUER... à partir de noms comme ATTRIBUT, INSTITUT, SUBSTITUT... ; une pour former des verbes comme DÉFENDRE, RÉPONDRE, SUSPENDRE... à partir de noms comme DÉFENSE, REPOSE, SUSPENSE... et ainsi de suite pour tous les cas de figure rencontrés. Or une telle hypothèse est difficile à défendre car, contrairement à la règle de construction d'adjectifs déverbaux en *-eur/-euse*, elle multiplierait les règles rendant compte chacune d'un petit nombre de cas seulement. En outre il resterait toujours des cas comme ADJUVAT~AIDER, TRACT~TIRER... qui semblent ne pouvoir être décrits par aucune règle. Ainsi, il semble que les verbes au thème 13 supplétif comme ceux du tableau 4.28 ne sont pas des lexèmes irréguliers construits par une règle dérivationnelle productive, mais sont plutôt des lexèmes au thème 13 irrégulier spécifié lexicalement.

Les verbes au thème 13 supplétif démontrent donc que lorsqu'ils sont impliqués dans une conversion ils constituent la base d'une conversion plutôt que le résultat. Quant aux verbes ayant un thème 13 régulier, il n'est pas possible de montrer qu'ils sont davantage la base ou le résultat d'une conversion, mais la seule orientation certaine pour de tels verbes étant de verbe à nom, cela incite à analyser toutes les conversions impliquant un thème 13 du verbe comme des conversions de verbe à nom. Tant que l'inverse n'a pas été prouvé, je considérerai donc que la conversion nom>verbe ne peut pas construire le thème 13 du verbe.

Conclusion sur le thème construit par la conversion nom>verbe Les verbes du deuxième groupe analysables comme les résultats d'une conversion confirment le postulat selon lequel la conversion nom>verbe construit le thème 0 du verbe. Par ailleurs, l'examen des paires impliquant un thème 12 ou un thème 13 du verbe a montré que la conversion nom>verbe ne pouvait pas construire l'un de ces deux thèmes verbaux. Ainsi, l'examen des données a permis d'établir que la conversion nom>verbe construit le thème 0 du verbe, et uniquement celui-ci.

4.3.3 Bilan

Au terme du chapitre 2 les conversions entre nom et verbe avaient été redéfinies comme l'ensemble des cas où l'un des thèmes du nom est identique à l'un des thèmes du verbe, selon la contrainte (20a) pour la conversion nom>verbe, et selon la contrainte (20b) pour la conversion verbe>nom.

$$(20) \text{ a. } n2v-lxm-conv : \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-}x \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{nom} \end{array} \right] \implies \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-}y \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{verbe} \end{array} \right]$$

$$b. \text{ } v2n\text{-}l\text{xm}\text{-}conv : \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-}x \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{verbe} \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-}y \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{nom} \end{array} \right]$$

Suite à l'étude plus précise des relations entre les thèmes du nom et les thèmes du verbe impliqués dans les conversions il est désormais possible de préciser davantage les contraintes (20) en spécifiant les thèmes construits et les thèmes servant de base pour chaque conversion.

4.3.3.1 Conversion nom>verbe

Pour la conversion nom>verbe, la contrainte (21) explicite désormais clairement les relations morphologiques entre le nom base et le verbe dérivé. En effet, il a été établi en 4.3.1.1 que la conversion de nom à verbe prend pour input le thème 2 du nom, et en 4.3.2.2 que la conversion de nom à verbe construit uniquement le thème 0 du verbe.

$$(21) \text{ } n2v\text{-}l\text{xm}\text{-}conv : \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{nom} \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-0} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{verbe} \end{array} \right]$$

4.3.3.2 Conversion verbe>nom

Quant à la conversion de verbe à nom, il a été établi en 4.3.1.2 qu'elle construit le thème 2 du nom. La section 4.3.2.1 a en revanche montré que différents thèmes du verbe sont disponibles pour servir de base à la conversion. La contrainte associée au type *v2n-lxm-conv*, réécrite en (22), doit donc spécifier le thème du nom construit uniquement pour pouvoir rendre compte de tous les cas de conversion verbe>nom décrits en 4.3.2.1.

$$(22) \text{ } v2n\text{-}l\text{xm}\text{-}conv : \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-}x \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{verbe} \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l|l} \text{STEMS} & \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} & \text{CAT} \quad \textit{nom} \end{array} \right]$$

Pour pouvoir spécifier le thème sélectionné par la conversion verbe>nom il faut considérer que le type *v2n-lxm-conv* se subdivise en trois sous-types en fonction des trois thèmes verbaux susceptibles de servir de base à une conversion verbe>nom : le thème 0, le thème 12 et le thème 13. C'est ce que représente la figure 4.5.

Chacun de ces sous-types hérite des contraintes propres au type *v2n-lxm-conv* mais possède en outre une contrainte spécifique de sélection du thème servant de

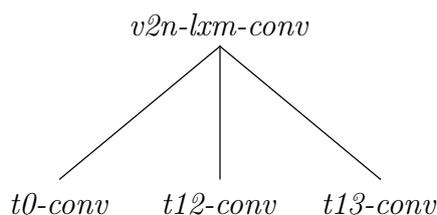


FIGURE 4.5 – Les sous-types de conversion verbe>nom

base à la conversion. Ces contraintes propres à chaque sous-type de *v2n-lxm-conv* sont présentées en (23).

- (23) a. $t0\text{-conv} : \left[\text{STEMS} \mid \text{SLOT-0} \quad \boxed{1} \right] \implies \left[\text{STEMS} \mid \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \right]$
- b. $t12\text{-conv} : \left[\text{STEMS} \mid \text{SLOT-12} \quad \boxed{1} \right] \implies \left[\text{STEMS} \mid \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \right]$
- c. $t13\text{-conv} : \left[\text{STEMS} \mid \text{SLOT-13} \quad \boxed{1} \right] \implies \left[\text{STEMS} \mid \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \right]$

Les relations entre les thèmes du nom et du verbe impliqués lors de conversions ayant été explicitées, il apparaît que les deux types de conversions diffèrent sur ce point. En effet, la conversion nom>verbe ne connaît qu'un type de relation, l'identité entre le thème 2 du nom et le thème 0 du verbe, tandis que la conversion verbe>nom connaît trois types de relations entre thèmes : l'identité entre le thème 0 du verbe et le thème 2 du nom, l'identité entre le thème 12 du verbe et le thème 2 du nom, et enfin l'identité entre le thème 13 du verbe et le thème 2 du nom.

Pour chacun des cas de figure identifiés par les relations entre les thèmes du nom et les thèmes du verbe, le chapitre va désormais s'intéresser aux contraintes éventuelles pesant sur l'input des conversions.

4.4 Contraintes sur les conversions

Selon (Aronoff 1980) la conversion nom>verbe en anglais est restreinte aux noms monomorphémiques. C'est-à-dire que, selon l'auteur, elle ne pourrait s'appliquer aux noms déjà morphologiquement construits. Or, cette assertion n'est pas vraie pour le français puisque, comme cela a été vu au chapitre 3 lors de la constitution du sous-corpus orienté, des conversions sont possibles sur des bases déjà morphologiquement construites, même si elles s'appliquent majoritairement à des bases non construites.

Cette section a donc pour objectif de vérifier s'il existe en français de telles contraintes morphologiques, mais éventuellement aussi phonologiques ou sémantiques, sur les bases de la conversion nom>verbe. Chacun des sous-types de conversion verbe>nom fera également l'objet d'une étude en termes de contraintes sur leurs bases.

4.4.1 Conversions verbe>nom

Pour la conversion verbe>nom, les trois thèmes pouvant servir de base à la conversion seront étudiés séparément car il est possible que ce ne soient pas nécessairement les mêmes contraintes qui pèsent sur les trois thèmes.

4.4.1.1 Conversion verbe>nom via le thème 0

La conversion verbe>nom prenant pour base le thème 0 du verbe s'applique essentiellement à des verbes non construits. Elle peut cependant s'appliquer à des verbes déjà construits qu'ils soient dérivés d'adjectifs, de noms ou de verbes. Elle peut en effet s'appliquer à des verbes dérivés d'adjectifs, par conversion comme en (24a), préfixation comme en (24b) ou suffixation comme en (24c).

- (24) a. BAS>BAISSER>BAISSE, CARRÉ>CARRER>CARRE, LISSE_A>LISSER>LISSE_N
 b. LONG>ALLONGER>ALLONGE, PUR>ÉPURER>ÉPURE, CHER>ENCHÉRIR>ENCHÈRE
 c. VOCAL>VOCALISER>VOCALISE

Les verbes à la base d'une conversion nominale via le thème 0 peuvent aussi être dérivés de noms, par conversion (25a), préfixation (25b) ou suffixation (25c).

- (25) a. BAGOT>BAGOTTER>BAGOTTE, DÉCLENCHE>DÉCLENCHER>DÉCLENCHE,
 GROIN>GROGNER>GROGNE
 b. JOUR>AJOURER>AJOUR, RIVE>DÉRIVER>DÉRIVE, BOUT>EMBOUTER>EMBOUT
 c. CHAR>CHARROYER>CHARROI, PATTE>PATOILLER>PATOUILLE

Ou encore être dérivés de verbes, par préfixation comme (26a) ou suffixation comme (26b), la conversion étant impossible dans ce cas puisque nécessairement transcatégorielle.

- (26) a. CROÎTRE>DÉCROÎTRE>DÉCROÎT, GELER>DÉGELER>DÉGEL, PASSER>REPASSER>REPASSE, PORTER>TRANSPORTER>TRANSPORT, VOLER>SURVOLER>SURVOL
 b. FENDRE>FENDILLER>FENDILLE, FILER>FILOCHER>FILOCHE, PARLER>PARLOTER>PARLOTE, TRAÎNER>TRAÎNASSER>TRAÎNASSE, TREMBLER>TREMBLOTER>TREMBLOTE

Au premier abord la conversion verbe>nom à partir du thème 0 du verbe semble donc être un procédé sans contrainte morphologique sur l'input. Toutefois l'examen attentif des données montre que ce n'est pas le cas et que cette conversion verbe>nom ne peut s'appliquer à tous les types de verbes. En outre, il y a des différences importantes en termes de nombre dans les différents cas de figure observés, comme le montre le tableau 4.29 qui résume les données pour les 166 verbes analysés comme morphologiquement construits par un procédé autre que la conversion nom>verbe lors de la constitution du sous-corpus orienté. Le tableau montre que plus de la moitié des verbes construits à la base d'une conversion nominale sont des déverbaux. Parmi ceux-ci, les déverbaux construits par préfixation, comme les verbes en (26a), constituent la quasi totalité des cas. Les verbes déverbaux suffixés comme ceux présentés en (26b) sont en revanche très peu nombreux. Quant aux verbes désadjectivaux et dénominiaux à la base d'une conversion nominale, ils sont essentiellement préfixés. Les convertis sont moins d'une dizaine seulement et les suffixés sont quasiment inexistantes. Enfin, un verbe est un mot valise (VALDINGUER, issu de VALSER et DINGUER), un verbe semble construit sur une préposition (AVANCER), et quelques verbes comme DÉGRAISSER peuvent être analysés comme dérivés d'un nom (GRAISSE) ou d'un verbe (GRAISSER).

Catégorie de la base	Type de procédé	Nb	%
Adjectif (13)	conversion	3	1.8
	préfixation	9	5.4
	suffixation	1	0.6
Nom (49)	conversion	3	1.8
	préfixation	44	26.5
	suffixation	2	1.2
Verbe (94)	préfixation	86	51.9
	suffixation	8	4.8
Autre		10	6
Total		166	100

TABLE 4.29 – Analyse morphologique des verbes construits à la base d'une conversion V>N via le thème 0

Il est notable que les verbes construits par suffixation en *-iser*, qui est le mode de formation de verbes le plus productif actuellement, ne donnent presque jamais lieu à une conversion nominale. En effet, outre VOCALISER, seuls deux verbes en *-iser* peuvent être analysés comme les bases d'une conversion nominale : EXPERTISER et MAÎTRISER. Toutefois l'analyse de ces deux verbes comme les bases des noms EXPERTISE et MAÎTRISE plutôt que comme les dérivés n'est pas aisée puisqu'aussi

bien les noms que les verbes peuvent être considérés comme dérivés de EXPERT et MAÎTRE. Cependant dans certaines constructions, comme en (27b) et en (28b), les noms EXPERTISE et MAÎTRISE semblent bien dérivés des verbes dans la mesure où ils conservent les arguments des verbes de (27a) et (28a).

(27) a. Le joaillier a expertisé le bijou en deux heures.

b. L'expertise du bijou par le joaillier a duré deux heures.

(28) a. Les policiers ont maîtrisé le cambrioleur grâce à de nombreux renforts.

b. La maîtrise du cambrioleur par les policiers a nécessité de nombreux renforts.

L'analyse des noms EXPERTISE et MAÎTRISE en (27b) et en (28b) comme dérivés des verbes EXPERTISER et MAÎTRISER peut être contestée. Néanmoins, si elle est acceptée, EXPERTISER et MAÎTRISER sont les seuls verbes suffixés en *-iser* à pouvoir servir de base à une conversion nominale via le thème 0 du verbe.

Quant aux verbes suffixés en *-ifier*, ils ne peuvent jamais donner lieu à une conversion nominale à partir de leur thème 0. La raison d'une telle impossibilité est de nature morphologique. En effet, comme cela a été proposé au chapitre 2 les verbes suffixés en *-ifier* peuvent être considérés comme défectifs pour le thème 0. La conversion nominale via le thème 0 du verbe ne peut donc s'appliquer aux verbes en *-ifier* puisque la base morphologique requise pour cette conversion n'existe pas chez ces verbes. La seule conversion nominale possible sur la base d'un verbe suffixé en *-ifier* est celle qui prend pour input le thème 13 du verbe, comme CERTIFICAT dérivé par conversion du thème 13 de CERTIFIER.

Ces observations correspondent à ce qui avait été relevé pour l'anglais par (Marchand 1960) et (Tournier 1980). En effet, tous deux avaient noté que la conversion verbe>nom en anglais ne peut s'appliquer à des verbes suffixés en *-ify* ou en *-ize*. Marchand avait en revanche noté que les verbes préfixés en *dis-*, *mis-*, *inter-* et *re-* peuvent être convertis en nom. En outre, c'est également ce qui a été noté pour l'italien dans (Grossmann et Rainer 2004). Les noms convertis à partir de verbes suffixés en *-izzare* (équivalent italien, toute proportion gardée, du suffixe *-iser*), sont apparemment très peu nombreux, mais il y en a tout de même davantage qu'en français. Et il existe un nom converti d'un verbe en *-ificare* (équivalent italien, toute proportion gardée du suffixe *-ifier*), le nom *bonifico*.

Ainsi, la conversion de verbe à nom prenant pour input le thème 0 du verbe peut s'appliquer à des verbes déjà construits, mais elle s'applique dans ce cas majoritairement à des verbes déverbaux, et qui plus est à des préfixés. Les verbes suffixés en *-iser* sont très rares à pouvoir être la base d'une conversion verbe>nom, et les

verbes suffixés en *-ifier* sont exclus car ils sont défectifs pour le thème 0.

4.4.1.2 Conversion verbe>nom via le thème 12

Les contraintes morphologiques observées pour la conversion verbe>nom via le thème 12 du verbe semblent être les mêmes que pour la conversion via le thème 0 du verbe : les verbes à la base d'une conversion sont majoritairement non construits. En effet, sur les 151 verbes donnant lieu à une conversion via le thème 12, seuls 40 sont déjà morphologiquement construits. Et ceux-ci sont essentiellement des déverbaux, les désadjectivaux et les dénominiaux étant quasiment inexistantes, comme le résume le tableau 4.30.

Catégorie de la base	Type de procédé	Nb	%
Adjectif (4)	conversion	1	2.5
	préfixation	3	7.5
Nom (1)	préfixation	1	2.5
Verbe (31)	préfixation	31	77.5
Autre		4	10
Total		40	100

TABLE 4.30 – Analyse morphologique des verbes construits à la base d'une conversion V>N via le thème 12

Seuls quatre verbes désadjectivaux donnent lieu à une conversion verbe>nom à partir de leur thème 12. Sur les quatre, un seul est converti : GARANTIR, présenté en (29a). Les trois autres sont préfixés et sont présentés en (29b).

- (29) a. GARANT>GARANTIR>GARANTIE
 b. BEAU>EMBELLIR>EMBELLIE, CALME>ACCALMIR>ACCALMIE,
 CLAIR>ÉCLAIRCIR>ÉCLAIRCIE

Un seul verbe à la base d'une conversion verbe>nom via le thème 12 peut être analysé comme dénominal, bien que ce ne soit pas la seule analyse possible. Il est présenté en (30).

- (30) BOTTE>DÉBOTTER>DÉBOTTÉ

Tous les autres verbes construits donnant lieu à une conversion nominale à partir du thème 12 sont des verbes déverbaux, dont quelques uns sont présentés en (31). Or, il est notable qu'ils sont tous préfixés et qu'aucun n'est construit par suffixation.

- (31) CROÎTRE>ACCROÎTRE>ACCRUE, COUVRIR>DÉCOUVRIR>DÉCOUVERTE, VOLER>ENVOLER
>ENVOLEE, CONDUIRE>RECONDUIRE>RECONDUITE, DIRE>REDIRE>REDITE, MONTER
>REMONTER>REMONTEE, PRENDRE>REPRENDRE>REPRISE

Ainsi, comme pour la conversion verbe>nom via le thème 0, la conversion via le thème 12, lorsqu'elle s'applique à des verbes déjà construits morphologiquement, s'applique essentiellement à des verbes déverbaux. En revanche, si une conversion à partir du thème 0 pouvait avoir lieu, même de façon très marginale, après une suffixation, cela ne semble pas être possible la conversion via le thème 12. En effet, seuls des verbes préfixés ont été trouvés comme bases construites d'une conversion verbe>nom via le thème 12 du verbe.

4.4.1.3 Conversion verbe>nom via le thème 13

Enfin, la conversion verbe>nom à partir du thème 13 du verbe semble presque exclusivement s'appliquer à des verbes non construits. En effet, sur les 53 verbes du corpus à la base d'une conversion via le thème 13 seuls deux verbes sont déjà construits morphologiquement : CERTIFIER et INFILTRER. En outre, leur statut de verbes construits est discutable dans la mesure où il n'est pas certain qu'ils soient analysables par la plupart des locuteurs comme des verbes construits.

4.4.1.4 Conclusion sur les conversions verbe>nom

Les conversions verbe>nom à partir de bases morphologiquement construites s'appliquent donc essentiellement à des verbes déverbaux. En outre, ceux-ci sont majoritairement préfixés. Seule la conversion à partir du thème 0 du verbe peut s'appliquer à des verbes déverbaux construits par suffixation, mais ceux-ci sont peu nombreux et relèvent tous de la morphologie évaluative. Il semble donc que la conversion verbe>nom soit bloquée lorsque le verbe résulte d'une suffixation qui n'est pas liée à la morphologie évaluative. Seules quatre exceptions au blocage d'une conversion verbe>nom postérieure à une suffixation ont été rencontrées : EXPERTISER, MAITRISER et VOCALISER pour la conversion via le thème 0 du verbe, et CERTIFIER pour la conversion via le thème 13.

4.4.2 Conversion nom>verbe

4.4.2.1 Les bases construites d'une conversion verbale

Contrairement à ce qu'a suggéré (Aronoff 1980) à propos de l'anglais, la conversion nom>verbe en français peut, elle, s'appliquer à des bases déjà construites,

comme cela a été vu lors de la constitution du sous-corpus orienté. (Plag 1999) affirme également qu'en anglais la conversion ne peut s'appliquer à des noms dérivés, mais elle peut en revanche, selon l'auteur, s'appliquer à des noms composés. L'objectif de cette section est donc de montrer que, même si la conversion nom>verbe, comme la conversion verbe>nom, semble privilégier les bases non construites, elle peut néanmoins s'appliquer à des bases morphologiquement construites.

Comme les verbes à la base d'une conversion nominale, les noms construits donnant lieu à une conversion verbale peuvent être dérivés d'adjectifs, de noms ou de verbes. Ainsi ils peuvent être dérivés d'adjectifs, par conversion (32a) ou suffixation (32b) :

- (32) a. GREC_A>GRECQUE_N>GRECQUER, INITIAL_A>INITIALE_N>INITIALER,
 LOURD_A>LOURDE_N>LOURDER, PERMANENT_A>PERMANENTE_N>PERMANENTER
 b. BRILLANT>BRILLANTINE>BRILLANTINER, VERMEIL>VERMILLON>VERMILLONNER

Ils peuvent être dérivés de noms par préfixation (33a) ou suffixation (33b), mais aussi par apocope (33c) ou reduplication (33d).

- (33) a. CALQUE>CONTRE-CALQUE>CONTRE-CALQUER, LIGNE>INTERLIGNE>INTERLIGNER,
 FILM>MICROFILM>MICROFILMER, TITRE>SOUS-TITRE>SOUS-TITRER
 b. AUBE>AUBADE>AUBADER, CRAIE>CRAYON>CRAYONNER, GRILLE>GRILLAGE>GRILLAGER,
 OUATE>OUATINE>OUATINER, TOIT>TOITURE>TOITURER, TROMPE>TROMPETTE>TROMPETTER
 c. BARBICHON>BICHON>BICHONNER, MAQUEREAU>MAC>MAQUER
 d. CHOUCOU>CHOUCOUTER, ZIGZAG>ZIGZAGUER

Les noms construits donnant lieu à une conversion verbale peuvent aussi être dérivés de verbes comme en (34) :

- (34) ARBITRER>ARBITRAGE>ARBITRAGER, COLLECTER>COLLECTION>COLLECTIONNER,
 HACHER>HACHURE>HACHURER, ORNER>ORNEMENT>ORNEMENTER, PILER>PILON>PILONNER,
 PLAQUER>PLACARD>PLACARDER, RIVER>RIVET>RIVETER, VIDER>VIDANGE>VIDANGER

Enfin, les noms construits servant de base à une conversion verbale peuvent être des noms composés comme les noms en (35) ou des composés savants comme en (36) :

- (35) a. COURT-CIRCUIT>COURT-CIRCUITER, DOUBLE-CLIC>DOUBLE-CLIQUER
 b. CASSE-CROÛTE>CASSE-CROÛTER, PIQUE-NIQUE>PIQUE-NIQUER

- (36) ANALYSE>ANALYSER, BIOGRAPHIE>BIOGRAPHIER, CHRONOMÈTRE>CHRONOMÉTRER,
HYDROGÈNE>HYDROGÉNER, PHAGOCYTE>PHAGOCYTER, TÉLESCOPE>TÉLESCOPER

En outre, bien que ces cas soient moins nombreux que les cas de figure précédents, la conversion de nom à verbe peut également s'appliquer à des acronymes (37a), des onomatopées (37b) ou des séquences syntaxiques lexicalisées (37c).

- (37) a. PACS>PACSER
b. BLABLA>BLABLATER, COUAC>COUAQUER, FROUFROU>FROUFROUTER,
GLOUGLOU>GLOUGLOUTER
c. FAINÉANT>FAINÉANTER, GENDARME>GENDARMER, QUART-DE-ROND>QUARDERONNER

La conversion de nom à verbe semble donc peu contraindre morphologiquement son input. En outre, les types de construction possibles des noms à la base d'une conversion sont beaucoup plus variés que dans le cas des conversions verbe>nom, comme le montre le tableau 4.31, qui présente les données des 460 noms à la base d'une conversion nom>verbe et déjà morphologiquement construits. Cependant, il est notable que, parallèlement à la conversion verbe>nom dont les verbes construits étaient essentiellement déverbaux, les noms construits à la base d'une conversion verbale sont le plus souvent des dénominaux.

Catégorie de la base	Type de procédé	Nb	%
Adjectif (30)	conversion	20	4.3
	suffixation	10	2.2
Nom (170)	préfixation	20	4.3
	suffixation	144	31.3
	apocope	3	0.65
	réduplication	3	0.65
Nom propre (3)	suffixation	3	0.65
Verbe (128)	suffixation	128	27.8
Nom et Adjectif (8)	composition	8	1.7
Nom et Verbe (4)	composition	4	0.9
éléments savants (100)	composition	79	17.2
	préfixation	3	0.65
	suffixation	18	4
Autre		17	3.7
Total		460	100

TABLE 4.31 – Analyse morphologique des noms construits à la base d'une conversion N>V

Par ailleurs, en dehors du critère morphologique, et donc hors du sous-corpus

orienté, on peut observer, sur la base de critères étymologiques, que la conversion nom>verbe s'applique également à des noms communs issus de noms propres par antonomase, comme en (38a), voire directement à des noms propres comme en (38b).

- (38) a. BOUFFON>BOUFFON>BOUFFONNER, GUILLOTIN>GUILLOTINE>GUILLOTINER,
 MASSICOT>MASSICOT>MASSICOTER, SCOTCH>SCOTCH>SCOTCHER
 b. GOLGOTHA>GOLGOTHER, MARIVAUX>MARIVAUDER, MÉDUSE>MÉDUSER,
 MITHRIDATE>MITHRIDATER

La diversité morphologique des bases possibles pour la conversion de nom à verbe fait de ce procédé de formation de lexèmes un procédé très productif qualitativement, au regard des critères de productivité de la morphologie naturelle tels que décrits dans (Dressler et Ládányi 2000). D'après ces critères les plus hauts degrés de productivité pour un procédé sont de pouvoir s'appliquer à des bases étrangères et à des abréviations. Or, la conversion s'applique à des bases étrangères comme l'anglais *mail* pour former un verbe MAILER (/mɛjl/ ou /mɛle/). Elle s'applique également à des acronymes comme PACS.

La conversion de nom à verbe est donc un procédé de formation de lexèmes très productif et qui peut s'appliquer postérieurement à de nombreuses opérations dérivationnelles de construction de noms. Il est d'ailleurs notable que la conversion puisse s'appliquer à des noms déverbaux comme ceux présentés en (34). Ce phénomène a déjà été relevé par Namer (2009) qui l'explique par différentes raisons. Une des raisons est que la relation morphologique entre le nom et le verbe dont il dérive est atténuée jusqu'à parfois ne plus être perçue par les locuteurs. C'est le cas de la plupart des dérivés en *-ion*, dont quelques uns sont présentés en (39), qui sont démotivés par rapport à leur verbe base. Un nouveau verbe est alors créé par conversion à partir du nom en *-ion* et ce verbe est un doublon du verbe primitif, dont dérive le nom en *-ion*.

- (39) COLLECTER > COLLECTION > COLLECTIONNER
 DÉMETTRE > DÉMISSION > DÉMISSIONNER
 ÉMOUVOIR > ÉMOTION > ÉMOTIONNER
 FROTTER > FRICTION > FRICTIONNER
 INSPECTER > INSPECTION > INSPECTIONNER
 PROMOUVOIR > PROMOTION > PROMOTIONNER
 SOUMETTRE > SOUMISSION > SOUMISSIONNER
 SUGGÉRER > SUGGESTION > SUGGESTIONNER

Une autre raison invoquée par (Namer 2009) est la polysémie des noms déverbaux. Namer a en effet noté que lorsqu'un nom déverbal en *-ion* donne lieu à un

verbe convert, le sens du nom base est restreint à une interprétation spécialisée. Elle donne l'exemple de SOUMISSIONNER qui est construit sur le sens de résultat écrit du nom SOUMISSION et non sur son sens événementiel. De la même façon, dans les exemples en (40) la conversion sélectionne généralement le sens résultatif du nom déverbal pour former un nouveau verbe.

- (40) CLÔRE > CLÔTURE > CLÔTURER
 ÉTALER > ÉTALAGE > ÉTALAGER
 MÉLER > MÉLANGE > MÉLANGER
 MANDER > MANDAT > MANDATER
 ORNER > ORNEMENT > ORNEMENTER
 RÉGLER > RÈGLEMENT > RÈGLEMENTER
 TAILLER > TAILLADE > TAILLADER

Il en va de même lorsque le nom désigne un instrument au moyen duquel le procès dénoté par le verbe base est réalisé, comme pour FOULER>FOULARD, PILER>PILON, RIVER>RIVET... Le verbe convert désigne alors une action effectuée au moyen de l'instrument dénoté par le nom, parfois avec une métaphore comme pour PILON>PILONNER. Dans certains cas, pourtant, le sens du verbe convert reste très proche du sens du verbe à la base du nom donnant lieu à la conversion, comme dans les exemples en (41). Mais il y a généralement toujours une spécialisation du sens. Par exemple VIDANGER s'applique uniquement à des situations où il s'agit de vider un liquide, contrairement à VIDER.

- (41) ARBITRER > ARBITRAGE > ARBITRAGER
 LOUER > LOUANGE > LOUANGER
 RUER > RUADE > RUADER
 VIDER > VIDANGE > VIDANGER

Ainsi, la conversion de nom à verbe semble contraindre très peu son input. Toutefois, il existe certains procédés de formation de noms après lesquels la conversion nom>verbe ne peut s'appliquer.

4.4.2.2 Les bases impossibles d'une conversion verbale

L'examen attentif des lexèmes construits à la base d'une conversion verbale révèle que si ces lexèmes peuvent être dérivés d'adjectifs, de noms et de verbes, ils ne peuvent en revanche être le résultat de toutes les règles dérivant des noms à partir de ces catégories. Cela est particulièrement vrai des nominalisations désadjectivales. En effet, parmi les noms désadjectivaux pouvant servir de base à une conver-

sion verbale ne figure aucun nom suffixé en *-at* (ANONYME>ANONYMAT), *-erie* (GAUCHE>GAUCHERIE), *-esse* (DÉLICAT>DÉLICATESSE), *-eur* (FROID>FROIDEUR), *-ise* (FRANC>FRANCHISE), *-ité* (FRAGILE>FRAGILITÉ) ou *-itude* (INGRAT>INGRATITUDE).

L'absence de suffixés en *-erie* et *-ité* pourrait s'expliquer pour des raisons phonologiques dans la mesure où ces noms se terminent par une voyelle. Ceci pourrait en effet rendre la conversion difficile. Toutefois le corpus contient quelques cas de noms se terminant par /i/ ou /e/ et donnant pourtant lieu à une conversion verbale comme ABRI>ABRITER, GRAFFITI>GRAFFITER, MÉLOPÉE>MÉLOPER ou SOBRIQUET>SOBRIQUER. Quant aux autres suffixes, leur absence ne peut pas être justifiée phonologiquement puisqu'il existe des noms présentant les mêmes finales, exceptée *-itude*, et qui donnent lieu à des conversions verbales, comme le montrent les exemples en (42).

- (42) FORMAT>FORMATER, MANDAT>MANDATER
 ADRESSE>ADRESSER, TRESSE>TRESSER
 BEURRE>BEURRER, LEURRE>LEURRER
 BALISE>BALISER, MISE>MISER, REPRISE>REPRISER

Si le blocage n'est pas phonologique il se pourrait en revanche que la conversion nom>verbe soit impossible après une nominalisation désadjectivale en *-at*, *-erie*, *-esse*, *-eur*, *-ise*, *-ité* et *-itude* pour des raisons morphologiques. Cependant, le blocage de la conversion dans ces cas-là ne semble pas être uniquement morphologique mais plutôt sémantique. En effet, il existe deux noms désadjectivaux en *-ise* qui donnent néanmoins lieu à une conversion verbale : BÊTISE et SOTTISE, desquels sont dérivés BÊTISER et SOTTISER. Ce n'est donc pas la seule présence des suffixes qui empêche la conversion dans les autres cas. En revanche, si l'on regarde du côté de la sémantique, il apparaît que les noms désadjectivaux en *-erie*, *-esse*, *-eur*, *-ise*, *-ité* et *-itude* sont tous des noms de qualité. En effet, ils satisfont tous les tests établis par Flaux et Van de Velde (2000) pour les noms de qualité : ils sont compatibles avec une structure du type "d'une grande N" (cf. (43a)), sont incompatibles avec les prédicats indiquant une extension temporelle (cf. (43b)), et sont compatibles avec les structures locatives non dynamiques comme en (43c).

- (43) a. Paul est d'une grande gaucherie/délicatesse/froideur/franchise/fragilité/
 ingratitude
 b. *la gaucherie/délicatesse/froideur/franchise/fragilité/ingratitude de Paul a
 duré plusieurs années
 c. il y a chez Paul une grande gaucherie/délicatesse/froideur/franchise/fragilité/
 ingratitude

Les noms en *-at* en revanche sont plus difficiles à catégoriser. Ils ne satisfont pas les tests en (43) car ils ne sont pas réellement des noms de qualité. Ils désignent généralement des dignités ou des fonctions (cf. PROFESSORAT) et peuvent peut-être de ce fait être assimilés à des noms d'état. Pour les noms en *-erie*, *-esse*, *-eur*, *-ise*, *-ité* et *-itude* c'est peut-être davantage leur sémantique de noms de qualité que leur construction morphologique qui empêche la conversion. Deux arguments viennent en effet soutenir cette hypothèse d'un blocage sémantique, et non morphologique, de la conversion. D'une part les deux noms en *-ise* donnant lieu à une conversion verbale n'ont pas un sens de qualité dans les verbes convertis BÊTISER et SOTTISER, définis respectivement par 'faire des bêtises' et 'dire des sottises', mais un sens de manifestations concrètes d'une qualité. D'autre part des noms de qualités non construits comme COURAGE semblent également ne pas pouvoir donner lieu à une conversion verbale.

Ainsi, les noms BÊTISE et SOTTISE donnant lieu aux verbes BÊTISER et SOTTISER d'une part, et le nom COURAGE empêchant la conversion d'autre part, semblent argumenter en faveur d'un blocage sémantique et non morphologique de la conversion nom > verbe. La conversion de nom à verbe semble donc imposer une contrainte sémantique forte sur son input qui exclut les noms de qualité ou d'état. Par ailleurs il est notable que Tournier (1980) a mentionné le même type de blocage en anglais. Selon l'auteur en effet la conversion nom > verbe est impossible sur la base d'un nom suffixé en *-dom* comme *kingdom* ou en *-ship* comme *friendship*. Or, bien que cela nécessite une étude plus approfondie, il semble que les noms suffixés en *-ship* ou en *-dom* en anglais soient également des noms de qualité ou d'état.

4.5 Conclusion

Ce chapitre a donc clarifié le postulat du thème 0 et la façon dont ce thème peut s'insérer dans l'espace thématique des verbes proposé par Bonami et Boyé (2002, 2003b, 2006, 2007). L'espace thématique des noms a également été présenté en détail.

Sur la base de ces espaces thématiques des verbes et des noms, les relations formelles entre nom et verbe impliquées lors des conversion nom > verbe et verbe > nom ont pu être établies de façon précise. Ce chapitre a par ailleurs montré que la postulation des espaces thématiques pour les noms et les verbes permet de représenter de manière explicite, et modélisable dans un formalisme à base de structures de traits comme SBCG, la relation formelle entre un nom et un verbe lors d'une conversion. Trois cas de figure ont ainsi été établis en ce qui concerne la conversion de verbe à nom : une relation d'identité entre le thème 0 du verbe et le thème 2 du nom, une

relation d'identité entre le thème 12 du verbe et le thème 2 du nom, enfin, une relation d'identité entre le thème 13 du verbe et le thème 2 du nom. En ce qui concerne la conversion de nom à verbe, un seul cas de figure a été établi : l'identité entre le thème 2 du nom et le thème 0 du verbe.

Sur la base de ces quatre relations formelles entre un nom et un verbe, les contraintes morphologiques, phonologiques et sémantiques pesant sur les conversions ont été étudiées. Il a ainsi été établi que la conversion de verbe à nom semble être bloquée lorsque le verbe est suffixé, et ce pour les trois types de relations formelles observées. Quant à la conversion de nom à verbe, l'examen des données a révélé qu'elle est sujette à une contrainte sémantique sur sa base, les noms dénotant une qualité ou un état ne pouvant donner lieu à une conversion verbale.

Les relations formelles entre nom et verbe lors des conversions nom>verbe et verbe>nom ayant été établies, le chapitre suivant sera quant à lui consacré aux relations sémantiques entre nom et verbe dans les conversions.

Chapitre 5

Propriétés sémantiques des conversions

Introduction

Le chapitre précédent ayant fait le point sur les aspects morphophonologiques des conversions nom>verbe et verbe>nom, ce dernier chapitre est consacré aux aspects sémantiques des conversions.

Pour chacune des conversions il s'agira tout d'abord de dresser un inventaire des types de convertis rencontrés, puis de proposer une représentation formelle des propriétés sémantiques dégagées pendant l'étude des convertis. Ce chapitre sera également l'occasion de revenir sur l'imprédictibilité réputée du sens des verbes convertis, ainsi que sur la prédictibilité réputée du sens des noms convertis.

5.1 La conversion nom>verbe

5.1.1 Spécificités sémantiques des verbes convertis

5.1.1.1 Diversité et imprédictibilité des sens des verbes convertis

La plupart des études portant sur la conversion de nom à verbe ont souligné la grande diversité de sens que peuvent prendre les verbes convertis. Marchand est le premier à l'avoir souligné pour l'anglais :

« The vb [verb] may denote almost any verbal action connected with the basis of the underlying sb [substantive]. [...] We may recognize certain groups, as 'put in ...', 'furnish, cover, affect with ...', but it should be noted that each

of these senses is only one of the many which the same verb has or may have »
Marchand (1960, p.300)

Clark et Clark dans leur étude des verbes convertis dénominaux qu'ils appellent « innovative denominal verbs » l'ont également constaté :

« Innovative denominal verbs are contextual. They have an indefinitely large number of potential senses ; » Clark et Clark (1979, p.783)

De même qu'Aronoff :

« The fact that there is such a wide variety of meanings follows directly from the fact that the meaning of the verb is limited only to an activity which has some connection with the noun. » Aronoff (1980, 268)

Cette grande diversité de sens possibles des verbes convertis dénominaux n'est pas spécifique à l'anglais puisqu'elle a également été constatée pour le néerlandais par Don (2005a), pour l'allemand par (Neef 1999), pour le français par (Labelle 2000) et (Paillard 1997a). Labelle a en outre souligné qu'en français certains verbes peuvent même avoir plusieurs sens, y compris des sens contradictoires, comme ÉCAILLER en (1) ou ÉCUMER en (2).¹

- (1) a. 'remove N from' : Il écaille ses poissons.
- b. 'put N on' : Elle écaille un sac à main.
- (2) a. 'produce N' : Le petit ruisseau qui écume...
- b. 'remove N from' : Eve écume le pot-au-feu.

Les verbes convertis anglais semblent avoir la même faculté comme le montre MILK en (3).

- (3) a. 'remove N from' : John milks the cow.
- b. 'put N on' : Mary milks the coffee.

Les verbes convertis dénominaux peuvent donc prendre une grande variété de sens, à tel point que certains auteurs considèrent leur sens comme imprédictible. C'est la position notamment de Labelle (2000) pour le français :

« Clearly, if a verb has the morphological structure [N]_v, its exact meaning cannot be predicted from linguistic factors. » Labelle (2000, p.32)

1. Les exemples sont tirés de (Labelle 2000).

et de Neef (1999) pour l'allemand :

« Converted verbs exhibit a large range of different semantic types. Thus, the meaning of a converted verb is not predictable from the form. Moreover, the meaning is not fully predictable from the meaning of the base. » Neef (1999, p.219)

Cette imprédictibilité du sens des convertis pousse même Neef à ne pas considérer la conversion comme un patron de formation de lexèmes, car un patron de formation de lexèmes doit selon lui fournir un élément de sens constant aux dérivés :

« In order to serve as lexeme formation *pattern*, some constant meaning element is necessary. Conversion into verbs in German is not a lexeme formation pattern in this sense. » Neef (1999, p.219)

Crocco-Galès (1990) en vient même à considérer la conversion non comme une opération morphologique au même titre que l'affixation, mais comme une "métaphore morphologique". Selon elle en effet le sens d'un converti, quoique parfaitement identifiable, est toujours inattendu, de la même façon que le sens d'une métaphore stylistique. Dans un cadre davantage morphologique, Plag considère que l'imprédictibilité du sens des verbes convertis découle du fait que le procédé de conversion ne porte pas de sens spécifique.

« What is important, however, is the growing consensus in the linguistic literature that the variety of meanings that can be expressed by zero-affixation is so large that there should be no specific meaning attached to the process of zero-derivation at all. » Plag (1999, p.220)

Pourtant, plusieurs études ont remarqué que la conversion de nom à verbe réalisait, d'un point de vue sémantique, les mêmes types que les procédés affixaux formant des verbes dénominaux. Ainsi Bladin (1911) qui étudie l'ensemble des procédés formant des verbes dénominaux en anglais propose une classification sémantique des verbes qui est valable tant pour les verbes convertis que pour les verbes affixés. Tournier (1980) remarque également que la plupart des types sémantiques formés par la conversion sont partagés par les procédés affixaux, même si certains lui sont propres. Et Don constate la même chose pour le néerlandais :

« The kind of semantics we find in Dutch converted verbs can be fruitfully compared with the semantics of verbs that are derived by overt affixes in Dutch. » Don (2005a, p.7)

Il convient donc, pour apprécier à sa juste valeur la grande diversité de sens des verbes convertis dénominaux, de les comparer aux autres verbes dénominaux

construits par affixation.

5.1.1.2 Comparaison avec les procédés affixaux

Dans le volume de sa grammaire de l'anglais consacré à la morphologie Jespersen précise que les relations entre un nom et un verbe dérivé sont difficiles à caractériser de manière générale :

« It is difficult to give a general definition of the sense-relation between substantives and de-substantival verbs. The verb may designate any action or state that bears a relation to the substantive in question. » Jespersen (1942, p.93)

La difficulté à déterminer le sens d'un verbe convert dénominal ne semble donc pas être propre à la conversion. C'est aussi la conclusion de (Bogacki 1988) qui étudie l'ensemble des verbes dénominatifs en français et conclue qu'aucune prévision n'est possible entre le sens du nom base et son rôle dans la sémantique du verbe dérivé. Cette impossibilité est, selon Hopper et Thompson (1984), la conséquence d'une asymétrie fondamentale dans les rapports entre nom et verbe :

« A nominalization names an event taken as an entity; however a 'verbalization' does not name 'an entity taken as an event', but simply names an event associated with some entity. In other words, a nominalization still names an event [...] However a denominal V no longer names an entity at all. » Hopper et Thompson (1984, p.745-746)

Nous verrons dans la suite de ce chapitre que la nominalisation ne fait pas que nommer un événement. Quoi qu'il en soit, l'interprétation d'un verbe dénominal est plus difficile à établir que celle d'un nom déverbal car les liens qui unissent un événement à un objet sont nombreux et variés. Il en résulte que les sens associables à un verbe dérivé d'un nom paraissent à la fois beaucoup plus nombreux et beaucoup moins prédictibles que les sens associables à un nom dérivé d'un verbe. Et ceci tient au rapport catégoriel orienté de nom à verbe, indépendamment du procédé morphologique employé.

Il est néanmoins surprenant que l'imprédictibilité du sens des verbes dénominatifs soit si souvent mentionnée dans le cadre d'études sur la conversion alors qu'elle l'est rarement dans le cadre d'études sur les procédés affixaux. Il y a probablement plusieurs raisons à cette différence de traitement. La première est certainement la prégnance du modèle morphématique de la morphologie dans lequel les affixes dérivationnels sont considérés comme porteurs d'un sens propre qu'ils apporteraient aux mots ou morphèmes auxquels ils se combinent. Dépourvus d'affixe supplémentaire

les convertis seraient ainsi dépourvus de sens supplémentaire déterminé. Le poids de cet héritage est visible chez Labelle :

« la sous-classe de verbes [...] dont la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif est identique au nom [...] montre qu'étant donné l'absence de morphologie dérivationnelle, il n'est pas possible *a priori* de prédire le sens de ces verbes » Labelle (1992, p.274-275)

Une seconde raison vient probablement du fait que la conversion de nom à verbe semble produire davantage de types sémantiques différents que les procédés affixaux. Plag (1999) qui étudie la productivité des différents procédés de formation de verbes dénominaux en anglais relève ainsi plus de types sémantiques différents pour la conversion que pour la préfixation en *en-* et les suffixations en *-ize*, *-ify* et *-ate*. Ce qu'il résume ainsi :

« Semantically, conversion is the most general case in that the meaning of the derivatives with overt suffixes are a subset of the possible meanings of converted verbs. » Plag (1999, p.231)

Enfin, une troisième raison tient probablement au fait que, si les procédés affixaux sont susceptibles de construire différents types sémantiques au même titre que la conversion, ils sont prototypiquement plus spécialisés sémantiquement. C'est particulièrement vrai de la préfixation. La préfixation en *é-* par exemple est prototypiquement associée à un sens privatif comme le montrent les exemples en (4a), tandis que la préfixation en *en-* est prototypiquement associée à la formation de verbes locatifs (cf. (4b)). Les suffixations en *-iser* et *-ifier* sont quant à elles prototypiquement associées à un changement d'état, comme le montrent les exemples (5a) et (5b).

- (4) a. ÉBARBER, ÉCRÉMER, EFFEULLER, ÉPÉPINER, ÉQUEUTER
 b. EMBARQUER, EMBOUTEILLER, ENGOUFFRER, EMPAQUETER, EMPRISONNER
- (5) a. CARAMÉLISER, MINIATURISER, TABOUISER
 b. DRAGÉIFIER, GAZÉIFIER, MOMIFIER, MYTHIFIER

Cependant, le sens associé aux procédés affixaux n'est en réalité pas toujours si spécifique. En effet, le suffixe *-ette*, par exemple, est *a priori* spécialisé sémantiquement car considéré comme un suffixe formant des diminutifs. Or, selon l'étude de (Fradin 2003a) on observe 16 cas de figure différents en ce qui concerne le sens des dérivés en *-ette*. De la même façon, pour les adjectifs déverbaux en *-able*, Hathout, Plénat et Tanguy (2003) ont montré que les types sémantiques observables sont beaucoup plus nombreux et variés que le seul type 'qu'on peut V' toujours considéré

dans les études portant sur le suffixe. Namer et Villoing (2008) ont quant à elles montré que la formation de noms dérverbaux en *-oir*, loin de construire uniquement des noms d'instrument ou de lieu, construit en outre des noms de patients, et de cause. Ainsi, les procédés affixaux ne sont pas toujours aussi spécifiques sémantiquement qu'on voudrait le croire. En outre, même la composition verbe-nom semble construire des types sémantiques variés selon Villoing (2009) qui distingue, parmi les composés VN, des noms processifs, instrumentaux, agentifs, locatifs et patientaux. Ainsi, la question du sens des lexèmes construits se pose, indépendamment de la présence ou non d'un affixe. Et de ce point de vue, la conversion ne semble pas être très différente de certaines suffixations ou de la composition verbe-nom.

Le poids de la conception morphématique de la morphologie, la plus grande diversification sémantique de la conversion et l'idée que les procédés affixaux sont plus spécialisés sémantiquement, peuvent expliquer pourquoi le sens des verbes convertis dénominaux est plus souvent qualifié d'imprédictible que le sens des verbes préfixés ou suffixés. Pourtant, certains sens des verbes convertis sont fréquemment mis en avant et semblent ainsi faire l'objet d'un consensus.

5.1.1.3 Sens fréquemment mentionnés des verbes convertis

La plupart des études sur la conversion en anglais s'accordent sur la formation de quatre types de verbes convertis : les verbes instrumentaux comme ceux présentés en (6), les verbes dits *locatum verbs* comme en (7), les verbes locatifs dits *location verbs* comme ceux présentés en (8) et les verbes agentifs comme en (9).

- (6) BROOM 'balai' > (TO) BROOM 'balayer', HAMMER 'marteau' > (TO) HAMMER 'marteler', SAW 'scie' > (TO) SAW 'scier'
- (7) BLANKET 'couverture' > (TO) BLANKET 'mettre une couverture', BUTTER 'beurre' > (TO) BUTTER 'beurrer', SADDLE 'selle' > (TO) SADDLE 'seller'
- (8) BOTTLE 'bouteille' > (TO) BOTTLE 'mettre en bouteille', POCKET 'poche' > (TO) POCKET 'empocher', SHELF 'étagère' > (TO) SHELF 'mettre sur des étagères'
- (9) APE 'singe' > (TO) APE 'singer', MOTHER 'mère' > (TO) MOTHER 'materner', NURSE 'infirmière' > (TO) NURSE 'soigner'

Les verbes instrumentaux sont prototypiquement formés sur des noms dénotant des instruments. Toutefois il peut s'agir de noms de partie du corps comme SHOULDER > (TO) SHOULDER. Certains, comme Duszak (1980), considèrent les verbes (TO) SALT et (TO) PEPPER comme des verbes instrumentaux également. Les verbes *locatum* en (7) et *location* en (8) correspondent à ce que Heusinger et Schwarze

(2002) appellent verbes-figure (*figure-verbs*) et verbes-site (*ground-verbs*). Ces deux types de verbes sont très similaires et ne se distinguent que par le rôle joué par le référent du nom base dans la situation dénotée par le verbe : pour les verbes-figure le nom base désigne l'entité déplacée tandis que pour les verbes-site le nom base désigne la localisation finale de l'entité déplacée. Enfin, les verbes agentifs sont formés sur des noms d'animés, humains ou non, et réfèrent à des comportements stéréotypiquement associés aux référents des noms bases.

Ces quatre types sémantiques de verbes convertis font consensus dans toutes les études sur la conversion, probablement parce que ce sont les plus productifs quantitativement en anglais. Certains auteurs comme (Bladin 1911), (Dirven 1988), (Duszak 1980) et (Marchand 1967) mentionnent des verbes de production comme (TO) CALVE, (TO) CHILD, (TO) FOAL, (TO) BLOSSOM signifiant 'donner naissance à un veau, un enfant, un poulin', 'produire des fleurs'. (Bladin 1911), (Clark et Clark 1979), (Duszak 1980), (Paillard 1997b), (Plag 1999) et (Tournier 1980) présentent également des verbes privatifs comme en (TO) DUST 'dépoussiérer', (TO) BONE (the fish) 'retirer les arêtes' et (TO) WEED 'désherber'. Enfin, (Bladin 1911), (Clark et Clark 1979) et (Tournier 1980) mentionnent aussi des verbes plus rares formés sur un nom dénotant une période temporelle comme (TO) CHRISTMAS, (TO) HONEYMOON, (TO) SUMMER signifiant 'passer Noël/la lune miel/l'été'.

Il semble donc y avoir pour la conversion en anglais un noyau de types sémantiques plus prototypiques et plus productifs que d'autres, comme les instrumentaux, les locatifs, les ornatifs et les agentifs, et, plus à la marge, des types moins fréquents comme les verbes de production, les privatifs ou les temporels. Si l'on s'attend à retrouver certains de ces types en français, notamment les verbes instrumentaux (CLOUER), les ornatifs (BEURRER, SELLER) et les agentifs (SINGER), d'autres au contraire sont moins attendus, comme les verbes-site, les verbes privatifs ou temporels. Un examen des données en contextes va tenter de dresser l'inventaire des types sémantiques possibles pour la conversion nom>verbe en français.

5.1.2 Types sémantiques des verbes convertis en français

Comme cela a été évoqué dans l'introduction de cette thèse, lorsqu'une langue, comme le français ou l'anglais, connaît les deux conversions, de nom à verbe et de verbe à nom, il est parfois difficile de déterminer de quelle conversion relève une paire nom-verbe. Il a en outre été souligné que certaines études portant sur l'une des deux conversions intègrent parfois des données qui peuvent être considérées comme relevant de l'autre conversion. Par ailleurs, j'ai montré au chapitre 3 qu'il n'y avait pas de critères réellement satisfaisants permettant de distinguer en français

les données relevant de la conversion nom>verbe de celles relevant de la conversion verbe>nom. C'est pourquoi, afin de ne pas compromettre l'analyse sémantique des verbes convertis par des données qui n'en relèveraient pas, cette étude a été restreinte au sous-corpus orienté décrit au chapitre 3, section 3.4. Ainsi, seuls seront étudiés les couples analysés de manière certaine comme des conversions de nom à verbe. En outre, afin d'établir une sémantique basée sur l'usage et non sur des définitions lexicographiques, seuls les verbes convertis attestés dans Frantext intégral ont été retenus. Et les exemples présentés dans ce chapitre pour illustrer certains faits sont donc ceux trouvés dans Frantext.

Parmi les différentes études portant sur la conversion de nom à verbe en anglais certaines sont réduites à quelques sous-types de conversion, comme celles de (Kiparsky 1997) ou (Labelle 1992) qui ne concernent que les verbes locatifs et ornatifs, ou celles de (Clark et Clark 1979) et (Aronoff 1980) qui ne concernent que les conversions opérées sur des noms concrets. Par opposition à ces types d'études, celle de Plag (1999) est la plus complète dans la mesure où elle envisage l'ensemble des cas de conversion. En outre la typologie des verbes convertis qu'il propose est la plus exhaustive et constitue une bonne synthèse des différentes études portant sur la conversion car elle regroupe tous les types mentionnés dans les différentes études, à l'exception toutefois des verbes temporels construits sur des noms dénotant des périodes de temps. C'est pourquoi la typologie sémantique des verbes convertis de (Plag 1999) a servi de point de départ à l'étude des verbes convertis en français, celle-ci ayant été modifiée ou augmentée en fonction des besoins. Cette typologie est présentée dans le tableau 5.1.

Type	Paraphrase	Exemple
locative	'put (in)to X'	<i>jail</i> 'emprisonner'
ornative	'provide with X'	<i>staff</i> 'pourvoir en personnel'
resultative	'make into X'	<i>bundle</i> 'faire une liasse, un paquet'
performative	'perform X'	<i>counterattack</i> 'contre-attaquer'
similative	'act like X'	<i>chauffeur, pelican</i> 'faire comme le pélican'
instrumental	'use X'	<i>hammer</i> 'marteler'
privative	'remove X'	<i>bark</i> 'écorcer'
stative	'be X'	<i>hostess</i> 'être une hôtesse'

TABLE 5.1 – Typologie sémantique des verbes convertis en anglais par (Plag 1999).

5.1.2.1 Verbes locatifs

Les verbes locatifs dans la terminologie de (Plag 1999) correspondent aux verbes appelés *location verbs* (verbes de localisation) dans la plupart des études (cf. (Hale

et Keyser 1993), (Kiparsky 1997)) et que Heusinger et Schwarze (2002) appellent verbes-site (*ground-verbs*). La spécificité de ces verbes réside dans le fait que leur nom base désigne la localisation du procès dénoté par le verbe. Il s'agit la plupart du temps du lieu final comme pour l'anglais (TO) POCKET 'mettre dans la poche/empocher'. La particularité de ces verbes locatifs est que le référent du nom base et le référent de l'argument objet du verbe entretiennent une relation spatiale dans laquelle le premier constitue le site et le second la figure. L'interprétation de ces verbes est présentée de façon informelle en (10) où Nb désigne le nom base.

(10) X mettre Y dans/sur Nb

Comme le souligne Paillard (1997b) dans son étude comparative de la conversion en anglais et en français, c'est pour les verbes locatifs que le contraste est le plus important entre les deux langues. En effet, les verbes convertis locatifs sont nombreux en anglais tandis qu'ils semblent très rares en français, qui privilégie la préfixation en *en-* comme EMBARQUER, EMPOCHER, EMPRISONNER. Les quelques verbes locatifs régulièrement cités pour le français (cf. (Labelle 1992), (Paillard 1997b)) sont CADRER, CENTRER, CLOÎTRER et COFFRER. Dans le sous-corpus orienté très peu de verbes locatifs ont été trouvés. Ils sont présentés ci-dessous en (11).

- (11) a. INTERLIGNER : On avait raturé une partie de la lettre, et interligné d'une main étrangère. (= 'écrire dans l'interligne')
- b. MAILLOTER : Je vis alors qu'on n'avait pas même pris le temps de mailloter le nourrisson.
- c. PLUMARDER : Ils plumardaient sur la dure. (= 'se mettre/être au plumard (=lit)')
- d. REMISER : Il avait aménagé une bibliothèque où la mère depuis avait remisé tous ses livres.
- e. TRIMARDER : Ça fait six ans que je trimarde. (= 'aller sur les trimards (=chemin)')

Ces verbes locatifs sont peu nombreux et sont en outre très peu fréquents. MAILLOTER est une variante rare de EMMAILLOTER beaucoup plus courant. PLUMARDER, quant à lui, relève de l'argot, et il est notable qu'il existe une petite série de verbes argotiques convertis signifiant tous 'se mettre au lit, se coucher' : PIEUTER (<PIEU), PAGEOTER (<PAGEOT), PAGNOTER (<PAGNOT). TRIMARDER relève également du vocabulaire argotique et correspond à CHEMINER. Ces deux verbes montrent par ailleurs une particularité supplémentaire en ce que, tant pour TRIMARDER que pour CHEMINER, le nom base ne correspond pas à la localisation finale du procès mais au chemin le long duquel le procès se déroule.

Le sous-corpus orienté contient également deux autres verbes considérés comme des verbes locatifs : ÉTALAGER ‘mettre dans un étalage’ et HERBAGER ‘mettre à/dans l’herbage’. Toutefois aucune attestation n’a été trouvée dans Frantext pour ces deux verbes.

Ainsi, les données montrent que la formation de verbes convertis locatifs est possible en français, mais que cela est très marginal.

5.1.2.2 Verbes ornatifs

Les verbes ornatifs dans la typologie de (Plag 1999) correspondent à ce qui est traditionnellement appelé *locatum verbs* (cf. (Hale et Keyser 1993), (Kiparsky 1997)) et que Heusinger et Schwarze (2002) appellent verbes-figure (*figure-verbs*). Le nom base de ces verbes désigne une entité déplacée au cours du procès dénoté par le verbe, qui est interprétable selon le schéma (12).

(12) X mettre Nb dans/sur Y

Ces verbes convertis sont beaucoup plus nombreux en français que les verbes locatifs. Quelques exemples issus du sous-corpus orienté sont présentés en (13).

- (13) a. CARTONNER : Il ferait aussi cartonner d’une manière bien solide les petits dictionnaires allemands.
- b. CLÔTURER : Simon se contenta donc de clôturer son terrain.
- c. GRILLAGER : de vieux coffres dont on avait grillagé les portes.
- d. MENOTTER : Ils s’arrêtent sur un chemin de terre, menottent la jeune femme.
- e. OUATINER : On ouatine les manteaux lorsqu’ils sont entièrement montés, avant de les doubler.
- f. PAREMENTER : Ils paremetaient ces murs extérieurement de hautes et belles assises.
- g. PLACARDER : Le gendarme voulut reprendre son affichette, mais Nicolas proposa de la placarder au chalet.
- h. POMMADER : M. Leneux, y passait son temps à nous siffler des penalties et à nous pommader les tibias.

Comme le montrent ces exemples, pour chacun de ces verbes le référent du nom base constitue une entité déplacée qui est positionnée sur, contre ou dans le référent de l’objet du verbe convert. Le référent du nom base et le référent de l’argument objet du verbe convert entretiennent une relation de figure à site, le premier étant

la figure et le second le site. Ce cas est l'exact inverse de la relation entretenue par les référents du nom base et de l'argument objet des verbes locatifs

Il est notable que les noms bases des verbes ornatifs désignent presque toujours en français des artefacts. C'est le cas dans tous les exemples fournis en (13). Il peut parfois s'agir d'objets naturels, comme pour les verbes *SALER*, *POIVRER*, *CITRONNER*, mais ce cas de figure est plus rare. En outre, ces objets sont toujours inanimés. Des noms référant à des objets animés comme *HOMME* ou *CHIEN* ne peuvent donner lieu à des verbes convertis ornatifs en français, excepté *PEUPLE* comme le montre l'exemple en (14). Ceci constitue un contraste notoire avec l'anglais qui autorise, même si cela reste rare, la formation de tels verbes convertis comme le montrent les exemples en (15). Toutefois, dans le cas de *PEUPLER* en français comme dans le cas de (TO) *MAN* et (TO) *STAFF* en anglais les référents des noms bases sont précisément considérés comme des objets inanimés plutôt que comme des animés.

(14) Romulus, après avoir fondé Rome, la peupla de gens ramassés sans choix.

(15) a. *man the ship* 'pourvoir un bateau en hommes'

b. *staff the office* 'pourvoir le bureau en personnel'

Par ailleurs, comme l'a remarqué Paillard (1997b) la formation de verbes ornatifs est disponible en français tant que le lien entre l'entité déplacée, c'est-à-dire le référent du nom base, et le site du déplacement, c'est-à-dire le référent de l'objet du verbe converti, est perçu comme étroit, comme par exemple entre le beurre et le pain dans *beurrer le pain*. En revanche, lorsque le rapport entre la figure et le site est moins naturel, la conversion bloque en français alors qu'elle est toujours possible en anglais, comme le montrent les exemples en (16) tirés de (Paillard 1997b).

(16) a. *litter the highway* 'jeter des débris sur l'autoroute'

b. *dam a river* 'construire un barrage sur une rivière'

La formation de verbes convertis ornatifs est donc disponible en français tant que le référent du nom base est un objet inanimé et qu'il entretient un rapport conceptuel et culturel étroit avec le site du déplacement.

5.1.2.3 Verbes privatifs

Les verbes privatifs sont les verbes dont le nom base désigne une entité qui est enlevée ou supprimée d'une autre entité au cours du procès dénoté par le verbe. Chez (Clark et Clark 1979), (Labelle 1992) et (Paillard 1997b) ces verbes sont traités comme des *locatum verbs* car ils dénotent des verbes de déplacement d'une entité.

Mais ils sont considérés comme inverses des verbes ornatifs présentés dans la section 5.1.2.2 car, au lieu que l'entité dénotée par le nom base soit ajoutée à une autre entité, comme c'est le cas pour les verbes ornatifs, elle est retirée d'une autre entité, comme le représente le schéma (17).

(17) X retirer Nb de Y

Ce type de verbes convertis est productif en anglais, à la fois qualitativement et quantitativement, à en croire (Clark et Clark 1979) et (Paillard 1997b). En français en revanche ce ne semble pas être le cas. En effet, le sous-corpus orienté contient un seul verbe privatif, *ŒILLETONNER* 'enlever, séparer les œillets', et aucune attestation n'a été trouvée dans Frantext. Cependant quelques emplois ont été trouvés sur Internet et sont reproduits en (18).

(18) a. Chaque année, œilletter chaque pied en ne laissant que trois belles pousses par pied.

(http://www.naturosante.com/rubriques/jardinage_biologicalue/jardinage.php?36)

b. nous vous suggérons d'œilletter maintenant ; avec un couteau vous séparerez les jeunes pousses de leur mère.

(<http://www.jardin.ch/info/artichaud.html>)

Même en dehors du sous-corpus orienté les verbes pouvant être interprétés comme des verbes privatifs sont peu nombreux. Ils sont présentés en (19).

(19) *ÉCALER*, *ÉCAILLER*, *ÉCORCER*, *ÉCUMER*₂, *LIMONER*, *PELER*, *PLUMER*, *TOURBER*

Les exemples de verbes convertis privatifs les plus cités sont *ÉCAILLER*, *ÉCORCER*, *ÉCUMER*₂, *PELER* et *PLUMER*, tandis que *ÉCALER* 'enlever l'écale', *LIMONER* 'enlever le limon' et *TOURBER* 'enlever la tourbe' ont été trouvés dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* et semblent peu fréquents. La formation de verbes convertis privatifs est donc peu disponible en français, ce type de verbes étant formé préférentiellement par préfixation en *é-* ou en *dé-*, comme le montrent les exemples en (20).

(20) a. *ÉCRÉMER*, *EFFEILLER*, *ÉPÉPINER*, *ÉQUEUTER*, *ÉTÊTER*

b. *DÉNERVER*, *DÉNOYAUTER*, *DÉSHERBER*

En outre, il n'est même pas certain que les verbes *ÉCAILLER*, *ÉCALER*, *ÉCORCER* et *ÉCUMER* doivent être analysés comme des convertis. En effet, il est notable que sur le petit nombre de verbes convertis privatifs présentés en (19) quatre commencent

par *é-*. Il est donc tout à fait possible que les verbes ÉCALER, ÉCAILLER, ÉCORCER et ÉCUMER soient en réalité des préfixés en *é-* avec haplologie de la voyelle initiale. Corbin et Plénat (1992) ont en effet montré que l'haplologie était un phénomène courant en morphologie constructionnelle. Et même si ces verbes sont de réels cas de conversion il est fort probable que le *é-* initial de leurs noms bases a contribué à écarter la préfixation en *é-* comme moyen disponible permettant de former un verbe privatif.

La formation de verbes convertis privatifs en français est donc très réduite puisque moins d'une dizaine de verbes de ce type ont été trouvés dans le corpus constitué des nomenclatures du *Trésor de la Langue Française informatisé* et du *Petit Robert Électronique*. Il est donc difficile de tirer des généralisations des quelques exemples cités en (19). Néanmoins, il est notable que pour les neuf verbes convertis privatifs trouvés en français le nom base dénote un objet naturel. Sur la base du corpus fourni par (Clark et Clark 1979) ceci semble également être le cas des verbes convertis privatifs en anglais.

5.1.2.4 Verbes résultatifs

Les verbes résultatifs sont des verbes de production. Ils correspondent chez (Plag 1999) aux *goal verbs* (verbes de but) de (Clark et Clark 1979) et (Paillard 1997b), aux verbes de création chez (Tournier 1980) et aux verbes d'objet produit et d'objet émis chez (Duszak 1980). Ils sont caractérisés sémantiquement par le fait que leur nom base désigne l'objet produit à l'issue du procès dénoté par le verbe convert, et sont interprétables selon le schéma (21).

(21) X produire Nb

Les verbes résultatifs sont parmi les plus nombreux dans le sous-corpus orienté. Quelques exemples sont fournis en (22).

- (22) a. CHEVREAUTER : Il faut auparavant que la chèvre chevreaute.
 b. DISTANCER : Le cheval força l'allure et distança le cortège.
 c. LIASSER : Sept à huit millions en billets de mille qu'on liasse ne pèsent pas beaucoup et tiennent peu de place.
 d. MÉTASTASER : La tumeur pancréatique qui a pu déjà métastaser dans le péritoine ou le foie.
 e. MOLARDER : Les copains y jettent leurs mégots et y molardent.
 f. PHOTOGRAPHIER : Eux photographiaient les voitures trop rapides.

- g. PRÉFACER : C'est lui qui a préfacé le recueil de souvenirs de Max.
 h. RAYONNER : Le sapin qui rayonnait de tous ses feux électriques.

Les noms bases des verbes résultatifs réfèrent toujours à des objets, comme les exemples ci-dessus le montrent. Dans la grande majorité des cas il s'agit d'artefacts, comme pour LIASSER, PHOTOGRAPHIER, PRÉFACER. Cependant le nom base peut également désigner un objet naturel comme c'est le cas pour MÉTASTASER, MOLARDER, RAYONNER. Une série de verbes convertis est à rapprocher de MOLARDER : les verbes d'émissions corporelles tels que BAVER, SAIGNER, URINER. Si ces verbes sont considérés comme des verbes convertis sur la base de BAVE, SANG, URINE, et non l'inverse, ce sont alors des verbes résultatifs au même titre que MOLARDER et les exemples en (22). Une différence notable cependant est que dans le cas de BAVER, SAIGNER, URINER (mais non dans le cas de MOLARDER) le nom base dénote un objet indénumbrable. DISTANCER est en revanche un verbe résultatif particulier dans la mesure où le nom base DISTANCE ne désigne pas réellement le résultat du procès comme dans les autres cas. En effet, dans ce cas, le résultat du procès dénoté par le verbe converti n'est pas la distance elle-même, mais une portion d'espace qui marque la distance. Enfin, CHEVREAUTER illustre une autre petite sous-série de verbes convertis résultatifs, celle de verbes dérivés de noms dénotant des animés et signifiant 'donner naissance à' comme ENFANTER, POULINER, VÊLER...

Les verbes résultatifs sont parfois difficiles à distinguer de verbes ornatifs, comme par exemple dans le cas de verbes présentés en (23). Ces verbes peuvent en effet être analysés à la fois comme signifiant 'mettre Nb à/sur' selon le schéma (12) (SOUS-TITRER \approx 'mettre des sous-titre sur un film', ANTIDATER \approx 'mettre une antidate à un document', RATURER \approx 'mettre des ratures sur un document') et comme signifiant 'produire Nb' selon le schéma (21) (SOUS-TITRER \approx 'produire des sous-titre', ANTIDATER \approx 'produire une antidate', RATURER \approx 'produire des ratures').

- (23) a. SOUS-TITRER : Aux États-Unis on sous-titre exceptionnellement les films.
 b. ANTIDATER : L'officier de santé, qu'on alla voir, s'engagea à antidater le certificat de décès.
 c. RATURER : Il faut raturer trois pages et n'en faire plus qu'une seule.

La différence toutefois entre les deux types de verbes est que dans le cas des verbes ornatifs l'objet dénoté par le nom base préexiste au déroulement du procès dénoté par le verbe, ce qui n'est pas le cas pour les objets dénotés par les noms bases des verbes résultatifs. Le partage des deux types de verbes peut être fait au moyen de la phrase-test présentée en (24) où SN_0 désigne un sujet, V_{pp} la forme du verbe converti au participe passé, et Nb le nom base. Si la proposition résultante est vraie

le verbe convert est résultatif. Si en revanche la proposition résultante est fausse, le verbe n'est pas nécessairement ornatif, mais il n'est en tout cas pas résultatif.

(24) Tant que SN_0 n'a pas Vpp, il n'existe pas de Nb.

Appliquée aux verbes résultatifs en (22) la phrase-test produit des propositions vraies, comme le montrent les exemples en (25).

- (25) a. Tant que l'on n'a pas liassé les billets, il n'existe pas de liasse.
 b. Tant que les cellules n'ont pas métastasé, il n'existe pas de métastase.
 c. Tant que l'on n'a pas photographié les voitures, il n'existe pas de photographie.
 d. Tant que l'auteur n'a pas préfacé le livre, il n'existe pas de préface.

En revanche, appliquée aux verbes ornatifs en (13) la phrase (24) engendre des propositions fausses, comme le montrent les exemples en (26).

- (26) a. Tant que l'on n'a pas cartonné les dictionnaires, il n'existe pas de carton.
 b. Tant que les policiers n'ont pas menotté la jeune fille, il n'existe pas de menottes.
 c. Tant que l'on n'a pas ouatiné les manteaux, il n'existe pas de ouatine.
 d. Tant que l'entraîneur n'a pas pommadé les tibias, il n'existe pas de pommade.

La phrase-test (24) semble donc constituer un bon moyen de déterminer si un verbe est résultatif ou non. Or, appliquée aux verbes en (23) elle indique que ce sont des verbes résultatifs puisque dans ces cas la proposition résultante est toujours vraie, comme on peut le voir en (27).

- (27) a. Tant que l'on n'a pas sous-titré un film, il n'existe pas de sous-titres.
 b. Tant que l'officier n'a pas antidaté le certificat, il n'existe pas d'antidate.
 c. Tant que l'on n'a pas raturé une page, il n'existe pas de ratures.

Pour résumer, les verbes convertis résultatifs se caractérisent par le fait que leur nom base désigne l'objet produit à l'issue du procès dénoté par le verbe. Que le référent du nom base soit réellement produit par le procès dénoté par le verbe, ou non, peut être testé au moyen de la phrase-test présentée en (24). Enfin, les noms bases des verbes résultatifs réfèrent toujours à des objets, fabriqués dans la majorité des cas mais parfois naturels, et, dans une petite série uniquement, à des objets animés.

5.1.2.5 Verbes d'exécution

Les verbes d'exécution sont les verbes que (Plag 1999) appelle *performative verbs*, qu'il présente comme signifiant 'perform X', c'est-à-dire 'réaliser, exécuter ce qui est dénoté par le nom base'. Dans cette thèse le terme *performatif* a été remplacé par celui d'*exécution* car il sert déjà, depuis Austin, à désigner un type particulier d'énoncés et risquait donc de semer la confusion. Les verbes d'exécution sont des verbes dont la signification est très proche de celle des noms bases, voire quasiment identique. Leur interprétation peut être représentée de manière informelle comme en (28).

(28) X réaliser/exécuter Nb

Parmi l'ensemble des études prises en compte portant sur la conversion de nom à verbe, Plag est le seul à mentionner ce type de verbes. (Labelle 1992) crée également une classe de verbes convertis de ce type, mais tous les exemples qu'elle donne sont des cas de verbes simples dont les noms correspondants sont traditionnellement analysés comme des noms convertis plutôt que comme des noms bases. Il est surprenant que presque aucune étude ne mentionne ces verbes car ils constituent les verbes les plus nombreux du sous-corpus orienté. Leur surreprésentation dans le sous-corpus orienté est peut-être une conséquence de la constitution du sous-corpus. Néanmoins, les verbes convertis d'exécution semblent constituer un groupe important de verbes, dont quelques uns sont présentés en (29).

- (29) a. ANALYSER : Il essaya d'analyser la situation à haute voix.
- b. CLÔTURER₁ : L'union inter-parlementaire européenne clôturait son second congrès.
- c. FEINTER : Il a feinté du gauche et m'a envoyé un petit direct du droit au menton.
- d. FRICTIONNER : Ma mère nous frictionne sortis de l'eau.
- e. LOUANGER : Arnaud louangea le bon sens de Nathan.
- f. PARADER : Le lauréat parade un peu, fait l'important.
- g. PARTAGER : Il partageait son temps entre l'administration, l'Opéra, la chasse et les jeunes filles.
- h. RÉCEPTIONNER : Je réceptionne les appels téléphoniques.
- i. RUADER : Cet animal hennissant, se cabrant, ruadant, pétaradant.
- j. VIDANGER : Fred a vidangé sa bagnole et il a emmené Olga au Touquet.

D'un point de vue sémantique, tous les verbes convertis d'exécution sont dérivés de noms dénotant des situations dynamiques (ou des actions dans les termes de (Haas, Huyghe et Marin 2008)), par opposition aux états, situations non dynamiques.

Il est notable que parmi les exemples donnés ci-dessus la plupart des verbes sont formés sur des noms eux-mêmes déverbaux, comme CLORE > CLÔTURE₁ > CLÔTURER₁, LOUER > LOUANGE > LOUANGER, RECEVOIR > RÉCEPTION > RÉCEPTIONNER... Dans certains cas, comme pour FRICTION > FRICTIONNER, PARTAGE > PARTAGER ou RÉCEPTION > RÉCEPTIONNER, la formation du verbe converti peut s'expliquer par la démotivation du nom base par rapport au verbe dont il est dérivé, FROTTER pour FRICTION, PARTIR pour PARTAGE et RECEVOIR pour RÉCEPTION. Toutefois ceci ne peut constituer la justification de CLÔTURER, LOUANGER ou VIDANGER dans la mesure où la formation de CLÔTURE, LOUANGE et VIDANGE sur CLORE, LOUER et VIDER est complètement transparente. Pour FEINTE comme pour VIDANGE la formation d'un verbe converti peut néanmoins s'expliquer par la spécialisation sémantique du nom par rapport à son propre verbe de base. Ainsi, une feinte ce n'est pas seulement l'action de feindre, mais précisément l'action de feindre un mouvement, une stratégie, pour réaliser un autre mouvement, une autre stratégie, et tromper l'adversaire. De la même façon, une vidange n'est pas seulement l'action de vider, mais précisément de vider un réservoir, un radiateur ou tout autre récipient contenant du liquide. Ainsi, la formation d'un verbe converti sur la base d'un nom lui-même déverbal, quoique surprenante, peut néanmoins s'expliquer par la démotivation du nom base ou sa spécialisation sémantique.

5.1.2.6 Verbes instrumentaux

Les verbes convertis instrumentaux sont parmi les plus nombreux. Ils sont mentionnés dans toutes les études portant sur la conversion et sont généralement définis comme signifiant 'utiliser N', selon le schéma (30).

(30) X utiliser Nb

Le sous-corpus orienté contient de nombreux verbes convertis de ce type, dont quelques exemples sont présentés en (31).

- (31) a. BOULONNER : Thunders tronçonnait des charpentes métalliques que boulonnait le nouveau batteur.
 b. BOUTONNER : Henri boutonna son frac bleu, attrapa son chapeau.

- c. BOUVETER : Il occupa ses soirées avant le souper à mesurer, à scier, à bou-
veter, raboter, ajuster ses planches.
- d. CHRONOMÉTRER : Dardos chronomètre les tours.
- e. CROCHETER : Alors, seulement ils crochètent la porte.
- f. MOULINER : Tu les moulines en poudre fine.
- g. PATINER : Les dames patinaient au Bois sous des chapeaux de fourrure.
- h. PIPETTER : On prélève 0,5 ml pour le dosage du P total, 9 ml que l'on pipette
dans un tube.
- i. POIGNARDER : Elle a poignardé son premier mari.
- j. TÉLÉPHONER : Maman me téléphona pour me souhaiter un joyeux Noël.

De manière prototypique les verbes instrumentaux sont construits sur des noms d'instruments ou d'outils, comme BOUVETER (<BOUVET), CHRONOMÉTRER (<CHRONOMÈTRE), MOULINER (<MOULIN), TÉLÉPHONER (<TÉLÉPHONE). Toutefois ils dérivent également de noms d'objets qui ne sont pas des instruments comme BOULONNER (<BOULON) ou BOUTONNER (<BOUTON). C'est pourquoi les verbes instrumentaux ne sont pas des verbes d'instruments à proprement parler, mais des verbes dont le procès dénote une instrumentalisation, ou une utilisation instrumentale, d'un objet. De ce fait, les noms bases des verbes instrumentaux réfèrent majoritairement à des artefacts, comme le montrent les exemples en (31). Cependant, dans certains cas le nom base dénote non pas un artefact mais une technique, comme c'est le cas pour les verbes en (32). Dans ces cas-là les verbes instrumentaux dénotent l'utilisation d'une technique ou d'un procédé. Cependant, même si les noms bases dans ces cas-là ne dénotent pas un artefact mais une technique, le sens du verbe convert implique souvent l'utilisation d'une machine ou d'un outil servant à appliquer la technique dénotée par le nom base. Par exemple DACTYLOGRAPHIER dénote le fait d'utiliser une machine à écrire pour appliquer la technique de dactylographie. Cependant ce n'est pas toujours le cas, comme le montrent les exemples CALLIGRAPHIER et ORTHOGRAPHIER.

- (32) a. CALLIGRAPHIER : Tandis que sa femme calligraphiait des prénoms sur des
cochons en pain d'épice.
- b. DACTYLOGRAPHIER : Si la plus grande part de cette copie était manuscrite,
j'avais dactylographié la fin.
- c. LITHOGRAPHIER : On lithographia finement en couleur ses sujets élémentaires.
- d. POLYCOPIER : Elle photocopiait elle-même, à une dizaine d'exemplaires.
- e. STÉNOGRAPHIER : J'en sténographiai les paroles.

En anglais les verbes convertis instrumentaux peuvent également être formés sur des noms désignant des parties du corps. Clark et Clark (1979) fournissent un certain nombre de verbes de ce type dont sont tirés les exemples en (33). Dans ce cas de figure la partie du corps à laquelle réfère le nom base est conçue comme un instrument grâce auquel est réalisé le procès dénoté par le verbe.

- (33) a. *head/foot the ball* ‘renvoyer la balle avec la tête/le pied’
 b. *eye the dog* ‘surveiller le chien des yeux’
 c. *eyebrow one’s surprise* ‘lever les sourcils de surprise’

En français ce type de verbes convertis ne semble pas aussi disponible qu’en anglais. Le sous-corpus orienté ne contient pas de verbe construit sur un nom dénotant une partie du corps. Hors du sous-corpus orienté il existe ÉPAULER, et en argot ZIEUTER signifiant ‘utiliser ses yeux avec insistance’. Ce dernier est toutefois construit de manière non standard car il est formé sur le pluriel du nom ŒIL (*yeux* /jø/), la consonne de liaison /z/ qui précède toujours l’emploi du nom au pluriel (cf. *les yeux* /lezjø/) servant alors d’attaque à la syllabe. ZIEUTER relève en cela de la morphologie extragrammaticale selon les critères avancés par (Fradin et al. 2009), en particulier selon les critères de non productivité et d’interaction entre différents modules de la grammaire. Enfin, il existe également un verbe COUDER construit sur COUDE. Toutefois ce verbe n’est pas un verbe instrumental dans la mesure où il ne signifie pas ‘faire quelque chose avec son/ses coude(s)’ mais ‘donner la forme du coude’. Ce type de verbe sera présenté en 5.1.2.7. La formation de verbes convertis instrumentaux sur des noms de partie du corps est donc anecdotique en français.

Dans la formation de verbes convertis instrumentaux un autre contraste important entre l’anglais et le français relevé par (Paillard 1997b) concerne les noms de véhicules. En effet, en anglais les noms de véhicules donnent facilement lieu à un verbe convert instrumental, comme le montrent les exemples en (34), alors que ceci est quasiment impossible en français. Dans le sous-corpus orienté un seul verbe de ce type a été trouvé, CHARRETER, dont un exemple est fourni en (35). Et Paillard (1997b) mentionne BROUETTER et CANOTER.

- (34) a. *taxi to the airport* ‘aller à l’aéroport en taxi’
 b. *bicycle to town* ‘aller en ville à bicyclette’
 c. *sail into the harbour* ‘entrer dans le port à la voile’

- (35) On charretait les paniers de tri aussitôt pleins aux pressoirs de M. Hartmann.

Enfin, alors que l'anglais forme très facilement des verbes convertis instrumentaux à partir de noms propres, comme le montrent les exemples en (36), cela est beaucoup plus difficile en français. Il existe bien SCOTCHER et MASSICOTER construits sur SCOTCH et MASSICOT. Toutefois ces noms se sont lexicalisés comme des noms communs de sorte qu'il est difficile de déterminer si les verbes convertis sont formés sur les noms propres ou les noms communs.

- (36) a. *xerox the article* 'photocopier un article sur/avec une Xerox'
 b. *vim the bath* 'nettoyer la baignoire avec du Vim'
 c. *windex the panes* 'nettoyer les vitres avec du Windex'

Les verbes convertis instrumentaux en français sont donc des verbes formés sur des noms dénotant principalement des artefacts et parfois des techniques. Ils dénotent des procès dans lesquels les objets ou les techniques auxquels réfèrent les noms bases sont utilisés. Dans la mesure où ces verbes ne sont pas nécessairement construits sur des noms d'instruments, mais sur des noms dénotant des objets qui sont utilisés comme instruments, il est parfois difficile de déterminer si un verbe est instrumental ou ornatif. C'est le cas par exemple des verbes en (37).

- (37) a. BÂILLONNER : Mais Taillegueur lui bâillonnait déjà la bouche.
 b. SULFATER : Je vous vois au travail, de loin, sulfatant ou taillant vos vignes.

En effet BÂILLONNER peut s'interpréter à la fois comme un ornatif signifiant 'mettre un bâillon sur la bouche', et comme un instrumental avec le sens 'utiliser un bâillon pour faire taire'. De la même façon SULFATER est à la fois un ornatif avec le sens 'répandre du sulfate sur la vigne' et un instrumental dans le sens 'utiliser du sulfate pour traiter la vigne'. En réalité de nombreux verbes peuvent avoir ces deux types d'interprétation dans la mesure où, pour les verbes ornatifs, le déplacement d'une entité a souvent un autre objectif que son simple déplacement. Ainsi, même des verbes comme SALER ou POIVRER, généralement considérés comme des verbes ornatifs, peuvent avoir une interprétation instrumentale dans la mesure où ils signifient aussi 'utiliser du sel/poivre pour relever un plat'. Cette difficulté à déterminer si un verbe est ornatif ou instrumental a déjà été évoquée pour l'anglais par différents auteurs. Pour Dirven (1988), par exemple, il est impossible de déterminer si (TO) BUTTER en anglais est un verbe ornatif ou un verbe instrumental sur la base de critères linguistiques uniquement, et seules les connaissances encyclopédiques permettent aux locuteurs de décider, en contexte, de l'interprétation à donner aux verbes. Clark et Clark (1979), quant à eux, ont proposé deux types de critères pour distinguer les verbes ornatifs des verbes instrumentaux, l'un sémantique et l'autre morphologique. Le premier critère réside dans le fait que, selon eux,

les procès dénotés par les verbes ornatifs aboutissent à un état résultant où le référent du nom base est étroitement lié au référent de l'objet du verbe, tandis que pour les procès dénotés par les verbes instrumentaux le référent du nom base est toujours distinct du référent de l'objet du verbe. Par exemple dans *saler un plat*, SALER est interprété comme un verbe ornatif car à l'issue du procès dénoté par le verbe le sel, référent du nom base, est étroitement lié au plat, référent de l'objet de *saler*. A l'inverse, dans *bêcher la terre* BÊCHER doit être interprété comme un verbe instrumental parce que la bêche, référent du nom base est toujours distincte de la terre, référent de l'objet du verbe. Mais, ce critère ne fonctionne que pour les verbes construits sur des noms d'instruments, et non pour l'ensemble des verbes instrumentaux. En effet, dans *boulonner des plaques métalliques*, à l'issue procès dénoté par le verbe BOULONNER les boulons, référents du nom base, sont étroitement liés aux plaques métalliques, référents de l'objet du verbe. Et il en va de même pour tous les verbes instrumentaux de ce type, comme BOUTONNER, CLOUER, VISSER, COLLER, AGRAFER... Ainsi, ce critère ne permet pas de distinguer entre les verbes instrumentaux et les verbes ornatifs, mais de distinguer, parmi les verbes instrumentaux, ceux formés sur de vrais noms d'instruments de ceux formés sur des noms d'objets qui ne sont pas des instruments. Le second critère de Clark et Clark (1979) est un critère morphologique emprunté à (Marchand 1960). Ce dernier a en effet observé que les antonymes des verbes ornatifs sont formés au moyen des préfixes *de-* ou *dis-* tandis que les antonymes des verbes instrumentaux ne peuvent être construits avec ces préfixes et nécessitent le préfixe *un-*. Ainsi, le contraire du verbe ornatif ARM 'armer' est DISARM, tandis que le contraire du verbe instrumental GLUE 'coller' est UNGLUE. Ce critère ne fonctionne malheureusement pas en français dans la mesure où seul le préfixe *dé-* permet de former des verbes déverbaux. En outre, comme le reconnaissent Clark et Clark (1979) il est également possible de former l'antonyme d'un verbe ornatif avec le préfixe *un-* comme UNSADDLE 'déseller'.

Il semble donc qu'il n'y ait pas de critères permettant de distinguer les verbes ornatifs des verbes instrumentaux de sorte qu'on peut s'interroger sur la pertinence de maintenir les deux types de verbes distincts. (Aronoff 1980) propose ainsi de ne pas distinguer les types de verbes convertis et ne considère qu'un seul cas de figure :

« The verb must denote something which has to do with the noun. » (Aronoff 1980, p.267)

Il faudrait alors, comme Aronoff, considérer que le sens de ces verbes convertis dénominaux est simplement celui présenté en (38).

(38) X faire ce qu'on fait avec Nb

5.1.2.7 Verbes similatifs

Les verbes similatifs présentés par Plag (1999) comme signifiant ‘agir comme X’ (où X est l’entité dénotée par le nom base) sont mentionnés dans toutes les études portant sur la conversion. Plag est en revanche le seul à les appeler ainsi, la plupart des études y référant sous le nom de *agent verbs* (verbes d’agent). Bladin (1911) les appelle cependant *de-subjective verbs* et Dirven (1988, 1999) *essive verbs*. Ces verbes dénotent un comportement considéré comme typique de l’entité dénotée par leur nom base. Ils semblent quantitativement très productifs en anglais. En français ils sont moins nombreux dans le sous-corpus orienté que les verbes d’exécution, les verbes résultatifs et instrumentaux, mais constituent néanmoins un groupe important. Quelques exemples sont donnés en (39).

- (39) a. BOURRELER : Ce besoin de prouver ma délicatesse, qui me bourrelait d’inutiles scrupules.
- b. CHAPERONNER : Il était chaperonné par sa secrétaire.
- c. LIBERTINER : On dit qu’elle libertine dans les guinches et aux barrières.
- d. FLEMMARDER : Je m’installais à une terrasse et je flemmardais en gardant les yeux dans le vague.
- e. MARMITONNER : Quels que soient les cuisiniers qui marmitonnent ainsi en plein vent ils me donneront bien quelque os à ronger.
- f. PARLEMENTER : C’était tout de même m’sieur Raoul qui traitait, parlementait avec le général.
- g. PHAGOCYTER : Les fibroblastes sarcomateux phagocytent énergiquement les bacilles de Koch.
- h. POIVROTTER : La kouine Victoria se poivrotait bien.

Les verbes similatifs sont prototypiquement construits sur des noms dénotant des animés, comme le montrent les exemples en (39). Dans certains cas le nom base peut référer à un collectif d’animés, comme pour PARLEMENTER. Ces verbes s’interprètent comme le fait d’agir, de se comporter de la même façon que se comporte le référent du nom base, comme cela est représenté de manière informelle en (40).

(40) X faire ce que fait Nb

Il est notable que les constructions des verbes convertis similatifs diffèrent selon les cas. En effet, pour MARMITONNER ou PARLEMENTER, par exemple, la construction du verbe est celle présentée en (41a), tandis que pour CHAPERONNER ou PHAGOCYTER la construction du verbe est la construction en (41b).

- (41) a. SN₀ V
 b. SN₀ V SN₁

Les constructions des verbes convertis dépendent en fait de l'activité typique du référent du nom base. En effet, dans le cas de MARMITONNER et PARLEMENTER, l'activité du référent du nom base n'a pas d'objet. Un marmiton cuisine, et un parlement débat, comme le représente (42a). Tandis que dans le cas de CHAPERONNER et PHAGOCYTER l'activité typique du référent du nom base s'exerce sur un objet, comme le représente (42b) : un chaperon surveille quelqu'un, et un phagocyte mange quelque chose.

- (42) a. Nb V
 b. Nb V SN₁

Ainsi, la construction des verbes convertis similitifs est directement liée à celle de l'activité typique du référent du nom base. Si l'activité du référent du nom base s'exerce sur un objet, alors le verbe convert est transitif, comme CHAPERONNER et PHAGOCYTER. Si au contraire l'activité du référent du nom base n'a pas d'objet, alors le verbe convert est intransitif, comme MARMITONNER et PARLEMENTER.

Les verbes similitifs sont très productifs en anglais où ils peuvent aussi dériver de noms propres, comme le montrent les exemples en (43). Cela n'est qu'exceptionnellement possible en français. Il existe quelques verbes similitifs complètement lexicalisés qui sont construits sur des noms propres comme MÉDUSER 'agir sur quelqu'un comme le fait la Méduse' ou MARIVAUDER 'agir comme les personnages de Marivaux'.

- (43) a. *He John Wayned the part* 'il a joué le rôle à la John Wayne'
 b. *to Bonny and Clyde one's way through the West* 'traverser l'ouest comme Bonny et Clyde'

Le sous-corpus orienté contient également un verbe similitif dérivé d'un nom d'animal, COCOTTER, qui signifie 'bavarder, caqueter comme les poules (les cocottes) dans le poulailler' et dont un exemple est donné en (44).

- (44) Les poules de la maison se promenaient et cocottaient comme chez elles.

Hors du sous-corpus orienté les verbes similitifs dérivés de noms d'animaux sont assez nombreux comme par exemple FOUINER, FURETER, LÉZARDER, PAPILLONNER, RENARDER, SINGER. . . La sémantique de ces verbes a la particularité de reposer sur des stéréotypes associés aux animaux, au sens de (Putnam 1975), c'est-à-dire

au sens d'idée conventionnelle pouvant être fautive sur une réalité. En effet, la fouine et le furet ont la réputation d'être curieux, le lézard d'être paresseux, le papillon d'être volage, le renard d'être rusé, le singe d'être moqueur. De manière générale tous les verbes similatifs construits sur des noms d'animés reposent sur des stéréotypes puisqu'il s'agit toujours de désigner un type de comportement par le biais du comportement d'un individu.

Parmi les verbes similatifs Tournier (1980) est le seul à mentionner des verbes qui expriment non le fait de se comporter comme le référent du nom base selon le schéma (40), mais le fait de se comporter vis-à-vis de quelque chose comme si c'était ce que dénote le nom base. L'exemple qu'il donne est (TO) TREASURE qui signifie 'traiter quelqu'un ou quelque chose comme si c'était un trésor'. Les verbes de ce type sont moins nombreux que les précédents mais ils sont tout de même cinq dans le sous-corpus orienté, qui sont présentés en (45).

- (45) a. BICHONNER : En attendant la venue du toubib, elle me bichonnait un peu.
 b. CANARDER : Vincent Paradis canardait les Autrichiens du baron Hiller.
 c. CHOUCOUTER : La grande fille mannequin de la Maison Rose qui me chouchoutait.
 d. COUILLONNER : Il allait couillonner le touriste dans les coins chics.
 e. DINDONNER : Elles te dindonnent et elles se moquent de toi.

L'interprétation de ces verbes est représentée de manière informelle en (46).

- (46) X traiter Y comme un Nb

La différence entre BICHONNER et CHOUCOUTER d'une part, et COUILLONNER et DINDONNER d'autre part est que les deux premiers verbes sont construits sur des termes affectueux, tandis que les seconds sont construits sur des termes dépréciatifs. Quant à CANARDER, il signifie bien, lui aussi, 'traiter comme on traite un canard' mais dans un domaine particulier, celui de la chasse, où l'on tire sur les canards à coups répétés.

Plus rarement, le nom base peut désigner un objet inanimé, comme pour les verbes en (47). L'interprétation de ces verbes est celle présentée en (40). Cependant, dans ce cas elle n'est pas fondée sur un stéréotype mais sur une propriété typique du référent du nom base.

- (47) a. FUMERONNER : Veillez-y, parce que si on la laisse se vider, le coton fumeronne, et ça pue.

- b. PONTONNER : Tout pontonnait, virait, écumait cependant que le haut paquebot blanc s'inclinait.
- c. TÉLESCOPER : Les catastrophes s'étaient télescopées.

Enfin, il existe un autre type de verbes similitifs qui n'est mentionné que par (Dirven 1999). Ces verbes similitifs reposent non sur une propriété comportementale, mais sur une propriété physique du référent du nom base, et leur interprétation peut être représentée comme en (48).

(48) X donner à Y une propriété de Nb

Quelques exemples de verbes similitifs de ce type sont donnés en (49).

- (49) a. BALLONNER : La panse commençait à ballonner.
- b. ÉCHELONNER : Une dizaine au moins de frères et soeurs dont l'âge s'échelonnait entre cinq et vingt-cinq ans.
- c. PELOTONNER : Je me pelotonnais comme un lapin entre les herbes chaudes.
- d. SAUCISSONNER₁ : Il fallut dix costauds pour attraper le mutin, et pour le saucissonner serré.
- e. TIRE-BOUCHONNER : Ses chaussettes blanches tirebouchonnent un peu sur ses petites chaussures.

Dans chacun de ces cas, en effet, l'élément de comparaison est la forme du référent du nom base. BALLONNER c'est prendre la forme d'un ballon, PELOTONNER c'est prendre ou donner la forme d'un peloton, TIRE-BOUCHONNER c'est prendre ou donner la forme d'un tire-bouchon. ÉCHELONNER est également basé sur la propriété physique des échelons d'une échelle qui se répartissent à intervalle égal sur une longueur donnée. La formation de verbes similitifs exploitant une propriété physique de l'objet dénoté par le nom base est assez productive en français. Les verbes exploitant la forme sont nombreux, comme ceux en (49) et les verbes en (50).

(50) ANNELER, BISEAUTER, BOMBER, BOSSELER, COUDER, DENTELER, FOURCHER, FUSELER, GONDOLER, HÉRISONNER, MOUTONNER, PERLER, POMMELER, SERPENTER

L'aspect extérieur d'un objet est une autre propriété physique exploitée par la conversion, comme le montrent les verbes en (51).

(51) CRÊPER, FEUTRER, GAUFRE, MARBRER, NACRER, PARCHEMINER, SATINER

Ainsi, il y a en réalité deux types de verbes convertis similatifs en français : ceux fondés sur une propriété comportementale et ceux fondés sur une propriété physique du référent du nom base. Les verbes fondés sur une propriété comportementale dérivent essentiellement de noms dénotant des animés. Quant à ceux fondés sur une propriété physique, ils sont essentiellement construits sur des noms dénotant des objets, mais ils peuvent également dériver de noms d'animés, dans ce cas-là uniquement des animaux, comme HÉRISSONNER, MOUTONNER, TIGRER, ZÉBRER... Dans tous les cas, les verbes similatifs sont basés sur une propriété saillante du référent du nom base, que celle-ci soit physique ou comportementale.

5.1.2.8 Verbes constitutifs

Le dernier type dans la typologie sémantique des verbes convertis de Plag (1999) est celui des verbes statifs qu'il présente comme signifiant 'être X' où X est l'entité dénotée par le nom base. Le seul exemple que donne Plag est celui de (TO) HOSTESS qui pourrait être un verbe similatif dans la mesure où il signifierait 'se comporter comme une hôtesse'. Il est difficile de savoir quelle est la distinction exacte entre les verbes similatifs et les verbes statifs pour Plag compte tenu de ce seul exemple. Pour dresser cette typologie des verbes convertis en français, la décision qui a été prise fut donc de considérer les verbes comme statifs lorsqu'aucune similitude avec l'entité dénotée par le nom base, ni physique, ni comportementale, n'est impliquée dans le sens du verbe converti, mais qu'au contraire celui-ci ne dénote rien d'autre que le simple fait d'être ou de constituer ce à quoi réfère le nom base, selon le schéma (52). Par ailleurs il a également été décidé de les appeler *verbes constitutifs* afin d'éviter la confusion avec la classification vendlerienne des événements en termes de dynamicité.

(52) X être Nb

Dans le sous-corpus orienté cinq verbes ont ainsi été considérés comme des verbes constitutifs. Ils sont présentés en (53).

- (53) a. CONTRECARRER : Des éléments négatifs contrecarrent cette positivité.
 b. INITIALER : Ces deux lettres initialaient les noms de la défunte.
 c. PRÉLUDER : Le cataclysme qui pré luderait à l'avènement d'une ère nouvelle.
 d. PROTOTYPER : Le mouton prototype la douceur et la timidité.
 e. STÉRÉOTYPER : L'instabilité est quelque peu compensée par la tendance à stéréotyper les gestes.

Ces verbes sont trop peu nombreux pour pouvoir en tirer des généralisations. Hors du sous-corpus orienté quelques verbes peuvent également être considérés comme de verbes constitutifs, notamment ceux présentés en (54).

- (54) a. CAUSER : De douloureuses digestions lui causaient des insomnies continuelles.
 b. PRÉSAGER : Un ciel bourré de nues ardoisées, qui présageaient une tempête de flocons plus épais.
 c. MENACER : Je hais la politique [...] Elle menace la liberté individuelle, elle menace le bonheur.
 d. ENVIRONNER : Que signifient ces ténèbres qui soudain m'environnent ?

Ainsi, les verbes convertis constitutifs semblent être peu nombreux en français. Par ailleurs, même affixés les verbes constitutifs dénominaux semblent être rares.

5.1.2.9 Verbes causatifs

Un type sémantique absent de la typologie de (Plag 1999) a été ajouté à l'inventaire des types de verbes convertis du français dans la mesure où il a semblé nécessaire pour rendre compte d'un certain nombre de verbes du sous-corpus orienté. Ce type supplémentaire est celui des verbes causatifs. Ceux-ci ont la caractéristique de dériver d'un nom désignant l'état résultant de la réalisation du procès dénoté par le verbe, et sont interprétables selon la formule (55).

- (55) X causer Nb

Le sous-corpus orienté contient une quinzaine de verbes de ce type, dont quelques exemples sont présentés en (56).

- (56) a. ANESTHÉSIER : Une immense fatigue m'envahit, anesthésia ma peine.
 b. CONFUSIONNER : Vous confusionnez un pauvre homme avec votre modestie.
 c. DISGRACIER : Il protégeait et récompensait ses vassaux, mais aussi bien les disgraciait sans raison.
 d. HYPERTROPHIER : La richesse favorise considérablement l'égoïsme et hypertrophie les sentiments de possession.
 e. INDIGESTIONNER : En 1830 cent vingt-cinq dîners ont indigestionné une petite ville de l'Alsace.
 f. SCLÉROSER : Certaines solutions sclérosent les veines dans lesquelles on les introduit.

Ces verbes causatifs sont toujours dérivés de noms dénotant des états. Or, comme l'ont signalé Flaux et Van de Velde (2000) ces noms et verbes sont toujours en relation morphologique et sémantique avec un adjectif, qui parfois est proche du participe passé du verbe, de sorte que les verbes, toujours interprétés comme des causatifs, signifient à la fois 'causer N' et 'rendre A'. Ainsi ANESTHÉSIEUR signifie à la fois 'causer l'anesthésie' et 'rendre anesthésié', CONFUSIONNER signifie 'causer la confusion' et 'rendre confus'...

Lorsque le verbe est employé pronominalement, comme dans les exemples en (57), il est alors interprété comme un inchoatif et peut être interprété comme 'commencer à être dans l'état N' ou 'devenir A'.

- (57) a. ATROPHIER : Le besoin peut s'atrophier faute de satisfaction.
 b. HYPERTROPHIER : Et c'est là que l'esprit féminin, si on n'y prend pas garde, grandit, s'affirme, prolifère et même s'hypertrophie.
 c. NÉCROSER : Cette glande se nécrose très rapidement.

Ainsi, les données du sous-corpus orienté ont montré qu'il était nécessaire d'ajouter un type sémantique de verbes convertis à la typologie de (Plag 1999). Ce type sémantique supplémentaire regroupe les verbes causatifs dérivés de noms dénotant des états.

5.1.2.10 Verbes de sentiment

Enfin, un second type a été ajouté à la typologie existante afin de rendre compte des verbes de sentiment. Seuls trois verbes de sentiment ont été relevés dans le sous-corpus orienté, AFFECTIONNER, COMPASSIONNER et ÉMOTIONNER, mais aucune attestation de COMPASSIONNER n'a été trouvée dans Frantext. Le verbe AFFECTIONNER signifie 'éprouver, ressentir de l'affection' comme le montre l'exemple en (58a). En revanche ÉMOTIONNER est difficilement interprétable de cette façon et est davantage interprété comme un causatif, ainsi que l'illustre l'exemple en (58b).

- (58) a. AFFECTIONNER : Il affectionne beaucoup cette chaumière, et cette vieille grand-mère qui le gâte.
 b. ÉMOTIONNER : La vue de Gaga l'émotionnait, ses yeux ne la quittaient plus.

Les verbes convertis de sentiment sont donc très peu nombreux en français, et ÉMOTIONNER peut en outre être considéré comme un verbe causatif. Il a cependant paru important de maintenir la distinction entre les verbes de sentiment et les verbes causatifs dans la mesure où ces deux types de verbes sont formés sur deux types

différents de noms.

5.1.2.11 Les cas de polysémie

Certains verbes convertis peuvent être polysémiques et relever de plusieurs types sémantiques à la fois. Cette polysémie des verbes convertis peut être due à la polysémie de la base, comme pour les verbes en (59).

- (59) a. *COLLECTIONNER* : Eugenio collectionne les articles que je lui rapporte.
 b. *MÉLANGER* : Je demandai un pot de vin nouveau, que je mélangeai d'un pot de vin vieux.
 c. *RADIOGRAPHIER* : Pourquoi m'a-t-on radiographié les mains ?

La base de chacun de ces verbes peut en effet dénoter deux choses différentes. Ainsi, *RADIOGRAPHIE* désigne à la fois une technique et l'objet produit par cette technique. De ce fait, *RADIOGRAPHIER* peut être interprété à la fois comme en (60a) en tant que verbe résultatif selon la formule (21) et, comme en (60b), en tant que verbe instrumental selon le schéma (30).

- (60) a. X produire une radiographie
 b. X utiliser la radiographie pour examiner

COLLECTION et *MÉLANGE*, quant à eux, dénotent à la fois des objets concrets comme en (61) et des situations dynamiques, comme en (62). De ce fait les verbes convertis qui en sont dérivés peuvent être à la fois des verbes résultatifs et des verbes d'exécution. Dans le cas de *COLLECTIONNER* et *MÉLANGER* la polysémie des noms base *COLLECTION* et *MÉLANGE* vient du fait que tous deux sont dérivés de verbes. Or les noms déverbaux peuvent dénoter à la fois le procès et le résultat du procès dénoté par le verbe dont ils dérivent.

- (61) a. La collection de Jean est sur l'étagère.
 b. Le mélange est au réfrigérateur.
 (62) a. La collection d'articles de journaux par Jean a commencé en 1950.
 b. Le mélange des œufs et de la farine a été difficile.

Ainsi, les verbes en (59) peuvent relever de plusieurs types sémantiques de verbes convertis parce que leur base est elle-même polysémique. Toutefois, la polysémie engendrée dans chacun de ces cas est assez factice et leurs différents sens décelables ont tendance à se confondre. Il n'en va pas de même pour les exemples (63) à (65).

- (63) a. ARC-BOUTER : Les écuries énormes s'arc-boutent les unes contre les autres.
 b. ARC-BOUTER : Il s'arc-boutait sur sa canne, afin de bien maintenir son équilibre.
- (64) a. PLAFONNER : Le gentilhomme avait récemment fait plafonner toutes les pièces qui composaient son appartement de réception au rez-de-chaussée.
 b. PLAFONNER : La production d'articles chaussants et de vêtements imperméables en caoutchouc plafonne depuis quelques années.
- (65) a. TREILLAGER : De petits enclos, treillagés de bambous.
 b. TREILLAGER : Les capucines avaient disparu de la mansarde, où autrefois la main du bonhomme les treillageait avec tant de soin.

Dans chacun des cas (63) à (65) la polysémie est due à la conversion elle-même. ARC-BOUTER par exemple est à la fois un verbe instrumental en (63a) et un verbe similatif en (63b). Pour PLAFONNER et TREILLAGER la conversion produit même des sens antagoniques. En effet, en (64a) et (65a) les verbes sont ornatifs, les référents des noms bases constituant la figure dans la situation dénotée par les verbes, et PLAFONNER signifie alors 'pourvoir d'un plafond' et TREILLAGER 'pourvoir d'un treillage'. Tandis qu'en (64b) et (65b) ils sont locatifs, les référents des noms bases constituant le site d'un déplacement, le premier signifiant alors 'atteindre un plafond' et le second 'accrocher à un treillage'. Ces exemples rejoignent le cas de ÉCAILLER et ÉCUMER mentionnés en (1) et (2), cités par (Labelle 1992) comme étant des verbes convertis possédant des sens contraires.

Dans chacun de ces cas la polysémie est due à la règle de conversion elle-même et est peu prédictible. Cependant ce type de verbes convertis possédant des sens antagoniques est assez réduit en français, contrairement à l'anglais qui semble permettre aux verbes convertis davantage de polysémie. En français, il est notable que la polysémie créée par la conversion fait presque toujours intervenir une interprétation similative du verbe.

5.1.2.12 Sens métaphoriques et non métaphoriques

Enfin, il est notable que bon nombre de verbes convertis semblent présenter un sens métaphorique en plus d'un sens non métaphorique. C'est le cas par exemples des verbes de (66) à (69).

- (66) a. BOUILLONNER : Il replongeait à la verticale dans le gouffre bouillonnant d'écume

- b. BOUILLONNER : la Faculté se remplissait et bouillonnait comme le sas d'une écluse qui s'ouvre.
- (67) a. CARRELER : Avant de carreler un mur, il faut préparer le support.
 b. CARRELER : Les vitres verdâtres et bleuâtres carrelaient le sombre espace du parc.
- (68) a. CLAIRONNER : L'ennemi claironne aux portes de la ville.
 b. CLAIRONNER : N'ayant pas besoin de claironner ses succès, Albertine garda le silence.
- (69) a. PIOCHER : Il arrache les mauvaises herbes, il bêche, il pioche, il arrose.
 b. PIOCHER : La grande boîte de biscuits au détail où nous allions piocher toutes les deux pour nous consoler.

Comme cela a été présenté au chapitre 1, section 1.2.3, Corbin, Dal, Mélis-Puchulu et Temple (1993) ont montré que les sens figurés des mots construits peuvent résulter soit d'opérations sémantiques appliquées sur la base ou sur le dérivé, soit de la règle de formation elle-même. Or, dans les exemples ci-dessus, les sens des verbes en (66b), (67b), (68b) et (69b) semblent déductibles des sens en (66a), (67a), (68a) et (69a) par une métaphore postérieure à la conversion. De ce fait la conversion n'a rien à en dire. Les verbes (66b) à (69b) diffèrent nettement de ce point de vue des verbes similitifs présentés en (49) qui n'ont aucun sens non métaphorique correspondant. En effet il n'y a pas de sens de BALLONNER qui serait par exemple 'produire un ballon' ou 'utiliser un ballon' et dont le sens 'prendre la forme d'un ballon' serait ensuite issu. Pour les verbes similitifs, contrairement aux verbes (66b) à (69b), le sens métaphorique est construit par la règle de conversion elle-même, et doit donc faire partie de la description de la règle. Ils sont similaire de ce point de vue aux adjectifs en *-esque* décrits dans (Corbin et al. 1993) dont le sens métaphorique est produit par la règle de dérivation.

Ainsi, il convient de distinguer entre les sens métaphoriques issus de sens non métaphoriques par diverses opérations sémantiques postérieures à la conversion et dont la conversion n'a rien à dire, et les sens métaphoriques construits par la règle de conversion. Cependant une telle tâche n'est pas toujours aisée, comme le montre l'exemple (70). Dans cet exemple, en effet, CHIFFONNER peut aussi bien être interprété comme un verbe similitif avec un sens métaphorique construit par la règle selon le schéma (48), que comme un verbe résultatif selon le schéma (21) avec un sens métaphorique issu d'une opération sémantique postérieure à la conversion.

- (70) La belle robe, dit-il, une robe bien troublante, on a envie de la chiffonner.

5.1.2.13 Problèmes restants

Une typologie comprenant dix types de verbes convertis a donc été proposée afin de rendre compte des données du sous-corpus orienté. Néanmoins, malgré les dix types proposés, une vingtaine de verbes semblent ne correspondre à aucune d'eux. Quelques exemples de ces verbes sont donnés en (71).

- (71) a. CROÛTONNER : Le pain diminua, il y en avait continuellement une qui taillait et qui croûtonnait.
- b. MOUCHERONNER : Certains poissons ont l'habitude de moucheronner à certaines heures de la journée.
- c. RECRUTER : Les Chantiers recrutait à l'époque des tuyauteurs.
- d. SURFACER : des machines routières de type américain qu'il suffit d'alimenter pour les voir étaler, comprimer et surfacer un revêtement impeccable.

CROÛTONNER signifie 'manger des croûtons', MOUCHERONNER s'emploie uniquement en parlant des poissons et signifie 'sauter hors de l'eau pour attraper des mouchérons'. RECRUTER quant à lui signifie 'embaucher en tant que recrue'. Enfin, SURFACER signifie 'travailler une surface', de la même façon que SOUS-SOLER 'travailler le sous-sol' dont il n'a pas été trouvé d'attestation dans Frantext. Chacun de ces verbes rentre donc difficilement dans les dix types présentés précédemment. CROÛTONNER et MOUCHERONNER pourraient être analysés comme des verbes ornatifs, de même que SURFACER et SOUS-SOLER comme des verbes locatifs, mais la relation spatiale impliquée dans les verbes ornatifs et locatifs serait tout de même quelque peu forcée dans le cas de ces verbes. La proposition d'Aronoff (1980) de traiter tous les verbes convertis comme signifiant 'faire ce qu'on fait avec la chose dénotée par le nom base' est sans doute la meilleure solution pour prendre en compte ces quatre verbes, ainsi que RECRUTER.

Enfin, d'autres types de verbes posent des difficultés à la typologie sémantique proposée. Il s'agit de verbes comme ceux présentés en (72) qui sont lexicalisés avec un sens figuré.

- (72) a. BACHOTER : Appliqué, méticuleux, Madelon bachotait les brochures.
- b. CARBURER : Il ne carburait plus qu'aux neuroleptiques.
- c. COLLETER : Mamadou s'est colleté avec Télémaque.
- d. LOURDER : Il s'est fait lourder par sa petite amie.
- e. PHOSPHORER : Il travaille. Mieux ! il phosphore, il rupine à bloc.
- f. SAUCISSONNER₂ : On a saucissonné autour de Madame Rosa.

Il est possible de retracer le sens compositionnel de ces verbes par rapport au sens de leur nom base. Ainsi, BACHOTER c'est réviser de manière intensive comme on fait pour le bachot (le baccalauréat), CARBURER c'est utiliser quelque chose comme carburant, SE COLLETER c'est s'attraper par le collet. LOURDER signifie 'mettre à la porte (la lourde)', PHOSPORER 'utiliser du phosphore en grande quantité' et SAUCISSONNER₂ 'manger légèrement, sur le pouce, comme lorsqu'on mange du saucisson'. Cependant, dans la mesure où le sens de ces verbes est fortement lexicalisé, il n'est pas dit qu'une règle morphologique de formation de lexèmes ait à en rendre compte. En effet, la morphologie peut, et doit, prédire le sens construit des lexèmes dérivés, mais elle ne peut prédire les effets de sens liés à la lexicalisation.

5.1.3 Bilan sur le sens des verbes convertis

Les propriétés sémantiques des verbes convertis ayant été présentées, il convient désormais de revenir sur deux aspects de la conversion de nom à verbe : la diversité et l'imprédictibilité du sens des verbes convertis d'une part, et les contraintes sémantiques pesant sur les noms bases d'autre part.

5.1.3.1 Retour sur l'imprédictibilité du sens des verbes convertis

Comme cela a été mentionné au début de ce chapitre, section 5.1.1.1, les verbes convertis sont souvent considérés comme imprédictibles sémantiquement du fait de la grande diversité de sens qu'ils peuvent présenter. Cependant, j'ai proposé une typologie sémantique des verbes convertis comprenant dix types différents, dans lesquels rentrent quasiment tous les verbes exceptés quelques uns difficiles à classer et présentés en 5.1.2.13. Une dizaine de types sémantiques constitue sans doute un nombre important d'outputs sémantiques possibles pour une règle de formation de lexèmes. Toutefois, ces différents types sémantiques ont des productivités différentes comme le montre le tableau 5.2 résumant les données des 432 verbes convertis du sous-corpus orienté qui ont pu être classés dans les dix types sémantiques présentés ci-dessus. Les types sémantiques les plus nombreux sont les verbes d'exécution, les verbes résultatifs, instrumentaux, similitifs et ornatifs. Les verbes de sentiment, les verbes privatifs, constitutifs, locatifs et causatifs au contraire sont très peu nombreux (moins de 7% au total) et ces types sémantiques peuvent être considérés comme marginaux pour la conversion de nom à verbe. Ainsi, la conversion productive peut être réduite à cinq types sémantiques de verbes, ce qui minimise donc la diversité de sens des verbes convertis.

Quant à la prédictibilité du sens des verbes convertis, elle dépend en grande partie du type du nom base. Pour certains types sémantiques de nom base le sens du verbe

Type de verbe	Nb	%
exécution	92	21.3
résultatif	83	19.2
instrumental	68	15.7
similatif	64	14.8
ornatif	58	13.4
causatif	15	3.5
locatif	9	2.1
constitutif	5	1.2
sentiment	3	0.7
privatif	1	0.2
polysémiques	34	7.9
total	432	100.

TABLE 5.2 – Types sémantiques de verbes selon leur fréquence

dérivé est totalement prédictible, tandis que pour d'autres il l'est partiellement ou pas du tout. Ainsi, lorsque le nom base dénote un état, comme pour les exemples en (56), le verbe converti en dérive est nécessairement causatif. De la même façon, lorsque le nom base dénote une situation dynamique, le verbe construit par conversion est nécessairement un verbe d'exécution. Et quand le nom dénote une technique le verbe dérivé est toujours instrumental. Pour ces trois types de nom, le sens des verbes qui en dérivent est donc totalement prédictible. En revanche, lorsque le nom base réfère à un animé le verbe converti peut relever de deux types sémantiques. La plupart du temps il est similatif. Mais, dans la petite série des verbes de procréation, le verbe est résultatif. Enfin, c'est lorsque le nom base dénote un objet, qu'il soit naturel ou fabriqué, que le verbe dérivé par conversion peut avoir le plus de sens différents. Il peut en effet être similatif comme BALLONNER, résultatif comme PRÉFACER, instrumental comme PIOCHER et enfin ornatif comme OUATINER. Le tableau 5.3 résume les différents types de sens des verbes convertis prédictibles à partir du type sémantique de leur nom base.

	causatif	exécution	résultatif	instrumental	similatif	ornatif
état	DISGRÂCIER					
sit. dyn.	VIDANGER					
technique	POLYCOPIER					
animé	CHEVREAUTER			LIBERTINER		
inanimé	PRÉFACER		PIOCHER	BALLONNER		OUATINER

TABLE 5.3 – Types sémantiques des verbes convertis en fonction des types sémantiques des noms bases

Ainsi, il convient de nuancer la diversité et l'imprédictibilité supposées des sens

des verbes convertis, au moins pour le français. En français en effet, la diversité des sens disponibles est en réalité réduite à cinq types – exécution, résultatif, instrumental, similitif et ornatif – puisque, contrairement à l’anglais, les types locatifs et privatifs sont très marginaux en français. Quant à l’imprédictibilité du sens, elle concerne uniquement les verbes formés sur des noms dénotant des objets inanimés, tous les autres cas étant parfaitement prédictibles. Et elle est réduite en français à quatre types sémantiques : résultatif, instrumental, similitif et ornatif.

5.1.3.2 Retour sur les contraintes sémantiques pesant sur la conversion

Selon Paillard (1997b) la conversion en français ne s’applique qu’à des noms concrets, les noms abstraits relevant des procédés déverbaux. Namer (2009) postule également que la conversion de nom à verbe ne s’applique pas à des nom abstraits, ce qu’elle utilise comme critère pour orienter la conversion lorsque l’orientation n’est pas décidable à partir de critères formels. Pourtant, l’examen des verbes convertis du sous-corpus orienté a montré que ce n’est pas le cas et que la conversion de nom à verbe peut prendre pour base un nom abstrait. En effet, comme cela a été montré en 5.1.2.5, 5.1.2.9 et 5.1.2.10, la conversion peut s’appliquer à des noms dénotant des situations dynamiques pour former des verbes d’exécution, à des noms dénotant des états pour construire des verbes causatifs, et, de manière beaucoup plus marginale, à des noms de sentiments pour former des verbes de sentiments. Noms d’état, noms de sentiment et noms de situation dynamique sont donc des noms abstraits fournissant des bases à la conversion.

En revanche, il est notable que parmi les noms abstraits statifs aucun nom de qualité n’a été trouvé comme base d’une conversion verbale. Ceci confirme donc l’hypothèse formulée au chapitre 4 d’un blocage sémantique de la conversion lorsque le nom est un nom de qualité.

5.1.4 Quelle instruction sémantique pour la conversion de nom à verbe ?

Les propriétés sémantiques des verbes convertis ayant été exposées, il convient désormais de s’interroger sur l’instruction sémantique que doit porter la règle de conversion de nom à verbe. Dix types sémantiques ont été proposés pour rendre compte de la plupart des verbes convertis du sous-corpus orienté. Le nombre de ces types sémantiques soulève donc la question du contenu sémantique de la règle de conversion et de la spécification de ce contenu. Il existe deux réponses à cette question : soit la règle apporte un sens sous-spécifié au verbe et la question est

alors de savoir quel est ce sens sous-spécifié et comment le sens du verbe est ensuite pleinement spécifié. Soit la règle construit plusieurs types de sens pleinement spécifiés et il s'agit alors de savoir comment sont organisés ces différents types des sens et de quelle façon est déterminé le sens que prendra un dérivé.

5.1.4.1 Sémantique sous-spécifiée

La plupart des études portant sur la conversion de nom à verbe considèrent la règle comme sous-spécifiée quant au sens qu'elle construit. La première question qui se pose est donc celle du contenu de cette instruction sémantique sous-spécifiée. Pour Aronoff (1980) le sens d'un verbe convert est limité aux activités associées à l'objet dénoté par le nom base, de sorte que le sens sous-spécifié des verbes convert ressemblerait au sens présenté de manière informelle en (73). Il n'y a, selon lui, rien d'autre à ajouter à la règle et la spécification sémantique des verbes convert intervient au moment de l'interprétation.

(73) "faire ce que l'on fait avec N"

Pour Kiparsky aussi le sens des verbes convert est sous-spécifié, ce qu'il résume ainsi :

« All meanings of denominal verbs reflect canonical uses of the things denoted by the noun. » Kiparsky (1997, p.9)

Plag (1999) considère également le sens des verbes convert comme sous-spécifié. Selon lui, les différents types de sens des verbes convert dérivent d'une seule et même Structure Lexicale Conceptuelle (cf. (Jackendoff 1983, 1990)) largement sous-spécifiée. Le sens apporté par la règle de conversion est donc la Structure Lexicale Conceptuelle présentée en (74) (où la partie soulignée en pointillés est optionnelle) dont dérivent ensuite tous les sens particuliers des verbes convert.

(74) CAUSE([]_i, [GO([*Property, Thing*]*Theme/Base* ; [TO [*Property, Thing*]*Base/Theme*]))

Selon Plag, la structure GO([x] [TO[y]]) dénote un transfert et permet de rendre compte à la fois des verbes de changement de place, comme les verbes locatifs et ornatifs, et des verbes de changement d'état, comme les verbes résultatifs, selon que les argument sont des choses ou des propriétés. Les verbes d'exécution sont quant à eux considérés comme équivalents à des verbes ornatifs avec le sens 'appliquer Nb (à quelque chose)'. Et les verbes similatifs sont considérés comme des verbes de transfert de la même façon que les verbes résultatifs. Cependant, Plag ne dit pas comment la structure lexicale conceptuelle en (74) rend compte des verbes instrumentaux, privatifs ou constitutifs. De ce fait, cette structure lexicale conceptuelle

ne semble pas permettre de prédire correctement tous les sens possibles des verbes. Et à l'inverse, elle permet de prédire des sens qui n'existent pas comme le sens de changement d'état que l'on trouve pour MOMIFIER 'transformer en momie'.

L'instruction sémantique de la conversion étant, selon ces auteurs, sous-spécifiée, la seconde question qui se pose alors est celle de savoir d'où vient le sens spécifique des verbes convertis. Pour Dirven (1988) c'est grâce à des connaissances encyclopédiques qu'il est possible d'utiliser, d'interpréter ou de construire des verbes convertis. Kiparsky (1997) qui a étudié les verbes ornatifs et locatifs considère également que seules des connaissances encyclopédiques peuvent permettre d'assigner la bonne interprétation à un verbe.

« Conceptual knowledge is essential to the formation of lexical meaning. This is necessary to explain how speakers unerringly assign a denominal "putting" verb to the locatum or location class. » Kiparsky (1997, p.5)

La conclusion de Harley (2005), qui s'est penchée sur les mêmes types de verbes que Kiparsky, est la même. Selon elle, la grammaire n'a donc pas à spécifier la différence entre verbes ornatifs et verbes locatifs puisque les connaissances encyclopédiques permettent de le faire.

« One can identify a location or locatum based on external, encyclopedic knowledge, and it may well be superfluous to encode the distinction in the grammar. » Harley (2005, p.23)

Pour Aronoff les sens spécifiques des verbes convertis relèvent de la pragmatique :

« The pragmatic part follows from general principles of conversation, there is no need to include it in the particular rule for determining the meanings of zero-verbs. » Aronoff (1980, p.282)

De même que pour Labelle (1992) :

« Bien entendu, les V_N [verbes convertis] décrivent généralement une action typique suggérée par le N , et par conséquent, étant donné le type d'entité désigné par le N , certaines généralisations apparaissent, mais celles-ci sont fondées sur des critères pragmatiques et non morphologiques. » (Labelle 1992, p.276)

Concevoir l'instruction sémantique de la règle de conversion comme apportant un sens sous-spécifié au verbe, et considérer que celui-ci prend toute sa spécification sémantique en contexte et grâce à des connaissances encyclopédiques, permet de traiter de manière unique l'ensemble des verbes convertis. Cependant une telle

conception de l'instruction sémantique de la conversion pose certains problèmes. Tout d'abord il est difficile de déterminer le contenu réel d'une telle instruction sous-spécifiée ainsi que sa formalisation au sein de la règle de conversion. Si, comme pour Aronoff (1980) ou Kiparsky (1997), l'instruction sémantique sous-spécifiée est celle en (73), alors la règle ne permet pas de rendre compte de tous les types sémantiques de verbes convertis présentés ci-dessus. Celle-ci permet effectivement de rendre compte d'une manière unique des verbes ornatifs, locatifs, privatifs et instrumentaux. Mais elle convient mal aux verbes résultatifs, puisque pour ceux-ci il ne s'agit aucunement d'un usage du référent du nom base, mais de la production de celui-ci. Quant aux verbes de sentiment, d'exécution, aux verbes constitutifs, causatifs et similitifs, ils sont rendus impossibles par une telle conception de l'instruction sémantique de la conversion. Or, les verbes d'exécution et les verbes similitifs sont parmi les plus nombreux. Si au contraire l'instruction sémantique est celle de Plag présentée en (74) elle rend compte de davantage de verbes, mais elle semble tout de même inadaptée pour les verbes d'exécution et les verbes similitifs. En outre, comme cela a été dit, elle ne permet pas de rendre compte des verbes instrumentaux, privatifs ou constitutifs, et prédit à l'inverse des sens inexistantes.

Le choix opéré dans cette thèse est de décrire la conversion dans le cadre d'un modèle orienté sur l'output et non sur l'input. C'est-à-dire qu'il s'agit davantage de rendre compte des propriétés observées au niveau des verbes convertis, que de décrire un mécanisme de génération de verbes convertis à partir d'un input donné. C'est pourquoi il semble important de décrire les différents types sémantiques observés plutôt que de tenter de réduire ces différents types à une seule représentation sémantique sous-spécifiée. C'est donc une spécification maximale qui a été retenue pour l'instruction sémantique liée à la règle de conversion de nom à verbe.

5.1.4.2 Choix d'une spécification sémantique maximale

L'examen des verbes convertis en 5.1.2 a montré que ceux-ci se répartissent en dix types sémantiques. Cette étude étant orientée sur l'output de la règle de conversion plutôt que sur l'input, il faut donc permettre une description de ces types sémantiques. Dans le cadre de SBCG la sémantique des verbes convertis peut être décrite au moyen d'une hiérarchie des types sémantiques de verbes convertis. Cette hiérarchie comprend dix types, tous de même niveau, comme le représente la figure 5.1.

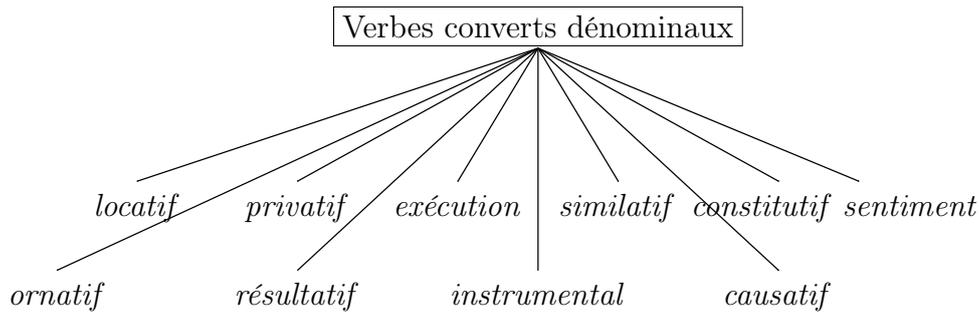
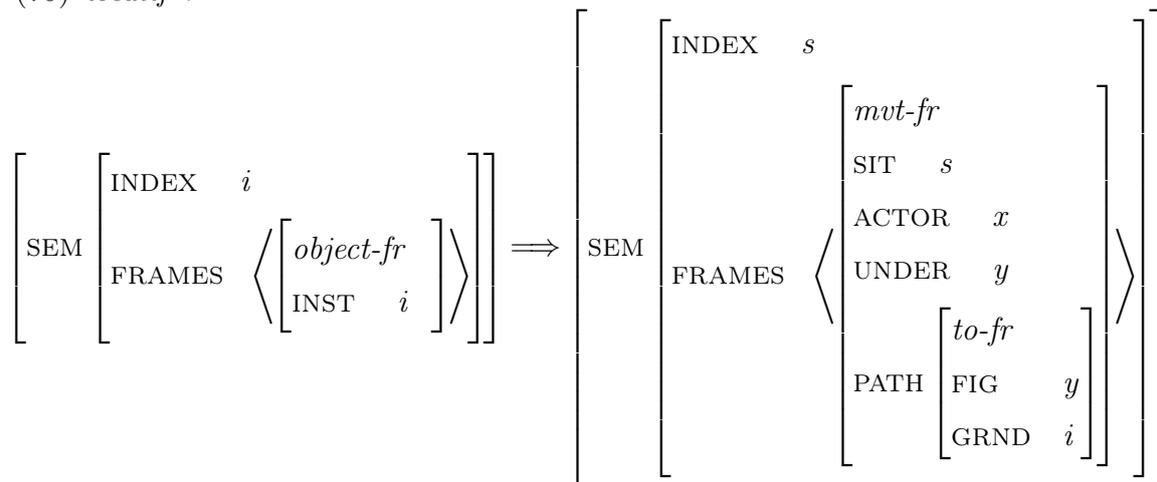


FIGURE 5.1 – Hiérarchie sémantique des verbes convertis

A ces types peuvent alors être associées les contraintes (75) à (84). La contrainte (75) est associée au type locatif et rend compte des verbes comme CLOÎTRER, CADRER, COFFRER. Elle spécifie qu’un verbe locatif dénote un mouvement (*mvt-fr*) au terme duquel un patient (*y*) se trouve dans le lieu (attribut GRND) dénoté par le nom base, par le fait d’un agent (*x*).

(75) *locatif* :



La contrainte (76) est associée au type ornatif et rend compte des verbes comme CARTONNER, MENOTTER, POIVRER, POMMADER... Elle spécifie également qu’un verbe ornatif dénote un mouvement (*mvt-fr*). Mais, contrairement au cas du verbe locatif, au terme de ce mouvement le patient, correspondant à l’objet dénoté par le nom base, se trouve dans un lieu (*y*), par le fait d’un agent (*x*).

(76) *ornatif* :

$$\left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{object-fr} \\ \text{INST} \quad i \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{mvt-fr} \\ \text{SIT} \quad s \\ \text{ACTOR} \quad x \\ \text{UNDER} \quad i \\ \text{PATH} \left[\begin{array}{l} \text{to-fr} \\ \text{FIG} \quad i \\ \text{GRND} \quad y \end{array} \right] \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

La contrainte (77) est associée au type privatif et rend compte des verbes comme ÉCAILLER, ÉCORCER, PELER, PLUMER. Elle précise qu'un verbe convert privatif dénote un mouvement de suppression (*remove-fr*) au terme duquel un patient, correspondant au nom base, est supprimé d'une entité (*y*) par le fait d'un agent (*x*).

(77) *privatif* :

$$\left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{object-fr} \\ \text{INST} \quad i \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{remove-fr} \\ \text{SIT} \quad s \\ \text{ACTOR} \quad x \\ \text{UNDER} \quad i \\ \text{PATH} \left[\begin{array}{l} \text{from-fr} \\ \text{FIG} \quad i \\ \text{GRND} \quad y \end{array} \right] \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

La contrainte (78) est celle des verbes d'exécution, comme ANALYSER, FEINTER, PARADER, VIDANGER... Elle dit seulement qu'un verbe d'exécution est construit sur un nom dénotant une situation dynamique (*dyn-sit-fr*), et qu'il dénote la même situation.

(78) *exécution* :

$$\left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{dyn-sit-fr} \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right] \right\rangle \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad t \\ \text{FRAMES} \left\langle \left[\text{I} \right] \right\rangle \right] \right]$$

La contrainte (79) est associée au type résultatif et permet de rendre compte des verbes comme *BAVER*, *CHEVREAUTER*, *PHOTOGRAPHIER*, *PRÉFACER*, *RATURER*... Elle spécifie qu'un verbe résultatif est construit sur un nom dénotant un objet (*object-fr*), et dénote une situation de production (*produce-fr*) au terme de laquelle un patient, correspondant au nom base, est produit par un agent (x).

(79) *résultatif* :

$$\left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \begin{array}{l} \text{object-fr} \\ \text{INST} \quad i \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \begin{array}{l} \text{produce-fr} \\ \text{ACTOR} \quad x \\ \text{UNDER} \quad i \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

La contrainte (80) associée au type instrumental permet de rendre compte des verbes comme *BOULONNER*, *CHRONOMÉTRER*, *STÉNOGRAPHIER*, *TÉLÉPHONER*... Elle précise qu'un verbe instrumental est formé sur un nom dénotant un objet ou une technique ($\text{obj-fr} \vee \text{tech-fr}$), et qu'il dénote une situation (*use-fr*) dans laquelle un patient, correspondant au nom base, est utilisé par un agent (x).

(80) *instrumental* :

$$\left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \begin{array}{l} \text{obj-fr} \\ \text{INST} \quad i \end{array} \right\rangle \vee \left\langle \begin{array}{l} \text{tech-fr} \\ \text{INST} \quad i \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \begin{array}{l} \text{use-fr} \\ \text{ACTOR} \quad x \\ \text{UNDER} \quad i \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

La contrainte (81) est celle associée au type similitif et rend compte des verbes comme *MARMITONNER*, *PARLEMENTER*, *PHAGOCYTER*, *BALLONNER*, *MARBRER*... Elle spécifie qu'un verbe similitif est construit sur un nom dénotant un objet (*object-fr*) et dénote soit une situation dans laquelle un agent agit comme le référent du nom base (*act-like-fr*), soit une situation dans laquelle un expérienceur (attribut EXP) ressemble d'un point de vue physique à l'objet dénoté par le nom base (*be-like-fr*).

(81) *similatif* :

$$\left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{obj-fr} \\ \text{INST } i \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRS} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{act-like-fr} \\ \text{ACTOR } x \\ \text{LIKE } i \\ \text{SIT } s \end{array} \right] \vee \left[\begin{array}{l} \text{be-like-fr} \\ \text{EXP } x \\ \text{LIKE } i \\ \text{SIT } s \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

La contrainte (82) est associée au type constitutif et rend compte de verbes comme MENACER, PRÉLUDER, PRÉSAGER... Elle stipule qu'un verbe constitutif est construit sur un nom dénotant un objet (*object-fr*) et qu'il dénote une situation dans laquelle un expérimenteur (attribut EXP) constitue ce qu'est l'objet dénoté par le nom base (attribut BE).

(82) *constitutif* :

$$\left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{object-fr} \\ \text{INST } i \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{be-fr} \\ \text{EXP } x \\ \text{BE } i \\ \text{SIT } s \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

La contrainte (83) est associée au type causatif pour les verbes comme ATROPHIER, CONFUSIONNER, NÉCROSER, SCLÉROSER... Elle dit qu'un verbe causatif est construit sur un nom dénotant un état (*state-fr*), et qu'il dénote une situation dans laquelle un expérimenteur (attribut EXP) se trouve dans l'état dénoté par le nom base, du fait de (*x*).

(83) *causatif* :

$$\left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{state-fr} \\ \text{INST } i \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRS} \quad \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{cause-fr} \\ \text{CAUSER } x \\ \text{CAUSED } s \end{array} \right] , \left[\begin{array}{l} \text{in-state-fr} \\ \text{EXP } y \\ \text{STATE } i \\ \text{SIT } s \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

Enfin, la contrainte (84) est celle qui est associée aux verbes de sentiment, comme AFFECTIONNER et ÉMOTIONNER. Elle précise qu'un verbe de sentiment dérive d'un

nom dénotant un sentiment (*feeling-fr*), et dénote une situation où un expérienceur (attribut EXP) éprouve le sentiment (attribut FEELING) dénoté par le nom base.

(84) *sentiment* :

$$\left[\begin{array}{c} \text{SEM} \\ \left[\begin{array}{c} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\begin{array}{c} \textit{feeling-fr} \\ \text{INST} \quad i \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{c} \text{SEM} \\ \left[\begin{array}{c} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\begin{array}{c} \textit{feel-fr} \\ \text{EXP} \quad x \\ \text{FEELING} \quad i \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right]$$

Les contraintes (75) à (84) permettent ainsi de rendre compte du sens des différents types de verbes convertis observés. Chaque verbe converti se voit donc attribuer un type dans la hiérarchie des types sémantiques de verbes convertis présentée dans la figure 5.1 et hérite de la contrainte associée à ce type. En outre, l'héritage multiple permet de rendre compte des verbes polysémiques comme ceux présentés dans la section 5.1.2.11. Ainsi COLLECTIONNER hérite à la fois du type *exécution* et du type *résultatif*, TREILLAGER hérite des deux types *locatif* et *ornatif*, et ARC-BOUTER hérite du type *instrumental* en même temps que du type *similatif*.

Le cadre SBCG permet donc un traitement des différents types de sens des verbes convertis au moyen d'une spécification sémantique maximale des verbes. Par ailleurs, comme l'a montré Roger (2003), les verbes dénominaux suffixés en *-iser* partagent la plupart des types sémantiques des verbes convertis. C'est pourquoi la hiérarchie sémantique en 5.1 peut être conçue comme une dimension de classification indépendante de la conversion, et dont tous les verbes dénominaux hériteraient un type, indépendamment de propriétés formelles dont ils hériteraient par ailleurs. Cette hiérarchie devrait alors être réécrite comme le montre la figure 5.2 pour pouvoir s'appliquer à tous les verbes dénominaux et plus aux seuls verbes convertis. De cette façon, les verbes convertis dénominaux hériteraient au niveau sémantique d'un type de la hiérarchie 5.2, et au niveau formel des contraintes associées au type *n2v-conv-cxt* qui ont été présentées au chapitre 4 section 4.3. Les verbes dénominaux en *-iser*, quant à eux, hériteraient également au niveau sémantique d'un type de la hiérarchie 5.2, mais au niveau formel hériteraient de contraintes liées à la suffixation en *-iser*.

Cette conception de la sémantique comme une dimension de classification indépendante des procédés morphologiques mériterait une étude plus approfondie des autres procédés de formation de verbes dénominaux. Néanmoins, l'étude de Plag (1999) sur la compétition des procédés formant des verbes dénominaux en anglais,

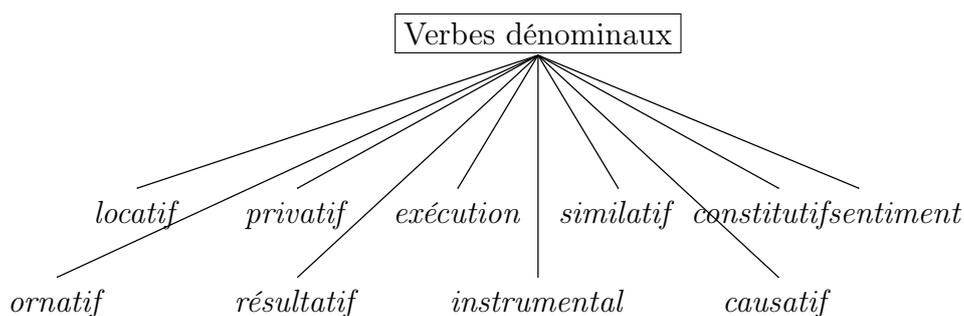


FIGURE 5.2 – Hiérarchie sémantique des verbes dénominaux

et celle de Roger (2003) sur la formation de verbes dénominaux en *-iser* et *-ifier* semblent argumenter en ce sens. En effet, ces deux études ont montré, tant sur l'anglais que sur le français, que les différents procédés de formation de verbes dénominaux construisent les mêmes types sémantiques de verbes. La sémantique impliquée dans les règles de formation de lexèmes pourrait ainsi être conçue comme une dimension externe aux règles particulières mais dont chaque règle pourrait hériter un à plusieurs types, chaque règle pouvant par ailleurs avoir des types privilégiés ou interdits. Ainsi la formation de verbes dénominaux préfixés en *en-* en français pourrait privilégier le type *locatif* et exclure le type *similitif*. Si une telle conception de la sémantique des règles de formation de lexèmes est acceptée, il faut alors spécifier dans l'écriture de chaque procédé morphologique quels types sémantiques sont autorisés, privilégiés et interdits.

5.2 La conversion verbe > nom

5.2.1 Prédicibilité du sens des noms convertis

Comme cela a été dit au début de ce chapitre, section 5.1.1.2, il existe, selon (Hopper et Thompson 1984), une asymétrie dans les rapports entre noms et verbes due au fait que les noms déverbaux ne constituent qu'une autre façon de référer au procès dénoté par le verbe, tandis que les verbes dénominaux ne réfèrent pas à la même entité que leur nom base, mais dénotent un nouveau procès. Cette asymétrie explique l'impression d'imprédictibilité du sens des verbes dénominaux discutée en 5.1.1.1 et en 5.1.1.2. Elle postule à l'inverse que le sens des noms déverbaux est totalement prédictible car ceux-ci ne feraient que référer au même procès que le verbe base. Cette assertion de (Hopper et Thompson 1984) est en réalité erronée, comme l'examen des données le montrera plus bas, dans la mesure où un nom déverbal, tout au moins en ce qui concerne la conversion, peut dénoter, en plus du procès lui-

même, tout participant de ce procès. Il n'est donc pas vrai qu'un nom déverbal réfère toujours à la même chose que son verbe base. Néanmoins, le sens des noms convertis déverbaux paraît davantage prédictible que le sens des verbes convertis dénominatifs et aucune étude portant sur les noms convertis ne mentionne une grande variété de sens possibles comme c'est le cas pour les verbes convertis. Cette prédictibilité du sens des noms convertis vient du fait que, comme l'a remarqué (Paillard 1997a), les participants au procès dénoté par le verbe qui sont susceptibles d'être désignés par le nom converti sont en nombre limité.

Ainsi, Marchand (1960) a observé que les noms convertis déverbaux en anglais peuvent désigner aussi bien le procès lui-même, que le résultat, le lieu ou l'agent du procès. En portugais les noms convertis peuvent, selon Rodrigues Soares (2009), dénoter le procès lui-même, un état, le résultat du procès, un produit concret, un lieu, un agent ou un instrument. Rodrigues Soares n'explique pas la différence entre 'résultat' et 'produit concret', et donne uniquement deux exemples de chaque, *abordo* 'boarding' ('embarquement') et *branqueio* 'whitening' ('blanchissement') pour les noms de résultat et *remendo* 'darn' ('reprise') et *rasgo* 'rip' ('déchirure') pour les noms de produit concret, de sorte qu'il est difficile de déterminer la distinction qu'elle fait entre ces deux types de noms. Pour le français, peu d'études se sont intéressées à l'ensemble des cas de conversion de verbe à nom. La thèse de (Adouani 1989) par exemple porte sur les noms processifs uniquement. Meinschaefer (2003), elle, a étudié l'ensemble des conversions verbe>nom et elle signale que le nom converti désigne soit le procès soit l'un des participants du procès, mais sans préciser quels participants sont, ou non, possibles. En revanche Plénat (2005a), dans une étude sur la formation de noms déverbaux en *-ette* qu'il compare à différents procédés de formation de noms déverbaux tels que la conversion de verbe à nom et la composition V-N, précise que les noms convertis dénominatifs dénotent soit le procès lui-même, soit l'un des participants au procès par le biais d'un « transfert actanciel » selon le terme emprunté à (Roché à paraître). D'après Plénat un nom converti déverbal peut ainsi être processif, agentif, instrumental, locatif, résultatif ou patiental selon qu'il dénote le procès lui-même, ou bien l'un des participants au procès, respectivement l'agent, l'instrument, le lieu, le résultat ou le patient du procès. Ces types sémantiques de noms convertis établis par (Plénat 2005a) sont présentés dans le tableau 5.4 avec les exemples qu'il donne de chaque type. Bien que Plénat ne soit pas explicite sur ce point il est important de noter que cette typologie des noms convertis a uniquement pour objet de classer les noms du point de vue de leur relation sémantique au verbe base, et non de dresser une classification des noms en tant que tels. En effet, il est difficile de concevoir ce que serait un nom de patient dans une classification générale des noms. Les noms patientaux sont donc des noms considérés comme tels parce qu'ils désignent, par le biais d'une dérivation, ce sur quoi s'exerce l'action dénotée

Type	Exemple
processif	<i>chasse</i>
agentif	<i>frime</i> « Pour la conquérir il ne faut pas être une frime »
instrumental	<i>ramasse</i> « achetez-vous des petits sacs avec une ramasse »
locatif	<i>campe</i> « les habitants de la côte-nord vivent dans des campes en bois »
résultatif	<i>recopie</i> « c'est une recopie du début xx ^e d'un document plus ancien »
patiental	<i>suce</i> « est-ce normal de sucer son pouce ou une suce, et ce jusqu'à quel âge ? »

TABLE 5.4 – Typologie sémantique des noms convertis en français selon (Plénat 2005a)

par le verbe. Les noms patientaux sont généralement définis dans les dictionnaires au moyen de la glose “ce qu'on V”. Par exemple, un tiroir est ce qu'on tire, une suce, dans l'exemple de Plénat, est ce qu'on suce. De la même façon les noms agentifs ne dénotent pas nécessairement un agent tel que l'ont par exemple défini (Dowty 1991) et (Van Valin et LaPolla 1997), en termes de contrôle, volition et causalité. Ceci n'est pas tellement surprenant dans la mesure où les rôles thématiques, tel que le rôle d'agent, ont été définis dans le but précis de permettre l'appariement entre les arguments syntaxiques et les arguments sémantiques d'un verbe, et qui plus est dans le cas de (Dowty 1991) uniquement pour rendre compte des verbes transitifs. Il n'est donc pas surprenant que de tels rôles définis pour des besoins syntaxiques et pour un cas de figure particulier, ne soient pas toujours opérationnels en morphologie dérivationnelle. Si dans l'exemple de Plénat *FRIME* peut correspondre à une telle définition de l'agent dans la mesure où le nom désigne un humain, ce n'est pas le cas pour des noms comme *ÉCLAIR*, *EMBRASSE*, *RÉCONFORT*. . . Fradin (à paraître) parle dans le cas de ces noms de nominalisations de moyen. Selon Fradin, dans les nominalisations le moyen dénote quelque chose qui satisfait toujours le prédicat verbal. C'est-à-dire que le nom de moyen désigne toujours ce à quoi réfère le premier argument du verbe. Les nominalisations de moyen sont définissables dans les dictionnaires au moyen de la glose “ce qui V”. Cette glose s'applique aussi bien à l'exemple de Plénat *FRIME* qu'aux noms *ÉCLAIR*, *EMBRASSE* et *RÉCONFORT*. Cependant, le terme de *moyen* ne semble pas très adéquat dans le cas de *ÉCLAIR* par exemple dans la mesure où un éclair peut difficilement être envisagé comme un moyen d'éclairer. C'est pourquoi dans la suite je préfère utiliser le terme *effectuateur* emprunté à (Van Valin et LaPolla 1997). Les auteurs désignent sous ce nom le réalisateur d'une action, qui peut être délibérée ou non. Ceci semble correspondre aussi bien au cas de *FRIME* qu'aux cas de *ÉCLAIR*, *EMBRASSE* et *RÉCONFORT*, un effectuateur pouvant être agentif, comme pour *FRIME*, ou non, comme pour *ÉCLAIR*. . . Les types de noms convertis

sont présentés dans le tableau 5.5 en fonction de l'argument du verbe de base distingué par la conversion.

Type de N	Construction du V	Argument distingué
N effectuateur	SN ₀ V (SN ₁)	SN ₀
N patiental	SN ₀ V SN ₁	SN ₁
N instrumental	SN ₀ V SN ₁ avec SN ₂	SN ₂
N locatif	SN ₀ V (SN ₁) à/dans/sur/par SN ₂	SN ₂

TABLE 5.5 – Type de nom convert en fonction de l'argument distingué

Dans la mesure où l'étude de (Plénat 2005a) est la plus détaillée quant aux types de sens que peuvent avoir les noms convertis dénominaux elle servira de base à cette étude des types sémantiques de noms convertis. Par ailleurs, comme trois cas de figure se présentent pour la sélection du thème verbal servant de base à la conversion, ces trois cas de figure seront étudiés séparément. En ce qui concerne les noms dérivés du thème 0 du verbe, comme cela a été évoqué en 5.1.2 à propos des verbes convertis dénominaux, seules les données du sous-corpus orienté décrit au chapitre 3 section 3.4 seront prises en compte, afin d'étudier la sémantique des noms convertis sur des bases fiables du point de vue de l'orientation de la conversion. En revanche, les thèmes 12 et 13 n'étant pas ambigus du point de vue de l'orientation de la conversion, les noms dérivés du thème 12 ou du thème 13 du verbe seront tous étudiés. Il a en effet été montré dans le chapitre 4 section 4.3 que les thèmes 12 et 13 ne peuvent qu'être la base d'une conversion verbe>nom et que la conversion nom>verbe ne construit que le thème 0 du verbe.

5.2.2 Types sémantiques des noms convertis dérivés du thème 0

5.2.2.1 Noms de situation

Les noms convertis dérivés du thème 0 du verbe sont majoritairement des noms de situation, c'est-à-dire des noms référant à la situation dénotée par le verbe base. En effet, ce type sémantique de noms regroupe la moitié des noms dérivés du thème 0, tandis que tous les autres types ne regroupent pas davantage qu'une dizaine ou une quinzaine de noms. Les noms de situation peuvent dénoter des situations dynamiques ou non dynamiques. Les noms de situations dynamiques présentent les propriétés des noms d'événement établies par exemple par (Godard et Jayez 1996), dont les critères sont présentés en (85).

- (85) a. complément possible d'une préposition temporelle telle que *avant, pendant, après, au cours de...*
 b. sujet possible d'un verbe de durée comme *durer, se prolonger pendant, s'éterniser...*
 c. sujet possible d'un verbe de structure temporelle comme *commencer, finir, être interrompu...*
 d. emploi possible dans une construction nominale de durée comme *deux heures de N, un N de deux heures...*

Quelques exemples de noms de situations dynamiques sont donnés ci-dessous en (86).

- (86) a. APPROCHE : A l'approche des troupes allemandes, on les avait transportées dans les Basses-Pyrénées.
 b. DÉPOSE : La démolition des verrières du troisième étage du magasin ancien, la dépose de son plafond central.
 c. RAPPEL : La France envisageait le rappel des soldats.
 d. RÉEMPLOI : Un fonds social européen qui doit faciliter le réemploi des travailleurs.
 e. RÉVEIL₁ : J'ai réalisé que le réveil avait été trop violent pour mon père.
 f. SURVOL : Nous nous sommes livrés à un rapide survol de l'œuvre.

Il est notable que la quasi totalité des noms convert de situation dénotent des situations dynamiques, comme dans les exemples ci-dessus. Cependant quelques rares noms de situation dénotent des situations non dynamiques comme des états (cf. DÉCONGESTION en (87)), ou des sentiments (cf. MÉPRIS en (88)).

- (87) DÉGONGESTION : L'objectif immédiat a été la décongestion de la région parisienne.
 (88) MÉPRIS : Ma mère lui répondait avec tout le mépris dont elle pouvait charger ses phrases.

5.2.2.2 Noms résultatifs

Les noms résultatifs réfèrent quant à eux au résultat du procès dénoté par le verbe et ne satisfont pas les critères propres aux noms d'événements présentés en (85). Ils dénotent un objet concret, qui est le produit résultant du procès dénoté par le verbe. Quelques exemples sont présentés en (89).

- (89) a. ACCROC : Ses reprises pour réparer un accroc consistaient à rapprocher les deux bords du trou, à passer un fil et serrer bien fort.
- b. AJOUR : Un vantail à trois battants, garnis d'ajours.
- c. AMAS : Auparavant nous étions passés devant les halles municipales, avec leurs amas de melons.
- d. ENCOCHE : Le contrôleur qui parcourait le train et glissait les billets de carton dans une encoche.
- e. ENTAILLE : Sur le crépi du mur dans lequel il fit une entaille pour marquer ma hauteur.
- f. REPLI : Même surabondance de plis et de replis de la robe.

Les noms de situation réfèrent à la situation dénotée par le verbe, et les noms résultatifs peuvent être considérés comme référant au résultat de la situation par le biais d'une métonymie. Il ne s'agit donc pas, dans le cas des noms résultatifs d'un réel participant au procès dénoté par le verbe. Les noms d'effectuateur et les noms patientaux présentés ci-dessous, en revanche, désignent bien des participants de la situation dénotée par le verbe.

5.2.2.3 Noms d'effectuateur

Les noms d'effectuateur désignent toujours le référent du premier argument du verbe, et sont toujours paraphrasables par la formule présentée en (90) où Vb désigne le verbe base.

(90) ce qui Vb

Dans la grande majorité des cas il ne s'agit pas de noms dénotant des animés comme le montrent les exemples en (91).

- (91) a. ÉCLAIR : Les éclairs et le tonnerre n'effrayaient pas l'animal.
- b. EMBRASSE : Une draperie à plis, barrée par une embrasse en torsade, aveuglait la vitrine.
- c. RÉCONFORT : Mon seul réconfort était d'aller dans le bar suédois d'un grand hôtel, boire de l'aquavit.
- d. TORTILLE : Il posait pièges, collets et gluaux dans les tortilles et les cavées

Dans chacun de ces cas en effet, l'argument distingué lors de la conversion est l'unique argument pour les verbes intransitifs comme TORTILLER, ou le premier

argument dans le cas des verbes transitifs. Il est notable que les noms d'effectuateur dénotent essentiellement des objets, naturels ou fabriqués, et que les noms dénotant des animés sont extrêmement rares. Dans le sous-corpus orienté seuls deux exemples de noms animés ont été trouvés, MANUCURE et DÉGONFLE qui rappelle *la frime* de Plénat dans le tableau 5.4. Ces deux exemples sont présentés en (92).

- (92) a. MANUCURE : Courant chez la manucure, le pédicure, le coiffeur.
 b. DÉGONFLE : Il m'a dit que je n'étais qu'une dégonfle, un sacré fainéant.

Hors du sous-corpus orienté certains noms sont traditionnellement considérés comme des noms d'agent dans la mesure où ce sont des noms d'humains : AIDE, COGNE, DEVIN, GARDE, GUIDE, JUGE, et éventuellement ESCROC si la conversion est considérée comme orientée de verbe à nom. Auxquels il faut probablement aussi rajouter MARMOTTE 'animal qui marmotte', BARBOT et BARBOTTE avec le sens 'animal qui barbotte' le premier désignant un canard et le second un poisson. Les noms convertis désignant des animés, humains ou non, sont donc très rares, et les noms d'effectuateur sont la plupart du temps des noms d'objet inanimé. Cependant, pour rendre compte des noms en (92) et des noms comme AIDE, COGNE, GARDE... il faudrait distinguer deux sous-types de noms d'effectuateur : les noms agentifs, et les noms non agentifs. Dans la mesure où les noms convertis agentifs sont très rares, je ne distinguerai pas ces deux sous-types de noms dans la suite. Cependant je préciserai lorsqu'un nom convert est un nom d'effectuateur agentif.

5.2.2.4 Noms patientaux

Les noms patientaux désignent quant à eux ce sur quoi s'exerce le procès dénoté par le verbe, et sont toujours paraphrasables par la formule en (93).

- (93) ce qu'on Vb

Quelques exemples de noms patientaux sont donnés en (94).

- (94) a. DÉBOURS : Il n'en oubliait pas pour autant de tenir à jour le compte de leurs recettes et débours communs.
 b. RABAT : Des bottines protégées par un rabat d'épais tissu à boutonnage de côté.
 c. TRANSPLANT : Les chirurgiens ont recueilli le transplant sur le cadavre.

Dans chacun des exemples ci-dessus, le nom convert peut toujours être glosé par "ce qu'on V". En effet, le débours est ce qu'on débourse, un rabat est la partie qu'on

rabat, le transplant est ce qu'on transplante. Les noms convertis patientaux sont très peu nombreux dans le sous-corpus orienté.

Comme on a pu le voir, les noms d'effectuateur et les noms patientaux sont des noms convertis qui distinguent l'un des arguments du verbe de base. Mais la conversion de verbe à nom peut également distinguer un ajout du verbe, comme c'est le cas pour les noms instrumentaux et locatifs présentés ci-dessous.

5.2.2.5 Noms instrumentaux

Les noms convertis instrumentaux sont les noms qui désignent non pas un argument du verbe, mais un ajout. Ils sont paraphrasables selon la formule (95).

(95) objet permettant de Vb

Quelques exemples sont donnés en (96).

- (96) a. LISSE : Passant entre les deux cylindres polis d'une lisse, le papier en sort moins rugueux, apprêté.
- b. RALLONGE : Un bout de ficelle pour bricoler une rallonge au cordon de sa lumière.
- c. RÉCHAUD : Nathalie aidait Chantal à préparer le souper sur deux réchauds à gaz.
- d. RÉVEIL₂ : Il pouvait dormir jusqu'à onze heures si le réveil ne sonnait pas plusieurs fois pour le tirer du lit.

Dans les exemples ci-dessus l'argument distingué par la conversion est bien un ajout du verbe base, comme le montrent les structures argumentales des verbes reformulés en (97), puisque dans chaque cas le nom convert correspond à SN₂.

- (97) a. SN₀ lisse SN₁ avec SN₂
- b. SN₀ rallonge SN₁ avec SN₂
- c. SN₀ réchauffe SN₁ avec SN₂
- d. SN₀ réveille SN₁ avec SN₂

Il est notable que le nom convert dénote toujours un objet, mais pas nécessairement un instrument. Il peut, comme dans le cas de LISSE, RÉCHAUD ou RÉVEIL₂, être un nom d'instrument, mais ce n'est pas nécessairement le cas comme le montre RALLONGE. Il a été montré à propos des verbes convertis instrumentaux en 5.1.2.6 que ceux-ci ne sont pas nécessairement construits sur des noms d'instruments, mais

sur des noms d'objets qui sont utilisés lors du procès dénoté par le verbe. Et, de la même façon, les noms convertis instrumentaux ne sont pas nécessairement des noms d'instruments mais sont des noms d'objets qui sont utilisés lors de la réalisation du procès dénoté par le verbe base.

5.2.2.6 Noms locatifs

Les noms locatifs constituent le second type de noms convertis basés sur un ajout du verbe base, mais, dans ce cas, l'ajout dénote le lieu du procès. Les noms convertis locatifs sont très peu nombreux dans le sous-corpus orienté. Seuls trois ont été trouvés : ACCUL, PATOUILLE et RESSERRE, mais aucune attestation d'*accul* 'lieu où l'on est acculé' n'a été trouvée dans Frantext. Des exemples d'emploi des deux autres noms sont présentés en (98).

- (98) a. PATOUILLE : C'est tout un harem de moutons qui se balançait à la patouille en gueulant.
- b. RESSERRE : Il ramassa le hoyau, le porta dans la resserre et revint à l'étable.

Il est notable que dans ces deux cas le nom base désigne le lieu final du procès, et non le lieu source ou le chemin. Ces exemples ne sont pas assez nombreux pour en tirer des généralisations. Cependant, si les noms polysémiques ayant un sens locatif sont également pris en compte, comme DÉCHARGE 'lieu où l'on décharge les ordures', RELÂCHE 'lieu où les bateaux relâchent' ou RESSUI 'lieu où les bêtes se ressuient, se sèchent', on constate la même chose que pour PATOUILLE et RESSERRE, à savoir qu'ils dénotent toujours le lieu final et jamais la source du procès, ni le trajet le long duquel s'effectue le procès.

5.2.2.7 Les cas de polysémie

Les différents types sémantiques de noms convertis ayant été présentés, il convient désormais de se pencher sur les noms polysémiques. En effet, comme pour la conversion de nom à verbe, certains noms convertis peuvent présenter plusieurs sens. Cependant, il est notable que lorsqu'un nom converti est polysémique, il présente nécessairement un sens processif. La polysémie la plus fréquente est celle des noms dénotant une situation et un résultat comme le montrent les exemples (99) à (101) dans lesquels les attestations a. dénotent une situation tandis que les attestations b. présentent un sens résultatif.

- (99) a. *APPORT* : Il est peint en trois ans dans une pâte appliquée le premier jour, conservée fraîche par apports successifs d'huile.
- b. *APPORT* : Aux leçons de la Bible s'ajoutent des apports babyloniens.
- (100) a. *RAPPORT* : Chaque fois que j'aurai recueilli un renseignement nouveau sur ce misérable, je viendrai moi-même vous en faire mon rapport.
- b. *RAPPORT* : Elles s'informaient dans des livres, lisaient le Rapport Kinsey.
- (101) a. *RETOUCHE* : Ce n'est rien vous apprendre de vous parler de mes retouches, de mes corrections
- b. *RETOUCHE* : Ils y apportent quelques retouches, accentuent un trait, en estompent un autre.

Dans certains cas, comme cela a été mentionné plus haut à propos de *DÉCHARGE*, *RELÂCHE* et *RESSUI*, les noms présentent un sens locatif en plus de dénoter une situation. Enfin, dans de rares cas, les noms peuvent dénoter, outre le procès lui-même, la période de temps pendant laquelle a lieu le procès. C'est le cas notamment de *RELÂCHE*, nom masculin, qui désigne la période de temps pendant laquelle un théâtre est fermé, ou de *RESSUI*, mentionné plus haut, qui peut également désigner la période de temps pendant laquelle les animaux se sèchent. Ces deux types de polysémie sont néanmoins beaucoup plus rares que la polysémie entre une situation et un résultat.

5.2.3 Types sémantiques des noms convertis dérivés du thème 12

5.2.3.1 Noms de situation

Comme les noms dérivés du thème 0 du verbe, les noms dérivés du thème 12 sont majoritairement des noms de situations dynamiques qui satisfont les critères présentés en (85). En effet, la moitié des noms convertis issus du thème 12 d'un verbe sont des noms référant au procès dénoté par le verbe. Quelques exemples sont fournis en (102).

- (102) a. *AVANCÉE* : La retraite des Allemands et l'avancée des troupes issues de la France Libre.
- b. *DÉCOUVERTE* : Henri Poincaré, par exemple, ne revendiqua jamais la découverte de la relativité restreinte.
- c. *DÉFILÉ* : Un défilé de migrants hagards en provenance de la Belgique.
- d. *EMBELLIE* : Il s'en est suivi l'embellie annoncée dans le journal.

- e. *POUSSÉE* : Sous la poussée formidable des spectateurs, un cordon de police vient d'être rompu.
- f. *REPRISE* : La CGT et le PC commandaient la reprise du travail.
- g. *SUIVI* : Quand le malade rentre chez lui, le suivi de sa douleur implique la prise de gélules.
- h. *VENUE* : C'est que nous croyons à la venue du Messie.

Comme pour les noms dérivés du thème 0 les autres types sémantiques de noms convertis sont beaucoup moins nombreux. Mais la différence quantitative entre les noms de situation et les autres types de noms est plus importante pour les noms dérivés du thème 12. En effet, les autres types sémantiques comprennent chacun entre 5 et 10 noms au maximum, contre 75 noms de situation.

5.2.3.2 Noms résultatifs

Les noms résultatifs dérivés du thème 12 sont moins d'une dizaine seulement. Ils sont présentés en (103).

- (103) a. *EMPREINTE* : Roland déchiffrait la crotte du chevreuil ou l'empreinte pointue du sanglier.
- b. *PASSÉE* : Un layon fuyait à travers les arbres, étroit comme une passée de bête.
- c. *TRAINÉE* : Vous apercevez une traînée blanche, vous sentez une odeur de poudre.
- d. *TRAITÉ* : Je ne méconnais pas l'intérêt que peut présenter un traité de paix.
- e. *TRANCHÉE* : Recevant l'ordre de creuser une tranchée, il s'y attela avec fougue.
- f. *TROUÉE* : Il croit se souvenir qu'une trouée dans les arbres permettait d'avoir une vue plongeante sur tout l'arrière de la maison.

5.2.3.3 Noms d'effectuateur

Les noms d'effectuateur dérivés du thème 12 sont également une dizaine, et sont présentés en (104).

- (104) a. *AVANCÉE* : Des façades, des avancées de bois ou de torchis surplombent la rivière.

- b. CONTRAINTE : Il évoqua les contraintes de sa future carrière
- c. COUVERTE : La pâte en est très fine et la couverture légèrement verdâtre.
- d. PERMIS : Il fallait obtenir un permis de travail.
- e. RACCOURCI : Mon père descend avec moi par un raccourci.
- f. RÉGIE : La Régie embauchait ses ouvriers en bonne santé et s'en vantait.
- g. REVENU : Dès cette époque, les radicaux préconisaient l'impôt sur le revenu.
- h. SCELLÉ : C'est poser les scellés sur un pan de notre histoire.
- i. TRAÎNÉE : Cette fille est une traînée et ceux qui la côtoyaient ne s'inquiéteront pas de sa disparition.
- j. TRAITÉ : C'est presque comme un traité pratique d'autobiographie.

Comme pour les noms d'effectuateur dérivés du thème 0 du verbe, les noms d'effectuateur dérivés du thème 12 sont rarement des noms d'animés. Seuls TRAÎNÉE et RÉGIE le sont dans les exemples ci-dessus. Les noms en (104) peuvent tous être considérés comme des noms d'effectuateur dans la mesure où d'une part leur sens peut toujours être glosé par "ce qui Vb", et d'autre part ils nominalisent toujours le premier argument (SN₀) du verbe base, comme le montrent les constructions des verbes bases représentées en (105).

- | | |
|---|--|
| (105) a. SN ₀ avance | f. SN ₀ régit SN ₁ |
| b. SN ₀ contraint SN ₁ | g. SN ₀ revient à SN ₁ |
| c. SN ₀ couvre SN ₁ | h. SN ₀ scelle SN ₁ |
| d. SN ₀ permet V _{inf} | i. SN ₀ traîne |
| e. SN ₀ raccourcit SN ₁ | j. SN ₀ traite de SN ₁ |

5.2.3.4 Noms patients

Un seul nom patiental dérivé du thème 12 du verbe a été trouvé. Il s'agit de PORTÉE dont une attestation est présentée en (106). Dans ce cas en effet PORTÉE est bien patiental puisque le sens du nom peut être glosé par "ce qu'on porte", et que l'argument distingué correspond bien au deuxième argument du verbe PORTER, comme le montre la construction du verbe représentée en (107).

(106) C'était le seul chaton gris au milieu d'une portée de cinq noir et blanc.

(107) SN₀ porte SN₁

Le nom COUVÉE présente également un sens patiental lorsqu'il désigne les petits d'un oiseau.

5.2.3.5 Noms instrumentaux

Les noms instrumentaux dérivés du thème 12 du verbe sont également rares. Seul CONDUITE a été trouvée dont une attestation est fournie en (108).

(108) Le malfaiteur s'aida de la conduite de descente des eaux pour monter au premier étage.

Il est notable toutefois que OUÏE semble être formé sur le même modèle. En effet, le nom est dérivé du thème 12 du verbe OUÏR et désigne l'organe, considéré comme un instrument, qui permet d'ouïr.

5.2.3.6 Noms locatifs

Les noms locatifs dérivés du thème 12 sont un peu plus nombreux que les précédents, mais ne dépassent pas la sixaine. Ils sont présentés en (109).

- (109) a. BUTÉE : De lentes colonnes de blessés que guidaient les ambulanciers à la butée du petit pont.
- b. CROISÉE : Notre village, à la croisée des routes menant au Puy, à Saint-Étienne.
- c. DÉBOUCHÉ : Il me raccompagne à petits pas jusqu'à un débouché, vers Raspail.
- d. ÉTABLI : L'ancien artisan a installé un établi, massif à sa façon.
- e. REPOSÉE : Mouillée par le serein nocturne, elle va chercher une reposée où se coucher, où le pâle soleil du matin séchera son pelage glacé.

Outre les noms en (109) il existe cependant d'autres noms dérivés du thème 12 du verbe qui sont polysémiques et ont un sens locatif. Ils sont présentés en (110).

- (110) a. ALLÉE : Mon frère et moi jouons sous les arbres dans l'allée qui mène à la villa.
- b. ARRIVÉE : À l'arrivée, quelqu'un nous attendait.
- c. ENTRÉE : Je passais aussi un temps fou dans l'entrée de l'appartement.
- d. SORTIE : Il m'entraîne vers la sortie du côté du Louvre.

Il est notable que parmi ces noms convertis locatifs ALLÉE, ENTRÉE et SORTIE ne désignent pas le lieu final du procès, mais le trajet par lequel on passe lors de la réalisation du procès. En effet, l'allée est le lieu par lequel on va, l'entrée le lieu par lequel on entre et la sortie le lieu par lequel on sort. Par comparaison l'arrivée est le lieu où l'on arrive, et non le lieu par lequel on arrive.

5.2.3.7 Noms de période temporelle

Parmi les noms convertis dérivés du thème 12 du verbe il est notable qu'il existe un nom désignant la période temporelle pendant laquelle est réalisé le procès dénoté par le verbe. Il s'agit du nom DÉBOTTÉ dont une attestation est fournie en (111).

- (111) tu fais quatre cents kilomètres et c'est pour prononcer, avant même le débotté, ce mot dont j'ai la plus grande horreur.

Dans ce cas en effet DÉBOTTÉ désigne le moment où l'on se débotte. Ce nom est toutefois isolé et d'un usage peu courant. Cependant RENTRÉE peut également désigner une période temporelle dans un de ses emplois, comme le montre l'attestation (112a), de même que TOMBÉE en (112b).

- (112) a. J'y débutai à la rentrée de l'année universitaire 67-68.
b. La mer était devenue d'un bleu sombre à la tombée du soir.

5.2.3.8 Les cas de polysémie

Enfin, comme les noms dérivés du thème 0, les noms convertis à partir du thème 12 du verbe peuvent être polysémiques. Et, comme les précédents, lorsqu'ils sont polysémiques l'un des sens est toujours processif. Comme pour les précédents également, la polysémie la plus fréquente est celle qui unit un sens processif et un sens résultatif. Les exemples (113) à (117) ci-dessous présentent certains noms polysémiques dénotant une situation (en a.) et un résultat (en b.).

- (113) a. COULÉE : Avant la coulée confiante du corps vers l'entre-deux-eaux du sommeil.
b. COULÉE : Pour tenter d'aménager un passage dans la coulée de lave refroidie.
- (114) a. MISE : Je tiens à surveiller, moi-même, la mise des étiquettes sur les caisses.
b. MISE : Les mises s'accumulaient sur le rouge qui n'était pas sorti depuis longtemps.

- (115) a. PERCÉE : Une percée de soleil, enfin, la fit scintiller.
 b. PERCÉE : L'avenue qui s'engageait entre les bois dessinait une percée droite et verdissante.
- (116) a. RELEVÉ : Si l'on faisait le relevé honnête des premiers objectifs et des résultats obtenus.
 b. RELEVÉ : Un petit mot à mon attention, griffonné sur un relevé de banque.
- (117) a. RETOMBÉE : La retombée d'une brouille dont le pathos s'était achevé en lassitude.
 b. RETOMBÉE : Les retombées de l'investissement dans les divers domaines de la vie sociale.

Comme cela a été mentionné plus haut à propos de ARRIVÉE, ENTREE et SORTIE, certains noms peuvent avoir un sens locatif en plus de leur sens de situation. Par ailleurs, de manière moins attendue, certains noms peuvent avoir un sens patiental à côté du sens processif. Les exemples (118) à (120) dénotent ainsi une situation en a. et montrent un sens patiental en b.

- (118) a. ENTREPRISE : Je les aidais dans leur entreprise de ridiculisation systématique de la chose militaire.
 b. ENTREPRISE : Il comprit en une journée l'absurdité de son entreprise.
- (119) a. PRISE : Cette période qui sépare la prise d'un médicament qu'on arrête pour en essayer un nouveau.
 b. PRISE : La meneuse de jeu sentait Hyacinthe se cabrer et serra plus étroitement sa prise.
- (120) a. VISÉE : La mode se définit au contraire par la visée du raffinement, de l'élégance.
 b. VISÉE : La visée explicite d'un tel discours, aujourd'hui triomphant...

5.2.4 Types sémantiques des noms convertis dérivés du thème 13

5.2.4.1 Noms de situation

Contrairement aux noms dérivés du thème 0 ou du thème 12 du verbe, les noms dérivés du thème 13 sont majoritairement résultatifs, et sont rarement des noms de

situation. Un peu moins d'une dizaine de noms de situations dynamiques satisfaisant les critères (85) ont néanmoins été trouvés. Ils sont présentés en (121).

- (121) a. ASSASSINAT : Un pasteur est condamné à perpétuité pour l'assassinat de six membres de sa famille.
- b. ATTENTAT : L'attentat contre Jean-Paul II tombait mal.
- c. CONCORDAT : De là notamment les concordats passés par le pouvoir nazi avec les églises catholique et protestante.
- d. COURSE : Un bruit de course dans les escaliers me tira de ma transe.
- e. DÉCÈS : Un an et demi s'écoula après le décès de ma mère.
- f. DÉFENSE : Une jeune et brillante avocate spécialisée dans la défense de criminels sexuels
- g. SECOUSSE : On a donc continué à travailler malgré les secousses, d'ailleurs très courtes.

5.2.4.2 Noms résultatifs

Les noms résultatifs dérivés du thème 13 du verbe sont une quinzaine. Quelques exemples sont données en (122).

- (122) a. AGRÉGAT : Le peuple : une entité, un agrégat d'individus aux aspirations différentes, opposées.
- b. BROYAT : Le broyat ainsi obtenu est centrifugé à 2500 tours par minute.
- c. CONGLOMÉRAT : Il était le plus foudroyant démonstrateur de tous dans ce conglomérat d'esprits rapides qui se côtoyaient à la rue d'Ulm.
- d. CRACHAT : Un monsieur gros, grand, barbu grisonnant, lance avec violence un crachat sur un chat qui s'enfuit épouvanté.
- e. DISTILLAT : Les distillats passent ensuite à la station de réception.
- f. FILTRAT : On opère sur une fraction du filtrat.
- g. PISSAT : Ca caille sur ce quai humide qui sent le pissat.
- h. TRACT : Nous avons largement distribué dans les facs et les lycées un tract que mon frère avait rédigé.

Les noms issus du thème 13 du verbe à sens résultatif sont les plus nombreux. Ceci confirme l'observation de (Kerleroux 2005) selon laquelle les noms convertis à partir du thème 13 sont essentiellement des noms résultatifs. Toutefois l'examen des 53 noms dérivés du thème 13 trouvés dans le *Trésor de la Langue Française*

informatisé et le *Petit Robert Électronique* amène à nuancer quelque peu la prédominance du sens résultatif de ces noms. En effet, si les noms résultatifs sont bien les plus nombreux, les noms dénotant une situation ou les noms à sens patiental, qui sont une dizaine chacun, sont presque aussi nombreux.

5.2.4.3 Noms d'effectuateur

Les noms d'effectuateur dérivés du thème 13 sont moins d'une dizaine. Ils sont présentés en (123).

- (123) a. CERTIFICAT : Toute photographie est un certificat de présence.
- b. EXSUDAT : On note ainsi la présence d'exsudats fibreux au niveau de l'insertion de la veine porte.
- c. PRÉDICAT : La phrase nominale, définie comme celle dont le prédicat est représenté par un substantif.
- d. RENÉGAT : Dans ses mémoires ce renégat crache dans la soupe.
- e. RÉSULTAT : Mais ce qui m'a intéressé, c'est le résultat, ce n'est pas la théorie.
- f. SYNDICAT : Il lui fallait adhérer au Syndicat des concierges du VI^e.

Comme pour les noms dérivés du thème 0 ou du thème 12 du verbe, les noms d'effectuateur dérivés du thème 13 sont essentiellement des noms d'objets naturels ou fabriqués. Il est notable cependant que RENÉGAT et SYNDICAT désignent tous deux des humains ou ensemble d'humains.

5.2.4.4 Noms patients

Les noms patients sont au nombre de dix et sont donc les plus nombreux après les noms résultatifs. Quelques uns sont présentés en (124).

- (124) a. CONCEPT : Le concept de "résilience", dont on sait l'incroyable fortune médiatique.
- b. ÉDIT : Les édits somptuaires interdisaient aux classes roturières de s'habiller comme les nobles.
- c. INSERT : J'avais fait ajouter un insert de deux pages, avec la liste de toutes les personnes mortes depuis la date d'édition et un erratum.
- d. POSTULAT : C'est un postulat, le début d'une démonstration mathématique.

- e. **SUBSTITUT** : L'action humanitaire est-elle un substitut à la diplomatie traditionnelle ?

5.2.4.5 Noms locatifs

Il est notable que les noms dérivés du thème 13 du verbe correspondent rarement à un ajout du verbe. En effet, aucun nom instrumental n'a été trouvé. Et un seul nom à sens locatif a été trouvé, **HABITAT**, dont une attestation est présentée en (125).

- (125) C'était un habitat transitoire, de plus en plus personnel et familial.

Parmi les noms polysémiques, l'un d'entre eux possède également un sens locatif, **ACCÈS**, dont une attestation est fournie en (126).

- (126) Il y avait ainsi de petites vignes, toutes sur le même modèle, avec un accès pour les charrettes, charrues, chevaux.

Il est notable que dans son sens locatif, **ACCÈS** ne désigne pas le lieu final du procès, mais le lieu par lequel on passe lors de la réalisation du procès. En effet un accès n'est pas le lieu où l'on accède, mais bien le lieu par lequel on accède à autre chose.

5.2.4.6 Les cas de polysémie

Enfin, comme dans le cas des noms dérivés du thème 0 et du thème 12, quelques noms issus du thème 13 sont polysémiques. Et, comme pour les précédents, ils dénotent majoritairement une situation et un résultat. Seul **ACCÈS** mentionné ci-dessus dénote à la fois une situation et un lieu. Les autres noms, présentés dans les exemples (127) à (129), dénotent une situation (en a.) et un résultat (en b.).

- (127) a. **PLAGIAT** : Est-ce que l'écriture est toujours le plagiat de quelqu'un ?
 b. **PLAGIAT** : Attention, je signale par des astérisques les plagiat, imitations et réminiscences
- (128) a. **PROMESSE** : Les politiques et leurs promesses de faire baisser le chômage, boucher le trou de la Sécu.
 b. **PROMESSE** : Le dauphin reçut cette promesse et jura de son côté d'aider et défendre de tout son pouvoir le duc.

- (129) a. RÉPONSE : Après la réponse de Monsieur S., on n'entend plus parler de cette histoire.
- b. RÉPONSE : J'ai montré sa lettre et ma réponse, et brusquement l'atmosphère est devenue légère.

5.2.5 Bilan sur le sens des noms convertis

Les propriétés sémantiques des noms convertis ayant été présentées, il convient d'une part de revenir sur la prédictibilité du sens des noms convertis, et d'autre part de dresser un bilan des différences sémantiques entre les noms issus des trois thèmes verbaux disponibles à la conversion.

5.2.5.1 Retour sur la prédictibilité du sens des noms convertis

L'étude des noms convertis montre que, contrairement à ce qu'affirme (Hopper et Thompson 1984), les noms convertis déverbaux ne réfèrent pas toujours au procès dénoté par le verbe. Au contraire, comme l'avait indiqué (Plénat 2005a) à propos des noms déverbaux en *-ette*, des composés verbe-nom et des convertis, ils peuvent référer soit au procès dénoté par le verbe, soit à l'un des participants du procès. Cependant, l'examen de chacun des noms convertis a montré que près de la moitié sont des noms de situation. En comparaison, les autres types de sens sont relativement marginaux. Les noms résultatifs regroupent ainsi 12% des noms environ, et les noms d'effectuateur 10%. Les noms instrumentaux sont près de 6%, tandis que les patientaux et les noms polysémiques dénotant une situation et un résultat sont aux alentours de 5.5%. Les noms locatifs ne sont que 3% et le reste regroupe les cas marginaux de polysémie. Ces résultats sont présentés dans le tableau 5.6.

Type de nom	Nb	%
situation	163	47.8
résultatif	40	11.7
effectuateur	36	10.5
instrumental	20	5.9
patiental	19	5.6
situation-résultat	18	5.3
locatif	11	3.2
polysémiques autres	34	10.
total	341	100.

TABLE 5.6 – Types sémantiques de noms selon leur fréquence

Par ailleurs, il est intéressant de noter que lorsqu'un nom est polysémique, il dénote toujours une situation. Sur la base du sous-corpus orienté et de l'ensemble des noms convertis dérivés du thème 12 ou du thème 13 du verbe de base, la conversion semble donc privilégier nettement la formation de noms de situations, même si d'autres types de sens sont également possibles. A titre de comparaison, il serait intéressant d'étudier la répartition des types sémantiques des déverbaux en *-eur*, *-ure* ou *-oir*, les premiers étant *a priori* pressentis comme majoritairement agentifs, les seconds comme majoritairement résultatifs, et les derniers comme majoritairement instrumentaux ou locatifs.

5.2.5.2 Différences entre les noms dérivés des trois thèmes verbaux

Les types sémantiques ayant été présentés pour l'ensemble des noms convertis, il est également possible d'étudier ces types en fonction du thème verbal servant de base à la conversion. Or, l'examen des types sémantiques de noms convertis en fonction du thème verbal servant de base montre des résultats intéressants. En effet, les différents types sémantiques présentés plus haut n'ont pas la même productivité selon le thème verbal qui sert de base à la conversion, comme le montrent les tableaux de la figure 5.3.

Type de N	Nb	%	Type de N	Nb	%	Type de N	Nb	%
situation	75	48.1	situation	78	57.4	résultatif	16	32.7
instrumental	17	10.9	effectuateur	14	10.3	situation	10	20.4
résultatif	15	9.6	résultatif	9	6.6	patiental	10	20.4
effectuateur	15	9.6	situation-rés.	6	4.4	effectuateur	7	14.3
situation-rés.	9	5.8	locatif	6	4.4	situation-rés.	3	6.1
patiental	8	5.1	situation-loc.	5	3.7	locatif	1	2.
locatif	4	2.6	instrumental	3	2.2	autres	2	4.1
autres	13	8.3	patiental	1	0.7	total	49	100.
total	156	100.	autres	14	10.3			
			total	136	100.			

Dérivés du Thème 0

Dérivés du Thème 12

Dérivés du Thème 13

FIGURE 5.3 – Types sémantiques des noms convertis en fonction des thèmes du verbe de base

Il est notable que les noms de situation sont proportionnellement plus nombreux parmi les noms dérivés du thème 12, et sont proportionnellement assez faibles parmi les noms convertis à partir du thème 13. En outre, il est intéressant de noter que

les noms instrumentaux, qui constituent le deuxième type sémantique le plus important pour les noms issus du thème 0, sont quasiment nuls pour les noms issus du thème 12 et inexistantes lorsque les noms dérivent du thème 13. En revanche, les noms résultatifs ainsi que les noms patientaux sont beaucoup plus nombreux, proportionnellement, chez les noms convertis du thème 13 que chez les noms dérivés du thème 0 ou du thème 12. Enfin, bien qu'ils soient de manière générale peu nombreux, les noms locatifs sont néanmoins plus importants parmi les noms dérivés du thème 12 que parmi les noms issus des deux autres thèmes verbaux.

Il semble donc qu'il y ait, au sein de la conversion de verbe à nom, des préférences pour certains types sémantiques de noms convertis selon le thème verbal servant d'input.

5.2.6 Quelle instruction sémantique pour la conversion de verbe à nom ?

Les propriétés sémantiques des noms convertis ayant été présentées, à la fois de manière générale et en fonction des différents thèmes verbaux servant de base à la conversion, il convient désormais de s'interroger, comme cela a été fait pour la conversion de nom à verbe, sur le contenu sémantique de la règle de conversion. Six principaux types sémantiques de noms ont été proposés afin de rendre compte des différents cas observés de noms convertis. Et, comme pour la conversion de nom à verbe, le choix effectué dans le cadre de cette thèse est celui d'une spécification sémantique maximale. La sémantique des noms convertis peut donc, comme pour la sémantique des verbes convertis, être décrite sous la forme d'une hiérarchie des types sémantique selon la figure 5.4.

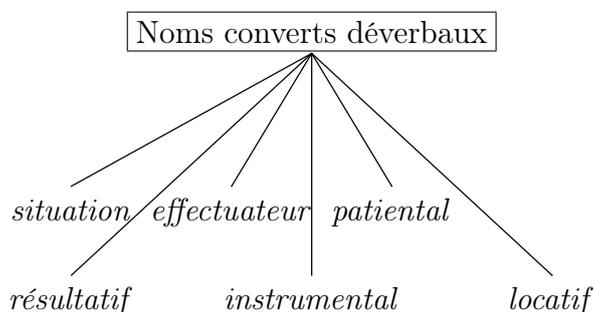


FIGURE 5.4 – Hiérarchie sémantique des noms convertis

À ces types sont ensuite associées les contraintes (130) à (136). La contrainte (130) associée au type *situation* rend compte de noms comme APPROCHE, DÉPOSE,

RÉVEIL₁, AVANCÉE, DÉCOUVERTE, ASSASSINAT, DÉFENSE... Elle spécifie simplement que le nom dérivé a la même sémantique que son verbe base, et réfère donc à la même situation que le verbe de base.

(130) *situation* :

$$\left[\text{SEM } \boxed{1} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } s \\ \text{FRAMES } \langle \boxed{1} \rangle \end{array} \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM } \boxed{1} \right]$$

La contrainte (131) associée au type résultatif rend compte de noms comme AJOUR, AMAS, ENCOCHE, PASSÉE, TRAÎNÉE, BROYAT, FILTRAT... Elle stipule quant à elle que le nom dérivé réfère à un objet produit (attribut PRODUCT) par une situation (la valeur de l'attribut PRODUCER étant une variable de situation).

(131) *résultatif* :

$$\left[\text{SEM } \boxed{1} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } t \\ \text{FRAMES } \left\langle \left[\text{SIT } s \right], \left[\begin{array}{l} \text{production-fr} \\ \text{PRODUCER } s \\ \text{PRODUCT } i \\ \text{SIT } t \end{array} \right] \right\rangle \right] \right] \Rightarrow \left[\text{SEM } \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } i \\ \text{FRAMES } \langle \boxed{1} \rangle \end{array} \right] \right]$$

La contrainte (132) permet de rendre compte des nominalisations d'effectuateur, comme les noms ÉCLAIR, EMBRASSE, RÉCONFORT, PERMIS, REVENU, PRÉDICAT... Elle dit uniquement que le nom dérivé désigne le premier argument (SN_i) du verbe de base.

(132) *effectuateur* :

$$\left[\text{ARG-ST } \langle \text{SN}_i, (\text{SN}) \rangle \right] \Rightarrow \left[\text{SEM } \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } s \\ \text{FRAMES } \langle \boxed{1} \rangle \end{array} \right] \right]$$

Pour rendre compte de noms convertis agentifs, comme GUIDE, JUGE, MANUCURE, RÉGIE, RENÉGAT... il faut une contrainte similaire à (132), mais plus précise quant au rôle sémantique de l'argument distingué. Une telle contrainte est présentée en (133). Elle précise que le nom dérivé désigne l'argument agent (attribut ACTOR) du verbe base.

(133) *effectuateur-agentif* :

$$\left[\begin{array}{c} \text{ARG-ST} \langle \text{SN}_i, (\text{SN}) \rangle \\ \text{SEM} \left[\begin{array}{c} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{c} \boxed{1} \\ \text{agent-fr} \\ \text{ACTOR} \quad i \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{c} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \left\langle \boxed{1} \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

La contrainte (134) est associée au type patiental et rend compte de noms comme DÉBOURS, RABAT, PORTÉE, CONCEPT, POSTULAT. Elle stipule que d'un point de vue sémantique le nom dérivé désigne l'argument patient (attribut UNDER) du verbe de base, et d'un point de vue syntaxique qu'il correspond au deuxième argument (SN_j) du verbe.

(134) *patiental* :

$$\left[\begin{array}{c} \text{ARG-ST} \langle \text{SN}_i, \text{SN}_j \rangle \\ \text{SEM} \left[\begin{array}{c} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{c} \boxed{1} \\ \text{agent-pat-fr} \\ \text{ACTOR} \quad i \\ \text{UNDER} \quad j \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{c} \text{INDEX} \quad j \\ \text{FRAMES} \left\langle \boxed{1} \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

La contrainte (135) associée au type instrumental rend compte de noms comme LISSE, RALLONGE, RÉCHAUD, RÉVEIL₂... Elle dit que le nom dérivé désigne un objet avec lequel (attribut WITH) est effectué le procès dénoté par le verbe de base, et que d'un point de vue syntaxique il correspond à l'ajout prépositionnel (SP_k) du verbe de base.

(135) *instrumental* :

$$\left[\begin{array}{c} \text{ARG-ST} \langle \text{SN}_i, (\text{SN}_j), \text{SP}_k \rangle \\ \text{SEM} \left[\begin{array}{c} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{c} \boxed{1} \\ \text{agent-instr-fr} \\ \text{ACTOR} \quad i \\ \text{WITH} \quad k \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \Rightarrow \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{c} \text{INDEX} \quad k \\ \text{FRAMES} \left\langle \boxed{1} \right\rangle \end{array} \right] \right]$$

Enfin, la contrainte (136) associée au type locatif rend compte des noms comme DÉCHARGE, RESSERRE, ARRIVÉE, BUTÉE, ACCÈS... Elle spécifie que le nom dérivé correspond sémantiquement au lieu (attribut LOC) où est réalisé le procès dénoté par le verbe de base. D'un point de vue syntaxique, la contrainte précise que le nom correspond à l'ajout prépositionnel (SP_k) du verbe.

(136) *locatif* :

$$\left[\begin{array}{l} \text{ARG-ST} \langle \text{SN}_i, (\text{SX}_j), \text{SP}_k \rangle \\ \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{move-fr} \\ \boxed{1} \text{ SIT} \\ \text{PATH} \mid \text{LOC} \quad k \end{array} \right\rangle \right] \end{array} \right] \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad k \\ \text{FRAMES} \left\langle \boxed{1} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right]$$

Les contraintes (130) à (136) permettent ainsi de rendre compte des différents types de noms convertis observés. Chaque nom converti se voit attribuer un type sémantique de la hiérarchie en 5.4 et hérite de la contrainte associée à ce type. En outre, l'héritage multiple permet de rendre compte des cas de polysémie des noms.

Dans le cadre de SBCG, les noms convertis peuvent donc recevoir une description sémantique adéquate et maximale spécifiée. En outre, comme pour la conversion de nom à verbe, le cadre de SBCG permet de considérer la sémantique des noms convertis comme une dimension de classification indépendante au procédé de conversion. En effet, une telle indépendance de la dimension sémantique par rapport au procédé semble justifiée par plusieurs études portant sur différents procédés de formation de noms déverbaux, qui ont toutes montré que les noms déverbaux pouvaient référer aussi bien au procès dénoté par le verbe de base qu'à chacun de ses participants. Ainsi, Roché (2003a) qui étudie les déverbaux en *-on* précise que ces dérivés peuvent soit référer au procès soit référer à l'un des participants du procès par le biais d'un transfert actanciel. De la même façon, Plénat (2005a) qui a comparé la formation de noms déverbaux à travers la suffixation en *-ette*, la conversion et la composition verbe-nom, conclut son étude ainsi :

« Mais les parallélismes sont là, et ils militent bien en faveur de l'idée qu'à moins qu'un suffixe ne le destine explicitement à une interprétation actancielle particulière, un déverbal est susceptible de prendre tantôt un sens processif et tantôt tel sens actanciel ou tel autre parmi ceux qui sont compatibles avec le procès. » (Plénat 2005a)

Et la capacité des composés verbe-nom à référer soit au procès dénoté par le verbe soit à chacun de ses participants est en outre confirmée dans l'étude plus approfondie du procédé par (Villoing 2009).

Si les différents procédés de formation de noms déverbaux sont capables de former les mêmes types sémantiques, la hiérarchie des types sémantiques de noms convertis présentée dans la figure 5.4 peut donc être réécrite selon la figure 5.5, afin de pouvoir être exploitée par différents procédés morphologiques.

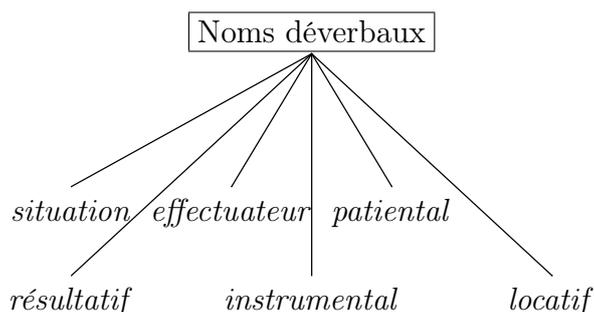


FIGURE 5.5 – Hiérarchie sémantique des noms déverbaux

5.3 Conclusion

Ce chapitre consacré aux propriétés sémantiques des conversions nom>verbe et verbe>nom a permis de d'établir un premier inventaire des types sémantiques de noms convertis et de verbes convertis. Dix types sémantiques de verbes convertis ont ainsi été proposés pour la conversion de nom à verbe, et six types de noms convertis pour la conversion de verbe à nom. Cependant l'examen des données a montré qu'une telle typologie n'est pas toujours suffisante et qu'une classification plus précise des données serait parfois nécessaire pour rendre compte de certaines différences observées. Par exemple dans le cas des verbes convertis similitifs où plusieurs cas de figure ont en réalité été observés : les verbes comme CHAPERONNER signifiant 'faire ce que fait Nb', les verbes comme BICHONNER signifiant 'traiter comme Nb', et les verbes comme MARBRER signifiant 'donner une des propriétés de Nb'. Ou encore pour les verbes instrumentaux, les uns dénotant l'utilisation d'un objet et les autres l'utilisation d'une technique. Ainsi, loin d'être définitives, ces typologies de verbes convertis et de noms convertis, constituent essentiellement une première classification générale des phénomènes observés, pouvant servir de point de départ à d'autres études plus approfondies.

Ce chapitre a néanmoins proposé une représentation formelle, au moyen de structures de traits typées, des relations sémantiques observées. En outre, il a également été observé que les grands types sémantiques dégagés de l'étude des verbes convertis et des noms convertis semblent être les mêmes que les types sémantiques construits par les procédés affixaux. C'est pourquoi j'ai proposé que la hiérarchie des types sémantiques établis pour les conversions soit considérée comme une dimension de classification indépendante du procédé, et qu'elle soit commune aux différents procédés de formation de verbes dénominaux ou de noms déverbaux, dont chaque règle pourrait hériter un ou plusieurs types. La conversion de nom à verbe hériterait ainsi, au niveau formel, de la contrainte (21) présentée au chapitre 4 (page 232), et au niveau sémantique des contraintes associées aux types sémantiques de la figure 5.2. La conversion de verbe à nom, quant à elle, hériterait au niveau formel, d'une des contraintes (23) du chapitre 4 (page 233) selon le thème du verbe sélectionné, et au niveau sémantique des contraintes associées aux types sémantiques de la figure 5.5.

Conclusion générale

Au terme de cette thèse, un bilan des différents résultats peut être dressé. Ce bilan soulève de nouvelles interrogations au sujet des conversions nom>verbe et verbe>nom, et ouvre la voie à de nouvelles perspectives de recherches.

Résultats

Les données relevant de la conversion nom>verbe ou verbe>nom L'examen des données relevant, ou non, de la conversion nom>verbe ou verbe>nom permet de tirer quatre conclusions. Tout d'abord cet examen a montré que les noms comme ceux présentés en (1) doivent être analysés comme des noms convertis, dérivés du thème 12 de leur verbe base. Ceci est vrai non seulement des noms féminins en (1a) qui sont généralement considérés comme des suffixés en *-ée*, mais également des noms féminins en (1b) qui ne sont généralement pas pris en compte, ainsi que des noms masculins en (1c) jamais mentionnés. Tous ces noms ont en effet pour caractéristique d'être toujours identiques au thème 12 de leur verbe de base, la seule différence étant que les noms en (1a) et (1b) sont féminins tandis que les noms en (1c) sont masculins.

- (1) a. ARRIVÉE, ENTRÉE, ENVOLÉE, GELÉE, MONTÉE, RUÉE, TOMBÉE, VEILLÉE
b. BATTUE, CONDUITE, DÉCOUVERTE, EMBELLIE, REPRISE, SORTIE, VENUE
c. DÉFILÉ, DÉMENTI, EXPOSÉ, PERMIS, RELEVÉ, REVENU, SUIVI

Le second point important sur les données concerne les verbes du deuxième groupe. Cette thèse a montré que les paires nom~verbe impliquant un verbe du deuxième groupe, comme celles présentées en (2), peuvent être considérées comme des conversions si l'on suppose l'existence de classes flexionnelles de verbes en français, que ce soit des classes d'exposants ou des classes thématiques.

- (2) a. FARCE>FARCIR, FLEUR>FLEURIR, NORD>NORDIR, TERRE>TERRIR
b. BONDIR>BOND, ENCHÉRIR>ENCHÈRE, SERTIR>SERTE

Si en revanche on refuse le postulat de classes flexionnelles de verbes, les paires en (2a) peuvent être analysées comme des suffixations en /i/~is/, mais au prix d'un procédé soustractif de ce /i/~is/ pour rendre compte des paires en (2b).

Quant aux allomorphies prototypiques, comme dans les paires en (3), les chapitres 2 et 4 ont montré qu'il était possible d'en rendre compte, que ce soit pour les consonnes latentes (3a), les alternances nasales (3b) ou les autres types d'alternances segmentales (3c), en postulant un espace thématique pour les noms, et en particulier un thème 2.

- (3) a. AJOUT~AJOUTER, BAZAR~BAZARDER, DRAP~DRAPER, VENT~VENTER
 b. CARTON~CARTONNER, EXAMEN~EXAMINER, JARDIN~JARDINER, SAVON~SAVONNER
 c. HONNEUR~HONORER, JEU~JOUER, MARTEAU~MARTELER, SEL~SALER

Enfin, pour ce qui est des supplétions prototypiques, comme dans les paires en (4), si le chapitre 2 laissait possible une analyse de ces paires par conversion via un thème L du nom, le chapitre 4 a en revanche montré que le thème L soulève d'autres problèmes qui ne sont pas encore résolus. Il n'a donc pas été possible de rendre compte des paires en (4), étant l'état donné actuel des recherches sur l'espace thématique des noms.

- (4) MÈRE~MATERNER, PIERRE~LAPIDER, POINT~PONCTUER, SEL~SAUNER

L'orientation de la conversion Le chapitre 3 consacré à l'orientation de la conversion a quant à lui montré qu'il n'était pas toujours possible de décider de l'orientation de la conversion. En effet, différents types de critères ont été examinés : les datations, l'étymologie, la comparaison avec les procédés affixaux et différents critères sémantiques tels que l'étude des relations sémantiques entre lexèmes, la dépendance sémantique d'un lexème vis-à-vis de l'autre, et les propriétés sémantiques et pragmatiques prototypiquement attachées aux catégories grammaticales. Or, l'examen de ces différents critères a révélé qu'aucun n'était réellement satisfaisant.

Les datations parce qu'il a été montré qu'elles ne constituent pas toujours un critère fiable. L'étymologie parce qu'elle ne s'avère opérante que lorsqu'un seul des deux lexèmes d'une paire est emprunté ou hérité d'une autre langue. Le critère de comparaison avec les procédés à exposant explicite est quant à lui contestable d'un point de vue théorique parce qu'il subordonne la conversion aux procédés affixaux. Il est en outre inefficace empiriquement dans la mesure où il conduit à des analyses contradictoires.

Pour ce qui est des critères sémantiques, il a été montré que la dépendance d'un lexème vis-à-vis de l'autre ne pouvait constituer un bon critère car il repose le plus souvent sur les données du monde extralinguistique. Les propriétés sémantiques et pragmatiques prototypiquement associées aux catégories grammaticales selon (Croft 1991) constituent un postulat intéressant, mais qui conduit néanmoins à des analyses erronées dans certains cas lorsque l'orientation de la conversion peut être établie de manière certaine. Enfin, il a été montré que les relations sémantiques entre lexèmes ne sont généralement pas pertinentes pour décider de l'orientation de la conversion dans la mesure où il existe presque toujours des relations sémantiques inverses. Il n'a pas été trouvé de relation inverse pour trois types de relations sémantiques seulement, celle qui relie un verbe météorologique à un nom de phénomène naturel (comme *neige*>*neiger*), celle qui relie un verbe causatif à un nom de sentiment ou d'état (comme *sclérose*>*scléroser*), et celle qui relie un verbe similatif à un nom dénotant un objet concret (comme *tigre*>*tigrer*). Cependant les deux premières relations ont une couverture empirique très réduite. La troisième en revanche est assez productive en français, et constitue de ce fait un bon critère pour l'orientation de la conversion.

Un autre critère a alors été proposé : un critère morphologique prenant en compte soit la structure morphologique des lexèmes, soit le thème verbal impliqué dans la conversion. Ce critère s'avère quant à lui entièrement fiable. Cependant il a permis de décider de l'orientation de la conversion pour 830 paires seulement sur les 3 239 que comprend le corpus, soit pour 1/4 des paires.

D'autres candidats-critères pour l'orientation de la conversion ont ensuite été testés sur le sous-corpus orienté constitué au moyen du critère morphologique : le genre des noms, la flexion des verbes et les allomorphies observées. Cependant aucun d'eux ne s'avère être réellement satisfaisant, exceptée l'allomorphie /o/~e/ qui semble être unidirectionnelle. Il est probable que d'autres allomorphies soient pertinentes pour l'orientation de la conversion, mais il reste à en établir la liste.

Cette étude sur l'orientation de la conversion n'a donc pas permis de faire émerger des critères fiables pour déterminer l'orientation de la conversion comme cela a pu être établi pour le néerlandais par (Don 2004) et (Don 2005b) ou pour le portugais par (Rodrigues Soares 2009). C'est pourquoi, il me semble qu'il faille se résoudre à l'idée que l'orientation n'est parfois pas décidable sur la base de critères linguistiques.

Contraintes sur les conversions Le chapitre 4 a permis de mettre en avant deux types de contraintes pesant sur les conversions nom>verbe et verbe>nom. La conversion verbe>nom impose en effet une contrainte morphologique sur le verbe base, qui empêche la conversion lorsque le verbe est suffixé. La conversion nom>verbe connaît en revanche une contrainte de nature sémantique sur sa base, la conversion étant

impossible si le nom dénote une qualité ou un état.

Aspects morphophonologiques des conversions Pour ce qui est des aspects morphophonologiques, cette étude des conversions a abouti à trois résultats. Tout d'abord j'ai proposé d'étendre l'espace thématique des verbes tel qu'il a été défini par Bonami et Boyé dans leurs différents travaux, notamment (Bonami et Boyé 2002), (Bonami et Boyé 2003b) et (Bonami et al. 2009). Outre le thème 13, un second thème caché à la flexion et exploité uniquement par la dérivation a donc été ajouté à l'espace thématique des verbes : le thème 0. Ce thème 0 a été postulé afin de rendre compte des règles de formation de lexèmes impliquant un verbe du deuxième groupe, comme pour les données en (2), mais aussi comme pour les données en (5). Il a été montré dans le chapitre 4 que par défaut ce thème 0 est identique au thème 3, sauf pour les verbes du deuxième groupe pour lesquels il est identique au thème 3 moins le /i/ final.

- (5) a. DOUX > ADOUCIR, PAUVRE > APPAUVRIR, SAGE > ASSAGIR
 b. BEAU > EMBELLIR, LAID > ENLAIDIR, RICHE > ENRICHIR
 c. NÉANT > ANÉANTIR, SUJET > ASSUJETTIR, TERRE > ATERRIR

Le deuxième résultat consiste en la proposition d'un espace thématique des noms, à partir du travail réalisé par (Plénat 2008). Un espace thématique à deux cases a ainsi été proposé pour les noms, les relations entre les deux thèmes étant réglées par le biais de classes thématiques de noms.

Le troisième résultat concerne les relations formelles entre nom et verbe lors des conversions. Les chapitres 2 et 4 ont ainsi établi que si pour la conversion de nom à verbe il n'existe qu'une seule relation formelle entre le nom base et le verbe convert, par le biais du thème 2 du nom et du thème 0 du verbe, la situation est différente pour la conversion verbe>nom. En effet, il existe trois relations formelles différentes entre un verbe base et un nom convert : l'une entre le thème 0 du verbe et le thème 2 du nom, une autre entre le thème 12 du verbe et le thème 2 du nom, et la dernière entre le thème 13 du verbe et le thème 2 du nom. Il y a donc une asymétrie nette entre la conversion nom>verbe et la conversion verbe>nom de ce point de vue.

Aspects sémantiques des conversions Quant aux aspects sémantiques des conversions nom>verbe et verbe>nom, le chapitre 5 a permis de dresser une première typologie des verbes convertis dénominaux et des noms convertis déverbaux. Dix types sémantiques de verbes convertis et six types sémantiques de noms convertis

ont ainsi été établis. Ceci n'est qu'une première typologie générale des verbes et noms convertis qui mériterait d'être approfondie. En effet l'examen des données a montré que certains types sémantiques postulés couvrent en réalité plusieurs cas de figure qui peuvent être distingués par une étude plus détaillée.

J'ai par ailleurs proposé que ces types sémantiques de verbes convertis et de noms convertis ne soient pas considérés comme propres à la conversion, mais soient étendus à l'ensemble des verbes dénominatifs et des noms déverbaux, dans la mesure où les procédés affixaux semblent construire les mêmes types sémantiques de verbes et de noms.

Formalisation des conversions Enfin, une représentation formelle des conversions a été proposée dans la version SBCG (Sag 2011) de HPSG. SBCG est un formalisme à base de structures de traits typées, fondé sur une hiérarchie des types avec héritage monotone des propriétés, à chaque type étant associées certaines contraintes. Les conversions nom>verbe et verbe>nom peuvent ainsi être considérées comme des types de constructions lexicales, auxquels sont associées des contraintes formelles et sémantiques. Les contraintes catégorielles établies au chapitre 1 ne sont pas propres aux conversions mais concernent tous les procédés impliquant les mêmes rapports catégoriels. Les contraintes formelles établies au chapitre 4 sont en revanche propres aux conversions. Enfin, les contraintes sémantiques établies au chapitre 5 peuvent être considérées comme non réservées aux conversions mais au contraire accessibles aux différents procédés affixaux formant des verbes dénominatifs et des noms déverbaux.

Nouvelles interrogations

Les résultats obtenus au terme de cette étude des conversions nom>verbe et verbe>nom suscitent à mon sens de nouvelles questions, notamment en ce qui concerne l'identité des règles de conversion.

En effet, si, comme je l'ai proposé, les contraintes catégorielles, les contraintes formelles et les contraintes sémantiques sont considérées comme trois dimensions de classification indépendantes, une règle de formation de lexème comme la conversion nom>verbe ou la conversion verbe>nom, peut être vue comme le résultat d'une classification croisée, la règle héritant d'au moins une contrainte pour chacune de ces trois dimensions. Ainsi, la conversion nom>verbe hériterait de la dimension catégorielle le rapport nom>verbe et de la dimension formelle la relation d'identité entre le thème 2 du nom et le thème 0 du verbe. Mais, si la règle est définie comme

héritant également d'un type sémantique, alors il y aurait dix cas de figure différents à distinguer, selon les dix types sémantiques établis.

Le problème est évidemment le même pour la conversion verbe>nom, à ceci près que la dimension sémantique ne distinguera que six cas de figure différents correspondant aux six types sémantiques établis. En revanche, la conversion verbe>nom présente une difficulté supplémentaire en ce qui concerne la dimension formelle, puisqu'il a été montré que la conversion verbe>nom subsume en réalité trois relations formelles différentes en fonction du thème verbal servant de base. Or, comme il a été montré au chapitre 5 que la conversion construit les mêmes types sémantiques de noms quel que soit le thème verbal servant d'input, excepté la conversion depuis le thème 13 qui ne produit pas de noms instrumentaux, le nombre de cas de figure observés sera donc égal à $3 * 6 - 1$ (six types sémantiques pour chacun des 3 thèmes verbaux disponibles, moins un) c'est-à-dire 17.

La formalisation des règles de formation de lexèmes a l'avantage de rendre explicite chaque propriété des règles. Mais ceci constitue également une difficulté supplémentaire dans la mesure où rien ne peut être laissé non explicité. La question qui se pose pour les conversions est donc de savoir comment circonscrire une règle de conversion. En effet, pour les dix cas de figure mentionnés ci-dessus pour la conversion nom>verbe, et les dix-sept cas de figure mentionnés pour la conversion verbe>nom, il faudra décider à quel niveau de granularité sont définies les conversions nom>verbe et verbe>nom dans la grammaire.

Perspectives de recherche

Les pistes de recherches futures sont de trois ordres différents : certaines sont ouvertes par les problèmes rencontrés lors de la thèse et les questions laissées en suspens ; d'autres découlent de l'étude elle-même des conversions ; d'autres enfin relèvent de la mise en perspective des conversions dans l'ensemble du lexique et des règles de formation de lexèmes.

Les pistes ouvertes par les difficultés rencontrées lors de la thèse et les aspects laissés en suspens, concernent notamment la question des noms en *-ant* évoqués au chapitre 1 et dont quelques exemples sont présentés en (6). Ces noms soulèvent en effet deux questions qui n'ont pas été réglées dans cette thèse :

- i. les noms en *-ant* dérivent-ils directement du verbe, ou sont-ils issus d'un adjectif lui-même dérivé du verbe ?
- ii. les noms en *-ant* (ou les adjectifs, selon la réponse à la question i.) sont-ils construits par conversion ou par suffixation ?

(6) COMMANDANT_N, DIRIGEANT_N, PORTANT_N

Une deuxième question laissée en suspens dans cette thèse est celles des verbes comme LAPIDER, MATERNER, SAUNER... présentés en (4). Ces verbes posent le problème de l'intégration du thème L dans l'espace thématique des noms. Et éventuellement, s'ils étaient analysables comme des conversions sur la base du thème L, de la redéfinition de la conversion nom>verbe et de la sélection du thème nominal servant d'input.

Enfin un autre aspect ouvert à de futures recherches au terme de cette thèse concerne l'analyse sémantique des conversions nom>verbe et verbe>nom. Ce point nécessiterait en effet une analyse plus fine et la recherche de critères plus précis.

Le deuxième type de piste ouverte à la réflexion découle des interrogations suscitées au sujet de la délimitation des règles de conversion. Comme cela a été évoqué plus haut, la formalisation des règles de conversions soulève en effet des questions quant à la circonscription exacte d'une règle de formation de lexème, qui ne se posent peut-être pas avec la même ampleur sans représentation formelle. Il serait donc intéressant de réfléchir à la question de la délimitation des règles de formation de lexèmes, en comparant éventuellement les deux conversions étudiées à d'autres procédés. En outre il faudrait également retravailler la représentation formelle des règles de formation de lexèmes au moyen de SBCG.

Enfin, le troisième type de recherches futures envisageables est la comparaison des conversions avec les procédés affixaux. Par exemple les suffixations en *-iser* et *-ifier* ou les préfixations en *é-* et *en-* pour la conversion nom>verbe. Et les suffixations en *-age*, *-ion*, *-ment*, *-ure*, *-eur*... pour la conversion verbe>nom.

Annexe A

Présentation du corpus

Description

Le corpus à la base de cette étude de la conversion est présenté dans le CD-rom joint. Ce corpus contient 3 241 paires nom~verbe en relation de conversion issues des nomenclatures du *Trésor de la Langue Française informatisé* et du *Petit Robert Électronique*.

Le corpus est présenté sous différents angles, selon son utilisation dans les différents chapitres.

- Corpus complet présente le corpus dans son entier, par ordre alphabétique des noms. Les paires en relation de conversion sont présentées sous la forme nom-verbe, indépendamment de l'orientation de la conversion.
- Identité phonologique présente le corpus entier en fonction des propriétés phonologiques observées dans la paire de convertis. Les paires en relation de conversion sont présentées sous la forme nom-verbe, indépendamment de l'orientation de la conversion.

L'ordre de présentation des données suit l'ordre utilisé dans le chapitre 2.

- Sous-corpus orienté présente le sous-corpus orienté dont la méthode de constitution a été exposée dans le chapitre 3. Les paires sont présentées en fonction de l'orientation de la conversion.
- Structures morphologiques des bases construites présente l'analyse morphologique des données du sous-corpus orienté. Cette analyse est présentée en fonction de l'orientation de la conversion.

Méthode de constitution du corpus

La constitution du corpus s'est faite en 3 étapes. Dans un premier temps une liste de paires nom~verbe en relation de conversion a été établie à partir des nomencla-

tures du *Trésor de la Langue Française informatisé* et du *Petit Robert Électronique*. La constitution de cette liste de paires nom~verbe a été en partie faite de manière automatique à partir de la nomenclature des deux dictionnaires, mais a nécessité un gros travail de validation manuelle. En effet, si la partie automatique a permis de rassembler rapidement les noms et verbes supposés en relation de conversion sur la base de critères formels, il restait ensuite un important travail de validation pour vérifier que ces noms et verbes identiques formellement étaient aussi reliés sémantiquement. Comme cela a été souligné dans (Fradin et al. 2008) la récolte de convertis est particulièrement difficile et l'est beaucoup plus que celle des affixés dans la mesure où ils ne présentent aucune particularité formelle permettant de les attraper. Ainsi alors que les affixés par exemple en *-age* ou *dé-* peuvent facilement être récupérés par le biais de requêtes, dans ces cas-ci respectivement des requêtes du type “tous les noms se terminant par *age*” et “tous les verbes commençant par *dé*”, les convertis, noms ou verbes, n'offrent pas cette possibilité et ne présentent aucune prise à l'extraction automatique autre que leur catégorie grammaticale. Le travail de validation manuelle est donc de ce fait beaucoup plus lourd que lors de la récupération d'affixés, pour lesquels les erreurs sont déjà nombreuses et la validation importante.

Dans un deuxième temps des occurrences en discours de ces noms et verbes ont été recherchées. Cette tâche a été réalisée grâce à la base textuelle *Frantext*. Cette base présente en effet l'avantage de rassembler un grand nombre de données de style et de registres relativement différents ce qui en fait un échantillon représentatif de la langue générale. En outre parmi les outils d'interrogation de la base existe la possibilité de constituer des listes de mots. Ces listes permettent d'élargir une requête portant sur un mot à l'ensemble des formes fléchies que peut prendre ce mot selon le contexte syntaxique. Cette fonctionnalité est donc un outil inestimable en particulier lorsque la recherche porte sur des verbes, ceux-ci pouvant prendre de nombreuses formes.

Enfin, l'ensemble de ces données a été organisé en base de données. Les bases de données offrent en effet la possibilité non seulement de stocker des informations, mais également de les organiser selon les besoins et de les relier selon des critères choisis. Elles permettent surtout d'interroger les données selon différents types de critères (par exemple interrogation selon le genre du nom, le groupe de conjugaison du verbe, la structure morphologique, la définition...) qui peuvent être combinés. Actuellement cette base de données n'est pas consultable car il n'y a pas d'interface permettant son interrogation par un utilisateur non spécialiste des bases de données, mais une réflexion est en cours pour permettre la mise en ligne de la base de données et la conception d'un outil d'interrogation.

Annexe B

Récapitulatif des contraintes SBCG

Sont rassemblées ici les différentes contraintes proposées dans le corps de la thèse pour rendre compte des conversions nom>verbe et verbe>nom. Ces contraintes sont présentées sous la forme standard en SBCG.

Contrainte générale pour les conversions sur base lexème

$$\begin{array}{l}
 \text{lex-conv-cat} : \\
 \left[\begin{array}{l}
 \text{MTR} \left[\begin{array}{l}
 \text{STEMS} \left[\text{SLOTm} \quad \boxed{1} \right] \\
 \text{SYN} \left[\text{CAT} \quad \boxed{2} \right] \\
 \text{SEM} \left[\text{FRAMES} \quad L_1 \oplus \dots \right]
 \end{array} \right] \\
 \text{DTRS} \left\langle \left[\begin{array}{l}
 \text{STEMS} \left[\text{SLOTn} \quad \boxed{1} \right] \\
 \text{SYN} \left[\text{CAT} \quad \boxed{3} \right] \\
 \text{SEM} \left[\text{FRAMES} \quad L_1 \right]
 \end{array} \right] \right\rangle
 \end{array} \right]
 \end{array}$$

Contraintes morphophonologiques

$$\begin{array}{l}
 \text{n2v-lex-conv} : \\
 \left[\begin{array}{l}
 \text{MTR} \left[\begin{array}{l}
 \text{STEMS} \mid \text{SLOT-0} \quad \boxed{1} \\
 \text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{verbe}
 \end{array} \right] \\
 \text{DTRS} \left\langle \left[\begin{array}{l}
 \text{STEMS} \mid \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \\
 \text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{nom}
 \end{array} \right] \right\rangle
 \end{array} \right]
 \end{array}$$

$$v2n-lxm-conv : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{nom} \end{array} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-}x \quad \boxed{1} \\ \text{SYN} \mid \text{CAT} \quad \textit{verbe} \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

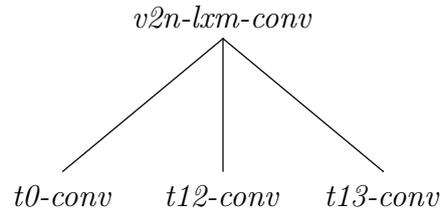


FIGURE B.1 – Les sous-types de conversion verbe>nom

$$t0-conv : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-0} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

$$t12-conv : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-12} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

$$t13-conv : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-2} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{STEMS} \mid \text{SLOT-13} \quad \boxed{1} \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

Contraintes sémantiques

Conversion nom>verbe

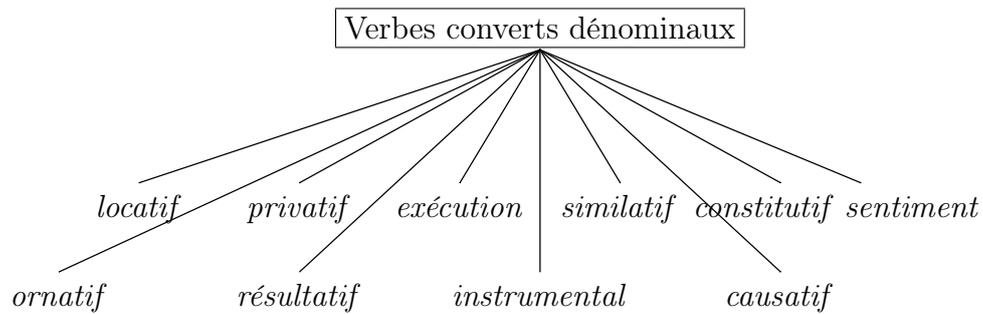
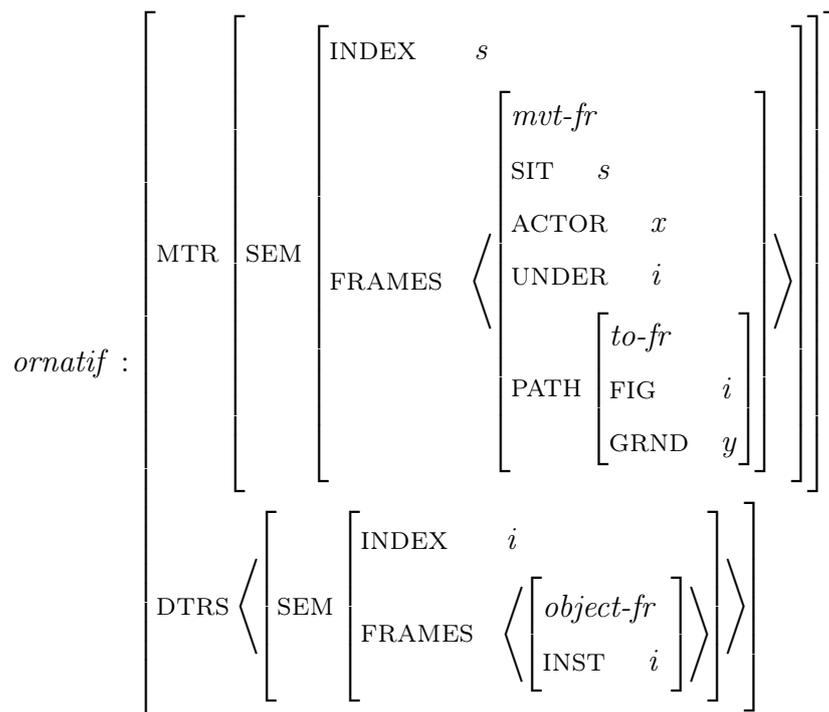
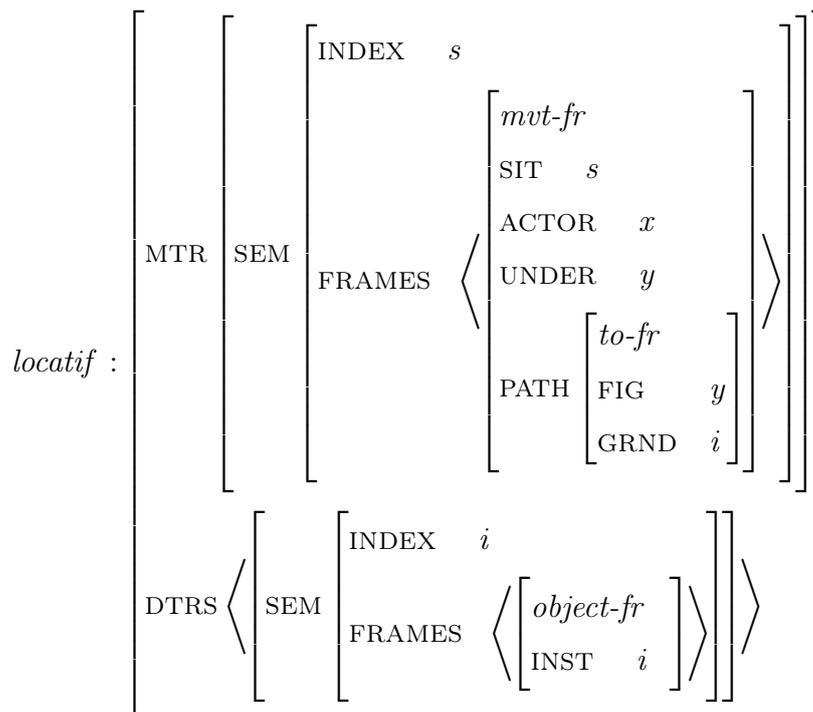


FIGURE B.2 – Hiérarchie sémantique des verbes convertis



$$\text{privatif : } \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } s \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{remove-fr} \\ \text{SIT } s \\ \text{ACTOR } x \\ \text{UNDER } i \\ \text{PATH} \left[\begin{array}{l} \text{from-fr} \\ \text{FIG } i \\ \text{GRND } y \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } i \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{object-fr} \\ \text{INST } i \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$

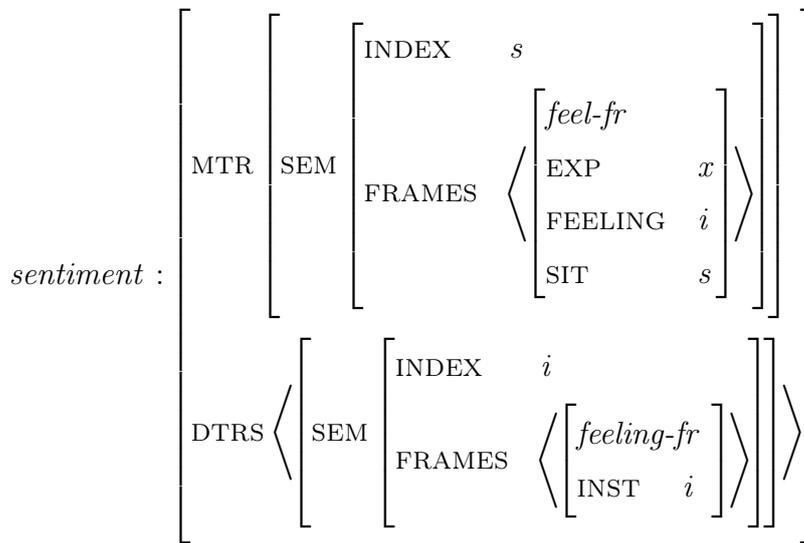
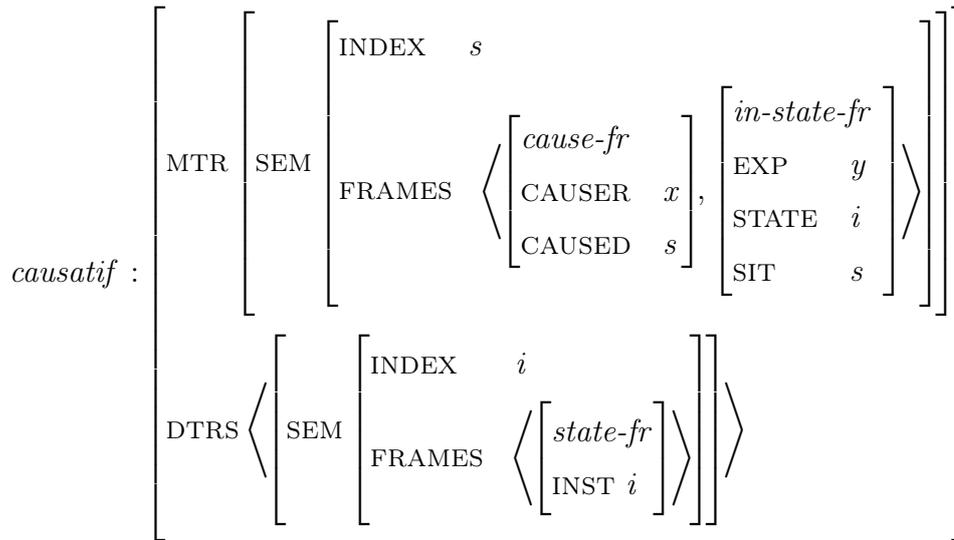
$$\text{exécution : } \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } t \\ \text{FRAMES} \left\langle \boxed{1} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{DTR} \left\langle \begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } s \\ \text{FRAMES} \left\langle \boxed{1} \left[\begin{array}{l} \text{dyn-sit-fr} \\ \text{SIT } s \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$

$$\text{résultatif : } \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } s \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{produce-fr} \\ \text{ACTOR } x \\ \text{UNDER } i \\ \text{SIT } s \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } i \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{object-fr} \\ \text{INST } i \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$

$$\text{instrumental : } \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } s \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{use-fr} \\ \text{ACTOR } x \\ \text{UNDER } i \\ \text{SIT } s \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } i \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{obj-fr} \\ \text{INST } i \end{array} \right\rangle \vee \left[\begin{array}{l} \text{tech-fr} \\ \text{INST } i \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$

$$\text{similatif : } \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } s \\ \text{FRS} \left\langle \begin{array}{l} \text{act-like-fr} \\ \text{ACTOR } x \\ \text{LIKE } i \\ \text{SIT } s \end{array} \right\rangle \vee \left[\begin{array}{l} \text{be-like-fr} \\ \text{EXP } x \\ \text{LIKE } i \\ \text{SIT } s \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } i \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{obj-fr} \\ \text{INST } i \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$

$$\text{constitutif : } \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } s \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{be-fr} \\ \text{EXP } x \\ \text{BE } i \\ \text{SIT } s \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \begin{array}{l} \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX } i \\ \text{FRAMES} \left\langle \begin{array}{l} \text{object-fr} \\ \text{INST } i \end{array} \right\rangle \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$



Conversion verbe > nom

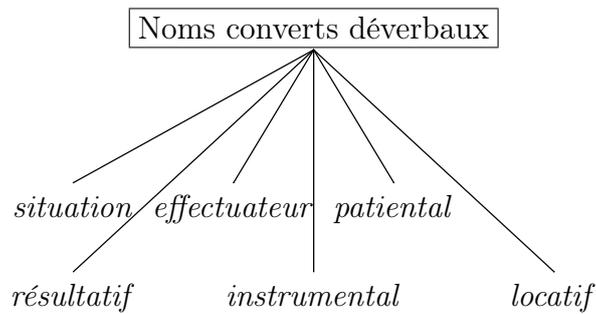


FIGURE B.3 – Hiérarchie sémantique des noms convertis

$$situation : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\text{SEM} \quad \boxed{\mathbb{1}} \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \left[\text{SEM} \quad \boxed{\mathbb{1}} \right] \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\text{SIT} \quad s \right] \right\rangle \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

$$résultatif : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \langle \boxed{\mathbb{1}} \rangle \end{array} \right] \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \left[\text{SEM} \quad \boxed{\mathbb{1}} \right] \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad t \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \left[\text{SIT} \quad s \right], \left[\begin{array}{l} \textit{production-fr} \\ \text{PRODUCER} \quad s \\ \text{PRODUCT} \quad i \\ \text{SIT} \quad t \end{array} \right] \right\rangle \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

$$effectuateur : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \langle \boxed{\mathbb{1}} \rangle \end{array} \right] \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \left[\text{ARG-ST} \left\langle \text{SN}_i, (\text{SN}) \right\rangle \right] \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \langle \boxed{\mathbb{1}} \rangle \end{array} \right] \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

$$effectuateur-agentif : \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad i \\ \text{FRAMES} \quad \langle \boxed{\mathbb{1}} \rangle \end{array} \right] \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \left[\text{ARG-ST} \left\langle \text{SN}_i, (\text{SN}) \right\rangle \right] \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \left\langle \boxed{\mathbb{1}} \right\rangle \left[\begin{array}{l} \textit{agent-fr} \\ \text{ACTOR} \quad i \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right] \right] \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

$$\text{patiental : } \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad j \\ \text{FRAMES} \quad \langle \underline{1} \rangle \end{array} \right] \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \begin{array}{l} \text{ARG-ST} \langle \text{SN}_i, \text{SN}_j \rangle \\ \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \langle \underline{1} \rangle \left[\begin{array}{l} \text{agent-pat-fr} \\ \text{ACTOR} \quad i \\ \text{UNDER} \quad j \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right] \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$

$$\text{instrumental : } \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad k \\ \text{FRAMES} \quad \langle \underline{1} \rangle \end{array} \right] \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \begin{array}{l} \text{ARG-ST} \langle \text{SN}_i, (\text{SN}_j), \text{SP}_k \rangle \\ \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \langle \underline{1} \rangle \left[\begin{array}{l} \text{agent-instr-fr} \\ \text{ACTOR} \quad i \\ \text{WITH} \quad k \\ \text{SIT} \quad s \end{array} \right] \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$

$$\text{locatif : } \left[\begin{array}{l} \text{MTR} \left[\text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad k \\ \text{FRAMES} \quad \langle \underline{1} \rangle \end{array} \right] \right] \\ \text{DTRS} \left\langle \begin{array}{l} \text{ARG-ST} \langle \text{SN}_i, (\text{SX}_j), \text{SP}_k \rangle \\ \text{SEM} \left[\begin{array}{l} \text{INDEX} \quad s \\ \text{FRAMES} \quad \langle \underline{1} \rangle \left[\begin{array}{l} \text{move-fr} \\ \text{SIT} \quad s \\ \text{PATH | LOC} \quad k \end{array} \right] \end{array} \right] \end{array} \right\rangle \end{array} \right]$$

Bibliographie

- Abeillé, A. et D. Godard (2004). « Les adjectifs invariables comme compléments légers en français ». In J. François (éd.), *L'adjectif en français et à travers les langues*, pp. 209–224. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Adams, V. (1973). *An Introduction to Modern English Word-formation*. Londres : Longman.
- Adouani, A. (1989). *Les substantifs déverbaux à "suffixe zéro" en français moderne*. Thèse de doctorat, Université Lyon 2.
- Aliquot-Suengas, S. (1997). « Les suffixes *-ade* et *-ée* : une histoire de famille ». In Fradin et Marandin (1997), pp. 49–87.
- Anscombre, J.-C. (1985). « De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité ». *Langages* 80, 9–34.
- Anscombre, J.-C. (2006). « Les verbes du deuxième groupe : des inchoatifs ? ». *Cahiers de lexicologie* 89, 5–27.
- Aronoff, M. (1980). « Contextuals ». In T. Hoekstra, H. Van der Hulst, et M. Moortgat (éds), *Lexical Grammar*, pp. 263–285. Dordrecht : Foris Publications.
- Aronoff, M. (1994). *Morphology by Itself*. Cambridge : The MIT Press.
- Aronoff, M. (2007). « In the beginning was the word ». *Language* 83(4), 803–830.
- Aronoff, M. et F. Anshen (1998). « Morphology and the lexicon : lexicalization and productivity ». In A. Spencer et A. Zwicky (éds), *The Handbook of Morphology*, pp. 237–247. Oxford : Blackwell Publishers.
- Aronoff, M. et K. Fudeman (2005). *What is Morphology ?* Oxford : Blackwell.
- Arrivé, M., F. Gadet et M. Galmiche (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- Baayen, H. (2007). « Storage and computation in the mental lexicon ». In G. Jarema et L. Gary (éds), *The Mental Lexicon : Core Perspectives*, pp. 81–104. Amsterdam : Elsevier.
- Bally, C. (1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : A. Francke.
- Balteiro, I. (2007). *The Directionality of Conversion in English. A Dia-Synchronic Study*. Berlin : Peter Lang.

- Barbaud, P. (1994). « Conversion syntaxique ». *Linguisticae Investigationes XVIII*(1), 1–26.
- Barner, D. et A. Bale (2002). « No nouns, no verbs : psycholinguistic arguments in favor of underspecification ». *Lingua 112*, 771–791.
- Bauer, L. (1983). *English word formation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bauer, L. (2005). « Conversion and the notion of lexical category ». In Bauer et Valera (2005), pp. 19–30.
- Bauer, L. et S. Valera (éds) (2005). *Approaches to Conversion/Zero-Derivation*. Münster/New York/München/Berlin : Waxmann.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale, Vol.1*. Paris : Gallimard.
- Biese, Y. M. (1941). « Origin and Development of Conversions in English ». *Annales Academiae Scientiarum Fennicae B 45*(2), 1–495.
- Bladin, V. (1911). *Studies on Denominative Verbs in English*. Uppsala : Almqvist and Wiksells.
- Bloomfield, L. (1914). *An introduction to the study of language*. Londres : G. Bell and sons.
- Bloomfield, L. (1933). *Language*. Londres : George Allen & Unwin Ltd.
- Bogacki, C. (1988). « Les verbes à argument incorporé en français ». *Langages 89*, 7–26.
- Bonami, O. et G. Boyé (2002). « Suppletion and dependency in inflectional morphology ». In F. Van Eynde, L. Hellan, et D. Beerman (éds), *Proceedings of the HPSG'01 Conference*, pp. 51–70, Stanford. CSLI publications.
- Bonami, O. et G. Boyé (2003a). « La nature morphologique des allomorphies conditionnées : les formes de liaison des adjectifs en français ». In Fradin et al. (2003), pp. 39–48.
- Bonami, O. et G. Boyé (2003b). « Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français ». *Langages 152*, 102–126.
- Bonami, O. et G. Boyé (2005). « Construire le paradigme d'un adjectif ». *Recherches Linguistiques de Vincennes 34*, 77–98.
- Bonami, O. et G. Boyé (2006). « Deriving inflectional irregularity ». In S. Müller (éd.), *Proceedings of the HPSG'06 Conference*, pp. 361–380, Stanford. CSLI publications.
- Bonami, O. et G. Boyé (2007). « Remarques sur les bases de la conjugaison ». In E. Delais-Roussarie et L. Labruno (éds), *Des sons et des sens*, pp. 77–90. Paris : Hermès.
- Bonami, O., G. Boyé et F. Kerleroux (2009). « L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction ». In Fradin et al. (2009), pp. 103–125.

- Booij, G. (1996). « Inherent versus contextual inflection and the split hypothesis ». In G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1995*, pp. 1–16. Dordrecht : Kluwer.
- Boyé, G. (2000). *Problèmes de morpho-phonologie verbale en français, en espagnol et en italien*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Boyé, G. (2006). « Suppletion ». In K. Brown (éd.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, t. 12, pp. 297–299. Oxford : Elsevier.
- Boyé, G. et M. Plénat (2010). « L'allomorphie radicale dans les lexèmes adjectivaux du français. le cas des adverbes en *-ment* ». In B. Tranel (éd.), *Understanding Allomorphy. Perspectives from Optimality Theory*. Londres : Equinox Publishing.
- Cannon, G. (1985). « Functional shift in English ». *Linguistics* 23, 411–431.
- Cauchois, A.-S. (2008). *Analyse morphophonologique des thèmes cachés à la flexion des noms et des adjectifs en -oir du français*. Mémoire de D.E.A., Université Paris 8.
- Chomsky, N. (1957). *Syntactic Structures*. La Haye : Mouton.
- Chomsky, N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge : The MIT Press.
- Chomsky, N. et M. Halle (1968). *The Sound Pattern of English*. New York : Harper & Row.
- Clark, E. V. et H. H. Clark (1979). « When nouns surface as verbs ». *Language* 55(4), 767–811.
- Corbin, D. (1976). « Peut-on faire l'hypothèse d'une dérivation en morphologie ? ». In J.-M. Chevalier (éd.), *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique*, pp. 47–91. Lille : Publications de l'Université de Lille 3.
- Corbin, D. (1985). « Les bases non autonomes en français ou comment intégrer l'exception dans un modèle lexical ». *Langue Française* 66, 54–76.
- Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Corbin, D. (1992). « Hypothèses sur les frontières de la composition nominale ». *Cahiers de Grammaire* 17, 25–55.
- Corbin, D., G. Dal, A. Méliis-Puchulu et M. Temple (1993). « D'où viennent les sens a priori figurés des mots construits ? Variations sur *lunette(s)*, *ébéniste* et les adjectifs en *-esque* ». *Verbum* 1-2-3, 65–100.
- Corbin, D. et M. Plénat (1992). « Note sur l'haplologie des mots construits ». *Langue Française* 96, 101–112.
- Corblin, F. (1990a). « Les groupes nominaux sans nom du français ». In G. Kleiber et J.-E. Tyvaert (éds), *L'anaphore et ses domaines*, pp. 63–80. Paris : Klincksieck.

- Corblin, F. (1990b). « Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale ». In M. Charolles, S. Fisher, et J. Jayez (éds), *Le discours. Représentations et interprétations*, pp. 227–243. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Crocco-Galèas, G. (1990). « Conversion as Morphological Metaphor ». In J. Méndez Dosuna et C. Pensado (éds), *Naturalists at Krems. Papers from the Workshop on Natural Phonology and Natural Morphology*, pp. 23–32. Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca.
- Croft, W. (1991). *Syntactic Categories and Grammatical Relations : The Cognitive Organization of Information*. Chicago : University Press of Chicago.
- Damourette, J. et E. Pichon (1927). *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française t.I*. Paris : Atrey.
- Darmesteter, A. (1877). *De la création actuelle des mots nouveaux et des lois qui la régissent*. Paris : Vieweg.
- Debaty-Luca, T. (1986). *Théorie fonctionnelle de la suffixation*. Paris : Les Belles Lettres.
- Dell, F. (1970). *Les règles phonologiques tardives et la morphologie du français*. Thèse de doctorat, M.I.T.
- Dell, F. (1973). *Les règles et les sons*. Paris : Hermann.
- Dell, F. (1979). « La morphologie dérivationnelle du français et l'organisation de la composante lexicale en grammaire générative ». *Revue romane XIV*(2), 185–216.
- Diez, F. (1874-1877). *Grammaire des langues romanes*, traduction fr. de A. Brachet, G. Paris et A. Morel-Fatio. Paris : Franck et Vieweg.
- Dirven, R. (1988). « A Cognitive Approach to Conversion ». In W. Hüllen et R. Schulze (éds), *Understanding the Lexicon : Meaning, Sense and World Knowledge in Lexical Semantics*, pp. 329–343. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Dirven, R. (1999). « Conversion as a Conceptual Metonymy of Event Schemata ». In K.-U. Panther et G. Radden (éds), *Metonymy in Language and Thought*, pp. 275–287. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- Don, J. (2004). « Categories in the lexicon ». *Linguistics 42*(5), 931–956.
- Don, J. (2005a). « On Conversion, Relisting and Zero-derivation ». *SKASE Journal of theoretical Linguistics 2*(2), 2–16.
- Don, J. (2005b). « Roots, Deverbal Nouns and Denominal Verbs ». In G. Booij, E. Guevara, A. Ralli, S. Sgroi, et S. Scalise (éds), *Morphology and Linguistic Typology. On-line Proceedings of the Fourth Mediterranean Morphology Meeting*, <http://mmm.lingue.unibo.it/proc-mmm4.php>.
- Dowty, D. (1991). « Thematic proto-roles and argument selection ». *Language 67*(3), 547–619.

- Dressler, W. (1985). « Sur le statut de la suppléance dans la morphologie naturelle ». *Langages* 78, 41–56.
- Dressler, W. et M. Ládányi (2000). « On contrastive word formation : German and Hungarian denominal adjective formation ». In C. Dalton-Puffer (éd.), *Words : Structure, Meaning, Function*, pp. 59–74. Berlin/New-York : Mouton de Gruyter.
- Dubois, J. (1962). *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- Duszek, A. (1980). « A semantic description of English verbs with semantically and formally related nominal counterparts in present-day English ». *Kwartalnik Neofilologiczny* 27, 49–71.
- Farrell, P. (2001). « Functional shift as category underspecification ». *English Language and Linguistics* 5(1), 109–130.
- Flaux, N. et D. Van de Velde (2000). *Les noms en français : esquisse de traitement*. Paris : Ophrys.
- Fradin, B. (1996). « On morphological entities and the copy principle ». *Acta Linguistica Hungarica* 1-2, 111–151.
- Fradin, B. (2003a). « Le traitement de la suffixation en -ET ». *Langages* 152, 51–77.
- Fradin, B. (2003b). *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Puf.
- Fradin, B. (2012). « Les nominalisations et la lecture ‘moyen’ ». *Lexique* 20, 125–152.
- Fradin, B., G. Dal, N. Grabar, F. Namer, S. Lignon, D. Tribout et P. Zweigenbaum (2008). « Remarques sur l’usage des corpus en morphologie ». *Langages* 171, 34–59.
- Fradin, B., G. Dal, N. Hathout, F. Kerleroux, M. Plénat et M. Roché (éds) (2003). *Les unités morphologiques. Actes du 3^{ième} forum de morphologie*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Fradin, B. et F. Kerleroux (2003a). « Quelles bases pour les procédés de la morphologie constructionnelle ? ». In Fradin et al. (2003), pp. 76–84.
- Fradin, B. et F. Kerleroux (2003b). « Troubles with lexemes ». In G. Booij, J. de Cesaris, S. Scalise, et A. Ralli (éds), *Topics in Morphology. Selected papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting*, pp. 177–196, Barcelona. ULA-Universitat Pompeu Fabra.
- Fradin, B., F. Kerleroux et M. Plénat (éds) (2009). *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Fradin, B. et J.-M. Marandin (éds) (1997). *Mot et grammaires*. Paris : Didier.
- Fradin, B., F. Montermini et M. Plénat (2009). « Morphologie grammaticale et extragrammaticale ». In Fradin et al. (2009), pp. 21–45.

- Frei, H. (1950). « Zéro, vide et intermittent ». *Zeitschrift für Phonetik und allgemeine Sprachwissenschaft* 4, 161–191.
- Gardes-Tamine, J. (1990). *La grammaire. 1. Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Armand Colin.
- Gleason, H. A. (1955). *An Introduction to Descriptive Linguistics*. New York : Holt, Rinehart and Winston.
- Godard, D. et J. Jayez (1996). « Types nominaux et anaphores : le cas des objets et des événements ». *Cahiers de Chronos* 1, 41–58.
- Godel, R. (1953). « La question des signes zéro ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 11, 31–41.
- Grevisse, M. (1969). *Le Bon Usage*. Gembloux : Duculot.
- Grossmann, M. et F. Rainer (éds) (2004). *La formazione delle parole in italiano*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Gruaz, C. (1987). *Le mot français cet inconnu. Précis de morphographémologie*. Rouen : Presses Universitaires de Rouen.
- Gruaz, C. (1988). *La dérivation suffixale en français contemporain*. Rouen : Presses Universitaires de Rouen.
- Guilbert, L. (1974). « Grammaire générative et néologie lexicale ». *Langages* 36, 34–44.
- Guilbert, L. (1975). *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- Haas, P., R. Huyghe et R. Marin (2008). « Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels ». In J. Durand, B. Habert, et B. Laks (éds), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, pp. 2051–2065. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Hale, K. et S. J. Keyser (1993). « On Argument Structure and the Lexical Expression of Syntactic Relations ». In K. Hale et S. J. Keyser (éds), *The view from Building 20 : essays in honor of Sylvain Bromberger*, pp. 53–109. Cambridge : The MIT Press.
- Halle, M. et A. Marantz (1993). « Distributed Morphology and the Pieces of Inflection ». In K. Hale et S. J. Keyser (éds), *The view from Building 20 : essays in honor of Sylvain Bromberger*, pp. 111–176. Cambridge : The MIT Press.
- Harley, H. (1999). « Denominal verbs and aktionsart ». In L. Pylkanen et A. van Hout (éds), *Proceedings of the 2nd Penn/MIT Roundtable on Event Structure*, pp. 73–85, Cambridge. The MIT Press.
- Harley, H. (2005). « How do verbs get their names? Denominal verbs, manner incorporation and the ontology of verb roots in English ». In T. Rapoport et N. Erteschik-Shir (éds), *The Syntax of Aspect*, pp. 42–64. Oxford : Oxford University Press.

- Harley, H. et R. Noyer (1999). « State-of-the-Article : Distributed Morphology ». *GLOT International* 4(4), 3–9.
- Harley, H. et R. Noyer (2000). « Formal versus encyclopedic properties of vocabulary : evidence from nominalisations ». In B. Peeters (éd.), *The Lexicon/Encyclopaedia Interface*, pp. 349–374. Amsterdam : Elsevier Press.
- Harris, Z. (1951). *Methods in Structural Linguistics*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Hathout, N., M. Plénat et L. Tanguy (2003). « Enquête sur les dérivés en *-able* ». *Cahiers de Grammaire* 28, 49–90.
- Heusinger, K. et C. Schwarze (2002). « Underspecification in the semantic of word-formation : the case of denominal verbs of removal in Italian ». *Linguistics* 44(6), 1165–1194.
- Hockett, C. F. (1954). « Two models of linguistic description ». *Words* 10, 210–234.
- Hockett, C. F. (1958). *A course in modern linguistics*. New York : The MacMillan Company.
- Hockett, C. F. (1994). « Conversion : the problem of parts of speech in English ». *Études anglaises* 47(2), 171–181.
- Hohenhaus, P. (2005). « Lexicalization and institutionalization ». In P. Štekauer et R. Lieber (éds), *Handbook of Word-Formation*, pp. 353–373. Springer.
- Hopper, P. J. et S. A. Thompson (1984). « The discourse basis for lexical categories in universal grammar ». *Language* 60, 703–752.
- Huot, H. (2001). *Morphologie. Forme et sens des mots du français*. Paris : Armand Colin.
- Jackendoff, R. (1983). *Semantics and Cognition*. Cambridge : The MIT Press.
- Jackendoff, R. (1990). *Semantic Structures*. Cambridge : The MIT Press.
- Jackendoff, R. (1997). *The Architecture of the Language Faculty*. Cambridge : The MIT Press.
- Jespersen, O. (1942). *A Modern English Grammar on Historical Principles. Part IV : Morphology*. London : Allen & Unwin.
- Kastovsky, D. (2005). « Conversion and/or zero : word-formation theory, historical linguistics, and typology ». In Bauer et Valera (2005), pp. 31–49.
- Kay, P. (2002). « An Informal Sketch of the Formal Architecture of Constructional Grammar ». *Grammars* 5, 1–19.
- Kay, P. et C. Fillmore (1999). « Grammatical Constructions and Linguistic Generalizations : the *What's X doing Y?* Construction ». *Language* 75, 1–33.
- Kerleroux, F. (1991a). « Les formes nues sont-elles simples? ». *Linx* 25, 21–44.

- Kerleroux, F. (1991b). « L'exception et la règle ». *Le gré des langues 2*, 67–81.
- Kerleroux, F. (1996). *La coupure invisible*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Kerleroux, F. (1997). « Représentations de l'absence de suffixe dans les noms déverbaux processifs du français ». In J. Chuquet et M. Fryd (éds), *Absence de marques et représentation de l'absence*, pp. 141–169. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Kerleroux, F. (1999). « Identification d'un procédé morphologique : la conversion ». *Faits de langues 14*, 89–100.
- Kerleroux, F. (2004). « Sur quels objets portent les opérations morphologiques de construction ? ». *Lexique 16*, 85–123.
- Kerleroux, F. (2005). « On a subclass of non-affixed deverbal nouns in French ». In G. Booij, B. Fradin, A. Ralli, et S. Scalise (éds), *On-line Proceedings of the 5th MMM*.
- Kiefer, F. (1992). « Compounds and argument structure in Hungarian ». In I. Kenesei et C. Pléh (éds), *Approaches to Hungarian. Vol.4 : The Structure of Hungarian*, pp. 51–65. Szeged : JATE.
- Kiefer, F. (2005). « Types of conversion in Hungarian ». In Bauer et Valera (2005), pp. 51–65.
- Kilani-Schoch, M. (1988). *Introduction à la morphologie naturelle*. Berne/Frankfort s. Main/New-York/Paris : Peter Lang.
- Kilani-Schoch, M. et W. Dressler (2005). *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*. Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- Kiparsky, P. (1997). « Remarks on denominal verbs ». In A. Alsina, J. Bresnan, et P. Sells (éds), *Argument Structure*, pp. 473–499. Stanford : CSLI Publications.
- Kruisinga, E. (1927). « On the History of Conversion in English ». *English Studies 9*, 103–108.
- Labelle, M. (1992). « La structure argumentale des verbes locatifs à base nominale ». *Linguisticae Investigationes XVI(2)*, 267–315.
- Labelle, M. (2000). « The semantic representation of denominal verbs ». In P. Coopmans, M. Everaert, et J. Grimshaw (éds), *Lexical specification and insertion*, pp. 215–240. Amsterdam : John Benjamins.
- Langacker, R. W. (1987). *Foundations of cognitive grammar. Vol.1. Theoretical prerequisites*. Stanford : Stanford University Press.
- Langacker, R. W. (1991). *Foundations of cognitive grammar. Vol.2. Descriptive application*. Stanford : Stanford University Press.
- Lemaréchal, A. (1997). *Zéro(s)*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Lieber, R. (1981). « Morphological Conversion Within a Restrictive Theory of the Lexicon ». In M. Moortgat, H. van der Hulst, et T. Hoekstra (éds), *The Scope of Lexical Rules*, pp. 161–200. Dordrecht : Foris Publications.
- Lieber, R. (1992). *Deconstructing Morphology. Word Formation in Syntactic Theory*. Chicago : University of Chicago Press.
- Ljung, M. (1977). « Problems in the Derivation of Instrumental Verbs ». In H. Brekle et D. Kastovsky (éds), *Perspektiven der Wortbildungsforchung*, pp. 165–179. Bonn : Bouvier Verlag.
- Lyons, J. (1968). *Introduction to theoretical linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Marandin, J.-M. (1997). « Pas d'entité sans identité : l'analyse des groupes nominaux DET + A ». In Fradin et Marandin (1997), pp. 129–164.
- Marchand, H. (1960). *The Categories and Types of Present-Day English. A synchronic-diachronic approach*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- Marchand, H. (1963). « On a question of contrary analysis with derivationally connected but morphologically uncharacterized words ». *English Studies* 44, 176–187.
- Marchand, H. (1964). « A set of criteria for the establishing of derivational relationship between words unmarked by derivational morphemes ». *Indogermanische Forschungen* 69, 10–19.
- Marchand, H. (1967). « Expansion, transposition and derivation ». *La Linguistique* 1, 13–26.
- Martinet, A. (1965). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Matthews, P. H. (1972). *Inflectional morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Meinschaefer, J. (2003). « Remarques sur l'interprétation des noms déverbaux sans affixe en français ». In Fradin et al. (2003), pp. 118–126.
- Mel'čuk, I. (1976). « On suppletion ». *Linguistics* 170, 45–90.
- Mel'čuk, I. (1993). *Cours de morphologie générale. Première partie : Le mot*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I. (1996). *Cours de morphologie générale. Troisième partie : Moyens morphologiques. Quatrième partie : Syntactiques morphologiques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Milner, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.
- Morin, Y.-C. (1987). « Remarques sur l'organisation de la flexion en français ». *ITL Review of Applied Linguistics* 77, 13–91.

- Morin, Y.-C. (1988). « De l'ajustement du schwa en syllabe fermée dans la phonologie du français ». In S. P. Verluymen (éd.), *La phonologie du schwa français*, pp. 133–189. Amsterdam : John Benjamins.
- Morin, Y.-C. (1992). « Un cas méconnu de la déclinaison de l'adjectif en français : les formes de liaison de l'adjectif antéposé ». In *Le mot, les mots, les bons mots*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
- Morin, Y.-C. (2005). « La liaison relève-t-elle d'une tendance à éviter les hiatus ? ». *Langages* 158, 8–23.
- Namer, F. (2009). *Morphologie, lexicque et traitement automatique des langues : l'analyseur DériF*. Paris : Hermes - Lavoisier.
- Namer, F. et F. Villoing (2008). « Interpréter les noms déverbaux : quelle relation avec la structure argumentale du verbe de base ? le cas des noms en -oir du français ». In J. Durand, B. Habert, et B. Laks (éds), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, pp. 1539–1557. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Neef, M. (1999). « A declarative approach to conversion into verbs in German ». In G. Booij et J. van Marle (éds), *Yearbook of Morphology 1998*, pp. 199–224. Kluwer Academic Publishers.
- Nida, E. (1949). *Morphology : The Descriptive Analysis of Words*. Michigan : University of Michigan Press.
- Nyrop, K. R. (1936). *Grammaire historique de la langue française*, tome III *La formation des mots*. Paris : Aphonse Picard & Fils.
- Pagliano, C. (2003). *L'épenthèse consonantique en français. Ce que la syntaxe, la sémantique et la morphologie peuvent faire à la phonologie : parles-en de ta numérotation ? impossible*. Thèse de doctorat, Université de Nice.
- Paillard, M. (1997a). « La conversion en anglais et en français ». In Chuquet et Fryd (éds), *Absence de marques et représentation de l'absence*, pp. 171–194. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Paillard, M. (1997b). « Potentialités et limites de la conversion de nom à verbe dans l'innovation lexicale en anglais et en français ». *Sillexicales* 1, 211–219.
- Plag, I. (1999). *Morphological Productivity. Structural Constraints in English Derivation*. Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- Plénat, M. (1987). « Morphologie du passé simple et du participe passé des verbes de l'"autre" conjugaison ». *ITL Review of Applied Linguistics* 77-78, 93–150.
- Plénat, M. (2000). « Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française ». *Cahiers de lexicologie* 77, 27–62.
- Plénat, M. (2005a). « Brèves remarques sur les déverbaux en -ette ». In F. Lambert et H. Nølke (éds), *La syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60e anniversaire de Claude Muller*, pp. 245–258. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

- Plénat, M. (2005b). « Rosinette, cousinette, putinette, starlinette, chipinette : décalage, infixation et épenthèse devant *-ette* ». In I. Choi-Jonin, M. Bras, A. Dagnac, et M. Rouquier (éds), *Question de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, pp. 275–298. Bern/Berlin : Peter Lang.
- Plénat, M. (2008). « Le thème L de l'adjectif et du nom ». In J. Durand, B. Habert, et B. Laks (éds), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, pp. 1613–1626. Paris : Institut de Linguistique Française.
- Plénat, M. (2009). « Les contraintes de taille ». In Fradin et al. (2009), pp. 47–63.
- Plénat, M. et M. Roché (2004). « Entre morphologie et phonologie : la suffixation décalée ». *Lexique 16*, 159–198.
- Pollard, C. et I. A. Sag (1987). *Information-based Syntax and Semantics*. Chicago : University of Chicago Press.
- Pollard, C. et I. A. Sag (1994). *Head-Driven Phrase Structure Grammar*. Stanford : CSLI Publications.
- Putnam, H. (1975). « The Meaning of "Meaning" ». In K. Gunderson (éd.), *Language, Mind and Knowledge*, pp. 131–193. Minneapolis : University of Minneapolis Press.
- Rainer, F. (1989). « Towards a theory of blocking : the case of italian and german quality nouns ». *Yearbook of Morphology 1988*, 155–185.
- Rey-Debove, J. (1984). « Le domaine de la morphologie lexicale ». *Cahiers de lexicologie 45*, 3–19.
- Rey-Debove, J. (2001). « La morphologie lexicale du français : mots complexes et nouveaux morphèmes ». In H. Kronning, C. Norén, B. Novén, G. Ransbo, L.-G. Sundell, et B. Svane (éds), *Langage et Référence. Mélanges offerts à K. Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Uppsala. Acta Universitatis Upsaliensis.
- Riehemann, S. (1998). « Type-based derivational morphology ». *Journal of Comparative Germanic Linguistics 2*, 49–77.
- Robins, R. (1959). « In defence of WP ». *Transactions of the Philological Society 1959*, 116–144.
- Roché, M. (2003a). « De la « bonne formation » des dérivés en *-on* ». *Cahiers de Grammaire 28*, 91–112.
- Roché, M. (2003b). « L'interfixe est-il une unité morphologique ? ». In Fradin et al. (2003), pp. 169–178.
- Roché, M. (2005). « Interfixe et suffixation décalée dans les langues romanes ». In T. Arnavielle (éd.), *Langues : histoires et usages dans l'aire méditerranéenne*, pp. 71–87. Paris : L'Harmattan.
- Roché, M. (2009). « Un ou deux suffixes ? Une ou deux suffixations ? ». In Fradin et al. (2009), pp. 143–173.

- Roché, M. (à paraître). « Propositions en morphologie lexicale ». *Carnets de Grammaire*.
- Rodrigues Soares, A. (2009). « Portuguese converted deverbal nouns : Constraints on their bases ». *Word Structure* 2(1), 69–107.
- Roger, C. (2003). « Pour une individualité sémantique des affixes : rejet de la notion de paradigme de procédés morphologiques ». In Fradin et al. (2003), pp. 179–187.
- Sag, I. A. (2011). « Sign-Based Construction Grammar : an informal synopsis ». In H. Boas et I. A. Sag (éds), *Sign-Based Construction Grammar*. Stanford : CSLI Publications.
- Sag, I. A., T. Wasow et E. Bender (2003). *Syntactic Theory. A Formal Introduction*. Stanford : CSLI Publications.
- Sanders, G. (1988). « Zero derivation and the overt analogue criterion ». In M. Hammond et M. Noonan (éds), *Theoretical morphology*, pp. 155–175. San Diego : Academic Press.
- Saussure, F. (1973 [1916]). *Cours de linguistique générale* (Édition critique préparée par Tullio de Mauro). Paris : Payot.
- Schane, S. (1968). *French phonology and morphology*. Cambridge : The MIT Press.
- Schönefeld, D. (2005). « Zero-derivation – functional change – metonymy ». In Bauer et Valera (2005), pp. 131–159.
- Sokolova, G. (1965). « Remarques sur la "conversion" en français moderne ». *Cahiers de lexicologie* 2, 51–63.
- Štekauer, P. (1992). « On some issues of zero morpheme in English ». *Linguistica Pragensia* 2, 73–87.
- Sweet, H. (1900). *A New English Grammar. Part I : Introduction, Phonology and Accidence*. Clarendon Press.
- Tournier, J. (1980). « La conversion : Problèmes théoriques et implications sémantiques ». *Recherches en Linguistique Etrangère* V, 71–90.
- Tranel, B. (1981). *Concreteness in Generative Phonology. Evidence from French*. Berkeley/Los Angeles/Londres : University of California Press.
- Tranel, B. (1988). « À propos de l'ajustement de E en français ». In S. P. Verluyten (éd.), *La phonologie du schwa français*, pp. 89–131. Amsterdam : John Benjamins.
- Trommelen, M. (1989). « Lettergreepstructuur en woordcategorie ». *Die Nieuwe Taalgids* 82, 64–77.
- Van Valin, R. et R. LaPolla (1997). *Syntax. Structure, meaning and function*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Villoing, F. (2003). « Les bases des opérations de constructions morphologiques sont des unités sémantiques spécifiées. Illustration à la lumière de la composition [VN]_{N/A} ». In Fradin et al. (2003), pp. 213–219.

- Villoing, F. (2009). « Les composés VN ». In Fradin et al. (2009), pp. 175–197.
- Zwicky, A. (1988). « Morphological rules, operations, and operation types ». *Eastern States Conference on Linguistics 4*, 318–334.
- Zwicky, A. (1990). « Inflectional morphology as a (sub)component of grammar ». In W. Dressler, H. Luschützky, O. Pfeiffer, et J. Rennison (éds), *Contemporary Morphology*, pp. 217–236. Berlin/New York : Mouton de Gruyter.
- Zwicky, A. (1992). « Some Choices in the Theory of Morphology ». In R. Levine (éd.), *Formal grammar : theory and implementation*, pp. 327–371. Oxford : Oxford University Press.